
ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

UN APOTRE DE LA BRETAGNE, AU XVII^e SIÈCLE

LE VÉNÉRABLE MICHEL LE NOBLETZ

(1577-1652)

PAR

Le Vicomte Hippolyte LE GOUVELLO

« Je vis un ange fort et puissant qui
descendait du Ciel... Il avait à la main un
petit livre ouvert. Et il mit son pied droit
sur la mer, et son pied gauche sur la terre. »
(Apoc., ch. x, v. 1 et 2.)



19263

FB

922

LEN

PARIS

VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1898

Droits de reproduction et de traduction réservés.



STATUE DU V. MICHEL LE NOBLETZ

Enlève sur son tombeau en 1701 dans l'église du Conquet

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Fils soumis de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, je déclare ne vouloir attribuer à cet ouvrage aucune aulorité, en dehors de sa foi ou de sa discipline, ni entendre, dans leur sens canonique, les épithètes de VÉNÉRABLE et de SAINT données parfois à certains person-nages. J'adhère formellement là-dessus aux bulles du pape Urbain VIII et je défère entièrement mes écrits au jugement du Saint-Siège.

A LA MÉMOIRE DE MONSEIGNEUR LAMARCHE

ÉVÊQUE DE QUIMPER
ET PROMOTEUR DE LA CAUSE DE MICHEL LE NOBLETZ

~~~~~

A MONSEIGNEUR VALLEAU  
SON DIGNE SUCCESSEUR ET CONTINUATEUR DANS CETTE ŒUVRE  
CATHOLIQUE ET BRETONNE

~~~~~

A MES ENFANTS
ARRIÈRE-NEVEUX DU SERVITEUR DE DIEU
AFIN DE LES PLACER SOUS SON PATRONAGE

~~~~~

AUX CATHOLIQUES BRETONS  
DE PLOUGUERNEAU, DE DOUARNENEZ, DU CONQUET  
ET DE TOUTE L'ARMORIQUE  
POUR QU'ILS VÉNÈRENT DE PLUS EN PLUS  
LEUR CHER ET GRAND APOTRE

ÉVÊCHÉ  
DE  
QUIMPER

Quimper, le 14 décembre 1897.

*Monsieur,*

*Je ne peux mieux faire que de vous envoyer le rapport qui m'a été adressé, au sujet de la vie de l'apôtre breton Michel le Nobletz. Vous avez admirablement répondu à l'espérance que l'HISTOIRE DE PIERRE DE KERIOLET avait fait concevoir. Le nouveau livre que vous livre au public, en faisant connaître davantage le grand serviteur de Dieu, Michel le Nobletz, édifiera profondément les fidèles et profitera dans une large mesure à la cause, en instance, de sa canonisation.*

*Agréez, monsieur, l'assurance de mes salutations les plus distinguées.*

† HENRI,  
Evêque.

Monseigneur,

Au moment même où l'on commençait le Procès informatif pour la cause de Béatification de Michel le Nobletz, M. l'abbé Linguiniou, alors Postulateur de cette cause, fit remarquer à Sa Grandeur Mgr Lamarche combien il serait utile de rééditer, sous une forme plus moderne, plus actuelle, l'histoire du Serviteur de Dieu qu'avait déjà écrite en l'an 1666, le R. P. Verjus, de la Société de Jésus.

Monseigneur agréa de grand cœur ce projet, dont il confia l'exécution à M. le vicomte Hippolyte le Gouvello, qui, par son *Histoire de Pierre de Kerioulet*, s'était révélé écrivain de mérite et hagiographe de talent.

M. le Gouvello vient de terminer son travail.

Avec M. le chanoine P. Peyron, j'ai pris connaissance de son manuscrit et cette lecture nous a, tous deux, édifiés autant qu'intéressés.

L'auteur n'a rien négligé, ni recherches, ni voyages, ni enquêtes, pour mettre en pleine lumière la belle et si originale physionomie de notre grand missionnaire breton.

Nous croyons que ce livre reproduira, d'une façon très exacte et très complète, la vie si extraordinaire dans sa simplicité de notre Vénérable Michel le Nobletz, suscité par la Providence, avec le Vénérable P. Maunoir, son disciple, pour promouvoir, en notre pays de Bretagne, la grande renaissance chrétienne du dix-septième siècle.

Nous avons soumis à M. le Gouvello quelques critiques de détail, dont il a bien voulu tenir compte.

Nous sommes donc persuadés, Monseigneur, que la lecture de cet ouvrage, en édifiant les fidèles et les ecclésiastiques, augmentera leur dévotion à notre saint missionnaire et contribuera à hâter le moment où il nous sera permis de lui rendre un culte public et solennel.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du très profond respect avec lequel je suis,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur et fils en  
Jésus-Christ,

HERLÉ KERISIT,

*Vice-Postulateur.*

Quimper, le 13 décembre 1897.

# IMPRIMATUR

*Parisiis, die 26 Februarii 1898.*

† FRANCISCUS, CARD. RICHARD,

*Arch. Parisiensis.*

## PRÉFACE

---

Il y a déjà plusieurs années, nous avons publié la *Vie du Pénitent breton, Pierre le Gouvello de Keriolet*, le grand pêcheur converti : voici maintenant la *Vie de l'apôtre breton, Michel le Nobletz*, le grand convertisseur — l'histoire du juste en regard de celle du pénitent, l'un et l'autre élus de Dieu, à travers des voies dissemblables. Le même siècle et le même pays ont vu paraître ces deux figures si différentes que la grâce divine a entourées de ses rayons, pour l'instruction de leurs contemporains et de la postérité. Elles brillent dans l'immense galerie des saints personnages du dix-septième siècle, si fécond en héros religieux et profanes : elles ont illustré la Bretagne, ce pays catholique entre tous les pays du monde.

Nous étions appelé naturellement et providentiellement, à les peindre toutes les deux, soit à cause des liens de parenté ou d'alliance, qui nous intéressaient à elles, soit par nos études antérieures ; et cependant, après avoir

donné au public le portrait de la première, nous ne nous attendions nullement à reproduire la seconde, du moins sur le même plan. Nous avons bien entrepris, il est vrai, un tableau général de la Bretagne catholique au dix-septième siècle, où le vénérable Michel le Nobletz devait occuper sa place, dans la série des hommes illustres par leurs vertus et leurs œuvres pies ; mais c'était tout. L'appel de Mgr Lamarche, évêque de Quimper et Léon, en décida autrement, et nous y répondîmes avec d'autant plus d'empressement que nous admirions davantage cet apôtre breton et qu'il était devenu notre parent par alliance. On mit d'ailleurs à notre disposition des documents qui devaient singulièrement encourager et faciliter notre tâche, entre autres, les cartes peintes ou tableaux allégoriques et plusieurs écrits inédits du serviteur de Dieu, [et cet incomparable manuscrit où le vénérable P. Maunoir retrace longuement et avec amour, dans des pages naïves et touchantes, la vie de son précurseur et de son maître.

La VIE DE M. LE NOBLETZ, PRESTRE-MISSIONNAIRE, contenant l'idée d'un parfait prestre séculier, n'a pas moins de 600 pages. L'original se trouvait, au siècle dernier, dans la bibliothèque de M. Respidal le Guillou, notaire royal et procureur au siège de Châteauneuf-du-Faou. Il a passé ensuite aux mains de M. G. de Puyferré, recteur de Plouescat, qui l'a cédé, le 22 septembre 1822, à la famille de Kerdanet, de Lesneven, propriétaire actuel du manuscrit. Il en existe aujourd'hui plusieurs copies authentiques à Rome et à Quimper. L'ouvrage est partagé en deux livres à peu près égaux. Le

premier livre a 33 chapitres et s'étend depuis la naissance jusqu'à l'entrée de l'apôtre breton en Cornouaille. Le chapitre vingt-troisième, divisé exceptionnellement en treize sections, est consacré à la biographie de Marguerite le Nobletz, sœur et coopératrice du missionnaire, morte en odeur de sainteté ; il comprend environ soixante pages, c'est-à-dire le cinquième du manuscrit. Le second livre a également 33 chapitres, comme si le vénérable auteur avait tenu à ce nombre sacré des années de Notre-Seigneur, dans l'histoire de son nouvel apôtre. Il y a enfin une note complémentaire sur le *Trespas de Messire Michel le Nobletz, de la maison de Kerodern, en Léon, décédé au Conquet, le premier dimanche de Mars 1652*, et la transcription d'un curieux écrit du missionnaire, intitulé : *Un Adieu et Congé que prend Monsieur le Nobletz, de Messieurs ses parents et héritiers*.

Avec l'humilité d'un saint, le V. P. Maunoir attribue à Michel le Nobletz la plus grande part de ses propres œuvres, tellement que les historiens ont de la peine à faire le juste lot de chacun : Dieu seul a pu les départager. Sauf cette partialité fort rare, tout a un caractère de vérité, tout exprime la nature prise sur le vif dans le récit ému et imagé du religieux qui écrit d'abondance, au courant de la plume, d'un style un peu emmêlé et négligé, mais avec le sang de son cœur.

Nous y avons puisé largement après le P. Verjus, le premier historien édité de Michel le Nobletz, sous le pseudonyme de Antoine de Saint-André (1666). Sa *Vie de M. le Nobletz* eut plusieurs éditions : elle est très

étudiée et apprêtée, solennellement et lourdement écrite, divisée en deux parties, comme la plupart des vies semblables à cette époque, — l'histoire proprement dite et l'examen des vertus avec traits à l'appui. Ce plan, qui peut avoir ses avantages pour le procès de canonisation, a le grand tort de disperser les choses et de diminuer l'intérêt. Nous avons extrait de son ouvrage bien des faits, que des pièces authentiques, aujourd'hui disparues, avaient permis au P. Verjus de certifier en dehors des mémoires que le P. Maunoir avait laissés.

Dom Lobineau a publié un abrégé de ce volume, dans la *Vie des saints de Bretagne*, non sans atténuer ou supprimer, suivant sa critique habituelle, très arbitraire, les faits surnaturels qui répugnent toujours à son esprit anséniste.

M. Perdrigeon du Vernier a reproduit également le fond de l'œuvre du P. Verjus, sous ce titre : *Maitre Michel le Nobletz* — 1870, mais sur un plan différent et plus suivi, avec un grand esprit de foi.

Enfin, l'*Histoire du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir*, par le P. Séjourné, ouvrage considérable et très documenté, qui a paru pendant que nous composions le nôtre, nous a fourni plusieurs indications dont nous avons profité çà et là.

Nous avons parcouru les principaux lieux sanctifiés par l'apôtre breton, afin de pouvoir donner un peu de couleur locale à notre récit et d'y recueillir aussi des traditions populaires toujours intéressantes ; nous avons visité les dunes de Plouguerneau, la baie de Douarnez, les rochers de Saint-Mathieu, les falaises du Con-

quet, les ruines de Kerodern, l'ermitage restauré de Tréménach, les chapelles érigées, à la mémoire du missionnaire, dans ces divers pays, et cette vieille église de Lochrist, transportée au Conquet, avec le tombeau du saint prêtre.

Ce qui nous a manqué davantage, c'est la chronologie que nous n'avons pu rétablir avec la certitude désirable. Il y a des dates contradictoires dans le manuscrit du P. Maunoir, comme aussi dans le livre du P. Verjus : trop souvent même elles font complètement défaut. L'ordre et l'enchaînement des faits n'y sont pas exactement suivis : on a groupé ceux-ci plutôt qu'on ne les a coordonnés. Nous avons essayé de les démêler, sans y réussir à notre gré. Il resterait bien des choses à élucider. Nous nous sommes contenté de raconter l'histoire de Michel le Nobletz, avec les éléments que nous avions sous la main, sans nous perdre dans des recherches et une étude analytique qui eussent trop retardé une publication opportune. Elle suffira, nous l'espérons, pour donner une physionomie de l'apôtre breton et édifier nos lecteurs. Puisse le Vénérable Michel le Nobletz protéger et bénir de plus en plus ces fidèles populations bretonnes qu'il a évangélisées, comme autrefois saint Corentin et saint Yves ! Puisse-t-il prendre bientôt place, auprès d'eux, sur les autels !

Château de Sévéric (Loire-Inférieure), ce 29 novembre 1897.

# LE VÉNÉRABLE MICHEL LE NOBLETZ

---

## CHAPITRE PREMIER

La Bretagne au seizième siècle. — Naissance de Michel le Nobletz, sa famille, son pays natal, sa première éducation. — Sa piété précoce et ses mystérieuses visions. — Le jardin et la fontaine de Saint-Michel. — Tentations et vertu héroïque du jeune homme. — Il fait le catéchisme à Ploudaniel, au péril de ses jours.

L'hérésie de Calvin avait tout bouleversé en France, au seizième siècle, la religion, les mœurs et les lois. La guerre civile avait ensanglanté et ruiné le royaume, en le sauvant, il est vrai, d'un mal suprême qui eût été le schisme. La Bretagne n'échappa point à cette crise nationale. Elle fut cruellement éprouvée par des calamités inénarrables. La famine, la peste et les loups dévorants vinrent, à la suite de l'hérésie et de la guerre, pour achever la désolation qui s'était abattue sur elle. Un vent de mort gémissait lamentablement, à travers ses landes dépeuplées, ses villages en cendres, ses châteaux

renversés, ses églises pillées ou détruites. Tant de désordres et tant d'excès avaient troublé le cloître, ébranlé les colonnes de l'Église, atteint le sanctuaire lui-même ! La foi vacillait dans les âmes et la conscience du peuple s'égarait trop souvent, hélas ! faute de guides éclairés ou vertueux. Une ignorance profonde des vérités chrétiennes l'enveloppait peu à peu de ténèbres ; des superstitions quasi-païennes se mêlaient au culte divin ; une immoralité sans frein gagnait les cœurs, sans défense contre leurs passions. Et cependant un fond de religion traditionnelle se maintenait, au milieu du bouleversement, comme les rochers de nos rivages armoricains, sous l'assaut continu des vagues (1).

La Bretagne, qui avait résisté si courageusement aux huguenots, devait rester toujours catholique. Dieu suscita des prophètes et fit de grands miracles pour la ramener à Lui : les missionnaires parurent. Il y avait un siècle et demi que la grande voix de saint Vincent Ferrier s'était éteinte et les ossements du glorieux thaumaturge gisaient oubliés, au fond d'une sacristie, à Vannes (2).

Dieu, cette fois, n'appela pas de loin ses héroïques serviteurs pour convertir la Bretagne : il les fit naître au sein même du pays. Michel le Nobletz fut son premier apôtre dans cette mission nouvelle. Il vint au monde le 29 septembre 1577, à Plouguerneau, paroisse de l'évêché de Léon, au bord de l'Océan, et il fut mis sous le patro-

(1) Voir l'*Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue en Bretagne et particulièrement dans le diocèse de Cornouailles*, par le chanoine Moreau, 1836.

(2) *Vie de saint Vincent Ferrier*, par M. l'abbé Mouillard, vicaire de Saint-Pierre de Vannes et vice-président de la Société archéologique du Morbihan. — Paris, Gaume, rue Cassette, 4, 1886. — Chap. xvi, p. 356.

nage du grand archange réformateur que l'Église fête ce jour-là.

Sa famille, noble et d'ancienne extraction, avait gardé des traditions d'honneur, de religion et de vertu. Son père, M. Hervé le Nobletz, qu'on appelait M. de Kero-dern, titre de sa principale terre, était l'un des quatre notaires publics du Léon : il n'y avait alors que les nobles à pouvoir exercer cette charge. Notre gentilhomme s'en acquittait consciencieusement, quoiqu'il fût très-intéressé ; il savait même sacrifier aux pauvres une part de ses profits et ne regardait pas à la dépense pour faire instruire ses enfants. Sa femme, Françoise de Lesguern, lui avait apporté l'avantage d'une grande alliance. Elle appartenait en effet à l'antique maison de Coatmanach, l'une des plus illustres et des mieux alliées du pays. Une tradition respectable (1) la fait remonter à saint Fragan et à sainte Guen, père et mère de saint Guennolé, l'ermite, le moine, le prédicateur et le prophète qui vivait au quatrième siècle. Nous l'avons trouvée figurée d'une manière solennelle et touchante, dans un tableau de famille, conservé au château de Lesguern. Il représente, au pied de l'autel, saint Corentin, évêque de Quimper, donnant l'habit monastique à saint Guennolé, et sur un plan inférieur, saint Fragan en cuirasse et sainte Guen, avec son attribut légendaire, montrant du doigt une deuxième figure du même Guennolé qui tient une croix et la passe à Michel le Nobletz. Magnifique succession de saints qui relie la Bretagne du quatrième siècle à celle du seizième. Françoise de Lesguern était digne de la transmettre par son esprit de religion.

(1) Cette tradition est relatée par d'Argentré et Albert le Grand, d'après le *Cartulaire de Landevennec*, écrit, dit-on, vers l'an 1000.

La famille le Nobletz, vraiment patriarcale, vivait sans aucun luxe, dans une de ces gentilhommières bretonnes très simplement mais solidement construites en granit, comprenant le logement nécessaire et les dépendances féodales. Le pigeonnier et la chapelle existent encore, mais une maison de ferme a remplacé la demeure seigneuriale dont on ne peut plus découvrir que des pans de murs, enchâssés dans les édifices actuels. Quelques rangs d'arbres entourent Kerodern, maigres restes des avenues et de l'ancien bois. Les habitants de Plouguerneau assurent que ce pays était fort boisé autrefois, mais aujourd'hui il est à peu près dénudé par la culture, du moins dans l'intérieur des terres.

Voilà quels furent le berceau et l'entourage de Michel le Nobletz. Trois frères l'avaient précédé dans la vie : Claude qui fut plus tard seigneur de Kerodern, — Jean, le futur conseiller du roi, magistrat et juge criminel au siège présidial de Quimper, un des plus sages et des plus doctes jurisconsultes de son temps, — enfin Guillaume qui devait être avocat. Un cinquième garçon, Hervé et six filles l'y suivirent, parmi lesquelles Anne et Marguerite, que nous verrons marcher, après lui, dans les voies de la sainteté. On regardait alors, comme une bénédiction, cette nombreuse postérité et les parents ne craignaient point d'avoir trop d'enfants à élever, pour le service de Dieu et du roi.

Michel fut confié d'abord aux soins d'une nourrice qui était une sainte femme : elle l'emmena dans son village, au fond des champs. Elle l'offrait tous les jours à Dieu, pour qu'il devînt son fidèle serviteur. Plus tard, le missionnaire n'en parlait qu'avec émotion : « Les prières de ma nourrice m'ont plus servi que son lait, » disait-il. Et, en effet, Dieu parut impatient d'exaucer les vœux de

la pieuse nourrice. Dès l'âge de quatre ans, Michel montra une dévotion extraordinaire.

Il y avait près du manoir de Kerodern une chapelle dédiée à saint Claude : elle n'en était séparée que par un petit étang, desséché et comblé depuis lors, mais néanmoins reconnaissable. Quand l'enfant avait disparu, on était sûr de le trouver en prière, à cet oratoire. Sa mère, qui craignait pour lui le passage de la chaussée, lui défendit en vain d'y aller. Ni les avertissements, ni les menaces ne l'arrêtaient. « *Me zo bel e ti Doué* : j'ai été dans la maison de Dieu », disait-il naïvement à son retour. Lui reprochait-on sa désobéissance ? Il répondait qu'une belle demoiselle l'avait conduit par la main et lui apprenait à prier le bon Dieu. Un jour sa mère, contrariée de sa résistance, l'enferma sous clef dans une chambre. Mais quelle ne fut pas sa surprise de le rencontrer, peu de temps après, à la chapelle ! L'enfant agenouillé devant l'autel, les yeux brillants d'une joie intime, le visage enflammé d'une pieuse émotion, ressemblait à un ange, sous la forme visible qu'ils prennent souvent dans leurs apparitions sur la terre. Madame de Kerodern, vivement impressionnée, lui demanda comment il avait pu ouvrir la porte de sa chambre. Il raconta que c'était la belle demoiselle qui le menait ordinairement à la chapelle, pour dire ses prières. « Mais quelle est donc cette demoiselle et d'où vient-elle ? » reprit sa mère. — « Je ne sais pas, dit l'enfant, mais elle est bien belle (1). »

Les biographes de Michel le Nobletz n'hésitent point à reconnaître, dans cette merveilleuse apparition, la Sainte Vierge elle-même qui fut toujours sa protectrice.

A l'âge de sept ans, Michel fut envoyé chez son grand-

(1) Manuscrit du P. Maunoir, liv. I, ch. 1<sup>er</sup>.

père maternel, M. de Lesguern, qui habitait le château de Lesguern, en Saint-Frégant, et désirait le faire instruire avec ses cousins et cousines. Un prêtre du pays, Thomas Cozic, lui apprit à lire, dans la chapelle de Sainte-Anastasie où il tenait école. C'était un élève docile et laborieux. Cet enfant de prédilection avait déjà une vertu précoce. D'une modestie angélique, il montrait une réserve étonnante avec ses petites cousines; on ne le voyait jamais entrer dans leur chambre, ni même les entretenir ailleurs qu'à la table de famille.

Le manoir de Lesguern sert aujourd'hui de ferme. C'est une construction originale, en forme de chevron rompu, à l'angle, par un charmant pavillon gothique flamboyant, accosté d'une lanterne du plus gracieux effet (1). La chapelle seigneuriale, dite de la Sainte-Trinité, et celle de Sainte-Anastasie, situées à trois quarts de lieue, sont actuellement en ruines et il n'en reste que des pans de murs.

Un an ou deux plus tard, son grand-père étant mort, Michel revint à Kerodern où son père lui donna un précepteur, maître Gilles Mazéas, mais ce fut pour peu de temps. M. de Kérodern savait déjà par expérience que l'enseignement en commun est préférable à l'instruction particulière, car il provoque l'émulation et forme aussi le caractère. Il chercha donc et trouva bientôt une école pour ses enfants, dans la paroisse même. Michel, Yves et Henri Gourvennec, prêtres d'un grand savoir et d'une égale piété, réunissaient alors plusieurs élèves, à la chapelle de Saint-Antoine (2), sur les bords

(1) Nous le décrivons d'après un croquis de M. l'abbé Peyron, car nous ne l'avons pas visité.

(2) Cette chapelle n'existe plus.

verdoyants de l'Abervrach, et les y instruisaient, d'après une méthode douce et persuasive très rare à une époque où le régime du fouet dominait la plupart des écoles et inspirait aux jeunes gens, suivant le témoignage du P. Maunoir, une véritable horreur de la vertu et des lettres qu'il était censé leur inculquer (1). *Plus fait douceur que violence.* Toujours est-il que nos professeurs réussissaient admirablement. Michel profita bien de leurs leçons et de leurs exemples, et ses maîtres prenaient plaisir à voir un écolier de dix ans tellement sage qu'on aurait pu lui appliquer ce que l'Écriture Sainte nous rapporte du jeune Tobie : « *Cum esse junior omnibus, nihil tamen puerile gessit in opere.* — Quoiqu'il fût le plus jeune, il ne montra aucun enfantillage dans sa conduite. » (Tobie, ch. I-V, 41.)

Après ce cours élémentaire probablement, le jeune le Nobletz se rendit à Ploudaniel, pour faire ses humanités sous la direction d'un autre prêtre, M. Alain le Guern. A cette époque de prétendu ignorantisme, on rencontrait ainsi, même au fond de la campagne, des ecclésiastiques instruits qui groupaient autour d'eux des élèves et leur apprenaient, non seulement les éléments de l'instruction primaire, mais ceux de l'enseignement secondaire. Le pays de Ploudaniel, si religieux aujourd'hui, était pourtant alors un pays barbare s'il en fut, au point de vue moral et chrétien. Notre étudiant se crut « transporté parmi les Égyptiens et les Turcs ». — C'est le mot dont il se sert dans ses mémoires. — « Mais Dieu qui a coutume de faire épanouir les plus belles roses, parmi les épines, écrit poétiquement le P. Maunoir, et d'éclairer parmi les plus épaisses ténèbres, fit

(1) Manusc. cit., liv. I, chap. II.

paraître, dans ce désert rempli de ronces, une fleur dont l'odeur s'est répandue dans l'Église, et rayonner, au milieu des ténèbres de l'ignorance, une lumière qui a servi de flambeau pour conduire plusieurs au port de l'éternité bienheureuse. (1) ». Ce fut là en effet que Michel ressentit les attraites de l'amour divin, à un degré extraordinaire. Il n'avait que quatorze ans, lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ lui découvrit son humanité adorable, dans une vision mystique où la beauté ravissante du Fils de l'Homme et l'éclatante majesté du Fils de Dieu se mêlaient d'une manière indicible (2). Après Marie qui lui avait appris à prier, Jésus voulait être lui-même le Maître de ce jeune Breton et Il lui enseigna le détachement et le mépris du monde. Éclairé par la grâce, l'enfant comprit cette leçon difficile : il la grava au fond de son âme et elle devint le guide spirituel de sa vie. L'amour de Jésus Dieu et Homme enflamma son cœur vierge d'une ardeur séraphique. Il voulait suivre et imiter son Maître, pauvre, laborieux, souffrant, méconnu et vilipendé, de Bethléem à Nazareth et de Jérusalem au Golgotha, — accablé sous le mépris du monde et méprisant divinement le monde. Il éprouva en même temps un vif désir de souffrir quelque chose pour Lui. Il mortifia sa propre chair, afin de pratiquer une première œuvre de détachement qui devait le préparer à l'abnégation de toutes choses. Il s'imposait continuellement de secrètes privations. Le jeune étudiant ne se laissait pas aller au cours d'une méditation intempestive : il restait toujours appliqué à sa tâche quotidienne ; mais, pendant ses loisirs, il aimait à se retirer

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. 2.

(2) id. id.

au village de Kerventa, dans un pays perdu, entouré de mornes marais. Il y avait là, au fond d'une étroite prairie, une claire fontaine et un lavoir cerné de pierres plates, qui existent encore, et Michel le Nobletz affectionnait ce coin habituellement désert. Il venait y faire ses prières et ses réflexions. Un jour qu'il était absorbé dans sa contemplation, des lavandières survinrent et, voyant le jeune homme à genoux auprès de la source, elles lui demandèrent ce qu'il faisait là. N'en obtenant aucune réponse, elles le prirent pour un fou et le chassèrent à coups de battoirs. D'après la tradition, Michel prédit alors qu'il n'y aurait jamais de riches, au village de Kerventa, — ce qui s'est vérifié depuis.

Le saint enfant, ainsi poursuivi, se réfugia dans un petit clos borné par des talus très hauts et couverts d'arbres dont les branches ombrageaient l'enceinte. Ce fut son nouvel ermitage. Il a été conservé, à peu près dans le même état qu'autrefois. On l'appelle en breton *jardin Sant-Michel* — jardin de Saint-Michel, comme on nomme aussi la fontaine — *feunten Sant-Michel*, — la fontaine de Saint-Michel. On y vient en pèlerinage, pour obtenir aux petits enfants la grâce de marcher. Leurs mères les baignent d'abord dans la fontaine, puis les roulent sur l'herbe du jardin et s'efforcent enfin de les faire marcher (1).

Cependant, malgré sa piété et ses austérités précoces, Michel n'échappa point aux tentations charnelles qui éprouvent la plupart des adolescents. Un jour qu'il se promenait dans un bois retiré, méditant sur les choses divines, il fut tenté par le démon impur. Alors, comme

(1) Nous empruntons ces renseignements aux *Notes* de M. l'abbé Rohon, recteur de Ploudaniel.

un autre François d'Assise, il se roule à travers les ronces et les épines. Attaqué une seconde fois de la même manière, il se couche dans la neige, où il reste pendant trois heures, à demi mort de froid. Ces actions héroïques furent magnifiquement récompensées et Dieu lui accorda la grâce de conserver toute sa vie une chasteté immaculée (1).

Mais la ferveur du jeune Michel ne se bornait point à l'intérêt de son salut ; déjà il était embrasé du feu de la charité qui s'étend à toutes les âmes. Le saint jeune homme se fit catéchiste, pour les gagner à Dieu. Les paysans de Ploudaniel étaient alors ignorants et grossiers : ils allaient à l'Eglise par routine plutôt que par religion. Notre écolier entreprit de les convertir. Il les arrêtait dans le cimetière ; il les abordait même au milieu de leurs assemblées profanes, pour leur apprendre le catéchisme. Le plus souvent ces misérables se moquaient de lui et l'accablaient d'injures, de menaces et même de coups : sa vie fut mise plusieurs fois en péril. En effet, il remercie Dieu, dans son journal, de l'avoir délivré alors de « sept dangers manifestes de mort », auxquels, selon toute apparence, il ne devait pas échapper.

Voilà comment, de quinze à dix-huit ans, le jeune Michel le Nobletz préludait bravement à ses futurs travaux de missionnaire.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. 2. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 10.

## CHAPITRE II

Michel le Nobletz étudiant à Bordeaux, au collège de Guienne. — Il est nommé prieur des Bretons : dangers auxquels cette charge l'expose. — Intervention surnaturelle de la Vierge Marie pour le sauver. — Il continue ses études au collège d'Agen, tenu par les PP. Jésuites. — Il y rencontre Pierre Quintin. — Jeunesse aventureuse et conversion extraordinaire de celui-ci. — Michel devient son ami et son maître. — Ils catéchisent ensemble les pauvres et les petits enfants.

Il y a dans la vie de presque tous les hommes une époque de crise et d'épreuves pour leur vertu. Le jeune Michel le Nobletz était arrivé à ce passage difficile de l'existence. Vers l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Bordeaux, avec ses frères, pour y achever ses études. Adieu la solitude de Ploudaniel, les tranquilles leçons de maître Alain le Guen, les pieuses méditations dans les bois et les graves catéchismes à la porte de l'église ! Voici le bruit et l'agitation des grandes villes et la compagnie turbulente des étudiants plus ou moins débauchés.

Michel ne pouvait continuer sa vie de cénobite dans ce nouveau milieu. Les occasions de faire pénitence ne lui manquèrent pas néanmoins. Son frère Claude, qui

tenait la bourse était fort économe et faisait jeûner ses cadets, sans consulter le calendrier. Il les mit plus tard en pension, chez un ecclésiastique non moins parcimonieux qui leur donnait souvent des pommes cuites, pour assaisonner leur pain sec. Mais, en dehors de ces privations, c'était un changement complet d'existence. Suivant leurs us et coutumes, les écoliers bretons formaient bande à part et choisissaient un chef qu'ils appelaient assez singulièrement le *Prieur* : celui-ci devait les assembler et les conduire, dans ces luttes souvent sanglantes qui surgissaient, entre eux et leurs camarades, pour un mot injurieux, une querelle personnelle ou n'importe quel autre prétexte. Claude le Nobletz eut d'abord l'honneur de l'emploi. Michel fut obligé d'apprendre à faire des armes, pour pouvoir l'assister au besoin ou venir en aide aux amis. Il y devint très adroit. On pressent dès lors les dangers que couraient son âme et son corps. Mais la Sainte Vierge qui avait été la tutrice de son enfance fut la gardienne de sa jeunesse.

Un jour que Michel le Nobletz se trouvait engagé dans une de ces rixes d'étudiants, où l'on ne ménageait pas les coups, il entendit la voix de son frère Claude qui l'appelait au secours et le vit attaqué par plusieurs assaillants à la fois : il dégaîne son épée et il allait transpercer l'un d'eux lorsqu'une belle dame, vêtue de blanc, surgit à ses côtés « lui prit la main, rompit le coup et disparut en un moment. (1) » Il reconnut la même apparition qui le conduisait à la chapelle Saint-Claude, quand il était enfant. Michel trouva moyen d'interrompre la lutte et d'accorder les combattants.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. 1<sup>er</sup>, ch. III. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 14.

Peu de temps après, il fut élu prieur des Bretons, en remplacement de son frère aîné, car chacun appréciait sa valeur et son habileté au maniement des armes : mais sa responsabilité morale augmentait avec cette charge. Obligé de fréquenter les plus mauvaises compagnies, d'épouser les querelles les plus injustes et d'exposer souvent sa vie pour des causes futiles ou criminelles, il était sur le bord de l'abîme où le démon aurait voulu entraîner cette âme privilégiée de Dieu.

Un soir qu'il se rendait à un conciliabule de ses compatriotes, il entend tout à coup une voix lui crier dans l'ombre : « Arrête ! arrête ! » Il tire son épée et se tient sur la défensive ; mais, au lieu de l'ennemi qu'il attend, Notre-Dame lui apparaît, toute éclatante de lumière, douce et terrible en même temps pour son serviteur rebelle : « *Obéis, lui dit-elle, aux inspirations de Dieu, et suis mon Fils sur le chemin de l'humilité, de la simplicité, de la pauvreté et du mépris du monde.* » — Cette fois il fallut se rendre et déposer les armes. Michel le Nobletz se prosterna aux pieds de la Reine des Cieux et il lui offre son épée, en jurant qu'Elle sera désormais son unique maîtresse. Il promet de ne plus jamais combattre que sous les étendards et la conduite de son divin Fils.

Mais le moyen de tenir sa promesse, sans quitter le milieu où il était en perdition ? Il apprit, sur ces entrefaites, qu'il y avait, dans la ville d'Agen, un collège tenu par les Pères Jésuites où la science divine et la science humaine fleurissaient également. Ce fut pour lui le port du salut, après l'orage qu'il venait de traverser.

Il y trouva la paix et une sage direction, en même temps qu'une instruction solide. Cette époque de sa vie lui parut si heureuse qu'il l'appela son âge d'or. Il

étudia les lettres et la philosophie pendant quatre ans (1597-1602) avec un grand succès ; le grec et le latin lui devinrent familiers : il composa même un long poème grec tout de son invention, qu'il récitait encore par cœur, à soixante-deux ans. Il soutint publiquement sa thèse de philosophie, comme c'était l'usage, aux applaudissements d'un auditoire d'élite.

Mais le brillant élève ne progressait pas moins en vertu et en religion. Il existait alors, comme aujourd'hui, aux collèges des Jésuites, de pieuses congrégations établies pour accroître la dévotion des élèves. Michel voulut en faire partie. Il choisit celle de la Sainte-Vierge, où il remplit les fonctions de portier, pendant deux ans, à l'édification générale : mais Marie, à son tour, se faisait son introductrice dans les parvis mystérieux de la grâce. Après avoir franchi cette première enceinte où règne la crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse, il montait au sanctuaire du pur amour de Dieu, où l'âme, dégagée de toute pensée d'intérêt, n'a plus en vue que la charité.

Malgré l'estime qu'on avait pour lui, personne assurément n'aurait pu soupçonner alors un état spirituel si élevé chez notre jeune étudiant ; mais il tenait à jour un *Calendrier des Bénéfices divins* (1), comme témoignage de sa reconnaissance, et c'est là qu'il a révélé les dons du Ciel. Il eût voulu avoir mille vies pour reconnaître de tels bienfaits. Du moins il répondit à la grâce de sa haute vocation, avec cette bonne volonté qui ne recule devant aucun obstacle. La société de ses compatriotes avait failli le perdre : il résolut de s'en écarter le plus possible. Jusque-là il avait partagé la pension de

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. iv.

ses frères qui étaient venus le rejoindre au collège d'Agen. Il supplia son père de lui envoyer séparément sa quote-part, afin qu'il pût loger où bon lui semblerait et s'adonner plus librement à l'étude et à la prière.

M. de Kerodern lui accorda volontiers sa demande et il augmenta même la somme qu'il lui destinait habituellement. Il lui avait toujours porté d'ailleurs une affection particulière, à cause de son bon naturel, et pensait que notre étudiant lui ferait un jour grand honneur. Michel prit donc congé de ses frères et camarades, non sans leur alléguer quelque prétexte assez plausible, pour ne point les froisser, et il chercha un logement dans un autre quartier que celui des Bretons. Il trouva une maison qui réalisait ses désirs de solitude et de tranquillité. C'était la demeure et la propriété d'un ménage sans enfant : le mari, bourgeois catholique et considéré, la femme pieuse, austère, charitable. Ils avaient adopté pour enfants les pauvres et les capucins qu'ils assistaient en toute occasion. Ils voulurent bien louer à Michel le Nobletz une chambre et un galetas. La chambre fut à la fois son cabinet de travail et il transforma le galetas en oratoire. Là, sous les combles de la maison, isolé de tout bruit, il pouvait se recueillir dans la prière, sans craindre aucun dérangement, et se donner la discipline, sans être entendu (1). L'oraison et l'étude étaient ses chères compagnes de cellule et il n'en demandait pas d'autres. Il évitait généralement toute fréquentation avec les étudiants. Il ne voyait ses frères ou camarades et ne leur parlait qu'en passant, lorsqu'il allait au cours des régentes, mais avec un air souriant et des ex-

(1) Manuscrit du P. Maunoir, t. I, ch. iv. *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 19.

cuses aimables de ne pouvoir s'arrêter davantage.

La charité seule le faisait sortir de sa retraite. Alors il se donnait tout entier, sans ménager son temps, sa peine ou ses paroles pour la plus grande gloire de Dieu, comme saint Ignace dont il lisait et relisait continuellement la vie. Il se servait habilement des œuvres corporelles de miséricorde pour accomplir les spirituelles, car, s'il voyait des condisciples dans la gêne, il jeûnait presque tous les jours, se privait de viande et de vin pour subvenir à leurs besoins et les invitait à sa table, les dimanches, les jours de fête ou de congé. Il leur donnait ensuite plus aisément les bons conseils que l'occasion lui suggérait. Il leur montrait la vanité des biens, des plaisirs, des honneurs qu'il faut quitter un jour ou l'autre, si jeune qu'on soit parfois. Il leur inspirait la pensée de travailler à leur salut, tandis qu'ils en avaient le temps, car le lendemain n'est à personne et la nuit vient vite, où l'on ne peut rien faire. *Veniet nox in qua nemo potest operari* (1). Il convertit ainsi plusieurs jeunes gens, et quelques-uns, saisis du néant de la vie, entrèrent même, grâce à ses démarches, dans des maisons religieuses, où il les assistait encore de ses secours pécuniaires.

Quoique l'œuvre fût plus délicate, Michel n'hésitait point à donner un avis pratique aux camarades de son rang et de sa fortune, lorsque les circonstances lui semblaient favorables. Il fit même, parmi eux, sa plus glorieuse conquête, celle de Pierre Quintin (2), le futur compagnon de ses missions, le patient réformateur des

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. 5.

(2) *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, p. 186. *Histoire des Saints de Bretagne*, par Dom. Lobineau, p. 365.

Frères Prêcheurs dont la vie fut si mêlée à la sienne que nous ne pouvons pas les séparer. Ce jeune homme était son compatriote. Né au château de Kerosar, à Ploujan, dans le diocèse de Tréguier (1569), il avait été prévenu, avant sa naissance, par la protection divine. Dame Perrine de Kermerhou, sa mère, fut poursuivie par une énorme couleuvre, jusque dans les salles du château où elle fut obligée de monter sur une table, pour lui échapper : mais le reptile s'était déjà entortillé à l'un des pieds du meuble, lorsque les domestiques accourus aux cris de leur maîtresse la délivrèrent de ses atteintes. L'enfant de bénédiction qu'elle portait dans son sein n'en vint pas moins heureusement au monde. Elle le forma de bonne heure à la piété. Il fit le signe de la croix, avant de savoir parler. Les premières paroles distinctes qu'il prononça furent les noms de Jésus et Marie. Il apprit toutes ses prières avec une facilité surprenante et, dès l'âge de cinq ans, il put aller à l'école de messire Hervé Miorssec, un saint prêtre qui instruisait publiquement les enfants, dans une chapelle de Saint-Nicolas aux environs de Morlaix. La candeur de son élève et sa dévotion précoce lui inspirèrent une vraie prédilection pour lui, et il disait souvent que cet enfant serait un saint. Celui-ci déclarait naïvement qu'il serait un jour Dominicain ; il portait un chapelet à sa ceinture, comme il l'avait vu aux religieux de cet Ordre, et il le récitait sans cesse, dans l'intervalle de ses leçons. Il eut plus tard comme professeur messire François Larchiver, le futur et saint évêque de Rennes : il termina, sous sa direction, son premier cours d'études à Paris.

La suite de sa vie fut aussi orageuse que le commencement avait été calme et serein. Pierre Quintin avait

vingt ans, lorsque la guerre civile éclata en Bretagne. Il se jeta dans la Ligue, avec un enthousiasme religieux comparable à celui des croisés. M. de Coatredéz, un des chefs ligueurs, lui confia la lieutenance d'une compagnie de gendarmes. Pierre se distingua dans cette charge non seulement par sa bravoure, mais par son humanité. Il savait empêcher ses soldats de commettre les rapines et les violences coupables qui rendaient la guerre ruineuse, pour le pays, et il ne leur eût pas permis de voler une brassée de foin.

Un jour d'hiver, pendant qu'il jouait aux cartes à Morlaix où il était en garnison, il entendit les cris d'un paysan qui se lamentait dans la rue. Notre généreux ligueur quitte aussitôt la table de jeu, pour savoir ce qu'il y a. Le paysan se plaint à lui que les soldats lui ont dérobé son avoir. Touché de compassion, le lieutenant remit au pauvre homme tout l'argent qu'il venait de gagner. La récompense suivit de près sa bonne action. En effet, le lendemain matin, à son réveil, il lui sembla entendre les mêmes paroles dont Dieu se servit autrefois, pour convertir le grand saint Augustin : *Prends et lis !* Le premier livre qui lui tomba sous la main fut précisément les *Confessions* de l'illustre docteur. Pierre Quintin n'avait pu garder l'innocence et la piété de ses premières années, au milieu du désordre moral et des excès de toute nature qui l'entouraient. Ses biographes font allusion seulement à son intempérance : peut-être trouva-t-il, dans sa lecture, d'autres réminiscences de ses fautes. Quoiqu'il en soit, l'histoire des égarements et de la conversion d'Augustin lui causa une vive impression. Il s'y attacha tellement qu'il en fit sa lecture habituelle. Ses fonctions militaires ne lui permettant pas de la méditer, à son gré, pendant le

jour, il y passa une partie des nuits. Le souvenir de sa première jeunesse, entièrement consacrée à Dieu, et le contraste de sa vie présente lui causaient de cuisants remords. Il résolut de se convertir et de quitter la carrière des armes. Il s'éloigna des compagnies bruyantes, où il passait son temps à jouer et à boire, et employa tous ses loisirs à visiter les églises de Morlaix et spécialement celle de Saint-Dominique, où d'ordinaire il entendait la messe. Il jeûna tout l'Avent de cette année et le Carême suivant, malgré les fatigues du métier militaire.

L'abjuration de Henry IV, la soumission de plusieurs chefs ligueurs au roi converti, la prise du château de Morlaix par le maréchal d'Aumont furent autant d'événements qui détachèrent notre jeune partisan de la Ligue. Il saisit la première occasion de céder sa charge à un autre et troqua, pour la plume d'étudiant, cette épée portée vaillamment, pendant huit ou neuf ans. A trente ans (1599), il revint s'asseoir sur les bancs du collège où il rencontra cet autre Breton, plus jeune que lui de dix ans, qui allait devenir son ami et son guide spirituel.

Assurément Pierre Quintin était déjà un converti, lorsqu'il connut Michel le Nobletz ; mais l'influence de ses avis et de ses exemples fut si grande sur lui qu'il l'appela toujours depuis son père et son maître. Sa charité grandit au contact de la sienne. Ce fut alors que, pour vaincre plus sûrement son penchant à l'intempérance, il prit la résolution héroïque de ne plus boire de vin, le reste de sa vie. On rapporte qu'un ange lui était apparu et lui avait intimé cette défense, au nom de Dieu, s'il voulait échapper à la damnation éternelle. Son directeur, consulté là-dessus, lui dit bonnement qu'il valait mieux aller au Paradis en buvant de l'eau que d'aller à

l'Enfer en buvant du vin (1). Il vendit ses meubles et ses livres, pour secourir les pauvres d'Agen qui se trouvaient dans une grande misère, à cause de la cherté des vivres. Non content de cela et, n'ayant plus d'argent à donner, il mit son patrimoine en vente et il en distribua le prix aux malheureux. Son hôte craignit d'être poursuivi, comme l'auteur de ces profusions dont il ne savait pas l'emploi. Il crut devoir en donner avis aux échevins et jurats de la ville. Pierre Quintin fut cité devant eux pour recevoir la réprimande d'usage, comme s'il eût prodigué son bien au jeu ou à quelque autre dissipation. Il se vit contraint de révéler le secret de sa charité et de faire connaître au monde qu'il y avait encore des chrétiens dignes des premiers temps de l'Église. A bout de ressources, il donna des leçons aux jeunes enfants, afin de pouvoir continuer lui-même ses études qu'il acheva d'ailleurs avec succès.

Malgré sa discrétion, une pareille vertu attirait sur lui les regards et lui imposa le premier rang dans les pieuses associations où il entra. Il fut presque toujours préfet de la Congrégation de Notre-Dame. Les confrères de Saint-Jérôme ou les pénitents bleus l'élurent supérieur et le maintinrent dans cette charge, tout le temps de son séjour à Agen. Cette confrérie était célèbre par son esprit de pénitence et ses rudes mortifications.

Pierre Quintin et Michel le Nobletz fondèrent ensemble une autre association bien méritoire et bien opportune. La prétendue Réforme avait gagné le pays d'Agen et y avait répandu à la fois l'erreur et l'ignorance. Nos deux saints amis voulurent généreusement combattre ce fleau qui perdait tant d'âmes. Les dimanches

et les jours de fête, ils allaient catéchiser les paysans des villages voisins et assister les plus pauvres d'entre eux. Ils réussirent à s'associer quelques-uns de leurs camarades pour cette bonne œuvre qui fut continuée, assez longtemps après leur départ. A l'instar de Michel le Nobletz, Pierre Quintin fut toujours un catéchiste intrépide, s'arrêtant dans les rues et sur les places publiques pour enseigner aux pauvres et aux enfants la parole du Christ, sans le moindre respect humain. Comme autrefois saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, les deux amis s'encourageaient mutuellement à faire le bien et à aimer Dieu de plus en plus. Ils étaient comme deux charbons ardents qui s'embrasent, par leur contact, sur l'autel des parfums ou dans l'encensoir du Lévitte.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, chap. v.

## CHAPITRE III

La vertu de Michel le Nobletz est en butte à la calomnie. — Résignation et récompense. — La Vierge elle-même console le jeune étudiant et lui apporte trois couronnes de gloire. — Adieux au monde. — Pèlerinage à Toulouse. — Études de théologie à Bordeaux. — Piété et charité de Michel. — La multiplication des écus. — Préparation au sacerdoce.

La vertu du jeune Michel croissait de jour en jour, comme la lumière du soleil levant qui grandit d'heure en heure, avant d'éclater tout à fait : mais comme ces vapeurs légères qui flottent sur l'horizon, à l'aube de la plus belle journée, il y avait autour d'elle des ombres et des imperfections inhérentes à la jeunesse. Michel les découvrait mieux que personne. Malgré son avancement spirituel, il s'examinait sévèrement : il cherchait en lui-même la partie faible et vulnérable. Il sentit un reste d'amour-propre, ce qu'on appelle le point d'honneur, et il supplia Dieu de lui envoyer les affronts et les opprobres qui lui seraient le plus pénibles, sans vouloir toutefois y donner lieu soi-même. Dieu le prit au mot et le soumit à une épreuve qu'il n'aurait jamais pu prévoir. Des circonstances fortuites excitèrent contre lui la malignité du public : on suspecta son isolement, ses rela-

tions, sa conduite privée. Il vit son innocence et son honneur en proie aux calomnies les plus outrageantes. On ne recula pas devant une accusation d'adultère. Ses voisins et ses camarades lui lançaient des brocards sanglants. Il fut blessé jusqu'au fond du cœur et ressentit d'abord un grand trouble : « *Calumnia conturbat sapientem* : la calomnie trouble même le sage », dit l'Ecclésiaste. Mais il accepta son épreuve avec une courageuse résignation.

Un soir, accablé de tristesse, Michel offrait doucement sa croix au divin Maître et confiait en même temps à la Vierge Marie son innocence et sa douleur. Agenouillé devant son oratoire, il priait et pleurait, non sans un sentiment de frayeur, car l'injuste réprobation dont il était l'objet pouvait avoir des suites terribles. La Sainte Vierge, touchée de son chagrin, lui apparut avec un visage souriant, comme une tendre mère accourt vers son enfant affligé, pour essuyer ses larmes : « Mon petit Michel, n'aie pas peur, lui dit-elle en breton ; mon Fils te défendra et moi je t'assisterai. *Michaelic, na wouelitet ma map oiualllo a me o sicouro* (1) ». Dans une autre vision qui suivit de très près la première et fut encore plus consolante, elle lui présenta trois couronnes radieuses : « Voilà trois couronnes, lui dit-elle, que j'ai demandées à mon Fils et que j'ai obtenues pour vous. La première est celle de la Virginité que vous garderez inviolablement jusqu'à la mort. Quand il s'agira de la gloire de Dieu et du salut des âmes, allez et conversez avec toutes sortes de personnes et confiez-vous dans la puissance de mon Fils qui saura vous la conserver. Je

(1) Manus. du P. Maunoir, livr. I, chap. vi. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 27. Le P. Verjus ne donne pas autant de détails ni le texte breton.

vous promets que vous n'aurez à supporter aucune attaque de l'ennemi contre elle. Cette seconde couronne est celle de Docteur et Maître de la vie spirituelle. Mon Fils vous fera la grâce d'enseigner à un grand nombre la doctrine qu'Il a prêchée lui-même sur la terre. La troisième couronne est celle de mépris du monde que vous professerez comme prêtre séculier. Ne vous inquiétez pas des propos semés contre votre innocence. Les plus méchants eux-mêmes changeront d'avis là-dessus, car on reconnaîtra bientôt leur fausseté par des marques certaines et infaillibles qui fermeront entièrement la bouche à la calomnie. »

C'est ainsi que Michel le Nobletz, courbé sous l'opprobre du monde, reçut des mains de la Reine du Ciel une triple et glorieuse couronne qui devait briller à jamais sur son front, véritable tiare que le monde essaiera vainement de lui enlever. Quel autre saint breton a eu un pareil sacre et une semblable auréole ?

Ce fut au commencement de l'année 1600 que le favori de la Sainte Vierge reçut ces magnifiques étrennes, et que cet ange devint roi et prophète, dans la cité de Dieu. Ce fut alors aussi qu'il lança au monde ces adieux méprisants et superbes, retrouvés parmi ses papiers (1) :

« Adieu, monde ; je te deteste de tout mon cœur et je te déclare une guerre immortelle, puisque tu l'as déclarée à mon Dieu et que tu es reconnu pour le chef de tous ses ennemis. Tu es plus barbare que les peuples les plus sauvages, puisque tu n'as ni Dieu, ni foi, ni

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 403. Nous ne citons qu'une faible partie du texte trop long pour être reproduit ici. Il ne fut point probablement écrit à cette époque tel qu'il existe : le style est trop formé pour un jeune homme, mais c'était bien alors déjà le fond de sa pensée.

roi, ni loi ; ou, si tu en reconnais, c'est le vain désir de l'honneur passager que tu prends pour ton Dieu ; ton argent est ton roi, l'égarement continuel de tes pensées te sert de loi. Tu as une fausse prospérité pour reine, l'esprit de mensonge pour père, la chair, cette cruelle marâtre, pour mère, les emportements des passions pour maîtres et les misères pour compagnes perpétuelles. Je te renonce, maudit de Dieu... Retire-toi loin de moi, traître et perfide ennemi du grand Dieu que j'adore et que je sers uniquement... Adieu encore une fois, monde d'autant plus misérable que tu ne connais pas la misère de ton aveuglement et que, comme tu es trompé, tu tâches de tromper et de séduire tous les autres : il y a plus de seize siècles que Jésus-Christ nous a découvert tes fourbes infâmes et il n'y a que les personnes tombées dans une extrême folie qui peuvent se fier à toi, après que ce grand maître de la Sagesse a fait voir à tous les hommes ton inconstance, ta malice et ton infidélité... »

» Je proteste à la face du ciel et en présence de Jésus-Christ, mon Sauveur et ton vainqueur, de sa sainte Mère toujours Vierge, de tous les anges et de tous les saints du paradis, que je veux désormais et pour toute ma vie rompre tes liens, vivre d'une manière tout à fait opposée à tes maximes, détester tes conseils et avoir tes exemples en horreur, de choisir ma demeure loin de tes partisans et de ne voir jamais tes amis que pour leur faire connaître ton injustice et ton aveuglement.

» Je me rends à vos pieds, Verbe Incarné qui durant votre vie et au temps de votre Passion, et surtout lorsque vous étiez étendu sur la croix, avez arboré l'étendard du mépris du monde. Je veux vivre et mourir par le secours de votre grâce, à l'ombre de cette en-

seigne. Ma résolution est d'aimer désormais et de désirer ardemment ce que le monde a en horreur, et de fuir et d'avoir en horreur ce qu'il recherche passionnément. Je prends votre pauvreté pour partage, vos opprobres et vos ignominies pour mon unique gloire, votre couronne d'épines et votre croix pour les délices de mon cœur, votre Crèche et le Calvaire pour ma demeure perpétuelle. Avec ces présents du Ciel que j'espère par votre Sang précieux, je vivrai très content et mourrai de bon cœur à vos pieds. Je vous prie donc, ô mon Roi très bienfaisant et très magnifique, que, comme il vous a plu de m'inspirer ces désirs, il vous plaise aussi de me donner la force et l'abondance de votre grâce, pour les accomplir jusqu'à la mort. »

Cette déclaration de guerre au monde et ce traité d'alliance, avec la Croix de Jésus-Christ, ne vous rappellent-ils pas les épousailles de saint François d'Assise avec la sainte Pauvreté? Michel n'avait que vingt-trois ans, quand il formait ces résolutions héroïques. Il allait achever son cours de philosophie et le moment était venu de choisir une carrière. Malgré les paroles de la Vierge, il éprouvait encore un doute sur sa vocation, mais la lumière de la grâce le dissipa bientôt et il se sentit appelé à l'état ecclésiastique. Seulement il ignorait s'il devait entrer dans le clergé séculier ou dans un ordre religieux. Ce dernier choix produisait même en lui de nouvelles hésitations. Serait-il jésuite, comme ses vénérés maîtres? Son affection pour eux et son admiration pour les vertus et la règle de saint Ignace, leur fondateur, l'eussent porté vers leur Congrégation; mais, après y avoir réfléchi, il pensa que leur vie un peu sédentaire et les fatigues de l'enseignement ne conviendraient pas à son tempérament. Il cherchait quel autre

institut pourrait combler ses désirs de perfection, lorsque « Dieu lui donna en un moment, comme dans un tableau, une vision de tout l'institut des Révérends Pères Capucins, jusqu'aux moindres pénitences de ce saint Ordre » (1). Mais cette révélation ne suffit pas à le décider.

En attendant que Dieu lui fit connaître plus clairement sa volonté, il résolut de se préparer aux saints Ordres le plus soigneusement possible et d'étudier la théologie. Il y avait à Bordeaux des Pères Jésuites qui l'enseignaient avec éclat. Michel le Nobletz ne pouvait manquer cette occasion de retrouver ses maîtres d'Agen. Avant de commencer ce nouveau cours, il voulut faire un pèlerinage à Toulouse, pour attirer sur lui les bénédictions du Ciel. Les cryptes de Saint-Sernin étaient célestes, en ce temps-là, par la quantité des reliques et la richesse des châsses qu'elles renfermaient : les fidèles vénéraient aussi, dans l'église des Dominicains, le tombeau du Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin (2). Nul doute que ce dernier reliquaire n'attirât spécialement la dévotion de notre saint étudiant. Il ressentit dans son pèlerinage des douceurs spirituelles qu'il ne savait comment exprimer : « Je ne crois pas, disait-il, que toutes les joies du monde réunies en puissent égaler la moindre partie. » Il avait des communications surnaturelles avec le Ciel. Il raconte, dans son journal, que naviguant de Toulouse à Bordeaux sur le fleuve de la Garonne, un ange le visita plusieurs fois, lui donna des conseils sur sa direction intérieure et l'affermir dans la résolution qu'il avait prise de faire une étude solide et

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. vi.

(2) *Encyclopédie théologique* de M. l'abbé Migne, t. 44, p. 954.

prolongée de la théologie. C'était peut-être son ange gardien.

Michel savait répondre aux grâces divines et recherchait à la fois « la science et la sagesse », comme il le conseillait lui-même à ses condisciples et disciples d'Agen, dans une épître qu'il leur adressait, peu de temps après son départ. Il les engageait en effet d'ordonner tellement leur vie que toutes les deux fussent cultivées ensemble.

« La science seule sans la sagesse d'en haut n'est suffisante, leur écrivait-il... Il y a grand abus dans la république chrétienne, faute de ces deux choses, et encore que plusieurs fassent les suffisants, ils ne le sont point, parce que, l'une de ces deux qualités leur manquant, ils ne sauraient avoir cette suffisance... J'ai pitié de plusieurs étudiants qui sont privés de la place et commodité pour avoir sagesse et vertus propres à leur vocation, et de plusieurs personnes pieuses et aimant Dieu qui sont privées de la science et des moyens de l'acquérir.

» Choisisant une manière de vie, prenez garde à ce que dessus. Êtes-vous si heureux que d'avoir la science, ne vous mêlez pas du gouvernement des âmes ni de la république, que vous n'ayez acquis la sagesse par le moyen du mépris du monde. Plusieurs donnent de l'empêchement à la sagesse et à la vertu par trop grandes études à la science; d'autres se disposent mal à la sagesse et vertu par le mépris de la science. Ah! que la grande science sans la sagesse et piété a causé de mal dans l'âme d'un homme savant et suffisant!... C'est faute de cette sagesse divine que tant de doctes ecclésiastiques ne savent catéchiser ni gouverner les âmes au bien, ni se comporter eux-mêmes parmi le monde...

Partant, mes très chers frères en Jésus-Christ pour l'amour duquel je vous écris, prenez garde... Exercez-vous plusieurs années devant que vous vous déterminiez à professer l'état ecclésiastique... Croyez que vivre selon les principes du mépris du monde, c'est mener une vie fort agréable à Dieu... Ne pensez pas que la plus grande austérité consiste en habits durs et pesants, en profonde solitude, pauvre nourriture, jeûnes, disciplines et continuelle nudité. Non, non, la plus austère règle est de contrecarrer l'esprit du monde et vivre selon les maximes qui lui sont opposées... fuyant ses conversations inutiles et sa hantise fréquente, hors les occasions de charité et de justice... concédant au monde quelque chose avec discrétion et lui refusant d'autre avec raison, sans crainte, sans honte, sans négligence... avoir basse opinion de soi-même, s'estimer le dernier, détester la gloire et le vain honneur et se réjouir dans le plus bas lieu, dans le mépris et l'ignominie, rompre sa propre volonté, surmonter ses passions et inclinations. C'est la règle du souverain Maître de la sagesse incarnée. Apprenez à la garder et commencez de vous disposer, par cette manière de vie à la vocation où Dieu vous veut appeler (1). »

Michel mettait ses excellentes leçons en pratique. Impossible de rencontrer un écolier plus sage et plus savant. Il étudiait avec une ardeur infatigable la *Somme*

(1) *Lettre de Michel le Nobletz à ses condisciples et disciples en la vie spirituelle. Manusc. cit.*

Le texte du P. Verjus et celui du P. Maunoir ne sont pas les mêmes, comme il arrive souvent. Le biographe a retouché et développé. Nous choisissons pour nos citations le texte du P. Maunoir, plus original et plus authentique, en y ajoutant à peine quelques mots çà et là, afin d'éviter des incorrections trop choquantes.

de saint Thomas, les décrets des Conciles, les Saintes Écritures; il apprit par cœur la Bible en grec; et non seulement il savait ses textes, mais il se pénétrait profondément de leur esprit. Il étudia ainsi pendant quatre ans (1602-1606) la scolastique, sous trois professeurs éminents : le P. Étienne Charlet, plus tard provincial et visiteur de la province de France; le P. Jourdain, et le P. Gourdon, le futur confesseur de Louis XIII, — et il devint lui-même un très docte théologien. Il s'adonnait en même temps à la prière et à la méditation comme un vrai religieux. Il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu, même en écrivant les leçons de ses professeurs, même en traversant les rues ou les places publiques les plus fréquentées. Ni les abstractions de la science, ni le mouvement d'une grande ville comme Bordeaux, n'étaient capables de le distraire de sa contemplation perpétuelle. Il voyait et il sentait Dieu, dans son intérieur, mieux que par les yeux et les sens du corps, et sa bonté et sa beauté le ravissaient.

Le Saint-Esprit lui versait mystiquement l'affluence des vérités célestes qui nourrissaient, rassasiaient et embaumaient son âme, avec de telles délices qu'il se croyait en paradis. — « Mon Dieu, qui suis-je? s'écriait-il, pour vous souvenir de moi et me visiter ainsi. — *Quid est homo quod memor es ejus aut filius hominis, quoniam visitas eum.* » Il se trouvait « perdu et transformé en Dieu, comme une goutte d'eau dans un tonneau de vin ». La lumière du Soleil de Justice l'éclairait pleinement et lui faisait tout voir, sous un nouveau jour, les choses divines et les choses humaines, la terre et le ciel, le néant du monde et la gloire de l'éternité. Il était « transporté et enivré du Saint-Esprit, *inebriatus a Spiritu sancto* », ce sont les expressions de son manuscrit,

et la chaleur du feu divin était si forte que son corps en était embrasé : il lui arriva même un jour de se jeter dans l'eau, pour apaiser ces ardeurs mystérieuses. Il avait avec Dieu des colloques familiers et intimes où il lui exposait ses désirs, ses défauts, ses besoins et ses peines. Il lui offrait toutes ses actions grandes et petites, et sa prière était bien un élan continu de son âme vers Lui. — « La dévotion et la ferveur de quelques-uns, écrit le saint religieux qui rapporte ces choses merveilleuses, ressemblent à de certaines fleurs qui s'épanouissent le matin et se ferment le même jour. On en trouve plusieurs qui ont de bons désirs, de grands élans de dévotion, mais dans une demi-journée, tout cela passe. Notre écolier de la Sapience céleste n'en usa pas de même et il fit son possible pour correspondre, par une fidélité constante et infatigable, à ces grâces extraordinaires (1). » — Non seulement il accomplissait ponctuellement ses devoirs d'écolier, mais l'amour de Dieu le portait à des actes d'austérité que le cloître lui-même, hélas! ne voyait plus à cette époque. Il prenait tous les jours une longue et cruelle discipline; il ne mangeait que pour se soutenir, il couchait sur une paille. Ses jeunes compatriotes l'invitaient inutilement à leurs banquets, les jours de fête, ou à leurs parties de promenade. Mais qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il refusait leur politesse d'un air froid ou contraint. Michel était franc et bon camarade; il contribuait gaiement aux frais mais se privait de l'amusement. Ses convives à lui étaient toujours les pauvres écoliers et ses promenades avaient toujours un but de charité ou de piété. Il visitait les hôpitaux; il pénétrait chez les pauvres hon-

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. 1<sup>er</sup>, ch. vii.

teux; sa charité ne savait rebuter personne et ne consultait jamais les règles de la prudence humaine la plus élémentaire, mais le bon Dieu y pourvoyait miraculeusement.

Un jour, quelqu'un dans le besoin le prie de lui prêter huit écus. Michel n'avait guère que cette somme, mais la remet sans hésiter à l'emprunteur. Un peu plus tard, il eut certain paiement à faire et il était fort embarrassé, quand il trouva ses huit écus dans un coffre fermé dont il avait toujours la clef. Son débiteur vint le payer au terme échu, mais il refusa son argent, disant qu'il était remboursé.

Un autre jour, il visitait un autre prisonnier pour dettes; c'était un honnête bourgeois, bien affligé de se voir ainsi déshonoré. Michel lui demanda le montant de sa créance. Il repartit qu'il devait cent écus. Notre charitable écolier venait de recevoir sa pension annuelle, qui atteignait justement ce chiffre. Il court aussitôt la chercher, sans réfléchir aux suites d'une pareille témérité. Le pauvre prisonnier ne savait comment exprimer sa reconnaissance « en se voyant délivré par un jeune homme qu'il n'avait jamais vu, ni obligé, ni même prié de l'assister (1). » Mais sa surprise augmenta encore, lorsque ce généreux inconnu refusa de lui donner son nom et son adresse, et se sauva, comme un voleur, par un carrefour, pour échapper à ses remerciements. « Il n'en est besoin, disait-il, n'en dites mot à personne et prenez garde que la gauche ne sache ce qu'a fait la droite (2). » Une fois rentré au logis, notre étudiant dut se demander pourtant de quoi il allait vivre. Il avait bien laissé quelques deniers dans son coffre, mais qu'était-ce

(1) Manusc. cit., liv. I<sup>er</sup>, ch. viii.

(2) Id. id.

que cela, pour une année entière? L'ayant ouvert, afin de payer des denrées qui lui étaient indispensables, il fut tout stupéfait d'y retrouver ses cent écus « en même monnaie qu'il les avait baillés (1) ». Trente ans plus tard, il révélait cette libéralité de Dieu à une personne qui se défait mal à propos de sa généreuse Providence.

Après avoir assisté les pauvres avec ce parfait détachement, Michel faisait des stations pieuses dans les églises, méditant tour à tour les mystères de la Passion. En compagnie de Pierre Quintin, son cher et saint ami qui l'avait suivi à Bordeaux, il s'en allait aussi catéchiser les paysans, comme nous l'avons vu faire aux environs d'Agen. Il forma également, parmi ses camarades, une congrégation de catéchistes qui, après s'être instruits à fond des difficultés religieuses controversées alors, se rendaient deux à deux, comme les disciples du Sauveur, dans toutes les paroisses environnantes, pour y enseigner la vraie foi que l'ignorance et l'hérésie compromettaient.

Voilà comment se passait la vie de Michel le Nobletz à Bordeaux. N'avait-il pas déjà le zèle de la Maison de Dieu, la science de Dieu, l'amour de Dieu et sa préparation au sacerdoce n'est-elle pas achevée? Mais l'angélique jeune homme n'en jugeait pas ainsi. Il pensait à un saint Benoît, ce patriarche des moines, qui n'avait pas voulu recevoir la prêtrise, malgré ses vertus magnanimes; il pensait à un saint François qui, une fois diacre, n'osa point s'avancer au delà, malgré sa piété séraphique. Lui aussi reculait humblement devant le ministère de l'autel dont les anges eux-mêmes ne sont pas dignes.

(1) Manusc. du P. Maunoir, op. cit.

## CHAPITRE IV

Michel le Nobletz fait une retraite de six mois pour se préparer aux saints Ordres. — Retour à Kerodern. — Dispute de théologie à Saint-Pol-de-Léon. — Michel refuse un gros bénéfice et encourt la colère de son père. — Le docteur en théologie devient gardeur de bêtes. — Michel, chassé de la maison natale, se réfugie chez sa nourrice. — Voyage à Paris : le P. Cotton, jésuite, le détermine à recevoir les Ordres. — Première messe de Michel le Nobletz, à Plouguerneau.

Après avoir terminé ses études de théologie avec un tel succès qu'au témoignage de ses professeurs, il devait être le docteur le plus savant de la Bretagne, Michel le Nobletz voulut imiter saint Ignace, qui s'était disposé aux saints Ordres, pendant une année entière, par la pénitence et l'oraison. Il fit d'abord un pèlerinage à une église de Notre-Dame que ses biographes ne désignent pas autrement, peut-être Notre-Dame de Verdélais, le plus célèbre oratoire de la Vierge, au pays bordelais (1). Ensuite, il consacra ses jours et même la moitié de ses nuits à la prière et à la méditation. Il jeûna pen-

(1) « Chaque jour de fête de la Vierge, Verdélais est un lieu de réunion où il se rend un concours extraordinaire de peuple tant des environs que de la ville de Bordeaux. » *Encyclopédie de Migne*, t. XLIV, p. 1051.

dant six mois et se priva de linge, comme les moines les plus austères. Le principal objet de ses réflexions était le ministère sacré qu'il se sentait porté à embrasser. Il considérait le danger d'y entrer sans vocation et les nombreux écueils qu'il présente à ceux qui sont appelés, mais qui ne répondent pas entièrement aux obligations de ce saint état. Il composa une méditation qui lui servait de *carte marine*, suivant sa comparaison, où il avait dépeint dix rochers ou écueils contre lesquels il voyait échouer une grande multitude de prêtres, à la sortie de leurs études, et aux premières années de leur ministère (1). Avec le même esprit méthodique, il découvrait quinze difficultés qui s'opposent à l'exact service de Dieu, dans le clergé séculier; et il cherchait sa voie à travers tant d'obstacles, qui surgissaient devant son âme si désireuse de la perfection.

Pour bien comprendre son appréhension, il faut se représenter les mœurs du clergé de son temps, particulièrement en Bretagne. Une quantité de jeunes gens et, parmi eux, des cadets de famille, s'engageaient alors dans les Ordres, sans véritable vocation, pour se créer une position ou aider même leurs parents à vivre. C'était une profession comme une autre, et ils tâchaient d'en tirer le meilleur parti. Ils couraient après les bénéfices, en cumulaient plusieurs, se procuraient ainsi un revenu, vivaient tranquillement de leurs rentes, plutôt comme des seigneurs que des ecclésiastiques, et ne résidaient même pas dans la paroisse dont ils pouvaient être chargés, s'en remettant de leurs fonctions à de malheureux suppléants maigrement rétribués (2).

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. ix.

(2) Manusc. cit., liv. I, ch. x. Afin de ne pas scandaliser

Assurément le clergé breton comprenait d'autres types que ceux-là : nous avons rencontré déjà ou nous rencontrerons plus tard, parmi ses membres, des maîtres d'école dévoués, de pieux et charitables recteurs, des théologiens distingués, mais les meilleurs manquaient de cet esprit d'apostolat qui leur eût été nécessaire pour l'instruction religieuse et la conversion des peuples. Michel le Nobletz aurait cru manquer à la sublime mission du prêtre, en se contentant de les imiter ; mais il craignait encore plus d'être entraîné par l'exemple pernicieux de ces ecclésiastiques mondains qui semblaient ne penser qu'à parvenir aux honneurs et à la fortune, ou d'être gâté au contact de ces prêtres égoïstes, qui agissaient principalement par routine ou par intérêt, sans aucun zèle sacerdotal.

Michel craignait aussi la fréquentation et les habitudes du monde. — « Il est impossible, en menant une vie apostolique, qu'on ne vive parmi le monde, écrivait-il. Vivre parmi le monde, sans contracter l'air du monde, est une chose aussi difficile que de rester longtemps dans une chambre, pleine de fumée, sans avoir mal aux yeux, ou de mêler l'eau de fontaine avec l'eau de la mer, sans qu'elle devienne salée (1). » Et il envisageait successivement toutes les circonstances inévitables qui se rencontrent, dans la société, et les périls qu'elles peuvent occasionner pour l'âme du prêtre : les civilités de commande qui dégénèrent en compliments et en flatteries,

les faibles, nous empruntons seulement quelques traits à la peinture morale du missionnaire. Voir l'*Histoire du vénérable serviteur de Dieu JULIEN MAUNOIR*, par le P. Séjourné, si fortement et savamment documentée. T. I, ch. vi. Les œuvres inédites de Dom Michel le Nobletz lui-même confirment là-dessus les mémoires et publications de l'époque.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xi.

es conversations frivoles ou même scandaleuses, les invitations et réceptions de politesse, les visites fréquentes, les repas prolongés et sensuels et la dissipation qui résulte de ces allées et venues continuelles. Il ne savait comment concilier la profession de prêtre séculier avec l'esprit de détachement et de mépris du monde qu'il voulait avant tout. Il demandait à Dieu de l'éclairer, de le conduire et de lui assigner précisément sa place et son emploi dans l'Eglise. Mais il n'éprouvait d'ailleurs aucune agitation stérile : il attendait en paix l'ordre divin.

Voilà les dispositions du jeune clerc, pendant sa retraite, et sa pensée maîtresse, quand il revint chez ses parents, au printemps de l'année 1606. Ceux-ci furent charmés de sa vertu et de son savoir. Ils le considéraient comme la future illustration de leur famille. Assurément il avait devant lui un bel avenir et il pouvait prétendre aux plus hautes dignités ecclésiastiques, à condition de ne pas s'attarder désormais, sous aucun prétexte, car il avait déjà vingt-neuf ans. Qu'attendait-il pour entrer dans les Ordres ? N'était-il pas assez préparé ? Ne savait-il à quoi s'en tenir après de si longues réflexions ? Il était temps pour lui de faire honneur à sa famille et de se rendre utile à son pays. — Michel répondait que le ministère du prêtre est une charge bien lourde devant Dieu et qu'il ne suffit point d'avoir l'âge canonique ni de savoir sa théologie, mais que la vertu est encore plus nécessaire ; qu'on ne saurait être trop prudent avant de s'y engager, et qu'on ne doit pas craindre une trop longue préparation. Les saints Pères n'ont-ils pas considéré, avec une sainte frayeur, cette dignité si haute du royaume de Jésus-Christ et le compte qu'il en faudra rendre ? Quelle serait donc sa témérité, s'il s'approchait

des autels, avant d'avoir complètement éprouvé sa vocation? C'est pourquoi il pria son père de lui laisser encore quelque délai, afin d'y réfléchir mûrement.

Sur ces entrefaites, Mgr de Neuville, évêque de Léon, que sa piété et son zèle contre l'hérésie avaient rendu célèbre, organisa une dispute de théologie. Ce prélat connaissait M. de Kerodern et l'estimait beaucoup pour avoir si parfaitement élevé et instruit ses enfants. Il l'appelait, avec un sourire, le père de la Sapience, faisant allusion à ses deux fils, Michel et Jean, « parce que l'un d'eux était un excellent théologien, l'autre docteur aux lois (1) » émérite. Il voulut donc entendre Michel le Nobletz, auquel ses camarades avaient fait une réputation. Il fut ravi de son éloquence et de sa profonde dialectique, mais ses allures modestes et son humilité l'édifièrent encore davantage. Il promit publiquement de lui donner les premiers bénéfices qui viendraient à vaquer, dans son diocèse. Michel ne fut point séduit par ces marques flatteuses d'intérêt, ni par la renommée acquise; il se déroba aux faveurs comme d'autres les recherchent et quitta Saint-Pol, au plus vite, pour retourner au fond des champs. Mais son père ne pensait qu'à mettre en vue un fils qui lui faisait tant d'honneur. Il commanda pour lui une soutane d'étoffe précieuse bordée de satin, comme en portaient les ecclésiastiques de son rang. Michel jugea ce faste incompatible avec son mépris du monde et il donna sa belle soutane à un pauvre prêtre du pays, « pour l'amour de celui qu'il recevait et tenait entre les mains au Saint-Sacrifice de la Messe » (2). M. de Kerodern en fut très mécontent et, ayant rencontré ce dernier, il le dépouilla

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xii.

(2) Id., id.

du cadeau et le reporta au donateur; mais Michel le Nobletz ne voulut point le reprendre. Après avoir écouté, sans faiblir, la réprimande de son père, il lui exposa franchement et respectueusement la faute qu'il avait commise lui-même contre la charité. Il lui apprit qu'on était excommunié, pour avoir maltraité un ecclésiastique. Touché de son humble remontrance, M. de Kerodern rendit l'habit au pauvre prêtre, en demandant pardon de sa vivacité.

Toutefois la conduite de son fils lui paraissait fort singulière et le contrariait beaucoup. Il ne renonçait pas pour autant à son avancement dans le monde. Ayant appris, quelque temps après, la vacance d'un gros bénéfice, il s'empressa de rappeler à Michel la bonne promesse de l'évêque et l'engagea très fortement à profiter de l'occasion: c'était pour lui le seul moyen de vivre noblement. Il ne devait pas oublier qu'il n'était qu'un pauvre cadet et que son héritage serait mince. En effet, dans toute famille noble, suivant la coutume de Bretagne, l'aîné avait en succession les deux tiers du bien patrimonial et les cadets, si nombreux qu'ils fussent, partageaient l'autre tiers. Assurément Michel le Nobletz ne pouvait compter sur une grosse part: mais les considérations de fortune ne le touchaient nullement. Il fit observer à son père que le bénéfice en question entraînait charge d'âmes et qu'il n'osait pas assumer une pareille responsabilité. D'un autre côté les dignités ecclésiastiques l'épouvantaient, comme étant trop souvent la ruine de l'humilité et de la simplicité chrétiennes. Il ne se croyait pas appelé à ce genre de vie. M. de Kerodern, sourdement irrité, insista. Il lui remontra qu'il avait fait de grands sacrifices, en vue de son avenir, qu'il avait dépensé plus de deux mille écus pour ses

études, que ce ne pouvait être en pure perte, qu'il s'attendait absolument à sa juste reconnaissance. Michel ne pouvait refuser de lui donner satisfaction sur un point qui intéressait, après tout, son bien et son honneur (1).

Mais notre jeune clerc espérait, au fond de son cœur, que le bon Dieu l'enverrait un jour en mission dans la Basse-Bretagne désolée par l'ignorance des choses du salut; rien ne pouvait présentement le détourner de cet idéal; il craignait avant tout de manquer à sa vocation; les calculs de son père révoltaient son cœur généreux: la franchise du Breton éclata: « J'aimerais mieux garder les bêtes, s'écria-t-il, que d'être recteur ou abbé! » — Le tonnerre tombant à ses pieds n'aurait pas surpris davantage le notaire royal. — « Eh bien! monsieur, répliqua-t-il avec une ironie furieuse, en le prenant au mot, puisque c'est votre vocation de garder le bétail, je vous charge de ce bel emploi. » Et pendant quelques jours on vit le fils de la maison conduire les vaches au pâturage. Michel accepta tranquillement, avec l'humilité d'un saint, cette fonction de valet, mais il tint bon dans sa résistance aux désirs paternels qui lui semblaient contraires à la volonté de Dieu. Aussi son père, à court d'expédients, lui déclara qu'il était un ingrat, un fils rebelle et dénaturé et le chassa de la maison (2). Sa mère elle-même n'intervint pas, hélas! pour adoucir ce rigoureux traitement.

Michel quitta le vieux manoir, sans détourner la tête et de bon cœur, non qu'il fût insensible à cet exil cruel de la maison natale, mais parce qu'il était encore plus sensible aux impulsions de la grâce qui le détachait de

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xii.

(2) Manusc. du P. Maunoir, ch. xii. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 65.

toutes choses. Il s'en allait tout seul, à travers bois et champs, se réjouissant du délaissement qu'un autre n'aurait pu supporter. Il se retira chez cette pieuse nourrice qui l'avait tant de fois offert à Dieu, quand il était enfant: elle avait juste de quoi vivre, mais elle fut très heureuse de partager son pain avec lui. Logé dans une chaumière, nourri comme un pauvre paysan, méprisé de ses proches et raillé par les villageois qui le regardaient comme un fou, notre docteur en théologie était heureux d'imiter ainsi la vie cachée du Sauveur des hommes, avant ses prédications. Il passait son temps à lire ou méditer l'Écriture sainte, catéchiser les vagabonds et les enfants, quêter de porte en porte pour les pauvres de la paroisse. On le remarquait, tous les dimanches, mêlé aux rangs du peuple, dans l'église de Plouguerneau. Personne ne comprenait une pareille conduite. Sa famille en était profondément humiliée et attristée. Ceux qui ne savaient pas comment il employait son temps s'imaginaient qu'il le perdait, dans des songeries inutiles. N'était-ce pas enfouir les talents que le bon Dieu lui avait donnés? Il frustrait le public des instructions qu'il lui devait. C'était une grande pitié de voir un clerc aussi savant agir de cette sorte. Les plus modérés l'excusaient, en disant que l'excès des études lui avait renversé la cervelle et l'avait privé de jugement.

Michel vécut six mois dans cet anéantissement, se rassasiant de privations, de misère, d'opprobre et de confusion dont il était déjà insatiable pour l'amour de Notre-Seigneur; mais il ne perdait pas de vue l'avenir que Dieu lui réservait. Il ne voulait point s'en remettre à son propre jugement là-dessus, mais à celui d'un directeur expérimenté. Il avait coutume de dire que pour

traverser sans périr les écueils et tempêtes du monde, il fallait suivre le gouvernail et la direction d'un sage pilote, et il citait souvent à ce propos, un proverbe breton de son pays :

*Nep na sent ous arstur  
Ous ar garrec a rai sur :*

Celui qui n'obéit au nocher  
Sera contraint d'obéir au rocher (1).

Mais où trouver cet habile nocher, ce directeur vraiment expert auquel il désirait confier le gouvernail de son âme ?

Paris était dès lors le centre du bien et du mal, un foyer de vertu ou un lieu de perdition, suivant la volonté de chacun, le rendez-vous des libertins mais aussi le cénacle des saints qui voulaient ranimer la religion catholique en France par leurs lumières et leurs bonnes œuvres. Michel fut inspiré d'y chercher son guide spirituel. L'École de la Sorbonne avait toujours une grande réputation : c'était une occasion de compléter ses études théologiques qu'il ne croyait jamais assez fortes. Il obtint aisément de son père les ressources indispensables pour faire le voyage, car celui-ci était trop heureux de le voir sortir de son trou. M. de Kerodern espérait que le séjour de la capitale l'influencerait avantageusement et qu'il se déciderait enfin à embrasser le sacerdoce, selon ses vues intéressées.

Michel suivit d'abord les cours de la Sorbonne, avec les autres étudiants ; mais comme ils ne lui apprenaient rien qu'il ne sût déjà, il s'appliqua plus spécialement à l'étude de l'hébreu, afin de pouvoir lire les Saintes

(1) Manusc. du P. Maunoir, *cit. suprà*. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 66.

Écritures dans leur texte original. Il n'avait point tardé d'ailleurs à découvrir le directeur de son choix. Ce fut le P. Cotton, jésuite, controversiste distingué, qui avait ramené à Dieu un grand nombre de protestants, confesseur et prédicateur ordinaire du roi Henri IV, aussi célèbre par ses vertus que par son éloquence. Il versa des larmes de joie, en découvrant les trésors de grâce qui remplissaient l'âme de Michel le Nobletz, il encouragea son dessein de vivre uniquement pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, en dehors de toute dignité ecclésiastique, et il finit par le déterminer à recevoir les Ordres.

Notre saint et docte Breton avait trente ans quand il consentit à franchir les degrés de l'autel : encore ne l'osait-il que par esprit d'obéissance. Il voulut célébrer sa première messe à Plouguerneau, afin de satisfaire les légitimes désirs de sa famille.

C'était la coutume en Bretagne de réunir, à cette occasion, ses parents, ses amis, ses voisins, au nombre de quatre ou cinq cents, comme pour une noce. On apportait des présents au nouveau prêtre, puis on dansait et on banquetait en son honneur, pendant trois jours (1). La fête religieuse dégénérait en une fête profane, pleine d'abus et de désordres. Michel le Nobletz regardait justement ces réjouissances mondaines, comme un véritable scandale. Il ne voulut donc pas qu'elles vinssent troubler son recueillement ni éclabousser sa pureté. La première messe de Michel le Nobletz fut une première protestation contre le monde et une première réforme cléricale. Plus semblable à un ange qu'à un homme, sous ses blancs vêtements moins immaculés que son

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IV, chap. III., p. 69.

âme, il éleva vers le ciel des mains sans tache et sans faiblesse et il offrit le Saint Sacrifice sur un autel purifié. La fête de sa première messe fut donc intime, au sein de sa famille, à Kerodern. Tout pénétré du grand acte accompli, le nouveau prêtre goûta tranquillement son bonheur. Dans la paix de cette réunion, Michel était comme en extase sur les hauteurs sereines et lumineuses du Thabor, d'où il allait bientôt descendre dans la plaine, pour combattre et vaincre le monde.

## CHAPITRE V

Vocation de Michel le Nobletz. — Sa retraite et son ermitage à Tréménach. — Le missionnaire commence ses courses apostoliques à Plouguerneau et aux environs. — On le prend pour un fou. — Désolation dans sa famille. — Son père le chasse de la maison natale.

La vocation de Michel le Nobletz était décidée dans son âme, quand il reçut l'onction sacerdotale : il devait être missionnaire. Mais avant d'annoncer au peuple la venue du Messie, saint Jean-Baptiste avait vécu longtemps dans le désert et dans la pénitence. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, « le Maître et miroir des hommes apostoliques », avait cru devoir se préparer par la solitude et le jeûne à prêcher le royaume de Dieu. Ses apôtres et ses disciples s'étaient profondément recueillis dans le silence de la retraite, à la veille de leur mission. Michel voulut les imiter et suivre aussi l'exemple et la recommandation de saint Ignace qui prescrit une année de solitude aux novices de sa compagnie. C'est pourquoi il se retira sur la plage de Tréménach, aux environs de Plouguerneau, dans une petite cellule couverte en paille qu'il fit bâtir exprès pour lui. Le site sévère convient à l'ermitage. Les dunes de sable

s'allongent mornes et grises, jusqu'à la mer, où elles sont coupées çà et là par quelques massifs de rochers. L'un des plus élevés s'appelle la *Chaire de Dom Michel*, en souvenir du saint missionnaire : une source s'ouvre à ses pieds, qui est couverte par la marée haute. On rapporte que Michel le Nobletz avait l'habitude d'y boire.

Il passa près d'un an dans ce lieu retiré, menant une vie aussi mortifiée que celle des anciens solitaires de la Thébaïde. Il couchait sur la terre nue, avec une pierre comme oreiller ; il portait un rude cilice qui lui descendait aux genoux et n'avait d'autre linge que le col attaché à sa soutane ; il ne changeait pas de vêtement et il était couvert de vermine ; il se flagellait jusqu'au sang ; il ne mangeait qu'une fois par jour de la bouillie de farine d'orge à l'eau, sans sel ni beurre, qu'une personne du voisinage lui présentait dans une écuelle, par une étroite lucarne, et il ne buvait qu'une faible ration d'eau. Ce régime lui affaiblit et lui rétrécit tellement l'estomac qu'il eut depuis beaucoup de peine à prendre et supporter la nourriture indispensable, au milieu des fatigues de l'apostolat. Il se plaignait souvent de ses repas, à cause des souffrances qu'ils lui causaient. — « *Cum comedo, suspiro*. (Job, ch. III-V). — Je ne mange qu'en soupirant, » disait-il avec le saint homme Job. Il se fût repenti alors d'avoir traité son corps avec trop de rigueur et de l'avoir usé, avant l'âge, au détriment de ses missions, s'il n'avait pas été consolé par la pensée des grands biens spirituels que sa retraite lui avait valus. C'est ce qu'il exprimait plus tard, dans un de ses naïfs cantiques :

Ma hiechet am eus offenset  
O trouc entent mépris ar berd ;  
An drazé n'em euz quet queuziet,

Rac ma Jésus am eus cavet. (1)

J'ai offensé ma santé

Manque d'entendre en quoi consiste le mépris du monde.

Mais je n'en ai aucun regret,

Parce qu'à la fin j'ai rencontré Jésus et son saint amour.

Il ne sortait jamais de sa cellule que pour célébrer la sainte messe, dans l'église de Tréménach, qui se dressait alors à une petite distance, mais qui a disparu devant l'envahissement des sables accumulés par la poussée des vagues. Pendant cette même retraite, il garda un silence continu, en dehors de la confession ; et comme, d'autre part, il ne lisait que du latin ou du français, il en oublia le breton qu'il lui fallut rapprendre plus tard. Mais ce silence lui apprit à gouverner sa langue, au point de ne jamais pécher par elle, et lui mérita le don de la parole, au point de pouvoir discourir des choses divines sans aucune difficulté, avec une éloquence intarissable, pendant des heures entières.

Il priait, méditait ou étudiait toute la journée. Il repassait par cœur et résumait tous les traités de théologies dogmatique et morale qui lui étaient tombés sous la main ; il s'appliquait spécialement à bien connaître les cas de conscience. Ce fut alors que, sous l'inspiration de la grâce, il composa ces paraboles, ces peintures et ces énigmes spirituelles qui devaient tant lui servir à enseigner et à convertir le peuple. Ce fut alors qu'il reçut de Dieu ce sage discernement des matières différentes qu'un prédicateur doit traiter, suivant la diversité des personnes. Dieu lui révéla en même temps qu'il serait comme le précurseur des Pères Jésuites et que ceux-ci s'établiraient de son vivant, en Basse-Bretagne, pour y

(1) Manuscrit du P. Maunoir, liv. I, chap. xvi.

continuer son œuvre. Ainsi les prophètes de l'ancienne Loi, réfugiés dans des cavernes ou parmi des ruines désertes, recevaient surnaturellement la direction et les ordres de Dieu. Et vraiment Michel le Nobletz était un prophète de la Loi nouvelle qui communiquait aussi lui avec le Ciel, du fond de sa cellule où les bruits de la terre et la rumeur des flots venaient mourir, sans déranger sa contemplation.

Michel conclut sa retraite par la ferme résolution d'adopter cinq pratiques spirituelles qu'il appelait ses armes offensives et défensives : une oraison et une présence de Dieu continuelles, une pénitence sans relâche, l'étude des sciences nécessaires pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, enfin une liberté d'esprit, en vertu de laquelle étant détaché de tout, il fût toujours prêt à recevoir les impressions du Saint-Esprit et à leur obéir avec promptitude, ardeur et allégresse, — comme les anges eux-mêmes répondent à Dieu : « Me voilà ! » quand Il les appelle.

L'année que Michel le Nobletz s'était proposé de passer, dans son ermitage, n'était pas encore achevée que la persécution la plus inattendue vint le soumettre à une dernière épreuve. Une personne dévote et curieuse, étonnée de sa conduite extraordinaire et, ne concevant pas qu'un homme pût s'être condamné à une pareille réclusion sans quelque attrait secret et coupable, entreprit de pénétrer le mystère de sa solitude. Soit que ses démarches directes ou indirectes eussent rendu la situation délicate, soit que ses bavardages et ses jugements téméraires eussent causé du scandale, Michel le Nobletz se vit contraint d'abandonner son cher ermitage. Dieu ne tarda point d'ailleurs à faire éclater son innocence aux yeux du public, et cette femme elle-

même plus zélée que discrète, reconnut la fausseté du jugement qu'elle avait porté (1).

En quittant Tréménach, Michel tout embrasé des feux du Saint-Esprit, comme les apôtres, au sortir du Cénacle, se mit à prêcher l'Évangile non seulement à l'église, mais sur la place publique. Bon gré, mal gré, à temps, à contretemps, il catéchisait tout le monde, là où il le trouvait, avec le zèle irrésistible d'un nouveau saint Paul. Il parcourait les villages de Plouguerneau, franchissant même le seuil des maisons particulières ; il se portait sur la grande route pour y attendre les passants qui revenaient de la foire ou des autres assemblées : en un mot, pour remplir sa mission, il profitait de toutes les occasions imaginables. Le dimanche, il allait tour à tour dans les paroisses voisines où il prêchait, catéchisait et confessait du matin au soir. Il annonçait les vérités de la foi au peuple qui les avait oubliées ou qui les ignorait ; il lui rappelait les pratiques de la morale religieuse encore plus méconnues ; il tonnait contre les abus, les désordres et les scandales des grands et des petits ; il apprenait aux enfants et même aux parents les éléments de la doctrine chrétienne ; enfin il parlait à tous et à chacun du royaume de Dieu et des moyens d'y parvenir. Il n'avait ni cesse ni relâche. C'était un spectacle étrange de voir ce prêtre courir ainsi de côté et d'autre, au devant de la foule et des particuliers, pour les prêcher sans que personne l'en eût prié.

Nul n'est prophète en son pays : la plupart des compatriotes de Michel le Nobletz le prenaient pour un fou et ne voulaient point croire au catéchisme qu'ils n'avaient

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. III, ch. 2.

jamais entendu (1). Seuls les pauvres qu'il secourait et les malades qu'il consolait l'écoutaient avec complaisance et se convertissaient à sa voix. Sa famille elle-même était plus scandalisée qu'édifiée de ses démarches. Toujours affairé à la poursuite des âmes, comme le chasseur traquant sa proie, Michel semblait indifférent à tout le reste. C'est à peine s'il voyait ses parents et causait avec eux. Si quelque noble compagnie venait à Kerodern, il l'évitait soigneusement, sauf quand il espérait entendre ou dire une bonne parole pour Dieu et le prochain. Il apprêtait lui-même ses repas. Le matin, après sa messe qu'il célébrait apparemment dans la chapelle Saint-Claude, la plus voisine du manoir, il descendait à la cuisine, prenait le pain le plus grossier et le rompait dans une écuelle en bois où il versait le potage préparé pour les domestiques. — « Voilà son déjeuner, dîner et collation ordinaire », ajoute le P. Maunoir (2). Il refusait de toucher à tout autre mets moins frugal. Il ne mettait jamais les pieds au cabaret et il passa les vingt premières années de sa vie sans boire de vin. Il méprisait l'argent comme une chose vile. Quant à sa fortune future et à ses moyens d'existence, il n'en avait le moindre souci. Il bravait les usages et l'opinion du monde avec une sainte audace. On n'avait jamais vu un prêtre vivre ainsi, dans le diocèse de Léon (3).

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xvii. « Quelques-uns crurent à ses paroles, mais une grande partie, n'ayant jamais entendu le catéchisme, le prit pour un rêveur et un insensé. »

(2) Le P. Verjus infère de cette phrase un peu ambiguë que M. le Nobletz ne faisait qu'un repas par jour. L'assertion est peut-être risquée ; aux lecteurs d'en juger. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 436.

(3) Manuscrit du P. Maunoir, liv. I, ch. xvii.

M. de Kerodern était désespéré d'une pareille conduite, lui qui avait rêvé pour son fils favori des honneurs et des biens aussi faciles à obtenir qu'à demander. Il essaya vainement de le ramener, par ses remontrances, à des sentiments plus dignes, suivant lui, d'un gentilhomme et, sans l'intervention de madame de Kerodern, il l'aurait souvent maltraité dans la colère que lui causait sa résistance. Il fut tenté un jour, à l'église, de le frapper avec le bâton de la croix, sans égard pour son caractère ni pour la sainteté du lieu. — « Ah ! disait-il souvent à sa femme avec un gros soupir, j'ai perdu mon argent, pendant seize ans, à faire instruire mon fils Michel. » — Et la bonne dame tâchait de le défendre, quoiqu'elle n'approuvât point ses agissements. « Prenez patience, répondait-elle, nous ne savons ce que Dieu fera de lui. » Toutefois, le voyant continuer sa vie errante, sans manifester l'intention de prendre aucun emploi ecclésiastique, elle le tira un jour à l'écart : « Mon fils, que pensez-vous faire, après notre mort ? lui dit-elle. Votre partage sera bien mince : vous êtes plusieurs cadets et quand votre aîné aura pris les deux tiers, la portion de chacun de vous sera petite. Si vous ne voulez agir comme tous les autres prêtres, de quoi vivrez-vous donc ? » — Il repartit : « De la Providence de Dieu. » — « Qu'est-ce que la Providence de Dieu ? » (1) demanda-t-elle, ne pouvant pas comprendre ce langage sublime, et elle rompit cet entretien qui la contrariait vivement.

Le missionnaire resta insensible aux supplications de sa mère comme aux réprimandes de son père, car il se rappelait le mot de l'Évangile : « *Celui qui aime son père*

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xvii.

ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » (Evangile selon saint Mathieu, ch. x, v. 37.)

Cependant les membres de sa famille et les gens de sa maison, ne trouvant pas d'explication à ses errements, s'imaginèrent qu'il était lunatique. Lorsqu'il prenait son sac pour s'en aller catéchiser dans les paroisses voisines, « ses frères et sœurs pleuraient et se lamentaient, se disant l'un à l'autre par pitié : « *Allas! ar barr en deus qui meret ma breur.* — Le mal a repris notre frère, voilà qu'il va courir les champs (1). » Le serviteur de Dieu entendait tout cela, mais il se souvenait que le Sauveur du monde avait passé, parmi ses proches, pour un fou et un démoniaque, et il se consolait aisément du mépris qu'on lui témoignait. On commençait à causer des équipées du prêtre de Kerodern et c'était trop souvent pour le tourner en ridicule : « Dom Michel le Nobletz a perdu la tête, » disait-on. Ces propos revenaient aux oreilles du notaire royal dont la famille avait été si considérée jusque-là dans tout le pays; il ne pouvait contenir son irritation : « Je ne peux plus durer avec notre fils Michel, dit-il un jour à sa femme; c'est l'opprobre de notre maison, la risée du peuple, le déshonneur de notre famille. Je n'entends d'autre chose que « le prêtre « de Kerodern, Dom Michel, a perdu le jugement ». Il faut que lui ou moi sorte de la maison. Je ne peux plus l'endurer devant mes yeux (2). » La pauvre mère inclina la tête : elle ne savait que dire pour défendre son fils.

M. de Kerodern, le visage enflammé de colère, appelle alors Michel, et devant sa mère, ses frères et ses

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. xvii.

(2) id. id.

sœurs, il le chasse du foyer domestique avec ces dures paroles : « Hé bien, mon fils, il y a trop longtemps que je supporte vos façons d'agir. Je meurs de honte des discours que l'on tient sur vous, parmi vos parents et dans tout l'évêché. Sortez d'ici, quittez cette maison, allez où vous voudrez (1). » Le saint prêtre courba la tête sous cet arrêt aussi injuste que cruel; il obéit immédiatement au commandement de son père et il sortit de la maison natale, « non sans honte et confusion, mais sans denier ni maille (2) ». L'abaissement et le dénuement étaient complets. L'apôtre du mépris du monde n'avait plus rien à désirer. On le traitait comme une *balayure*, suivant le mot énergique de saint Paul.

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. xvii.

(2) id. id.

## CHAPITRE VI

Mission de Michel le Nobletz à Plouguerneau et dans le voisinage. — Contradiction et persécution. — Il convertit son père et sa mère. — Il éloigne du monde ses deux sœurs, Marguerite et Anne. — Transformation de sa paroisse natale.

Après avoir été congédié, comme un valet, de la demeure de ses parents, Michel le Nobletz se retira dans un lieu écarté et versant des larmes de joie, comme il l'a rapporté lui-même, il leva les yeux vers le Ciel d'où il attendait le secours avec une confiance inébranlable : « O mon Dieu, disait-il, mon père et ma mère m'ont chassé. Je suis dépourvu de tout. Je ne sais où aller maintenant. Vous êtes le père des orphelins; recevez-moi pour votre enfant et je vous dirai avec plus de sujet que jamais : *Pater noster qui es in cœlis!* Conduisez, s'il vous plaît, mes pas dans le sentier de votre Sainte Volonté. Je m'abandonne entre les bras de votre amoureuse Providence. Ayez pitié de l'âme de mon père et de ma mère et ne leur imputez pas à péché leur procédé envers moi. Je l'accepte de tout mon cœur, comme une des plus précieuses perles de vos riches trésors (1). »

(1) Manuscrit du P. Maunoir, cit. supr.

Vous croyez peut-être que le missionnaire va maintenant quitter le pays, où il était si maltraité, et secouer sur lui la poussière de ses pieds pour s'en aller ailleurs porter la bonne parole ? Détrompez-vous. Dom Michel le Nobletz n'était pas homme à reculer devant l'opposition du monde : ce saint prêtre breton avait l'entêtement du bien, nous le verrons dans toute la suite de son histoire. A peine eut-il achevé son héroïque prière que sa résolution fut prise de rester à Plouguerneau, quand même, envers et contre tous. Il s'était promis en effet de ne rejeter aucune épreuve, aucune ignominie, aucune croix, mais de les rechercher, au contraire, « comme les plus belles richesses des magasins du roi de gloire (2) », et de plus, il voulait convertir sa famille et toute la paroisse.

En attendant, il était sans asile et sans pain, comme le dernier des vagabonds. La chaumière de la bonne femme qui avait été sa nourrice lui servit encore de refuge. Il y souffrit, comme la première fois, une extrême pauvreté et, en outre, une privation bien autrement sensible pour lui des douceurs et des consolations intérieures que Dieu lui avait prodiguées jusque-là. Cet homme fort n'en avait plus besoin. Sans se rebuter pour cela, il continua la rude mission qu'il avait entreprise.

Ce n'était pas chose facile d'enseigner et de moraliser, suivant la loi évangélique, ce peuple à tête dure qui croyait savoir sa religion mais que cette religion-là ne gênait guère dans ses habitudes vicieuses : et par le fait, il adorait Notre-Seigneur Jésus-Christ, invoquait la Vierge et les Saints avec une foi sincère, mais ne savait même pas, en général, « les mystères de la Sainte-Trinité et de l'Incarnation, ni les Commandements de

(1) Manuscrit du P. Maunoir, cit. supr.

Dieu (1) ». Les paroissiens de Plouguerneau, comme ceux du reste de l'Armorique, ne se confessaient et ne communiaient qu'à Pâques. Si quelqu'un le faisait plus souvent, il passait pour un grand dévot. L'ivrognerie, les mauvaises mœurs et la superstition accompagnaient cette religion à la diable (2). Certains ecclésiastiques favorisaient trop souvent l'empire du péché par leur tolérance coupable. Ils étaient *des chiens muets*, suivant le mot terrible des saints livres. Mais voici venir un chien fidèle qui ne cessera d'aboyer et de porter partout le flambeau de la vérité, comme autrefois saint Dominique. Dom Michel le Nobletz courait à travers le troupeau, pour ramener au bercail du divin Pasteur la multitude des brebis éparses et il n'en négligeait aucune. « Il faisait le signe la croix sur le front des enfants qu'il rencontrait par les chemins (3) » et leur enseignait les mystères, les points principaux de la foi, l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique*, le *Credo*, le *Confiteor*, les Commandements de Dieu et de l'Eglise. Il était souvent obligé de donner les mêmes leçons aux vieillards. Il savait se mettre à la portée de tous et

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xvii. — Cela paraît bien fort et c'est pourtant le témoignage d'un saint qui l'affirme à plusieurs reprises, dans le manuscrit que nous suivons. Nous avons peine à concevoir une pareille ignorance chez les catholiques bretons. Sans contredire le texte du vénérable P. Maunoir, nous pourrions *peut-être* présumer que, tout en ne sachant pas la définition des mystères ni la lettre précise des commandements de Dieu, ils n'ignoraient pas absolument le fond des choses. Si, en effet, nous n'admettons pas quelque atténuation de ce genre, autant vaudrait dire que la religion n'existait plus dans ce pays où le culte subsistait encore. Mais les deux termes de cette proposition se contrediraient par trop.

(2) Id.

(3) Id.

prendre le ton qu'il fallait, suivant les circonstances et l'auditoire. « C'était un agneau parmi les enfants et ceux qui désiraient servir Dieu, écrit le P. Maunoir qui l'a vu, et un lion déchaîné contre le vice et ceux qui voulaient y croupir par une opiniâtreté malicieuse (1). » Vous l'auriez admiré, comme lui, tantôt au coin d'un champ, instruisant ces bonnes gens et les exhortant pieusement, avec une simplicité, une douceur, une patience qui l'auraient fait juger incapable des grands mouvements oratoires ; tantôt en chaire, déclamant avec une chaleur apostolique, avec une logique irréfutable, avec une connaissance des hommes et des choses qui rendaient à la fois ses sermons très éloquents et très pratiques. Les enfants se plaisaient avec lui et l'écoutaient docilement. Les pauvres villageois qu'il soulageait dans leur misère se laissaient persuader peu à peu, ne fût-ce d'abord que par reconnaissance : la conviction venait ensuite.

Mais ses leçons ne plaisaient pas au monde, non plus que les prédications du Sauveur des hommes. Il faut avouer qu'il ne ménageait pas le monde. On a dit de je ne sais plus quel saint qu'il était le marteau des hérétiques : Dom Michel le Nobletz était le marteau des mondains. Il frappait sans pitié et brisait toutes leurs idoles. *Malheur au monde, à cause de ses scandales ! — Væ mundo a scandalis !* — s'écriait-il avec Jésus. Et il disait bien haut qu'il fallait se surmonter soi-même, vivre au rebours du monde, restituer les biens mal acquis, faire litière des vanités et de la superbe, se garder de l'avarice, fuir les occasions dangereuses, les cabarets, les danses, les banquets, les assemblées de

(1) Manusc. cit.

nuît où les garçons et les filles accouraient de deux lieues à la ronde. Et en effet, c'était la coutume en Bretagne (et elle existe encore dans certaines localités) de se réunir, la nuit, pour toute espèce de travaux ou de réjouissances. On filait, on lavait, on festoyait la nuit : on moissonnait même parfois au clair de lune. Mais ces abus que le missionnaire voulait détruire étaient devenus des usages que le clergé lui-même n'osait combattre. Il souleva contre lui les noceurs jeunes ou vieux qui voulaient s'amuser quand même, les partisans toujours nombreux des anciennes coutumes, les routiniers furieux d'être dérangés dans le train habituel de leur existence. Dom Michel le Nobletz se fit des ennemis acharnés. Les débauchés de la paroisse l'attendaient souvent, pour le battre, dans les chemins où il devait passer ; mais une Providence tutélaire le sauva de leurs embuscades.

Un gentilhomme de son voisinage et de sa parenté le poursuivit trois fois, l'épée à la main, pour le tuer ; mais Michel le Nobletz courait plus vite que lui et il ne put l'atteindre. Cet enragé, s'armant d'un pistolet, osa bien l'attaquer, dans l'église même. Le saint prêtre s'y trouvait seul apparemment : visé par l'assassin qu'il reconnaît, il n'essaya plus de fuir, mais il se met à genoux et il découvre sa poitrine, offrant à Dieu le sacrifice de sa vie. L'éclat d'une pareille vertu et d'un courage si héroïque surprit tellement son agresseur que l'arme lui tomba des mains et qu'il abandonna son projet de vengeance. Cependant il ne se convertit pas et, peu de temps après, saisi par la justice et convaincu de crimes énormes, il fut exécuté à Rennes.

Un autre parent de Michel le Nobletz essaya également de le tuer, pour venger, disait-il, l'honneur de la

famille que ses folies avaient terni. Mais Dieu lui opposa des obstacles imprévus et insurmontables.

Plusieurs ecclésiastiques persécutèrent le missionnaire. Irrité d'une doctrine qui condamnait sa manière de vivre, l'un d'eux interrompit le sermon et fit descendre violemment le prédicateur de la chaire. Dom Michel ne résista pas : il salua d'un air bienveillant son adversaire et, prosterné au pied de l'autel, il remercia Notre-Seigneur de cet affront public et le pria pour son persécuteur.

Quelques prêtres du canton se ligèrent contre lui et l'accusèrent de je ne sais quelles fautes imaginaires devant le grand-vicaire de Léon, messire Yves le Gat. Il n'avait pas un seul denier pour faire le voyage et aller se défendre. Il emprunta quarante sous « au fabrique de la paroisse ».

Le grand-vicaire, ayant reconnu la mauvaise foi de ses accusateurs, lui donna la commission de veiller sur leur conduite et de l'en informer au besoin. Dom Michel le Nobletz remplit ce nouveau devoir avec une fermeté inébranlable. Il n'en avait d'ailleurs accepté la charge difficile que pour le bien des populations et l'honneur de l'Église, sans aucun sentiment de rancune contre ses ennemis. Au retour de Saint-Pol-de-Léon, il voulut rendre son prêt au fabrique, mais celui-ci n'accepta point le remboursement, lui alléguant qu'il avait retrouvé dans son coffre fermé à clef « les mêmes quarante sous qu'il lui avait prêtés, sans savoir comment ni de quelle part ils y étaient venus (1). »

Cependant ses confrères ne lui pardonnaient pas son zèle et ses rapports à l'Évêché qui gênaient leur manière

(1) Manusc. cit., liv. I, chap. xvii.

de vivre. Ils suscitèrent contre lui de nouvelles accusations, cette fois devant l'évêque, avec une malice et une habileté qui auraient pu surprendre sa religion, si l'un des anciens condisciples de Michel le Nobletz, M. René du Louët, alors grand-vicaire, ne s'était pas interposé et ne l'avait pas défendu victorieusement contre la calomnie.

Une hostilité plus pénible à notre bon prêtre était celle de son père. M. de Kerodern ne pouvait s'habituer à le voir mener la vie d'un pauvre, sans aucun rang dans le clergé, mal vêtu, plus mal nourri et devenu l'objet des railleries du voisinage, lui, ce savant docteur digne des premières charges ecclésiastiques. Le gentilhomme était humilié de rencontrer son fils errant sur les chemins, dans son propre pays, la besace sur le dos, comme un mendiant, car il quêtait toujours pour les pauvres de la paroisse. Emporté par l'irritation que lui causait cette mauvaise honte, il le poursuivait même un jour, pour le battre à coups de bâton. Michel s'était sauvé, afin de lui épargner un acte sacrilège, mais il ne put lui échapper qu'en se réfugiant dans une étable à porcs où il dut se barricader (1).

Le lendemain, qui était un dimanche, le missionnaire monta en chaire et fit un émouvant sermon sur l'obligation des parents à l'égard de leurs enfants et celle des enfants vis-à-vis de leurs père et mère. M. de Kerodern, qui se trouvait dans l'auditoire, en fut extrêmement touché, surtout à cause des circonstances; il approuvait d'ailleurs ses discours autant qu'il blâmait sa conduite: « Mon fils me plaît en chaire, disait-il à sa femme, quand il revenait de l'église. Il prêche le chemin du

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, chap. xvii.

ciel. Je ne trouve rien à dire à ses paroles, mais ses actions si éloignées de la vie commune me déplaissent. (1). »

Le prédicateur s'aperçut de l'impression heureuse qu'il produisait : il résolut d'en profiter. Il pria depuis longtemps pour la conversion de son père : peut-être que l'heure de la grâce était venue. Il prit sur lui d'aller le voir, malgré les risques à courir. Il en reçut le meilleur accueil : il remarqua sur son visage une expression de calme inusitée; il crut le moment favorable pour frapper un grand coup.

L'inspiration des saints paraît quelquefois puérile, téméraire et imprudente à notre jugement trop humain. Dom Michel le Nobletz prit une poignée d'argile qu'il mit dans une écuelle où il versa de l'eau, puis il pria son père de remuer cette eau avec le doigt, et cela fait : « Tâchez donc maintenant, lui dit-il, de vous mirer là-dedans (2). » M. de Kerodern intrigué lui répondit naturellement que la chose était inutile et qu'il ne pourrait pas découvrir son image dans une eau trouble. — « Eh bien, reprend Michel avec une sainte audace, il en est ainsi de votre âme. Vous ne pouvez vous y reconnaître, parce qu'elle est troublée et obscurcie par l'affection déréglée des biens terrestres et le soin continuel des choses passagères et périssables. » La grâce de Dieu aidant, M. de Kerodern, touché au vif par cette comparaison sensible et le ton convaincu de son fils, accepta humblement la leçon : « Dites-moi donc alors ce que j'ai à faire pour assurer mon salut », s'écria-t-il. — Michel promit d'y réfléchir et, peu de temps après, il

(1) Manusc. cit., liv. I, chap. xviii.

(2) id. id.

lui traça une règle de conduite : « L'exercice de votre charge, écrivait-il, étant ce qui vous expose davantage au péché, vous devez y veiller de près. N'y travaillez jamais les dimanches et les fêtes gardées. Il ne vous est pas permis de faire aucun gain ni aucun acquêt, à moins d'avoir préservé votre âme de toute pensée d'avarice. Ne laissez pas de la nourrir par la viande spirituelle qui est la lecture, la prédication, la méditation et l'oraison, — ce que vous ne faites pas, car vous vous adonnez au gain, sans avoir assez d'égard à l'édification de votre prochain et à la consolation de votre famille. Vous ne prenez pas le temps de venir entendre la lecture spirituelle, à notre grand regret. O malheur déplorable ! vous ne pensez qu'au labeur de vos serviteurs avec tant d'inquiétudes que cela vous détourne de penser à votre salut. Ne craignez pas de vous donner souvent et humblement la discipline. Désirez d'être pauvre pour Dieu ; méprisez le gain et tout empressement pour les choses de la terre (1). »

Le serviteur de Dieu lui envoya, dans la même lettre, sous forme de questionnaire, deux sujets de méditation sur sa vocation qu'il le pria de considérer attentivement, pour y répondre lui-même et en tirer des conclusions pratiques. On reconnaît ici la méthode de saint Ignace dans sa *Manrèse*. M. de Kerodern, sérieusement impressionné, s'y exerça de suite et, après les graves réflexions qui lui furent ainsi suggérées, il rappela son fils à Kerodern et lui témoigna son regret de l'avoir traité comme il l'avait fait. Il voulut désormais suivre sa direction et changer de vie (1608).

(1) Nous suivons à peu près le texte du P. Maunoir ; il diffère sensiblement de celui du P. Verjus. Il est plus court et plus expressif.

Nous devons rappeler ici que ce seigneur jouissait de l'estime générale, qu'il remplissait parfaitement ses fonctions de notaire et qu'il était fort charitable. Malgré ses très nombreuses occupations et le mouvement continu des allants et venants, il récitait même tous les jours l'office de la Sainte Vierge. Mais il était infatué de l'esprit du monde et très porté au lucre ; il avait la passion des honneurs et encore plus celle de l'argent ; il les dompta bientôt, grâce aux conseils éclairés de son fils. Non seulement il s'interdit scrupuleusement le travail du notariat, les jours fériés, mais il distribua aux pauvres tout l'argent qu'il avait gagné ces jours-là, depuis son entrée en charge. Il se débarrassa peu à peu « des empressements et soucis déréglés d'amasser de l'argent. Il s'adonna à la lecture spirituelle, à la méditation de l'éternité et de la Loi de Dieu, à l'oraison et à l'exercice des bonnes œuvres (1). » Il ne recula pas devant la discipline. Il devint pieux et mortifié, comme on l'est rarement dans le monde.

La mère de Michel le Nobletz subit également sa vertueuse influence. Elle avait toujours été une bonne chrétienne, sans doute, mais le zèle religieux lui manquait : elle ne comprenait pas la ferveur de son fils. Il lui donna souvent, dans la chapelle du manoir, des instructions spirituelles qui élevèrent de plus en plus son âme vers Dieu. Bien qu'elle vécût au milieu du monde, son cœur s'en détacha entièrement. « Elle avait mis son cœur au Ciel », suivant l'expression du P. Maunoir.

Ce fut une grande consolation pour Michel le Nobletz d'avoir si complètement gagné à Dieu son père et sa mère. Il n'arrêta pas là ses conquêtes à Kerodern.

(1) Manusc. cit., ch. xviii.

Depuis un certain temps déjà, il avait des intelligences dans la place qu'il venait d'emporter avec autant de succès que d'audace. L'une de ses jeunes sœurs, Marguerite le Nobletz, avait toujours gardé d'affectueuses relations avec lui, alors qu'il était délaissé par le reste de sa famille. Elle l'assistait dans ses besoins, en lui faisant passer un peu d'argent qu'elle avait su gagner par son industrie ingénieuse : *carantez c'hoar, breur ne goar : frère ne connaît l'amour de sœur*, dit un proverbe breton que Michel cite lui-même dans une de ses lettres à Marguerite : « Je me ferai un autre proverbe, ajoutait-il : charité de frère, charité de père (1). » Et il lui témoigna, en effet, sa reconnaissance par une sollicitude paternelle : ses bons conseils récompensèrent ses bons soins. Il fut son père spirituel. Marguerite le Nobletz aimait et vénérât son frère, malgré l'abjection volontaire qu'il avait embrassée, et elle était pourtant la plus mondaine de la famille. Elle avait le goût de la toilette et des amusements frivoles. Elle eût voulu toujours être en fête, courir de compagnie en compagnie, visiter les voisins, se promener aux foires, aux pardons et aux assemblées pour voir et être vue, pour causer de choses futiles, rire et passer gaiement le temps (2). Vive, spirituelle, agréable, elle cherchait à plaire et y réussissait aisément. Mais sous ces apparences légères, Marguerite le Nobletz avait un cœur très généreux qui ne pouvait rester insensible aux exemples d'abnégation et aux paroles entraînantes de son frère. La grâce de Dieu les fit germer et fructifier dans son âme. Il arriva un jour où la jeune fille mondaine comprit le néant des

(1) Manusc., liv. I, sect. I.

(2) Manusc., sect. III.

plaisirs qui l'avaient d'abord captivée et entrevit quelque chose du bonheur qu'il pouvait y avoir à aimer et à servir Dieu, et elle interrogea Michel pour en savoir plus long et connaître sa vocation. Il lui écrivit plusieurs fois avec une tendresse et une intuition des besoins de son âme qui l'encouragèrent beaucoup. Il lui procura des lectures qui tendaient à détruire en elle les préjugés, les habitudes et les maximes du monde.

Marguerite voulut se soumettre entièrement à sa direction. Alors Dom Michel le Nobletz, certain de son obéissance, mit en œuvre tous les moyens pour vaincre sa passion dominante, mais graduellement et sans rien brusquer. Il lui demanda de sacrifier ses atours les uns après les autres : un jour, c'était son collier de perles ; un autre jour, ses pendants d'oreilles ; puis, quelque temps après, ses dentelles et ses rubans. Un soir qu'il était avec elle, au manoir de Kerodern, une vieille femme vint demander l'aumône à la porte : Michel observa que sa sœur avait au doigt une bague ornée d'une pierre précieuse ; il lui commanda aussitôt de la donner à la mendicante. L'ordre pouvait paraître singulier, mais Marguerite ne raisonne pas ; elle obéit aveuglément et de bon cœur pour l'amour de Notre-Seigneur. Mais quelques jours plus tard, dans une circonstance semblable, il lui en coûta davantage de sacrifier à une pauvre robe de soie qu'elle portait.

Son directeur lui imposa, de la même manière, la privation de ses aises et commodités, dans la maison de son père, et il en vint à l'éloigner, pour quelque temps, de cette maison elle-même où il trouvait que Marguerite avait trop de distractions, car l'on y recevait un grand nombre de visiteurs. Il désirait la confiner dans une sorte de retraite, afin de mieux l'éprouver encore. Elle ne

partit pas seule de Kerodern. Elle emmena avec elle sa sœur cadette, Anne le Nobletz, jeune fille d'humeur paisible et douce, que son frère n'eut aucune peine à détourner du monde qui ne l'attirait pas.

Dom Michel le Nobletz logea ses sœurs au bourg de Plouguerneau, près de l'église où, chaque matin, elles entendaient la messe. Là il leur fit étudier profondément la doctrine de Jésus-Christ et pratiquer la vie dévote, suivant l'esprit de leur vocation très différente. Il croyait Marguerite appelée à la vie active : il la forma aux travaux de l'Apôstolat. Elle avait aimé s'agiter et se promener de côté et d'autre. Il lui disait en riant, et c'était une prédiction, « qu'il lui ferait prendre l'air et voir du pays qu'elle n'avait jamais vu (1). » Il la menait visiter les malades, les pauvres, les veuves et les orphelins. Il lui apprenait sa méthode d'enseigner le catéchisme. Il lui révélait le secret de consoler les affligés, de distraire les malades, de pacifier les querelles de famille. Pendant ce temps, Anne le Nobletz restait en colloque avec Dieu, dans le calme et l'isolement de sa cellule, car son saint directeur avait compris qu'elle était plutôt destinée à la vie contemplative : il la guidait d'une main sûre dans ces régions mystiques où il est si facile de s'égarer et de se perdre. La maison de Plouguerneau ressemblait à celle de Béthanie : Marguerite y représentait Marthe s'employant activement au service du divin Maître, et Anne rappelait Marie-Madeleine se complaisant à écouter sa voix (2).

Voilà quel fut le magnifique couronnement de la première mission si contrariée de Michel le Nobletz. Que

d'autres résultats semblables nous aurions à signaler, si nous pouvions pénétrer l'histoire des âmes ; que d'autres conversions étonnantes ! Quel changement religieux et moral se préparait au sein de cette population ! Le missionnaire avait jeté à pleines mains le bon grain dans les sillons où il germait silencieusement et obscurément. Ce n'est pas lui qui recueillera la moisson, mais elle lèvera et elle couvrira la terre. Plouguerneau deviendra l'une des meilleures paroisses du Léon, après avoir été l'une des plus mauvaises. Comme le sang des martyrs, la parole des Apôtres est une semence de chrétiens.

(1) Manusc., liv. I, ch. xxiv.

(2) id. id.

## CHAPITRE VII

Pierre Quintin, maître d'école et puis dominicain à Morlaix.

— Ses tentatives inutiles pour réformer les Frères Prêcheurs.  
— Persécution qu'il endure chez eux. — Il supplie Michel le Nobletz de venir à son aide. — Les deux saints amis donnent en vain aux religieux l'exemple d'une vie monastique. — Le portrait indécemment corrigé. — Michel le Nobletz est flagellé et chassé de l'Ordre pour avoir défendu l'honneur de la Maison de Dieu.

En quittant son ami le Nobletz et, après avoir partagé ses doutes et ses hésitations sur la vocation qu'il devait embrasser, Pierre Quintin de Limbau s'était présenté au noviciat des Pères Jésuites à Toulouse; mais son séjour n'y fut pas long. La rigueur de ses austérités avait tellement épuisé sa santé qu'il ne pouvait plus digérer aucune nourriture et qu'il tomba dans une espèce d'anémie, après quatre ou cinq mois seulement de profession. Les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air natal. Il retourna donc à Morlaix, où l'une de ses sœurs lui fit meubler une chambre et pourvut généreusement à son entretien. Mais notre charitable prodigue dégarnit deux fois cette chambre pour assister les pauvres. Sa bonne sœur, ennuyée de tous ces frais réitérés, la remeubla

encore une fois, mais sous condition qu'il ne toucherait plus au mobilier.

Pierre Quintin employa son temps à instruire la jeunesse qui était dépourvue d'école. Il expliquait chaque jour Cicéron et Virgile à un grand nombre d'écoliers que sa réputation avait attirés des trois évêchés de Léon, Quimper et Tréguier. Le professeur trouvait moyen d'intercaler, dans ses leçons profanes, des observations morales et des réflexions religieuses qui impressionnaient favorablement ses élèves. Il fut secondé dans cette œuvre par un savant et pieux ecclésiastique anglais, M. Charles du Louët. Persécuté pour la foi, cet apôtre sortait de prison où il avait passé deux ans; banni à perpétuité de son pays natal, il s'était réfugié à Morlaix. Dès que Pierre Quintin eut fait sa connaissance il découvrit en lui des trésors de science et de vertu et lui demanda d'être non seulement son associé mais son supérieur. Leur école devint un véritable séminaire où les jeunes gens apprenaient en même temps les belles lettres et la théologie.

Ce fut M. Charles du Louët qui décida Pierre Quintin à recevoir les ordres. Il avait environ trente-six ans (1). Son humilité l'avait arrêté longuement, comme Michel le Nobletz, sur le seuil du sanctuaire. Il montra le même désintéressement et la même fermeté que lui pour réagir contre les abus du banquet de la première messe. Il célébra celle-ci dans l'église Saint-Mélaine. Les gentilshommes du pays et les notables de Morlaix vinrent y

(1) Le P. Maunoir dit « près de quarante ans », le P. Albert le Grand, « trente-deux ans »; mais les dates contradictoires de ces deux auteurs ne s'accordent pas même dans chacun de leurs récits, pour fixer logiquement l'âge différent qu'ils assignent. Nous avons pris une moyenne, sans rien affirmer.

assister et lui apportèrent leurs offrandes qui se montèrent à la somme de trois cents écus. Il les remercia très poliment de l'honneur qu'ils lui avaient fait et de leur générosité à son égard : il leur demandait comme une dernière faveur de le dispenser du festival habituel ; il n'y avait pas un d'entre eux qui ne pût dîner commodément chez soi : quant à lui, il avait besoin de sa journée entière pour rendre grâce à Dieu : « Je le prierai, ajouta-t-il, d'être votre récompense et de vous accompagner de ses bénédictions. » Là-dessus il se retira et s'en fut distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il avait reçu, sans réserver un seul denier pour son usage personnel. On ne put donc attribuer sa conduite à un motif intéressé. Il couronna cette belle leçon donnée au monde par un acte de patience héroïque. L'un de ses domestiques qui demeurait avec lui comptait bien avoir part aux présents de son maître. Lorsqu'il apprit l'usage que Pierre Quintin venait d'en faire, il entra en fureur et lui donna un si rude soufflet « qu'une statue de marbre en eût été ébranlée (1) ». L'ancien officier supporta cet outrage sans mot dire et sans laisser paraître aucune émotion. Le coupable serviteur, stupéfait d'une pareille douceur et rappelé soudain à lui-même, se jette aux pieds du prêtre et lui demande pardon de son insolence. Pierre le relève, l'embrasse affectueusement et proteste qu'il ne garde aucun ressentiment.

Après son ordination, Pierre commença de prêcher avec un zèle vraiment apostolique. Tous les dimanches et les jours de fête, il allait annoncer la parole de Dieu dans les paroisses voisines. Il revenait l'après-midi en ville, pour faire le catéchisme à Saint-Mélaine. Il continuait d'ailleurs son cours d'enseignement.

(1) Manuscrit du P. Maunoir, liv. I, chap. xix.

Le départ de son bon ami et cher maître, Charles du Louët, nommé archevêque de Cantorbéry par le pape Clément VIII, vint changer brusquement la direction de sa vie. Il se sentit appelé à un plus haut degré de perfection ; l'état religieux attirait de nouveau son âme. Cependant il désirait rester dans son pays pour travailler spécialement au salut de ses compatriotes. Il existait alors à Morlaix un couvent de Dominicains, où non seulement la discipline religieuse mais la morale étaient fort relâchées. Il eut la pensée d'y entrer et d'y introduire la réforme avec l'aide de Dieu. Sa réputation de science et de vertu lui en ouvrit facilement les portes, car, si désordonnés qu'ils fussent, les Frères Prêcheurs ne pouvaient s'empêcher de l'estimer beaucoup.

Pierre Quintin de Limbau reçut avec bonheur le saint habit qu'il se plaisait à voir, étant enfant. Il fut un novice modèle. Il observait les constitutions de son Ordre avec une rigoureuse exactitude et, non content de pratiquer ainsi tout ce qu'elles prescrivaient dans une maison où elles étaient tombées en désuétude, il y joignit encore d'autres mortifications. Il couchait sur la dure, gardait une sévère abstinence, veillait une grande partie de la nuit et portait presque habituellement la haire ou le cilice. Avant de prêcher la réforme, il en donnait l'exemple. Après sa profession seulement, il commença d'en parler aux religieux. Il leur fit remarquer, non sans les ménagements indispensables, combien la règle était peu observée. Il leur demanda s'ils ne désiraient pas voir renaître l'ancienne ferveur de saint Dominique : ne voudraient-ils pas tous y coopérer sérieusement ? Quelle bonne et excellente œuvre ! Quant à lui, il était disposé à verser pour cette cause jusqu'à la dernière goutte de son sang. Mais les moines accueillirent fort mal ses

ouvertures : ni ses exhortations ni ses larmes ne touchèrent leurs cœurs endurcis.

« Il faisait beau voir, disaient-ils, un profès de quatre jours parler ainsi devant les anciens de l'Ordre. » Et comme il insista, ils s'impatientèrent et se plaignirent au Supérieur que le nouveau profès troublait la paix de la communauté et prétendait régenter les anciens. Le Supérieur ordonna de lui infliger la discipline, puis il le renvoya dans un autre couvent avec cette singulière recommandation : « *Fratrem Petrum Quintin emendatum ad vos dimisimus* : nous avons envoyé vers vous le Frère Pierre Quintin, après correction (1). » Mais quelque temps plus tard, il revint à Morlaix, par je ne sais quel concours de circonstances (2), et continua d'y travailler à la réforme, au moins par sa conduite personnelle qui était une protestation quotidienne contre celle des religieux.

« Il pleurait jour et nuit, écrit le P. Maunoir, de voir l'abomination dans le lieu saint, la clôture violée, les règles à l'abandon, le bal des bourgeois et bourgeoises dans une des salles du couvent (3). » Mais s'il voulait émettre une observation là-dessus, ses confrères lui fermaient la bouche « par des brocards et des moqueries ». Le zèle du profès était récompensé par les pénitences les plus dures. Une fois, le P. Prieur, désirant secrètement épuiser sa patience et l'obliger à quitter la maison, lui commanda de se tenir tête nue, pendant une heure

(1) Manuscrit du P. Maunoir, chap. xix.

(2) Ni le P. Albert le Grand, ni Dom Lobineau, ni l'historien de Michel le Nobletz ne font mention du changement de couvent indiqué par le P. Maunoir.

(3) Manusc. cit., chap. xx. Il ressort de ce texte du V. P. Maunoir que les moines prêtaient une salle pour danser aux bourgeois de la ville, mais il ne faudrait pas en conclure qu'ils prenaient part à la fête. Il ne faut rien exagérer.

entière, sous un jet d'eau qui décollait de la fontaine claustrale. Pierre obéit, sans murmurer, à cet ordre inhumain, et endura cette torture jusqu'à la dernière minute, avec le courage d'un martyr.

Telle était sa constance et tel était son insuccès, lorsque son ami de collège, Michel le Nobletz, vint le voir (1609). Connaissant l'énergie et les ressources du saint prêtre, il le pria de venir à son aide et de le rejoindre au couvent. Michel avait senti plus d'une fois le désir d'entrer en religion. N'était-ce pas une bonne occasion de le faire ? Là où un seul avait échoué, deux ne pouvaient-ils réussir à opérer une réforme si désirable qui se répandrait ensuite, dans les autres communautés de Bretagne ? La vocation particulière de Michel le Nobletz pour les missions ne devait pas en souffrir, puisque les religieux Dominicains se livrent spécialement à la prédication, d'où leur nom de Frères Prêcheurs. Le missionnaire se laissa persuader par ces diverses considérations. Il crut entendre un appel de la Providence et céda aux supplications de Pierre Quintin. Le voici au couvent, ce rêve de sa jeunesse. Quelle piété, quelle ardeur, quelle parfaite régularité animèrent le novice ! On le devine sans peine, d'après tous ses antécédents. Mais sa vertu, non plus que celle du P. Quintin, ne suffit pas encore à entraîner les religieux. Ceux-ci regardaient le novice comme un autre censeur public qu'ils avaient eu grand tort d'admettre parmi eux, et duquel il leur fallait se débarrasser au plus vite, s'ils en trouvaient le moyen. L'événement les servit à souhait.

Une jeune fille de Morlaix qu'on était sur le point de marier mourut en ce temps-là et sa mère, une riche bourgeoise qui avait eu, comme précepteur de ses enfants, le prieur actuel des Dominicains, obtint aisément

le privilège de la faire enterrer, dans l'église du monastère. On lui permit même de suspendre, à un pilier voisin d'un autel, le portrait de cette demoiselle en grande toilette plus ou moins décolletée. Le tableau très bien peint n'attirait que trop les regards des fidèles qui venaient entendre la messe. Les bonnes gens de la campagne prenaient l'image pour celle de la Vierge et disaient leur chapelet devant elle, excitant ainsi la risée et les moqueries du public.

Don Michel le Nobletz ne pouvait supporter ce scandale : il s'en plaignit plusieurs fois, mais inutilement, au Prieur et à la mère de la défunte : enfin, emporté par son zèle, il corrigea lui-même le portrait, de manière à le rendre complètement inoffensif. Dès qu'elle aperçut ce changement, la dame en ressentit une vive irritation et alla porter plainte au Prieur. Elle menaça de ne plus rien donner à la communauté dont elle était la bienfaitrice, si l'on ne châtiât pas sévèrement l'injure faite au portrait de sa fille. Le Prieur lui promit de rendre bonne justice, s'il pouvait découvrir l'auteur de cette dégradation. Il rassembla aussitôt ses religieux pour procéder à une enquête. Le P. le Nobletz se leva et avoua très franchement le prétendu délit. Le zèle de la maison de Dieu était le seul motif qui l'avait porté à commettre cette faute, si faute il y avait. Le P. Prieur, avant de juger l'affaire, ordonna que « le P. le Nobletz fût conduit dans l'infirmerie par deux frères lais et que là il fût lié et garrotté à la quenouille d'un lit, pendant le souper qui était près de sonner (1). » Pour son repas, le prisonnier n'eut que des croûtes de pain à manger : encore lui furent-elles présentées par ses gar-

(1) Manuscrit, L. I, ch. xx.

diens « comme à un chien », car ils ne lui laissèrent point l'usage de ses mains.

Le souper étant achevé, on jugea le novice, en son absence, dans l'assemblée des moines. Tous, excepté le P. Quintin, opinèrent pour la peine du fouet et l'expulsion de l'Ordre. Le P. Michel le Nobletz est amené au chapitre à la lueur des torches, les mains liées comme un criminel : le P. Prieur prononce la sentence. Ne croirait-on pas assister à une scène de la Passion ? On dépouille la victime et on l'attache à une colonne, comme Notre-Seigneur, pour le supplice de la flagellation. Alors les moines, chacun à son tour, le fustigent cruellement. Le dos du patient n'est plus qu'une plaie. Ensuite on le revêt de ses habits et le P. Prieur le chasse du couvent, avec le P. Quintin lui-même qui avait refusé de prendre part à la condamnation et à l'exécution du juste. Comme le Sauveur, Michel le Nobletz s'était tu sous l'opprobre et les coups ; mais Pierre Quintin déclara bien haut que le couvent n'était pas digne de posséder cet homme de Dieu et qu'il allait le reconduire dans son pays, mais que, pour lui, il était profès, qu'on ne pouvait le congédier, sans plus ample formalité, et qu'il ne manquerait pas de revenir.

Les deux saints moines sortirent ensemble, en pleine nuit. Michel remerciait Dieu de la persécution qu'il subissait et le priait sincèrement pour ses bourreaux. Pierre l'admirait et le vénérât comme un martyr, et tous deux espéraient que le sang versé pour la réforme ne serait pas perdu.

Afin de participer aux souffrances de Jésus, après sa flagellation, le pauvre moine, détroqué malgré soi, garda pendant trois semaines sa chemisette de laine sur son dos écorché. Elle se colla tellement à ses plaies qu'un

de ses frères dut l'arracher à force de bras, non sans renouveler toutes ses blessures (1). Mais Michel le Nobletz regardait, comme un privilège, la souffrance et l'ignominie et toute croix lui paraissait un don du ciel qu'il devait accueillir avec reconnaissance. « Dans une méditation qu'il fit, avant sa mort, des bénéfices particuliers qu'il avait reçus de la divine bonté, écrit le P. Maunoir, il met cet exil plein de honte et de peines très sensibles (2) » qu'il avait supportées à Morlaix. Lorsque plus tard on lui parlait de la cruauté des moines, à son égard, il disait que son imprudence et son zèle indiscret avaient pu mériter ce traitement.

Cependant, après avoir partagé son humiliation et son épreuve, Pierre Quintin retourna, sans faiblir, au couvent de Morlaix. La constance du réformateur n'était nullement découragée : il avait perdu son ami, son bras droit, l'homme sur lequel il comptait le plus pour l'aider dans son œuvre ; il restait seul contre tous, mais Dieu était avec lui et avec Dieu on ne désespère jamais. Après vingt ans de luttes et de contradictions, il restaura glorieusement la règle de saint Dominique, non seulement à Morlaix mais dans toute la Bretagne. Le sang de Michel le Nobletz en avait cimenté les premières assises et elles restèrent inébranlables.

(1) Nous empruntons tous ces détails au *Manuscrit du P. Maunoir*. Par une fausse délicatesse l'historien de Michel le Nobletz n'avait osé les reproduire.

(2) *Manuscrit*, L. I, ch. xx.

## CHAPITRE VIII

Michel le Nobletz catéchérisé et prêche à Morlaix avec un grand succès. — Conversion admirable de Françoise de Quisidic. — Marguerite le Nobletz vient rejoindre son frère et partager son apostolat. — Dom Michel le Nobletz s'adjoint le P. Quintin, pour faire des missions, dans le diocèse de Tréguier. — Ferveur des deux Prêcheurs. — Leur abondante récolte spirituelle.

L'expulsion de Michel le Nobletz du couvent des Dominicains fit grand bruit, à Morlaix et dans les environs. L'histoire du novice malheureux devint la fable de la ville et l'on ne savait qu'inventer, pour ajouter encore à sa honte. Les personnes les plus modérées attribuaient la cause de sa sortie à son état mental, affaibli par l'étude et la dévotion excessives. Comment expliquer autrement son intempérance de langage, son opposition au Prieur et cet acte de vandalisme qui lui avaient valu le châtimement des malfaiteurs ? Le monde lui jetait la pierre, comme il arrive toujours en pareil cas.

Dom Michel le Nobletz connaissait la malice du monde, mais, au lieu de la fuir, il courut au-devant d'elle. Il désirait se rassasier d'opprobres, à l'exemple du divin Maître. *Saturabitur opprobriis* (ISAÏE). Il se souve-

nait aussi que le Sauveur avait aimé Jérusalem d'une tendresse particulière, et qu'il s'était complu à y prêcher, malgré tous les affronts des Scribes et des Pharisiens. Après quelques semaines passées dans sa famille, il revint donc habiter la ville qui avait été le théâtre de sa confusion et, pour vaincre sa honte involontaire et ses ressentiments naturels, il se logea près du couvent des Dominicains. Il voyait ainsi tous les jours les moines qui l'avaient maltraité ; il les saluait avec respect et ne perdait aucune occasion de les obliger.

Dieu exalte les humbles. Le missionnaire reprit le cours de ses prédications, avec un succès étonnant, après le discrédit que les hommes et les circonstances avaient jeté sur lui de toute part. Une foule de gens venaient l'entendre et profitaient grandement de sa parole toujours pratique. Avec la permission de l'évêque, il enseignait surtout le catéchisme, dans une chapelle de la ville, et même à domicile. Sa doctrine si pure et si logique, ses exhortations pénétrantes et son air de sainteté impressionnaient certaines âmes, au point de les porter à la perfection évangélique.

Une jeune fille de la société, mademoiselle François de Quisidic en fut un exemple éclatant. Elle aimait le monde et ses fêtes, comme la jeunesse les aime ordinairement. Elle en fut détachée bientôt par les instructions émouvantes de Michel le Nobletz. Un jour, après le sermon, il lui demande si elle veut servir Dieu tout de bon. Sur sa réponse affirmative, il lui déclare qu'il faut quitter les vanités et la gloriole du monde et embrasser la croix de Jésus-Christ, dans la profession du Tiers-Ordre de Saint-François. La jeune fille y consentit, mais elle voulait avoir auparavant l'approbation de sa mère qui était veuve. Le missionnaire se chargea de la

démarche à faire auprès d'elle. Il s'y prit d'une manière assez originale : « Je viens vous proposer lui dit-il un bon parti pour votre fille et pour vous le meilleur des gendres. Jamais il ne vous regardera de travers, il ne vous dira rien qui puisse vous mécontenter, il ne comptera pas vos morceaux de terre, il ne vous suscitera aucun procès, il ne vous contraindra pas de quitter votre maison, comme font plusieurs autres à leur belle-mère (1). » Et madame de Quisidic témoignant une grande surprise, car elle ne soupçonnait aucun prétendant à la main de sa fille : « Ce futur, continua-t-il, est Notre-Seigneur Jésus-Christ et votre fille désire l'épouser par le mépris du monde. » Et il lui expose son dessein qui ne l'empêchera point (2) de demeurer avec elle, de l'assister toute sa vie et de consoler sa vieillesse.

La mère était bien disposée : elle donna de bon cœur son consentement et sa bénédiction à sa fille. François de Quisidic n'eut plus qu'à suivre les conseils de son fervent directeur, et celui-ci, reconnaissant que Dieu la destinait à une sainteté rare, ne craignit point d'éprouver très durement son obéissance. Non seulement la jeune fille dut quitter ses robes de soie et les autres atours dont elle avait coutume de se parer, mais il lui fit prendre, à la place, une robe et un mantelet de grosse bure grise, avec une ceinture de chanvre et une coiffe d'épaisse toile rousse, et il lui ordonna de se promener par toute la ville, dans cet accoutrement. On s'attroupa sur son passage, avec des rires et des huées, et elle se sentait très confuse d'être le point de mire des promeneurs. Elle raconta franchement ses impressions pé-

(1) Manuscrit du P. Maunoir, l. I., ch. xxii. — Nous citons presque textuellement les paroles de Michel le Nobletz.

(2) Id., id.

nibles à son père spirituel, mais Dom Michel fut sans pitié et, pour toute consolation, il lui signifia qu'elle n'était pas au bout de ses peines. Il lui fit faire une capeline de camelot noir cousue de fil blanc, pour mettre par-dessus sa coiffe, et il lui commanda d'aller à la campagne voir ses parents du voisinage qui étaient tous de la noblesse. Elle obéit aveuglément.

Figurez-vous l'effet qu'elle dut produire dans ce grossier costume, elle qu'on était habitué à voir en grande toilette. On la crut folle ; on se moqua de cette bigote : mais les sourires de pitié, les apartés méprisants et les railleries ouvertes qui l'accueillirent partout n'eurent d'autre résultat que de la confirmer dans son généreux détachement.

Dom Michel le Nobletz lui offrit alors trois présents : un cilice, une discipline et une tête de mort. Voilà désormais les bijoux et le miroir de la mondaine ! Elle devait mettre la tête de mort au pied de son crucifix, la considérer longuement et attentivement et causer avec elle, afin de s'éclairer sur le néant des choses terrestres : dialogue terrifiant dont le P. le Nobletz avait tracé à la jeune fille un modèle sublime qui est resté parmi ses papiers (1). Elle sortit de ces tête-à-tête, plus décidée que jamais à renoncer aux choses périssables, pour gagner les biens éternels.

Elle mena depuis lors une vie d'abnégation et de dévouement qui ne se démentit jamais, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle entendait chaque jour la messe et faisait habituellement trois heures d'oraison, matin et soir. Elle jeûnait tous les vendredis et le temps de l'Avent. Elle s'occupait continuellement : elle avait

(1) Manuscrit, L. I, ch. xxii. Nous ne le reproduisons pas, crainte d'entraver notre récit.

l'habitude de dire que l'oisiveté est la nourrice de tous les péchés.

Françoise de Quisidic était l'auxiliatrice et le refuge de toutes les misères. Son hospitalité devint proverbiale, à Morlaix, et spécialement, dans la paroisse Saint-Martin où elle demeurait. Non seulement elle secourut plusieurs de ses parents ruinés par de mauvaises affaires, mais elle ne connut jamais aucune infortune, sans en ressentir une profonde compassion et sans la soulager de son mieux. L'un de ses frères a perdu son bien : elle l'héberge pendant quinze ans et dote sa fille. Trois de ses nièces deviennent orphelines : elles n'hésitent pas à quitter sa chère cellule, pour aller demeurer chez elles et les élever dans la crainte de Dieu : elle pourvoit ensuite à leur établissement. Faute d'argent, son neveu ne sait comment soutenir un procès important ; elle lui avance cinquante écus. Elle assiste, pendant cinq ans, une cousine dans le besoin ; elle nourrit, tout un hiver, trois autres jeunes enfants de sa parenté. Françoise n'était pas seulement la Providence de sa famille mais celle de tous les malheureux. Elle logea et entretint chez elle plusieurs femmes malades et indigentes. On admira surtout son courage à en assister une presque toute rongée d'écrouelles. Elle lui donna un lit, près du sien, afin de pouvoir la soigner plus commodément, nuit et jour. Une autre fois, ayant rencontré, sur la grande route, une vieille dame réduite à la mendicité par les dissipations de son mari, elle l'emmena chez elle, lui fournit une chambre, la sustenta et la servit elle-même, endura patiemment ses doléances et sa mauvaise humeur, enfin lui prodigua les soins qu'elle donnait à sa propre mère. Françoise de Quisidic ouvrait même sa porte à ces victimes du vice et de la misère qui sont repoussées de par-

tout. Elle recueillit et convertit ainsi plusieurs filles perdues. Voilà comment, sans négliger ses devoirs de famille, elle remplit ses obligations du Tiers-Ordre et les préceptes d'une charité accomplie.

Un jour, Dom Michel le Nobletz lui amena une jeune paysanne, très pauvrement vêtue mais dont l'air noble et distingué s'accordait mal avec le costume rustique. C'était sa sœur Marguerite. Sur l'invitation du missionnaire, elle avait quitté Kerodern, pour venir le rejoindre à Morlaix, et suivre de plus près sa direction spirituelle. Elle avait voyagé en compagnie d'une vieille villageoise, et changé de costume avec elle. C'est pourquoi elle portait une robe de grosse toile rousse et des sabots. A son entrée en ville, elle se fit couper les cheveux et les jeta dans la rivière. Elle s'était présentée ainsi devant son frère qui avait bien failli ne pas la reconnaître. Jamais elle ne lui avait tant plu que sous cette parure de la sainte humilité. Il la présenta donc à Françoise qui devait être momentanément son hôtesse et sa supérieure. Celle-ci lui imposa d'abord la même épreuve qu'elle avait subie elle-même et que nous avons rapportée plus haut, mais l'aggrava encore, s'il est possible. Elle la fit revêtir d'une robe grise, sans aucun pli ni aucune façon, — un véritable sac de pénitent ; elle attacha une besace de toile à sa ceinture, lui mit en main une écuelle de bois et la mena ainsi, un jour de fête solennelle, aux portes des églises, la recommandant à la charité des fidèles, comme une pauvre innocente, incapable de gagner sa vie. Marguerite le Nobletz reçut de cette manière beaucoup d'aumônes qu'elle distribua aux indigents. Mais, sous son déguisement, plusieurs personnes la reconnurent et augmentèrent sa confusion par la surprise qu'ils témoignèrent. Ce fut l'événement de

la ville : le bruit s'en répandit au dehors ; des gentilshommes, parents de Marguerite, furent indignés contre son directeur, et l'un d'eux, qui avait destiné à la jeune fille un parti fort avantageux, résolut de le tuer, s'il en trouvait l'occasion. Mais son acte héroïque d'humilité chrétienne fortifia tellement le cœur de Marguerite contre ses anciennes tentations que, tout le reste de sa vie, l'esprit du monde, la vanité et le désir de paraître n'eurent plus aucune prise sur elle.

Après ces premières épreuves, Dom Michel la mit en pension, chez une honnête veuve qui devait lui servir de chaperon et lui apprendre le métier de couturière, pour l'humilier davantage. L'apprentissage dura un an. Plus Marguerite s'immolait à Dieu, plus son directeur lui imposait de sacrifices. — « C'est vous, lui disait-il, à qui le Tout-Puissant adresse ces paroles : *Egrederet de terrâ tuâ. Sortez de votre terre*, de votre volonté, de votre amour-propre et jugement... si vous voulez être du nombre des bien-aimés de Jésus-Christ (1). »

Un jour, Dom Michel le Nobletz traversait avec elle la grande place de Saint-Dominique, où se promenaient ensemble des gentilshommes et des magistrats. — « Ma sœur, que font ces messieurs ? » lui demande-t-il. — « Je vois, répondit-elle, qu'ils font le métier des mondains : ils se promènent, ils se donnent du bon temps. » — Dom Michel la tança d'avoir ainsi jugé témérairement. « Il y a, lui dit-il, dans cette compagnie, des gens qui portent un cilice sous leur chemise de toile blanche (2). » Mais il n'expliqua pas comment il le savait. Parmi les promeneurs, il avait reconnu sans doute ses fils spirituels.

(1) Manusc. cit., section I<sup>re</sup>, à la suite du ch. xxiii.

(2) Id., section V<sup>me</sup>.

Il profitait de toutes les occasions pour réprimander sa chère sœur qu'il vénérât pourtant. Il la grondait, la menaçait, faisait semblant d'être fâché contre elle et l'obligeait de baiser la terre. Il lui traça un règlement de vie aussi sévère que celui d'une religieuse, mais il dut modérer souvent les excès de ferveur et de pénitence qui eussent bientôt ruiné sa santé. Dom Michel le Nobletz assure, dans ses écrits, qu'elle avança plus en un an dans l'amour extatique de Dieu que d'autres en soixante, par la violence qu'elle fit à ses passions et par les grandes victoires qu'elle remporta sur elle-même. Sa piété l'eût portée volontiers à la contemplation ; mais, connaissant son caractère actif et entreprenant, le missionnaire voulut qu'elles s'employât au service du prochain, comme nous l'avons vu faire à Plouguerneau. Il l'appliqua surtout à catéchiser les femmes et les jeunes filles. Non seulement elle leur enseignait la doctrine chrétienne, mais elle leur distribuait des avis spirituels qui les déterminaient à pratiquer les plus hautes vertus. Sa modestie, sa bonté, sa franchise aimable lui gagnaient les cœurs. Les paysannes en particulier étaient charmées de voir cette noble demoiselle se consacrer à leur instruction, avec tant d'intérêt et de patience. Marguerite préférait d'ailleurs ces pauvres femmes aux bourgeoises, parce qu'elles étaient plus abandonnées du clergé, plus simples et plus aptes à recevoir sa parole. Voilà comment elle devint la coopératrice du missionnaire : elle préparait les âmes au sermon et leur ouvrait, pour ainsi dire, la porte du confessionnal. Nous la rencontrerons souvent, à la suite de Dom Michel, comme ces diaconesses qui secondaient les prêtres de la primitive Église et disposaient les femmes au saint baptême

Tels étaient les fruits de salut que Michel le Nobletz obtenait par ses prédications et sa direction spirituelle. Cependant l'entraînement ne fut pas général et l'opposition ne manqua pas au missionnaire. Plusieurs prêtres en particulier le voyaient d'un mauvais œil ; ils ne comprenaient pas son zèle qui leur semblait exagéré ; ils trouvaient sa conduite singulière : au fond, ils jaloussaient son influence. Ils l'accusèrent, devant l'évêque, d'être trop singulier dans sa manière de vivre. Effectivement, « il était singulier, ajoute le P. Maunoir avec une ironie impitoyable, en ce qu'il ne fréquentait pas les tavernes, les grands ni les riches, en ce qu'il ne buvait point de vin et qu'il ne s'épargnait de blâmer les vices et les maximes du monde (1). » Ses accusateurs demandèrent que la chaire lui fût interdite. L'évêque de Tréguier, Mgr Adrien d'Amboise, ne se laissa point circonvenir. Il prit des informations sérieuses sur la doctrine et sur la vie du prédicateur, mais, loin d'être défavorables, elles lui prouvèrent sa science théologique et sa vertu. Non seulement l'évêque lui confirma ses pouvoirs, mais il les étendit ; il le pria de faire la mission dans tout son diocèse.

Michel le Nobletz obéit avec un joyeux empressement ; et comme il ne pouvait pas exploiter seul le vaste champ qu'on lui offrait, il appela le P. Quintin à la rescousse. Le Frère Prêcheur ne pouvait pas refuser un engagement qui répondait si bien à sa vocation. L'ami des bons et des mauvais jours fut trop heureux de rejoindre, sur ce nouveau terrain, l'ancien camarade de collège, l'ancien confrère de communauté. Ils s'associèrent donc volontiers pour cette mission apostolique.

(1) Manusc. cit. L. I, ch. XXI.

Quoique Pierre l'appelât toujours son maître, Michel voulut qu'il fût son supérieur dans les exercices de mission, et il lui obéit en toutes choses. Ils divisèrent le travail entre eux. Le P. Quintin prêchait et le P. le Nobletz catéchisait. L'éloquence du P. Quintin était chaude et entraînant. Quand il parlait de la Majesté divine, son émotion remplissait les âmes d'une crainte salutaire. Le feu de son cœur embrasait sa parole et allumait l'amour de Dieu autour de lui.

Dom Michel le Nobletz expliquait les vérités de la foi et les préceptes de la morale évangélique avec une grande familiarité, une onction pénétrante, une précision extrême et une connaissance approfondie des passions humaines. Les deux missionnaires suivaient la même direction, marchant d'un pas égal à côté l'un de l'autre, comme des coursiers ardents attelés au même char. L'intelligence la plus complète les unissait toujours. Ainsi le clergé séculier et le clergé régulier, représentés par ce saint prêtre et ce saint moine, devaient toujours s'entendre pour faire ensemble l'œuvre de Dieu.

L'enceinte de l'église ne suffisait pas à nos zélés missionnaires : ils réunissaient les fidèles au pied des croix, sur le bord des chemins. Le peuple les écoutait, sans se lasser, pendant des heures entières, et eux mettaient tant de ferveur à instruire le peuple qu'ils en oubliaient leurs repas. Le P. Quintin se contentait souvent, dans la journée, d'un morceau de pain de seigle qu'il mendiait aux portes, et l'ordinaire du P. le Nobletz ne devait pas être meilleur.

Les gens du monde, étourdis et légers, qui ne pouvaient se plier à la morale sévère du P. le Nobletz, l'appelaient entre eux le prêtre fou, — *ar belec fol*, — et

continuaient leurs propres folies. Et quand ils voyaient le P. Quintin se démenier en chaire, le visage empourpré, les yeux étincelants, tremblant parfois de tous ses membres, ils prétendaient qu'il était ivre et ne savait ce qu'il disait. Or il ne buvait pas une goutte vin, si ce n'est à la messe (1). Mais les Juifs ne disaient-ils pas la même chose des Apôtres, au sortir du Cénacle ? Les Apôtres n'en avaient cure et poursuivaient leur marche à la conquête des âmes.

En chemin, nos missionnaires ne s'entretenaient que de Dieu et de la religion. Le P. Quintin, saisi d'admiration pour la piété de son confrère, se prosternait parfois à ses pieds et les baisait, malgré sa résistance. La nuit venue, ils consacraient plus de temps à la prière qu'ils n'en accordaient au sommeil. « Le P. Michel me dit un jour que son compagnon ne dormait pas deux heures de nuit, rapporte le P. Maunoir. Je crois, ajoutait-il, qu'il ne dormait guère davantage. Ils étaient tous deux comme deux anges auprès du propitiatoire (2). » C'est là qu'ils prenaient des forces pour recommencer le lendemain les travaux de l'Apostolat : et les populations se convertissaient partout sur leur passage. Ils parcoururent ainsi pendant trois ans (1609-1611) le diocèse de Tréguier, revenant souvent à Morlaix où le triomphe de leur mission était le plus éclatant, par un juste retour des choses humaines et une providentielle compensation. « Jamais la moisson n'est meilleure qu'après un rude hiver, écrit encore le P. Maunoir, et les semences de la parole de Dieu n'ont de plus grandes bénédictions qu'après les glaces et les rigueurs de la

(1) Manusc. cit., L. I, ch. XXI,

(2) Id. id.

persécution (1) ». Le P. Quintin et Dom le Nobletz avaient souffert ensemble la persécution, au couvent de Morlaix, et maintenant ils recueillaient ensemble une abondante récolte.

(1) Manusc. cit., ch. xxi, sup.

## CHAPITRE IX

Missions de Michel le Nobletz aux îles d'Ouessant, de Molènes et de Baz. — Ses austérités continuelles. — Il prêche sur terre et sur mer. — Il confesse, en marchant. — La croix rouge et la tête de mort. — Adieux aux habitants de Baz.

Après avoir évangélisé le diocèse de Tréguier, Dom Michel le Nobletz retourna vers celui de Léon. Il avait une prédilection bien justifiée pour ce pays qui était sa terre natale. Au témoignage du P. Maunoir, « il chérissait cet évêché comme la perle des évêchés de Bretagne et de France, pour sa fidélité constante à la foi catholique. Il est à naître, observe-t-il, qui ait vu un seul huguenot, natif de là, ou aucun professant l'hérésie dans le terroir de Léon (1). » Michel y revint donc souvent, dans le cours de ses missions, et c'est même une des premières contrées qu'il visita. Elle avait eu le privilège d'échapper à l'hérésie, mais l'ignorance et la superstition ne l'avaient pas moins envahie que le reste de la Bretagne.

Michel commença la mission par l'île d'Ouessant qui comprenait alors quatre mille habitants. Cette île, fort

(1) Manusc. cit., L. I, ch. xxv.

élevée au-dessus du niveau de la mer, était d'un accès difficile. Après une traversée dangereuse, on ne pouvait y aborder que par un très étroit sentier, taillé à pic dans la falaise pour le passage d'un piéton. Aucun évêque n'y avait mis le pied, de mémoire d'homme : elle était même privée de presque tout commerce avec le continent. Il n'y avait qu'un seul prêtre pour sa nombreuse population : néanmoins elle avait conservé la foi et les bonnes mœurs. Le vice impur y était inconnu. La justice et la paix régnaient dans cette île fortunée, où l'on ne connaissait ni juges ni procès. S'il survenait quelques différends entre les habitants, un gentilhomme de la paroisse les terminait d'autorité, à l'issue de la grande messe, sans aucune formalité. Il ne manquait au bon peuple d'Ouessant qu'une religion plus éclairée, une pratique plus fréquente des sacrements et une ferveur chrétienne qui aurait augmenté ses vertus.

L'arrivée d'un prêtre étranger fut un événement dans l'île. L'un des notables lui offrit l'hospitalité et lui fit préparer une chambre convenable : mais il n'en usa pas. On le trouva couché dans une mesure du voisinage, où il n'avait qu'une pierre pour oreiller, comme autrefois saint Yves. « Pourquoi couchez-vous là, lui dit-on, puisqu'on vous a préparé un lit ? » — « Si Dieu me trouvait dans un lit, repartit le missionnaire, j'aurais peur d'être au nombre des réprouvés (1). »

Les insulaires, témoins de son austérité, accouraient tous les jours à son sermon et à son catéchisme. Après avoir été suffisamment instruits, ils voulurent tous se confesser et communier. Dom Michel le Nobletz communiqua son zèle et sa méthode d'enseignement au

(1) Manusc. du P. Maunoir, L. I, ch. xxv.

curé d'Ouessant et perpétua ainsi le bienfait de son passage.

Il se rendit ensuite à l'île Molènes, peuplée de cinq à six cents âmes. Il y reçut bon accueil et on l'écouta volontiers : mais la plupart des hommes étaient alors occupés à la pêche et ne pouvaient profiter de ses instructions. C'est pourquoi il monta sur une barque et s'en fut les chercher en pleine mer. Quand il avait rencontré leurs bateaux et ceux des autres îles voisines, il les rassemblait autour de lui : le plus haut de bord lui servait de chaire et, comme autrefois le Sauveur, il prêchait ces pauvres pêcheurs qui laissaient leurs filets pour l'entendre. Un jour, il leur parla si vivement des peines de l'Enfer et des douleurs du Fils de Dieu qu'ils se mirent tous à pleurer et, saisissant les cordes de leurs barques, ils se donnèrent la discipline, pour expier leurs vieux péchés.

Avant de regagner le littoral, Dom Michel le Nobletz voulut encore évangéliser l'île de Baz, située à vingt lieues d'Ouessant. Pendant la traversée, il pensait à saint Pol de Léon qui, après une courte halte, avec ses douze disciples, sur la terre vierge et déserte d'Ouessant, avait commencé dans cette île son apostolat en Bretagne, et y avait achevé paisiblement, au sein d'un ermitage, sa longue carrière épiscopale. La foi était toujours vivante parmi les insulaires, mais leur instruction religieuse et leur moralité laissaient beaucoup à désirer. Le missionnaire leur apparut comme un nouvel apôtre. Quand il montait on chaire, le crucifix à la main, et qu'il apostrophait le Christ d'une voix entrecoupée par les larmes, ses auditeurs eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de pleurer. Après avoir laissé un libre cours à leur émotion et à la sienne, il leur disait : « C'est au-

jourd'hui un jour ! » c'est-à-dire une bonne journée, bien remplie au service de Dieu. Les fidèles étaient si nombreux, autour de son confessionnal, qu'il ne pouvait suffire à les entendre et qu'il fut obligé de les confesser en chemin, dans le trajet d'une lieue qui séparait sa demeure de la principale église. Il avait une adresse insinuante, pour obtenir de ses pénitents l'aveu de leurs plus gros péchés. Il les interrogeait avec une grande douceur et, afin de leur enlever toute mauvaise honte, il leur disait en les fixant d'un œil perçant, comme s'il eût pu voir au fond de leur conscience : « Il ne faut rien me cacher, car je sais tout ce qu'on a fait (1). »

Il prêchait et catéchisait deux fois par jour. Il avait emmené avec lui un jeune garçon qui servait de modèle au catéchisme. Il l'interrogeait en effet, devant les autres enfants, pour exciter leur émulation et vaincre leur timidité, pendant les premières leçons. Il encourageait ses élèves par des récompenses appropriées à leur condition. Il distribuait des aiguillettes aux petits garçons qui répondaient bien et des épingles aux petites filles.

Sa vie était toujours aussi mortifiée et aussi édifiante. Ses actes appuyaient ses discours, aux yeux du peuple. « Il couchait sur une table, sans coitte, ni matelas ni linéux, ni couverture, écrit naïvement le P. Maunoir ; devant que dîner, il donnait une partie de ce qu'il devait manger aux pauvres. Il ne buvait à ses repas que deux fois (2). » Il convertit toute la population et il engagea quelques âmes à pratiquer les règles de la perfection. Plusieurs veuves, suivant son conseil, promirent de ne point se remarier, mais de prendre désormais Jésus-Christ pour époux. Il leur donna des disciples

dont elles eurent le courage d'user. Presque toutes vécurent et moururent, visiblement bénies de Dieu ; mais l'une d'elles faussa la promesse qu'elle avait faite librement et son mari se servit de sa discipline pour chasser les pourceaux. Dieu sembla punir son manque de parole, car elle mourut subitement sur la grève, sans recevoir aucun sacrement, six mois après son second mariage.

Le P. Maunoir rappelle encore, dans ses mémoires, un trait de prophétie qui eut lieu, pendant cette mission, et qui fut attesté devant lui. Un enfant âgé de deux ans, avait une affection naïve pour le P. Michel et s'accrochait à lui, dès qu'il le rencontrait. Un jour que ce petit innocent le tenait par son manteau, le missionnaire dit à sa mère, Eléonore Even : « Voilà un enfant qui sera heureux et béni de Dieu pendant sa vie, mais il n'aura jamais les cheveux blancs et il ne sera jamais vieux (1). » Cette double prophétie reçut son plein accomplissement. L'enfant grandit en force et en sagesse. On remarquait surtout qu'il ne mentait aucunement : c'était un franc breton, s'il en fut. Jamais non plus, il ne contrista ses parents. Il eut une vie heureuse : il ne manqua de rien. Mais, à l'âge de vingt-cinq ans, il fut tué dans un combat naval contre les Espagnols.

Les adieux du saint missionnaire laissèrent un si long souvenir, dans l'île de Baz, qu'on en parlait avec émotion quarante années plus tard. Il convoqua une dernière fois les habitants autour de lui : « Adieu, mes chers enfants, leur dit-il. Dieu m'appelle autre part. Je me suis rendu parmi vous, pour vous montrer le chemin du ciel. Si Dieu me faisait la grâce d'avoir coopéré, dans l'île de Baz, au salut d'une seule âme, quel sujet

(1) Manusc. cit., ch. xxvi.

(2) Id. id.

(1) Manusc. cit., ch. xxvi.

n'aurais-je pas de bénir mon doux Sauveur ! » Il fut obligé de s'interrompre, car tous ses auditeurs pleuraient et sanglotaient déjà, et l'émotion le gagnait lui-même. « C'est aujourd'hui un jour, continua-t-il ; ne pleurez pas, mes enfants, mais souvenez-vous de ce que je vous ai enseigné ; gravez au fond de vos âmes que l'affaire des affaires est de vous sauver. Aimez et servez Dieu de tout votre cœur. Par la pénitence, amendez-vous et changez de vie : plutôt la mort cent mille fois que d'offenser Dieu ! (1) » Ayant prononcé ces paroles avec une grande véhémence, il fit paraître tout d'un coup entre ses mains une croix rouge surmontée d'une tête de mort, et, l'élevant et la montrant à ses auditeurs : « Y a-t-il un seul d'entre vous, s'écria-t-il d'une voix terrible, qui espère que sa tête maintenant pleine de vie, de chair et de sang, ne deviendra pas comme celle-ci ? » Il s'arrêta ensuite, comme pour attendre la réponse. Voyant alors la multitude dans le saisissement, en face de ce crâne aux yeux vides et au rictus affreux : « Je vous laisse, dit-il, cette tête de mort pour vous prêcher en mon absence. Je vous recommande, au nom de Dieu, de penser à votre mort. Soit que vous reposiez, soit que vous buviez, soit que vous mangiez, soit que vous travailliez, pensez qu'il faut mourir ! Méprisez le monde et renoncez à ses lois : il faut mourir ! Résistez aux mauvaises pensées et désirs de la chair : il faut mourir ! N'abandonnez votre cœur aux plaisirs et aux biens périssables de ce monde : il faut mourir ! (2) » Il récapitula ainsi tout ce qu'il leur avait prêché, en répétant à chaque article ce lugubre refrain qui sonnait

(1) Manusc. du P. Maunoir. Nous citons presque textuellement les paroles du missionnaire.

(2) Manusc. cit., ch. xxvi.

comme un glas à leurs oreilles : *Il faut mourir* (1) !

Après avoir rempli ses auditeurs d'un effroi salutaire et leur avoir remémoré très pratiquement ses instructions, il finit par leur raconter un exemple ou une parabole (nous ne saurions dire en effet si c'était là un souvenir de ses lectures ou un produit de sa féconde imagination). « Un jour, dit-il, un missionnaire apostolique se rendit dans une ville, près de Jérusalem, où il prêcha sans aucun fruit. Personne ne voulait l'écouter. Ce que voyant, il fit écorcher un bœuf et il s'enferma dans sa peau qu'on avait préalablement dressée et empaillée : et cela fait on le transporta au milieu de la ville, à minuit. Au lever du soleil il cria d'une voix forte : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum colorum. Faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche*. Tout le peuple s'amassa, effrayé de ce phénomène. Profitant du rassemblement, le missionnaire sortit de sa cache et il convia les assistants de venir le lendemain, à sa prédication. Ils vinrent en foule et le prédicateur leur montra trois bannières, l'une rouge, l'autre blanche et la troisième noire. « La bannière rouge vous représente, » dit-il, la Passion de Notre-Seigneur ; méditez-la toute » votre vie. Combattez sous cet étendard et vous sur- » monterez vos ennemis, c'est-à-dire vos passions et vos » vices. Vous ferez régner en vous l'amour de Dieu, » avec la compagnie de toutes les vertus. La bannière » blanche représente les sacrements qui purifient l'âme. » Confessez-vous et communiez souvent, et je vous pro- » mets que, moyennant ces deux sacrements vous con- » serverez la pureté de vos âmes. La bannière noire » représente la damnation éternelle et, si vous ne vou-

(1) Manusc. cit., ch. xxvi.

» lez changer de vie et vous faire violence, vous la suivrez éternellement. » Et le P. le Nobletz, s'appropriant la comparaison et la développant amplement, mit les habitants de Baz en demeure de choisir aussi leur drapeau, de s'attacher à Jésus-Christ souffrant et mourant pour eux et de fréquenter assidûment les sacrements, s'ils voulaient éviter l'enfer et mériter le paradis où il leur donna rendez-vous.

Lorsqu'il descendit de la chaire, le peuple l'escorta en foule jusqu'au bateau qui devait l'emmener. A voir les larmes des assistants, à entendre leurs plaintes et leurs exclamations de regret, on aurait dit un deuil public ; mais cette multitude entourant un pauvre prêtre, comme s'il eût été un prince, donnait aussi à son départ je ne sais quel air de triomphe. C'était bien en effet le triomphe de la vertu.

Les insulaires ne quittèrent pas le port, avant d'avoir perdu de vue la voile qui emportait leur cher missionnaire. « Mais ils ne perdirent la mémoire des bonnes instructions qu'il leur laissa », fait observer le P. Mau noir. Un demi-siècle après, ils en gardaient avec fidélité non seulement le souvenir, mais la pratique, et le vénérable Père jésuite qui vint y prêcher à son tour appelle l'île de Baz « une terre sainte », où il n'y a « aucune discorde ni aucun soupçon d'impureté, ni aucun péché scandaleux ». Prodigeux effets de la grâce et de la sainteté qui feront à jamais bénir, parmi ses habitants, le nom de Michel le Nobletz !

## CHAPITRE X

Mission au promontoire de Saint-Mathieu. — Hostilité des habitants. — Françoise Troadec, hôtesse et zélatrice de Dom Michel. — Mort de son père. — Marguerite le Nobletz catéchise les petites filles. — Malgré une opposition longue et acharnée, le missionnaire commence à convertir quelques âmes.

Après avoir longé les côtes du Léon, Dom Michel le Nobletz vint aborder au promontoire de Saint-Mathieu où il y avait alors une ville importante, autour de l'abbaye dont l'église élancée dominait la falaise. Ce littoral était plus peuplé qu'aujourd'hui. A une lieue au nord, la ville du Conquet couronne la hauteur qui fait face à celle du cap : son port, très abrité par cette éminence et la presque-île de Kermorvan, avait une grande animation et un commerce florissant. On y comptait jusqu'à cent navires à la fois. Entre le Conquet et Saint-Mathieu, mais sur un plan inférieur et un peu en retrait de la côte, le village de Lochrist éparpillait au loin ses hameaux et reliait presque les deux villes. Le clocher de Lochrist était d'ailleurs celui du Conquet. Les incursions des Anglais ont dévasté ce pays, depuis lors, et l'ont couvert de ruines : Saint-Mathieu n'est plus qu'un village et le

port du Conquet n'est plus guère que le havre des bateaux de pêche.

Notre intelligent missionnaire découvrit, du premier coup d'œil, les avantages de sa nouvelle station qu'il devait prolonger si longtemps. Il avait beaucoup de bien à faire, parmi cette nombreuse population plongée dans le commerce, le lucre et les jouissances, et puis de là il pouvait aisément se diriger, par mer, sur bien des points importants du Léon, de la Cornouaille et du Trégorrois. On dirait que sa tournée des îles l'eût attaché déjà aux habitants des bords de la mer ; il eut toujours un faible pour eux : Michel le Nobletz fut vraiment l'apôtre des marins et des pêcheurs. Mais ceux-ci ne furent pas aussi dociles que les insulaires d'Ouessant et de Molènes. L'amour effréné du gain, la préoccupation exclusive des intérêts matériels, la vanité des richesses, la licence des plaisirs sont des abus ordinaires aux villes maritimes, et ils régnaient souverainement à Saint-Mathieu et au Conquet. Le missionnaire était armé pour les combattre et ne recula pas devant l'opposition. Il s'appliquait les paroles que Dieu adressa au prophète Isaïe : *Denuntia populo meo scelera eorum* (Is.) : *Dénoncez ces péchés à mon peuple.*

Il ne se contentait point en effet de prêcher d'une manière générale sur le vice et sur la vertu ; il prenait corps à corps les passions humaines qu'il observait autour de lui sous leurs formes particulières. Il avait étudié leurs allures locales, leur caractère plus ou moins personnel, les circonstances de leur action. Ainsi, quand il prêchait contre l'avarice qui était le péché capital des habitants de Saint-Mathieu, il signalait impitoyablement les injustices des négociants, leurs fraudes secrètes et leur usure publique, et il clouait

au pilori certains créanciers qui osaient bien exiger de leurs débiteurs un intérêt d'un écu sur douze avec une commission en sus, à l'époque du prêt et à l'échéance du terme. Il reprochait aux gens de justice leurs artifices juridiques, pour prolonger les procès, « comme les méchants chirurgiens entretiennent les plaies ». Il gourmandait les ouvriers et les manœuvres qui perdent le temps et font de mauvaise besogne. Il ne craignait pas de dire leurs vérités aux gentilshommes qui pressuraient leurs pauvres vassaux et les accablaient de corvées, et il leur affirmait que s'ils continuaient d'abuser de leurs droits, ils feraient entrer plus aisément « leurs chevaux de carrosse dans le trou d'une aiguille » que leurs âmes par la porte du paradis. Il n'épargnait même pas ces demi-chrétiens, les dévots du pays, qui alliaient d'une manière étrange le bien et le mal, dans leur conduite. On les voyait courir à tous les lieux de dévotion, s'en aller en pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle et même à Rome, et d'autre part ils négligeaient l'instruction religieuse la plus élémentaire et ne se mettaient pas en peine des Commandements de Dieu et de l'Église. Le P. Michel les comparait aux Pharisiens qui s'attachaient scrupuleusement à des observances que la loi n'impose pas, tandis qu'ils enfreignaient la loi elle-même. Il leur disait « qu'il valait mieux et qu'il était plus nécessaire d'apprendre les devoirs du chrétien et de se confesser que de courir tous les pardons de France ». D'autres faisaient dire nombre de messes et de services pour délivrer les âmes du purgatoire, mais ne s'inquiétaient point de se libérer eux-mêmes. Tout en louant leur zèle pour les défunts, le missionnaire s'indignait contre leur coupable insouciance à l'égard des vivants. « Vous vous perdrez, leur disait-il, en essayant

de sauver les autres. » — Il y avait d'autres dévots ou soi-disant tels qui donnaient beaucoup aux églises, bâtissaient des chapelles nouvelles et prodiguaient les pieuses fondations, mais, avec tout cela, ne payaient pas leurs dettes, ni les gages de leurs domestiques, ni le salaire de leurs journaliers, et gardaient le bien mal acquis. « Quand bien même vous auriez bâti autant d'églises qu'il y en a dans Rome, s'écriait le prédicateur, vous ne serez jamais du nombre des prédestinés que vous prétendez honorer. » Quelques-uns jeûnaient le samedi et auraient eu scrupule de manger de la viande un mercredi, mais « ils ne se souciaient de manger les vivants, même leurs prélats et les personnes consacrées à Dieu ». Le missionnaire leur prêchait le jeûne moral, bien plus obligatoire que le jeûne matériel. Il exhortait les prêtres eux-mêmes à s'occuper un peu plus des choses spirituelles et un peu moins des affaires temporelles, à s'accorder moins de loisirs et à employer mieux leur temps, à fuir les compagnies mondaines, à ambitionner davantage l'honneur sacerdotal que les vains honneurs de la terre, « à bien instruire leurs paroissiens et à leur donner le bon exemple », à étudier « les cas de conscience, s'ils voulaient se mêler d'entendre les confessions ». — « Vous avez charge d'âmes, leur disait-il, et vous aurez un grand compte à rendre au tribunal de Dieu, à cause de votre saint caractère. » (1)

Dom Michel le Nobletz faisait ainsi la leçon à tous et à chacun. Cette manière de prêcher étonna et froissa d'abord ses auditeurs. La liberté de son langage et l'ardeur de son zèle déplurent à bien des gens que l'ignorance religieuse rendait indifférents ou présomptueux. Ils

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxvii. Nous suivons le texte de près, en dehors même des citations.

allaient au sermon pour entendre de belles paroles, mais non de dures vérités. Si le prédicateur eût parlé en rhéteur, « s'il eût raconté des fables et cité les actions de César et d'Alexandre », s'il eût recommandé « les pardons, les assemblées de fêtes, les nouvelles messes, les confréries (1) », et s'il se fût borné aux généralités courantes sur la morale chrétienne, on l'eût goûté et toléré. Mais on ne pouvait supporter sa doctrine pratique et ses terribles applications : on ne voulait pas le croire. Aussi, dès qu'il montait en chaire, on voyait la plupart des gens sortir bruyamment de l'église. « Voilà le prêtre fou, disait-on. Hé ! qu'est-il venu faire ici ? Est-ce qu'il prétend changer nos usages et notre religion ? Il ne comprend rien au commerce. Nos prêtres ne le valent-ils pas ? Nous ont-ils jamais adressé des reproches aussi saugrenus ? Est-il possible qu'on lui ait permis de prêcher ! Il devrait être interdit. » Tels étaient les propos échangés à la porte. Où étaient les foules empressées de Morlaix, d'Ouessant et de Molènes ? L'opposition, l'abandon, le vide, leur avaient succédé ; mais Dom Michel aimait mieux cela : il préférerait l'épreuve au succès et la croix du Calvaire aux palmes de Jérusalem. Il savait que son sacrifice uni à celui du Sauveur attirerait tôt ou tard la céleste rosée, sur ces terres arides, et il resta plusieurs années parmi cette population rebelle.

Au commencement de la mission, Michel le Nobletz demeura chez une vertueuse veuve, l'une des femmes les plus considérées du pays, Françoise Troadec, qui habitait Lochrist, à une courte distance de Saint-Mathieu. C'était la Sunamite de ce nouveau prophète :

(1) Manusc. cit., ch. xxvii.

elle prenait soin de lui. Elle savait mieux que personne combien il était docte, charitable, mortifié, et lorsqu'après deux ans de prédications incessantes (1611-1612), elle entendait dire et répéter autour d'elle que ce prêtre n'était qu'un rêveur, un radoteur, un fou, elle en pleurait de chagrin, car « il servait les habitants à ses dépens, faisait-elle observer, et il ne leur demandait pas une verrée d'eau pour sa peine, il allait visiter leurs malades et il donnait des sous à leurs enfants qui répondaient au catéchisme (1) ».

Un jour, saisie d'indignation, elle s'en fut rapporter ces propos révoltants à son hôte et lui dit qu'il perdait son temps et sa peine, au milieu de pareils ingrats. Le serviteur de Dieu ne témoigna d'autre sentiment qu'une vive compassion pour eux. « Il faut prendre patience, répondit-il. Dieu veut que je sois traité ainsi. » Et il patienta, sans se plaindre.

Les habitants de Saint-Mathieu et du Conquet couraient à leurs affaires, chargeaient et déchargeaient leurs navires et s'occupaient très activement de leur négoce : ils n'avaient qu'une seule ambition, gagner de l'argent à tout prix. La grande affaire du salut ne semblait guère leur importer. Les dimanches et jours de fête, après une messe entendue à la hâte, ils se promenaient, ils s'amusaient, ils faisaient bonne chère, ils vantaient leur fortune entre eux et ils laissaient le *prêtre fou* s'époumonner en chaire devant un petit nombre d'auditeurs qui ne se convertissaient pas et venaient là pour le décrier. Mais plus ils s'entêtaient à ne pas vouloir l'entendre et plus le missionnaire breton s'entêtait à vouloir leur parler. Il les relançait jusque chez eux. Comme il avait

(1) Manusc. cit., même chapitre que ci-dessus.

appris les sciences mathématiques et que la plupart des habitants naviguaient sur la mer, il leur donnait des renseignements d'astronomie et de cosmographie pratiques qui les intéressaient et lui permettaient d'aborder la question religieuse. Sa parole obstinée fut la goutte d'eau incessante qui finit par creuser le roc : elle pénétra bon gré mal gré dans ces têtes dures. Mais le travail fut lent et difficile. Il fallut même, pour l'achever, le récit de certains miracles opérés par Michel le Nobletz. Enfin quelques particuliers se décidèrent à lui faire visite, soit pour le consulter sur des cas de conscience, soit pour causer religion et s'édifier avec lui. Ils ne purent échapper à l'embrasement de cette âme d'apôtre et ils sortirent, tout transformés, de leur entrevue. Ils attirèrent d'autres visiteurs comme eux, chez Dom Michel et peu à peu, il se forma autour de lui un noyau de disciples que l'amour de Dieu et le mépris du monde avaient gagnés. Leurs anciens compagnons de plaisir se moquèrent des nouveaux convertis et les appelaient, par dérision, — *Tud Master Michel*, — *les gens de Maître Michel*.

Dom Michel le Nobletz avait groupé aussi plusieurs enfants dans ses réunions de catéchisme. N'était-ce pas le meilleur moyen de changer à la longue l'esprit de la population ?

Quand il vit que l'amour de Dieu commençait à gagner les cœurs, il manda sa sœur Marguerite pour l'aider à catéchiser. Il savait quelle était déjà son habileté, dans l'enseignement religieux, et quelle influence bienfaisante elle exerçait sur les esprits. Il comptait donc beaucoup sur sa pieuse coopération. Marguerite répondit à son appel avec l'empressement d'une servante. Elle venait de perdre son père et put raconter à son frère les

détails de sa mort édifiante, car il reçut les sacrements avec une grande piété et mourut comme un patriarche, en son manoir de Kerodern, après avoir béni ses enfants (1612). Dom Michel le Nobletz qui avait offert, pour son âme, d'ardentes prières et des pénitences extraordinaires, savait déjà qu'il jouissait de la paix éternelle.

Marguerite le Nobletz se logea dans une chaumière, entre Saint-Mathieu et le Conquet, afin qu'on pût lui envoyer commodément, de ces deux villes et de la campagne, toutes les petites filles qui avaient besoin d'être instruites. Son dévouement et son humilité ravissaient les parents : ils ne pouvaient assez admirer qu'une jeune personne de son rang eût quitté le pays natal, le manoir de ses pères et toutes ses aises, pour apprendre le catéchisme à de pauvres enfants, sans aucune rétribution. Elle en prenait le même soin que si elles eussent été des princesses. Elle avait le secret de les intéresser et de les appliquer à leurs leçons : elle invitait leurs mères à venir les entendre, pour en profiter elles-mêmes.

L'hôtesse du missionnaire, Françoise Troadec, fut sa coadjutrice dans cette excellente œuvre. C'était une femme supérieure qui avait beaucoup de savoir. Elle parlait facilement le breton, le français, l'anglais et l'espagnol ; elle connaissait la géographie et l'art de la navigation ; elle savait dessiner et peindre des cartes marines, pour la gouverne des marchands qui trafiquaient aux colonies et son habileté en ce genre lui avait fait une réputation. Dom Michel le Nobletz lui apprit la science divine et l'art de diriger son âme, à travers les écueils et les courants dangereux du monde, vers le port de l'éternité. Il lui fit entreprendre le commerce de la charité

qui rapporte au centuple. Françoise Troadec devint la mère des pauvres. Elle pourvoyait à leurs besoins et elle les assistait de toute façon. Elle veillait les mourants ; elle ensevelissait les morts. Le P. Michel voulut qu'elle se dévouât aussi à l'instruction des petites filles et elle fut la compagne assidue de sa sœur, dans ces humbles fonctions. D'ailleurs elles étaient dignes l'une de l'autre et comprenaient également bien la grande tâche qui leur incombait, sous ces apparences modestes. L'éducation chrétienne ne renferme-t-elle pas en germe la rénovation d'un peuple ? Le bien que ces deux saintes femmes opéraient fut donc incalculable.

Voilà comment Michel le Nobletz, s'aidant de toutes les ressources offertes par la Providence, gagna peu à peu du terrain, dans un pays entièrement hostile : mais ce n'était que le début d'une conquête qui devait lui coûter tant d'efforts, de luttes, de contradictions, de mépris et d'outrages sanglants. Il combattit vraiment, la croix en main, mais la croix devait être pour lui, comme pour tant d'autres, l'étendard de la victoire.

## CHAPITRE XI

Suite de la mission de Saint-Mathieu et dans les paroisses limitrophes. — Retraite à Lochrist. — La grotte et l'Hermitage de Saint-Mathieu. — Opposition du clergé. — Dom Michel le Nobletz triomphe enfin de toutes les résistances. — Conversion générale des habitants du promontoire.

Dom Michel le Nobletz ne borna pas son zèle apostolique au territoire de Saint-Mathieu, durant son séjour dans cette ville; il rayonnait de là dans les paroisses circonvoisines. Il ne voulait pas, en effet, s'attacher à un seul lieu ni se dépenser trop longtemps ou inutilement pour les mêmes personnes. Il était tout à tous, désirant convertir le plus de monde possible. C'est pourquoi il quittait la côte et s'enfonçait dans l'intérieur des terres; d'autres fois, il prenait un bateau et abordait la première plage venue où il distinguait un clocher. Il allait de bourgade en bourgade, comme les disciples du Sauveur, ne s'inquiétant pas de l'accueil. Ses confrères avaient fait une réputation à cet ecclésiastique original qui ne faisait rien comme les autres. De là des préventions à première vue. Il était souvent mal reçu, mais il en prenait son parti. Les autres prédicateurs ignoraient les abus des pays, ou, s'ils les connaissaient, ils n'osaient rien en

dire, « crainte de déplaire aux paroissiens ». (1) L'homme de Dieu n'avait peur de personne; il ne craignait que de déplaire à Celui qui l'avait envoyé. Il ne cherchait qu'une chose, gagner des âmes au Ciel. « Tous les recteurs fervents et vertueux » (2) le laissaient faire et même l'encourageaient : d'autres venaient l'interrompre en chaire ou lui fermaient la porte au nez.

Un jour qu'il discourait avec animation sur l'obligation du catéchisme, des personnes mal intentionnées allèrent prévenir le recteur resté au presbytère que le prédicateur prêchait une fausse doctrine et qu'il défendait de prier pour les âmes du purgatoire. Sans daigner contrôler ce rapport mensonger, le recteur envoya l'un de ses vicaires à l'église, afin d'arrêter le scandale; et celui-ci monta en chaire et, prenant par le bras Dom Michel le Nobletz, il le fit brutalement descendre. Une femme qui se tenait à l'entrée se mit alors à crier : « Force au Roi ! » C'était peut-être la rapporteuse. « Mais le peuple se prit à pleurer » (3), car il était déjà touché par les paroles et la vue du saint missionnaire. Dom Michel, descendu de chaire, salua très humblement et remercia le prêtre qui l'avait expulsé, puis il se prosterna devant le Saint-Sacrement pour prier Dieu de lui pardonner.

Le dimanche suivant, il s'en fut à une église de Notre-Dame, près du Conquet, mais il trouva la porte fermée. « On empêcha le chien évangélique de japper contre les loups (4) » suivant les expressions énergiques du P. Maunoir. Quand pareille chose lui arrivait, Dom Michel le Nobletz rassemblait les gens en plein air, sous

(1) Manusc. du P. Maunoir, L. I, ch. xxix.

(2) Id. id.

(3) Id. id.

(4) Id. id.

la voûte du ciel, au pied d'une croix de granit : personne ne pouvait lui fermer cette église-là !

Après ces expéditions aventureuses, le missionnaire venait reprendre sa tâche ardue de tous les jours, à Saint-Mathieu, et continuait d'assiéger la place où il avait déjà bien des intelligences. Parfois je ne sais quelle lassitude le prenait et, comme ces prophètes de l'ancienne Loi qui suspendaient leur marche et se retiraient dans le creux des rochers, pour se reposer de la persécution, il recherchait la solitude et la retraite pour retremper ses forces, et là il se laissait emporter sur les ailes de la prière et de la méditation, comme Elie sur son char de feu, et là il avait des extases, en face du ciel qui entr'ouvrait pour lui ses mystérieuses profondeurs. Alors il était plus semblable à un ange qu'à un homme. Il ne buvait ni ne mangeait presque et il vivait seulement de la parole divine. C'est ainsi qu'il passa une année entière, dans un lieu écarté, près de Lochrist, « ne sortant que pour dire la messe, prêcher et confesser » et ne s'entretenant qu'avec Dieu. Un petit garçon lui apportait chaque jour sa nourriture, de chez un honnête bourgeois « Guillaume Brénéol, son grand ami, à cause de la piété, simplicité, charité et mépris du monde ». Mais cet enfant, moins fidèle que les corbeaux d'Élie, oubliait fréquemment « d'aller quérir la réfection de son maître qui demeurait à jeûn jusqu'au soir et quelquefois toute la journée (1). »

On montre encore aujourd'hui un autre ermitage où il se retira souvent, non seulement à l'époque de son premier séjour à Saint-Mathieu, mais dans les intervalles de ses autres missions. « Il choisit le promontoire

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxviii.

de Saint-Mathieu pour le lieu de sa retraite, après ses missions, écrit le P. Maunoir, s'y retirant quelquefois l'année, l'espace de quarante-quatre jours (1). » A quelques pas de l'abbaye, dans les rochers de la haute falaise qui surplombe la mer et d'où la vue s'étend au loin sur son immensité mouvante, il y avait une grotte, aujourd'hui écroulée, qui servait d'abri à l'ermite. Une source d'eau vive où il avait, dit-on, l'habitude de se rafraîchir, désigne encore l'emplacement. Le site est grandiose au possible. Lorsque la nuit était orageuse, Dom Michel le Nobletz allumait un fanal, pour indiquer l'écueil aux barques qui passaient dans l'ombre, à travers le tumulte des vagues. Son ermitage devenait ainsi le phare des marins en détresse (2).

Quand il sortait de sa retraite, le missionnaire recommençait le cours de ses travaux, avec une ardeur juvénile. Le recueillement et l'oraison lui donnaient de nouvelles forces. Il en avait besoin pour résister aux attaques de l'ennemi qui entravait son œuvre. Les libertins n'étaient pas les plus acharnés contre lui. Les faux dévots et les prêtres mondains lui en voulaient encore davantage, car il troublait leur dangereuse quiétude. Ils critiquaient amèrement la conduite singulière de cet ecclésiastique n'ayant ni bénéfices, ni paroisse, ni domicile, et s'en allant de ci de là désorganiser les paroisses des autres, par ses discours et ses nouveautés importunes. A quoi bon tous ces catéchismes dont personne ne s'occupait, avant son arrivée dans le pays (3) ? Les prédicateurs du

(1) Manusc. cit., ch. xxviii.

(2) Nous avons recueilli ces traditions, sur les lieux mêmes, de la bouche du pieux recteur du Conquet, M. l'abbé Lamour.

(3) « Quand il arriva aux villes du Conquet, de Saint-Mathieu et aux lieux circonvoisins, on n'y avait entendu, de mémoire

pays savaient bien mieux parler que lui et en bien plus beau style. Qui se serait mêlé de prêcher, en dehors des Avents et du Carême ? Il y a un temps pour tout faire. Malgré l'exemple des apôtres et des disciples du Sauveur parcourant les villes et les bourgades pour prêcher l'Évangile, ils blâmaient ses courses fréquentes comme l'action d'un esprit léger et inconstant : c'était un coureur qui ne pouvait tenir en place. Mais si le missionnaire se retirait dans la solitude, ils trouvaient encore à redire : c'était un rêveur et un fantasque. Ils se

d'homme, aucun catéchisme. » (Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxi. — Voir aussi les chapitres xxviii et xxix, auxquels nous empruntons ici différents traits.) Ce n'est pas à dire qu'on ne fit pas le catéchisme ailleurs, dans le diocèse. Gardons-nous de conclure du particulier au général. Certains critiques autorisés prétendent même « qu'en général, les prêtres de ce temps faisaient le catéchisme aux enfants, et que, par suite, il faut entendre ces expressions : *De mémoire d'homme on n'avait entendu aucun catéchisme*, dans le sens que, de mémoire d'homme, on n'avait pas vu de prêtre donner aux grandes personnes, pour l'instruction des grand'messes, la doctrine chrétienne sous forme catéchistique ». (M. l'abbé Kérisit, vice-postulateur de la cause de Michel le Nobletz, et M. le chanoine Peyron, archiviste de l'Evêché : *Lettres à l'auteur*.) C'est en cela qu'aurait consisté, suivant eux, l'innovation de Michel le Nobletz, qui eût été encore une importante et salutaire réforme. Ils citent, à l'appui de leur thèse, quelques documents sérieux, entr'autres les statuts rédigés au Synode du diocèse de Léon et promulgués par Mgr René de Rieux, en 1629 (c'est-à-dire une quinzaine d'années après l'époque où nous sommes de notre histoire). Ces statuts prescrivent le règlement du catéchisme, enseigné aux enfants, dans les paroisses, avec un détail minutieux des jours, des heures de la semaine, des obligations du *clerc* enseignant, des principaux sujets d'instruction et sans aucune remontrance aux pasteurs, comme ils l'auraient méritée et subie, s'ils avaient manqué généralement à leur devoir, sous ce rapport. Ainsi, la thèse est discutable ; nous réservons notre jugement jusqu'à plus ample informé.

plaignaient de sa sauvagerie, car Michel le Nobletz fuyait leur compagnie bruyante et trop souvent intempérante. Enfin, il ne faisait rien à leur guise. Au fond, c'était un trouble-fête et un gêneur.

« Si on l'eût vu la soutane basse et le justaucorps à la mode, avec une meute de chiens de chasse, par les parcs, les bois et campagnes, écrit ironiquement le P. Maunoir, si on l'eût vu recevoir ses amis, tenir table ouverte à tout venant ; s'il se fût trouvé aux tavernes et aux festins, tous eussent dit : « Oh ! l'honnête homme ! » Mais parce qu'il fuyait les compliments du monde et ses maximes, pour s'exempter des péchés de ceux qui les suivaient, parce qu'il tâchait de vivre selon les lois d'un bon ecclésiastique, ils l'appelaient scrupuleux et hypochondriaque (1). » Ils cherchaient à le rendre odieux ou ridicule parmi le peuple et le clergé. Ils se moquaient du prédicateur qui s'amusait, d'après leur dire, à prêcher des niaiseries et des choses inutiles. C'était un hypocrite qui voulait faire des dupes. C'était un exalté, un fanatique, une pauvre tête, un cerveau brûlé qui jetait partout le désordre et la dissension : il détruisait la discipline ecclésiastique, il ébranlait l'autorité, il discréditait les recteurs. Mais, malgré leurs méchants propos, un certain nombre d'habitants suivaient le missionnaire et goûtaient sa doctrine. Alors, exaspérés, ses accusateurs résolurent de le faire interdire. Ils colportèrent toute sorte de bavardages et de mensonges à l'évêché, où l'on finit par être ému de tout ce que l'on entendait raconter sur le compte du missionnaire. Dom Michel le Nobletz reçut de durs avertissements, mais il n'essaya

(1) Manusc. cit., ch. xxix. *Honnête* se disait alors surtout dans le sens d'*honorable*.

point de se défendre, et attendit sa justification de la Bonté divine. — « Le Sauveur, disait-il, n'a point eu d'avocat ni de procureur. »

La Providence lui suscita les défenseurs qu'il ne cherchait pas. S'il avait des ennemis acharnés, il avait des amis fidèles. L'un de ces derniers adressa au grand-vicaire de Léon une apologie raisonnée du missionnaire qui ne laissait rien à désirer. Il exposa sa vie édifiante, son esprit d'apostolat, son désintéressement, sa science théologique incontestable. Il mit ses accusateurs au défi de produire des témoins contre lui et il cita, en sa faveur, les témoignages de Mgr d'Amboise, évêque de Tréguier, qui lui avait donné ample pouvoir de prêcher et de catéchiser dans son diocèse, et de M. René du Louët, le chantre de Léon, son ancien condisciple, qui professait une estime connue pour sa piété et sa doctrine. Les bons recteurs se louent de lui. Qu'on examine donc la conduite des ecclésiastiques qui l'accusent ! Peut-on lui interdire sagement de distribuer le pain de la parole de Dieu et d'enseigner le catéchisme à tous ceux qui en ont besoin, puisque personne ne veut le faire à sa place ? (1)

Le grand-vicaire de Léon, qui administrait le diocèse en l'absence de l'évêque, parut touché de ces raisons. Il n'interdit pas le Nobletz, mais néanmoins il restreignit ses pouvoirs et ne lui accorda plus de mandement que pour une seule paroisse. Le missionnaire se servit d'une ruse légitime, pour étendre son apostolat. Le grand-vicaire était distrait et il avait la mémoire fort courte. Le P. Michel en profita. Un jour, il lui deman-

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. xxix. *Vie de M. le Nobletz*, par le P. VERJUS, liv. IV, ch. iv.

daît un permis pour une paroisse, le surlendemain pour une autre, et il renouvelait continuellement ses demandes d'autorisation, avant d'en avoir usé. Il prit un si grand nombre de mandements que bientôt il put circuler partout, comme auparavant (1).

Pendant trois ans (1611-1613), Michel le Nobletz fut en butte aux dénonciations et aux tracasseries de ses ennemis. Mais la malice des hommes se lassa plus vite que la patience du généreux missionnaire et celle-ci triompha de tous les obstacles. Les préventions et les calomnies se dissipèrent au contact de sa vertu, comme la brume sous un rayon de soleil. Le feu de sa charité finit par échauffer les cœurs et gagna, de proche en proche, toute cette population indifférente ou rebelle à ses premières exhortations. Son grand exemple entraîna une partie du clergé sur ses traces. Les convertis devinrent si nombreux qu'ils imposèrent aux plus récalcitrants ; les coutumes pernicieuses et le respect humain disparurent ; le courant du bien renversa les résistances du mal et s'étendit sur tout le pays, comme les eaux fécondes d'un fleuve. La fréquentation des sacrements fut remise en honneur et la religion devint florissante.

Avant la venue de Michel le Nobletz, « on ne se confessait et communiait qu'une fois l'an » (1), mais il introduisit la sainte pratique de la communion mensuelle ; la piété était languissante, mais il établit la coutume d'assister chaque jour à la messe du matin, de faire régulièrement ses prières à genoux, d'examiner sa conscience, le soir, et de lire en famille quelque livre édifiant, avant de se coucher.

Le P. le Nobletz réussit même à opérer une réforme

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. VERJUS, liv. IV, ch. iv.

(2) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxi.

qui semblait impossible au peuple. Les habitants juraient presque tous, comme des templiers. Le missionnaire détruisit cette habitude par un moyen approprié à la naïveté des mœurs. Il fit corriger les enfants pour donner une leçon aux parents. Si quelqu'un d'eux avait juré publiquement, il était châtié sur la place publique et là, notre jeune pénitent, portant sur son épaule la verge qui avait servi à le punir, faisait le tour d'une grande croix. Les passants accouraient au spectacle et Michel le Nobletz en profitait, pour les exhorter vivement à éviter ce péché scandaleux. Impressionné par ses paroles et par cette pénitence publique qu'ils rougissaient d'avoir méritée eux-mêmes, les parents se corrigeaient en même temps que les enfants. Le blasphème disparut de ces lieux.

Tels furent les succès prodigieux du saint missionnaire : d'une main il ramenait à l'église les pécheurs les plus endurcis, de l'autre, il attirait vers le cloître et vers la retraite les personnes déjà converties. Plusieurs de ces dernières dirent adieu au monde, entre autres mademoiselle de Kergrescant et mademoiselle de Kerneien, sa sœur, de la maison de Kerourien : la première entra au couvent des religieuses du Calvaire, à Morlaix, et y mourut en odeur de sainteté; la seconde à celui des Carmelites de Vannes, où elle fut toujours estimée comme une parfaite religieuse. Mademoiselle de Kerbescond vécut dans une retraite plus difficile, au milieu du monde.

Parmi les conversions éclatantes, citons seulement celle d'un commerçant qui avait trois vices capitaux, car il était avare, ivrogne et jaloux, avec un tel scandale que toute la ville de Saint-Mathieu le connaissait de réputation. Dans sa fureur, il chercha plusieurs fois à étran-

gler sa femme, ou à la transpercer de son épée. Dom Michel le Nobletz trouva moyen de causer avec ce furieux et de gagner son amitié. Il lui donna quelques traités spirituels de sa composition et parvint à les lui faire lire. Le pécheur rentra en lui-même et il comprit l'horreur de sa conduite. La bonté du missionnaire lui inspira une grande confiance. Il observait sa vie et il était sensiblement touché d'une pareille vertu. Il se plaisait dans sa compagnie : il lui communiquait et lui recommandait ses affaires. Il le pria un jour de dire la messe pour avoir des nouvelles d'un vaisseau qui était sur mer, depuis plusieurs mois, et dont il redoutait la perte. Dom Michel célébra la messe, à l'autel de Notre-Dame-de-Lorette. Le négociant la servait lui-même. Après le dernier évangile, l'officiant se tourna vers lui : « Allez, dit-il, hors de l'église, et vous verrez votre vaisseau qui vient. » L'armateur sortit aussitôt et aperçut à l'horizon un navire qui se dirigeait vers le Conquet : quatre heures plus tard, il put le reconnaître. Ce miracle acheva de convertir notre homme : il fit une confession générale, prit des résolutions énergiques et « rompit les trois liens qui le tenaient garrotté ». Il quitta pour toujours « la hantise des tavernes et la compagnie des ivrognes », il secourut les pauvres par de larges aumônes, il demanda pardon à sa femme avec laquelle il vécut désormais « en grande union et concorde (1) », et il mena enfin une vie sans reproche jusqu'à la fin de ses jours. Après avoir été un objet de scandale, il devint un sujet d'édification générale.

On rapporte que saint Grégoire de Nazianze, en arrivant dans sa ville épiscopale, y trouva seulement dix-

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxii.

sept chrétiens fidèles, mais qu'en mourant il n'y laissa que dix-sept infidèles. Le P. Maunoir assure que Michel le Nobletz aurait eu de la peine à compter autant de catholiques éclairés, quand il aborda au Conquet, mais qu'au départ de Saint-Mathieu, il n'y avait même pas ce petit nombre de paroissiens ignorants, sur une population de vingt mille âmes (1). Mais il n'avait pas voulu l'abandonner non plus, avant une rénovation générale et complète. Alors seulement, voyant le règne de Dieu rétabli dans son sein, il se tourna vers d'autres régions, comme ce bon moissonneur qui, après avoir récolté d'un côté, s'en va de l'autre, car *la moisson est grande et il y a peu d'ouvriers dans le champ du Père de famille*.

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxii.

## CHAPITRE XII

Mission de Landerneau. — Vanité de ses habitants. — Luxe et toilettes des femmes. — La robe de soie et la jarretière d'étope. — Dom Michel le Nobletz commence à se servir des cartes peintes allégoriques pour instruire le peuple. — Marguerite le Nobletz et le P. Quintin viennent l'aider dans sa mission peu fructueuse. — Le crucifix au bal. — Le pain miraculeux.

Au pied des montagnes d'Arretz, sur les bords d'une large rivière, non loin de l'Océan, dans un site fertile et paisible, il est une ville commerçante qu'un proverbe bizarre a rendue encore plus célèbre que son industrie prospère : c'est Landerneau. Elle était au dix-huitième siècle une des cités les plus populeuses du Léon; mais le luxe et la vanité qui sont le cortège habituel de la fortune étouffaient la religion dans les âmes.

Le P. le Nobletz voulut rappeler à ce peuple les austères leçons de la foi. Son arrivée fut signalée par un accident qui faillit lui coûter la vie (1613). Un homme, rendu furieux par l'ivresse, entra dans sa chambre, à minuit, une épée à la main, avec l'intention de le tuer. Le missionnaire, réveillé au bruit, n'eut que le temps de sauter par la fenêtre « en chemise et caleçon ». Le jour venu, sans s'émouvoir du danger couru, Michel le No-

bletz monte en chaire et commence à parler contre le luxe et tous les vices qu'il entraîne à sa suite.

Les femmes de Landerneau étaient extrêmement frivoles. Elles portaient de riches toilettes, fort au-dessus de leur rang et de leur fortune. Elles dépensaient ainsi l'argent qu'elles auraient dû conserver pour l'entretien de leur famille et le soulagement des pauvres. Elles se privaient de tout, afin de satisfaire leur vanité. Le missionnaire ne craignait pas de les comparer aux tortues « qui portent tout ce qu'elles ont sur leur dos » et il leur reprochait d'être habillées comme des princesses et de ne pas manger leur content. Un jour, il rencontra dans la rue « une bourgeoise vêtue comme une marquise » qui perdit sa jarretière. Il observa, non sans surprise, que celle-ci était en étoupe. Dès son premier sermon, il osa bien faire allusion à l'incident : « Quelle vanité, s'écriait-il, de porter au dehors des habits de satin et au-dessous des jarretières d'étoupe, de border sa robe d'argent et de ne pas payer ses dettes, mais de jeûner et de faire mourir ses enfants de faim ! (1) » Ces dames ne goûtèrent point, en général, les leçons un peu rudes de ce nouveau prédicateur et furent bientôt ses sermons, comme le feu. Quelques-unes seulement le comprirent et renoncèrent aux frivolités pour s'adonner à leurs devoirs et pratiquer le mépris du monde.

Alors, il se tourna vers le bas peuple et s'en fut le chercher dans les rues et sur les places publiques, afin de le catéchiser, comme il l'avait fait ailleurs. Celui-ci l'écouta volontiers, mais sans guère profiter de ses enseignements. Dom Michel le Nobletz pensait, depuis longtemps, à un autre moyen de fixer l'attention publique et

d'impressionner les esprits. Les oreilles se fermaient trop souvent à ses bonnes paroles ; trop souvent l'auditoire ignorant et grossier ne saisissait pas sa doctrine. Le missionnaire voulut parler aux yeux et frapper l'imagination. Il avait remarqué que c'était là une méthode d'enseignement, usitée dans l'ordre des choses profanes : pourquoi donc ne pas l'employer, en faveur de la religion ? « Les voyageurs et les marins » se servent journellement « des cartes peintes », pour suivre leur itinéraire sur mer et sur terre. « Les gens de guerre » veulent qu'on leur représente, en peinture et sur des plans bien délimités, « les forteresses, armées, batailleurs, villes prises par armes, » victoires et défaites. « Messieurs de la justice » ont recours aussi à la peinture et au dessin « lorsqu'ils ne peuvent se transporter sur les lieux, pour connaître la situation des terres, au sujet desquelles il y a procès intenté et grande contestation, afin de faire justice et de déclarer à qui appartient le droit et gain de cause ». Mais la peinture ne pourrait-elle servir « à plus forte raison pour montrer les chemins de salut et de perdition ? « La voix ne sert point aux sourds ni la lecture « aux ignorants », mais « la peinture sert aux uns et aux autres ; les doctes même, d'un seul regard, peuvent plus comprendre que par une longue et ennuyeuse lecture (1) ». Dom Michel le Nobletz inventa donc de grandes cartes allégoriques, peintes sans art mais en couleurs vives, sur bois ou parchemin, et ingénieusement composées pour l'instruction religieuse. Elles étaient appropriées aux différentes conditions de la société, et même à certaines professions particulières.

(1) Œuvres inédites de Michel le Nobletz. — Cahier intitulé : UTILITÉ DES CARTES. — *Instruction* 2. — Archives de l'évêché de Quimper.

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxiii.

L'un de ces tableaux, par exemple, représentait une vaste campagne où il y avait des champs cultivés et des landes stériles, des arbres couverts de fruits et des troncs à moitié morts, de larges routes et de petits chemins de traverse, le cours fertile d'un fleuve et les eaux croupissantes d'un marais, des châteaux, des villages, des clochers dispersés çà et là, des montagnes et des vallées. Il y avait, dans tous les détails de ce paysage animé par des personnages, des leçons à la portée des laboureurs.

Un autre vous montrait une mer orageuse et semée d'écueils où des vaisseaux solidement construits et de frêles barques couraient bien des dangers et faisaient même naufrage, malgré le phare protecteur et le voisinage du port. Il convenait aux marins.

Un troisième figurait un champ de bataille où une place forte assiégée; on voyait une quantité d'épisodes héroïques, des armes et des engins de toute sorte, pour l'attaque et pour la défense, des luttes corps à corps, les hauts faits et les stratagèmes des partis ennemis. Il intéressait vivement les gens de guerre.

Il en était ainsi des autres; et dans chacun de ces tableaux, tout devenait allégorique.

Il ne suffisait pas toujours de les regarder pour les comprendre, car ils étaient fort compliqués, et artificiels, mais les explications orales mettaient les curieux sur la voie. Dom Michel le Nobletz y travaillait, depuis bien des années, mais ce fut à Landerneau seulement qu'il commença de les exposer. La première carte peinte qu'il montra dans cette ville, et peut-être la seule (1), fut la carte des cinq

(1) Le P. Maunoir le donne à entendre dans son manuscrit, ch. lxxxiii.

portes (1). Cette énigme représentait « en haut les joies du paradis et en bas les peines de l'enfer ». A droite, étaient « les cinq portes du salut qui conduit au ciel », et à gauche « les cinq portes de perdition qui mènent tout droit en enfer ».

« Dans cette peinture, il avait ramassé, écrit le P. Maunoir, les principales vertus nécessaires au salut et les péchés qui, pour l'ordinaire, sont cause de la perte des âmes (2) ». Le spectacle attira la foule qui comprit la leçon et saisit parfaitement les explications du missionnaire. Il enseigna ainsi brièvement les principes de la foi et les devoirs du chrétien.

Un jour qu'il s'échauffait beaucoup à commenter le même tableau, une assistante le pria de se ménager, lui faisant observer qu'il se donnait trop de peine pour inculquer ce mode d'instruction, car ses peintures passeraient avec lui. — « Vous vous trompez, répondit Michel le Nobletz, les PP. Jésuites viendront en Bretagne, ils feront des missions après moi et ils vous expliqueront cette peinture-là. » — La prophétie parut d'autant plus téméraire qu'il n'y avait aucun Jésuite en Basse-Bretagne, mais elle fut vérifiée à la lettre. Trente ans plus tard, le P. Maunoir évangélisait le pays et un témoin de la prédiction l'entendit expliquer la *carte des cinq portes* dans le cimetière de Dirinon, aux environs de Landerneau.

Nous devons constater néanmoins que son enseignement par l'image ne produisit pas, dans cette ville, le grand effet que Michel le Nobletz en avait attendu. La

(1) D'après les listes de Michel le Nobletz dans ses différents cahiers, il y aurait eu deux *cartes de cinq portes* : la *vieille carte des cinq portes* et la *dernière carte des cinq portes*.

(2) Manusc. cit., *id.*

plupart de nos citadins fermèrent leurs cœurs, sinon leurs yeux et leurs oreilles, à la morale du prédicateur. Marguerite le Nobletz, la fervente catéchiste, et le P. Quintin, l'ardent orateur, vinrent pourtant l'aider activement. Le tourbillon des affaires et des plaisirs entraînait la population d'une manière presque irrésistible. La société de Landerneau aimait surtout la danse. Ne sachant plus quel moyen employer pour la détourner de ses désordres, Dom Michel le Nobletz et le P. Quintin affrontèrent, une nuit, la cohue mondaine d'un bal. Ils se jetèrent à travers la danse, un crucifix en main ; leur intervention terrifiante et leurs énergiques remontrances interrompirent le divertissement et dispersèrent les malheureux danseurs.

Quoiqu'il eût ramené un certain nombre d'âmes aux pratiques religieuses et que plusieurs fussent même devenues ferventes, les fruits de la mission ne répondaient pas au zèle du missionnaire. Il résolut de chercher ailleurs une terre plus féconde pour y jeter la bonne semence. La veille de son départ, il s'invita lui-même à dîner, — comme il le faisait quelquefois avec les gens du peuple, — chez une honnête veuve, nommée Isabelle Leforestier. « Cette femme étant allée au marché acheter du poisson pour le dîner de ce bon prêtre » qu'elle était enchantée de recevoir, Dom Michel le Nobletz survint, à l'improviste, et avant l'heure, à l'entrée de sa maison. Il vit un pauvre qui tendait inutilement la main et demanda pourquoi on ne lui donnait pas. — « C'est que ma maîtresse est allée au marché pour se procurer du poisson, répondit la servante, car le prédicateur de la mission doit dîner aujourd'hui chez elle. » — Cette fille ne le connaissait pas. Dom Michel, avisant un pain dans une armoire ouverte,

le prit, sans se gêner, et le donna presque tout entier au mendiant, puis il sortit à jeun de la maison. La maîtresse de céans revint et, après avoir cuit son poisson, elle dit à sa servante de mettre la nappe sur la table. Mais, au lieu de lui obéir, la pauvre fille se prit à pleurer et raconta qu'un fol de prêtre, étant entré dans la maison, avait donné presque tout le pain aux pauvres (1). » — « Apportez-moi toujours le reste, » dit la veuve. — Mais quel fut l'étonnement des deux femmes en retrouvant le pain entier ! Le prophète de la Bretagne avait renouvelé, pour cette veuve bien intentionnée, le miracle d'Élie pour la veuve de Sarephtha.

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxxiii.

## CHAPITRE XIII

Première mission de Michel le Nobletz à Quimper et aux environs. — Il catéchise les petits enfants avec un grand succès. — Les Quimperoïls le regardent comme un fou. — Il est expulsé de son logement. — Ses relations avec un saint prêtre, Dom Pierre Bocet. — Heureux effet de ses instructions dans la ville de Faou. — Mort de sa mère. — Michel lui rend les derniers devoirs. — Vie retirée et contemplative de sa sœur Anne le Nobletz.

L'Esprit de Dieu souffle où il veut : il emporta Michel le Nobletz vers la ville de saint Corentin. Le missionnaire n'avait guère fait que traverser les diocèses de Léon et Tréguier, stationnant seulement sur deux ou trois points importants : il ressemblait à ces conquérants qui s'en vont toujours en avant, se contentant de laisser derrière eux quelques bonnes forteresses pour garder le pays envahi. A Landerneau, il n'avait qu'à franchir la rivière d'Elorn et il était dans la Cornouaille. La tentation était trop forte : il marcha sur Quimper (1614). Le nouvel évêque du diocèse, Mgr Guillaume le Prestre (1614-1640), lui accorda tous les pouvoirs qu'il demanda. Il commença aussitôt le siège avec ses armes ordinaires, l'évangile et le catéchisme.

Là, comme ailleurs, l'ignorance du peuple était grande. Dom Michel le Nobletz se logea au faubourg de Saint-Mathieu. Tous les dimanches et jours de fête, il donnait des instructions aux fidèles, dans l'église paroissiale, et, le reste de la semaine, il enseignait le catéchisme aux enfants, dans les chapelles de la ville. Ayant appris qu'il n'existait aucun couvent de Sainte-Ursule pour instruire les petites filles, il manda sa sœur Marguerite et son hôtesse de Saint-Mathieu, Françoise Troadec, cette pieuse et savante femme dont nous avons déjà parlé, afin d'y suppléer. Michel considérait l'emploi de catéchiste, si important et si délaissé, comme sa fonction principale ; il s'y était voué dès l'âge de quinze ans, et il l'affectionnait de plus en plus. Il comparait l'esprit des enfants à une cire molle, où l'on écrit ce que l'on veut, et leur âme à une terre vierge où la semence germe sûrement. Il se souvenait aussi de l'amour de Jésus envers eux et il le partageait. Attirés par son air de saint et l'attrait de la nouveauté, les enfants accouraient à lui de toute part. Il les réunissait dans les chapelles de Saint-Primel et de la Madeleine, où il les instruisait d'une manière simple et claire, émaillant ses leçons de comparaisons ingénieuses, de traits d'histoire et d'anecdotes propres à les graver dans l'esprit. Il savait exciter l'émulation de ses élèves par des récompenses variées : il leur distribuait des images, des *Agnus Dei* et même des dragées (1). Nous laissons à penser si les enfants aimaient le bon P. le Nobletz. Dès qu'ils l'apercevaient, ils s'attroupaient autour de lui et le suivaient par bandes. Le peuple n'y comprenait rien ; il ignorait ce que pouvait bien être un

(1) Le P. Maunoir énumère lui-même ces petits cadeaux. Manusc. liv. II, ch. 1<sup>er</sup>.

catéchisme ; il regardait cela comme une espèce d'amusement dévot et il tournait la chose en dérision (1). Ce pauvre prêtre devait avoir perdu l'esprit pour passer son temps de la sorte : c'était un innocent. Ceux qui avaient entendu parler de sa science se contentaient de dire qu'il avait trop étudié et qu'il avait le cerveau ramolli par un excès de travail. On en vint à le montrer au doigt comme une bête curieuse. Quand le missionnaire passait dans les rues, les gens se mettaient aux fenêtres : « Voilà le fol Nobletz qui passe, » disaient-ils. D'autres couraient après lui, en criant : « *Ar belec fol!* Le prêtre fou ! (1) » Voilà comme on traitait à Quimper et ailleurs le prêtre le plus saint et le plus savant de Bretagne. « Son hôtesse voyant l'estime qu'on faisait de lui, le chassa de sa maison », car « elle ne voulait pas loger un fou chez elle (2). » L'apôtre du mépris du monde était-il assez méprisé ? Mais Hérode et son entourage avaient-

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. I. « Le simple peuple n'avait jamais entendu de catéchisme. »

Cependant, d'après une étude de M. Delisle, publiée au *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (2<sup>e</sup> livraison de l'année 1895), il existait, en ce temps-là, un catéchisme breton, enseigné aux enfants du diocèse, et qui fut imprimé, dès l'année 1576, par Jacques Kerver, de Paris. C'était la traduction du catéchisme de Canisius, par Gilles de Kerampuil, recteur de Védén-Pohers. Dans la préface bretonne de l'ouvrage, citée par M. Delisle, Gilles de Kerampuil laisse bien deviner son zèle pour l'instruction des enfants. Une lettre inédite que cet excellent recteur écrivit à son évêque, afin de lui soumettre sa traduction, manifeste encore ce zèle d'une manière plus évidente. (*Archives de l'évêché.*) Il y avait donc, dès lors, et il y eut certainement depuis, un enseignement quelconque du catéchisme, au moins dans certains cantons du diocèse. N'assombrissons pas le tableau assez déjà de ces temps malheureux. Toujours est-il que, dans ce quartier de Quimper, les enfants n'apprenaient pas le catéchisme au moment de la venue de Michel le Nobletz.

(2) Id.

ils mieux traité le docteur des docteurs ? Ne s'étaient-ils pas joué de lui, en lui passant la robe blanche comme à un insensé ? Dom Michel le Nobletz portait avec bonheur les livrées de son divin Maître. Loin de se rebuter, il trouva que Quimper était un séjour agréable et salubre pour son âme. Il acheta une maison sur la *Terre au Duc* où il résida désormais pendant sa mission. Il ne reculait pas devant les frais, lorsque les intérêts spirituels étaient en jeu. Lui et sa sœur Marguerite dépensèrent ainsi tout l'argent de l'héritage paternel, pour favoriser l'instruction de la jeunesse et du peuple.

Cependant les Quimperoïses n'assistaient guère aux sermons du P. le Nobletz. Les petits et les simples venaient seulement l'écouter et profitaient de sa doctrine. Il forma parmi eux quelques « particuliers disciples », suivant son expression habituelle. « Il appelait ses particuliers disciples, écrit le P. Maunoir, ceux qui faisaient état de vaincre l'amour du monde par le mépris de la gloire et de l'avarice, par l'exercice des œuvres de miséricorde accompagnées de l'esprit d'oraison. » — « J'ai vu, ajoute-t-il, un manuscrit où il avait écrit leurs noms (1). » Il mentionne seulement un chanoine de la cathédrale et un prêtre de la paroisse de Saint-Mathieu, Dom Pierre Bocer ou Boscher (2), que le P. Michel le Nobletz choisit même comme confesseur, mais auquel il donna plus de leçons qu'il n'en reçut. Il lui communiqua en effet son esprit. Il se servit de lui pour introduire l'usage de la confession et de la communion fréquente, et il lui envoya, de différentes paroisses, une quantité de pénitents pour les aider à faire des confessions générales. Ce bon prêtre devint un saint et propagea au loi-

(1) Manusc. cit. supr.

(2) Le P. Verjus écrit *Bocer* et le P. Maunoir *Boscher*, n. 174.

le feu sacré qu'il avait reçu de Michel le Nobletz. Plusieurs années après sa mort, on retrouva son corps miraculeusement conservé dans l'église de Saint-Mathieu. Le P. Maunoir nous cite encore, parmi les prosélytes du missionnaire, une dame charitable de la bourgeoisie, Marguerite David, et une demoiselle pieuse, Marguerite Jaffréguy. Dom Michel le Nobletz prêcha le Carême (1615) aux religieuses bénédictines du prieuré de Loc-Maria : ce fut une série d'entretiens spirituels sur les Douleurs de la Vierge Marie au temps de la Passion, un commentaire pénétrant du *Stabat* qui dut impressionner profondément ces âmes pieuses.

Le missionnaire demeura trois ans à Quimper (1614-1617), mais il s'absenta fréquemment, suivant sa règle, pour faire des missions particulières dans les villes et dans les campagnes du diocèse. Dès la première année de son séjour (1615), nous le rencontrons dans la petite ville du Faou, au milieu d'une multitude qui l'écoutait comme un prophète. Il y avait huit jours qu'il prêchait là, quand il apprit que sa mère était dangereusement malade. Il accourut à Kerodern, afin de lui rendre les derniers devoirs d'un bon fils (1). Depuis qu'il l'avait fait entrer

(1) Le P. Maunoir se contredit, là-dessus, dans différents passages de son manuscrit. Il écrit, en effet, liv. I, ch. XVIII, que « Phomme de Dieu assista à la mort de sa mère », et liv. II, ch. II, « qu'il reçut la nouvelle du trépas de sa mère » ; mais il écrit encore ici, quelques lignes plus loin : « Il alla à Kerodern lui rendre les devoirs que doit un bon fils à sa mère. » Veut-il insinuer qu'il assista seulement à son enterrement ? Il a bien pu ne pas composer ses *Mémoires* à la suite : de là des renseignements parfois contradictoires puisés à différentes sources. Nous n'avons pas d'autres documents pour les contrôler. Le P. Verjus a cru devoir adopter la première version : il avait peut-être de bonnes raisons pour cela et nous l'avons suivi.

dans la voie de la perfection, elle y avait marché à grands pas. C'était une sainte veuve tout adonnée à l'oraison, au soin des pauvres et au bon ordre de sa maison. La mort ne devait pas la surprendre. Elle ne la craignait pas : elle l'attendait avec douceur et patience. Madame de Kerodern eut la suprême consolation de voir Michel à son chevet, au milieu de ses autres enfants qui lui formaient une couronne d'honneur. Il l'assista de ses prières et de ses pieuses exhortations. On eût dit qu'il fût venu là comme un céleste messager pour lui ouvrir les portes du Ciel. Marguerite et Anne le Nobletz étaient aussi à ses côtés, comme deux anges consolateurs. Elle mourut en prédestinée. Quelques instants avant qu'elle eût rendu le dernier soupir, un parfum extrêmement doux se répandit autour de son lit. Plusieurs personnes attestèrent avoir senti cette odeur suave et extraordinaire, au moment où elles l'ensevelissaient, et Michel le Nobletz en témoigne, lui-même, dans une lettre à son confesseur, Dom Pierre Bocet.

Michel ne revit pas sans émotion, à Kerodern, ses nombreux frères et sœurs et, en particulier, sa chère petite Anne qui, elle aussi, était une sainte. Après le départ de Marguerite, elle était restée au manoir pour assister son père et sa mère pendant leurs dernières années, mais ce soin filial ne l'empêchait pas de se livrer sans cesse à l'oraison et à la méditation. La vie de Notre-Seigneur était son principal objectif, mais elle s'attachait, avec une douceur et une tendresse particulière, aux actes de sa Sainte Enfance. Sa dévotion au Verbe Incarné et au mystère de la Nativité lui avait fait choisir l'étable de Kerodern comme un lieu de prédilection, où elle se retirait souvent et filait sa quenouille. Là elle se figurait la crèche de l'Enfant-Dieu,

son abaissement suprême, son amour infini des hommes. Elle contemplait en esprit la Sainte Famille, les bergers et les mages ; elle s'unissait à leurs adorations, à leurs prières, à leur charité, et les heures s'écoulaient paisiblement dans cette extase intérieure qui n'arrêtait nullement son travail manuel. Sa famille et les gens de la maison ne comprirent pas d'abord une conduite aussi singulière et l'attribuèrent à la sauvagerie. Mais l'aimable vertu de la jeune fille faisait tout excuser. On finit même par pénétrer et admirer le secret de cet isolement dans une étable.

Après la mort de ses parents, Anne le Nobletz se retira dans une chaumière, près de l'église de Plouguerneau, où elle passa le reste de sa vie. Elle assistait chaque jour à la messe. Elle priait ou lisait quelque livre édifiant, une grande partie de la matinée. A midi, une personne du bourg venait lui apporter son dîner. Anne en retranchait toujours la moitié qu'elle distribuait elle-même aux pauvres et aux malades du voisinage. Elle apprenait le catéchisme, à domicile, aux femmes ignorantes et aux enfants des environs, mais elle rentrait dans sa cellule, aussitôt que possible, pour y poursuivre librement sa contemplation incessante, ne s'accordant d'autre distraction qu'un peu d'ouvrage manuel : elle cousait et filait au profit des pauvres. Ses jeûnes et ses austérités étaient ceux d'une pénitente.

Voilà quelle fut la vie de cette vierge recluse. Qui pourrait dire combien ses ardentes prières aidèrent le missionnaire à convertir les âmes ? C'est le secret de Dieu et de ses anges.

## CHAPITRE XIV

Missions à Concarneau, à Pont-l'Abbé et à Audiern. — Dieu récompense ceux qui assistent son serviteur et qui l'écoutent, et il punit terriblement ceux qui font fi de sa parole. — Michel le Nobletz entreprend une grande tournée dans les campagnes de la Cornouaille. — Il y détruit une quantité de superstitions sacrilèges ou idolâtriques.

En quittant Kerodern, Dom Michel le Nobletz se dirigea vers Concarneau, probablement par mer. C'est un beau port fortifié, où il y avait alors une garnison royale. Notre zélé missionnaire y arriva le dimanche, à l'heure des vêpres. Il se rendit aussitôt à l'église, ne voulant pas différer d'une heure son travail spirituel : les vêpres dites, il monta en chaire et commenta le *Pater*. Il en prit occasion pour exposer brièvement les principaux mystères de la foi. La seule vue du prédicateur mit en fuite les soldats qui se trouvaient là ; mais, après l'avoir écouté, pendant quelques minutes, la plupart des bourgeois les suivirent et se moquèrent du prêtre naïf qui s'échauffait à leur expliquer « une prière que leur nourrice leur avait apprise (1). » Et, cependant, ils en igno-

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 177. — Le P. Maunoir ne donne pas ces détails.

raient le sens profond et la pratique sincère ; mais leur vanité préférait des discours théologiques qui passaient par dessus leurs têtes ou des artifices de rhéteurs, bien inutiles à leur instruction. Ceux qui restèrent au sermon furent encore plus surpris d'entendre parler des mystères de la Trinité et de l'Incarnation qu'ils eussent été bien embarrassés de définir (1), et ils s'imaginèrent que le prédicateur était fou.

Sur ces entrefaites, une grande dame de Léon, madame de Kerouartz, vint voir sa sœur, madame de Kerléano, qui habitait les environs de Concarneau, et elle apprit qu'un prêtre fou avait prêché, à vêpres, le dimanche précédent. Elle demanda son nom et, quand on lui eut dit que c'était le P. le Nobletz, elle s'écria qu'on s'était bien trompé sur son compte, car elle le connaissait elle-même particulièrement, elle l'estimait beaucoup et elle avait de bonnes raisons pour cela. Alors, elle exposa les heureux fruits de ses missions dans l'évêché de Léon qu'il avait parcouru avant de venir en Cornouaille, et elle raconta un trait qui révélait sa sainteté. — « Un jour, dit-elle, je le rencontrai en voyage : il m'apprit qu'il venait de voir une femme désolée, à cause de l'absence de son mari qui était sur mer et dont elle n'avait pas de nouvelles : elle ignorait même s'il était mort ou vivant : « Je l'ai consolée de mon mieux, me dit-il, et je l'ai engagée de s'abandonner, elle et ses enfants, entre les mains de Dieu qui a d'autres moyens de l'assister que son mari. Je n'ai pas voulu lui faire savoir que son mari est mort, mais elle

(1) Le Vénérable P. Maunoir écrit en toutes lettres que « dans cette ville il n'y avait pas une douzaine de bourgeois qui sussent les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, l'explication de l'oraison dominicale et des commandements de Dieu. » Manusc. liv. II, ch. 11.

sera plus à son aise qu'auparavant. » — Quinze jours seulement plus tard, continua madame de Kerouartz, des marins échappés au naufrage purent donner des nouvelles de ce pauvre homme qui avait péri dans la tourmente. L'autre prophétie du missionnaire s'est également réalisée, car la veuve du naufragé et ses enfants sont plus à l'aise, depuis sa mort que pendant sa vie, et le bon Dieu les a bénis dans leur malheur. »

Ces récits de madame de Kerouartz impressionnèrent quelques personnes, mais ne changèrent pas le courant de l'opinion générale, défavorable au missionnaire. C'est pourquoi Dom Michel « passa de Concarneau au Pont-Abbé pour voir si la prédication y serait meilleure que dans la dernière prêcherie (1), » écrit naïvement le P. Maunoir.

À l'entrée de cette ville, il subit une humiliation qui semblait de mauvais augure. Comme il avait coutume d'étudier et de composer tous les jours quelque chose et que sa provision de papier était épuisée, il demanda où l'on en vendait à la première personne qu'il rencontra. C'était une dame de Portmoreau qui le reçut sèchement et lui fit une réponse très brusque, soit que son abord lui déplût, soit qu'elle fût de mauvaise humeur. Dom Michel le Nobletz était fort pauvrement vêtu et il avait l'air misérable : elle dut le prendre, au premier moment, pour un coureur de grand chemin. Mais à peine l'eut-elle quitté qu'elle regretta sa brusquerie et son impolitesse. Elle fit part de l'incident à son mari qui en fut contristé, car il était très charitable. — « Il faut parler avec douceur aux pauvres, avec respect aux prêtres », lui dit-il. Désirant réparer la faute de sa femme, M. de Portmoreau envoya aussitôt l'un de ses serviteurs

(1) Manusc. cit., sup.

à la recherche du pauvre prêtre pour lui remettre un quart d'écu et lui dire qu'il était prêt à l'obliger, en toutes choses. Le missionnaire accepta l'aumône avec humilité et vint remercier son bienfaiteur. Il voulut instruire sa famille de la bonne doctrine ; il gagna par là son estime et celle de sa femme et leur inspira la pratique des plus hautes vertus chrétiennes. Il porta même à une piété rare et à une charité extraordinaire la sœur du gentilhomme, Marie Méabé. Ce fut ainsi qu'il plut à Dieu de faire tourner à sa gloire la confusion de son serviteur.

Cet heureux début inaugura une mission fructueuse. Dom Michel le Nobletz ne la clôtura point, avant d'avoir catéchisé tous les enfants et confessé la plupart des vieillards. Il laissa enfin derrière lui quelques « particuliers disciples ».

De là, il fut à l'île Tudi, tout proche de Pont-l'Abbé, dans l'anse de Benodet. La bonne volonté des insulaires lui rappela Ouessant et Molènes. Ces pauvres gens pleuraient à ses sermons et ne demandaient qu'à se confesser. Aussi revint-il plusieurs fois parmi eux, pour les encourager dans la grâce. Mais si les contradictions épargnaient le P. le Nobletz quelque part, elles surgissaient ailleurs, comme pour tenir sa vertu en alerte. Les commerçants du port d'Audiern ne l'accueillirent pas mieux que ceux de Concarneau. Dès qu'il fit le signe de la croix, à son premier sermon, ils sortirent de l'église en masse, comme si le diable eût été à leurs trousses, et il ne resta que des femmes. Michel le Nobletz indigné prédit que Dieu punirait leur dureté de cœur, en les privant de ces richesses qui absorbaient leur affection. Et en effet, quelque temps après, ils perdirent sur mer plus des trois quarts de leurs vaisseaux et de leurs marchandises.

Comme les prophètes de l'Ancienne Loi, ce prophète de la Loi Nouvelle recevait quelquefois des aversissements divins sur son itinéraire. Quand il devait sortir d'un lieu pour aller dans un autre, Dieu lui donnait un signe de sa volonté, auquel il ne se trompait pas : c'est « qu'il ne pouvait prendre aucune nourriture » et se sentait saisi « d'un dégoût » insurmontable (1). » Ayant donc achevé son sermon, après la messe, il essaya en vain de manger, « il se trouva indisposé et sans appétit ». C'est pourquoi il quitta immédiatement Audiern et s'en alla porter la bonne semence dans un terrain mieux préparé à la recevoir.

Dom Michel le Nobletz avait reconnu, par son expérience personnelle, que les missions produisent ordinairement plus d'effet à la campagne qu'à la ville. Les paysans sont plus simples que les citadins et plus dociles à la parole du prêtre ; ils ne connaissent pas, comme eux, l'entraînement des affaires ni le tourbillon des plaisirs mondains ; le désir des richesses ou l'ambition des charges publiques n'absorbe point leur vie ; ils sont moins vaniteux, moins dissipés, moins corrompus ; le calme des champs lui-même influe sur eux et les porte naturellement à réfléchir : ils reçoivent mieux les enseignements de l'Évangile. Le missionnaire rebuté par les villes se tourna donc vers la campagne et résolut de parcourir les villages de la Cornouaille. Il acheta deux chevaux pour cela, croyant qu'il n'aurait pas la force de faire toutes ses courses à pied. L'un devait lui servir de monture, l'autre porter ses cartes peintes, ses écrits spirituels, ses images et les menus objets qu'il employait à exciter le zèle et l'émulation populaires. Le bon

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv II, ch. 11.

P. le Nobletz n'avait jamais été aussi bien équipé; mais, dès les premiers pas, il rencontra sur son chemin de pauvres poissonniers qui portaient la marée, à Quimper, dans des paniers très lourds. Saisi de compassion, il leur prête ses chevaux pour faire la route. La nuit suivante hélas ! l'un d'eux fut étranglé par le loup et l'autre se tua, en tombant dans une fondrière. Désolés d'une pareille perte qu'on pouvait justement attribuer à leur défaut de surveillance, les poissonniers vinrent se jeter aux pieds de leur bienfaiteur et lui racontèrent l'accident. Ils s'attendaient bien à payer les chevaux « plus cher qu'au marché (1) ». Mais, à leur profonde surprise, Michel le Nobletz n'exigea aucune indemnité ; il leur demanda seulement de venir écouter ses sermons et surtout de les mettre en pratique. N'était-ce pas une autre manière de leur rendre service ? Quant à son ennui personnel, il l'offrit volontiers à Dieu, le remerciant comme d'une grâce de n'avoir pas permis qu'il allât prêcher l'Évangile avec un si grand train, et il s'imposa désormais un plus parfait détachement de tout secours et de tout appui matériels.

Il ne fallait rien moins que la prédication d'un homme aussi fervent, aussi humble et aussi désintéressé pour éclairer et toucher le peuple, dans un pays où les superstitions et les mauvaises coutumes menaçaient d'étouffer la foi déjà bien obscurcie par l'ignorance universelle. Le P. Maunoir nous en cite des traits qui paraissent incroyables et arrachaient des larmes de désolation à Michel le Nobletz.

Les femmes avaient coutume (elles le font encore aujourd'hui dans certains cantons) de balayer soigneuse-

ment la chapelle la plus rapprochée de la côte et d'en jeter la poussière au vent, pour le rendre propice aux marins. Elles menaçaient les saints de mauvais traitements, s'ils ne leur accordaient le prompt retour de leurs maris et de leurs enfants : en cas de refus, elles prenaient leurs statues, fouettaient ces images insensibles ou les plongeaient dans l'eau avec une sorte de frénésie. Si quelqu'un venait de mourir, on avait soin de vider l'eau qui se trouvait dans la maison, de peur que l'âme du défunt ne s'y noyât. La veille de la Saint-Jean, chaque famille déposait une pierre autour du feu de joie traditionnel, afin que les âmes des ancêtres vinssent s'y chauffer à l'aise. Les garçons et les filles dansaient jusqu'à minuit dans les chapelles, pour célébrer la fête des saints patrons. Quand ils voyaient la nouvelle lune, les paysans se mettaient à genoux devant elle et récitaient le *Pater* en son honneur. Le premier jour de l'an, ils offraient aux fontaines une espèce de sacrifice : « chacun faisait présent à celle de son village d'une pièce de pain couverte de beurre (1) ». Quelques-uns y jetaient autant de morceaux qu'il y avait de personnes dans la maison, augurant de celles qui devaient mourir, dans l'année, par l'immersion ou la flottaison des morceaux. Mais, chose bien plus répréhensible, plusieurs sacrifiaient au démon. Ces pauvres gens s'imaginaient, comme les Manichéens, qu'il existait dans le monde deux principes contraires également puissants et créateurs auxquels on devait se soumettre. Ils croyaient que Dieu avait créé le froment et le seigle, mais que le diable avait produit le blé noir ou sarrazin. Aussi, après avoir fait la récolte de ce dernier, en jetaient-ils plusieurs poignées dans les

(1) Manusc., liv. II, ch. II.

(1) Manusc. cit. supr.

fossés qui bornaient les champs, pour se concilier l'esprit du mal. Dans la même intention, « ils baillaient une criblée de blé noir (1) » à la nouvelle mariée qui répandait ce grain derrière elle. Ils faisaient même servir à leurs superstitions les neuvaines de prières et les messes. Certains villageois naïfs s'imaginaient ou se laissaient persuader que leur grand-père défunt avait frappé le bœuf ou la vache malade et que, pour guérir l'animal, il fallait apaiser l'âme du trépassé par une neuvaine de messes. Des sorciers du pays avaient appris « des exorcismes apocryphes composés probablement par quelque magicien », et s'en servaient, moyennant finance, pour guérir les bêtes et les gens de toutes les maladies imaginables. Ils s'acquéraient un tel crédit qu'on venait les consulter de tous côtés.

Il existe aujourd'hui des charlatans qui semblent en avoir hérité. Leur méthode diffère, mais le résultat est le même. Assurément plusieurs sont des farceurs, mais quelques-uns pourraient bien être les suppôts du démon. « Il faudrait un livre entier, atteste le P. Maunoir, pour décrire les pactes faits avec les malins esprits, afin de guérir les hommes et les animaux (2). »

Voilà les terribles obstacles et les pierres d'achoppement que le P. le Nobletz rencontra partout sur ses pas, dans ses missions rurales, mais il trouva en revanche, parmi les populations, une grande bonne volonté, un vrai désir d'apprendre la doctrine chrétienne, une docilité d'enfant, de la bonne foi, du cœur et cette franchise inhérente au caractère breton.

Notre pieux missionnaire invoqua l'aide de saint Co-

rentin, le premier apôtre de la Cornouaille, pour triompher des restes survivants de l'ancienne idolâtrie que le grand évêque avait extirpée d'une main si intrépide. Il lui demandait des forces afin d'achever sa tâche, et il marchait courageusement à travers les difficultés, comme le bon laboureur pousse sa charrue, au milieu des aspérités d'un champ inculte. Dieu bénit ses travaux. Les paysans remplissaient les églises, avides d'entendre sa parole émue et sincère qui les touchait parfois jusqu'aux larmes : ils apprenaient de tout leur cœur les vérités divines, ils renonçaient à leurs superstitions, ils avouaient humblement « qu'ils avaient vécu jusqu'alors comme des bêtes brutes (1), » ils déplorent leurs misères et leurs erreurs passées et promettaient de vivre en vrais chrétiens. Les pratiques d'une piété solide succédèrent de tous côtés, aux coutumes idolâtriques : l'exercice des vertus chrétiennes et l'usage des sacrements devinrent aussi publics et aussi ordinaires que les vices et les profanations l'avaient été.

Nous ne pouvons désigner ici tous les lieux que Michel le Nobletz visita, et où il fit naître la vraie foi ; aucun biographe ne nous en a laissé l'itinéraire. Nous savons seulement que sa tournée apostolique dura plusieurs années et « qu'il travaillait jour et nuit » suivant les expressions du P. Maunoir. La plupart des paroisses ont perdu son souvenir, comme celui des premiers laboureurs qui ont pu défricher leurs landes ; mais, comme la fertilité du sol rappelle l'initiative de ces robustes travailleurs, ainsi la religion et la moralité des habitants attestent le passage et l'œuvre spirituelle de Michel le Nobletz, ce grand défricheur d'âmes.

(1) Manusc. cit. — *Vie de Michel le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. III.

(2) Manusc. cit.

(1) Manusc. cit.

## CHAPITRE XV

Missions au cap Sizun et à l'île de Sein. — Mœurs sauvages des insulaires. — Dom Michel le Nobletz les civilise et les convertit à Dieu. — Son disciple, le capitaine François le Su, continue et perpétue son œuvre. — Ce pauvre pêcheur, déjà vieux, devient curé de l'île.

Dom Michel le Nobletz prêchait au cap Sizun, dans les paroisses du littoral, lorsqu'il vint à entendre parler d'une île voisine, habitée par de vrais sauvages et privée de tout secours religieux. C'était l'île de Sein, située à trois lieues de la côte, en face de la Pointe-du-Raz dont les hautes roches bizarrement découpées par l'assaut furieux et incessant des vagues, s'avancent hardiment dans la mer : le passage qui l'en sépare est hérissé d'écueils dangereux et traversé par des courants contraires que l'on entend se choquer au loin, avec un grondement sourd. C'est ici la région des tempêtes et des naufrages. La baie la plus voisine, calme et paisible comme un cimetière de village, porte le nom terrible de *Baie des Trépassés*, à cause des cadavres que la marée y rejette souvent. Le pilote le plus expert redoute cette traversée où tant de bâtiments ont péri avec leur équipage. De là le proverbe breton : *Bisqoaz ne dremenaz*.

*den ar Raz nen devise aon pe gloas : qui passe le Raz sans douleur ne passera pas du moins sans peur.*

L'île de Sein dépassant à peine le niveau de la mer et, toujours menacée d'une submersion totale, est nue, triste, sauvage comme les écueils eux-mêmes qui l'entourent. Là vivaient autrefois les neuf célèbres vierges druidesses qui avaient plein pouvoir sur la nature, d'après la croyance populaire, et que l'on venait consulter, de toute part, comme des oracles. Elles déchaînaient ou calmaient la tempête, prédisaient l'avenir, guérissaient tous les maux et se métamorphosaient comme les dieux de la fable. Les éclairs et la foudre, des spectres armés de flammes, des bruits de cymbales retentissantes et des hurlements épouvantables glaçaient d'effroi le profane assez téméraire pour aborder leur mystérieuse retraite. Au temps de Michel le Nobletz, les insulaires surnommés les démons de la mer, excitaient une terreur analogue. Ils allumaient des feux perfidement disposés pour tromper les navigateurs, attirer leurs vaisseaux sur des récifs où ils échouaient et les piller ensuite à leur aise. Ces provisions les dédommageaient de leur pénurie habituelle. En effet l'île de Sein ne produit que de l'orge, au témoignage des contemporains, mais à peine de quoi nourrir les habitants pendant trois mois. Le reste de l'année ils n'ont que des racines de panais pour manger avec le poisson qui est leur aliment principal. Ils ne boivent pas de vin, à moins que l'Océan ne leur en apporte avec les épaves d'un sinistre. Ils se contentent de l'eau d'un puits à demi salée par des infiltrations marines. Ils n'ont pas d'autre combustible que du goémon séché au soleil, mais il donne peu de chaleur avec une épaisse fumée et une odeur infecte. Ce régime très austère ne les empêche pas d'être ro-

bustes et de vivre même plus longtemps que les habitants de la côte. Ils mènent d'ailleurs la vie la plus rude et la plus active. Des l'âge de sept ou huit ans, les hommes passent les jours et les nuits à la pêche, au milieu des écueils qui occupent cinq lieues de mer et malgré des tempêtes continuelles. Pendant ce temps-là, les femmes cultivent la terre, récoltent l'orge et le froment. N'ayant ni chevaux ni bœufs pour le labour, elles bêchent elles-mêmes ce sol ingrat et faute de moulin et de four, elles tournent la meule à force de bras et mettent le pain à cuire sous la cendre du goémon (1).

Telle était l'existence des habitants de l'île de Sein, au commencement du dix-septième siècle. Leurs mœurs n'étaient pas moins barbares. On raconta au P. le Nobletz que, peu d'années avant son arrivée au cap Sizun, l'évêque de Cornouaille, Mgr Charles de Liscouët, avait mandé le curé de Sein, à Cléden, pour lui faire rendre compte de son ministère, car on avait porté des plaintes contre lui. Les insulaires, furieux de se voir enlever leur prêtre, passèrent le Raz pour aller le chercher et le ramener avec eux — ce qui prouve, après tout, leur attachement aveugle peut-être mais sincère à la religion.

Cependant le prélat leur opposant quelque délai, ils attirèrent de grands couteaux qui leur servaient à éviscérer les poissons et les brandirent avec des gestes menaçants : « Évêque, s'écrièrent-ils, rendez-nous notre prêtre : sans quoi, que la mer m'engloutisse, si je ne vous donne de mon couteau dans le ventre : *ar mor glas ram louquod ma na boulzan ma c' hountel en ho bouzellou ma na rentin deomp hor belec* (1). » Mgr de Liscouët ne crut sa vie en sûreté qu'après les avoir vus remonter dans leurs barques.

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. 14.

(2) *Manusc. cit.*, liv. II, ch. III.

Mais le P. Le Nobletz ne se laissa point effrayer par ce récit, ni par tout ce qu'il put entendre dire autour de lui. On lui représenta en vain les périls de la traversée, la sauvagerie des habitants de Sein et les difficultés de l'existence, dans cette île désolée. « Il y a encore plus de risque, répondit-il, à ne pas se fier en la bonté et providence de Dieu et à laisser à l'abandon des âmes rachetées par le sang de son Fils (1). » Il se souvenait aussi de la parole du Divin Maître : « *Qui perdiderit animam suam propter me et evangelium, salvam faciet eam.* » (Ev. selon Marc, chap. VIII, v. 35.) *Celui qui perdra sa vie, à cause de moi et de mon évangile, la sauvera.* » Et il s'embarqua bravement, et il passa le Raz sans mal ni peur.

Il fut reçu dans l'île de Sein, comme un ange du Ciel, soit que les insulaires fussent touchés de son dévouement, soit que son air de sainteté imposât à leur nature farouche. Jamais il ne trouva plus de bonne volonté à recevoir ses enseignements. Il prêchait et catéchisait, deux fois par jour, et il fit faire à tous une confession générale qui fut suivie d'un changement admirable dans la conduite et dans les mœurs.

La légende rapporte que saint Guennolé chassa par ses prières toutes les bêtes venimeuses du pays où il aurait séjourné quelque temps et qu'elles n'y sont jamais revenues (2). Son arrière-neveu, Michel le Nobletz fit un plus grand miracle en détruisant, dans une courte mission, les vices monstrueux qui souillaient sa population, spécialement la colère et l'envie avec leur terrible cortège de querelles, d'injustices, de rapines et de meur-

(1) *Manusc.*, liv. II., ch. III.

(2) Le P. Albert le Grand rapporte cette tradition dans sa *Vie de saint Guennolé*, mais sous des réserves justifiées.

tres. Il dompta ces bêtes féroces par sa douceur et son humilité ; il transforma des sauvages sans foi ni loi en fervents catholiques. Avec sa prévoyance habituelle, le missionnaire laissa derrière lui un disciple pour continuer son œuvre et guider ce troupeau sans pasteur. Ce n'était qu'un pêcheur comme ses compatriotes, mais Michel le Nobletz en fit un pêcheur d'hommes, comme Jésus des premiers Apôtres. Il se nommait François le Su. C'était un bon matelot, aux allures décidées avec je ne sais quoi de sérieux et de réfléchi qui le distinguait entre ses camarades. Il avait fait quelques études élémentaires : il savait même un peu de latin. Peut-être bien que ses parents avaient eu la pensée de le pousser vers l'Église, et puis, pour une raison ou pour une autre, ils y avaient renoncé et le jeune homme avait continué le métier de son père. Avec son coup d'œil pénétrant, Dom Michel le Nobletz discerna un futur zéléteur sous la rude écorce du marin. Il l'instruisit soigneusement de la doctrine chrétienne ; il lui donna le goût des lectures spirituelles et le forma ainsi à la piété ; il alluma enfin dans son cœur généreux les ardeurs de l'apostolat. Il se plaisait à l'entretenir des choses de la religion et lui apprenait le moyen de la conserver parmi les insulaires, lorsqu'il n'y serait plus. Même après son départ, il resta en correspondance avec lui. Il lui envoyait de temps à autre des manuscrits de dévotion et il l'encourageait, tant qu'il pouvait, à la persévérance.

François le Su mit en pratique les leçons du missionnaire avec un bon sens remarquable. Il avait la confiance et l'estime de tous ses camarades qui le choisirent comme capitaine. Il employa l'autorité de sa charge à leur faire suivre les exercices de piété que le P. le Nobletz avait surtout recommandés. Il suppléa de son mieux au curé

manquant. Chaque dimanche, il réunissait une procession où l'on portait la croix et la bannière, au chant des litanies de la Sainte Vierge. Le capitaine faisait encore chanter, à deux chœurs, les parties de la messe attribuées au lutrin, puis il annonçait aux fidèles les fêtes de la semaine, les jours d'abstinence et de jeûne : c'était le prône paroissial. L'après-midi, il chantait les vêpres avec ses camarades et lisait publiquement quelques passages des écrits édifiants que le P. le Nobletz lui envoyait, ou bien il adressait lui-même à son respectueux auditoire des observations judicieuses sur le mystère de la fête. Chaque année, le vendredi saint, il rassemblait tous les paroissiens dans le cimetière, au pied du calvaire, et il prêchait la Passion (1).

Grâce à ces pieuses pratiques, la religion chrétienne se maintenait dans l'île de Sein, malgré l'absence du ministère ecclésiastique, et vingt-cinq ans plus tard, le P. Maunoir et ses missionnaires retrouvaient intacts les éléments de la vraie foi. Ils supplièrent l'évêque de ne pas laisser ce peuple sans pasteur, et l'évêque chercha aussitôt un curé pour la paroisse abandonnée ; mais aucun ecclésiastique ne voulut accepter une charge malheureusement trop décriée. Les prêtres qui venaient à l'île de Sein n'y restaient pas longtemps, à cause des périls et des incommodités de ce séjour. Tout le revenu du curé consistait dans le droit de prélever un poisson sur chaque bateau, à son retour de la pêche. Il logeait dans un presbytère étroit et sombre qui ressemblait plutôt « à un sépulcre qu'à une maison. » (2) L'évêque promit en vain un bénéfice à celui

(1) Manuscrit du P. Maunoir, liv. II, ch. III. *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. v.

(2) Manusc. cit., id.

qui se dévouerait, pendant deux ans seulement. Alors les PP. Jésuites, en désespoir de cause, jetèrent les yeux sur François le Su, l'ancien disciple de Dom Michel, cet apôtre laïque qui était à la fois le capitaine et le pasteur des insulaires. Après avoir consulté là-dessus M. le Nobletz qui approuva vivement leur décision, ils demandèrent au vieux marin s'il ne serait pas content d'être prêtre, pour assister ses compatriotes abandonnés à eux-mêmes. Il répondit qu'il en serait très heureux, qu'il y pensait, depuis son veuvage, mais qu'il n'avait jamais osé en parler à personne, car il ne savait pas le latin et ne se croyait pas digne du sacerdoce. Les PP. Jésuites lui conseillèrent d'aller à l'abbaye de Landévennec, chez les savants bénédictins, qui lui apprendraient le latin, les éléments de la théologie et les rubriques indispensables pour exercer le saint ministère. François le Su y resta seulement quelques mois, et un beau jour, on le vit arriver, au collège de Quimper, en costume de marin, le béret bleu sur la tête et un sac de toile à la main, avec l'intention bien arrêtée de demander un démissoire au grand-vicaire et de recevoir les saints Ordres, sans plus ample formalité. Les Pères qui le connaissaient lui donnèrent un chapeau et un manteau noir, pour cacher sa vareuse et paraître plus décentement devant les examinateurs ; mais ils abandonnèrent à Dieu le succès de sa démarche, ne doutant point qu'il la favoriserait s'il le jugeait utile à sa gloire. François le Su se présenta donc devant les chanoines du chapitre et leur exposa son dessein. — « Qui vous amène ici, mon brave homme ? » — « Je suis François le Su, de Sizun, où il n'y a ni messe ni prêtre et je voudrais bien être prêtre pour assister mes compatriotes. »

Les chanoines furent très surpris de voir un « vieillard

presque sexagénaire, blanc comme un cygne (1), » sollicitant des lettres de prêtrise. Ils lui demandèrent quelle profession il avait exercée jusque-là. Il répondit qu'il était pêcheur depuis quarante-cinq ans. Ils s'informèrent « s'il avait étudié le latin et en quelle classe ». Il leur avoua qu'il avait lu dans un livre qu'on appelait *Rudimentum* et dans un autre appelé *Calon* (2), » et puis qu'on l'avait mis sur mer avec des rets pour suivre le métier de son père (3) ». Amusés de sa simplicité, les chanoines sourirent et jugèrent superflu de pousser plus loin leur interrogatoire. Ils congédièrent le pauvre pêcheur, en lui disant que ce qu'il avait de mieux à faire était de retourner à ses filets.

Comme il sortait tout décontenancé, il rencontra un dominicain, le savant P. Pinsart, théologal de la cathédrale, qui s'informa d'où il venait. François le Su lui raconta naïvement sa déconvenue. Gagné par son honnête figure et par son émotion sincère, se disant qu'après tout l'esprit de Dieu souffle où il veut, le bon théologal le fit rentrer avec lui au chapitre pour qu'on l'examinât sérieusement. Il représenta aux chanoines que l'île de Sein était depuis longtemps sans curé, qu'on ne trouvait personne pour remplir la place vacante et qu'il fallait cependant y pourvoir au plus vite. Dans une pareille nécessité l'Église pouvait relâcher un peu la rigueur de ses lois et ne pas refuser la prêtrise, même à un vieux marin, s'il avait seulement une instruction médiocre.

(1) Manusc. du P. Manoir, liv. II, ch. III.

(2) Le *Rudiment de Codret* et les *Sentences de Caton*, livres scolaires de ce temps-là. Voir l'*Histoire de Julien Maunoir* par le P. Séjourné, t. I, p. 159.

(3) Manusc. du P. Maunoir, cit. supr.

Pour satisfaire le P. Pinsart, les chanoines présentèrent un missel à François le Su qui ouvrit le volume au hasard et tomba sur cet évangile où Notre-Seigneur donne à saint Pierre les clefs du royaume des cieux, parce qu'il a reconnu et confessé sa divinité. Il le lut couramment, s'arrêtant aux points et virgules et accentuant fort bien le texte. Les examinateurs commencèrent à mieux augurer de son savoir ; mais l'un d'eux lui demanda s'il comprenait ce qu'il avait lu. Le bonhomme répondit en traduisant exactement et aisément l'évangile qu'il avait sous les yeux. Les chanoines stupéfaits se regardaient entre eux : « Quel pêcheur ! disaient-ils. Nous avons bien des prêtres dans l'évêché qui n'en savent pas autant (1). » Et ils l'interrogèrent sur les cas de conscience. François le Su les satisfît également par ses réponses judicieuses. Il obtint donc son démissoire et reçut les Ordres à Saint-Paul de Léon, le siège de Quimper étant vacant. C'est ainsi que le capitaine devint curé de l'île de Sein, au grand contentement de tous ses habitants. Il dirigea sa paroisse, comme il avait conduit sa barque, avec adresse et fermeté. Le disciple de Michel le Nobletz continua de pratiquer ses enseignements et, pendant sept années, il fut le modèle des prêtres, comme il avait été l'exemple des laïques. Son évêque, Mgr de Louët, lui rendit ce témoignage que, dans sa tournée pastorale « il n'avait jamais rencontré aucun recteur qui s'acquittât mieux de sa charge. » Et quoiqu'il fût un ouvrier de la onzième heure dans la vigne du Maître « il surpassait en diligence et fidélité » les ouvriers de la première. En effet, il prêchait à la messe tous les dimanches et les jours de fête, et avant

(1) Manusc. du P. Maunoir, l. II, ch. III.

ou après les vêpres, il enseignait le catéchisme et apprenait au peuple les cantiques de son cher maître, Dom Michel. Les pêcheurs les chantaient sur mer, de leurs voix rudes et graves, et « cette musique agréable aux anges, écrit l'un de nos vieux auteurs, semble avoir adouci la fureur des flots, de sorte que, depuis une vingtaine d'années, aucun des insulaires n'a été submergé dans un endroit si dangereux où ils étaient accoutumés de voir périr, tous les ans, plusieurs de leurs barques (1) ».

Notre vénérable recteur faisait chaque jour une longue méditation sur l'Evangile dont il appliquait la doctrine aux obligations de son état, suivant la méthode pratique de Michel le Nobletz, et il trouvait dans cette méditation le secret de remplir parfaitement ses devoirs. Les paroissiens répondaient à ses soins. On les voyait assister en foule à sa messe quotidienne. Chaque matin, dès le point du jour, ils allaient saluer le Très-Saint-Sacrement, et le soir, au crépuscule, ils lui offraient le même hommage. Ils se confessaient tous les mois. Ils vivaient entre eux, comme des frères, et l'on n'entendait jamais plus parler de ces querelles et de ces vengeances qui passaient autrefois de père en fils et divisaient cruellement les familles. Ils alliaient ainsi les solides pratiques de la vertu chrétienne aux exercices de la dévotion. Malheur au scandaleux qui troublait cette paix divine ! Il était mis au ban des fidèles comme les grands pêcheurs dans la primitive Église.

François le Su, se voyant avancé en âge, voulut perpétuer le bienfait d'un pareil état de choses, en assurant la succession de son rectorat. C'est pourquoi il choisit

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par A. de Saint-André, (le P. Verjus), p. 201.

l'un de ses neveux qui paraissait bien disposé et étudier au collège de Quimper pour le préparer aux saints Ordres. Enfin, quand il mourut, après avoir gouverné l'île de Sein au temporel et au spirituel, pleurèrent, grands et petits, comme s'il eût perdu son père (1) ». Son neveu prit alors le gouvernail et donna son excellente direction.

Telles furent, à long terme, les conséquences croyables de l'héroïque mission de Michel le Sein. Il avait exposé sa vie aux terribles coups du Raz et aux couteaux plus effrayants des naufrages pour sauver quelques âmes et il conquiert toute la population à Dieu : sous sa main les démons de la mer rentrent les anges de la mer et leurs cantiques firent les anciens cris de mort. Grâce à sa puissante parole un vieux marin devint apôtre, comme autrefois Pierre à l'appel de Jésus, et perpétua son œuvre.

Loin de s'effacer et de disparaître avec le court passage, les résultats de sa mission se propageaient et se propageaient, après un demi-siècle, vers les générations. Dom Michel le Nobletz était encore par la voix de François le Su et celle de son neveu, et les petits enfants profitaient de la bonne parole qu'il avait distribuée si fructueusement à leurs grands-pères.

(1) Manusc. cit.

## CHAPITRE XVI

Dom Michel le Nobletz supplée le recteur de Meilars. — Il reprend le chemin de Quimper. — Notre-Dame lui apparaît et lui montre le port de Douarnenez comme le lieu de sa mission prochaine. — Il s'établit dans cette ville pour l'évangéliser. — Conversion d'un mauvais prêtre, Dom Antoine le Pennec, qui devient son coadjuteur. — Un sermon pour une personne. — Le missionnaire forme à grand'peine quelques disciples. — Il convertit le quart de la ville.

En revenant de Sein, Dom Michel le Nobletz fut appelé par son évêque à remplir quelque temps les fonctions de recteur, dans la paroisse de Meilars, aux environs de Pont-Croix. Il prit un soin extrême du troupeau qui lui était confié en passant ; mais ce ne fut qu'une courte halte, après laquelle il poursuivit sa course apostolique. Il se dirigeait vers Quimper pour y visiter ses disciples et en recruter d'autres et, le long du chemin, il pria la Sainte Vierge de lui indiquer le pays où il pourrait rendre le plus de services à la cause de Dieu. Il fut aussitôt exaucé. Notre-Dame lui apparut toute rayonnante de gloire et, à travers les brumes de l'horizon, elle lui montra du doigt le clocher de Ploaré, dominant la terre et la mer, plus bas la vaste baie de Douarnenez, les villages qui longent la côte occidentale

de Cornouaille, et elle lui déclara que Dieu le destinait à cultiver cette partie de l'héritage du grand saint Corentin, l'engageant à y travailler courageusement et constamment, malgré les croix et les contradictions qu'il devait rencontrer dans sa sainte entreprise. Elle lui promit, en retour, des grâces et des secours extraordinaires.

Docile à ce céleste appel, Michel se détourna de sa route pour jeter un coup d'œil sur le domaine spirituel qui venait de lui être assigné. Il arriva le mercredi des cendres (1618) (1), au pied de la haute tour de Ploaré qu'il avait contemplée de loin, avec amour, depuis sa vision. Les fidèles remplissaient l'église pour la cérémonie du jour. Il n'y avait parmi eux « ni gentilshommes, ni demoiselles », mais seulement des paysans et des pêcheurs de sardines « tous revêtus de mantes avec grande simplicité et modestie ». A cet aspect Michel le Nobletz ressentit une vive joie intérieure et « un attrait particulier de venir travailler en ce lieu » ; car, ne remarquant autour de lui « ni passement d'argent ni personne de qualité », il se dit que « le diable n'y aurait pas tout, parce qu'il n'y voyait aucune marque d'orgueil ni d'avariance (2). » Il reçut humblement les cendres, dans les rangs de ce peuple et sortant de l'église, il promena un long regard sur la ville de Douarnenez, étendue à ses pieds, et les villages parsemant çà et là les rivages de la

(1) Le manuscrit du P. Maunoir ou plutôt sa copie marque comme date de la venue du missionnaire à Douarnenez l'année 1615, déjà donnée pour la première mission de Quimper. Ne serait-ce pas une erreur de copie ? Il paraît impossible d'attribuer à la même année tant d'événements. D'ailleurs, la mission de Quimper avait duré trois ans, d'après le P. Maunoir, de 1615 à 1617.

(2) Manusc. du P. Maunoir, I. II, ch. IV.

baie immense, comme pour bien reconnaître les lieux que la Reine du Ciel lui avait désignés. Il les bénit sans doute du fond de son âme et reprit le chemin de Quimper, où le salut de quelques-uns le retenait encore. Ce ne fut pas pour longtemps : trois mois plus tard, le lundi de la Trinité (22 mai 1618), il était à son nouveau poste avec la ferme résolution d'y rester, quoi qu'il arrivât. Il ne s'arrêta point, cette fois, sur les hauteurs de Ploaré : il descendit au milieu de la ville qui en couvre les dernières pentes jusqu'à la mer. La pêche de la sardine lui donnait alors, comme aujourd'hui, une grande animation et même une importance commerciale plus considérable. Les marchands y venaient d'Espagne, de Portugal et jusque d'Italie, pour le commerce de ces petits poissons. C'était, pendant deux ou trois mois, une affluence d'étrangers qui devait offrir au missionnaire une bonne occasion de « faire son trafic des marchandises du Paradis », suivant l'expression du P. Maunoir.

Après avoir reçu l'agrément du recteur, Dom Jean Capitaine, qu'il avait connu au Conquet, Michel se rendit aussitôt à l'église ou chapelle Sainte-Hélène, la plus fréquentée de la ville. Ayant offert à Dieu son intention d'augmenter sa gloire, il sonna lui-même la cloche. Il était deux heures de l'après-midi : il n'y avait aucune fête ni aucune cérémonie annoncée ce jour-là, et les habitants, effarés par cette sonnerie insolite, s'imaginèrent que le feu était quelque part et qu'on les appelait au secours. Aussi accoururent-ils en foule pour savoir ce qu'il y avait. Le missionnaire commença par leur dire que le danger où ils étaient surpassait bien celui qu'ils craignaient : il leur parla très vivement de la rigueur des jugements de Dieu et des moyens à prendre

pour éviter le feu éternel : c'est principalement de s'instruire des vérités nécessaires au salut et d'embrasser les exercices de la pénitence. Puis il entra là-dessus dans quelques détails pratiques.

Le peuple, stupéfait de ce sermon inattendu, l'écouta jusqu'au bout ; mais, une fois dans la rue, il ne ménagea pas l'étrange prédicateur. L'alarme qu'il avait causée fut d'abord le sujet des critiques. N'était-ce pas l'acte d'un fou et dérange-t-on ainsi le monde ? Les uns riaient, les autres s'irritaient d'un pareil procédé. Cependant quelques-uns avaient été touchés des accents du missionnaire. Un prêtre libre, Dom Antoine le Pennec, prit chaudement sa défense. Il déclara que l'esprit de Dieu animait ses paroles et que « tout ce qu'il avait dit ne sentait nullement la folie, mais la sagesse divine » (1). Cette sortie provoqua l'étonnement général. Dom Antoine le Pennec n'était point un ecclésiastique édifiant ; il fréquentait trop les tavernes, pour son malheur, et il avait un penchant bien connu à l'intempérance. Il passait aussi pour avare. Mais c'était un homme très franc ; la franchise et la fermeté de Michel le Nobletz avaient gagné son âme. Il alla voir le saint missionnaire et voulut lui donner un écu, en reconnaissance du service rendu aux habitants. Il le pria ensuite de venir loger et prendre ses repas chez lui. Le P. le Nobletz accepta simplement ce qu'on lui offrait de si bon cœur et il ne craignit point de demeurer chez ce pécheur public qui avait déjà résolu de se convertir.

Le lendemain matin, à son réveil, Dom Antoine le Pennec fut bien surpris de voir son hôte « couché sur la dure, au milieu de la chambre » (2) où l'on avait dressé

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. IV.

(2) Id. Id.

un lit pour lui. Mais l'admiration redoubla quand il put constater sa sobriété monastique. L'homme de Dieu ne buvait qu'une fois ou deux au plus, à chaque repas. Quelle leçon pour notre buveur !

L'arche d'alliance, ayant séjourné quelque temps chez Obédédon, laissa dans sa maison une bénédiction particulière : de même, suivant la belle comparaison du P. Maunoir, la présence du saint missionnaire fut pour son hôte provisoire un gage de grâces et de faveurs très spéciales. Ses exemples d'austérité furent encore plus efficaces que ses discours. Le prêtre scandaleux renonça généreusement aux passions qui le captivaient pour suivre, sans aucune défaillance, le prêtre édifiant qu'il voyait chaque jour dans la pratique de toutes les vertus. C'est ainsi que la Miséricorde divine voulut récompenser sa charité. Dom Antoine le Pennec devint le coadjuteur de Michel le Nobletz. Il l'assista pendant vingt-cinq années dans ses bonnes œuvres, se soumettant à sa direction en toutes choses, et lui obéissant comme un novice à son supérieur. Un jour il entreprit un procès, sans le consulter. Michel le réprimanda sévèrement et il lui commanda de se donner la discipline. Dom Antoine le Pennec ne fit aucune observation et s'exécuta aussitôt. Le missionnaire l'employa surtout à enseigner au peuple les prières usuelles et les notions religieuses les plus élémentaires.

Il y avait à Douarnenez une ignorance extrême de la doctrine chrétienne. Beaucoup ne savaient pas même le *Pater*, ni les principaux mystères. Toute leur religion consistait dans des pratiques extérieures dont très souvent ils ne cherchaient pas à pénétrer le sens. C'était une religion de routine. Le P. le Nobletz commença par leur apprendre les mystères qu'ils ignoraient et les

principales vérités qu'il faut croire pour être sauvé ; il leur expliquait le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, qu'il récitait successivement en latin et en breton et qu'il leur faisait répéter avec une patience infatigable. Ses instructions furent d'abord peu goûtées. Les habitants de Douarnenez étaient humiliés et froissés de se voir traités comme des enfants. Ils se moquaient du missionnaire et l'appelaient un *radoteur*. Quand ils le voyaient monter en chaire, ils désertaient l'église où il ne restait guère au début que quatre ou cinq fidèles mieux intentionnés. Mais le P. le Nobletz ne se découragea pas le moins du monde. Il se rendait chaque jour à Sainte-Hélène, et il sonnait la cloche pour appeler les paroissiens aux exercices habituels. Si personne ne venait, il allait de maison en maison chercher des auditeurs qu'il amenait à l'église, moitié par gré, moitié par force. Un jour, « après avoir sonné et bien couru », il n'y eut qu'une femme nommée Jeanne Cevaer qui consentit à venir l'entendre. Le missionnaire prêcha trois quarts d'heure et, en terminant son sermon, il déclara que « les paroisses de l'église témoigneraient un jour qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour apprendre le chemin du salut aux habitants de Douarnenez (1) ».

Ceux-ci lui opposèrent d'abord la même résistance que les habitants de Saint-Mathieu, cette force d'inertie que rien ne semble pouvoir vaincre. Mais comme le mineur entame le rocher le plus dur, en détachant quelques fragments avec son pic de fer, ainsi le missionnaire pénétrait dans la masse du peuple, en amenant à lui quelques âmes par la ténacité de sa parole. A l'exemple du divin Maître, Michel groupa autour de

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. iv.

lui un petit nombre de disciples, sans s'inquiéter de la foule, et ceux-ci attirèrent la foule par leur exemple et leurs conseils. Ce ne fut pas un entraînement enthousiaste, mais un mouvement lent et continu. Cette propagande excita, dans les premiers temps, une sourde irritation et puis une opposition furieuse. On murmura contre cet étranger qui ne trouvait rien à sa guise et voulait tout changer dans la religion du pays. — « Nous sommes trop vieux, disaient les anciens, pour apprendre ces choses : nos pères ne les savaient point et ils étaient plus honnêtes gens que ceux d'à présent. Le P. Michel ne sait pas ce qu'il dit. » — D'autres gens, étonnés de ce qu'il incriminait en chaire leurs fautes les plus secrètes, le traitaient de sorcier. Il s'en trouva même quelques-uns, plus ou moins naïfs, pour croire et oser dire que c'était l'Antechrist et que la fin du monde approchait. Mais cela ne prit pas, « parce que, disait-on, le missionnaire avait une sœur et que l'Antechrist ne devait avoir ni frère, ni sœur (1) ». On ne s'en tint pas aux paroles ; on en vint aux actes. Les ennemis de Michel le Nobletz essayèrent d'arrêter ses disciples qui allaient l'étouter chaque jour. — « Êtes-vous fous, leur criaient-ils, de croire à un coureur et à un imposteur comme lui ? Ne feriez-vous pas mieux de travailler pour gagner votre vie et celle de vos enfants que de vous amuser à ouïr les contes d'un étranger qui ne vous donnera pas de pain, lorsque vous en aurez besoin ? (2) » — Plusieurs défendirent même à leurs femmes et à leurs enfants d'aller entendre le P. le Nobletz. La cabale commençait à ébranler ses disciples mal affermis, lorsque

(1) Manusc. cit. sup.

(2) Manusc. id. Nous avons pris ici la forme directe à la place de la forme indirecte ; mais le texte est à peu près identique.

l'un d'eux, nommé Jean le Moan, honorable bourgeois et marchand de la ville, et sa femme Claude le Bellec, les réunirent et les encouragèrent à marcher dans la bonne voie. — « Ne craignez point, leur disaient-ils, de perdre votre temps ni de vous appauvrir. Nous savons, nous, par expérience, que les sermons non plus que la messe ne vous retardent point dans vos travaux ni dans vos affaires. Nous qui avons suivi assidûment les catéchismes et les prédications du P. Michel, nous sommes plus riches qu'auparavant. Ne vous laissez donc pas détourner de la mission par les mauvaises raisons, les gauseries et les menaces que l'on vous jette à la figure (1). » Ces zélateurs retinrent ainsi les gens dans la bonne voie.

Quant à Dom Michel le Nobletz, il ne se troublait aucunement de l'opposition la plus violente. Les obstacles ne l'arrêtaient point. Ils accroissaient au contraire son ardeur, comme les blocs de pierre jetés au milieu d'un torrent lui donnent une impulsion nouvelle. Il prêchait et il catéchisait tous les jours, à Sainte-Hélène, avec une exactitude désespérante pour ses ennemis, à moins qu'il n'en fût empêché par ses courses apostoliques, dans les campagnes environnantes. Il triompha ainsi de l'indifférence et des calomnies populaires. Son auditoire, d'abord restreint, augmenta très sensiblement, et, pendant cette première période de sa mission à Douarnenez, qui dura environ deux ans (2), il gagna le quart de la ville. Dom Michel le Nobletz était le plus habile, le plus patient et le plus énergique des straté-

(1) Même remarque que ci-dessus page 157, note 2.

(2) Aucun historien n'indique *précisément* ce laps de temps; mais nous pouvons le conjecturer, d'après un passage du manuscrit du P. Maunoir.

gistes religieux. Il avait la ténacité du caractère breton, qui ne lâche jamais prise. Il s'arrêtait longtemps à faire un siège, mais il ne l'abandonnait pas, une fois commencé, dut-il durer dix ans comme le siège de Troie. A Douarnenez, comme à Saint-Mathieu, il déplaça seulement d'abord, et avec peine, quelques pierres au sein de la muraille compacte : il pratiqua ainsi une brèche dans la place qui semblait imprenable et le quart de la ville tomba en son pouvoir. Nous allons maintenant le voir s'y avancer victorieusement et à grands pas, en renversant toutes les barricades que ses ennemis voudront lui opposer, et abattant ses ennemis eux-mêmes devant son humble croix de missionnaire.

## CHAPITRE XVII

Dom Michel poursuit énergiquement à Douarnenez l'enquête des âmes. — Un coup de maître. — *Compelle intrare*. — L'examen religieux obligatoire pour les paroissiens. — Méthode ingénieuse d'enseignement. — Dénouement à l'official. — Le recteur, Dom Jean Capitaine, justifie Michel le Nobletz. — La mesure prise et autorisée propagée dans l'instruction religieuse.

Dom Michel le Nobletz avait conquis à Dieu, au prix de longs efforts, une partie de Douarnenez, mais il voulait lui soumettre la ville entière. Maintenant qu'il était appuyé par une légion de fidèles, il résolut de frapper un grand coup. Il voyait avec peine la foule des âmes rebelles à sa voix et plongées dans une ignorance dangereuse pour leur salut. Après avoir beaucoup prié et beaucoup réfléchi sur le moyen de les convertir, il crut le moment venu d'appliquer la contrainte recommandée par le Sauveur : *Compelle intrare : Forcez-les d'entrer* (Év. selon S. Luc, ch. xiv., v. 3). Il en conféra donc avec son ami, le recteur Dom Jean Capitaine. Il lui conseilla d'établir un examen, obligatoire pour tous les paroissiens, sur la doctrine chrétienne, sous peine d'être privés des sacrements. Cet examen ne devait pas

être difficile ni compliqué. Il comprendrait seulement les principaux mystères, les commandements de Dieu et de l'Église, la récitation des prières en latin et en langue bretonne. Mais n'était-ce pas là le minimum des connaissances qu'un catholique devait avoir pour approcher des Sacrements ? Et s'il ne savait pas même cela, pouvait-on, en sûreté de conscience, le faire participer aux mystères et aux grâces de la Sainte Église et ne l'exposait-on pas à profaner les choses les plus sacrées ? Quelle effrayante responsabilité ! Dom Michel le Nobletz engageait donc le recteur de Ploaré et de Douarnenez à exiger de ses paroissiens un billet d'approbation signé par lui ou par l'un de ses délégués, avant de les admettre à la confession, à la communion, au mariage et, même, au cérémonial du baptême, comme parrain et marraine. C'était une sorte d'excommunication pour ceux qui refuseraient de se soumettre.

La mesure était grave et, au premier moment, le recteur hésita à la prendre sur lui. Mais Dom Michel insista fortement : il lui fit observer qu'il répondait de ses paroissiens, âme pour âme, et qu'il en rendrait compte un jour au tribunal de Dieu. Reculerait-il devant le seul moyen, si rigoureux fût-il, de les instruire et de les éclairer ? Le missionnaire avait tout fait pour cela, mais ses prédications et ses démarches n'avaient pu y suffire. Pécheurs ou laboureurs, le grand nombre des habitants restaient indifférents à la science de leur salut ; ils aimaient mieux cultiver leurs champs ou préparer leurs filets que d'étudier le catéchisme. Les uns comme les autres avaient plus soin de leurs animaux que des âmes de leurs enfants et de leurs domestiques. La parole de Dieu ne les touchait nullement : ils se moquaient du prédicateur : ils détournaient même de lui leurs parents

et leurs connaissances, autant qu'ils le pouvaient. Comment guérir un tel endurcissement de cœur ? Le mal paraissait incurable : mais aux grands maux les grands remèdes. Les paroissiens avaient encore assez de foi pour tenir à la pratique religieuse : eh bien, il fallait s'en servir pour les ramener à l'enseignement religieux indispensable. Si les ouailles refusaient d'écouter la voix de leur pasteur, celui-ci devait les contraindre à le suivre au bercail par cette obligation morale que la plupart accepteraient probablement.

Le recteur se laissa convaincre. Quelques mois avant Pâques, il déclara au prône de la grand' messe qu'il n'admettrait désormais personne aux sacrements, sans un examen préalable de capacité et un certificat qui en serait le témoignage. Il désigna en même temps comme examinateurs le P. le Nobletz, Dom Antoine le Pennec et un autre prêtre vertueux qui fut longtemps le secrétaire du missionnaire et devint premier vicaire de Ploaré, Dom Guillaume Brelivet. Les assistants étaient encore sous l'impression de stupeur causée par l'ordonnance aussi étrange qu'imprévue, à leurs yeux, lorsque Dom Michel le Nobletz monta en chaire pour tâcher de la faire agréer. Et tout d'abord il s'empressa de les rassurer sur la difficulté de l'examen qu'on leur demandait : ils apprendraient bien vite, s'ils voulaient s'en donner la peine, le petit nombre de questions et les prières communes que cet examen comportait. D'ailleurs le missionnaire se mettait à leur disposition pour les insruire, tous les dimanches et fêtes, le matin à l'église de Ploaré, et l'après-midi à la chapelle Sainte-Hélène. Il enseignait encore la doctrine chrétienne, deux fois par jour, matin et soir, dans cette même chapelle. Enfin, il donnerait volontiers des leçons particulières à ceux que la timidité

ou le respect humain empêcherait de prendre part aux réunions publiques. Il s'efforça de démontrer combien le règlement du recteur était nécessaire et pratique et comme il importait à tous de l'accepter de bonne grâce.

Après cette exhortation, pleine de bon sens et de charité, le joug parut moins dur aux paroissiens qu'au premier abord. Ils le subirent en général sans aucune résistance. Ce fut une douce rigueur comme celle du Maître de la parabole, qui fait pousser les jeunes gens par les épaules dans la salle du festin. Suivant l'impulsion donnée, la foule se pressa ainsi aux catéchismes de Dom Michel, que déserts auparavant. Elle venait de partout, de la campagne et de la ville, avec un empressement d'habitants d'un village.

On demanda comment le missionnaire pouvait instruire tant de personnes à la fois, mais il avait formé des disciples qui propageaient ses leçons dans des réunions privées (nous les verrons tout à l'heure à l'œuvre), et il avait recours à l'enseignement mutuel. Il partageait ses auditeurs en divers groupes de quatre ou cinq personnes du même sexe qui devaient s'entraider l'une l'autre, et répéter ensemble les choses qu'il leur avait expliquées. Après l'instruction du matin, il mandait en particulier les plus intelligents : il s'assurait que ceux-ci l'avaient bien comprise, et le soir, au catéchisme, il les interrogeait publiquement sur le sujet qu'il avait traité, afin de prouver aux autres que ce n'était pas si difficile d'apprendre sa religion. Il divisait encore son auditoire en classes, composées chacune d'autant de personnes qu'il y avait de points ou d'articles dans la leçon qui lui était attribuée, et il donnait seulement à chaque individu une question à étudier : celui-ci, la sachant par cœur, devait l'apprendre ensuite à tous ceux de sa classe.

Cette méthode ingénieuse facilitait grandement la tâche du missionnaire. D'ailleurs, il ne laissait échapper aucune occasion d'instruire les fidèles et ne se contentait pas de prêcher à l'église. Il profitait des réunions profanes elles-mêmes pour faire ses conférences. Les pêcheurs de la côte se rassemblaient-ils quelque part, pour tisser leurs filets, comme c'était la coutume, le missionnaire venait les surprendre et leur parlait religion, sans interrompre leur travail. Il dénichait les pay-sans dans leurs villages, il les groupait autour de lui et leur distribuait le bon grain. Il visitait les maisons de la ville. Il s'informait très librement si tous les hôtes assistaient à l'instruction, si les parents y envoyaient leurs enfants et les maîtres leurs serviteurs. Quelques-uns lui alléguèrent-ils « qu'ils avaient l'esprit trop lourd pour apprendre toutes ces choses » (1), le P. Michel leur répondait qu'ils avaient assez d'esprit pour apprendre les choses mauvaises, pour vendre et acheter, pour chicaner, pour cultiver la terre, pour faire des rets », et qu'il n'était pas plus difficile de savoir la grande affaire du salut. Ses entretiens particuliers ne produisaient pas moins de fruits que ses discours publics. Il les proportionnait toujours à la portée et aux dispositions personnelles de chacun. Son abord familier, ouvert et souriant, lui gagnait tous les cœurs. Il changeait adroitement des conversations insignifiantes en pieux colloques. Les métiers, les occupations ou les habitudes de ses interlocuteurs lui servaient même à les porter aux choses spirituelles et, au moyen de comparaisons vives et originales avec leurs travaux quotidiens et des objets connus, il leur exposait en peu de mots la doctrine chrétienne.

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. v.

Ces bonnes gens étaient tout étonnés de se voir plus qu'à moitié instruits de la religion, avant de s'être aperçus qu'on voulait la leur enseigner. Grâce à l'infatigable zèle et aux multiples industries du missionnaire, les habitants de Douarnenez « en apprirent plus dans l'espace de huit ou neuf ans qu'ils n'avaient fait le reste de leur vie (1) ».

Et cependant, il y eut des récalcitrants : l'opposition que Michel le Nobletz avait trouvée, en arrivant, ne devait pas désarmer de sitôt. Les petits et les simples écoutèrent sa parole ; après avoir beaucoup murmuré, ils se soumirent aux prescriptions du recteur. Mais les notables et les bourgeois de la ville ne furent pas tous saisis à réduire. Plusieurs refusèrent même de subir un examen religieux qui les humiliait et qui eût révélé leur ignorance pitoyable des vérités les plus élémentaires. Ils intentèrent un procès au recteur de Ploaré, devant l'official du diocèse, l'accusant d'imposer à ses paroissiens des obligations nouvelles et inconnues ailleurs. Jamais évêque ni recteur n'avaient fait pareille ordonnance. Avait-on jamais vu interroger sur leur religion « des personnes mariées, même des vieillards, comme des petits enfants ? » (2) N'était-ce pas une chose intolérable de vouloir mener à l'école des gens de leur âge et de leur conduite ? Cela n'était plus de saison et ils avaient d'autres affaires sur les bras. Ils demandaient en conséquence que l'arrêté pris indûment par le recteur fût rapporté sans aucun délai.

(1) Manusc. du P. Maunoir. liv. II, ch. v.

(2) Manusc. id. Ce mot « comme des petits enfants » ne semble-t-il pas indiquer le catéchisme fait aux enfants, au moins dans une mesure quelconque ; enseignement trop court et trop restreint, s'il faut en juger par les résultats.

Les ennemis du P. Michel ne s'en tinrent pas là. Ils firent courir le bruit qu'on refusait à l'examen ceux qui répondaient bien, s'ils ne donnaient pas de l'argent aux examinateurs, et que ces derniers acceptaient des présents, pour admettre les incapables. Le recteur, Dom Jean Capitaine, accompagné du missionnaire, comparut donc devant l'officiel de Cornouailles, Messire Germain de Kergualen. Et tout d'abord, il n'eut pas de peine à dissiper la calomnie qu'on avait répandue contre les examinateurs. Il remontra ensuite au juge ecclésiastique qu'il devait veiller, comme pasteur, à l'instruction de ses paroissiens et que ceux-ci devaient apprendre ce que tout chrétien doit savoir, suivant les instructions de l'Église, pour être admis aux Sacrements. Il n'avait point trouvé d'autre moyen d'instruire ses ouailles que de les soumettre à un examen obligatoire. Il avait réduit celui-ci au strict nécessaire, mais il ne pouvait pas justement l'imposer aux uns et en dispenser les autres. Quelles raisons aurait-il eu d'en exempter les grandes personnes plutôt que les enfants, les riches plutôt que les pauvres ? Ils n'étaient pas malheureusement les moins ignorants. Ni le temps ni les moyens ne leur manquaient pour étudier, malgré leur dire et « s'ils y mettaient seulement la centième partie de la peine qu'ils prenaient pour les affaires du siècle », ils auraient vite acquis la science chrétienne indispensable. Ses paroissiens auraient dû s'estimer trop heureux qu'un homme du rang et du mérite de M. le Nobletz voulût bien consacrer son temps à les instruire, sans demander aucune récompense.

L'official approuva la défense du recteur. Non seulement il jugea la cause, en sa faveur, mais il autorisa son innovation et lui ordonna de la maintenir pour le bien de

son troupeau. Cette pratique ainsi patronnée produisit, dans tout le pays, des fruits abondants de salut. Elle fut même adoptée par des recteurs du voisinage qui, grâce à elle, « obtinrent plus, en un an, pour l'instruction de leurs paroisses que leurs prédécesseurs en cent ans », suivant les fortes expressions du P. Maunoir.

Tel fut l'heureux effet d'une mesure énergique prise opportunément et soutenue avec une douce fermeté ; — mais aussi Michel le Nobletz avait une main de fer et un cœur d'or.

## CHAPITRE XVIII

Complots contre la vie du missionnaire. — La Providence les déjoue surnaturellement. — Les ennemis les plus acharnés de Michel le Nobletz deviennent ses disciples. — Il fait venir sa sœur Marguerite et rompt ses secrètes fiançailles. — Son esprit de prosélytisme gagne autour de lui plusieurs âmes. — Les trois saintes veuves, Claude le Bellec, Domnat Rolland et Anne Keraudren. — Les bienfaits de la mission s'étendent à tous les lieux circonvoisins. — Mgr Guillaume le Prestre approuve la méthode d'enseignement par l'image.

Le missionnaire avait vaincu la cabale de ses ennemis, mais les plus acharnés d'entre eux ne se soumirent pas et résolurent de le faire périr.

Un notaire du pays, maître Hiérosme le Liminic, osa bien venir un jour chez son hôtesse, Jeanne le Gallec, une épée nue à la main, pour le tuer : nous ne savons comment la Providence détourna le coup. Une autre fois cet enragé pénétra dans l'église où Dom Michel prêchait (il avait sans doute le dessein de lui jouer quelque mauvais tour) ; mais quelle fut sa stupéfaction lorsqu'en levant les yeux vers la chaire, il vit, à plusieurs reprises, un ange descendre sur la tête du prédicateur, puis remonter au ciel, comme s'il allait y chercher et lui en rapporter les inspirations divines ! Cette vision éclaira

et apaisa son âme : il s'en fut la conter au Père et lui demanda publiquement pardon de ses violences.

Une personne des environs de Douarnenez, made-moiselle de Romini, saisie d'une haine diabolique contre le serviteur de Dieu, prit des pierres dans son tablier pour le lapider au passage. Peu de temps après, elle fut atteinte d'une maladie inflammatoire qui dura un an et demi. Par une inconséquence flagrante elle recourut à Dom Michel. Le missionnaire lui conseilla de se faire traiter à Quimper, chez un certain M. Cordoso, excellent médecin qu'il avait connu dans cette ville. Mais, au lieu de s'améliorer, son état empira. Le Père lui promit alors de prier Dieu pour elle. Le surlendemain elle fut délivrée de son mal et entièrement gagnée à Dieu par cette guérison miraculeuse.

Quatre vauriens se réunirent pour se défaire du prêcheur. Ils avaient comploté de le surprendre, à l'écart, dans les sentiers qui bordent la falaise et de le jeter à la mer. Ils cherchaient tous les jours une occasion favorable, mais elle leur échappait. Dans le même temps il y avait, à Douarnenez, un bourgeois nommé Tudec Jouin qui partageait leur aversion contre le missionnaire, et empêchait souvent sa femme d'aller entendre ses instructions. Cependant la curiosité l'entraîna lui-même au sermon. Or, un jour que Michel le Nobletz expliquait les mystères du Rosaire, avec une grande ferveur, Tudec Jouin aperçut tout à coup un ange revêtu d'un surplis et resplendissant de lumière, à la droite du saint prêtre : il suivait tous ses mouvements, avançant et reculant en même temps que lui. Notre homme émerveillé n'eut rien de plus pressé que de raconter la chose aux camarades : les misérables conspirateurs se trouvèrent, parmi eux, et ce récit les toucha tellement que non seulement

ils abandonnèrent leur criminel projet, mais qu'ils se confessèrent au plus vite et devinrent même les disciples de celui dont ils cherchaient la mort. L'apparition convertit également le narrateur qui donna permission à sa femme d'aller tant qu'elle voudrait au catéchisme. Lui-même le fréquenta désormais et profita sérieusement des leçons du prédicateur, car il mourut, à quelque temps de là, dans les meilleures dispositions (1).

Quel admirable enchaînement de circonstances ! Dieu ne se contente pas de protéger son serviteur d'une manière miraculeuse contre l'attaque de ses ennemis : il amène ceux-ci à ses pieds et il en fait ses plus chers disciples. *Aide-toi et le Ciel t'aidera*. Le Ciel aidait Michel le Nobletz parce qu'il s'aidait lui-même et ne se décourageait jamais, fût-il abandonné de tous.

Après avoir donné le premier élan aux catéchismes, le missionnaire chercha autour de lui des zélateurs, pour le seconder dans cet enseignement, dont la diffusion multiple était impossible à un seul. Le clergé ne répondait pas à son appel ; les hommes manquaient : il recourut aux femmes. Il se servit des instruments qui lui tombèrent sous la main.

Il dut penser d'abord à sa sœur Marguerite le Nobletz qu'il avait laissée au Conquet. Elle se trouvait, à cette époque, sous la menace d'une tentation tout à fait imprévue dans une vie si pure, si détachée du monde, si occupée au service de Dieu et des âmes. Elle avait rencontré sur ses pas un jeune homme dont la religion, l'esprit et l'excellente conduite avaient gagné insensiblement son cœur. Il s'employait comme elle aux bonnes œuvres : de là des relations fréquentes. Lui-même fut

(1) Tous ces faits prodigieux sont attestés par le V. P. Maunoir. Manusc. cit. liv. II, ch. IV.

séduit par la vertu de Marguerite, plus encore que par sa beauté. Il rechercha discrètement une alliance qui semblait réunir toutes les conditions désirables. Marguerite le Nobletz accueillit ses avances. Elle ne considéra point l'infériorité d'une vocation qui répondait si peu à la vie qu'elle avait embrassée ; elle oublia ses saintes aspirations au vœu de chasteté perpétuelle, contenues seulement par la prudence de son directeur : elle s'imagina que le dévouement et la fortune de son futur lui permettraient d'assister plus largement les pauvres ; sa charité même lui cacha le piège tendu par le démon. Bref, elle reçut et donna une promesse de mariage, à l'insu de son frère et des parents de son fiancé. Ils avaient tous deux l'âge requis pour disposer d'eux-mêmes : ils pensaient pouvoir obtenir la dispense des bans et se marier à Brest. Une lettre du missionnaire vint troubler leur projet. Il pria Marguerite « de faire un tour à Douarnenez » pour s'y édifier avec lui.

Elle se rendit à son appel, non sans appréhender l'ennui de cacher quelque chose à son cher frère et directeur. Quelles furent sa surprise et sa confusion lorsqu'au premier abord, il lui demanda sa bague de fiançailles ! Dieu avait révélé au saint prêtre cette circonstance absolument secrète et toute la trame de l'intrigue matrimoniale. L'air triste et la parole sévère de Michel le Nobletz impressionnèrent vivement Marguerite. Il lui sembla qu'un bandeau tombait de ses yeux : elle comprit aussitôt sa faute, en demanda pardon à Dieu et à son directeur, avec une sincère humilité, et renonça définitivement au mariage. Pour rompre entièrement avec son fiancé, elle résolut de ne pas retourner au Conquet ; mais, quelques jours plus tard, ce jeune homme fut atteint d'une maladie extraordinaire et il mourut.

Après un certain temps d'épreuve, Marguerite le Nobletz obtint la permission sollicitée depuis longtemps de consacrer sa virginité au Seigneur : mais elle voulut expier, par un redoublement d'austérité, la surprise pour tant si pardonnable qui l'avait détournée un moment de sa voie. Elle se logea dans une étable ; elle restreignit encore son frugal ordinaire : sa nourriture habituelle fut du pain d'orge avec un peu de lait et de bouillie. Pour s'humilier davantage, elle adopta la coiffe et le collet des pauvres pêcheuses de sardines (1). Elle porta un rude cilice et se donna la discipline jusqu'au sang trois fois la semaine. Fortifiée par la pénitence et son généreux sacrifice, elle reprit avec une nouvelle ardeur ses fonctions de catéchiste. Elle y apporta le savoir, le zèle intelligent, l'esprit d'initiative, la patience tenace qui lui avaient réussi ailleurs. Elle se servit de tous les moyens imaginables pour donner ses leçons religieuses. Elle tint une école de filles, afin de leur apprendre la doctrine chrétienne en même temps que l'instruction profane, mais une fois leur cours achevé, plusieurs revinrent volontiers la voir et écouter ses bons avis. Les mères de famille venaient lui faire visite : elle les questionnait adroitement sur les choses de la religion et leurs devoirs les plus pratiques. Elle savait les intéresser à cet entretien sérieux ; elle leur montrait les tableaux curieux où le missionnaire avait représenté la vie du juste et celle du pécheur. Elle dissipait insensiblement leur ignorance et leur insinuait peu à peu l'amour de la vertu.

Elle propagea ses pieux enseignements, parmi les assemblées mondaines elles-mêmes et à travers les

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. xxiiii. Section IV.

divertissements du pays. Elle usa, pour cela, d'un stratagème qui paraîtra singulier au premier abord. Elle se servit des amusements profanes eux-mêmes. Mais saint François-Xavier n'a-t-il pas emprunté le luxe des mondains pour convertir le monde, ne s'est-il pas couvert d'habits somptueux et magnifiques pour avoir ses entrées au palais de l'empereur du Japon ? Saint Ignace de Loyola n'a-t-il pas joué au billard, à Paris, avec je ne sais quel docte et vertueux personnage qu'il voulait avancer dans la voie de la perfection, — à condition que s'il gagnait, le docteur lui obéirait en se soumettant à la retraite des exercices spirituels ? Et le vénérable P. Lainé, le second général de la Compagnie de Jésus, ne simula-t-il pas le désespoir avec un pauvre malheureux qui voulait se pendre et ne réussit-il pas à le détourner ainsi du suicide ? (1) Marguerite le Nobletz n'agit pas autrement. Les jeunes gens du pays aimaient passionnément la danse. Ils se réunissaient pour danser, au son du binou, les dimanches et les jours de fête, de trente et quarante villages à la ronde. L'amusement durait de midi jusqu'au soir, et même parfois une partie de la nuit.

Un jour, Marguerite le Nobletz arrêta quatre ou cinq jeunes filles sur le chemin du rendez-vous. Elle leur promit des passe-temps nouveaux et bien plus agréables, si elles voulaient lui amener quelques-unes de leurs compagnes et elles les convoqua pour le dimanche suivant. L'amour du changement et la curiosité aidant, la réunion fut assez nombreuse, dès ce premier dimanche. Marguerite commença par chanter et danser avec ses invitées : elle leur apprit d'honnêtes chansons, sur des

(1) Nous empruntons ces comparaisons historiques au manuscrit du P. Maunoir, tout en changeant le texte. Manusc. cit., ch. xxxiii.

airs variés ; elle joua aux cartes, en mettant comme enjeu des épingles, et perdit exprès sa main-mise : à la fin de la soirée, elle distribua des pommes. Mais ses manières aimables et sa conversation enjouée furent le grand attrait de cette charmante réunion.

Bientôt le bruit se répandit que « la sœur du prêtre le Nobletz » était la personne la plus gaie et la plus amusante du monde. L'affluence augmenta autour d'elle. La réunion suivante se passa comme la première, avec plus d'entrain s'il se peut. On ne parlait dans toute la ville que de la bonne et gentille demoiselle. On abandonna le *sonneur* (1). Dès le troisième dimanche, Marguerite le Nobletz crut le moment venu de découvrir le but sérieux qu'elle se proposait, sous ces apparences frivoles. Après une heure ou deux d'amusement avec ses jeunes compagnes, elle leur annonça une surprise et les conduisit dans une chambre où étaient exposées les peintures de Michel le Nobletz sur les fins dernières de l'homme. Elle leur remontra que tout passe, les plaisirs et le reste ; que la vie la plus longue est courte ; qu'il faut quitter le monde un jour ou l'autre et qu'au sortir de cette vie, on est heureux ou malheureux pendant toute une éternité. Elle connaissait le moyen d'avoir une bonne part là-haut et voulait le leur enseigner. Ne serait-ce pas plus profitable que tous les divertissements imaginables ? Elle parla, comme elle savait le faire, avec une vivacité originale et une émotion communicative. Loin d'être ennuyées de la leçon ainsi présentée, les jeunes filles se promirent de revenir l'entendre. Elles amenèrent leurs parents et leurs connaissances à ces entretiens spirituels. Les chansons et les jeux firent place à

(1) On appelait ainsi les musiciens qui faisaient danser. Manusc. cit., ch. xxiii, section x.

un vrai cours d'instruction religieuse. Les danses tombèrent faute de danseuses, aux environs de Douarnenez. Ce fut donc un double bienfait.

Marguerite le Nobletz ne s'arrêta pas en si bonne voie et elle voulut porter ses nouvelles écolières jusqu'aux sommets de la vertu. Elle en choisit un jour sept ou huit, parmi les mieux intentionnées, qu'elle amena dans un galetas obscur : là, s'étant retirée à l'écart, elle se donna la discipline avec une vigueur qui les fit frémir d'épouvante. Après cette muette et terrible leçon, elle leur représenta brièvement mais fortement les supplices de l'enfer, les peines du purgatoire, les souffrances de la Passion, à cause du péché, et l'obligation d'expier en ce monde ou en l'autre. « Quittez vos vanités, conclut-elle, et faites pénitence, si vous désirez vous sauver. » Ses paroles et son exemple entraînèrent ses compagnes qui résolurent de se mortifier, à leur tour. Elles embrasèrent la croix de Jésus-Christ et vécurent, depuis lors, dans un parfait détachement. « Ces bonnes novices du mépris du monde furent suivies de la plupart des autres jeunes filles » qui renoncèrent au plaisir et à la vanité. « Elles ôtèrent leurs bagues, les dentelles de leurs coiffes et collets et les passements de leurs habits et les donnèrent à l'église pour orner les autels, les chasubles, les aubes et les surplis, — imitant leur maîtresse dans l'esprit de pénitence et l'abandon des vanités, » car le luxe et la coquetterie « se logent aussi bien quelquefois sous les chaumières que dans les châteaux (1) ».

Marguerite le Nobletz ne fut pas la seule zélatrice qui aida l'apôtre breton à répandre la science de Dieu parmi les âmes, comme une lumière vivifiante. En arri-

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. xxiii. Section X.

vant à Douarnenez, elle y trouva déjà des émules que son saint frère avait formées, dans une plus humble condition, avec moins de ressources humaines. Trois veuves en particulier, dignes des premiers temps de l'Eglise, se signalèrent à côté d'elle par cet esprit de prosélytisme qu'il savait inspirer partout où il passait : Domnat Rolland, Claude le Bellec et Anne Keraudren.

Domnat Rolland était cette femme que son mari Tudec Jouin empêchait d'aller au sermon. A l'arrivée du missionnaire, elle ne savait pas même le *Pater* ni les principaux mystères de la foi, malgré ses quarante-trois ans ; mais elle avait le cœur droit et la bonne volonté qui prédisposent à recevoir la vérité. La première fois qu'elle assista au catéchisme de Dom Michel, elle ressentit une faim insatiable de la parole divine. Rien ne l'attristait plus que de ne pouvoir suivre toutes les instructions ; son mari l'en privait souvent : « C'était du temps perdu », disait-il. Après avoir vaqué aux soins de son ménage, elle fabriquait des rets et cet homme regrettait le gain que ce travail lui procurait. Une fois devenue veuve, sa future vocation ne tarda point à s'annoncer. Elle avait une mémoire prodigieuse. Dom Michel le Nobletz l'interrogeait, au commencement de chaque réunion, sur tout ce qu'il avait dit dans la conférence précédente et elle lui répondait toujours exactement. Il voulut qu'elle apprît à lire, pour lui faciliter l'apostolat dont il comptait déjà la charger, mais elle ne pût y réussir, malgré sa bonne volonté. Dieu fit voir encore une fois que tous les instruments lui sont bons à procurer sa gloire et qu'il choisit même les plus grossiers pour confondre la sagesse du monde et produire les merveilles de sa grâce. Cette ignorante qui ne savait ni lire ni écrire fut appelée à enseigner les autres. Dom-

nat Rolland devint savante comme un théologien, en méditant les simples instructions et les allégories spirituelles de Michel le Nobletz, qu'elle apprenait par cœur. Elle parvint non seulement à professer le catéchisme, mais à expliquer aux fidèles plus de trente tableaux symboliques composés par le missionnaire avec un art mystique. Ces leçons religieuses, au dire de son biographe, auraient rempli trois gros volumes in-folio. Elle parlait facilement avec une force et une solidité propres à satisfaire un théologien, avec une simplicité, une douceur, une imagination naïve, à la portée d'un petit enfant. C'était « une mère spirituelle », suivant le mot du P. Maunoir. Elle apprenait chaque jour la prière et le catéchisme aux enfants : les dimanches et les fêtes, elle expliquait aux grandes personnes les tableaux de Michel le Nobletz. « Elle allait consoler les malades, leur procurait les sacrements, assistait les agonisants (1). » Se refusant à elle-même une partie du nécessaire, elle trouvait moyen d'entretenir cinq ou six pauvres des petits profits de son métier.

Une autre personne de Douarnenez devint bientôt son associée, dans son œuvre de propagande. Claude le Bellec était une assez riche marchande, un peu intéressée et vaniteuse, comme le sont souvent les bourgeois de petites villes dont les familles sont parvenues à un certain rang et une certaine considération, au moyen de leur industrie. Elle était fière de son aisance, elle aimait la toilette, elle s'occupait soigneusement de ses affaires mais n'avait cure de la grande affaire du salut. Elle ne pensait qu'aux biens de la terre et le commerce des biens du ciel n'existait pas pour elle.

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. vi.

C'était d'ailleurs une bonne mère de famille et son insouciance provenait seulement de son défaut d'instruction religieuse. Notre saint missionnaire vint demeurer chez elle. Claude le Bellec habitait auprès du *Por rhu*, en français le Port rouge, où Dom Michel s'embarquait souvent avec les pêcheurs de la côte, pour les catéchiser en causant et sans en avoir l'air. Sa conversation lui ouvrit à elle-même des perspectives inconnues. Son héroïque vertu l'impressionna non moins vivement. Elle voulut apprendre à fond la doctrine chrétienne. La lumière entra dans son âme. Elle comprit alors le néant des choses humaines qui absorbaient son existence. Ces premières connaissances firent naître dans son cœur le désir de la vie parfaite et de l'union intime avec Dieu. Dom Michel le Nobletz guida son inexpérience. Grâce à lui, elle approfondit les maximes de la grâce et les maximes de la plus haute spiritualité. Les livres qu'elle ne pouvait lire ne lui en auraient point tant appris. Cependant son directeur lui donna des images peintes sur parchemin, avec des commentaires, pour suggérer à son esprit des sujets de méditation. Elle sut bientôt faire oraison comme une religieuse. Ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de s'y livrer pendant le jour, elle se levait à minuit pour méditer une heure ou deux ; mais elle élevait sans cesse son âme vers Dieu, malgré le terre-à-terre de son négoce. Le missionnaire lui confia le dépôt des aumônes publiques ou privées et la chargea de les distribuer aux familles les plus indigentes. Elle-même alla quêter de porte en porte pour différentes œuvres.

Claude le Bellec profita de ses visites charitables et de ses relations continuelles avec les habitants pour leur dire quelques bonnes paroles. La bouche parle de

l'abondance du cœur, et, comme son cœur était plein de Dieu, elle gagnait chaque jour des âmes à Dieu par la fonction et la logique de ses entretiens. Ce fut le commencement de sa mission qui s'étendit, de proche en proche, à une quantité de gens. Tous les voisins venaient entendre les instructions familières de Claude, dans les maisons où elle entrait, et bientôt elle dut partager avec Donnat Rolland les fonctions de catéchiste. Elle se servait, comme elle et avec elle, des peintures allégoriques de Michel le Nobletz qui attiraient toujours les curieux et captivaient leur attention. Les maisons étaient trop petites pour contenir ceux-ci et il fallut descendre dans les jardins ou courtils attenant, afin de faire place aux personnes qui ne pouvaient entrer. Mais ces enclos eux-mêmes parurent trop étroits aux zélatrices et à leurs auditeurs. Ces femmes simples et de bonne volonté ne craignirent pas d'affronter la place publique. On en vit un exemple frappant dans les pardons, où les deux veuves allèrent ensemble catéchiser le peuple, jusqu'à quinze lieues de la ville. Les pardons étaient alors, comme trop souvent aujourd'hui, des assemblées plus profanes que pieuses qui avaient lieu autour des églises ou chapelles, le jour de la fête patronale. Elles commençaient par une cérémonie religieuse et se terminaient trop souvent dans l'orgie. Ces prétendus pèlerinages avaient une sainte origine, mais ils avaient dégénéré en parties de plaisir et même de débauches. Les danses y succédaient aux processions. Les chants licencieux, les jeux désordonnés, l'ivresse y remplaçaient pour un grand nombre la prière, le jeûne, la réception des sacrements qui étaient les conditions du pardon, autrement dit de l'indulgence plénière attachée au pèlerinage. Ces réjouissances scandaleuses étaient

parfois troublées par des querelles et des luttes sanglantes.

Claude le Bellec se rendit aux pardons, non seulement afin de les sanctifier, suivant leur première institution, par sa dévotion personnelle, mais surtout pour y rencontrer une occasion d'instruire la foule. Lui demandait-on « ce qu'il y avait de nouveau », elle répondait d'un air important « qu'elle avait des nouvelles qui méritaient d'être entendues (1) ». Elle déployait alors ses *carles peintes* et les exposait en plein air, le long d'un mur ou d'un vieux chêne, ou bien dans une grange assez vaste pour réunir beaucoup d'assistants. Elle groupait d'abord autour de soi quelques femmes ou filles, en présence d'un prêtre qui l'interrogeait et elle leur expliquait le sujet des peintures. Bientôt les danseurs accouraient. Le dialogue familier et original ne tardait point à les intéresser vivement, et produisait plus d'effet sur eux que tous les sermons entendus jusque-là. Un jour, près de Locronan, en Cornouaille, un juge survint au milieu du rassemblement, et, découvrant une nouveauté non autorisée, il voulut saisir les cartes et arrêter Claude le Bellec. Le prêtre qui accompagnait celle-ci eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que cette exposition religieuse ne pouvait pas être plus interdite que la lecture d'un livre de dévotion, « car la peinture est appelée le livre des ignorants ». Et la veuve éprouva une grande joie et une grande tristesse », dit le P. Maunoir ; une grande joie à la pensée d'être emprisonnée comme les disciples de Jésus, « pour avoir expliqué les images de la Très-Sainte-Trinité, du Fils de Dieu incarné et crucifié pour nous et du Saint-Sacrement », et une grande tristesse

(1) Manusc., liv. II, ch. vii.

lorsqu'elle se vit privée de ce bonheur (1). Au témoignage du même saint Jésuite, cette veuve si fervente et si mortifiée a évangélisé, pendant trente ans, plus de dix mille personnes.

Dans ses courses apostoliques, Claude le Bellec avait remarqué une quantité de croix en granit abattues sur le bord des chemins où l'ancienne piété des Bretons les avait érigées avec une solidité qui semblait défier le temps ; mais la main de leurs fils indignes avait aidé le temps à les détruire. Une sorcière du pays persuada au simple peuple qu'il y avait de grands trésors cachés sous ces monuments religieux et, poussé par l'amour du gain, il les démolissait sans réfléchir à la profanation. Claude le Bellec était profondément attristée par ces ruines, car elle avait la même piété que sainte Hélène, patronne de Douarnenez, pour l'instrument sacré de la Rédemption, et elle releva plusieurs croix à ses frais (2).

Son zèle s'étendait à tout ce qui pouvait intéresser la gloire de Dieu et le salut des âmes. Cette charitable trésorière de Michel le Noblez avait cinq bourses pour ses bonnes œuvres. Elle en attribuait une au service des pauvres et employait les autres aux besoins spirituels et matériels d'une religieuse propagande. Ainsi, chaque semaine, elle faisait dire une messe pour le roi, afin que Dieu lui accordât la grâce de gouverner dignement son peuple, d'assister l'Église et de vaincre ses ennemis visibles ou invisibles ; une deuxième messe votive à saint Michel, « l'archange de Bretagne », et aux anges gardiens des habitants, pour obtenir, par leur intercession, des zélateurs dans toutes les paroisses ; une

(1) Manusc., liv. II, ch. viii.

(2) Manusc., cit. supr.

troisième enfin à saint Joseph, pendant laquelle trois cierges brûlaient devant les images de Notre-Seigneur, de Notre-Dame et de ce cher saint. La zélatrice réserva l'une des cinq bourses pour l'entretien des religieux qui voudraient bien exercer leur saint ministère à Douarnenez. Elle logea et assista les PP. Jésuites ou les PP. Capucins qui vinrent plus tard aider ou suppléer Dom Michel. « Elle tapissait les lieux où elle les recevait, de fleurs et d'herbes odoriférantes, prenant leur bénédiction à leur arrivée et sortie », dit la chronique (1). Elle fut la nourricière des PP. Capucins de Quimper, car elle leur envoya toutes les semaines « des charges de poissons » qu'elle quêtait pour eux chez les pêcheurs de la côte.

Tout en accomplissant tant d'œuvres pies et charitables, notre sainte veuve ne négligeait pas le soin de sa famille ni le commerce qui la faisait vivre, mais sa vertu éclatait dans toutes ses actions. Elle élevait ses enfants selon Dieu, et savait unir la piété et la charité aux opérations commerciales elles-mêmes, qui sont, pour tant d'autres, des occasions de péché. Le Seigneur l'en récompensa plus d'une fois magnifiquement. Sur le conseil de Dom Michel, elle fit vœu, un jour, de donner trente pots de vin aux pauvres de la ville, si l'on pouvait renflouer un bateau chargé de cette denrée qui avait naufragé au port de Douarnenez, et si elle recouvrait sa marchandise en bon état. L'opération réussit parfaitement, malgré toute la difficulté de l'entreprise. La veuve distribua, sans retard, le vin promis aux indigents; mais elle avait un associé qui possédait une part, dans le tonneau où elle puisait, et ne voulut point participer à une

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. viii.

semblable libéralité. « Vous ne vous gênez pas, lui dit-il, vous faites largesse avec le bien d'autrui. » Il exigea qu'elle remplît la barrique, après la distribution. Notre marchande y consentit, mais à peine eût-elle versé un verre de vin que le liquide sortit par la bonde et la barrique se trouva pleine. Toute la ville connut le miracle. Un autre jour, Claude le Bellec apprit qu'un navire portant le tiers de sa fortune avait péri en mer. Ses enfants, qui étaient chez elle, « commencèrent à pleurer et à crier comme des désespérés ». Non seulement elle vit l'affliction et les larmes des siens, sans paraître émue de cette perte, mais elle eut le courage d'en rire. « Il faut nous conformer, dit-elle, à la sainte volonté de Dieu : c'est lui qui est le Maître des biens; il nous les donne et nous les ôte quand il lui plaît, mais nous devons le bénir et le louer de tout avec joie. » — Et elle propose à ses enfants de danser une ronde avec elle, pour témoigner à Dieu leur soumission joyeuse aux arrêts de sa Providence. Elle chanta en même temps un cantique breton qui exprimait ses sentiments dans cette circonstance : « *Doue en Deus roet, Doue en Deus lamet, Doue ravez beniguet*. Dieu a donné cela, Dieu a ôté cela, Dieu soit béni de tout (1). »

Dieu reconnut, par un miracle, son héroïque patience. Après cette sublime récréation, elle trouva dans son coffre la somme entière qu'elle avait placée sur le navire perdu. Elle attribua humblement cette faveur aux prières du P. le Nobletz.

Anne Keraudren, dans le même état de veuvage, était, pour ainsi dire, l'assistante de Claude le Bellec et de Domnat Rolland : elle avait un rôle moins éclatant

(1) Manusc. cit. liv. II, ch. viii.

peut-être, mais non moins utile, dans leur association dont Claude le Bellec fut la supérieure. Elle devait faire, chaque jour, une tournée dans la ville ou aux environs pour découvrir les pauvres honteux, les malades et même les morts qui avaient besoin du service d'autrui. Elle en avertissait ensuite Claude le Bellec, qui ne manquait pas de procurer aussitôt tous les secours spirituels et matériels appropriés aux nécessités de chacun. Elle-même y contribuait dans la mesure de ses moyens. Elle portait aux nécessiteux des vivres et des remèdes, elle assistait les moribonds et elle ensevelissait les morts. On la voyait offrir les services les plus humbles et les plus pénibles aux misérables qui la regardaient comme un ange de Dieu. Une fois ses visites achevées, elle devenait la ménagère des pauvres gens. Elle aidait les mères de famille « à battre la buée et à porter des faix (1) ». D'une austérité sans pareille, Anne Keraudren demandait des croix à Dieu, comme d'autres le supplient de les éloigner, et elle se réjouissait spirituellement, au milieu des persécutions et des maladies qui ne lui furent pas épargnées.

Voilà comment de simples femmes laïques devenaient des apôtres, sous la direction du saint missionnaire Michel le Nobletz. Les pêcheurs de Douarnenez passaient sur mer une grande partie de l'année dès leur jeune âge, et n'avaient guère le temps d'apprendre leur religion; il était donc important d'instruire leurs femmes d'une manière spéciale, afin qu'elles pussent leur enseigner à eux-mêmes les vérités essentielles. C'est pourquoi Michel le Nobletz confiait aux plus intelligentes d'entre elles le soin de l'aider, et même de le suppléer

(1) Manusc., cit. supr.

dans sa mission. Avec son esprit large et intelligent, il n'hésita jamais à se servir des instruments que la Providence lui offrait, faute de ceux qui auraient paru plus appropriés à la tâche. Il n'était pas de ces hommes qu'un vain scrupule arrête, devant la moindre innovation pratique, ou qu'un amour-propre secret empêche de confier à d'autres l'œuvre qu'ils ne peuvent pas accomplir seuls. Pourvu que le bien fût fait, n'importe comment et n'importe par qui, c'était pour lui le principal. Mais il savait organiser les choses avec une sage méthode et n'enfreignait jamais les règles de la prudence nécessaire. Après quelque temps d'exercice, il envoya les zélatrices rendre compte à l'évêque de leur enseignement. Claude le Bellec et Domnat Rolland furent interrogées par Mgr Guillaume le Prestre qui gouvernait alors le diocèse de Cornouaille et dont le zèle égalait la sagesse. Il voulut voir les peintures dont elles lui parlaient, et entendre les explications qu'elles en donnaient au peuple. « Elles avaient apporté trois tableaux sur parchemin, pour les lui montrer. Elles les déplièrent sur la table (1) » et se mirent à les commenter avec une facilité, une précision, une simplicité de langage et une sûreté de doctrine qui lui causèrent une vive satisfaction. Aussi accorda-t-il volontiers à ces pieuses femmes « de continuer, comme elles avaient commencé, pourvu que ce fût hors de l'Église ». Il leur permit cependant de répondre, à l'Église même, au prêtre qui les questionnait sur la signification de leurs images. Cette méthode d'enseignement se répandit de plus en plus parmi le peuple qui le goûtait beaucoup et en profitait grandement. Au retour de leurs « pêcheries » ou de leurs

(1) Manusc. cit.

voyages en mer, les hommes s'attroupaient volontiers devant ces tableaux curieux et suggestifs pour savoir ce que cela voulait dire. Plusieurs personnes de qualité vinrent même de loin les voir, chez Claude le Bellec où ils étaient en dépôt. Dom Michel le Nobletz sut faire ainsi entrer la vérité dans les âmes par les yeux et par les oreilles. Ce missionnaire était un homme de ressources et d'initiative, s'il en fut jamais.

## CHAPITRE XIX

Les tableaux ou cartes peintes de Michel le Nobletz. — Liste de ces tableaux. — Modèles de ceux qui restent. — La carte géographique des Conseils et le percement de l'isthme de Panama exposé comme allégorie. — La croix fleurie et les chemins de la vie. — Le chevalier chrétien et le chevalier errant. — Le Désirant. — *Imago mundi*. — Babylone. — Harboulin. — Le tableau des cœurs et le cheval du quincaillier.

Les tableaux ou cartes peintes de Michel le Nobletz furent un de ses grands moyens de propagande et le plus original assurément. Nous l'avons déjà exposé, en général, lorsque nous l'avons rencontré, une première fois sur notre route, à Landerneau ; mais c'est à Douarnenez qu'il prit toute son extension et nous devons en parler maintenant avec quelques détails.

Puisant à pleines mains dans le trésor de ses connaissances théologiques et profanes, Dom Michel le Nobletz composa ou trouva chez des auteurs spéciaux ses tableaux nombreux et variés, mais il eut recours à des artistes populaires pour les dessiner et les peindre. Un employé du fisc, Alain Lestobec, régistrateur au Conquet, fut le principal et le plus habile d'entre eux. On peut voir encore aujourd'hui quelques-uns de ces des-

sins naïvement ébauchés et grossièrement coloriés, sur des feuilles de parchemin de dimensions assez réduites : elles mesurent environ 1 mètre de hauteur sur 0<sup>m</sup>60 cent de largeur. Nous avons lieu de croire qu'il existait des tableaux plus grands, en bois ou montés sur châssis, dans le genre de celui dont Michel le Nobletz indiquait les sujets, avec une baguette blanche, à la foule attentive des habitants de Landerneau.

Le missionnaire a donné lui-même la liste de ses cartes peintes dont il ne reste qu'une faible partie. Il y en avait au moins quarante. Leurs titres méritent d'être cités : la carte *Saint-Jean*, les *Deux Hôpitaux*, *Saint-Yves*, *Saint-Martin*, les *Cinq portes ou porliques de Salomon*, le *Château de la Vérité*, l'*Enfant prodigue*, le *Chevalier chrétien*, le *Chevalier errant*, les *Six cités du Refuge*, la carte du *Pater Noster*, la carte des *Conseils*, la *Croix* ou le *Chemin du Ciel*, les *Paysans*, *Carte meslée*, la *Lettre de Pythagore*, les *Traverses ou Controverses*, les *Dix degrés*, la carte des *Malades*, *Tableau de la Passion*, en 24 stations faites en rond, l'*Ecce-Homo*, l'*Enfer*, le *Saint-Sacrement*, les *Cinq talents*, la carte des *Effets du Sacre*, en cercle, les *Sept vertus contre les Sept péchés mortels*, *Harboulain*, les *Trois arbres*, l'*Arbre des Trois branches*, les *Nouvelles Demoiselles*, le *Désirant et Psallérion*, *Périgrini*, *Imago mundi*, *Babylone*, l'*Exercice quotidien* ou la carte des *Cœurs*, trois cartes sur la *Vie de Notre-Seigneur et de Notre-Dame*, le *Saint-Sacrement de l'autel*, deux *Abrégés des cartes*, *Abrégé de la Théologie* (1).

(1) Nous avons relevé ces différents titres dans les listes et notes manuscrites de Michel le Nobletz. Il y en a peut-être qui font double emploi. Les cahiers d'explications ne sont pas assez complets pour nous permettre de préciser ces choses. *Archives de l'Évêché*.

On pourrait partager cette collection en deux catégories : dans la première et la moins nombreuse, il y a des sujets très simples et compréhensibles au seul énuméré des titres : le tableau de la *Passion*, les cartes du *Pater noster*, du *Saint-Sacrement*, des *Sept péchés mortels*, de l'*Enfant prodigue*, de l'*Enfer*, *Vie de Notre-Seigneur*, de *Notre-Dame*, etc. ; dans la seconde, le plan est complexe, artificiel, symbolique et emblématique à outrance parfois, et les titres singuliers ou même bizarres l'indiquent déjà : le *Chevalier errant*, les *Six Cités du Refuge*, la carte des *Trois arbres*, celle des *Cinq portes*, l'*Arbre des trois branches*, etc. Les personnages, les emblèmes, les figures de toute sorte y sont groupés très diversement, mais toujours très méthodiquement, et demandent des explications que, la plupart du temps, on ne saurait trouver soi-même, à première vue. Tantôt c'est un vaste panorama où l'on ne distingue rien d'abord qu'un mélange confus d'images accumulées ; tantôt, ce sont des cercles concentriques, des rangs de cases superposées régulièrement, une échelle de petits motifs ou des compartiments découpés comme le dessin d'un parterre français ; il y a même une ou deux cartes géographiques animées par des figures qui nous donnent des leçons de théologie. Le détail des choses n'est pas moins varié ni moins artificiel. Il est quelquefois minutieux, étrange, alambiqué ; le mauvais goût de l'époque dont mademoiselle de Scudéry devait être l'idole, s'y fait sentir.

Des quarante cartes et tableaux qui formaient l'immense répertoire des disciples particuliers de Michel le Nobletz, il ne reste que douze, mais ils nous fournissent amplement le modèle des différents genres auxquels nous venons de faire allusion. En voici l'énumération : 1<sup>o</sup> La carte des *Conseils*, sous forme de carte géogra-

phique des deux Amériques; 2° celle des *Cinq Talents* où figure la carte géographique de la Bretagne-Armorique; 3° celle de *Babylone*; 4° *Imago mundi*, ou des *Monarchies* reproduisant l'Europe et une partie de l'Asie; 5° la carte des *Lois*; 6° celle de la *Croix*; 7° du *Désirant ou Psaltérion*; 8° Exercice quotidien ou *Tableau des cœurs* en trente compartiments; 9° le *Pater* en dix-huit sujets; 10° Cité du Refuge en huit motifs; 11° *Carte meslée*.

Les notes manuscrites ou cahiers du missionnaire nous en donnent le commentaire, et nous procurent aussi l'explication de plusieurs des cartes perdues. Nous ne voudrions pas abuser de l'attention des lecteurs, même par un résumé succinct de tout cela. Qu'il nous suffise de décrire et d'analyser brièvement deux ou trois cartes et d'indiquer çà et là quelques traits saillants des autres peintures, propres à éclairer nos lecteurs sur cet enseignement par l'image qui eut tant de succès, au temps de Michel le Nobletz, et réussit encore aujourd'hui, dans les missions de la Basse-Bretagne.

La carte géographique des *Conseils*, dite aussi de la *Perfection*, est curieuse et intéressante, à tous les points de vue, sans être trop compliquée. Vous y voyez une partie de l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale toute entière, avec le fameux isthme de Panama, l'Amérique du Sud complète. Vous remarquez d'abord, non sans surprise, deux groupes de petites bonnes gens aux culottes courtes, qui travaillaient bravement, avec de larges pelles, à creuser le canal des deux mers, dans deux endroits différents : les uns au sud du Mexique, à travers l'isthme de Tehnantepec; les autres par l'isthme du Panama. Ainsi la question de Panama était déjà à l'ordre du jour, sur les côtes de la Basse-Bretagne, du temps

de Michel le Nobletz ! Des navires de toute dimension, de toute forme et de toute couleur sillonnent l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique; les uns voguent toutes voiles dehors, les autres ont replié leurs voiles, les autres s'en vont à la rame. Ils se dirigent vers des îles mystérieuses, inconnues en géographie, ou vers un continent immense où le Père Eternel, en robe de pourpre, couronné d'une tiare d'or et tenant le monde d'une main, trône au milieu d'une gloire. Ici, un bâtiment sombre sur un écueil; là, de malheureux naufragés s'échappent à la nage, soutenus par des épaves. Des échelles et d'autres signes énigmatiques sont tracés sur mer et sur terre.

Tout cela est figuratif. L'isthme de Panama représente le grand obstacle qui nous empêche d'arriver plus vite et plus sûrement aux rives éternelles. « Il vaut mieux prendre peine à couper ceste terre » que de suivre un autre itinéraire beaucoup plus long et plus dangereux en contournant l'Amérique du Sud « par le détroit de Mégaillon (Magellan) où il arrive de fréquents naufrages (1) ».

Dom Michel le Nobletz suppose que l'isthme a trois lieues de largeur, « qui signifient trois sortes de vice : *Concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum, superbia vitæ*, c'est-à-dire, concupiscence de l'humeur mondaine, concupiscence de la volupté du corps, concupiscence des richesses transitoires ». Mais vous avez « trois pales » pour les démolir : *Amor paupertatis et humilitatis, amor mortificationis, amor obedientiæ*; c'est-à-dire amour d'hu-

(1) *Cahiers manuscrits de Michel le Nobletz*. — Les autres citations suivantes en sont tirées également. Le reste est résumé ou décrit d'après les cartes.

*Opera quæ supersunt servi Dei Michaeli le Nobletz, sacerdotis*. T. II. Documents de la cause.

milité et abjection de soy, en un mot mespris de soy, amour de la pauvreté et amour de la mortification ».

« Un de ces deux navires que vous voyez en la baye du Mexique est ung vaisseau de voleurs et l'autre de marchands adonnés à l'avarice, et la ville qui est sur terre dite Mexique nous signifie Jéricho ou la confusion mondaine. Ceux qui veulent couper une grande pièce de terre plus proche de la Mexique représentent les misérables mondains qui prennent plus de peine à faire certaines dévotions à leur fantaisie qu'il ne faudrait pour couper l'autre pièce devant Panama, c'est-à-dire faire les œuvres que Notre-Seigneur conseille. »

Voici maintenant trois îles, entre lesquelles plusieurs vaisseaux naviguent. Elles ont chacune leur village et leur clocher. La première station se nomme *Allum consilium* ou conseil de perfection; un navire y a jeté l'ancre, mais notre guide fait observer que plusieurs s'y sont perdus « parce qu'ils ont entrepris au-dessus de leurs forces et ils ont excédé les bornes de la discrétion ». Les œuvres de conseil et la vie religieuse n'étaient point à leur portée. « Un autre naviguant », moins ambitieux, pointe vers la deuxième île dite *Minus consilium* qui représente un état de vie moins élevé quoique supérieur au commun; « mais, parce que la marée et le vent lui étaient contraires, il est allé à vau de routte à ung autre plus bas dit *Obligatio* ou obligation, et ainsin il n'est pas arrivé où il voulait mais bien où il fallait et suffisait pour se sauver ». Une troisième embarcation a tourné le gouvernail vers *Obligatio*; mais, hélas! la violence du vent l'a entraînée à la dérive « parmi les rochers de désespoir et sur les bans de tentation et illusion diaboliques » où elle s'est perdue avec son équipage. « Apprenons donc d'affectionner la vertu, selon notre possible, suivant

l'advis de l'apôtre, conclut Michel le Nobletz. *Emulami charissima meliora.* »

Les échelles, civières et autres signes dessinés sur la carte sont des indications très opposées qu'il faut bien se garder de confondre : c'est l'échelle des vertus et celle des vices, ce sont les exercices au moyen desquels on s'achemine à la perfection; ils vous transportent comme des civières : ce sont des lignes bonnes ou mauvaises, des signes de salut ou de mort. Les cahiers de Michel le Nobletz contiennent là-dessus un détail très pratique mais fort complexe, emprunté à des auteurs étrangers, Rossignoli et Pierre de la Palus, sur lesquels nous n'avons aucun renseignement.

Le grand continent dont les contours s'étendent, sans limites, en bas de la carte, dans l'océan Pacifique, — l'image du Père Eternel l'indique assez, — c'est la *Terre nouvelle, nova terra*, où les élus vivent à jamais.

Cette géographie mystique n'est-elle pas ingénieuse et instructive?

La carte de la *Croix* est aussi un modèle relativement simple et facile à expliquer. Une grande et belle croix tout émaillée de fleurs traverse cette carte de haut en bas. Elle représente « la belle vie que nous devons mener suivant le sentier estroit des saints commandements... *Qui vult venire post me abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me.* » (1). — *Que celui qui veut venir après moi se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.*

Le pied de cette croix est posé sur le bord des fonts baptismaux, parce que, dès lors « nous renonçons au monde, à la chair et au diable » pour embrasser la croix de Jésus-Christ.

(1) Cahiers déjà cités plus haut, n° 1.

Trois chemins remplis de petits personnages et d'emblèmes partent, plus ou moins rapprochés, de ce point initial comme d'un carrefour et s'étendent sur la carte dans des directions contraires. A gauche, est « une voie large qui s'éloigne peu à peu de la croix ». C'est le chemin de perdition. Cet homme qui la suit a refusé, au début du voyage, de prendre la croix dont un mendiant lui offrait le modèle, et il s'avance parmi les fleurs. C'est un chrétien mondain qui voudrait arriver au ciel sans se gêner. Il fait quelques bonnes œuvres extérieures, mais « sans vraie foi et charité ». — « Il fait offrande à l'église, dit le chapelet, baille l'aumône à l'hôpital, pardonne à quelque-uns de ses ennemis et s'exerce en sa vocation avec beaucoup de fidélité » ; mais l'amour-propre gâte tout. « La raison naturelle de ce gros chrétien est fripée par les vices de l'entendement et de la volonté. » Il cherche avant tout « ses aises et voluptés mondaines ». Il fuit la croix du plus loin qu'il la voit. Il ne veut pas se sacrifier. Il n'aime point Dieu par-dessus toutes choses ni le prochain comme lui-même. Il s'aime lui-même d'abord. Il est plein de présomption ; il ne croit qu'à sa propre sagesse : il prise trop « les choses terriennes » et peu « les choses saintes ». — « Il a la lune devant les yeux, parce qu'il considère en toutes ses actions ce que dira le monde et ainsi il cherche la volonté et l'avis des hommes corrompus sur toute chose. Il a le soleil sous les pieds, parce qu'il méprise l'évangile et les doctrines salutaires de Jésus-Christ. » Et il s'éloigne ainsi de plus en plus de la droite ligne, et son chemin fait bientôt une terrible courbe ; et ce chemin, hélas ! d'abord semé de roses, est encombré d'épines. Notre mauvais chrétien, devenu le jouet de tous les vices qui soufflent sur lui et le renversent en tous sens, comme un roseau, ne peut

pas éviter les souffrances ni les croix, et en est accablé, malgré lui, sur la fin de ses jours, avant de tomber dans cette chaudière incandescente qui représente l'enfer.

A droite de la croix fleurie, et sur une ligne parallèle, monte le sentier étroit où marche le bon chrétien qui porte la croix sur ses épaules, à l'exemple de Notre-Seigneur, avec l'aide de son ange gardien et grâce aux leçons de ce prédicateur qu'il écoute très docilement. Vous voyez des étoiles rayonner sur sa tête et des fleurs s'épanouir sous ses pieds, de plus en plus nombreuses. Ce sont les lumières de la grâce, les vertus, les bonnes œuvres, etc. (nous n'entrons pas dans le détail assez prolongé de ces divers emblèmes), et la croix lui paraît légère. Il devient docteur par ses paroles ou par ses exemples et, suivant toujours la ligne droite, il arrive aux pieds du Sauveur qui lui tend la main et l'introduit dans le palais du Père céleste, figuré par une maison à plusieurs étages, aux fenêtres de laquelle les saints regardent le nouvel élu et lui font fête.

Entièrement isolé de la croix, voici un troisième chemin plus large encore que la voie du mauvais chrétien et non moins détourné de la croix : c'est le chemin des idolâtres et des hérétiques. En bas le païen est prosterné devant une idole ; plus haut le ministre huguenot, une bible à la main, enseigne l'erreur au peuple et l'un et l'autre, conduits par le diable, s'en vont à la fournaise éternelle.

Voilà un symbolisme, à la portée de tout le monde.

Dans d'autres cartes, il est de pure convention et reste incompréhensible sans l'explication de l'auteur. Ainsi, l'exposition du *Chevalier chrétien* vous le montre avec son cheval dont « l'enharnacheure » symbolise la discipline chrétienne, — la selle, la mortification, — « les estriers, »

le courage et la constance, — la bride, la tempérance, — « les resnes, » la chasteté, — le mors, le jeûne, etc. Le chevalier lui-même est revêtu d'une cuirasse qui signifie la charité, avec des boucles indiquant les préceptes de la charité et une basque figurant la miséricorde ; le hausse-col marque la justice, — le casque, la pensée du salut, — le panache, la joie spirituelle, — les brassards, la force, la lance, la persévérance et la victoire, etc. Il y a dix pages là-dessus, dans le même goût. Le château du chevalier n'est pas moins figuratif. Ce chevalier chrétien, armé de la grâce divine sur les fonts du baptême, combat vaillamment pour l'amour de Dieu, son maître, et pour la gloire éternelle.

Le *Chevalier errant*, au contraire, s'est égaré de la bonne voie et a suivi les grands chemins du vice où dame Volupté lui a coupé les cheveux, comme autrefois Dalila à Samson, et l'a dépouillé de ses armes. Il s'est rendu à Babylone dont les sept tours sont les sept péchés mortels, et il a séjourné dans le château du roi Charnel et de la reine Sensualité qui ont neuf filles : Libertinage, Oisiveté, etc. Il habite aussi le château de la Prospérité mondaine où règne le roi Amour mondain et la reine Prospérité, en compagnie de leurs trois filles : Gourmandise, Avarice, Orgueil. « Leur nourrice est Négligence. Il y a un petit chien dit Passe-temps. » Le chevalier errant est enfoncé dans la boue du péché, — mais la Grâce divine le touche d'une verge d'or et il l'invoque. L'épreuve et l'expiation viennent pour lui. « Il tombe malade de plusieurs fièvres qui sont coutumes vicieuses. » Un ange le guérit, lui découvre ses fautes et le conduit au château de Pénitence « qui est sur une montagne fort aspre. Grâce divine l'aide pour monter, lui présentant une couronne. Il y a une dame devant la

porte, fort triste et desplorée, dite Contrition, qui lui montre un serpent pénétrant entre deux pierres pour quitter sa vieille peau : la porte se dit Vérité et la clef Miséricorde, etc. (1). » Enfin le Chevalier errant, dirigé par la Grâce divine, s'enquiert du chemin de la Vertu et devient le Désirant de l'Amour de Dieu, ce qui fournit le sujet d'une troisième carte où on le voit parcourir les différents degrés de « la vie purgative et illuminative », à travers une série de personnages et de choses allégoriques, dans le genre des précédents. En marge de cette carte assez habilement dessinée, il y a deux grands personnages revêtus de tuniques, qui jouent du psaltérion, sorte de violoncelle à sept cordes, symbole de l'oraison. Ils jouent sur deux jeux de cordes indépendants. L'instrument est mi-partie gris et rouge : le gris signifie la crainte de Dieu et le rouge rappelle la passion du Sauveur : « Ils sont unis ensemble pour montrer que toutes nos oraisons ne plaisent à Dieu, si ne procèdent de l'union des deux vies active et contemplative. »

La carte des *Malades* devait être singulièrement curieuse, à juger par les commentaires qui en sont restés.

« Il y avait, écrit Michel le Nobletz, un certain homme de qualité honorable, selon le monde, dict monsieur Nigot, de la ville de Jérico, qui avait acquis de grands moyens en peu de temps et, entre autres ménageries, avait basti un manoir au champ dict *Oubly de soy-même*, parce qu'il avait oublié le devoir du chrétien,

(1) *Cahier pour déclarer la carte du Chevalier errant, à l'imitation du livre escript par F. Jean de Carthey, de l'ordre des Carmes.* — Manusc. — *Voyage du Chevalier errant*, roman allégorique. Anvers, 1557. — Voir *Dictionnaire des dictionnaires*, t. II, p. 830, une notice sur ce religieux mort à Cambray, en 1580.

tandis qu'il était occupé à le bastir. Cet homme était né de parents de basse qualité et gens de bien (1), qui n'avoient fils que luy. Et pour ce, se proposèrent de l'avancer au monde et ainsy ils l'envoierent aux escholes, pensans le rendre cappable pour estre un fameux avocat, mais parce qu'il estoit par trop libertin et amateur de ses aises ou selon autres, il estoit grossier d'esprit, il ne peust parvenir à telle vocation, tellement que tout ce qu'il peust faire fust estre procureur en la ville de Jérico, ville capitale de la province de *Confusion* située au royaume de *Toute-Injustice*. Or cet homme, après quelque temps, tomba malade, — nous ne pouvons savoir si c'est par une grâce spéciale de Dieu qui se plaist à chastier ses enfants, leur baillant quelquefois les verges d'amour, ou estant accablé par les injustices qu'il commettait parce que le sang des Innocents criait incessamment : *Vindica sanguinem nostrum, Domine Deus noster!* — ou par les excès qu'il commettait jour et nuit, par avarice, travaillant et trop tracassant, ou par sa gourmandise, beuvant et mangeant par trop avec les autres, de quelque manière que ce soit. Il tomba malade, venant de Jérico et retournant à son dict manoir, tellement que ses gens estants advertis envoyèrent cry un apothicaire, nommé *Boul*, homme plus heureux que sage en son art, lequel estant arrivé print le malade par la main, afin de lui taster le poules et par mesme ordonnance de chercher le maistre opérateur et de luy envoyer sa disposition. Et cependant ordonna plusieurs médecines et des médicaments de diverse condition et entre autres des aposèmes, des julepes, opiates, épitèmes, plus (peut-estre) par avarice que par nécessité. Après

(1) *Gens de bien* est pris ici évidemment dans un sens qu'il avait alors, de gens ayant du bien.

voyant que la maladie allait en empirant, on envoya cry monsieur son curé, parce que le médecin faisait difficulté de traiter davantage le malade que son curé ne l'eust vu et disposé son âme, selon le devoir d'un chrestien. Le curé fust trouvé en son logis, lequel vinst aussytôt, estant assisté d'un disciple de saint Jean — évangelyste et d'un moine de l'ordre de saint Hiérosme qui demeuraient tous bien près de son presbytère, — lesquels furent suivis de plusieurs gens de bien... qui tous disaient : « Allons voir M. Nigot qui est atteint d'une violente maladie; c'est un homme d'honneur; encore qu'il a le bruit d'estre trop du monde, il ne laissoit pas d'estre bon amy. »

Suivent les discours très édifiants et instructifs, les doléances, les conseils, les requêtes, les ordonnances de tout ce monde qui accourt au chevet du malade, par charité, affection, curiosité ou intérêt. C'est le curé *Pater bonus* qui exhorte son paroissien à se préparer au trépas; ce sont ses proches et ses amis qui s'efforcent de le consoler et lui donnent des conseils pratiques pour mettre ordre à ses affaires; ce sont les parents pauvres, les mendiants, moines ou autres, et les nécessiteux qui désirent tirer bon parti de la situation: ce sont des dévotes qui engagent le mourant à gagner les indulgences plénières « parce qu'il estoit de la confrairie du chapelet et du sacre et portoit le scapulaire et le cordon »; c'est un pauvre homme « vestu comme un mendiant, tout pied nu » tenant « un contrat d'une main et un sac plein de papiers de l'autre, lequel s'est venu plaindre des injustices, extorsions et effronteries de maître Jean Nigot, procureur de la ville de Jérico, et seigneur, voisin de sa maison, qui l'a ruiné par des procès fort injustes et par longues cicanerics ». — Ce malheureux se plaint

d'ailleurs de tout le monde, « de son recteur, des ministres de la justice, des médecins et de la mort elle-même qui lui a ravi sa chère femme, et il condamne ainsi tout le monde, par ces aphorismes caustiques :

L'Église prend le vif et le mort ;  
La mort saisit le faible et le fort,  
La justice le droit et le tort.

Le juge tire,  
L'avocat mire,  
Le procureur vise au sac.  
Le greffier happe,  
Le clerc attrappe  
Et chacun nous mène au bissac (1).

Une foule de visiteurs ou « légats » de personnes qui ne peuvent venir se succèdent sans interruption dans la chambre du malade. Les uns exigent des restitutions, les autres sollicitent des legs, les fabriques réclament des arriérés, les fermiers, leurs quittances, et les domestiques leurs salaires. Ils demandent au mourant de prendre ses dernières dispositions, de nommer un curateur, de désigner le lieu où il veut être enseveli. Maître Nigot ne sait auquel entendre et son esprit est plein de trouble. Pour surcroît de peine, son apothicaire *Boul* l'accable de remèdes, à tuer l'homme le mieux portant. Maître Nigot succombe et meurt désespéré, sans pouvoir faire son testament, ni restituer. Mais l'agitation générale continue autour du défunt et la chicane qu'il a tant exercée lui-même poursuit le procureur dans son cercueil. Deux curés contestent ensemble au sujet de sa sépulture. Des gentilshommes admonestent brutalement et finissent par rosser le sacristain qui a sonné les glas avec trop de pompe : « Viens ça, coquin. Pourquoi

(1) *Op. cit., id.*

as-tu sonné les cloches en telle façon ? Tu savais bien qu'il n'était pas noble. » La veuve, hélas ! se réjouit intérieurement de la mort de son mari qui était fort violent « et prend un taffetas qui descend jusqu'au bout du nez pour cacher la joie de son visage ».

La carte *Imago mundi* mérite bien son nom. C'est en effet l'image du monde, cette comédie ou cette tragédie aux cent actes divers, avec ses principaux personnages : rois, prêtres, magistrats, gentilshommes, bourgeois, artisans, laboureurs, en un mot, les représentants de toutes les professions. La voie large de la perdition et le sentier étroit du salut s'y trouvent figurés : vous y voyez Jérusalem et Jéricho, Jésus et Satan à la recherche des âmes, le bien et le mal se disputant la conquête du monde. Ici, le chevalier chrétien s'élance hardiment contre ses ennemis. Là, trois individus sont saisis par le diable qui les emporte sur son dos : « Le premier est un magistrat ; le second, un gentilhomme, et le troisième, un bourgeois, tous gens de crédit ; de tels, un est perdu pour avoir laissé martyriser saint Etienne ; l'autre, pour avoir permis au peuple de se moquer des prophètes et en particulier de saint Jean-Baptiste, et l'autre pour n'avoir voulu ayder à rebastir les murailles de Jérusalem. »

Les allégories sont transparentes, mais il serait trop long d'en donner le détail. Les épisodes abondent : c'est un pêle-mêle de figures bariolées toutes plus intéressantes l'une que l'autre, qui sont dispersées sur la carte de l'Europe, et d'une partie de l'Asie. Au sommet de la carte apparaît le mystère de la Sainte-Trinité ou le Ciel, et un peu au-dessus de ce frontispice, d'une part, le Purgatoire en feu avec ses patients, et de l'autre, l'Enfer, une gueule immense où les damnés s'engouffrent.

Alain Lestobec est encore l'auteur de ce tableau curieux, sous l'inspiration de Michel le Nobletz.

La carte de *Babylone* a pour but de rappeler « aux spectateurs d'icelle les malheurs qui proviennent des vices abominables du monde, de leur montrer les causes de ces malheurs et les moyens d'y remédier ». Elle est formée de plusieurs cercles concentriques qui renferment les divers sujets de cette thèse. Au centre est Babylone et la Terre d'Egypte, la Tour de Babel et les villes en feu de Gomorrhe et de Sodome. Dans un deuxième cercle plus large, autour de ce noyau, vous remarquez un village avec son église paroissiale et divers groupes de personnages gracieusement encadrés entre les branches d'une vigne verte. C'est une paroisse modèle gouvernée par un bon pasteur et où la vigne du Seigneur fructifie abondamment. Vous voyez çà et là un curé instruisant ses ouailles ou leur distribuant les sacrements. Dans cette même région il y a de mauvaises paroisses où la vigne a desséché sur pied, il y a Jéricho, la cité mondaine, il y a la taverne des ivrognes, la danse menée par le diable, les procès et « les soins cuisants » de la vie séculière, etc. Un troisième cercle est plein de nuées, de ténèbres et de confusion, parmi lesquels vous distinguez « des abbayes et religions obscurcies par les ténèbres d'Egypte ». Le quatrième cercle est vide : c'est apparemment un intermédiaire d'isolement et de séparation du monde et, en dehors de lui, s'étend une région spacieuse et paisible, couverte de montagnes. *Qui in Judæa sunt fugiant ad montes!*... C'est le pays de la retraite, du recueillement, du silence, de la science et du travail chrétien. Jésus y prêche sur la montagne et ses disciples enseignent sa doctrine tout près de là, dans « le collège des docteurs

et des prédicateurs » ; ailleurs des moines ou des religieuses, retirés sous le cloître, vaquent à l'oraison. Là une école ecclésiastique « tient école aux petits enfants » ; plus loin un laboureur qui a quitté la maison natale, à cause de la corruption, exploite une métairie et offre son travail à Dieu. Voici « la ville de Ségor où Loth se sauva de Sodome et Gomorrhe » et voilà « celle d'Aram en Mésopotamie, en laquelle Abraham se retira de Babylone ». Vous découvrez ailleurs un ermitage où de pieux solitaires élèvent leurs yeux et leurs cœurs vers le ciel. Des manoirs et autres édifices épars sont réservés à des personnes de qualité qui vivent, suivant la Loi de Dieu, dans l'isolement de la campagne. D'autres se sont retirées dans ce vaste édifice pour pratiquer les bonnes œuvres, etc. Toutes ces demeures sont situées au pied de montagnes symboliques qui rappellent les neuf bêtises.

La carte dite *Harboulin* se rapporte à une manœuvre et à un terme de marine bretonnisé. La bouline est un cordage amarré par le milieu, de chaque côté d'une voile carrée, pour prendre le vent de biais ; aller à la bouline, c'est tenir le plus près du vent, en mettant les voiles de côté, par le moyen des boulines, quand on ne peut naviguer autrement. « Cette carte est faite, écrit le missionnaire, pour déclarer familièrement aux jeunes apprentifs l'art de la navigation et après, pour leur donner par mesure quelques instructions, conformément à leur profession. » On y voyait différents vaisseaux et leurs équipages bien ou mal conduits voguant à travers les écueils, les courants et les vents contraires, sur des mers connues. Est-il besoin de dire combien cette comparaison de leur métier à leur conduite spirituelle devait intéresser les marins ?

Le *Tableau des cœurs*, intitulé aussi *Exercice quotidien pour tout homme chrétien qui désire parvenir à la vie éternelle*, est l'un des plus connus et des plus populaires. Les missionnaires bas-bretons se servent encore aujourd'hui, dans leurs prédications, d'images dites *des cœurs* qui ne sont pas sans une certaine analogie avec celle de leur vénéré Père. En tête de la carte, ornée du monogramme, s'étale sur une banderole la fameuse et antique devise, en grec et en latin : *Connais-toi toi-même!* Les figures symboliques s'étagent en cinq rangs de cases superposées. Dom Michel le Nobletz les a tirées des différents auteurs anciens ou contemporains et les divise en trois parties. La première série de dix figures est empruntée au R. P. Capucin, François de Rennes. Elle est généralement d'un symbolisme obscur et artificiel.

La première figure représente au sommet le Père Éternel, entouré d'une gloire, et au-dessous un large cercle divisé en plusieurs compartiments diversement colorés où vous remarquez des étoiles plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses. Ce cercle renferme un triangle. C'est la vision bienheureuse, notre dernière fin, et les compartiments indiquent les différentes demeures des élus. — « Soubz ce cercle ainsy diversifié, il y a une porte fermée à clef, de laquelle porte les pièces diversement coloriées représentent les diverses vertus que le chrétien doit pratiquer, pour entrer en la gloire : mais la cleff d'icelle porte, c'est un acte d'amour divin envers le Créateur. »

La deuxième figure est une échelle :

« L'échelle que tu vois te monstre le chemin  
Pour monter sûrement au vray amour divin. »

« Le premier degré est marqué du nombre 72 » pour

vous rappeler qu'il faut croire la doctrine des 72 interprètes et disciples de Notre-Seigneur; le deuxième, du nombre 3, signifie les trois vertus théologales; la troisième, les vertus cardinales, etc. » Nous ne suivons pas les degrés. Le onzième porte ces mots : *Labor et amor*; le douzième, *amor*. « Toutes ces vertus montent à 70 environ. » Ce sont « les 70 soldats qui gardaient la couche de Salomon, laquelle représente la sainte conscience de tout vray chrétien ».

La troisième figure est un cœur d'où s'échappent douze flammes et rayons alternés. Il symbolise la connaissance des douze articles de la foi.

« Ce soleil radieux ne luit que dans l'Eglise. »

La quatrième est une roue de « dix postes » qui tourne sans cesse et porte un cœur à son centre. C'est la figure des dix commandements.

La cinquième représente « un petit cœur gravé dans un grand », c'est-à-dire « la volonté humaine gravée en la divine ».

Dans la sixième figure, vous voyez un cœur entouré de cercles de différentes couleurs et de divers emblèmes qui symbolisent les bons propos.

La septième nous montre ce même cœur humain, environné d'une forteresse à double enceinte, avec quatre corps de garde et autant de sentinelles, pour en défendre l'entrée, etc.

La huitième est une allégorie conventionnelle des vertus cardinales et théologales figurées par des cercles, des fleurs et autres emblèmes autour de l'âme chrétienne.

La neuvième représente une fournaise au sein du

cœur humain, renfermé dans le divin cœur. La vue de la bonté et de la justice de Dieu, figurée par une balance, a enflammé cette âme chrétienne et elle forge intérieurement des armes spirituelles sur ce feu incandescent.

Enfin la dixième est l'horloge du chrétien. Les douze heures indiquent les exercices journaliers que nous devons consacrer à Dieu. Au centre du cadran, il y a « une main attachée au cœur, par nous rappeler « qu'en toutes nos actions il faut faire du cœur ce qu'on fait par œuvre externe, afin que la main soit d'accord avec le cœur pour ne faire les exercices par feintises, hypocrisie et simulation ».

Il faut avouer que tout cela est de pure convention et exige un ample commentaire. Nous ne nous y arrêtons pas.

La deuxième série de figures est plus intéressante et se comprend aisément au premier coup d'œil. Elles sont tirées pour la plupart des ouvrages du P. Binet, Jésuite, auteur célèbre à cette époque. Vous y voyez : 1° l'état d'une âme souillée par le péché originel ; il est représenté dans ce cœur par « une image d'homme balafgré, défigurée, honnie et amorcée » ; 2° l'état de l'âme après son baptême : le Saint-Esprit y plane sous la forme d'une colombe et les vertus infuses l'enveloppent de toutes parts ; 3° les combats du monde, du diable et de la chair qui viennent assiéger le cœur humain : « *Mundus, caro, dæmonia diversa movent prælia.* » — Voici le diable et divers personnages allégoriques reconnaissables à première vue qui tendent leurs filets, sous la partie basse du cœur, et l'atteignent peu à peu : en vain l'ange gardien lui montre la couronne de vie : les appâts des passions le séduisent. Déjà le Saint-Esprit se retire et s'en vole.

4° Le cœur consent aux mauvais désirs qui pénètrent dans son centre, sous des formes visibles : il est déjà lié au démon.

5° Satan a pris possession du cœur et, au milieu des ténèbres affreuses, il vomit « des crapauds, serpents et autres bêtes venimeuses », images du péché.

6° Notre-Seigneur, sous la figure de l'Enfant Jésus, frappe à la porte de ce cœur qui lui reste fermé.

7° A force d'importunités, Notre Seigneur est entré dans l'âme ; il porte une lanterne à la main ; il l'éclaire ; le pauvre cœur voit et comprend son horrible misère et déjà les monstres s'éloignent, comme les oiseaux de nuit devant les rayons du soleil.

8° Jésus balaie soigneusement le cœur.

9° Il y répand son sang divin qui le lave et le purifie.

10° Il y plante sa Croix et y grave sa Loi.

11° Il allume dans ce cœur les flammes de son amour qui apparaissent comme des langues de feu.

12° L'âme, « parvenue au comble des vertus et des contentements spirituels, » écoute et suit les inspirations célestes que les anges lui insufflent à droite et à gauche : elle se repose dans la paix promise aux hommes de bonne volonté, en attendant l'éternelle quiétude.

La troisième série de huit figures seulement n'est pas moins facile à comprendre, sauf quelques détails emblématiques. Elle représente, toujours dans des cœurs, les sept péchés mortels, d'après « des peintures anciennes et modernes » dont Michel le Nobletz n'indique pas les auteurs : 1° *L'Envie* : c'est « une femme qui mange le cœur de son prochain et porte la teste d'un mort sur la pointe d'une épée, pour montrer que la propriété de l'Envie est de désirer vengeance jusqu'à la mort ; » A droite, une

tête de chien comme emblème ; 2° l'*Avarice*, un vieillard « qui tourne le dos à la croix et regarde sa bourse, pleine d'argent » ; il a un crapaud pour insigne ; 3° la *Luxure*, un homme et une femme qui ont une tenue peu convenable ; une tête de bouc à gauche ; 4° l'*Orgueil*, une femme, en grande toilette de bal, avec un miroir à la main ; un paon fait la roue auprès d'elle ; 5° La *Gourmandise*, un convive attablé devant des viandes, tient le verre en main : à droite une tête de pourceau ; 6° la *Paresse*, une femme nonchalamment appuyée sur son coude et à moitié endormie, avec un livre fermé à la main ; une tortue pour emblème ; 7° la *Colère* : un furieux qui brandit un poignard et fait des gestes menaçants ; un loup à droite.

La huitième figure résume toutes les autres : c'est l'image du pécheur chargé de tous les vices. Il marche à quatre pattes et le diable, à cheval sur son dos, le tient et le conduit par des rênes multiples, en lui donnant des coups de martinet. Il porte deux très lourdes hottes pleines de péchés capitaux figurés par des animaux. Un paon est perché sur sa croupe. Dom Michel le Nobletz appelle plaisamment cette image « le Cheval du quincaillier. » Apparemment que, de son temps le marchand de quincaillerie voyageait sur une monture, chargée ainsi de ses marchandises. Ici le quincaillier est le diable.

Ce tableau des cœurs est signé *Alain Lestobec*. Il est relativement assez bien dessiné. Les personnages y sont proportionnés : ils ont tous une physionomie appropriée à leur rôle. Le diable vert, avec les cornes et les pieds de bouc et une longue queue de serpent, répond on ne peut mieux à la tradition populaire. Notre-Seigneur, sous les traits de l'Enfant Jésus, a de la grâce et une émotion touchante et communicative.

On devine sans peine l'impression que devaient produire, sur le peuple naïf et simple, ces allégories expliquées où les leçons traduites en images se gravaient à jamais dans l'esprit, sous des formes et des couleurs originales. Il ne pouvait plus oublier le *Cheval du quincaillier*, *M<sup>r</sup> Nigot*, le *Chevalier chrétien*, le *Chevalier errant*, le *Désirant*, le *Pèlerin*, ni tant d'autres personnages singuliers ou héroïques, porte-enseignes du bien ou du mal qui devaient lui montrer son chemin dans la vie. Les figures colorées et saisissantes, imaginées par Michel le Nobletz, impressionnèrent et convertirent les âmes, comme autant de prédicateurs. Il se forma plus tard, suivant ses instructions, une conférence dite de la Doctrine chrétienne, avec des frères et des sœurs, un procureur et un règlement particulier pour conserver le dépôt des cartes, les exposer, les prêter au besoin, en augmenter le nombre et les transmettre à d'autres zélateurs (1). Les *cartes peintes* de Michel le Nobletz furent des sermons à la portée des plus ignorants, et elles parlent encore aujourd'hui aux yeux et à l'esprit des bas-bretons.

(1) Voir aux pièces justificatives. *Acte de donaison des cartes.*

## CHAPITRE XX

Les cantiques de Michel le Nobletz. — Devant la Croix et le Saint-Sacrement. — Le chant du missionnaire. — Heureux effet des cantiques sur le peuple. — La population de Douarnenez se convertit de plus en plus, grâce aux moyens de propagande employés par Michel le Nobletz.

Une autre innovation de Michel le Nobletz fut le chant des cantiques qu'il mit ou remit en usage. Assurément le chant des cantiques date de loin ; il s'est fait entendre au berceau de la religion elle-même et nos vieux saints bretons composaient et chantaient des cantiques, à preuve celui de saint Hervé sur le bonheur du Paradis (1) :

Jezuz ! peger braz eo,  
Pli jadur am ereo,  
Pa zint dinay Doue  
Hag eum he garante!

« Jésus, combien est grand le bonheur des âmes quand elles sont devant Dieu et dans son amour ! »

(1) *Barzañ-Breiz*, par le vicomte de la Villemarqué, page 514. D'après le savant académicien et d'autres auteurs compétents, ce cantique aurait reçu sa forme moderne de Dom Michel le Nobletz lui-même.

Mais ils étaient tombés en désuétude. Le missionnaire de l'Armorique pensa que c'était là un puissant moyen de propagande populaire et qu'il fallait le rétablir. Il écrivit plusieurs cantiques « sur les points principaux de la doctrine chrétienne et enseignements compris es tableaux énigmatiques qu'on avait expliqués (1). » On les chanta sur des airs connus.

Il existe encore aujourd'hui bien des cantiques bretons, mais on ne sait plus trop lesquels attribuer d'une manière certaine au missionnaire. Cependant, *Ar pecher Kenziel* et *Evit ard zalud* passent pour être de lui et l'on y retrouve les sentiments de contrition, de renoncement et d'amour divin qu'il cherchait davantage à inspirer aux âmes. En voici la traduction :

Devant la croix, plein de douleur  
Après mes égarements,  
Vos pieds, comme la Madeleine  
Je les arrose de mes larmes.  
Jésus!

Je suis indigne de toute grâce,  
Pardon, mon Jésus, pardon,

Si votre justice offensée  
Crie vengeance et punition,  
Votre amour réclame  
Pardon et rémission.

Jésus!  
Vous avez pardonné à mille et mille.  
Pardon, mon Jésus, pardon!

Nous réclavons votre assistance,  
Secourez-nous, s'il vous plaît.  
Sans vous je pourrai me perdre.  
Mais cela m'est impossible avec mes propres forces.  
Jésus!

Je vous demande à me convertir.  
Pardon, mon Jésus pardon!

(1) Manusc. du P. Maunoir.

Écarté du droit chemin  
Israël autrefois gémissait  
Et aussitôt votre main bénie est venue  
Le guider et le remettre dans le droit chemin.

Jésus!

Comme Israël j'ai péché.  
Pardon, Jésus, pardon.

Ne méprisez pas mes larmes  
Ni les gémissements de mon cœur.  
Ils viennent tous de vous, ô Seigneur,  
Ayez égard à vos dons.

Jésus!

Je renonce à mes péchés.  
Pardon, Jésus, pardon!

Vous serez témoin ô sainte Croix,  
Aujourd'hui de mon changement.  
Adieu, adieu, péché mortel.  
Adieu éternellement.

Jésus!

A vous je veux être fidèle.  
Pardon, Jésus, pardon (1).

Il semble que ce cantique ait été destiné spécialement à la cérémonie des plantations de croix que Michel le Nobletz multipliait partout. Le cantique du Saint-Sacrement se chante habituellement aux saluts solennels et à la Fête-Dieu, sur un air lent et grave, avec une sorte d'enthousiasme concentré et un recueillement profond qui rendent bien le sentiment breton.

Adorons tous au Sacrement de l'autel  
Un Dieu caché, Jésus, notre Maître, notre Sauveur.  
Esprits bienheureux, princes de son palais,  
Avec une charité de feu, louez-le à jamais.

Vrai fils de Dieu pour nous tous incarné,  
Les cieux la mer, la terre sont votre ouvrage.  
Venez, mon Sauveur Jésus, de l'autel votre trône,  
Nous donner à tous présentement votre bénédiction.

(1) *Kanticon escopti Kemper ha Leon*, 1864) page 83.

Honneur, gloire et amour éternel  
Au Père, au Fils et au Saint-Esprit.  
Louons et adorons les trois personnes divines  
Et dans le temps et dans l'éternité! (1)

Voici un troisième cantique qu'on pourrait appeler le *Chant de Michel le Nobletz*: celui-là est sûrement authentique. Ce sont les impressions originales du missionnaire, le chevalier de la Vierge Marie, l'apôtre du mépris du monde, l'amant de la pauvreté et de l'humilité, le zéléteur infatigable, le prédicateur et le convertisseur des âmes: on le reconnaît, à chaque couplet, et il s'est peint lui-même bien ressemblant, dans cette poésie bretonne d'un caractère si profondément et si intimement religieux:

J'ai choisi une maîtresse,  
Une Dame et une Reine.  
Mon cœur est ravi  
En contemplant sa beauté.

C'est vous, ô vierge Marie,  
C'est vous que je supplie surtout.  
Priez votre vrai Fils miséricordieux  
D'avoir pitié de moi.

Hélas! je l'ai offensé  
Et provoqué sa Majesté  
A s'irriter contre moi.  
Suppliez-le de me pardonner.

Chaque matin, à mon lever,  
Devant mon Dieu, je rougis de honte.  
Mon Dieu, mon Sauveur béni  
Pardonnez-moi ma jeunesse,  
Car je vous ai offensé gravement.

Chaque matin, quand le soleil se lève,  
Je vous remercie, ô mon Dieu,

(1) *Kanticon escopti Kemper ha Leon*, 1864, page 83.

D'avoir été inspiré par vous,  
D'arracher mon cœur au monde.  
Si mon cœur avait appartenu au monde,  
Mon âme eût été damnée!

Seigneur Dieu, regardez-moi  
Et donnez-moi ce que je désire.  
Donnez-moi la grâce du mépris du monde  
Et la grâce de vous aimer parfaitement.

Pour entendre médire de moi,  
Je ne suis pas contristé  
En contemplant le Sauveur du monde  
Qui a souffert pour nous racheter.

Quoique je sois vêtu pauvrement  
Et méprisé par beaucoup de monde,  
J'ai espérance et je crois  
Que je plairai au Sauveur du monde.

Je suis dans la plus grande pauvreté  
Et chargé de richesses,  
De richesses spirituelles  
Que je veux amasser avant de mourir.

J'ai fait tort à ma santé  
En comprenant mal le mépris du monde  
Et cela, je ne l'ai pas regretté,  
Car j'ai trouvé mon Sauveur.

Parmi tous les hommes en ce monde,  
Je demande seulement  
Un homme pour prêcher le monde,  
Dieu veuille en donner toujours!

Plusieurs sont étonnés  
Parce qu'ils ne peuvent pas dire,  
Parce qu'ils ne peuvent pas comprendre  
Quelle vie est la mienne.

La vie que j'ai choisie  
C'est catéchiser le monde,  
Et la vie de tous les apôtres,  
Amis du roi Céleste.

Lucifer enrage  
En me voyant parcourir le monde  
Pour empêcher les âmes  
De courir à leur perdition.

Et toi, pécheur endurci et obstiné,  
Sors de la fange de ton péché,  
Sors bien vite de la fange,  
De ta vie informe et mondaine.

Pécheur abusé, songe maintenant  
Combien est passagère la gloire de ce monde.  
La gloire de ce monde n'est rien,  
Elle ne fait que passer (1).

Tels étaient les appels impérieux et tendres aux pécheurs, tels les élans d'amour vers Dieu, tels les sentiments de contrition, de renoncement et d'humilité, tels les enseignements spirituels que les cantiques du missionnaire inspiraient aux chanteurs. Les saintes zélatrices dont nous avons parlé les apprennent d'abord aux enfants après le catéchisme, et ce pieux exercice délassait les élèves, en continuant de les instruire. Les paysans de Ploaré ne savaient point les commandements de Dieu. Claude le Bellec finit par obtenir du recteur que deux enfants les chanteraient tous les dimanches, au moment où « la foule serait amassée dans l'église » pour assister au service divin. A force de les entendre élaner par ces voix fraîches et claires qui attiraient doucement l'attention, on ne pouvait manquer de les retenir. Le peuple goûtait beaucoup cette méthode d'enseignement non moins nouvelle pour lui que les tableaux allégoriques. Il apprenait facilement par cœur ces couplets que leur naïveté mettait à la portée des

(1) Nous devons la communication de ce cantique à l'obligeance de M. le chanoine Peyron, secrétaire archiviste de l'évêché de Quimper.

simples et il les répétait volontiers, même au milieu de ses occupations profanes. Le pâtre les chantait, en gardant ses moutons sur la lande ; la mère de famille, en filant son rouet ; l'artisan dans son atelier ; le pêcheur sur sa barque, et le marin voguant vers de lointains rivages. Saint Jérôme exprimait « la joie qu'il avait eue en la Terre sainte, fait observer le P. Maunoir, en entendant le peuple qui chantait tous les jours des cantiques, à l'honneur de la Sainte-Trinité, mais aussi à la gloire de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des anges et des saints, par la recommandation des vertus et la détestation des vices. » Qu'eût-il dit « s'il eût ouï cette sainte harmonie non dans une terre sainte », mais « dans une terre naguère couverte d'épines » et désolée par plusieurs vices « non seulement sur la terre mais sur la mer, non seulement le jour mais aussi la nuit, à guise de rossignols qui ne pouvaient se rassasier des louanges de Dieu » parmi lesquelles « ils se sentaient parfois saisis d'un doux sommeil » où « les images des choses saintes qu'ils avaient chantées » se présentaient à eux, comme des songes divins ! (1)

L'esprit religieux pénétrait dans les âmes et y entretenait de salutaires pensées et de bonnes résolutions.

La population de Douarnenez et du voisinage fut transformée peu à peu par tous ces moyens d'instruction. La lumière de la vérité succéda aux ténèbres de l'ignorance qui enveloppaient la contrée entière. L'amour du lucre fit place à la charité ; les désordres et les abus diminuèrent sensiblement ; les esprits courbés vers la terre se redressèrent doucement vers le ciel sous l'action bienfaisante de la grâce et des sacrements.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxiv.

## CHAPITRE XXI

Les innovations religieuses de Michel le Nobletz lui suscitent une violente opposition. — Le recteur de Douarnenez l'interdit dans sa paroisse et fait un rapport contre lui à l'évêque de Quimper. — Défense victorieuse de Michel le Nobletz qui justifie sa méthode d'enseignement.

Les innovations religieuses qui plaisaient davantage au peuple et qui convertissaient tant d'âmes servirent de prétexte aux ennemis du saint missionnaire, pour le persécuter. Soit qu'ils y fussent poussés par leurs mauvaises actions, soit qu'un faux zèle les aveuglât, ils dénoncèrent à l'évêché Dom Michel le Nobletz, comme un novateur dangereux. Chose étonnante, le recteur même de Douarnenez se plaignit des innovations qu'il avait d'abord encouragées si vivement. Subissait-il l'influence de quelques paroissiens notables ? N'était-ce pas plutôt une secrète jalousie des succès ou de l'autorité croissante du missionnaire ? Il ne voyait pas sans ombrage les pénitents aller à lui, de préférence. Il observait avec ennui qu'on lui marquait une confiance particulière et qu'on lui faisait des offrandes, comme au clergé paroissial. Cet étranger prenait décidément trop d'ascendant sur les paroissiens. Il fallait y mettre bon ordre.

Il y a dans les bas-fonds de l'âme humaine des sentiments inavoués qui peuvent surprendre et gâter les meilleures natures. Après avoir soutenu le missionnaire et lui avoir témoigné, en toute rencontre, une bienveillance tutélaire, Dom Capitaine se refroidit sensiblement à son égard et lui devint tout à fait hostile. Ce fut bientôt une guerre ouverte, non seulement contre Dom Michel mais contre ses disciples. Le recteur enleva la charge de curé au secrétaire du missionnaire, Dom Guillaume Brelivet ; il se montra également contraire à son ami, Dom Antoine le Pennec : un jour il refusa d'admettre à la cérémonie des relevailles une de ses pénitentes. Son animadversion finit par éclater en pleine chaire, dans l'église de Plouaré où, un dimanche, il lança au saint prêtre les reproches les moins mérités. Le P. Michel avait trop de cœur pour ne pas sentir cruellement cette défection d'un ami, son premier protecteur dans la paroisse ; mais il était plus contristé de l'entrave apportée à son œuvre que de l'injure faite à sa personne. Sa position n'était plus tenable et « il fut obligé, quelque temps, de dire la messe et confesser à la ville de Pouldavid » (une trêve de Pouldregat), distante d'un quart de lieue environ. Mais son humble résignation ne désarma point Dom Jean Capitaine qui attaqua devant l'évêque sa méthode d'enseignement et spécialement l'intrusion des femmes dans les catéchismes publics et l'explication des tableaux, car, disait-il, saint Paul défend aux femmes de prêcher et sa doctrine est celle de l'Eglise.

L'humble missionnaire aurait accepté, sans mot dire, toutes les accusations personnelles ; mais voyant compromis les instruments et les moyens de propagande qui lui servaient à procurer la gloire de Dieu, il monta sur

la brèche et se défendit vaillamment. Il écrivit une lettre énergique au grand vicaire et official de Cornouaille, Messire Germain de Kerguelen. C'est une véritable apologie où il met en pièces les arguments de son adversaire, avec une franchise toute bretonne et une logique irrésistible (1).

« J'ai voulu vous écrire pour vous rendre raison de cette affaire et vous en informer clairement... Je vous dirai que, dans mes catéchismes, j'ai interrogé deux honnêtes veuves bien instruites, pour donner courage aux jeunes gens d'apprendre et de répondre à leur exemple. J'ai figuré l'abrégé de mes instructions en des peintures ou énigmes spirituelles. Les charitables zélés qu'on accuse ont appris la signification de ces images et les ont expliquées elles-mêmes. Où est le mal ?

» Je ne pense pas que ces deux bonnes veuves aient rien fait en cela contre la loi divine ni humaine...

» Saint Paul commande aux femmes de se taire dans l'église ; il leur défend d'enseigner et parler de leur propre autorité », mais non pas de répondre « lorsqu'on les interroge » sur « les points de la foi et de la doctrine chrétienne ». Mais si elles expliquent d'elles-mêmes les tableaux religieux, en dehors de l'église, aurait-on donc sujet de se scandaliser ? Quelqu'un s'est-il jamais étonné qu'une femme lût un livre de dévotion devant les visiteurs ? » Or, comme le dit saint Grégoire le Grand et, après lui, Guillaume Durand, évêque, « au III<sup>e</sup> chapitre de son I<sup>er</sup> livre des cérémonies ecclésiastiques », la peinture est « le livre des laïques et des ignorants », qui

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. XIII. *Lettre du P. Michel le Nobletz*, etc. Nous ne donnons qu'une partie du texte, car la lettre est un peu longue.

sert à les éclairer « plus vivement et plus efficacement » que les autres livres. Mais ces femmes sortent de leurs maisons, elles vont au-devant de la foule, elles discutent des choses religieuses dans les assemblées profanes, sur les places publiques, et se mêlent d'apprendre le catéchisme à tout venant. D'autres se rendent bien aux pardons pour danser ou causer de leurs affaires : s'en formalise-t-on ? « Nous lisons au III<sup>e</sup> chapitre de saint Luc qu'Anne la prophétesse parlait du Messie devant tous ceux qui espéraient la Rédemption du genre humain. La prophétesse Débora donnait de bons enseignements au peuple d'Israël, comme il est parlé au chapitre V<sup>e</sup> des Juges : *Deborah erudit populum Israel*. Aquila et sa femme Priscille ayant reçu, chez eux, le prédicateur Apollo qui ne connaissait pas bien la doctrine chrétienne, le mari ne fut pas seul à l'en instruire plus complètement : sa femme partagea cette bonne œuvre. *Quem cum audissent Priscilla et Aquila assumpsērunt et diligentius exposuerunt ei viam Domini*. (Act. des Ap., ch. XVIII). Saint Thomas dit que la parole de Dieu n'est pas liée et que « le Saint-Esprit n'a pas égard à la différence du sexe ». Il ne se servit pas de savants philosophes pour confondre et rembarquer un grand nombre de docteurs, mais d'une jeune fille de dix-huit ans, sainte Catherine, vierge et martyre. Notre-Seigneur ayant commandé à sainte Catherine de Sienne et à sainte Thérèse de déclarer ses volontés aux membres les plus éminents de l'Église, l'une et l'autre objectèrent la faiblesse de leur sexe et représentèrent au Sauveur « qu'il y avait plusieurs grands et doctes personnages » moins incapables d'exécuter ses ordres. Le divin Maître repartit à sainte Thérèse que les savants dont elle parlait ne communiquaient point avec lui par l'oraison, et

qu'il ne jugeait pas devoir confier « ses secrets à des étrangers qui n'avaient jamais goûté la douceur de sa grâce » et de son entretien. Il fit une réponse analogue à sainte Catherine de Sienne. L'orgueil des doctes, et « l'esprit du monde qui les tenait enchaînés jour et nuit, les rendait indignes de cette faveur ». C'est pourquoi Dieu était contraint de s'en remettre à de pauvres filles comme elles.

» Ce prophète patient avait bien prophétisé le siècle de fer où nous sommes, poursuit Michel le Nobletz, en citant le proverbe : *Anima satiala calcabit favum*. La doctrine de Jésus-Christ, le catéchisme, est un rayon de miel. Les âmes des docteurs, remplis et rassasiés de l'estime et amour d'eux-mêmes, en font litière. Ils ne daignent s'abaisser à enseigner ni les mystères de la Sainte-Trinité et de l'Incarnation, ni les prières et le reste des devoirs d'un bon chrétien..... et les pauvres peuplés meurent de faim par le défaut de la nourriture proportionnée à leur capacité et nécessité. « *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis* : Les petits enfants ont crié à la faim et ont demandé à MM. les recteurs, prêtres et docteurs un petit morceau de pain. » Ceux-ci ont trop manqué à leur distribuer ce pain de l'âme. C'est afin de les suppléer, dans ce pays, que Dieu a inspiré à deux veuves de vie exemplaire la bonne pensée d'enseigner le catéchisme, en dehors des églises, aux ignorants qui voudraient l'apprendre dans le livre des ignorants, c'est-à-dire « ces peintures spirituelles où est compris « sous des formes sensibles » l'abrégé des devoirs d'un bon chrétien ». Elles ont communiqué leur méthode à Mgr l'évêque de Cornouaille qui a autorisé et béni leurs travaux.

» Ce n'est pas de ce temps que Dieu laisse les grands,

les nobles et les doctes, lorsqu'il veut faire quelque chose de grand. Qu'on demande l'avis de saint Paul, ce qu'il a vu de ses propres yeux : « *Non multi sapientes secundum carnem, non multi patentes, non multi nobiles* : Dieu n'a pas fait choix de plusieurs sages, puissants et gentilshommes. *Infirma mundi elegit, ut confundat fortia* : Dieu a élevé les plus faibles pour confondre les plus puissants. » Et Michel le Nobletz achève de réfuter son adversaire, en se servant victorieusement de ses propres armes, le texte de saint Paul que ce dernier invoquait contre lui. D'après saint Paul, « la parole de Dieu n'est attachée à aucun sexe. Au temps de ce grand apôtre, il y avait deux honnêtes dames qui étaient ses coadjutrices, « pour enseigner les personnes de leur sexe », et il les recommande à ses disciples : « *Adjuvate illas quæ mecum laboraverunt in evangelio* : Assistez celles qui ont travaillé avec moi à propager l'évangile. »

» Il est bien vrai qu'il appartient de droit aux ecclésiastiques d'instruire : cela n'empêche pas qu'en cas de nécessité, il ne soit permis à un laïque et même à une femme de le faire, à défaut de celui qui le peut et le doit. » C'est « une action hiérarchique » de conférer le baptême et « elle appartient de droit aux ecclésiastiques », mais, à défaut d'un prêtre, toute personne peut baptiser. Il ne convient qu'à un théologien de réfuter publiquement les hérétiques, mais s'il ne s'en rencontre pas, au moment voulu, une femme ne peut-elle défendre sa foi contre l'erreur, comme jadis « Sainte Catherine, Sainte Agathe et plusieurs autres ? » Est-il moins nécessaire d'enseigner les mystères et généralement la doctrine chrétienne « en ces dernières contrées du monde où l'ignorance et le besoin d'instruction sont extrêmes ? »

» La plupart des recteurs se contentent de dire leurs

grandes messes, chanter leurs offices, prendre leurs dixmes. Ils négligent le principal qui est d'instruire leur peuple, par pur zèle, sans leur demander « *denier ni maille* ». Bien plus, « ils se moquent de leurs confrères, si ces derniers veulent faire le catéchisme », et ils les persécutent (1). Étant entré dans la ville de Douarnenez désolée par l'extrême ignorance des choses nécessaires au salut, j'ai tâché d'instruire le peuple. J'ai dressé et enseigné deux prêtres pour m'assister dans cette œuvre de Dieu, avec la permission de Mgr de Cornouaille, et, en son absence, de M. son grand-vicaire. J'ai continué, à mes propres dépens, cet exercice, nonobstant les persécutions de plusieurs laïques qui ne pouvaient supporter la lumière du jour en plein midi. Après que ceux-là se sont reconnus et convertis, par une grâce spéciale du Saint-Esprit, celui qui devait m'exhorter et donner exemple aux autres a succédé à leur passion, m'empêchant et les deux prêtres qui m'assistaient d'instruire les ouailles de sa bergerie. » Avec tout cela « les prédicateurs de Carême sont chargés de tant de stations qu'ils n'ont pas le temps de catéchiser... Ne sachant de quel bois faire flèche j'ai été contraint d'inventer des moyens extraordinaires » : c'est « de réduire en peintures et enseignes spirituelles mes instructions et de les apprendre à deux veuves très recommandables pour leur sagesse, piété et bonnes œuvres... » Elles communiquent « ce qu'elles ont appris à leurs enfants, domes-

(1) Nous citons *textuellement* les passages les plus saillants de la *Lettre de Dom Michel*. Il y avait donc des prêtres, qui apprenaient le catéchisme aux enfants. C'est aussi, parmi ce clergé, ne l'oublions pas, que moins de dix ans plus tard, le P. Maunoir pouvait recruter, malgré tout, sa légion de missionnaires... Ce sont là des rayons consolateurs, à travers les ombres que nous devons nous garder d'épaissir.

tiques, voisines et à leurs maris », lorsque la pêche est terminée. Les habitants de Douarnenez, de Ploaré et des paroisses voisines, et même des étrangers au diocèse, sont venus voir ces saintes représentations, « au grand profit et à l'édification de leurs âmes ». Plusieurs demoiselles de qualité ont quitté leurs familles « pour se mettre sous la conduite d'une de ces bonnes veuves » qui expliquent les tableaux. Elles sont sorties de cette école pleines de ferveur, ont renoncé au monde et servent maintenant Notre-Seigneur avec un zèle et une piété rares. Malgré cela, plusieurs se scandalisent de cet enseignement par l'image. Faut-il donc l'interdire, à cause du scandale ? « Cette industrie, pour être nouvelle, ne laisse pas d'être bonne et profitable. Il n'y a pas longtemps qu'on inventa des cartes marines qui apprennent l'heure des marées et qui découvrent les rochers, les bancs de sable et autres dangers de la mer. Cette invention, nouvelle aussi, n'en est pas moins commode aux navigateurs. De même « notre façon de représenter les choses saintes et de les expliquer aux ignorants, aux sourds et aux muets » leur est grandement utile. Mais on se scandalise de ce que les femmes soient assez hardies pour se mêler d'un pareil enseignement. « Je réponds qu'il vaut mieux permettre le scandale que de manquer à faire connaître les vérités nécessaires au salut selon cette règle générale du Droit canon : *De Regulis sextis in sexto. Melius est ut scandalum nasei permittas quam ut veritas relinquatur.* »

« Il est dangereux, objecte-t-on, que des femmes parlent des choses spirituelles et en instruisent les autres. » Mais n'est-il point plus dangereux qu'une paroisse demeure sans instruction, des années entières ? « J'ajoute que, manque d'instruction, la perte de plusieurs est assurée. Partant, je maintiens, selon la maxime

de Hiérosme, qu'il vaut mieux courir risque que de périr. — *Satius est periclitari quam perire.* Mais le péril n'est pas si grand que mes adversaires se figurent. Je n'ai jamais confié le trésor de mes peintures à toutes sortes de personnes, mais à ces veuves auxquelles l'évêque a donné son approbation, après les avoir entendues. »

« MM. les évêques permettent maintenant à quelques religieuses d'instruire, les fêtes et dimanches, plusieurs femmes et filles. Or, je maintiens que nos deux veuves font la même chose, » avec moins d'inconvénients. « Les religieuses n'ont aucun prêtre, prédicateur ni catéchiste, qui les puisse redresser, si elles bronchent en quelque point. Je ne permets pas aux nôtres d'expliquer nos peintures, ni de conférer ensemble de leurs instructions, où il y a affluence de monde, sinon en présence d'un prêtre ou catéchiste, à qui elles répondent, comme des disciples à leur maître. » Si elles se trompent, « elles sont redressées. » Les religieuses « ont liberté de dire ce qu'il leur plaît » et de choisir les sujets dont elles veulent parler, au lieu que « nos veuves ont ordre d'expliquer la signification de chaque peinture, en termes prescrits, sincères, simples, sans permission d'interposer aucune glose. La matière de leurs entretiens n'est de matière spéculative et relevée qui puisse causer quelque erreur. » — « La façon de réciter le rosaire », l'examen de conscience, le mépris du monde, le combat des passions, l'extirpation des vices, la pratique des vertus chrétiennes et évangéliques, « le moyen de bien vivre et de bien mourir », voilà « les sujets de leurs colloques ». »

« Saint Thomas, dans la troisième partie de sa *Somme Question*, fait observer le savant missionnaire, rapporte qu'il y a quatre sortes d'instructions. La première vise à

la conversion des infidèles ou des pécheurs et, suivant lui, « elle est permise », non seulement « aux prédicateurs », mais aussi « à tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe ». Le même saint docteur « dit en la troisième partie, question 55<sup>e</sup>, que la femme peut enseigner en particulier et que, pour cette raison, Dieu lui donne le don de sagesse et de science. »

» Voilà les raisons qui m'ont porté à trouver cet expédient dans la conjoncture des difficultés de ce siècle... Je l'ai communiqué aux RR. PP. Capucins et Jésuites, et au R. P. Pierre Quintin, de l'ordre de Saint-Dominique. Leur approbation et la fructueuse bénédiction de Mgr de Cornouaille, ont encouragé, à la fois, « mon industrie et les honnêtes femmes qui l'appliquent ».

» Je vous prie, mon révérend Père, de me mander votre sentiment, étant prêt de le suivre, en tout et partout. Si vous daignez honorer mon procédé de votre approbation, vous m'obligerez de remonter à ceux qui sont mal informés qu'il n'y a ni mal, ni danger dans cet exercice...

» Pour faire fin, je me soumetts à tous mes supérieurs et aux recteurs des paroisses où j'enseignerai, lesquels, ayant considéré les raisons que j'ai déduites cy-dessous, adviseront ce qui sera expédient pour la gloire de Dieu et le bien de leur troupeau, et les prie d'avoir mon petit service agréable et d'excuser mon imprudence (1). »

Le grand-vicaire fut enchanté de cette apologie dont le style simple et sans apprêt fait ressortir la puissante

argumentation et où le savoir du missionnaire le dispute à sa modestie. Toutes les flèches de l'envie vinrent s'y émousser, comme sur un bouclier impénétrable.

Le grand-vicaire encouragea Dom Michel le Nobletz à poursuivre sa mission et lui promit « de faire son possible, pour adoucir l'esprit du recteur ». Et, en effet, Dom Jean Capitaine laissa le missionnaire en paix, pendant un certain temps.

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. xiii. *Lettre du P. Michel le Nobletz à messire Germain de Kerguelen, grand-vicaire officiel de Cornouaille, en date du 17 juillet 1625.* Nous avons donné un résumé de ce document, avec des citations textuelles, entre guillemets.

## CHAPITRE XXII

Influence personnelle de Michel le Nobletz. — Son portrait. — Parole de le Nobletz. — Plan d'un sermon à Saint-Pol de Léon. — Charité du missionnaire. — Ses miracles à Douarnenez. — Guérisons et résurrections. — Le bon P. le Nobletz est surtout le consolateur des mères affligées et le guérisseur des enfants.

Dom Michel le Nobletz conserva donc autour de lui ses ferventes coopératrices. Quels que fussent les grands résultats de leur propagande et l'heureux effet des moyens nouveaux et ingénieux, inventés par son zèle, pour répandre la bonne doctrine, son action personnelle était encore plus puissante sur le peuple. Son abord vénérable et même imposant, malgré la simplicité des allures, inspirait le respect à ceux qui l'approchaient. Il était de haute taille et assez fortement constitué, dans sa maigreur d'ascète : il avait la tête dénudée, entourée de cheveux courts, une grande figure assez colorée, aux traits accentués mais réguliers; le front large, de grands yeux bruns, la ligne des sourcils bien dessinée, le nez très aquilin, la bouche un peu épaisse, la barbe taillée en pointe, à la mode de son temps. Un air de bonté tempérait sa physionomie énergique, mais sa douce

familiarité avec les plus petits ne pouvait déguiser sa noblesse de race. On eût dit un ancien chevalier de ces Ordres religieux qui unissaient la croix et l'épée. C'était un prêtre militant, comme ces lévites de Jérusalem qui défendaient le temple à main armée. Il combattait ainsi vaillamment pour la morale et la vérité évangéliques. Sa parole franche, hardie, persuasive, frappait et saisissait les esprits. Quand il montait en chaire, la foule l'écoutait docilement, malgré l'austérité de sa doctrine, et se convertissait à sa voix.

En général, le prédicateur ne se laissait point aller aux hasards de l'improvisation et il traçait, au moins, le plan de ses sermons, avec une sage méthode et une logique serrée. Ceux-ci contenaient généralement trois propositions principales, autrement dit, trois points : le premier était ordinairement une vérité de la foi ou de la morale évangélique qu'il établissait par l'Écriture Sainte elle-même et par l'autorité des saints Pères, en y joignant quelques autres preuves, quand il le jugeait opportun. Dans le second point, il démontrait l'opposition flagrante qui existait entre les maximes et les mœurs de ses auditeurs et la doctrine chrétienne. Il employait le troisième à tirer la conclusion des deux premiers et c'est alors que, s'abandonnant aux élans de la grâce divine, il touchait les cœurs les plus durs par ses accents émouvants et ses paroles attendries (1).

Voici le canevas d'un sermon composé pour la fête de Saint-Pol de Léon, et tiré de ses œuvres latines; car, très souvent, il se plaisait à écrire en latin (2). C'est une

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VIII, ch. 1, p. 330.

(2) Communiqué par M. le chanoine Peyron. Voir aux pièces justificatives.

exhortation pressante aux habitants de Saint-Pol, afin de les engager à restaurer leur cathédrale.

« Math., xxi, et Luc, xiv. *Domus mea domus orationis vocabitur, in ea omnis qui petit accipit.* — Ma maison sera appelée une maison de prières où quiconque demande reçoit. La maison de Dieu est un temple, parce que Dieu y habite et qu'on y chante ses louanges : là on lui rend ses devoirs. C'est pourquoi celui qui édifie une église offre l'hospitalité à Dieu ; bien plus, il lui érige une maison particulière, ce qui lui est très agréable, suivant son propre témoignage.

» Nous le voyons d'après l'exemple d'Abraham. Ce patriarche a élevé un autel au Seigneur et il a été glorifié et le Seigneur lui a donné des brebis et des bœufs. Et Jacob à Bethel... d'où il appert que personne n'édifie un temple à Dieu sans devenir l'ami de Dieu et en recevoir de grands biens.

» *Item*, Luc, vii. Le centurion est loué parce qu'il a construit une synagogue aux Juifs.

» Dagobert, roi de France, bâtit une église à Saint-Denis, et son âme fut délivrée des démons, par saint Denis, comme le rapporte l'histoire, — je pense qu'elle sera revenue dans son corps.

» *Item*. Charlemagne qui érigea un temple à saint Jacques de Compostelle : son âme, placée dans la balance divine, courait de grands dangers, sans l'intervention de saint Jacques.

» Enfin, c'est plus et mieux de restaurer une église que de l'édifier, parce qu'il y avait liberté de construire et qu'il y a nécessité de réparer : 1° sous peine de honte pour les habitants ; 2° sous peine d'ingratitude : par exemple, s'il y avait là quelqu'un, priant pour vous, depuis nombre d'années, ne seriez-vous pas obligé de

restaurer sa demeure, en demandant secours et offrande pour lui ? Combien plus devez-vous restaurer la maison du saint !

» Voyons maintenant les exemples de ceux qui méprisent le temple. (MACH., III.) Pompée qui était victorieux sur toute la ligne et fut vaincu après avoir logé ses chevaux dans le temple.

» Vous n'avez pas voulu restaurer l'église du saint ; restaurez du moins l'église de Dieu, parce qu'il est l'âme de ce lieu, car son cœur y palpite.

» Embellissons au moins cette église de peintures variées, à l'exemple de ce roi difforme qui, pour avoir de beaux enfants, fit peindre de belles figures dans son palais ; ainsi représentez sur les murs de beaux sujets, comme la vie du Christ, afin que vous puissiez concevoir un idéal de bien et le mettre en pratique...

» Je vous recommanderai le rosaire... Reconnaissez et priez Dieu le matin et le soir et au temps du Saint-Sacrifice, et assistez à la grand'messe qui est d'un mérite particulier, à cause des prières de la multitude.

» J'ai ajouté qu'ils fassent ceci (la restauration) en se réjouissant et non en gémissant, car il est convenable d'agir ainsi pour Dieu. »

Ces notes très courtes, mais suivies, suffisaient au missionnaire qui avait la parole facile. Sa science théologique et sa lecture habituelle des saints Pères le dispensaient d'ailleurs d'une longue préparation. La Bible commentée par les Pères de l'Eglise était la base inébranlable de ses prédications, comme de ses traités spirituels. Il la savait par cœur et on aurait pu dire de lui, comme on l'a dit de saint Antoine de Padoue, qu'il était l'Arche du Testament. Aussi lui suffit-il souvent de méditer quelques minutes, aux pieds de son crucifix,

pour traiter son sujet avec savoir et avec onction. Il improvisait au besoin et s'en remettait à l'inspiration du Saint-Esprit. Ce fut ainsi qu'un jour, au moment même où il se dirigeait vers la chaire, à Plounéour, le visiteur de la paroisse, M. Briant, abbé de Landévennec, lui ayant recommandé d'être court par ces deux mots latins : « *Eslo brevis, soyez bref* », notre missionnaire laissa là le sermon préparé et prit pour texte l'ordre même de son supérieur. Il parla du Verbe Incarné qui s'est fait petit, par amour, et des hommes orgueilleux qui veulent se grandir au contraire et qui ne savent point s'accommoder à la brièveté des honneurs, des plaisirs et des autres biens de ce monde ; il montra la mesure de ces biens si petits et si courts et la grandeur et la durée interminable des peines dont ils seront suivis pour ceux qui en auront abusé. Il fut si éloquent dans cette rapide improvisation, que ses auditeurs sanglotaient à la pensée d'avoir offensé ou d'avoir trop peu imité l'auguste petitesse de l'Enfant-Dieu. Il aimait à se faire lui-même petit et humble dans ses paroles. « Je laisse le discours, la doctrine et l'éloquence, écrivait-il, afin de ne dire que juste ce qu'il faut. J'aime fort à parler par signes, à parler brièvement. J'aime le rustique discours et le rude langage, par une raison bien pertinente en soy et renfermant un grand mystère : c'est que ceux qui avaient réédifié le Temple et les murailles de Jérusalem s'estoyent servis de pierres fort rudes et non labourées ny ornées... De plus, puisque je recommande le mépris du monde, je dois montrer par effect que je méprise la vaine éloquence de plusieurs et que je veux garder l'humilité dans mes pensées et mes discours (1). » Il

(1) *Aperçu rapide sur Dom Michel le Nobletz, par D. Miorcec de Kerdanet*, cit. p. 11. Ed. Brest, 1869.

parlait rapidement et clairement, dans un style substantiel mais souvent imagé, comme celui des paysans eux-mêmes, et rayonnant des clartés célestes comme celui d'un docteur. Son éloquence, toute spontanée, ressemblait à ces larges ruisseaux qui coulent naturellement, à travers la campagne, reflétant la lumière du ciel, les herbes, les feuillages et les fleurs de leurs bords, produisant la fertilité sur leur passage, offrant une boisson fraîche et saine à tout venant, mais grossissant parfois comme un torrent et entraînant les pierres elles-mêmes dans leurs eaux bouillonnantes. Nous pourrions comparer encore la parole de Michel le Nobletz aux étincelles qui jaillissent d'un caillou, d'abord sans nul éclat, et qui, trouvant des aliments autour d'elles, jettent bientôt des flammes superbes. La tradition a exprimé tout cela d'un mot : *parole de Nobletz*.

Voici le secret de son éloquence : c'est que Dom Michel le Nobletz n'avait pas seulement la lumière de la foi, il avait le feu de l'amour. Sa charité lui ouvrait les cœurs. Il était bon pour tous et en particulier les petits et les pauvres qu'il se plaisait à évangéliser, car il préférait le menu peuple à l'auditoire le plus choisi. Au témoignage d'un grand nombre, il s'est souvent dépouillé de ses habits et même de sa chemise, pour en vêtir les malheureux. Il ne gardait que sa soutane et il n'eut pas d'autre vêtement, pour tout un hiver, faute de quoi s'en procurer. En effet, bien qu'il possédât une certaine fortune, sa bourse n'était pas longtemps pleine. Sitôt qu'il recevait de l'argent, il le donnait aux pauvres. D'après son propre dire, « il se fût cru au nombre des réprouvés s'il eût gardé plusieurs jours un écu (1). » On l'a vu en-

(1) *Vie de Michel le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VIII, ch. III, p. 339.

caisser son revenu d'une année entière et le distribuer aux nécessiteux dans la même journée. Réduit lui-même à la mendicité, il allait demander son pain, de porte en porte, et le partageait ensuite avec les autres indigents, ses frères de prédilection. Il assistait la veuve et l'orphelin, visitait les malades, accueillait tous les misérables. Il aimait spécialement à secourir les pauvres honteux. Plus d'une honorable famille, ayant subi des revers de fortune et dérobaient sa pénurie avec un soin jaloux, l'a vu soudain venir à elle comme un céleste messager que la divine Providence envoyait, à son aide, au moment décisif. Ces infortunés, stupéfaits de sa charité vigilante, n'admiraient pas moins le profit extraordinaire de ses dons. L'argent et le pain qu'il leur donnait se multipliaient dans leurs mains, après s'être accrus dans les siennes. Mais le saint homme était habitué à cette intervention surnaturelle de la Bonté divine, car il avait beau prodiguer ses ressources, il en trouvait toujours de nouvelles. Dom Antoine le Pennec qui fut son confesseur, pendant vingt-cinq ans, et qui avait noté soigneusement ses dépenses, chaque année, affirme que son revenu n'en aurait pas couvert la vingtième partie. Sa charité faisait des miracles.

Une femme âgée du nom de Douguet, était souffrante et alitée, depuis dix-huit mois, sans pouvoir se remuer ni manger pour ainsi dire. Le bon Père vint la voir : il lui conseilla de se rendre à l'église, éloignée d'une demi-lieue. La malade étonnée répondit que la chose n'était pas possible dans l'état où elle se trouvait. Il insista et lui prédit qu'elle ferait très bien le voyage, le samedi suivant. Ce jour venu, elle eut le courage de se lever, de poser à terre ses pieds endoloris, et de se mettre en marche. Elle arriva au terme de la route,

mais avec beaucoup de peine. Elle entendit la messe, se confessa et communia. Ses dévotions achevées, elle mangea de bon appétit et retourna, sans aucune fatigue, à son domicile. Elle était complètement guérie.

Une autre femme de Dournenez, Catherine Cor, avait au genou un apostume gros « comme le bas d'une pointe. » Elle en souffrit durant quatre ans. Elle conjura le P. le Nobletz de prier Dieu pour sa guérison. Il fit le signe de la croix sur elle et, en même temps, le mal disparut.

Une veuve, Lévenez Kerduel, manifesta une foi plus grande encore dans la vertu du missionnaire, en recourant tout bonnement à un objet vulgaire et grossier qui lui avait servi. Atteinte du mal de Saint-Méen, elle prit « un torchon de drap caché derrière l'autel » dont le P. Michel se servait, pour essuyer ses souliers, avant de dire la messe. Elle s'en frotta le corps et elle fut guérie sur-le-champ (1).

Marguerite le Laboux avait été très éprouvée, avant la naissance de son fils, par des souffrances physiques et morales tellement vives qu'elle semblait devoir y succomber. Son âme et son corps étaient également en péril. Elle eut recours au P. le Nobletz qui lui obtint, par ses prières une heureuse délivrance : mais hélas ! le fils de ses larmes mourut, avant d'avoir atteint la première année de sa vie. La pauvre mère pria une voisine de venir ensevelir l'enfant, n'en ayant pas elle-même le courage, ce qui eut lieu devant plusieurs témoins. On dépossa sur le corps une assiette remplie d'eau bénite et chacun allait l'asperger, suivant l'usage du pays. Il resta ainsi exposé, pendant vingt-quatre heures, sans donner

(1) Ext. du manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. vi.

aucun signe de vie. On était sur le point de l'inhumer et la mère s'enquérât des porteurs, quand le P. le Nobletz entra chez elle pour la consoler : — « Ne cherchez point de porteurs, lui dit-il, et reposez-vous-en sur la Providence de Dieu qui vous procurera le nécessaire et qui saura même rendre la vie à votre enfant, s'il le juge bon. » Ces paroles inspirèrent une vive confiance à la malheureuse femme. Alors le missionnaire s'agenouilla et pria pendant quelque temps, avec beaucoup de ferveur : puis il fit le signe de la croix sur la bouche de l'enfant mort. Il quitta aussitôt la maison, sans attendre l'effet de ses prières, mais à peine était-il sorti que l'enfant respira et ouvrit les yeux. Il vécut quinze ans, après cette résurrection, dans la ville de Donarnenez, où le fait était si connu, qu'on l'avait surnommé, *Jean sobel maro*. — *Jean qui a été mort* (1).

Une autre personne de Douarnenez, madame Guillaume Madec, étant appelée pour ses affaires à Brest, confia sa petite fille malade aux soins d'une nourrice. Cette frêle créature n'avait que quatre mois et, quelques jours plus tard, un matin au réveil, la nourrice la trouva morte dans son berceau. On envoya chercher la malheureuse mère, afin qu'elle pût contempler une dernière fois les traits de son enfant mort et assister à l'inhumation. Il lui fallut naviguer toute une nuit, pour arriver à temps. Le lendemain, comme on allait ensevelir le corps, le serviteur de Dieu survint et le touchant avec son chapelet, il pria la famille de différer les apprêts

(1) *Vie de Michel le Nobletz*. — Liv. IX, ch. II, p. 460. — Nous empruntons aussi les faits miraculeux qui suivent à cet ouvrage ou au manuscrit du P. Maunoir. Il y a souvent divergence sur les détails, mais les miracles rapportés sont identiques au fond.

funébres, jusqu'à son retour. Il se retira ensuite dans sa cellule, comme pour consulter Dieu sur ce qu'il devait faire. Quand il revint, il traça un signe de croix sur le cadavre qui se ranima aussitôt. La petite fille grandit et se maria plus tard à M. de Kerbasquen (ou Kerbasquiou).

On eût dit que Michel le Nobletz avait une compassion particulière pour les mères en deuil. Il ressuscita encore, à Douarnenez, par le même signe de croix, un enfant de six mois appelé Hervé Poullaouec qu'un chat avait étouffé en se couchant sur son visage.

Un enfant, plus âgé que les précédents (il avait déjà sept ans), venait de succomber à je ne sais quel accident, et depuis deux heures, sa pauvre mère, Marie Gonzach, fondant en larmes, le tenait dans ses bras, comme si le contact de son cœur avait pu lui rendre la vie. On représenta au missionnaire l'affliction de cette femme : il se plaignit qu'on ne l'eût pas averti plus tôt et accourut immédiatement chez elle. Après avoir prié à l'écart, suivant son habitude, il mit un peu de vin dans la bouche de l'enfant mort, pour cacher le miracle et le faire attribuer à une cause naturelle ; puis ayant tracé rapidement le signe de la croix sur ses lèvres, il le rendit vivant à sa mère.

Marie le Gouarn, femme le Cor, avait mangé imprudemment du pain tout chaud qui la suffoqua. Sa fille aînée, âgée de vingt ans, la trouva étendue sous la table, les membres raides comme un cadavre. Elle se mit à crier, à la porte de la maison, ne sachant trop ce qu'elle faisait. Les voisins accoururent, au bruit, mais en face de ce corps inerte, sans pouls ni respiration, ils crurent tous que l'accident était mortel. Cependant on appela au secours le bon P. le Nobletz, car avec lui on

ne désespérait de rien, pas même de la mort. Il était à un quart de lieue : cela demanda donc du temps. Il ordonna aux nombreux assistants de se mettre en prière et il pria lui-même pendant quelques minutes : après quoi prenant une plume, il la plongea très avant dans la bouche de cette femme inanimée qui respira aussitôt en vomissant le pain qu'elle avait avalé. Le peuple regarda comme un miracle ce retour à la vie, et comme une industrie de son humilité, la plume dont se servit le missionnaire. Le fait est que Marie Cor vécut seulement quinze jours, après cette résurrection, et qu'elle eut ainsi la grâce de recevoir les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion.

Des personnes étrangères à la ville de Douarnenez venaient parfois de loin trouver le thaumaturge, pour obtenir les faveurs du Ciel, par son intermédiaire. M. de Porzmoreau, l'hôte de Dom Michel à Pont-l'Abbé, avait une petite fille, nommé Marie Méabé, qui, à l'âge de neuf ans, fut atteinte d'une espèce de lèpre. Les malheureux parents eurent vainement recours aux médecins de Quimper ; ceux-ci leur déclarèrent que le mal était incurable. Néanmoins, il survint dans cette ville un certain M. Ponce, « opérateur fort renommé » qui donna un peu d'espoir, — mais ne voulut pas entreprendre la cure à moins de trois cents écus, et encore sans rien garantir. En présence d'une incertitude si chèrement payée, le pieux et charitable gentilhomme dit à sa femme « qu'il aimait mieux employer son argent en bonnes œuvres et que ce serait un moyen plus sûr de guérir leur enfant ». Alors celle-ci lui rappela ce bon prêtre nommé Dom Michel le Nobletz qui les avait tant édifiés à Pont-l'Abbé. Elle était résolue de s'enquérir où il était et de lui présenter la malade. M. de

Porzmoreau acquiesça volontiers au projet. Ils menèrent donc leur petite fille à Douarnenez (1). En débarquant au port, ils rencontrèrent le missionnaire qui semblait venir au-devant d'eux. Ils lui montrèrent leur pauvre enfant défigurée par la maladie et abandonnée des médecins. « Il eut pitié de cette petite » ; il l'interrogea d'abord sur les mystères, pour voir si elle savait sa religion, puis il se recueillit, fit le signe de la croix et implora l'assistance divine. Il conseilla ensuite aux parents de coucher l'enfant qui devait avoir besoin de repos : elle fut saisie en effet d'un profond sommeil. Pendant qu'elle dormait, Dom Michel s'en fut à la messe, avec M. et madame de Porzmoreau. Puis il voulut leur offrir à dîner, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue lui-même chez eux. Enfin ils assistèrent à une petite tragédie jouée par les enfants de Douarnenez, qui représentait le combat des vertus contre les vices. À leur retour, la petite fille s'éveilla entièrement guérie. La croûte affreuse qui lui couvrait le corps, depuis les pieds jusqu'à la tête, se trouva réduite en poussière (2). Dom Michel le Nobletz ne guérissait pas seulement les maladies du corps, mais aussi les maux de l'esprit, bien plus pénibles. Plusieurs personnes tourmentées par des obsessions, des maléfices et des sortilèges lui durent leur délivrance. Il chassait les démons, au nom de Jésus-Christ ; il dissipait les tentations qui obstruaient la conscience de ses pénitents. Il guérissait, miraculeusement parfois, certaines incrédulités maladiques.

(1) Toutes les circonstances de cette guérison sont relatées dans le manuscrit du P. Maunoir que nous avons suivi pour ce récit.

(2) *Vie de M. le Nobletz*, p. 475.

Une femme âgée de soixante ans, Luce Limin, chrétienne d'ailleurs, n'avait jamais pu croire à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel. Elle avoua son incrédulité au saint prêtre. Il n'essaya nullement de lui démontrer ce mystère, mais la pria de vouloir bien assister à sa messe. Aussitôt qu'elle l'eut entendue, cette femme vint se jeter aux pieds du serviteur de Dieu. Elle croyait maintenant que le Sauveur résidait dans l'hostie : elle l'avait vu entre les mains du célébrant « au moment de l'Élévation », sous la figure d'un petit enfant, beau et joyeux à merveille, qui baissait amoureusement la tête vers lui (1). C'est ainsi que Notre-Seigneur secondait et favorisait son apôtre.

A l'exemple du divin Maître, l'apôtre breton avait une compassion et une bonté particulières pour les pécheurs. Un jour qu'il distribuait le pain de l'âme à une réunion de pauvres, avant de leur donner le pain du corps, la personne dont il se servait, pour ce dernier partage, aperçut parmi eux une pécheresse publique et invétérée. La surveillante voulait la chasser et la tirait déjà violemment par les bras ; mais Michel le Nobletz blâma son zèle indiscret et invita cette fille à rester là, pour écouter jusqu'au bout l'exhortation qu'il avait commencée. Touchée de ses paroles et encore plus de son action, elle se convertit et devint une autre Madeleine. Elle consacra le reste de sa vie, au service des malades dans un hôpital.

Voilà les effets merveilleux de la vertu et des prières de l'apôtre breton. Dom Michel le Nobletz était un saint ; voilà le secret de son influence sur la population

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 475.

de Douarnenez, malgré tous les obstacles et toutes les oppositions qui venaient l'entraver à chaque pas. Le bruit de ses miracles se répandait dans la ville et aux alentours. On en parlait à la veillée et aux pardons. Les critiques et les calomnies des ennemis particuliers du missionnaire n'avaient plus guère de prise sur le peuple, habitué à voir en lui son grand convertisseur et guérisseur.

## CHAPITRE XXIII

Le P. Quintin vient aider Michel le Nobletz à Douarnenez.  
 Derniers jours et mort édifiante du V. P. Prêcheur.  
 Miracles opérés sur sa tombe. — Dieu console Michel le  
 Nobletz, en lui annonçant la venue d'un successeur.  
 Entrevue de Dom le Nobletz et du P. Maunoir au collège de  
 Quimper.

Avez-vous vu la mer, à marée basse, sur une plage découverte : elle bat son flot pendant quelque temps, on dirait qu'elle monte, mais la poussée des eaux est illusoire, la vague se replie sur elle-même sans gagner un grain de sable. A une certaine heure, elle avance doucement, insensiblement, et puis elle semble reculer, mais c'est pour prendre son élan : la voici qui revient rapide; elle s'allonge en larges nappes, elle s'étend, elle envahit la plaine avec une force mystérieuse et une vitesse irrésistible, dans sa calme sérénité.

Il en avait été ainsi de la mission de Dom Michel, à Douarnenez. Pendant assez longtemps, ses efforts avaient paru vains : sa parole avait retenti presque inutilement comme le bruit de la mer qui bat son flot ; puis il avait gagné quelques âmes, — quelques grains de sable. Enfin sa mission s'était largement propagée,

comme la marée montante, et s'était emparée de la population entière. La ville de Douarnenez et tout le voisinage furent couverts par les eaux de la grâce divine.

Ce fut un changement à vue d'œil, une conversion générale des âmes, une sainte émulation pour le bien, une ferveur qui rappelait la primitive Église. La foule entourait le missionnaire au confessionnal comme en chaire. Ne pouvant suffire à la tâche, il envoyait les pénitents jusqu'à Quimper, au tribunal de Dom Pierre Bocer « qui avait les cas réservés du Pape », parce qu'il s'était signalé, à Rome, par son zèle, lors « du grand jubilé où les Bretons firent une procession de soixante mille hommes (1). » Avant la venue de Michel le Nobletz « les vices régnaient en pleine liberté » et le mauvais exemple entraînait presque tout le monde : « l'ignorance des choses de la foi » rendait « les âmes insensibles aux choses du salut (2) » Il dissipa leur ignorance, il extirpa leurs vices : les scandales disparurent, l'indifférence fit place au zèle. Dès l'âge de quatre ans, les enfants connaissaient les principaux mystères de la religion. Les habitants ne savaient pas lire en général, mais les tableaux énigmatiques les instruisaient aussi bien que les meilleurs livres : Douarnenez ressemblait « à une école de théologie mystique ». Ils devinrent si altérés de la parole de Dieu que la plupart quittaient leurs affaires domestiques, pour l'entendre deux fois par jour. Dans chaque maison, il y avait un oratoire « orné d'images de Notre-Seigneur, Notre-Dame et des saints, de bénitiers et d'eau bé-

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. vii.

(2) Id. Id.

nite. » On priaît Dieu soir et matin, on entendait la messe presque tous les jours, on communiait une fois par mois, sinon par semaine. Les paroissiens de Douarnenez se faisaient reconnaître partout, à leur extérieur simple, modeste et recueilli, qui était le cachet que leur avait imprimé Dom Michel. Il leur avait inculqué aussi une dévotion touchante à la Vierge Marie, le refuge des pécheurs, l'étoile de la mer, la patronne de Douarnenez. Quand ils entraient dans une maison, ils disaient : *Ave Maria*; et leurs parents ou amis devaient répondre : *Gratia plena*. Dom Michel le Nobletz sut encore inspirer à plusieurs de ses pénitents la plus austère mortification. Il leur distribuait des ceintures de crin de cheval qu'il fabriquait lui-même, sur un petit métier, et qu'on appelait la *ceinture de saint Jean*. Mais l'amour de la croix qu'il avait implanté en eux leur suggérait parfois des immolations héroïques. « Une veuve, Eléonore Thépant, avait une dévotion particulière à la Passion de Notre-Seigneur et à sa couronne d'épines. » Un jour, dans l'ardeur de l'oraison, elle pria le divin Rédempteur de la faire participer aux souffrances qu'il avait ressenties, lorsque son chef fut couronné d'épines. Dieu accepta son sacrifice. Douze ans durant, chaque vendredi et la veille des principales fêtes, Eléonore Thépant ressentit autour de la tête des élancements douloureux, comme si on lui eût donné des coups d'alène. Elle endurait patiemment ce martyre qu'elle avait désiré, quoique le vendredi précisément elle dût porter des charges de poissons à Quimper, pendant un trajet de quatre lieues. « Elle fut alitée un an avant sa mort, et but à longs traits au calice du Sauveur. Mais, après avoir participé à sa Passion, elle eut part, sans doute, à sa félicité et à sa gloire.

Une autre pénitente de Dom Michel, Marie le Bouch, fut frappée d'une maladie étrange qui lui fit perdre entièrement la vue. Elle supporta vingt ans cette épreuve non seulement « avec résignation à la volonté de Dieu », mais « avec une joie et sérénité de visage si extraordinaire que tous les religieux et autres personnes de vertu qui se rendaient à Douarnenez allaient la voir, comme une sainte Lidivine ou comme une sœur de Job (1). » Le P. le Nobletz lui-même se recommandait à ses prières. Elle passait la plus grande partie de ses nuits en oraison et « elle parlait à Dieu avec une telle sagesse céleste que ceux qui l'entendaient en étaient touchés jusqu'aux larmes (2). »

Malgré ces prodiges de la grâce dont il avait été l'instrument, malgré la puissance de sa parole et les grands résultats de son apostolat, Dom Michel le Nobletz sentait profondément son insuffisance à faire le bien qu'il aurait voulu : c'est pourquoi il cherchait toujours des coopérateurs, surtout dans le clergé où malheureusement ils manquaient davantage. Il n'avait pas oublié son ami et coadjuteur de Morlaix, le P. Quintin. Il le rencontrait quelquefois et lui écrivait de temps à autre. Il lui demanda de venir à son aide, dans sa mission de Douarnenez. L'ardent Dominicain ne se fit pas prier et, durant tout le Carême de l'année 1628, les deux amis rivalisèrent de zèle, comme jadis à Morlaix, pour instruire et convertir les âmes. Le P. Quintin prêchait le matin : le P. le Nobletz catéchisait le soir, avec lui. La sainte amitié du religieux et du prêtre, et leur émulation pour le bien édifiaient tous les habitants. Les

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. ix.

(2) Id. id.

églises étaient pleines et il y eut, à Pâques, une de ces fêtes vraiment sanctifiées dont le bon P. le Nobletz disait avec transport : « C'est aujourd'hui un jour ! » Ce fut la dernière rencontre des deux prêcheurs. L'année suivante (1629), le P. Quintin fut délégué, à Rouen, au chapitre provincial de son Ordre, par les religieux de Morlaix qu'il avait enfin réformés, grâce à son héroïque constance. Il prédit à l'un d'eux sa mort prochaine avant son départ. En sortant de la ville, le charitable moine donna sa chemise à un pauvre. Il s'arrêta un instant, à Rennes, au couvent de Bonne-Nouvelle qui avait adopté sa réforme, et visita les prisonniers auxquels il adressa une fervente exhortation. Il parla énergiquement, dans l'assemblée de Rouen, pour le rétablissement, le maintien ou le progrès de l'observance régulière. On le menaça en vain de réprimer ce qu'on appelait les écarts de son zèle par les peines les plus sévères, voire même le cachot. Il était de ceux qu'on peut emprisonner et tuer, mais non faire taire. Toute la ville admirait ce moine breton, à la figure ouverte et franche et à la parole vive, qui s'arrêtait dans les carrefours et sur les places publiques, comme les apôtres de la primitive Eglise, pour instruire les enfants et spécialement les pauvres. Les religieux les plus récalcitrants étaient domptés par son éloquence et il fit triompher, parmi ses frères, la cause de la Réforme. Il reprit le chemin de Bretagne, prêchant, à toute occasion, dans les églises qu'il rencontrait, mais il n'acheva pas le voyage. Arrivé à Vitré, il fut saisi d'une fièvre violente, produite sans doute par les fatigues de son apostolat, — et une esquinance l'emporta. C'était tomber glorieusement, les armes à la main. Malgré son extrême faiblesse, ne pouvant déjà plus parler, il reçut le viatique, à genoux,

revêtu de son scapulaire, en donnant les signes de la plus ardente piété (21 juin 1629). Quoique ce moine fût un inconnu, pour les habitants de Vitré, la nouvelle de sa mort édifiante attira le peuple en foule autour de son corps qu'il fallut protéger contre la vénération publique. Il y eut des conversions et des guérisons miraculeuses produites par l'attouchement de ses restes ; mais Dom Michel le Nobletz disait que « le plus grand miracle de cet homme de Dieu, c'était d'avoir demeuré vingt ans, dans un couvent non réformé, avec des religieux déréglés, en menant une vie très parfaite ». Il ajoutait « qu'il n'avait jamais connu un religieux plus mortifié que le P. Quintin (1) ».

Le missionnaire perdait en lui non seulement un ami fidèle, mais son plus ancien et son plus puissant coopérateur, l'un des prêtres trop rares qui avaient consenti à le suivre. Il y avait de quoi l'attrister. Lui-même se sentait fatigué et usé, avant l'âge, par ses travaux, ses austérités, ses épreuves, et il se demandait si le successeur que le bon Dieu lui avait promis ne viendrait pas bientôt. L'année suivante (1630), une nuit de novembre, songeant à tout cela, il contemplait spirituellement l'état déplorable de la Basse-Bretagne, au point de vue religieux, « à cause de l'universelle ignorance des grands et des petits » ; l'œuvre accomplie lui paraissait relativement peu de chose ; il y avait déjà sans doute une belle moisson levée, autour de lui, mais « que de terres en friche et à l'abandon du sanglier infernal ! » De plus, il avait le pressentiment que, tôt ou tard, la persécution le chasserait du pays où il se trouvait. La tristesse l'envahit. Il se prosterna, devant Dieu, dans le silence et

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xiv.

l'obscurité de cette nuit d'automne, où il veillait sur la Bretagne endormie, et s'adressant amoureusement, avec une confiance filiale, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'entremise de la Mère de Miséricorde :

« Souvenez-vous, mon Dieu, dit-il, de la promesse que vous me fîtes à Landerneau, il y a dix-sept ans, de me donner un héritier de votre Compagnie, pour enseigner, avec moi et après moi, ces dernières contrées du monde qui croupissent, depuis plusieurs années, dans les ténèbres de la mort. Envoyez au plus tôt celui que votre Providence a destiné pour annoncer votre nom et montrer les sentiers de vos divins commandements. Mère d'amour et de miséricorde qui me gardez dans mes desseins et me servez d'avocate dans mes prières, depuis mes plus tendres années, présentez ma requête à Votre Fils et le priez qu'il exauce mes vœux et regarde des yeux de sa Miséricorde les larmes de mes yeux, pour sa plus grande gloire et le salut des âmes rachetées de son sang très-précieux (1). »

A peine eut-il achevé sa prière qu'il entendit une voix lui répondre : « Allez à Quimper, au collège des Pères de la Compagnie de Jésus ; vous y verrez celui que Dieu vous donne pour votre fils et qu'il a choisi pour être votre héritier dans les missions et l'instruction de la Basse-Bretagne (2). Il est le plus jeune de la communauté (3). »

Dès la pointe du jour, Dom Michel le Nobletz se mit en chemin avec un empressement comparable à sa foi. Il arriva de bonne heure au collège de Quimper. Dieu lui avait-il révélé l'emploi du religieux inconnu qu'il fallait

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xv.

(2) Manusc. cit., id.

(3) Vie du P. Maunoir, par le R. P. Boscet, liv. I<sup>er</sup>, p. 39.

voir, ou bien le missionnaire présuma-t-il que la plus basse classe convenait au plus jeune professeur ? Il demanda, sans hésiter, le maître de la cinquième. Un jeune Père, aux allures modestes et à l'air avenant, se présenta. C'était le P. Julien Maunoir. La visite fut courte, contrairement à ce qu'on pourrait présumer, et, chose surprenante, Don Michel le Nobletz ne dit pas un seul mot au professeur des vues de la Providence à son égard. Il ne lui parla point de l'emploi des missions où il travaillait lui-même, depuis près de trente ans. Il ne lui confia point son intime et ardent désir de transmettre son apostolat à son disciple. Il ne fit aucune allusion à l'espoir qu'il fondait sur lui. Il évita de l'influencer le moins du monde, soit qu'il fût assuré maintenant de l'avenir par ses révélations, soit qu'il voulût « tout laisser à la conduite du Saint-Esprit ». Nos interlocuteurs échangèrent seulement quelques pensées pieuses. Peut-être, à l'occasion de la fête de Saint André qui était proche ou simplement en vue de la disposition où chacun doit être de répondre à l'appel divin, Dom Michel le Nobletz rappela au P. Maunoir la vocation de saint André et de saint Pierre, et ce fut même le principal sujet de son entretien. Quelle grâce Notre-Seigneur leur fit en les appelant à son service ! mais avec quelle hâte ils quittèrent tout pour le suivre ! Il insista fortement là-dessus. Pendant qu'il commentait l'Évangile avec une onction communicative, Dieu lui faisait connaître intérieurement une partie des grâces qu'il devait opérer dans l'âme du jeune religieux et il était ravi d'admiration. Avant de le quitter, il l'embrassa aussi tendrement que s'il eût été son fils. Ils se recommandèrent tous deux aux prières l'un de l'autre et contractèrent, dès lors, une union spirituelle que rien ne devait rompre. En se reti-

rant, Michel le Nobletz ne savait plus comment contenir sa joie : il fut tenté « d'écrire et d'afficher aux portes du collège (1) » l'annonce des miséricordes divines. Mais la réflexion tempéra son ardeur et la prudence chrétienne retint sa main, comme elle avait fermé ses lèvres. Le prophète renferma au fond de son cœur le triomphant *Nunc dimittis* qui avait failli éclater, pendant que son futur disciple, rentré dans sa cellule, se demandait pourquoi l'homme de Dieu avait tant insisté sur la vocation de saint André et de saint Pierre, et ne pouvait s'empêcher de penser qu'il y avait là pour lui un avis significatif.

De retour à Douarnenez, Dom Michel le Nobletz confia aux principales zélatrices de son apostolat, Claude le Bellec et Domnat Rolland, qu'il venait de voir à Quimper, « un petit religieux qui viendrait après lui et aiderait les habitants dans l'affaire de leur salut ». Il leur montra une énigme spirituelle qu'il avait composée antérieurement et où il avait représenté « un œuf dans lequel était formé un poussin qui ne pouvait encore sortir de la coque ». Il dit que les habitants de Douarnenez étaient comme ce poussin et qu'« un obstacle les empêchait de prendre l'essor (2) », mais que son successeur lèverait ce dernier obstacle.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II. ch. xv.

(2) Id. id.

## CHAPITRE XXIV

Biographie du P. Julien Maunoir jusqu'à son entrevue avec Dom Michel le Nobletz. — Son origine bretonne. — Le missionnaire en herbe. — Prophétie de Michel le Nobletz. — Julien Maunoir, zéléateur de ses condisciples, chez les RR. PP. Jésuites. — Sa vocation religieuse et son noviciat. — Il est comblé des grâces divines et il sait y répondre. — Julien Maunoir, professeur au Collège de Quimper. — Ses relations avec le P. Bernard. — Celui-ci l'engage vainement à étudier la langue bretonne, pour succéder un jour à Michel le Nobletz.

Il convient de jeter un coup d'œil sur la vie intérieure du jeune religieux que Dieu a désigné au P. le Nobletz comme son fils spirituel et l'héritier de son apostolat. Il est temps de raconter comment Dieu avait préparé ce nouveau serviteur à une si grande vocation.

Julien Maunoir naquit au bourg de Reintembault, sur les confins de la Bretagne et de la Normandie, d'une famille de petits marchands (1<sup>er</sup> octobre 1606). Non moins pieux que charitables ses parents le vouèrent aux autels avec une foi naïve, pendant qu'à cinquante lieues de là, le vénérable Michel le Nobletz avait une révélation de sa naissance et de sa destinée. Quelques années plus tard, le serviteur de Dieu, prêchant à Douarnenez,

confirma cette révélation. S'arrêtant tout à coup, au milieu de ses discours, comme saisi par une inspiration intérieure : « Remercions Dieu, s'écria-t-il, de ce qu'il m'a donné un successeur : il a sept ans, il est du diocèse de Rennes et il sera Jésuite. » Cet enfant de prédilection répondit à la grâce dont Dieu l'avait prévenu, dès le berceau. Il montra de bonne heure une piété et un esprit d'apostolat remarquables. A l'instar des grands capitaines que l'histoire nous montre, simulant dans leurs jeux d'enfant les combats des héros, le jeune Maunoir « assemblait ses petits compagnons, les rangeait deux à deux, les conduisait à l'église et là, montant en chaire, leur récitait tout haut différentes prières » (1). N'était-ce pas déjà un indice de sa mission future ? Ses religieux parents ne doutèrent plus que Dieu en avait accepté leur vœu. Un prêtre de la paroisse, témoin de sa précoce dévotion, lui enseigna les premiers éléments de la langue latine. Julien Maunoir entra ensuite au collège des Jésuites, à Rennes, où il se distingua bientôt par sa bonne conduite, son intelligence et son amour de l'étude. Ses maîtres le proposaient comme modèle à tous ses condisciples ; aussi fut-il facilement admis dans la congrégation de la Sainte-Vierge. Sa pudeur était si délicate qu'une parole tant soit peu inconvenante le faisait rougir. Lorsqu'il priait, c'était avec une émotion communicative. Il ne pouvait entendre blasphémer le nom de Dieu, sans pleurer. Il savait déjà s'imposer les

(1) Nous avons emprunté les éléments de cette biographie à l'ouvrage du P. Boschet, intitulé *le Parfait missionnaire ou la Vie du R. P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, Paris, 1697. Voir aussi l'Histoire du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, par le P. Xavier-Auguste Séjourné, de la même Compagnie. Lib. Oudin, Paris, rue de Mézières, 10.

sacrifices de la charité. Il donnait ordinairement aux pauvres la moitié de son déjeuner et souvent même, il jeûnait pour les nourrir. Ses traits de vertu et ses succès scolaires ne tardèrent point à lui acquérir une véritable autorité parmi ses camarades : il acheva de gagner leur confiance par son aimable caractère. Alors il fut en mesure d'alimenter ce zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qui s'allumait déjà dans son cœur. Il profita de son influence pour améliorer tout doucement la conduite de ses jeunes amis. Il persuadait aux uns de brûler les mauvais livres qui pouvaient corrompre leurs mœurs, aux autres, de fuir les compagnies dangereuses où l'on tendait des pièges à leur vertu ; il prévenait ceux-ci contre l'abus de la boisson, ceux-là contre la passion du jeu. Julien Maunoir commençait ainsi, dès le collège, une petite mission qui faisait présager son grand apostolat.

Son directeur, témoin d'un pareil zèle et confidant des grâces merveilleuses qui grandissaient chaque jour dans cette âme, voulut en juger plus à fond. Il l'entretint des missionnaires jésuites qui travaillaient alors, avec un succès remarquable, à convertir les païens de la Chine et du Japon, les sauvages de l'Amérique et du Canada.

— « Quel dommage, s'écriait-il, que, dans une si grande moisson, il y ait si peu d'ouvriers et que tant d'âmes périssent, faute d'instruction ! » A ces dernières paroles, Julien Maunoir, qui l'écoutait avec un intérêt visible, s'anima soudainement : « Faites-moi Jésuite, dit-il au Père, et envoyez-moi donc au secours des infidèles ! »

— Ce généreux élan remplit le confesseur d'admiration ; mais, soit qu'il voulût éprouver cette vocation naissante et, qu'après de sérieuses réflexions, il en doutât encore, soit qu'il y vît des empêchements particuliers, il ne vou-

lut jamais donner suite à la proposition réitérée de Julien Maunoir. Ce pieux et ardent jeune homme était persuadé que Dieu l'appelait à s'enrôler dans la Compagnie de Jésus. Il ne se découragea donc point : il mit son plan et ses démarches sous les auspices de la Sainte Vierge et, profitant un jour de la visite du Père provincial, l'illustre P. Coton, au collège de Rennes, il osa bien se présenter à lui, pour être admis parmi les siens. Ce vénérable religieux, accoutumé à pénétrer les âmes sous le clair regard de la grâce, reçut Julien avec une entière confiance et, sans autre information, lui dit, en l'embrassant, qu'il pouvait se rendre à Paris, au noviciat des Pères Jésuites, quand cela lui plairait. Cette décision le combla de joie et il voulut en profiter immédiatement. Après avoir reçu la bénédiction du provincial et obtenu le consentement de ses parents, il partit pour Paris et arriva au noviciat, sans aucun avis préalable. Là, il se crut à la porte du Paradis. (1) Mais une vive déception l'y attendait. Son nom n'était point inscrit sur la liste des futurs novices et on lui dit que son entrée serait forcément différée jusqu'au jour où l'on recevrait des nouvelles du R. P. Coton. Ce coup imprévu l'étonna mais ne l'abattit point. Il se fit conduire à l'église et, prosterné devant le Saint-Sacrement, il implora la grâce de n'être pas expulsé d'un lieu qu'il regardait comme la terre promise. Un jeune novice, témoin de sa piété, alla en rendre compte au Père supérieur et sollicita l'admission d'un prosélyte qu'on eût dit envoyé par le Ciel, à voir sa dévotion et son humilité. Julien Maunoir obtint l'autorisation de rester à la communauté, en attendant la réponse du

(1) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, 1697, p. 11.

P. Coton. Elle fut favorable et il eut le bonheur d'être reçu au noviciat des Pères Jésuites, le 16 septembre 1625, à l'âge de dix-neuf ans. Il allait donc enfin satisfaire son penchant pour la retraite et la vie intérieure, dans une société qu'il comparait à celle des anges. Pénétré de ses devoirs, il pratiqua, avec une ferveur et une exactitude irréprochables, toutes les observances de la vie religieuse et les moindres règlements du noviciat. Son union avec Dieu était sensible et continuelle. Dans cet exercice spirituel, il acquit non seulement la perfection d'un excellent novice, mais une vertu digne d'un ancien profès. Après son noviciat, on l'envoya étudier la philosophie à La Flèche. Il était doué d'une intelligence remarquable : rien ne rebutait son esprit solide et pénétrant, et il jetait sur tout le coloris de sa brillante imagination. Il comprenait sans peine les choses les plus abstraites ; il réussit dans ses études. Le sage écolier n'en était pas plus fier ; il ne cherchait nullement à se faire valoir, mais cachait plutôt son mérite sous des dehors simples et modestes. Il pratiquait si habituellement la vertu qu'à moins d'être bien perspicace, on ne discernait pas en lui les qualités acquises et les dons naturels. Du caractère le plus égal, malgré sa vivacité native, ferme dans sa douceur, calme dans sa gaieté, expansif mais réservé, ouvert et franc causeur, mais avec la prudence nécessaire, aimable envers chacun, malgré ses préférences intimes, intéressé à tout ce qu'il faisait, mais quittant tout au moindre signal, aussi studieux que pieux malgré son attrait pour la dévotion, le premier à tout mais sans affectation, il agissait surnaturellement avec un parfait naturel.

Dieu récompensait sa vertu par des effluves de grâce qui enveloppaient et pénétraient son âme, quand il

priaient ou méditait devait le Saint-Sacrement. Un jour de retraite (1627), pendant son exercice spirituel, « Dieu entra tout à coup dans son cœur et s'y répandit, comme une huile fort douce et comme un baume précieux, dont toute son âme fut remplie en un instant, avec une suavité intérieure » qui lui laissa « une paix, une joie et quelque chose de si grand qu'un moment d'un tel bonheur surpassa infiniment tous les plaisirs du monde, quand on les goûterait toute la vie » (1), — ce sont ses propres expressions.

Une autre fois, il commençait la méditation que saint Ignace appelle *les deux Etendards*, où ce maître de l'oraison engage ses disciples à quitter les enseignes du monde et à combattre sous la bannière de Jésus-Christ, lorsque soudain il fut « percé d'un trait de feu » qui l'embrasa d'amour et alluma en lui un vif désir « de suivre partout le Sauveur, à la conquête des âmes, d'essuyer les plus grandes fatigues, de s'exposer aux plus grands dangers, au naufrage, au gibet, à la roue, aux genres de mort les plus effroyables ». Le martyr même ne lui suffit pas. « Oui, je voudrais endurer pour glorifier Dieu, écrit-il, tous les tourments de l'enfer, hors la privation du divin Amour, et j'aimerais beaucoup le feu du purgatoire, parce qu'il fait beaucoup souffrir et qu'il n'empêche pas d'aimer Dieu ». (2) En attendant, il crucifiait sa chair par toute espèce de mortifications.

Voilà quelles ardeurs embrasaient l'âme de Julien Maunoir, à l'âge où le feu des passions humaines brûle trop souvent le cœur. Les anges eux-mêmes secondaient en lui l'amour pur d'une manière merveilleuse. Dans

(1) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, cit. p. 28.

(2) Id. p. 29 et 30.

une opération inexprimable de la grâce, il vit et sentit que « deux anges lui tiraient le cœur de la poitrine et la pressaient pour en faire sortir tout ce qu'il y avait d'affection naturelle ». N'était-il pas déjà comparable à l'un d'eux ? Nous ne nous étonnerons plus, après cela, des promesses de salut éternel qu'il reçut directement du ciel.

Un jour qu'il méditait sur la mort et ses circonstances redoutables, la Sainte Vierge lui apparut d'une manière intellectuelle et lui promit son assistance, dans ce dernier passage. Notre-Seigneur lui montra, dans une communication semblable, quel accueil il ferait au Jésuite mourant qui aura bien rempli sa vocation. « Après cette vue consolante, ajoute le retraits, je résolus de me transformer en Jésus-Christ... » Quelle retraite mystique, privilégiée, sublime ! Le jeune clerc en sortit tout embrasé d'amour divin, comme les apôtres du Cénacle, et prêt, comme eux, aux missions les plus héroïques : mais son heure n'était pas venue.

Son cours de philosophie terminé, Julien Maunoir fut envoyé à Quimper, pour y enseigner les basses classes, et là il rencontra le P. Bernard, un missionnaire expérimenté qui découvrit bientôt ses mérites et lui porta un vif intérêt. Breton comme lui, — il était né à Rennes (31 mars 1585), — c'était un religieux d'une pureté toute céleste, d'un zèle ardent et d'une douceur inaltérable. Son père qu'on appelait communément l'héritier de saint Yves, parce qu'il était l'avocat des pauvres, lui avait appris de bonne heure qu'il fallait un grand fonds de patience pour se rendre utile au prochain. Il avait le discernement des esprits et un talent particulier pour la direction. Il prêchait avec une facilité naturelle, il faisait bien le catéchisme et l'enseignait volontiers aux enfants. Rien

n'épuisait ni ne lassait sa charité. On le trouvait toujours prêt à soulager les pauvres, visiter les malades, consoler les prisonniers, secourir les moribonds. Il donnait sans compter. Rien n'altérait sa confiance en Dieu. Il avait reçu, en héritage, cette foi vive qui produit les miracles ; ceux-ci étaient pour lui des souvenirs d'enfance. A l'occasion d'une grande disette de blé, ses parents avaient ouvert leurs greniers aux pauvres et le grain s'était multiplié et les greniers étaient restés pleins. Le missionnaire ouvrait aux indigents son cœur et sa bourse, sans crainte de les voir se vider.

Il y avait huit ou dix ans que le P. Bernard travaillait de la sorte, par la parole et par l'exemple, à sanctifier la ville de Quimper, lorsque Julien Maunoir y arriva. Ces deux Jésuites étaient faits pour s'entendre. Ils reconnurent qu'ils avaient tous deux les mêmes dispositions pour le service de Dieu et du prochain.

Ce ne fut pas le seul modèle de vertu que le jeune Jésuite rencontra dans ce collège naissant et déjà florissant. Le P. Legrand et le P. Thomas avaient aussi une réputation de sainteté. Le P. Legrand s'occupait surtout des élèves qui se destinaient à l'Eglise et cultivait pieusement ces plantes de choix. Le P. Thomas s'employait à toute espèce de bonnes œuvres ; il brillait par sa foi. Pérégrinant un jour avec le P. Bernard, dans la campagne où il cherchait les petits pâtres, afin de les instruire, il en rencontra une troupe, parmi lesquels il aperçut un pauvre enfant aveugle. Il demanda comment il s'appelait et s'il n'avait jamais vu. Ses camarades répondirent qu'il se nommait Pierre et qu'il était né aveugle. Sur quoi le P. Thomas lui dit, sans hésiter : « *Petre, respice in nos* ! Pierre, regarde-nous ! » Et aussitôt l'aveugle ouvrit les yeux et regarda le Père. Transportés par un tel prodige,

les enfants jetaient des cris de surprise et d'admiration : « Des yeux ! des yeux ! » s'exclamaient-ils. Le P. Thomas racontait lui-même ce miracle, avec une simplicité non moins naïve que sa foi (1).

Julien Maunoir s'estimait heureux de pouvoir vivre et converser avec ces grands serviteurs de Dieu et il s'efforçait tous les jours d'imiter leurs vertus. Il était régent de la cinquième. Nul professeur ne fut jamais plus dévoué à ses élèves. Il leur inspirait en même temps l'amour de la religion et de la science. Il leur dicta un règlement et une méthode pour prier, étudier et sanctifier toutes leurs actions ; ils devinrent bientôt, sous sa direction, les modèles du collège. Le P. Bernard observait, avec joie, les succès du jeune professeur. Témoin de son zèle pour le salut des âmes et continuellement préoccupé, comme Michel le Nobletz lui-même, du malheureux état des populations bretonnes, au point de vue religieux, il avait le pressentiment que Julien Maunoir serait un jour leur missionnaire. C'est pourquoi il lui conseilla d'apprendre la langue bretonne, afin de prêcher dans le pays. Il lui rappela comment saint Corentin et d'autres saints évêques avaient évangélisé la Bretagne, comment elle était devenue l'une des contrées les plus chrétiennes du monde, comment son ancienne piété avait dégénéré à travers les siècles, comment un saint Vincent Ferrier l'avait renouvelée, comment elle avait chancelé de nouveau, sous le vent de l'erreur et des passions humaines, comment enfin les désordres de la guerre civile et la négligence du clergé y favorisaient tous les vices et tous les abus. Dieu avait bien suscité dernièrement un nouvel apôtre, dans la personne

(1) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, cit. p. 35.

de Michel le Nobletz, qui *s'était livré lui-même*, suivant l'expression de saint Paul, pour le salut de ses compatriotes. Mais un homme seul, quoique puissant en paroles et en œuvres, comme ce saint prêtre, pouvait-il donc tout faire ? Ses travaux l'avaient déjà épuisé : on ne tarderait pas à le perdre et, si personne ne se disposait à lui succéder, on perdrait avec lui l'espoir de convertir la Basse-Bretagne. « Vous pouvez prévenir ce malheur, concluait le Père (1). »

Cet entretien émut beaucoup Julien Maunoir, mais comme le conseil du P. Bernard ne lui paraissait pas conforme à sa vocation présente, il répondit modestement : « Ma classe est ma mission et les langues que je dois apprendre, pour la bien faire, sont la latine et la grecque. Si j'en étudiais quelqu'autre, ce serait celle du Canada où je crois que Dieu m'appelle. » (2) Cependant la pensée du misérable état des âmes, en Bretagne, resta gravée au fond de son cœur, et il était encore sous cette impression, lorsqu'il reçut la visite de Michel le Nobletz. Quoique le vénéré missionnaire ne lui eût fait aucune invitation à le suivre, Julien Maunoir se sentait ébranlé intérieurement et se demandait s'il ne s'était pas trompé de voie. Mais pour marcher dans une autre route, il lui fallait un appel plus direct de la grâce divine : il ne devait pas lui manquer.

(1) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, cit. p. 38.

(2) Id. id.

## CHAPITRE XXV

Le P. Maunoir à la chapelle de *Ty-Mam-Doué*. — Il apprend miraculeusement la langue bretonne. — Premier sermon à Douarnenez. — Le démon essaie d'entraver sa mission. — La maladie arrête le prédicateur. — Derniers jours et mort héroïque de Marguerite le Nobletz. — Sa tombe à Ploaré. — Grâce à son immolation volontaire, Clémence le Gall recouvre la santé et retrouve la fortune. — Association spirituelle d'outre-tombe du frère et de la sœur.

A trois quarts de lieue de Quimper, sur le versant des coteaux qui couronnent la ville de leurs mamelons verdoyants, dans la paroisse de Kerfeunteun, il y a une chapelle, au gracieux clocher Renaissance, appelée *Ty-Mam-Doué*, maison de la mère de Dieu, lieu de pèlerinage très fréquenté encore aujourd'hui. Elle semble avoir été bâtie en mémoire de la sainte Maison de Lorette (1). Les professeurs du collège des Jésuites s'y rendaient, chaque année, en pèlerinage avec tous leurs élèves, afin de mettre ceux-ci sous la protection spéciale de la Vierge Marie. Quelques jours après la visite de Michel le Nobletz, le P. Maunoir allait à cette chapelle, en compagnie du P. Guillaume Thomas : c'était un jeudi

(1) Voir la *Notice sur la chapelle Ty-Mam-Doné*, par l'abbé Peyron, chanoine. — Quimper, 1893.

de novembre (1630), à cette époque de l'année où le ciel gris et froid, la chute mélancolique des feuilles et le calme profond des champs invitent au recueillement et à la méditation : le P. Maunoir était triste et songeur. Une pensée intense l'avait saisi, lui remémorant la misère spirituelle du peuple bas-breton. Il se sentit fortement appelé à le secourir. Une voix lui redisait le conseil du P. Bernard : « Apprends la langue bretonne ! » Il re-voyait, dans son esprit, la figure vénérable et le regard scrutateur de l'apôtre breton, Dom Michel le Nobletz ; il croyait entendre l'appel de Jésus-Christ à saint André. En même temps « il lui sembla voir se dérouler tous les desseins de Dieu pour l'évangélisation de la Basse-Bretagne. »

L'impression de la grâce était trop vive, pour qu'il osât lui résister un seul instant. Entré dans la chapelle, il se prosterna humblement aux pieds de la mère du Sauveur ; il lui ouvrit son cœur, et la supplia de bénir le dessein que le Saint-Esprit lui inspirait, pour la gloire de son divin Fils.

Grâce aux instances du P. Bernard, le P. Maunoir obtint du provincial la permission d'étudier le breton, à la fête de la Pentecôte (1631). Il participa au don des langues que le Saint-Esprit avait fait, ce jour-là, aux Apôtres, car, dès le mardi suivant, il commença de catéchiser en breton à Ty-man-doué et, six semaines plus tard, il prêchait aisément, sans préparation écrite, d'après son propre témoignage. Comme il était toujours professeur, il ne pouvait guère consacrer que le dimanche et les fêtes au nouvel apostolat ; mais si son temps était limité, sa propagande ne l'était pas. Le matin, il catéchisait dans une église, le soir dans une autre et, malgré la rareté de ses conférences, il réussit, en deux mois, à ins-

truire suffisamment les fidèles de trois paroisses, contenant chacune environ deux mille habitants. Lui-même a révélé dans son journal que, « par la miséricorde de Dieu, vingt mille personnes environ avaient appris, en deux ans, ce qu'elles devaient croire et ce qu'elles devaient faire, pour être sauvées. » Cette multitude comprenait douze paroisses (1). N'est-ce pas prodigieux et cela ne rappelle-t-il point la pêche miraculeuse de saint Pierre ?

C'est vers la même époque qu'il parut, pour la première fois, à Douarnenez où Michel le Nobletz avait prédit sa venue prochaine. En effet, peu de temps avant, le vénérable missionnaire, prêchant dans la chapelle Sainte-Hélène, annonça aux fidèles qu'ils allaient voir bientôt le jeune religieux que Dieu destinait, après lui, à l'œuvre de leur conversion. Aussi, quand ce Jésuite inconnu vint y catéchiser, en passant, le bruit se répandit qu'il était le successeur prédit par Dom Michel et la foule accourut sur ses pas (1631). Le démon essaya vainement de la détourner, dans une circonstance restée célèbre.

Le P. Maunoir s'était rendu à Ploaré la veille de la Visitation (1632) pour y prêcher le lendemain dans l'église paroissiale, d'où dépend Douarnenez (2). Pendant la nuit, il rêva qu'il était en chaire et qu'au milieu de son sermon, ses auditeurs l'abandonnaient. Il n'attribua aucune importance à ce songe, mais le lendemain matin, au début de son exhortation, une personne inconnue surgit, à la grande porte de l'église, en criant de toutes ses forces : « Voici les Égyptiens qui volent et pillent tout dans vos maisons ! » On appelait ainsi les

(1) D'après le journal du missionnaire qui rectifie sur divers points la biographie du P. Boschet.

(2) Manusc. cit., lit. II, ch. xv.

bohémiens. La panique entraîna la foule de proche en proche : chacun courut chez soi pour défendre son bien, et le prédicateur resta seul. « On ne trouva en ville ni Égyptien ni Égyptienne (1) » : on ne put découvrir non plus l'auteur de cette alerte.

Le P. Maunoir reconnut là un artifice du démon et voulut le déjouer. L'après-midi, il fit sonner la cloche à Sainte-Hélène. Les fidèles y accoururent, comme pour prendre la revanche de leur désertion. Le P. Maunoir profite de l'incident pour mettre ses auditeurs en garde contre les ruses de l'esprit malin et la facilité avec laquelle le monde tombe dans ses panneaux. Il expose le pouvoir absolu que la Sainte Vierge a sur tout l'enfer. Le moyen le plus sûr de vaincre les démons est de se donner à elle. La ville se voua dès lors à son service plus qu'elle n'avait fait jusque-là. Ainsi Julien Maunoir confondit son ennemi infernal, dès la première attaque, et cette victoire fut l'heureux présage de ses futurs triomphes. Il prêcha et catéchisa plusieurs fois à Douarnenez et aux environs, cette année-là et l'année suivante (1632-1633), avec le même succès que partout (2).

Dès qu'il vit apparaître son successeur, Michel le Nobletz se retira humblement au Conquet, comme pour lui laisser la place libre et appliquer au nouveau prêcheur le mot évangélique : « *Il faut que celui-là croisse et que je diminue.* » Mais la santé du P. Maunoir

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. xv.

(2) Les anciennes biographies ne font apparaître le P. Maunoir, à Douarnenez, qu'après le départ définitif de Michel le Nobletz, — mais le manuscrit du P. Maunoir mentionne des dates et relate des faits concernant ses premières instructions, dans cette ville, qui sont positivement antérieures. (Liv. II, ch. xv.) Voir aussi la nouvelle *Histoire du vénérable serviteur de Dieu, Julien Maunoir*, par le P. Séjourné, 1895, p. 42.

ne résista pas longtemps au surmenage qu'il s'était imposé, en ajoutant les fatigues de l'apostolat aux travaux de l'enseignement. Cette double charge était en effet un fardeau écrasant, dans les conditions où il la portait. Le feu de la jeunesse et le zèle intérieur le soutinrent, pendant deux ans consécutifs (1631 à 1633), puis il tomba malade. Ses supérieurs l'envoyèrent à Tours, pour se soigner et prendre du repos.

Dom Michel le Nobletz vint le voir, avant son départ, au collège de Quimper. Il le remercia vivement de la charité qu'il avait eue pour ses fidèles de Douarnenez et lui souhaita un prompt retour au pays breton. Puis il reprit son poste de combat dans sa chère ville, mais sans abandonner l'autre place. Il se partagea désormais entre ses deux conquêtes, les gardant jalousement contre les assauts de l'ennemi infernal (1).

Nul doute que la maladie et l'éloignement de son disciple ne l'affectèrent beaucoup ; mais rien ne pouvait ébranler sa confiance dans le dessein de la divine Providence. Une perte douloureuse, le plus grand chagrin peut-être de sa vie, allait encore éprouver sa patience et contrarier ses vues apostoliques. Ce fut la mort de sa chère sœur et coopératrice, Marguerite le Nobletz. Ils n'habitèrent jamais ensemble mais se voyaient souvent. Le frère dirigeait la sœur dans ses bonnes œuvres et sa conduite intérieure, et ils s'édifiaient réciproquement. Par esprit de pauvreté, elle lui avait remis le soin de ses affaires temporelles : il touchait ses rentes et affermaient ses terres ; elle recevait de lui ce qu'il jugeait nécessaire pour son entretien ou ses aumônes. Elle n'avait habituellement « ni or ni argent » dans sa poche, mais seulement

(1) Manusc. cit., liv. III, ch. xvi et xvii.

« un chapelet et une discipline. » — « Voilà tout son valant et tout son trésor », ajoute le P. Maunoir. Sous la direction spirituelle de son frère, elle était parvenue à la plus haute perfection. Elle unissait les vertus de la vie active à celles de la vie contemplative. « Elle avait réglé son temps et destiné chaque heure aux emplois de Magdeleine et de Marthe, écrit le même biographe, afin qu'il ne se trouvât aucun vide de grâces et de mérites dans toutes les actions de la journée (1). » Elle se levait tous les jours à quatre heures. Les dimanches et fêtes, qui étaient ses grands jours, elle consacrait toute la matinée aux exercices de la quête. Elle priait, elle méditait, elle assistait à la messe, elle entendait la parole de Dieu, elle communiait avec ferveur. Après la messe, elle portait à dîner aux malades pauvres de la ville. Plusieurs personnes charitables se relayaient chez elle, pour faire bouillir la soupe et cuire les viandes. Marguerite le Nobletz ne consentait à manger elle-même qu'après avoir nourri les membres souffrants de Jésus-Christ. Elle retournait ensuite à l'église, écouter la lecture spirituelle faite publiquement par un prêtre de la paroisse; elle assistait aux vêpres et employait principalement le reste de la soirée « à expliquer, dans sa chambre ou chez quelques veuves, les peintures et énigmes de Michel le Nobletz ». « En après, écrit naïvement notre ancien biographe, enseignait le *Pater*; *Ave*, *Credo*, *Confiteor*, les commandements de Dieu et les mystères de la Trinité et de l'Incarnation aux enfants et aux pauvres et simples personnes (2). » Quelle journée pleine!

Les autres jours de Marguerite n'étaient pas moins

(1) Manusc., liv. II, ch. xxx, Section 7°.

(2) Id. id.

remplis. Elle passait de l'oraison aux bonnes œuvres et des bonnes œuvres à l'oraison, avec une régularité monastique. Elle avait ses heures de méditation et ses heures de travail manuel. Elle filait et employait la toile à faire des chemises aux pauvres et des linceuls aux morts. De pieuses compagnes venaient lui lire quelque saint livre, quand elle était ainsi occupée. Elle avait ses récréations qu'elle passait en conversations édifiantes, avec de bonnes personnes adonnées comme elle à des œuvres de charité. Voilà son train de vie ordinaire. Mais elle l'interrompait, sans hésiter, quand le service de Dieu ou du prochain le demandait. Travail, repos, lecture, méditation ou oraison, elle quittait tout alors, pour se rendre à l'ordre de la Providence. Elle appelait cela « quitter Dieu pour Dieu. » Elle allait secourir les pauvres, soigner les malades, assister les mourants : elle apprêtait leurs repas, faisait leurs lits, restait à leurs chevet, comme un ange consolateur, leur montrant les images de son frère, pour les instruire ou les encourager. Ne pouvant suffire toute seule au service des malheureux, elle s'associa un certain nombre de jeunes filles qui visitaient les pauvres et les malades du canton.

Marguerite donnait de l'attrait aux offices les plus pénibles et les plus rebutants, par sa joyeuse sérénité et son infatigable dévouement à les remplir. On l'admirait, on l'aimait, on l'imitait. Elle esquivait pourtant l'abord des curieux qui auraient voulu causer avec elle de choses profanes ou lui faire des questions inutiles. « Lorsqu'ils la rencontraient, elle les saluait avec humilité et douceur, leur répondait brièvement et prenait un prétexte spécieux de trancher court (1) », sans manquer à la politesse.

(1) Manusc. du P. Maunoir, ch. xxiii.

Les épreuves sont inévitables dans la vie du juste : il semble même qu'elles soient proportionnées à sa vertu. Marguerite le Nobletz devait donc en subir de grandes. Elle désirait d'ailleurs avec ardeur, et demandait incessamment à Notre Seigneur Jésus-Christ ces faveurs de la Croix qu'il ne manque jamais de distribuer aux âmes privilégiées de sa grâce. Sa vie même ne lui était supportable qu'à cette condition de souffrir, pour l'amour du Christ, comme autrefois sainte Thérèse. Elle avait sans cesse à la bouche cette oraison jaculatoire :

« Mon Jésus, ou douleurs ou mépris, ou mourir :  
Qui peut vivre sans vous ne peut assez souffrir. »

Ni les souffrances, ni les persécutions ne lui manquèrent. Il ne se passait pas de jour qu'elle n'éprouvât quelque affliction. Elle eut des infirmités douloureuses qui ne l'empêchaient pas de mortifier son pauvre corps, de se donner la discipline jusqu'au sang et de porter habituellement un cilice. Elle fut en butte à la contradiction humaine, aux railleries du monde, aux faux jugements et aux injustices de son entourage, à la critique sinon à l'interdiction d'un clergé plus d'une fois hostile, à l'ingratitude des personnes mêmes qu'elle servait avec le plus de zèle. En voyant cette demoiselle de la noblesse mener une vie si singulière, sous bien des rapports, en la voyant déguisée en paysanne, les yeux baissés, l'air absorbé et comme anéanti, insensible aux affections et aux jouissances humaines, indifférente aux éloges et aux blâmes du monde, plusieurs la jugeaient hypocondriaque. On l'appelait bigote, hypocrite, scrupuleuse, innocente. Son hôtesse, ne pouvant comprendre sa conduite extra-

ordinaire, la traita de folle et menaça de l'expulser. Marguerite en fut d'abord émue et confuse, malgré toute sa vertu, mais elle sut vaincre un ressentiment naturel et offrit un panier de belles pommes à cette hôtesse grincheuse. Ordinairement elle se délectait des opprobres, elle bénissait ceux qui la maltrahent, elle priait Dieu pour ses ennemis et recherchait toutes les occasions de rendre le bien pour le mal.

Ce n'était pas assez pour elle de la persécution des hommes : elle fut livrée enfin, comme tant d'autres saints, à la haine et aux coups des démons. Quand elle se mettait en prière, — c'est Michel le Nobletz qui le rapporte lui-même, — « ils la jetaient contre les parois de sa chambre, » ou bien interrompaient son oraison « par des bruits ou des hurlements épouvantables ». (1) Au commencement de cette épreuve, elle se mourait de frayeur. Elle pria une pieuse fille qui lui devait son instruction religieuse, Jeanne Cavaer, de passer la nuit avec elle. Pendant tout un Carême, celle-ci fut témoin des faits surnaturels que nous allons relater. Le diable se présentait à Marguerite, au milieu de la nuit, tantôt « comme un voleur qui entrait par la fenêtre et jouait du bâton » sur le parquet, tantôt « sous la figure de son frère et de son confesseur ». Il élevait parfois son lit jusqu'au plafond pour lui faire peur. Il ricanait affreusement, lorsqu'elle prenait la discipline. A certaines heures, la chambre était remplie tout-à-coup d'un bruit confus de voix, comme celui d'une foire nombreuse. Marguerite s'aguerrit bientôt contre les attaques infernales : elle en vint même à se moquer de ces esprits

(1) Manusc. cit., ch. xxiii. Section onzième.

malins qui voulaient troubler sa confiance en Dieu ; elle les chassait intrépidement d'un signe de croix.

Elle ne craignait que le péché et s'en défendait surtout par une extrême vigilance. Sa délicatesse de conscience lui en faisait ressentir vivement les moindres taches. Comme la blanche hermine bretonne, elle eût voulu mourir plutôt que de se souiller. Sitôt qu'elle découvrait en elle la plus légère faute commise par ignorance, inattention ou même excès de zèle, Marguerite le Nobletz s'en confessait immédiatement. Grâce au soin qu'elle avait de purifier son cœur et de mortifier son esprit et ses sens, grâce à son parfait renoncement, elle vivait dans une union intime et continuelle avec Dieu que ses occupations extérieures ne pouvaient interrompre. C'était la familiarité d'une fille aimée, auprès de son père. Elle demandait à Dieu des miracles avec une foi et une simplicité qui ne reculaient devant rien et Dieu lui accordait tout ce qu'elle demandait.

Au témoignage de Michel le Nobletz, elle guérissait souvent les malades et même les mourants, en leur appliquant des reliques ou des objets bénis. Un jour, elle entendit crier au feu : c'était la maison d'une veuve qui brûlait ; elle accourut et jeta son reliquaire au milieu des flammes. Non seulement le feu s'éteignit, mais le reliquaire fut retrouvé intact. Voici un trait plus extraordinaire et si naïf que nous n'oserions pas le rapporter, si Dom Michel ne l'avait attesté lui-même. On le dirait tiré de la vie d'un saint François d'Assise ou d'un saint Antoine de Padoue. Des gens voisins de Marguerite étaient en procès. L'un d'eux tua, par vengeance, trois oies de la partie adverse. Marguerite le vit et, craignant que l'incident n'envenimât les choses et ne causât quelque péché, elle fit le signe de la croix

sur ces volailles qui reprirent vie à l'instant même (1).

Le P. Michel le Nobletz redouta enfin pour sa sœur cette facilité à demander des prodiges au ciel et à les obtenir, car le don des miracles peut exposer au péché d'orgueil. « Ce n'est point par cette voie, lui dit-il, mais par l'humilité et le mépris du monde que vous devez glorifier Dieu. » Et il lui défendit de faire des miracles. Il la menaça même du bâton, si cela lui arrivait encore. Il était très sévère et même dur quelquefois pour elle, afin d'éprouver sa vertu. « Il la tançait et reprenait souvent », feignant « d'être fâché contr'elle, lui faisant baiser la terre » et l'accablant de menaces, ce qu'elle endurait humblement et paisiblement, sans essayer de se justifier (2). Elle s'était renoncée elle-même et ne désirait plus qu'une chose, la dissolution de son corps et l'union parfaite de son âme avec Jésus, son bien-aimé. Elle se consumait d'amour divin et répétait souvent les paroles de l'apôtre saint Paul, après avoir travaillé, comme lui, dans sa modeste sphère, à l'instruction et à la conversion des âmes : « *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. » Les dernières années de sa vie, elle eut un avant-goût du paradis. Un acte de charité héroïque et un suprême élan de sa volonté allaient lui en ouvrir les portes.

C'était le 10 août 1633, fête de saint Laurent ; Marguerite le Nobletz avait coutume de célébrer cette fête avec une piété particulière, comme l'anniversaire du jour où elle avait quitté la maison de son père, pour accomplir sa vocation. Il lui vint à l'esprit je ne sais quel pressentiment d'un départ bien plus solennel de cette terre

(1) « J'ai appris de son frère, le P. le Nobletz... » Manusc. du P. Maunoir, déjà cité, liv. I, ch. xxiii. Section douzième.

(2) Manusc. cit. supr.

d'exil. Elle passa en revue, dans sa méditation, « les principales compagnes qu'elle avait gagnées au service de Dieu et au mépris du monde », heureuse de penser que ses associées continueraient son œuvre. Elle pria pour leur persévérance. Ses dévotions faites, Marguerite dina frugalement d'un peu de lait et de bouillie, à l'ordinaire. Elle alla visiter ensuite « une de ses bonnes amies nommée Clémence le Goff », dangereusement malade. C'était la nièce et l'imitatrice de Claude le Belloc, l'une des pénitentes les plus vertueuses de Dom Michel, le modèle des épouses et des mères. Son mari était un ivrogne, un querelleur, un prodigue qui avait dissipé presque tout le bien de la communauté, et cependant elle avait vécu avec lui, sans lui témoigner jamais aucune irritation. Clémence le Goff avait cinq enfants qu'elle élevait dans la crainte et l'amour de Dieu. Elle était à la veille de mendier son pain, lorsqu'elle tomba malade. Au milieu d'une pareille épreuve, elle ne se désespéra pas, elle ne murmura pas, elle ne perdit pas confiance dans la divine Providence qui prendrait soin de ses enfants, après sa mort. « Je crois certes qu'il n'y a miracle égal à cette vertu, écrit le P. Maunoir. Plutôt descendre un ange du ciel, ajoute-t-il énergiquement, que de voir cette femme et cette famille abandonnées ! » (1)

L'ange ne vint pas du ciel, mais de la terre. Marguerite le Nobletz apparut au chevet de la mourante. Elle fut émue de compassion devant une pareille misère ; le sort des futurs orphelins la toucha jusqu'au fond de l'âme et elle eut la sublime pensée d'offrir sa vie, pour sauver celle de la pauvre mère. Dieu accepta son sacrifice : au même instant Clémence le Goff se sentit mieux et Mar-

(1) Manuscrit, L. II, ch. ix.

guerite le Nobletz éprouva un premier malaise, comme si la maladie eût été transférée immédiatement de l'une à l'autre. Clémence guérit peu à peu, et Marguerite devint de plus en plus souffrante. Pendant cinq semaines, la victime volontaire fut torturée par une fièvre continue, accompagnée d'un mal de gorge et d'une courbature générale. Elle ne donna aucun signe d'impatience ou de tristesse mais consumma paisiblement son sacrifice. Elle s'entretenait du ciel, avec ses visiteurs, et cette pensée la faisait tressaillir d'une joie surnaturelle et semblait la rendre insensible aux maux qu'elle endurait. Alors Satan eut une dernière fois la permission de la tourmenter par des bruits effroyables, comme s'il arrivait au galop de son cheval, avec une légion de démons, pour emporter son âme. Mais la sainte fille restait calme devant ce déchaînement infernal. La faiblesse de son corps n'avait pu entamer sa force d'âme : sa confiance en Dieu était inébranlable. Elle rassurait elle-même sa gardienne qui avait grand peur. « Pourquoi vous troubler ? disait-elle. C'est le malin esprit qui fait son tintamarre ; on le chasse avec un bon signe de croix. » Et joignant le geste à la parole, elle mettait le démon en fuite.

Cependant Michel le Nobletz avait quitté sa sœur, les premiers jours de sa maladie, quoiqu'il en eût prévu l'issue mortelle. Il s'était rendu au Conquet où son ministère l'appelait. Le confesseur de Marguerite, Dom Guillaume Brelivet, la voyant en danger, crut devoir avertir le missionnaire de son état, et il se servit pour cela du même message que les amis de Lazare mourant adressèrent au Sauveur : « *Ecce quam amas infirmatur* : Celui que vous aimez est malade. » — « Votre sœur, lui écrivit-il par un exprès, votre sœur que vous avez tant chérie et pour laquelle vous vous êtes donné tant de

peine est au plus mal. » (1) Mais l'apôtre imita aussi, en cette circonstance, la conduite du divin Maître, à l'égard de celui qu'il aimait : « *Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco* ». Il resta là où il était, non toutefois pour le même motif, car il savait que sa sœur mourrait et ne ressusciterait pas, à sa voix. Il répondit donc au porteur de la triste nouvelle qu'il faudrait enterrer Marguerite, au bas de l'église de Ploaré, comme elle l'avait souhaité. Le messager surpris fit observer qu'elle n'était pas morte. « Je sais bien ce que je dis, repartit le missionnaire, dites à ses amis de l'enterrer en ce lieu-là. » Cette réponse paraît dure et sèche. Le saint homme n'avait-il donc plus aucune affection naturelle pour cette sœur tant aimée ? Ne le croyez pas : une révélation posthume de son ami et confident, le P. Maunoir, va nous montrer l'abîme de tendresse humaine qui se cachait sous les paroles austères de l'ascète. Michel ne voulut pas assister à la mort de sa sœur « parce qu'il était d'un naturel très tendre », et qu'il eût risqué « d'altérer notablement sa santé », au détriment de son ministère. Cet homme fort craignit de succomber sous l'émotion des suprêmes adieux.

Ainsi Marguerite le Nobletz n'eut pas la consolation de revoir son saint frère ici-bas ; mais elle fut dédommagée de cette privation par une surabondance de grâce qu'elle devait, sans doute en partie, aux prières de l'absent. Son agonie dura neuf jours. Dans les crises les plus douloureuses, Marguerite invoquait dévotement le martyr saint Laurent : « Saint Laurent ne me manquera pas, » disait-elle. La mourante rassemblait tout ce qu'il

(1) Manusc. cit., ch. xxiii. Section treizième.

lui restait de force pour exprimer à Dieu sa foi et son amour : « Que la foi nous est nécessaire disait-elle ; nous sommes bien forts en la foi ». — « O amour de Jésus ! » s'écriait-elle avec un accent passionné, comme celui de l'épouse qui va au-devant de l'époux. Elle ravissait les assistants par son courage. La dernière parole qu'elle prononça fut le divin nom de *Jésus*. Elle exhala en même temps son dernier souffle (17 septembre 1633).

Ainsi mourut, martyre de la miséricorde, cette diaconesse des temps modernes, cette zélée coopératrice de Michel le Nobletz, sa sœur et son émule spirituelle. Dieu s'empessa de glorifier, devant les hommes, celle qui avait méprisé pour Lui toute espèce de gloire. Immédiatement après sa mort, le visage de Marguerite pâli par les privations et les souffrances devint frais et vermeil, comme celui d'une personne vivante. Son confesseur Dom Guillaume Brelivet et plusieurs femmes pieuses sentirent, à différentes reprises, un arôme sur-naturel s'échapper de son corps. La foule vint vénérer ses restes. Les uns baisaient dévotement les mains de la morte, les autres tâchaient d'obtenir, comme une faveur, quelque lambeau de ses pauvres vêtements. Tous ceux que Marguerite avait assistés, à Douarnenez et aux environs, manifestèrent publiquement leur douleur. Les pauvres qu'elle avait secourus, les malades qu'elle avait soignés, les affligés qu'elle avait consolés, les ignorants qu'elle avait instruits firent cortège à ses funérailles. Le recteur eût voulu l'inhumer dans le chœur de l'église paroissiale, à une place d'honneur, mais il fut obligé de se conformer aux désirs de l'humble défunte et à l'ordre formel de Dom Michel. Marguerite le Nobletz fut enterrée « au bas de l'église, vis-à-vis du porchet,

auprès de la muraille (1) » et, d'après la tradition, au pied d'un pilier, entre la grande nef et la nef latérale, côté de l'Evangile. Les fidèles viennent encore aujourd'hui s'agenouiller sur sa tombe (2). Les mères y déposent leurs petits enfants, retardés de marcher, après les avoir portés processionnellement le long des nefs (3).

Le P. Maunoir rapporte qu'à l'heure même de sa mort, Marguerite le Nobletz apparut à Françoise Quisidic, sa maîtresse spirituelle, qui habitait toujours Morlaix, en lui disant : « Adieu, ma sœur, je m'en vais à la gloire. » Françoise voulut l'embrasser, mais la vision se retira, laissant son amie remplie d'une joie extraordinaire. Marguerite se montra-t-elle aussi à son frère ou Dieu

(1) Manusc. cit. supr.

(2) Au commencement de l'année suivante (22 janvier 1634), les notables de Ploaré « congrégés et assemblés en corps politique en l'église paroissiale » et « sur la remontrance qui leur a été présentement faite par vénérable et discrète personne, messire Jean Capitaine recteur de la dite paroisse, reconnaisants les obligations qu'ils ont en général, à noble et vénérable personne messire Michel le Nobletz, prestre, tant de ses bonnes prières, assistances, instructions et prédications qu'ils ont receus, avant ce jour, de luy et qu'ils espèrent au temps à venir recevoir » concèdent au missionnaire « pour en jouir de ce jour, il, ses héritiers et successeurs à jamais » — « une tombe située en la dite église paroissiale de Ploaré dans laquelle a esté inhumé et enterré le corps de damoiselle Marguerite le Nobletz, sa sœur, estant au côté d'une petite vitre qui donne devers le Nort, sur maison appartenant à Jean le Pelleunec et Marie Madec, sa femme ». M<sup>e</sup> Guillaume Brelivet, prestre, procureur des habitants, fit dresser le 10 février 1634, l'acte de donation, devant notaire, en bonne et due forme, où Michel le Nobletz prend possession « par avoir jetté de l'eau bénite sur la dicte tombe et prié Dieu là-dessus. » Claude le Bellec et Deuzmat Rolland s'engagent à payer pour les frais, en son nom, la somme de trois soubz tournois pendant vingt ans, au fabrique et marguillier de la dite église. (Archives de l'Evêché. — Voir aux pièces justificatives.)

(3) Traditions locales. J'ai pu le constater *de visu*.

révéla-t-il au missionnaire la gloire dont elle jouissait ? Toujours est-il que Michel le Nobletz écrivit confidentiellement au P. Maunoir qu'il croyait Marguerite au ciel.

On se demandera, non sans intérêt, ce que devinrent la pauvre mère et les cinq enfants pour qui la servante de Dieu avait offert sa vie. Après avoir recouvré la santé, grâce au sacrifice de la sœur, Clémence le Goff retrouva la fortune, grâce aux prières du frère. En effet n'ayant plus de quoi vivre et ne sachant comment sustenter ses enfants, elle recourut à Michel le Nobletz qui promit de prier pour elle, faute de pouvoir l'assister autrement. Revenue au logis, Clémence le Goff trouva un écu dans un coffre fermé à clef, où elle n'avait pas laissé un denier. Elle bénit Dieu de cette trouvaille miraculeuse, mais elle fut encore plus surprise, quand elle eut dépensé l'argent, de découvrir d'autres écus dans le même coffre, tantôt deux, quelquefois quatre, enfin tout le nécessaire, jusqu'au moment où son mari converti sans doute, « fit une si bonne pêche » et puis un si heureux négoce, « qu'ils devinrent fort à l'aise. » La Providence les protégea en toute circonstance.

Un jour, ils envoyaient leur bateau querir des vins, dans la ville de Bordeaux. Il y avait guerre en ce temps-là, entre la France et l'Espagne. Le navire fut pris, mais il fit eau dès que les mariniers ennemis essayèrent de le mettre à la voile : c'est pourquoi ils l'abandonnèrent. Les matelots de Douarnenez revinrent à bord et ne remarquèrent aucune voie d'eau ; le bâtiment navigua comme auparavant. Clémence le Goff maria heureusement ses enfants qui eurent « les mêmes bénédictions spirituelles et temporelles (1) ».

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. I, ch. ix.

Voilà les faveurs merveilleuses que l'association spirituelle de Marguerite et de Michel le Nobletz obtint du ciel. Elles font juger de leurs mérites et de leur puissance, auprès de Dieu. La mort elle-même n'avait pu empêcher le frère et la sœur de coopérer à la même œuvre.

## CHAPITRE XXVI

Michel le Nobletz est en butte aux persécutions des hommes et des démons. — Consolations spirituelles. — Visions et extases. — Les anges se mettent au service du missionnaire; mais nul miracle ne désarme ses ennemis. — Le nouveau recteur de Douarnenez sollicite son expulsion, à l'évêché de Quimper. — Lettre du grand-vicaire à Douarnenez. « Allez-vous-en et ne revenez plus. » — Douleur des habitants, à la nouvelle du départ de leur missionnaire. — Michel le Nobletz s'embarque pour le Conquet, après leur avoir fait ses adieux.

Dom Michel le Nobletz aurait envié la mort et le repos éternel en Dieu de sa pieuse sœur, si son âme héroïque n'avait pas surmonté tout découragement et toute faiblesse. Il continuait en effet d'être persécuté par ceux-là même qui auraient dû le soutenir. C'est la grande épreuve des saints. Ils s'attendent à la haine des impies; l'opposition du monde et des mondains ne saurait les surprendre, mais le blâme des fidèles, mais la contradiction du clergé sont plus imprévus, plus pénibles. Sous l'influence du grand-vicaire devenu complètement favorable à Michel le Nobletz, après ses explications sans réplique possible, le recteur de Douarnenez s'était réconcilié d'abord avec le missionnaire et lui

avait permis d'exercer librement son apostolat, mais ce ne fut qu'une accalmie, une trêve, et puis la lutte recommença plus ou moins sourdement. Quand les Bretons bataillèrent ensemble, ils en ont pour longtemps. Il suffit du moindre accident pour rallumer la guerre. Il suffisait d'un faux rapport, d'une parole mal interprétée, d'une démarche mal comprise pour réveiller la défiance jalouse de Dom Jean Capitaine : le missionnaire avait un zèle intempestif et une conduite par trop singulière, il empiétait sur son autorité pastorale, il était plus recteur que lui ; c'était une espèce d'intrus, un brouillon, « un boute-feu qui troublait le repos public et jetait la division » parmi les paroissiens. Le recteur en parlait ainsi à ses confrères et même aux religieux, amis du missionnaire, qui venaient parfois l'aider à prêcher ou à confesser.

Dom Michel le Nobletz crut devoir se défendre contre l'accusation de semer la zizanie entre les habitants de Douarnenez, car il en devinait la cause et voulait éviter là-dessus une confusion possible dans certains esprits. Il y a en effet, disait-il, « une bonne et une mauvaise division ». Personne ne désirait plus que lui « la concorde et l'union entre les bons, » mais « la division d'avec les méchants est le fondement de toute fraternité chrétienne ». « Cette sorte de division est bonne et plaît à Dieu, elle est du ciel » et il ne devait pas craindre de la fomenteur. « La prédication évangélique, ajoutait-il, est un glaive qui sépare le fils du père et les amis, selon la chair ou le monde, les uns des autres. *Vians est sermo Dei perlingens usque ad divisionem animæ ac spiritus*. C'est l'épée de Gédéon qui met division en plusieurs endroits. » Est-ce que les maximes de l'Evangile ne commandent pas « en certaine occasion de haïr

son père, sa mère, son frère et sa sœur » lorsque la famille elle-même devient cause dupéché, « c'est-à-dire de division entre Dieu et nous ? » « Du temps des apôtres, il y avait division dans la ville : les uns suivaient le parti des apôtres, les autres se rangeaient du côté des Juifs. *Divisus erat multitudo civitatis, quidam erat cum apostolis, quidam cum Judæis*. (ACT. ch. iv.) Cette séparation empêche les bons de se corrompre dans l'assemblée des méchants, mais elle ne nuit aucunement à la charité envers tous. Il faut donc la louer, au lieu de la blâmer (1).

Dom Michel le Nobletz aimait les situations nettes et ne reculait pas devant les responsabilités. Il n'était pas l'homme des demi-mesures, de la tolérance dangereuse, de la conciliation à outrance. Voilà pourquoi il s'expliquait franchement, quand la chose en valait la peine, à ses yeux, c'est-à-dire lorsque la saine doctrine était en jeu ou qu'il pouvait y avoir du scandale. Mais il ne se souciait aucunement des bavardages contre sa personne ou sa conduite seule. « Que Dieu supplée à mes défauts et qu'il me pardonne mes offenses ! » se contentait-il de répondre.

Les jésuites et les capucins qui l'avaient vu à l'œuvre ne furent pas influencés par les propos jaloux et inconsidérés du recteur. Cependant plusieurs religieux, non réformés, il est vrai, firent chorus avec ce dernier pour discréditer le saint homme. L'un d'eux osa prêcher contre sa méthode d'enseignement, et représenter ses populaires industries, comme les rêveries d'un esprit inflaté de soi-même, qui cherchait à se faire une réputation, par ces raffinements inconnus avant lui. Un autre

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xii. *Lettre apologétique du Père Michel le Nobletz, sur ce qu'on l'accusait d'avoir mis la division à Douarnenez.*

l'accabla d'injures, en présence de nombreux témoins que sa patience et son humilité n'édifièrent pas moins que son zèle ordinaire. Un troisième alla encore plus loin. C'était un moine avaré et colère, qui attribuait au missionnaire trop désintéressé le mauvais succès de sa quête. Un jour il le suivit, à l'église Sainte-Hélène, avec l'intention de le battre, mais il en fut empêché par quelqu'un qui se trouva là. Ce misérable trahit bientôt par une double apostasie ses vœux de religion et les promesses de son baptême, car il jeta le froc aux orties et devint hérétique.

Le serviteur de Dieu avait des ennemis plus puissants et plus terribles ; c'était les démons eux-mêmes auxquels il arrachait leurs conquêtes. Ils exhalaient leur rage contre lui dans ces sociétés secrètes qu'ils avaient réussi à former parmi leurs esclaves. Les historiens de Michel le Nobletz rapportent qu'une jeune fille de quatorze ans, vouée au diable et miraculeusement convertie, en témoigna solennellement, lors d'une enquête canonique. Dans une des assemblées lucifériennes où l'on reniait Jésus-Christ et l'Eglise et où l'on adorait Satan, sous la forme d'un bouc, elle avait vu apporter les figures de six personnages qui furent brûlées, par ordre de ce bouc infâme assis sur un trône doré. Celle d'un prêtre excita particulièrement sa fureur. A son aspect le feu lui sortit de la gueule, des yeux et des oreilles : « Voilà, dit-il, Michel le Nobletz, notre grand ennemi ; combien nous a-t-il retiré d'âmes que nous aurions eues, sans lui, à Douarnenez ! » Il se plaignit que rien n'avait pu ralentir son prosélytisme, ni les tentations, ni les coups infligés par ses ordres. Il fit traîner et fouler aux pieds l'image du missionnaire, avant de la brûler. La jeune fille, témoin de cette scène infernale, habitait à cent

lieues de Douarnenez : elle n'avait jamais vu Dom Michel le Nobletz et ne le connaissait pas même de nom. Néanmoins, elle le dépeignit traits pour traits : « Il avait un front large, des yeux roux, la barbe blanche, le visage maigre » ; — sans oublier la forme de ses vêtements : « Il était habillé d'une soutane plus courte que celle des autres prêtres. » L'évêque qui dirigeait l'enquête se fit montrer la marque mystérieuse, le signe de la bête que portent d'ordinaire les adeptes du diable. Cette marque était large et profonde, comme celle que l'on gravait alors sur l'épaule des criminels ; mais l'empreinte en était bizarre et incompréhensible (1).

Satan ne s'était pas vanté, en révélant les mauvais traitements qu'il avait fait subir à Michel le Nobletz. Le missionnaire fut flagellé plus d'une fois par les démons. Il lui arriva même d'être battu si cruellement qu'au témoignage de Dom Antoine le Pennec, il fut contraint de garder le lit durant quatre jours.

N'y avait-il pas là de quoi terrifier l'homme le plus intrépide ? Mais le courage des saints surpasse celui des héros, parce qu'il est surnaturel. « C'est le propre de la divine Bonté de proportionner les consolations de ses élus à la grandeur de leurs maux et persécutions, fait observer ici le saint historien de Michel le Nobletz selon la remarque du Prophète-Roi. *Secundum multitudinem dolorum meorum consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* : Seigneur, vos consolations ont réjoui mon âme, suivant la multitude de mes maux. » (2) Dieu

(1) Ce fait est rapporté à peu près, avec les mêmes circonstances, dans la vie imprimée de Michel le Nobletz et le manuscrit du P. Maunoir, sauf que le premier auteur l'attribue à un jeune garçon, et le second à une jeune fille.

(2) Manusc. cit.

lui-même fortifiait le cœur de notre saint et le consolait par des visions célestes et des extases délicieuses. Les anges et les saints lui apparaissaient fréquemment dans l'éclat de leur gloire, et s'entretenaient familièrement avec lui. Lorsque l'opposition de ceux-là mêmes qui auraient dû l'aider interrompait son œuvre et le jetait dans un abattement passager, la Sainte Vierge venait relever le courage du missionnaire, comme autrefois celui de l'étudiant : « *Michelic, a gouelit ket* : Michel ne pleure pas, n'aie pas peur ! » Saint Joseph ranimait ses forces avec le baume de sa vertu ; le grand saint Corentin soutenait le prêtre breton de son bras intrépide ; saint Ignace l'exhortait à combattre pour la plus grande gloire de Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même se découvrait à lui comme autrefois à ses apôtres, après sa résurrection. Lorsqu'il cheminait par les champs, autour de Douarnenez, ou qu'il gravissait les sentiers escarpés des falaises qui dominant la cité — l'esprit tout pénétré de la présence divine, les anges lui apparaissaient ; ils lui ouvraient le secret des âmes qui le préoccupaient, ils l'éclairaient de leurs conseils, ils lui servaient de messagers, comme aux prophètes de l'ancienne Loi, et Michel le Nobletz leur donnait ses commissions pour le Ciel.

Qu'on ne nous accuse pas ici d'une crédulité aveugle. Le vénérable prêtre n'avait pas craint de consigner dans son journal secret, avec une humble simplicité toutes ces faveurs extraordinaires de la Bonté divine et il les confirma de vive voix au P. Maunoir qui les a rapportés (1). Son premier biographe cite les noms de quatorze témoins qui ont attesté l'avoir vu, en différentes cir-

(1) Manusc. déjà cit., liv. II, ch. XIII.

constances, élevé de terre par l'extase, ou environné de rayons, ou accompagné d'un jeune homme au visage modeste, comme celui d'un clerc (ils prenaient ce dernier, soit pour son ange gardien, soit pour l'ange tutélaire du pays où il prêchait).

Ni ces prodiges que l'on racontait autour de lui, ni les miracles, dont nous avons parlé ailleurs, ne désarmèrent les ennemis du missionnaire. Ils refusaient d'y croire : ils feignaient même d'en être scandalisés, comme autrefois les Pharisiens, devant les actes du Sauveur. Cependant le recteur de Douarnenez avait résigné son bénéfice à son neveu, un jeune ecclésiastique qui venait d'achever ses études de théologie en Sorbonne ; mais ce changement de direction paroissiale ne fut point favorable à Michel le Nobletz. En effet le nouveau pasteur se montra encore plus jaloux de son autorité que Dom Jean Capitaine. Il regardait le missionnaire comme un rival, et résolut de l'écarter. La lutte ouverte avait échoué ; il essaya de la diplomatie perfide. Profitant d'une absence de l'évêque, il alla donc trouver l'official du diocèse. Il exposa les difficultés que son prédécesseur avait eues avec Dom Michel ; il désirait les prévenir et vivre en paix au milieu de ses ouailles ; il n'avait aucun besoin d'aide ; il était assez jeune, assez instruit, assez dévoué pour administrer sa paroisse et suppléer au bien que pouvait faire un prêtre étranger. Il demanda enfin l'éloignement définitif du missionnaire. Il fut si importun qu'on lui céda, de guerre lasse.

Il avait mené toute l'affaire le plus secrètement possible, crainte d'une intervention contraire ; mais le serviteur de Dieu en eut le pressentiment, car il perdait entièrement l'appétit et « ne pouvait manger morceau » ce qui était pour lui l'annonce habituelle d'un change-

ment de résidence. Il dit à ses disciples « qu'il aurait bientôt des nouvelles et serait obligé de s'en aller ailleurs ». Aussi ne fut-il pas trop surpris, quand il reçut du grand vicaire l'ordre de quitter Douarnenez et même le diocèse : « Vous avez prêché toute votre vie l'obéissance aux autres, lui écrivit ce dernier ; pratiquez-la maintenant vous-même ; retournez dans l'évêché de Léon, d'où vous êtes natif, et ne revenez plus en Cornouaille. »

C'était une parole dure à entendre : pendant vingt-cinq années, le missionnaire avait travaillé, « à ses frais et dépens » et parfois « au péril de sa vie », pour instruire et convertir une population ignorante des vérités chrétiennes et livrée aux passions mauvaises ; pendant vingt-cinq années, il s'était consumé en veilles, en pénitences et en prières, afin d'attirer sur elle les bénédictions divines ; pendant vingt-cinq années, il avait semé les bienfaits, les charités et les bonnes œuvres autour de lui : il avait tout donné et il s'était donné lui-même jusqu'à épuiser sa santé. Pour récompense, on lui disait : « Allez-vous-en : nous en avons assez de vous ; et ne revenez plus ! »

Mais ce n'était pas seulement une profonde humiliation. Le bon P. le Nobletz aimait de tout son cœur ces braves gens de Douarnenez qu'il avait ramenés à Dieu et qu'il pouvait regarder vraiment comme ses enfants spirituels ; il avait vécu avec eux si longtemps ; il les connaissait par leurs noms ; il les suivait sur terre et sur mer ; il les avait assistés de toutes les façons ; il avait formé parmi eux « ses particuliers disciples », comme il disait ; il espérait finir ses jours au milieu d'eux et il avait choisi le lieu de sa sépulture dans leur église paroissiale (1) ; il s'était attaché à leur pays lui-même

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xvi. « ... Vis-à-vis de l'image de saint Nicolas. » (?)

comme s'il eût été le sien ; quel chagrin de quitter tout cela ! Mais Douarnenez était encore la terre bénie de son apostolat fécond ; là, il avait lutté seul contre tous pour la cause de Dieu et le salut des âmes ; là, il avait gagné peu à peu une population entière et fait renaître les chrétiens de la primitive Église, à force de dévouement et de persévérance ; là, il avait extirpé violemment les ronces et les épines ; là, il avait semé le bon grain et il voyait la moisson jaunir : il ne jouirait donc point de la récolte et il abandonnerait le champ du Père de famille à l'invasion et au pillage de l'ennemi, peut-être ! Quelle peine spirituelle ! quelle inquiétude morale ! Tout était réuni pour accabler le missionnaire, dans cette brusque séparation.

Pendant le porteur du message, qui avait ordre d'épargner une émotion trop vive à son destinataire, lui en fit deviner le contenu, avant de le remettre. Le saint prêtre se mit à genoux pour recevoir la croix que Dieu lui envoyait. Il lut ainsi son arrêt d'expulsion et le baisa d'un air de respect et de contentement qui saisit d'admiration les témoins de cette scène. Il ne lui échappa aucune plainte ni aucun murmure : « L'œuvre de Dieu est accomplie pour moi en ces quartiers, dit-il simplement ; je dois aller où Dieu me veut. »

La population de Douarnenez n'accueillit point la mauvaise nouvelle avec le même calme : chacun jugeait indigne le traitement infligé au saint prêtre. Étaient-ce le salaire de ses services et de ses bienfaits et l'honneur dû à ses cheveux blancs ? Nul n'ignorait son religieux et profond attachement à Douarnenez, mais Douarnenez tenait à lui par les mêmes liens sacrés : allait-elle donc perdre l'apôtre qui l'avait évangélisée, son maître, son constructeur chrétien, son guide et son pilote spiri-

tuel habituel, sans essayer de le garder? Il fallait demander à l'évêché la révocation d'une mesure si rigoureuse. Plusieurs membres de la noblesse proposèrent d'intervenir, et ils avaient le crédit nécessaire pour réussir dans leurs démarches. Mais le P. le Nobletz ne leur laissa point le temps de se concerter là-dessus et, quoi qu'il pût lui en coûter, il ne voulut pas mettre en balance, une seule minute, le mérite de l'obéissance avec la peine qu'il ressentait de quitter ce bon peuple et l'humiliation d'un départ ressemblant à une expulsion. Il obéit au commandement de son supérieur, comme le fidèle serviteur obéit à son maître, quand il lui dit : « Venez ici, et il y vient ! Allez là, et il y va ! » (Evang. selon saint Luc, ch. VII, v. 8.) Il plia aussitôt bagage et chercha un bateau, le jour même, pour se transporter au Conquet, dans l'évêché de Léon (1640).

En apprenant son proche départ, les habitants accoururent en foule au Port-Rhu. Ils quittaient hâtivement leurs maisons, ils abandonnaient leurs travaux, ils se groupaient tumultueusement dans les rues, ils se précipitaient vers la jetée d'embarquement, comme s'il y avait eu quelque sinistre; à entendre leurs cris et leurs gémissements, on aurait cru qu'un malheur public menaçait la cité. Quand le bon P. le Nobletz les vit venir à lui, il fut profondément ému; reconnaissant leurs figures attristées qui l'entouraient et le pressaient de toute part, il ne put retenir ses larmes. Ce fut d'une voix attendrie qu'il leur adressa ses adieux souvent interrompus par leurs sanglots : « Vous savez, mes enfants, leur dit-il, que depuis le temps où Dieu m'a conduit en ce lieu, je n'ai épargné ni ma peine, ni mon revenu pour vous montrer son royaume et faire votre salut. J'ai travaillé vingt-cinq ans parmi vous, avec larmes et plusieurs périls, vous

avertissant en public et en particulier, en église et dans vos maisons, de mépriser le monde et ses maximes, pour arriver au vrai et parfait amour de Dieu et du prochain. Entr'aimez-vous les uns les autres, aimez ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous font du mal, priez pour eux. Voici la dernière fois que je vous verrai et que vous me verrez. Mes chers enfants, je prie que Jésus vous serve de Père et la bienheureuse Marie de Mère. Que leur bénédiction demeure sur vous et m'accompagne. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1). »

Il donna en même temps au peuple prosterné sa dernière bénédiction. Il s'éleva une clameur lamentable parmi la foule : toutes les mains se tendaient vers lui avec des signes d'adieu; tous les regards s'attachaient à lui avec une expression désolée : debout sur le tillac, le vénérable prêtre leur répondait de la voix et du geste et il offrait à Dieu son sacrifice. Enfin il s'éloigna sur les flots, comme le Sauveur quand il se dérobait aux louanges et aux voix de la multitude qui aurait voulu le faire roi. Et celle-ci, en effet, l'eût choisi volontiers pour chef et pour pasteur. Aussi, à peine eut-il disparu que ce fut parmi elle un concert de regrets et d'éloges. Les pauvres et les orphelins se plaignaient d'avoir perdu leur père, les veuves et les affligés, leur consolateur, tous, leur maître dans la science du salut et leur cher conducteur dans le chemin du ciel. Ils ne s'entretenaient que de leurs obligations envers lui, des exemples admirables de son zèle et de sa charité et des effets prodigieux de sa foi. Ils rappelaient ses éloquents prédications, ses vertus héroïques, les épreuves endurées si courageusement, les

(1) Manusc. cit., ch. xvi, liv. II.

pauvres soulagés en si grand nombre, les miracles opérés çà et là devant leurs yeux, les morts ressuscités par ses prières. Dom Michel était un vrai saint ou il n'y en a pas dans le paradis. Plusieurs formaient déjà le projet de traverser la mer et d'aller voir leur cher missionnaire au Conquet, comme ils le firent souvent plus tard. Enfin, ils bénissaient sa mémoire, comme celle de leur plus grand bienfaiteur.

## CHAPITRE XXVII

Nouvel apostolat de Michel le Nobletz au Conquet et à Saint-Mathieu. — Il forme une nouvelle zélatrice, pour l'aider à instruire les âmes. — Histoire de Jeanne le Gall. — Mort de sa mère prédite par Dom Michel. — La maîtresse de cette paysanne cherche à la détourner de sa vocation. — Le missionnaire la frappe de mutisme jusqu'à sa mort. — Domnat Rolland achève l'instruction de Jeanne le Gal. — Dom Michel le Nobletz annonce à cette dernière qu'elle deviendra la coopératrice et la servante de son successeur. — Elle refuse de participer aux missions. — Elle tombe malade de la peste. — Elle est guérie, après avoir fait le vœu de suivre les missionnaires partout où ils iront.

Dom Michel le Nobletz retrouva au Conquet une des stations privilégiées de son Apostolat. Il avait coutume de dire qu'il avait aimé spécialement trois villes, auxquelles il s'était dévoué en effet plus longtemps qu'à toute autre : Morlaix, le Conquet, Douarnenez ; mais cette dernière avait eu encore la part de choix dans sa tendresse et dans ses soins spirituels, car elle avait été pour lui, et grâce à lui, la cité sainte. Le vaillant missionnaire ne s'arrêta point cependant à regarder derrière lui cette Jérusalem qu'il n'avait pu quitter, sans répandre des larmes. Se laissant volontiers conduire par la divine

Providence, il reprit la mission déjà commencée au Conquet, avec le même zèle intelligent qu'il avait déployé à Douarnenez et à Morlaix. Malgré son âge et ses infirmités, il travailla sans relâche à enseigner et sauver les âmes, non seulement dans ce port de mer, devenu pour elles le port du salut, mais dans les paroisses voisines (1). Si ses forces physiques avaient bien diminué, si son corps était exténué par les austérités plus que par les ans, il avait conservé toute sa vigueur d'esprit et son ardeur apostolique n'avait pas diminué.

Il prêchait ou catéchisait tous les jours, tantôt dans les églises ou les chapelles, tantôt dans les maisons particulières, car le mur de la vie privée n'arrêtait pas sa propagande et, voulant augmenter et perpétuer son œuvre, il s'attachait encore à former des coopérateurs. Il en chercha d'abord parmi le clergé, mais sans le succès désiré. L'amour-propre et la routine entravaient son prosélytisme. Il gagna néanmoins le recteur de Ploumoguer, messire Etienne de la Coste, qui ne savait pas même la langue de ses paroissiens et ne pouvait s'acquitter par suite des devoirs de sa charge. Ce prêtre voulut bien étudier le breton, puis il apprit le catéchisme aux fidèles qui l'ignoraient « en sa paroisse et autres lieux de l'Evêché ». Il devint plus tard archidiacre de Léon et sut mettre toujours en pratique les leçons de Michel le Nobletz.

A défaut des ecclésiastiques, notre hardi missionnaire se servit encore des laïques pour une œuvre qu'il regardait comme la plus essentielle de toutes. Il forma au Conquet plusieurs excellents catéchistes de l'un et

l'autre sexe. Nous devons citer, parmi eux, une jeune paysanne nommée Jeanne le Gall qui ne semblait avoir rien de ce qu'il faut pour cela. Son histoire mérite d'être racontée.

De retour à Saint-Mathieu, Dom Michel le Nobletz allait visiter presque tous les jours une pauvre veuve malade, au manoir de Trémaria, dans les environs du Conquet. Il l'assistait avec un intérêt particulier, car elle avait été nourrice chez l'un de ses parents qu'il estimait beaucoup. Cette femme avait une fille, âgée de vingt-et-un ans, absolument ignorante et rustre. D'une constitution robuste, elle travaillait comme un homme à la culture des champs « pour gagner de quoi vivre », sans aucun souci de savoir ce qu'il faut « pour bien vivre (1). » Elle n'avait pu encore apprendre exactement son *Pater*. C'était Jeanne le Gall. Un jour, sa mère, inquiète de son avenir, la recommanda aux soins du P. Michel, le suppliant d'en avoir pitié. Elle prit la main de Jeanne et la mit naïvement dans la main du missionnaire : « Voilà votre fille, dit-elle, puisque vous êtes le père des orphelines. » Et se tournant vers sa fille : « Jeanne, voilà votre père, ajouta-t-elle ; obéissez-lui, respectez-le toute votre vie. » (2) Le serviteur de Dieu accepta simplement, comme on la lui offrait, cette charge difficile et délicate. Il engagea donc Jeanne le Gall à venir quelquefois à Saint-Mathieu, pour apprendre ses prières et son catéchisme. Mais la fille alléguait souvent des empêchements ; elle avait de l'ouvrage pressé, elle ne pouvait quitter sa mère, etc. Il lui demanda enfin si elle ne serait pas contente d'étudier sérieusement la doctrine chrétienne, quand le bon Dieu appellerait sa mère à

(1) Manusc. cit.

(2) Id.

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. xvii.

Lui: « Je verrais alors, dit-elle; peut-être bien que je serais contente, mais je ne veux pas m'y obliger. » — « Votre mère mourra le troisième jour du prochain Carême, reprit le missionnaire... Je tâche, ajouta-t-il, de vous attirer peu à peu à la connaissance de Dieu et de la religion. Pour faire du feu, on prend la patience d'amasser de petits brochons de bois, on les allume peu à peu, et par après, il y a un grand embrasement. Je m'efforce ainsi d'exciter en vous l'intérêt de votre salut, mais j'espère que Dieu fera naître en votre âme un grand désir de le connaître et de l'aimer (1). »

Jeanne le Gall écouta stupidement le prophète, sans trop croire à sa parole. Le troisième jour du Carême étant arrivé, l'état de sa mère malade ne parut nullement empirer; elle accepta la nourriture que sa fille lui offrit: celle-ci ne pouvait découvrir aucun signe avant-coureur de la mort prédite. Après dîner, Jeanne le Gall s'en alla au promontoire de Saint-Mathieu, avec un sentiment de triomphe intérieur, pour annoncer au P. Michel que sa mère était comme à l'ordinaire. Elle rencontra le missionnaire sur la grande place: « Que faites-vous ici? lui dit-il. Votre mère est morte. Allez-vous-en vite l'ensevelir; vous la trouverez encore toute chaude. » — « Je viens de la quitter, il y a un quart d'heure, répond Jeanne surprise mais non alarmée; elle n'est pas plus malade et elle a mangé devant moi. Qui a donc pu vous dire qu'elle est morte? Pour moi, je ne puis le croire, car je suis venue de la maison en grande hâte et je n'ai rencontré personne sur le chemin. » Mais Dom Michel insiste: « La nouvelle est certaine: je la tiens d'un petit enfant ». (2) Jeanne veut en avoir le cœur net et, lais-

(1) Manusc. cit., supr.

(2) Id.

sant là son interlocuteur, elle va chez mademoiselle Fontenay, où demeurait le missionnaire: « N'a-t-on point vu ici, dit-elle, un petit enfant qui vient de dire au P. Michel que ma mère est défunte ». Personne n'avait rien vu, ni entendu.

De retour à son domicile, Jeanne le Gall trouva sa mère morte et encore chaude, suivant la parole du prophète; il n'y avait pas plus d'une heure qu'elle avait expiré. Après l'enterrement auquel il voulut assister, Dom Michel le Nobletz s'occupa de placer l'orpheline chez mademoiselle Fontenay qu'elle devait servir sans gages, mais qui devait en retour lui accorder tout le temps voulu pour apprendre sa religion. Ceci ne fut pas chose facile et le missionnaire parut d'abord y perdre sa peine. L'esprit obtus de cette fille ne pouvait rien saisir ni retenir, quoiqu'elle eût le désir et la bonne volonté d'apprendre. « Père Michel, pourquoi perdez-vous votre temps à instruire Jeanne le Gall, disait une honorable bourgeoise de la ville: elle n'a d'esprit qu'à labourer et à toucher les bœufs. » — « Que diriez-vous, répartit le Père, si elle vous instruisait un jour et si vous lui donniez de l'argent pour enseigner les autres ». — Mademoiselle Fontenay son hôtesse, ne l'encourageait pas davantage: « Il vous vaudrait autant jeter de l'eau dans un crible, lui disait-elle, que d'essayer de lui rien apprendre. » (1) Elle aurait bien voulu, et pour cause, la détourner de sa tâche ingrate. Inapte aux choses intellectuelles, Jeanne le Gall abattait en effet plus de besogne que deux servantes et sa maîtresse fort intéressée désirait profiter davantage d'un travail qui ne lui coûtait rien. Les fréquentes absences de la jeune fille l'impatien-

(1) Manusc. cit.

taient. Elle s'efforça de les réduire, malgré l'engagement contraire, et de lui enlever sa confiance et sa docilité envers le vénérable instituteur. — « Tu vois bien que tu ne peux pas apprendre, ma pauvre Jeanne ; cela ne te sert de rien. Pourquoi le P. Michel s'entête-t-il à te faire étudier ? Il a perdu l'esprit ; tu compromets avec lui ta réputation et ton avenir : il veut aujourd'hui une chose, demain une autre. Pour moi, je n'ai jamais voulu me confesser à lui, ni lui fier ma conscience. Tout le monde le tient pour un rêveur. » — Mais Jeanne le Gall, qui avait au moins la bonne volonté de bien faire, ne fut nullement ébranlée par ces méchantes paroles et suivit quand même les leçons de celui qu'elle regardait comme son père adoptif. La maîtresse revint à la charge. Alors, sur le conseil de Dom Michel, Jeanne résolut de la quitter et d'aller demander provisoirement asile à cette veuve de Douarnenez si instruite et si vertueuse, dont nous avons parlé ailleurs, Domnat Rolland. Là elle pourrait continuer en paix, sous une bonne direction, l'étude de la doctrine chrétienne.

Mademoiselle Fontenay, irritée de perdre une servante fidèle et laborieuse, se laissa emporter aux derniers excès, envers elle. Après l'avoir accablée d'injures et de menaces, elle lui donna un rude soufflet. Elle osa même calomnier son directeur et incriminer ses leçons. Le Père ayant appris ce qui s'était passé fut transporté d'une sainte colère contre cette maîtresse indigne. Informé qu'elle était à l'église Saint-Laurent pour entendre la messe, il alla au-devant d'elle, au moment de sa sortie, et la réprimanda, en présence des autres fidèles. Il avait le visage enflammé, les yeux étincelants : ce n'était plus le bon P. Michel ; c'était Elie chargé des vengeances célestes. « Vous avez mal parlé, lui dit-il, de la parole de

Dieu et de celui qui l'enseigne. Vous avez voulu détourner une orpheline qui m'a été confiée par sa mère et l'empêcher d'apprendre la doctrine de Jésus-Christ. Je ne puis vous battre, comme vous l'avez battue, mais je puis vous jeter au visage la poussière de mes souliers et vous donner ma malédiction. Comme tout ce que vous avez dit à l'orpheline est faux, ainsi puissiez-vous être muette jusqu'à la fin de votre vie, pour le salut de votre âme ! » Et il s'en fut trouver Jeanne le Gall. Il lui demanda si elle était toujours décidée à partir pour Douarnenez. La pauvre paysanne intimidée par les mauvais traitements n'osait plus donner suite au projet, mais Dom Michel la rassura, en lui disant que jamais chose semblable ne lui arriverait plus et que sa maîtresse deviendrait muette. Là-dessus mademoiselle Fontenay rentra exaspérée, dans sa maison, et en chassa le P. le Nobletz. Celui-ci héla un bateau et fit embarquer sa pupille. Aussitôt après ce départ, mademoiselle Fontenay devint muette, suivant la parole du prophète.

Domnat Rolland termina en six mois l'instruction de Jeanne le Gall, avec un succès prodigieux. En se servant des cartes peintes, elle lui apprit non seulement les vérités élémentaires de la religion, mais encore les maximes principales de la vie intérieure et de la perfection spirituelle. Jamais elle n'avait eu d'élève plus attentive, plus travailleuse, plus avide de savoir. Jeanne s'adonnait maintenant jour et nuit à étudier les voies du salut : elle en oubliait ses repas et eût été contente de vendre tout son bien pour acheter cette perle précieuse de la science sacrée.

Dieu accorde sa grâce avec surabondance aux âmes de bonne volonté. La néophyte brûlait déjà de communiquer au prochain ce qu'elle venait d'apprendre,

désirant reconnaître ainsi la charité qu'on avait eue pour elle. Son vénéré tuteur la rappela donc au Conquet, afin de mettre à l'épreuve cette nouvelle zélatrice. Il commença par exiger d'elle une confession générale ; elle y consentit volontiers. Alors, avant qu'elle eût pris la peine d'examiner sa conscience, il lui révéla ses péchés, intérieurs et extérieurs, dont il avait écrit la liste, et découvrit l'état de son âme mieux qu'elle n'eût pu le faire elle-même. Il l'envoya ensuite à Saint-Pol, pour demander au grand-vicaire l'autorisation de catéchiser. C'était M. Guillerme, un docteur en Sorbonne et un prêtre éclairé, qui ne parut nullement disposé à souffrir qu'une fille de village se mêlât d'enseigner la religion. Néanmoins il l'interrogea par curiosité ; ses réponses justes et précises l'impressionnèrent favorablement. C'est pourquoi il lui accorda la permission d'instruire en particulier les personnes de son sexe, de répondre en public au catéchisme et d'expliquer publiquement aussi les tableaux de Michel le Nobletz, suivant le questionnaire d'un prêtre qui devrait présider cet exercice.

Jeanne le Gall commença dès lors une vraie mission au Conquet, sous la conduite de son saint directeur. Elle avait le don de s'expliquer et de se faire comprendre avec un naturel, une simplicité, une aisance qui enchaînaient absolument ses auditeurs. Elle assistait les malades et les moribonds, en leur montrant une carte peinte dont les figures étaient appropriées à leur situation, et leur donnait des leçons pratiques. Elle consola ainsi son ancienne maîtresse, devenue infirme, qui répondit à ses soins charitables et répara ses torts envers elle, en témoignant par signes son repentir et son bon vouloir. Mademoiselle Fontenay mourut, trois ans plus tard, dans les meilleurs sentiments, mais sans avoir recouvré la parole.

Dom Michel le Nobletz fit savoir à Jeanne le Gall qu'il l'enverrait, un jour, au delà du Conquet, en divers lieux où il y aurait des missions ; car il avait vu à Quimper un jeune religieux qui devait aller catéchiser, il le savait, dans les paroisses de Basse-Bretagne ; mais ni lui ni son compagnon ne trouveraient personne pour leur apprendre à manger. Elle leur rendrait charitablement ce service. Aussi voulut-il lui faire apprendre la cuisine. Jeanne lui demanda comment il savait toutes ces choses. Il répondit qu'il avait vu cela dans un miroir. Néanmoins elle protesta qu'elle ne voudrait jamais cheminer ainsi, de paroisse en paroisse, pour suivre la mission. On la prendrait pour une coureuse. Peu de temps après cet accident, elle tomba malade de la peste et fut bientôt à la dernière extrémité. Le P. le Nobletz vint la voir : « Faites vœu, lui dit-il, de vous rendre aux missions de mon successeur, pour le servir et coopérer avec lui au salut des âmes. » Elle se soumit, elle fit le vœu et aussitôt elle fut guérie.

Voilà comment Michel le Nobletz formait des prosélytes, jusqu'à la fin de sa vie, pour assurer l'avenir de son œuvre d'apostolat. Il savait les « tirer des cailloux », suivant l'expression énergique du P. Maunoir, et « se servir des idiots pour instruire les autres (1). » Et tel était aussi son coup d'œil lumineux, à travers les âmes et les choses : Dieu soulevait pour lui tous les voiles qui nous dérobent les événements futurs et lui ouvrait le secret des cœurs. L'apôtre était vraiment son prophète.

(1) Manusc. cit.

## CHAPITRE XXVIII

Prédiction de Michel le Nobletz, relative à son successeur. — Hésitations du P. Maunoir entre les missions du Canada et celles de Basse-Bretagne. — Il tombe malade et reçoit le Viatique. — Songe prophétique. — Guérison miraculeuse qui détermine la vocation du P. Maunoir. — Peste à Quimper. — Le P. Maunoir revient enfin en Bretagne. — Dom Michel le Nobletz vient le voir au Conquet. — Entrevue des deux missionnaires. — Elie et Elisée. — Miracle du grain bénit. — Les derniers obstacles à la mission sont levés. — Le P. Bernard accepte d'être le compagnon du P. Maunoir. — Vocations prédites par Dom Michel. — Saint Pierre et saint André.

Après avoir été chassé par mademoiselle Fontenay de la maison où il logeait à Saint-Mathieu, Dom Michel le Nobletz vint demeurer chez mademoiselle Marguerite le Gac (1), une honorable veuve qui habitait dans le port du Conquet. Cette femme, le voyant passer beaucoup de temps à composer des énigmes spirituelles et des écrits de dévotion, lui demanda un jour à quoi cela servirait plus tard. « Quand vous serez mort, ajouta-t-elle, on jettera vos papiers au feu. » — « Ne le croyez pas, ré-

(1) L'auteur de la *Vie de Michel le Nobletz* confond cette personne avec mademoiselle Jeanne le Gall. Manuscrit du P. Maunoir. Liv. II, ch. XVIII.

partit vivement le missionnaire. Ils serviront à mon successeur. J'ai un fils adoptif, dans le pays de France, qui viendra après moi. C'est un religieux de la Compagnie de Jésus. Dieu me donna connaissance de sa vocation, quand il était [régent au collège de Quimper. Avant de revenir chez nous, il sera en danger de mort, par suite d'une grande maladie, mais il y échappera. Il souffrira, comme moi, bien des contradictions et des épreuves, et il fera plus de fruit que moi (1). »

Le P. Maunoir était alors à Bourges, où il suivait le cours de théologie préparatoire au sacerdoce qui se prolonge, quatre années entières, chez les Jésuites. Le P. Bernard lui écrivait de temps à autre, afin de lui rappeler les missions de la Basse-Bretagne, cette terre inculte que Dieu lui avait montrée comme un champ plein de ronces et d'épines. Il le prémunissait contre la tentation qu'il avait déjà eue de partir pour la Nouvelle-France : « Dieu s'est déclaré, concluait-il ; vous n'avez plus à délibérer sur votre vocation, mais simplement à la remplir. » On eût dit que le Saint-Esprit avait révélé au P. Bernard les pensées de Julien Maunoir. L'éloignement de la Basse-Bretagne en avait effectivement changé le cours. Le jeune religieux croyait avoir rempli sa mission, dans cette province d'où la Providence l'avait retiré. Les besoins spirituels des Canadiens lui paraissaient bien plus pressants que ceux des Bas-Bretons, et l'ignorance de ceux-ci attirait moins son zèle que l'idolâtrie de ceux-là. Les sollicitations de son saint ami le rendirent perplexe. Mais ce bon P. Bernard était-il suffisamment impartial dans la question ? N'avait-il point,

(1) Manusc. cit. Déposition de mademoiselle le Gac, devant messire Henri de Laval, évêque de Léon, rapportée par le P. Maunoir.

pour le salut de ses compatriotes, une sorte de passion qu'il était imprudent d'écouter? La volonté de Dieu était-elle là ou plutôt ailleurs? L'âme de Julien Maunoir flottait irrésolue entre la mission du Canada et celle de la Bretagne : il ne savait quel parti prendre, lorsque Dieu intervint encore une fois directement pour décider son choix. Le religieux fut frappé d'un mal extraordinaire et très grave, suivant la prédiction de Michelle Nobletz. A la suite d'une forte fièvre, il sentit son bras gauche enfler, sans aucune cause apparente, et, au bout de neuf jours, cette enflure devint aussi volumineuse que le corps d'un petit enfant. Les médecins n'y comprenaient rien, quoiqu'ils eussent professé longtemps; les remèdes ne produisaient aucun effet. La gangrène apparut, le neuvième jour, au-dessus du coude : elle s'étendit bientôt jusqu'à l'aisselle où il s'ouvrit une plaie très profonde. Alors les médecins abandonnèrent le malade et l'on désespéra de sa vie.

C'était la veille de Noël (1636). Ses confrères et ses élèves se tenaient, attristés, autour de son lit, mais lui-même rayonnait d'une joie surnaturelle. La gangrène approchait du cœur et la mort semblait imminente, mais il se réjouissait de mourir le jour de la Nativité de son Sauveur et de pouvoir offrir le sacrifice de sa vie à Jésus naissant. Il voulut communier, à minuit, en union d'esprit et de cœur avec tous les fidèles qui célébraient cette grande fête. Dominant ses souffrances, il essaya de se recueillir dans l'attente du Viatique et s'endormit, à son insu. Alors, il eut un songe étrange. Il se voyait lui-même portant sur ses épaules un paysan de la Cornouaille, comme saint François Xavier rêva qu'il portait un Indien, peu de temps avant sa mission dans les Indes. A son réveil, lui qui

avait paru jusque-là très content de mourir, demanda sa guérison; et, quand on lui présenta la Sainte Hostie, il fit vœu à Notre-Seigneur de consacrer sa vie aux missions de la Bretagne, s'il recouvrait la santé. Invoquant la Très Sainte Vierge, les anges gardiens de cette province et le grand saint Yves, un de ses patrons, il les pria de présenter son vœu au Sauveur : puis, par esprit d'obéissance, il s'engagea d'écrire à son supérieur général, pour obtenir la permission de l'accomplir. L'émotion des assistants était au comble. Dès que le malade eut reçu le Saint-Viatique, il lui fut révélé que sa prière était exaucée. La gangrène s'arrêta, les chairs se reformèrent et le mourant se trouva guéri contre toute espérance. Les médecins eux-mêmes reconnurent la main de Dieu.

Peu de temps après, Julien Maunoir fut ordonné prêtre. Le moment était venu de remplir sa promesse. Il en référa donc au général de l'Ordre, le R. P. Muttio Vitelleschi, religieux fort zélé pour le salut des âmes. Celui-ci accueillit la requête comme elle méritait de l'être et permit au P. Maunoir de répondre à l'appel de Dieu, quand il aurait passé par la dernière épreuve du noviciat, dite le troisième an de probation, où l'on achève de former, aux exercices de la vie apostolique, les prêtres de la Compagnie de Jésus, — retraite suprême qui devait disposer, encore plus parfaitement, Julien Maunoir à son importante mission.

C'est dans la paix de ce Cénacle qu'il apprit les événements, à la fois désolants et consolants, dont Quimper était le théâtre. Le P. Bernard les lui manda, non sans dissimuler humblement le rôle providentiel qu'il y avait tenu. La peste avait fondu sur la malheureuse ville, avec une telle horreur que la plupart des prêtres et des reli-

gieux eux-mêmes s'étaient enfuis à la campagne. Quatre Pères Jésuites s'étaient dévoués au service des pauvres malades : deux d'entre eux allaient visiter les maisons contaminées, et les deux autres, dont l'un était le P. Bernard, attendaient au collège qu'on vînt les appeler. Un matin le bruit de la rue attira ce dernier à sa fenêtre. Il vit plusieurs malades portés sur des brancards, et sachant que le fléau avait déjà enlevé le tiers des habitants, il fut profondément touché de compassion. Il se jeta au pied de son crucifix : « Mon Sauveur et mon Dieu, s'écria-t-il, n'avez-vous pas un serviteur fidèle auquel vous puissiez déclarer vos suprêmes volontés ? Faites-lui donc connaître, entre tous les saints du Paradis, quel est celui que nous devons présentement invoquer, pour sauver le reste des habitants. » (1) Aussitôt un ange lui apparut et le Père, effrayé, serait tombé à la renverse, s'il n'avait rencontré sous la main l'appui de son oratoire, et l'ange disait : « C'est à saint Corentin qu'il faut avoir recours ! » Il lui fut révélé en même temps que, dans les calamités publiques, Dieu voulait que l'on invoquât les patrons du pays. Le P. Bernard alla sur l'heure signifier aux notables l'ordre du ciel. En sortant du collège, il rencontra M. l'official et lui dit d'un air assuré que si l'on faisait un vœu public à saint Corentin, le patron de Quimper apaiserait la colère de Dieu. Était-ce sa figure inspirée ou son autorité morale qui influença l'official ? Le fait est qu'il s'en fut immédiatement parler au syndic et qu'il lui persuada d'assembler les notables dans la maison de ville. On leur communiqua l'avis du P. Bernard et ils s'engagèrent par vœu à placer honorablement, dans la cathédrale, le bras de saint Corentin que Mgr le Prêtre,

(1) *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le R. P. Boschet, p. 66.

leur évêque, avait obtenu, depuis peu, de l'abbaye de Marmoutiers, dépositaire du corps saint. Le vœu prononcé, la peste cessa, et l'on prétend que le fléau s'arrêta vis-à-vis de la fontaine Saint-Corentin, au faubourg de la Rue-Neuve. Or il avait commencé là, suivant une tradition du pays : un misérable ivrogne avait renversé et brisé la statue du saint qui ornait cette fontaine. L'impiété restée impunie, Dieu la vengea, en frappant de la peste la maison du coupable, d'où l'épidémie se répandit dans toute la ville. Le P. Bernard fit réparer la fontaine et plaça, dans une niche, la statue neuve de saint Corentin. Il ramassa les précieux restes de l'ancienne image, la restaura lui-même et l'exposa, dans la cour du collège, à la vénération des élèves. Cependant la ville remplit généreusement son vœu. On porta en procession, avec toute la magnificence et la dévotion désirables, la chasse où était renfermé le bras du glorieux patron et on la transféra triomphalement au milieu d'un jubé, construit en l'honneur de la relique.

Le P. Maunoir fut très impressionné par le récit de ces événements. Il regardait le diocèse de Quimper comme la vigne que le Père de famille l'appelait à cultiver bientôt, et il pria le divin Maître de lui montrer quels soins particuliers il devrait donner à cette vigne. Mais de nouveaux obstacles surgirent, pour lui en barrer le chemin. L'évêque de Quimper, Mgr le Prestre de Lézonnet, n'était pas favorable aux missions (1); il écrivit que son diocèse n'en avait pas besoin et qu'il n'y avait pas de huguenots dans la Cornouaille. Il refusa de con-

(1) « L'évêque qui pour lors gouvernait la Cornouaille ne voulant la mission ni signer les indulgences du pape, etc. » *Manusc. du P. Maunoir. Liv. II, ch. xvi.* Le P. Boscher attribue l'opposition au Chapitre et aux grands-vicaires, après la mort de ce prélat.

tresigner la bulle accordant l'indulgence plénière aux personnes qui suivent la mission. Ce bon prélat s'imaginait que les missions étaient instituées seulement pour la conversion des hérétiques. De plus, il regardait la chose comme une innovation imprudente : il se retranchait là-dessus derrière une ancienne bulle pontificale du pape Zéphyrin qu'il interprétait à la lettre : *Nil innovetur! Que l'on n'innove rien!* (1) Plusieurs particuliers profitèrent de cette disposition d'esprit pour mettre des bâtons dans les roues et entraver le retour du missionnaire. Rien n'arrêta le P. Maunoir : il se rendit quand même à Quimper et, retiré au collège des Jésuites, il attendit le bon plaisir de Dieu (1640).

Dès qu'il connut son arrivée dans cette ville, Dom Michel le Nobletz l'invita d'une manière pressante à venir le voir au Conquet. Il y avait dix ans qu'il le considérait comme son futur héritier. Dieu ne semblait le lui avoir montré que pour le lui enlever. Tous les jours le saint prêtre priait pour son retour en Bretagne et soupirait après sa venue. Il désirait avoir les prémices de sa mission. Le P. Maunoir regarda cette invitation comme un ordre du Ciel et se mit aussitôt en route. Le lendemain de son départ, il apprit la mort de l'évêque qui s'opposait à la mission (8 novembre 1640). La voie s'aplanissait devant lui. L'entrevue des deux apôtres fut on ne peut plus touchante. Le saint vieillard voyant enfin son jeune et pieux successeur, l'embrassa paternellement avec des larmes de joie. Il lui ouvrit son cœur et voulut même lui faire une confession générale. Après s'être humilié ainsi aux pieds de son disciple, le prophète se leva pour communiquer son esprit au nouvel envoyé de Dieu. « *Elie s'étant approché d'Elisée mit son*

(1) Manusc. cit. sup.

manteau sur lui : *cumque venisset Elias ad eum, misit pallium suum super illum.* » (Les Rois, liv. III, ch. xix, v. 19.) Dom Michel le Nobletz parcourut toutes les rues de la ville, sa clochette à la main, pour assembler le peuple à l'église, où il mena le P. Maunoir, et le présenta publiquement, comme son successeur, dans les missions de la Basse-Bretagne. Il l'obligea de suite à prendre possession de son emploi, en faisant, devant lui, les exercices habituels. Il le conduisit chez les pauvres et les malades, comme s'ils eussent été les notables de la cité qu'il devait visiter d'abord. Il lui donna enfin, par une sorte d'investiture, sa clochette d'appel et les peintures énigmatiques dont il s'était servi pour expliquer la religion au peuple.

Le soir de ce grand jour, il l'emmena dans sa chambre : il lui montra ses cahiers de théologie, du temps qu'il était écolier à Bordeaux, sous le professorat du R. P. Gourdon, et, désignant une page, il le pria de lire. Quelle ne fut pas la surprise du P. Maunoir, en découvrant dans ce passage la décision d'un cas de conscience dont il était en peine, sans avoir consulté personne là-dessus ! Mais son étonnement redoubla, quand il entendit le missionnaire faire allusion à ses pensées intimes, comme s'il avait lu dans son âme. « Vous avez bien de la besogne sur les bras : ne vous amusez point à lire Baronius, ni l'Histoire de France, mais la Sainte Ecriture. » Le P. Maunoir avait résolu en effet de parcourir l'Histoire de France et les Annales ecclésiastiques de Baronius, à son retour du Conquet (1).

Les jours suivants, tout en s'exerçant aux travaux de la mission, il eut encore plusieurs entretiens confiden-

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII.

tiels avec son vénérable maître. Michel le Nobletz lui transmet le règlement de vie qu'il s'était imposé, avec l'approbation du P. Cotton et d'autres éminents théologiens : « Je vous donne mon Apocalypse, lui dit-il (1) ». Il lui exposa en même temps la méthode et les pratiques diverses de son apostolat. Le P. Maunoir y reconnut, non sans une vive satisfaction, la plupart des instructions que saint Ignace recommande à ses fils : et Michel le Nobletz ne cachait pas qu'il lui avait beaucoup emprunté : « J'ai pris à tâche d'imiter saint Ignace, » disait-il. Il encouragea vivement son héritier à l'exercice des missions, surtout dans la campagne : « Quand vous seriez ravi au troisième ciel, comme saint Paul, observait-il, vous n'auriez pas une condition de salut plus assurée ni plus avantageuse que celle des missions, parmi les pauvres gens des champs. Cet emploi ne risque point de vous précipiter dans la vaine gloire et l'ambition, comme celui qu'on a en ville parmi les riches et les grands, où l'on prend beaucoup de peine avec peu de profit spirituel. La briève demeure qu'on fait, en chaque lieu, empêche aussi de s'attacher aux choses transitoires. On trouve maintes occasions de mépris, de contradiction et de persécution, mais vous estimerez, comme moi, ces avantages, au-dessus de tous trésors d'Egypte. (2). »

Il lui recommanda de ne pas enseigner seulement le petit catéchisme, mais d'inculquer aux âmes la doctrine plus étendue et plus profonde de ses cartes peintes et de prêcher tout particulièrement le mépris du monde, « qui est le chemin le plus court et le plus sûr » pour

(1) *Id.* Voir la *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, liv. II, ch. II. Voir l'*Histoire du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, I. I, ch. IX.

(2) Voir aux pièces justificatives.

arriver « au parfait amour de Dieu et du prochain ». Il engagea vivement d'introduire partout l'usage des canoniques et d'en composer de nouveaux contenant l'abrégé, de ses prédications.

Il lui conseilla de voyager par terre plutôt que par mer, pour avoir la facilité d'instruire les gens en chemin et dans les maisons, sur son passage. Enfin, par une attention véritablement paternelle mais inattendue de la part d'un homme aussi austère, il le pria de ménager sa santé et de ne pas l'imiter lui-même, car il avait usé son corps avant le temps : « Quand on harasse trop le cheval, il tombe dans un creux de fossé et y laisse son homme. » (1)

Après ces sages avis, le P. Michel donna un grain bénit à son disciple, pour toucher et guérir les malades. Ce pieux objet venait d'Espagne, du monastère de Sainte-Marie-de-la-Croix, à Cubas, au diocèse de Tolède, et il avait été détaché de l'un de ces chapelets que la vénérée Jeanne de la Croix, abbesse du couvent, faisait bénir mystiquement par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Le serviteur de Dieu, qui avait un poireau sur le visage, commanda au P. Maunoir d'appliquer le grain bénit sur cette excroissance de chair ; et le Père l'ayant fait docilement, le poireau disparut, sans laisser aucune trace.

Il lui remit encore un ouvrage qui devait être longtemps pour lui un livre fermé, mais qui s'ouvrit un jour à son intelligence et l'aïda puissamment à convertir les plus grands pécheurs. C'était le *Marteau des Maléfices* — *Malleus maleficarum* : « Un jour viendra, lui dit-il, où vous tirerez de ce livre de grandes lumières

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. IX.

pour conduire les âmes trompées par le démon (1). »

Julien Maunoir promit à Michel le Nobletz de suivre exactement tous ses conseils et lui demanda sa bénédiction, avant de le quitter. Le saint, vieillard y consentit, mais il voulut que le jeune religieux lui donnât également la sienne (2).

De retour à Quimper, le P. Maunoir apprit une bonne nouvelle. Messire René du Louët était nommé évêque : or, il était favorable aux missions : il pria même le Père de l'assister dans l'instruction de son diocèse. On rapportait de lui un mot encourageant. Il avait dit au Mgr de Léon qu'il eût rendu son billet au roi et renoncé à l'épiscopat, si ce n'eût été l'espérance d'avoir auprès de lui les PP. Jésuites, pour catéchiser son diocèse. Mais le missionnaire fut encore entravé quelque temps dans son essor apostolique. La Compagnie n'était pas en état de pourvoir aux frais des missions et il manquait au missionnaire un compagnon indispensable. Averti de ces empêchements, Michel le Nobletz répondit que l'œuvre de Dieu s'accomplirait « malgré l'opposition des hommes et tous les efforts des démons ». En même temps il engagea le P. Bernard à s'associer au P. Maunoir et à le seconder dans une œuvre dont il avait été lui-même l'instigateur : « N'est-ce pas vous, lui écrivait-il en substance, qui avez inspiré le dessein ? Abandonnez-vous votre ami, après l'avoir poussé en avant ? Vous l'avez rappelé en Bretagne pour faire la mission et vous avez promis d'être au besoin son compagnon. Le

moment est venu de tenir votre promesse (1). » Le P. Bernard se souvint alors de l'entretien où le missionnaire prophète avait commenté, au P. Maunoir, l'histoire évangélique de la vocation de saint André et de saint Pierre, et il comprit soudain que l'exemple de saint André s'appliquait à lui même, dans la pensée du serviteur de Dieu, qu'il devait, comme saint André, se soumettre à saint Pierre, c'est-à-dire au P. Maunoir qui serait un jour son supérieur. Il accepta vaillamment la charge, malgré ses cinquante-six ans. Il ne savait pas le breton : il se mit à l'apprendre. La population de Quimper, si attachée à lui, pouvait le retenir : il la prépara doucement à l'idée de son départ, dans l'intérêt général de la Cornouaille. Rien ne paraît impossible aux saints.

Nos deux missionnaires, en attendant de pouvoir faire mieux, commencèrent leur apostolat dans les prisons, à l'hôpital, aux faubourgs de Quimper, et puis dans les paroisses voisines. Il fut couronné de succès et la nouvelle s'en répandit bientôt au loin. Un pieux laïque breton, M. le baron de Molac, voulut contribuer à la sainte entreprise. Il envoya douze cents livres, pour l'entretien du Père qui travaillait au salut des pauvres ; une autre personne donna cent écus, et des offrandes successives permirent plus tard de fonder à perpétuité la pension des deux missionnaires. Les obstacles étaient renversés, les pierres d'achoppement écartées et les barrières levées devant les disciples de Michel le Nobletz ; Dieu leur avait ouvert la voie : ils n'avaient plus qu'à se lancer dans la carrière.

(1) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 74 et 75.

(2) *Histoire du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, t. I, p. 295.

(1) Nous donnons seulement le sens de cette exhortation dont nous n'avons pas le texte authentique, parmi nos documents.  
(Note de l'auteur.)

## CHAPITRE XXIX

Instructions confidentielles de Michel le Nobletz au P. Maunoir et à ses supérieurs, par l'entremise du P. Bernard, où se manifeste l'esprit large et profond du missionnaire. — Toute vocation extraordinaire exige une direction extraordinaire. — Les deux prophètes.

Rien n'égale la sollicitude et les précautions infinies dont l'apôtre breton entoura la vocation de son fils spirituel, Julien Maunoir. Ce n'était pas assez de l'avoir conçue dans son esprit ; ce n'était pas assez de l'avoir fait naître par ses prières et ses désirs ; ce n'était pas assez de l'avoir prévue et annoncée de loin ; ce n'était pas assez d'avoir encouragé ses débuts, suivi ses premiers pas, guidé sa marche initiale ; ce n'était pas assez de l'avoir conduit par la main dans la chaire de Lorchrist, de lui avoir donné ses premières instructions au Conquet, de lui avoir tracé une direction générale. De son coup d'œil profond, il avait pénétré le fort et le faible de son disciple ; il avait deviné les difficultés inhérentes à son genre d'esprit, à son état religieux, à son entourage, à toutes les circonstances probables de son existence. De là, l'utilité d'avis particuliers, que le

maître prudent ne voulait cependant point accumuler à la fois ni risquer sans précautions, car ils concernaient les confrères eux-mêmes du P. Maunoir, dans leurs rapports avec sa personne. Il les confia discrètement au P. Bernard, l'ami intime et le compagnon du P. Maunoir, pour les transmettre à l'intéressé ou à ses supérieurs, quand il le jugerait convenable (1).

« Je crains d'être trop présomptueux, en les écrivant et trop ingrat, en les taisant, faisait-il observer d'abord. Ce n'est pas pour l'instruire que j'écris, mais pour le confirmer et le soutenir. Il n'est qu'un grain de sénévé, comparé à tant d'hommes illustres qui brillent par l'éclat de leur science, mais il croîtra en un grand arbre, dans l'Eglise de Dieu. Pour cela, il doit s'avancer prudemment et suivre certaines règles personnelles. Qu'il ne s'occupe point des affaires séculières, ni des intérêts terrestres, ni des études curieuses, ni des lettres humaines, sauf en passant. Qu'il imite la vie de saint Ignace, son fondateur, et non celle des moines et des anachorètes ! Il devra néanmoins vivre plus sévèrement que beaucoup d'autres religieux de son ordre ne le font d'ordinaire, afin de participer aussi à la mortification du Christ. Il évitera la conversation et la société habituelles de certains confrères ; mais je dois dire qu'il lui faudra une plus grande liberté d'allures, afin de pouvoir courir ici et là, pour sauver le prochain, suivant l'impulsion du Saint-Esprit : et qu'il ne s'avise pas de lui résister ! sans quoi il souffrira un refroidissement intolérable. La raison en est qu'il a reçu

(1) Manusc. du P. Maunoir. *Quædam monita valde salutaria pro patre societatis Jesu religioso*. Cette lettre au P. Bernard est écrite presque tout entière en latin. Nous en donnons la substance et en grande partie la traduction.

une grâce extraordinaire et qu'il doit au Souverain Maître un service extraordinaire.

« D'après saint Grégoire, quiconque ne suit pas l'élan de Dieu, dans l'usage du don, s'expose à une chute profonde, parce qu'il ne doit point vivre selon la règle et l'opinion communes.

» L'entretien particulier du Père ne sera pas avantageux à plusieurs qui ont l'esprit d'orgueil, de contradiction et de scandale, ni aux hommes charnels, parce que l'homme animal ne comprend pas les choses de Dieu. C'est pourquoi on doit éviter de lui donner un compagnon qui ait un tel esprit. Autrement, il serait forcé de lui dire : « Retire-toi de moi, Satan, parce que tu es » pour moi un scandale. » Que les membres de sa famille religieuse évitent de se scandaliser eux-mêmes, à cause de ses démarches singulières ou de ses paroles étranges, mais se rappellent les paroles divines : *Vous souffrirez tous le scandale, à cause de moi, cette nuit-là. — Il a fallu d'abord que le Fils de l'homme fût maudit par cette génération. — Si je n'avais fait des œuvres que personne n'a faites parmi eux ! etc. — Ses frères ne croyaient pas en lui. — La pierre que les constructeurs ont rejetée est devenue la pierre de l'angle.*

» J'engage les supérieurs du missionnaire à prendre garde d'ajouter foi aux plaintes des dénonciateurs, avant d'avoir examiné celui qu'on leur dénoncera, car il y en a peu qui aient compris un homme d'un tel esprit. Qu'ils ne lui assignent pas une station pour y prêcher, contre son gré, et ne lui imposent pas le joug de la parole de Dieu, dans un temps ou un lieu prescrit, — car la parole de Dieu ne doit point être liée dans sa bouche.

» Un apôtre semblable doit aimer le mépris de la bonne renommée, — cela veut dire qu'il ne doit pas la

fois il ne doit pas perdre son temps en civilités mondaines, suivant ce qui est dit dans l'Évangile : *Vous ne saluerez personne sur le chemin...* Qu'il soit dégagé des réglemens qu'il ne pourrait suivre, sans nuire à son ministère. Il convient qu'il soit exempté d'écrire des lettres à ses confrères, comme beaucoup d'autres de son ordre ont l'usage de le faire. *Or Marie a choisi la meilleure part.* L'Évangile est la meilleure part qui exige l'homme tout entier : s'il se partage, pour plaire au grand nombre, il ne pourra se satisfaire ni plaire à Dieu. Qu'il vive donc, comme s'il était mort, pour tous ses frères et amis, sauf dans la prière, et il sera content de lui et agréable à Dieu.

» J'écris ceci, parce que je désire fortifier en lui l'homme intérieur par l'esprit évangélique. L'expérience lui apprendra la vérité de toutes ces choses aux signes suivans. Celui qui fait des œuvres, que les autres prédicateurs ne font pas communément, a une vocation extraordinaire, et je soutiens qu'il fait de pareilles œuvres parce qu'il a le zèle des âmes et le don de réconcilier le monde avec Dieu : voilà pourquoi il a une vocation à part. Mais conséquemment un tel homme doit être dirigé d'une manière extraordinaire : il doit donc vivre plus librement et avoir une plus grande liberté de vie, parce qu'il est permis de suivre l'impulsion du Saint-Esprit, auquel il appartient honneur et gloire, dans les siècles des siècles. (*Saint Pierre à saint Clément, Ep.*)

» Que nul ne vous détourne d'étudier les traits particuliers d'un tel apôtre. Il ne peut être bien connu que par son semblable.

» MICHEL LE NOBLETZ.

» *Indignus sacerdos.*

» Au Conquet, le 30 juillet 1641. »

L'esprit large et profond de l'apôtre breton apparaît tout entier, dans cette épître où il se peint lui-même, car lui aussi avait une vocation extraordinaire et suivait librement l'impulsion divine, là où elle le portait. Comme il voit les choses de haut ! Quelle marche hardie et courageuse, à travers les difficultés qui se dressent sur ses pas ! Ni la coutume routinière, ni les conventions plus ou moins mondaines, ni les préjugés vulgaires, ni la règle générale, ni la crainte du scandale, ni le scandale lui-même ne l'arrêtent. Il n'y a point pour lui de lois contre l'unique loi nécessaire qui est l'ordre divin. Il brise ou élargit les clôtures que l'on voudrait fixer autour de lui. Son champ d'action n'a d'autres limites que la volonté de Dieu même ou la défense de l'Eglise. Une piété trop resserrée s'efforcerait en vain de le retenir, dans le recueillement de la prière ou l'isolement de la méditation. Il s'élève au-dessus de tout ce qui pourrait lier et entraver son zèle apostolique. Il entraîne à sa suite le religieux, vraiment son semblable, que la Providence lui amène pour continuer sa mission : il l'arrache hardiment aux retraites de la dévotion, aux douceurs de la vie commune, au réseau de la règle elle-même et il l'emporte, dans les plis de son manteau, à la conquête des âmes. On dirait les deux prophètes que saint Jean voit dans l'Apocalypse : « Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis. » *Et ascenderunt, in cælum, in nube, et viderunt illos inimicorum.* (Apocal., ch. xi, v. 2.)

Ce sont les deux porte-flambeaux, en présence du Seigneur, répandant autour d'eux sa grâce et sa lumière. *Hi sunt duo candelabra, in conspectu Domini stantes.* » (Id., v. 4.)

rechercher, mais s'attacher plutôt à l'ignominie de la croix, — et s'il ne cherche que celle-ci, de l'avertir qu'il la trouvera quand même avec amertume et chagrin, alors qu'elle devrait être douce et délicieuse. Il devra graver dans son cœur le texte de saint Paul : *Loin de moi la pensée de me glorifier, sinon dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ !* et cette autre parole des Actes des Apôtres : *Ils allaient se réjouissant de leur comparution devant les tribunaux, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir l'injustice, pour le nom de Jésus.* S'il ne sent pas les choses de la sorte, il est une brute sans cœur, sans esprit, parce qu'il n'est point d'esprit véritable sans vertu, ni de vertu sans cet esprit. *Et anima sine corde, sine spiritu, quia non est spiritus sine virtute, nec virtus sine spiritu.*

» Le Père doit s'exercer assidûment à prêcher la parole de Dieu, parce qu'il a été appelé à cela, et dire avec saint Paul : *Malheur à moi, si je n'ai pas évangélisé !* et laisser là toutes les oraisons et tous les exercices de piété qui empêcheraient la prédication : en agissant ainsi il témoignera son extrême confiance en Dieu, il aura la paix de la conscience et les lumières de l'esprit, il confondra les ennemis de la Croix du Christ et touchera les âmes des pécheurs. Il ne laissera pas d'étudier l'Écriture Sainte et de vaquer à l'oraison mentale, par des prières jaculatoires, mais sans contrainte, en remplissant ses obligations elles-mêmes, en préparant ses sermons, en enseignant le peuple et non en méditant à l'écart. Qu'il s'occupe seulement du service de Dieu, car n'est-il pas écrit : *Celui qui perdra son âme, à cause de moi, la sauvera ?*

» Qu'il hante le monde pour le contrôler, encore qu'il ait cela en horreur, parce qu'il aime trop le repos

d'esprit ! Il priera mieux, parmi le monde et parmi les traverses, qu'en sa solitude sérieuse. C'est une tentation pour lui d'aimer plus cette retraite que l'exercice de la mission. Le meilleur exercice qu'il fera ne sera-t-il pas celui où Dieu l'appelle ? Or, il est manifestement missionnaire céleste : donc il doit s'exercer tant qu'il pourra dans cette vocation.

» *Il faut que j'accomplisse les œuvres que mon Père m'a donné à faire. Ce sont elles qui rendront témoignage de moi.* (Joann., v.)

» Il trouvera son âme plus contente et plus nourrie, en exerçant sa mission qu'en priant davantage et faisant d'autres œuvres, encore qu'il semble vivre ainsi avec une liberté trop grande, en apparence, car c'est pour le salut des âmes et qui plus est pour obéir au Saint-Esprit. Le Seigneur-Christ a dû vivre aussi, lui, de la même nourriture et de la même boisson que le commun des hommes.

» Le Père sera plus éclairé, en prêchant qu'en étudiant dans sa chambre. Il lui est nécessaire pourtant de faire quelquefois des retraites, moyennant qu'il ne tarde pas trop.

» Comme la divinité fut cachée dans le Christ, de même la vertu et l'esprit du salut des âmes ont coutume d'être cachés dans ses ministres. Dieu réconciliait le monde avec lui dans le Christ : voilà l'œuvre de son ministre.

» La conversation du missionnaire doit être telle qu'elle convienne aux fins de la prédication, et sa fin principale est de manifester la vérité. *Je suis né*, disait le Sauveur, *pour rendre témoignage à la vérité* (Joan, viii.) Donc le missionnaire a besoin de tous les moyens qui conduisent à une pareille fin, comme sont la nourriture convenable, la facilité des relations, l'entretien permis avec tous et une honnête liberté d'aller ici et là. Toute-

La première mission du P. Maunoir avait manifesté clairement l'élection divine. On ne pouvait plus hésiter à la reconnaître. Le P. Maunoir fut nommé enfin supérieur des missions de la Basse-Bretagne et le P. Bernard lui fut associé. Les deux saints religieux se promirent mutuellement fidélité jusqu'à la mort. Ils cherchèrent ensemble quel était le pays du diocèse ayant le plus besoin de leur prédication. Ils convinrent que c'était l'île de Sein, car elle n'avait point de pasteur. Après avoir imploré à genoux l'assistance de saint Corentin, dans sa cathédrale de Quimper, ils se mirent en chemin, comme autrefois les disciples de Notre-Seigneur qui marchaient deux à deux : « *Guérissez les malades*, leur disait le divin Maître, *et dites au peuple : « Le royaume de Dieu est proche. »* (Ev. selon saint Luc, ch. x, v. 1 et 9.) Ils passèrent par Douarnenez où on leur présenta un enfant de sept ans, infirme, contrefait et valétudinaire, une espèce de petit sauvage qui ne pouvait supporter la présence de personne. L'attouchement du grain bénit le transforma physiquement et moralement : l'enfant devint doux et affable, son corps se redressa et ses maux disparurent.

Nos missionnaires s'embarquèrent à la pointe du Raz, mais, au milieu de la traversée, ils apprirent que les hommes de Sein étaient tous partis pour la pêche et ne reviendraient pas de sitôt. Ils se demandaient l'un à l'autre où ils iraient maintenant, lorsqu'ils furent accostés par une barque. C'était un messenger de Michel le Nobletz qui leur mandait de venir au Conquet. Après le grand succès de la mission de Douarnenez, Dom Michel s'était concerté en effet avec ses hôtes, pour en avoir une semblable. Il y eut un peu d'opposition : plusieurs s'imaginèrent que les Jésuites allaient accaparer

l'abbaye de Saint-Mathieu, dont les moines bénédictins avaient apparemment une certaine popularité. Le bon P. le Nobletz se moqua de leur crainte chimérique et passa outre (1).

Les missionnaires furent bien accueillis au Conquet ; mais ils étaient sur le territoire du Léon ; il leur fallait l'autorisation de l'évêque pour exercer leur ministère. D'après ce que l'on avait dit, Mgr Cupif n'était pas mal disposé pour eux, mais il avait auprès de lui un ecclésiastique influent qui leur était hostile. L'opinion de ce dernier prévalut. L'évêque reçut froidement les Pères et répondit à leur demande qu'il n'avait pas besoin de mission dans son diocèse : « Les religieux, ajouta-t-il, doivent s'occuper des religieux, les séculiers des séculiers. »

Les missionnaires acceptèrent ce refus, si humblement et si paisiblement, que Mgr Cupif voulut les revoir avant leur départ de Saint-Pol-de-Léon. Dans l'intervalle, ils visitèrent le grand-vicaire, M. René du Louët, qui venait d'être nommé à l'évêché de Quimper, mais n'avait pas encore pris possession de son siège, et lui racontèrent leur échec. Il intervint immédiatement en leur faveur. Il fit donc observer au prélat que les Pères Jésuites ne voulaient nullement empiéter sur les droits du clergé séculier, mais lui prêter passagèrement un concours très utile, sinon nécessaire. Il lui apprit à quels hommes il avait affaire. Pourquoi refuser leurs services ? Si l'évêque ne jugeait pas une mission opportune au Conquet, ne pouvait-il l'autoriser ailleurs, aux îles d'Ouessant et de Molènes, par exemple, où il n'avait pas fait sa tournée pastorale et où les secours religieux

## CHAPITRE XXX

Dom Michel le Nobletz invite le P. Maunoir à cultiver le terrain des âmes, dans sa chère ville de Douarnenez. — Ses cantiques bretons. — Le P. Maunoir revient au Conquet. — Les habitants de Douarnenez le suivent pour revoir Michel le Nobletz. — Mission interdite au Conquet, mais autorisée à Ouessant. — Les gens de Douarnenez apprennent les cantiques à ceux du Conquet. — Succès du P. Maunoir et du P. Bernard dans les îles. — Processions générales imaginées ou encouragées par le P. le Nobletz.

Après avoir muni son disciple d'une règle de conduite personnelle et appropriée à la mission spéciale qu'il devait remplir en ce monde, Dom Michel le Nobletz le pria de visiter les localités, où il avait travaillé lui-même. « Si la terre n'est cultivée de temps en temps, fait observer le P. Maunoir, quelque bon grain qu'elle ait produit, elle ne portera que des ronces ; et si l'on ne continue l'instruction dans un canton, les mêmes vices et désolations repullulent (1). » C'était aussi la pensée de Michel le Nobletz : il invita donc le nouveau missionnaire à cultiver le terrain des âmes, dans sa chère ville de Douarnenez ; mais celui-ci était resté en bon état et continuait de pro-

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. III, ch. xx.

(1) Manusc. du P. Maunoir.

duire d'excellents fruits. Le P. Maunoir fut profondément édifié de la religion des habitants, de leurs vertus et de leurs bonnes œuvres. Non seulement il ne découvrit aucun scandale mais pas même « l'ombre des mauvais exemples ». Il ouvrit la mission à l'entrée du Carême (1641) avec tout le succès désirable.

Ce fut alors que, suivant le conseil donné par Michel le Nobletz, il composa des cantiques bretons où il avait heureusement condensé l'explication des principales vérités et pratiques religieuses. Il y avait ainsi une paraphrase du *Credo*, du *Pater*, de l'*Ave Maria*, des Commandements de Dieu et de l'Église, une méthode pour se confesser et communier, une autre pour dire le rosaire, quatre chants sur les fins dernières, etc. Afin d'encourager la population à les apprendre, il annonça une grande procession où l'on chanterait ces cantiques, si on les savait bien. Tout le monde voulut s'y exercer : les parents montrèrent aux enfants ; ce fut un entraînement général. La mission se termina par une procession triomphale, où il y eut six mille personnes, clamant à pleine voix les nouveaux chants.

Le vénérable P. Maunoir opéra plusieurs guérisons miraculeuses, dans cette ville : nous n'en signalerons qu'une. Au moment de son départ, il se laissa conduire chez une femme entièrement paralysée, depuis longtemps : « Je l'exhortai à croire et à espérer en Jésus-Christ ; rapporte-t-il, et je lui appliquai au front le grain bénit que M. le Nobletz m'avait donné, pour guérir les malades et, sur l'heure, la paralytique se leva et s'habilla toute seule et marcha sans appui (1). »

(1) Cité par le P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 79. Voir aussi l'*Histoire du V. Serviteur de Dieu, Julien Maunoir*, par le P. Séjourné, t. I, ch. cix.

devaient manquer ? Cet entretien augmenta la bonne impression que Mgr Cupif éprouvait, au sujet des missionnaires. Aussi quand ils revinrent prendre congé de lui, il leur permit d'aller prêcher aux îles.

Dom Michel le Nobletz, malgré sa déconvenue, rendit grâce à Dieu d'avoir tourné les choses ainsi et envoya ses chers disciples, là où il avait été lui-même.

Cependant la nouvelle de la mission annoncée avait déjà attiré au Conquet une quantité d'étrangers. Les habitants de Douarnenez y étaient venus surtout en grand nombre, pour revoir leur ancien missionnaire. Ils ne laissèrent pas d'y rester quelques jours et apprirent à leurs hôtes les cantiques du P. Maunoir. Ces nouveaux chants excitèrent l'enthousiasme de la population. Les maisons étaient trop petites pour contenir les auditeurs. Les chanteurs durent se rendre sur la place publique de Lochrist, au pied d'une croix de granit, entourée de hautes marches où ils s'échelonnaient : la foule s'amassa autour d'eux, à différentes reprises, au nombre de sept et huit cents personnes, sans se lasser de les entendre. Dom Michel le Nobletz, ravi de cette propagande, encouragea les exercices par sa présence et ses paroles ; il se tenait, au milieu de l'assemblée, sur la plus haute marche de la croix, invitant le peuple à s'unir au pieux concert et chantant lui-même avec une joie naïve.

Pendant ce temps-là, le P. Maunoir et le P. Bernard parcouraient les îles d'Ouessant et de Molènes, où les troncs et l'ivraie avaient étouffé le bon grain que leur vénéré maître avait semé. Là aussi, les cantiques firent merveille, grâce à Jeanne le Gall, que Michel le Nobletz eut l'adresse d'y envoyer, sous le prétexte de visiter quelqu'un de ses parents, mais en réalité pour seconder les missionnaires. Connaissant la population un

peu sauvage de ces îles et la timidité extrême des enfants, il prévoyait que son exemple et ses leçons donneraient l'élan nécessaire, comme il était arrivé ailleurs. Elle se mêla aux jeunes insulaires; interrogée au catéchisme, elle répondit d'une manière satisfaisante, et ses compagnes la prièrent de leur apprendre ce qu'elle savait. Elle leur chanta et fit chanter les cantiques qui traitaient de la doctrine chrétienne. Cette méthode d'enseignement gagna de proche en proche. Les habitants apprirent ainsi, sans peine, les principales vérités religieuses.

De leur côté, les missionnaires, dignes héritiers de Michel le Nobletz, prêchaient et confessaient, comme lui, tout le jour, prenant à peine le temps de manger. Touchés de leurs discours émouvants et encore plus de leurs vertus, les insulaires faisaient un triste retour sur eux-mêmes et déploraient avec des larmes la misère spirituelle d'une vie tout animale. « Jusqu'à présent, s'écriaient-ils, en sortant du sermon, nous avons vécu en bestes. » (1) Et ils couraient à la source des sacrements pour y puiser une vie nouvelle. Ce fut une transformation qui saisissait les missionnaires d'admiration et de reconnaissance envers Dieu car, disaient-ils très humblement avec l'Apôtre : « Celui qui plante et qui arrose n'est rien : il faut tout attribuer à Dieu qui donne l'accroissement aux plantes et la fécondité à la terre. » Cela n'empêchait pas les nouveaux convertis de leur donner toutes les marques de la plus vive gratitude et d'une sincère vénération. Ils leur apportaient leurs malades, comme on faisait aux premiers apôtres et, par leur simple attouchement, les missionnaires les guérissaient. A la fin de la mission d'Ouessant, il y eut une grande procession, comme à Douarnenez.

(1) Manusc. cit. supr.

Nous ne savons trop si les processions générales avaient déjà eu lieu, pendant l'apostolat de Michel le Nobletz, mais c'était lui qui avait conseillé à ses disciples de les établir, au témoignage du P. Maunoir. Nous ignorons également lequel des missionnaires en avait composé la mise en scène. On y voyait des jeunes filles en « habits blancs, couronnées de guirlandes » et portant des palmes à la main, « pour représenter les vierges du Paradis »; puis des petits garçons « habillés en anges » tenant les insignes de la Passion. « Ils allaient deux à deux, les yeux baissés, et chantaient des cantiques spirituels. » Après les anges venait un prêtre, « les pieds nus et la tête couronnée d'épines, » traînant une lourde croix sur son dos. Pour rendre la cérémonie plus solennelle et inspirer plus de respect aux assistants, on y portait le Saint-Sacrement, comme aux processions de la Fête-Dieu. Une chapelle plus ou moins éloignée servait de station. Là on faisait répéter aux gens le résumé des instructions de la mission, là on distribuait des récompenses à ceux qui avaient le mieux répondu, là on adressait au peuple un adieu suprême. Enfin on revenait à l'Église, en chantant le *Te Deum* (1). Cette manifestation religieuse avait le don d'exciter, au plus haut degré, la ferveur des jeunes gens qui ne pouvaient y prendre part, sans avoir appris les cantiques où se trouvaient contenus les éléments du catéchisme, ni même sans s'être confessés. Mais elle était aussi pour tout le peuple un sujet d'édification, une cause d'affermissement dans le bien, un souvenir ineffaçable. Plusieurs même lui durent leur conversion et leur persévérance.

(1) Manusc. du P. Maunoir. Liv. II, ch. xxy.

## CHAPITRE XXXI

Mgr l'évêque de Léon, en tournée pastorale au Conquet, reçoit des dénonciations calomnieuses contre Michel le Nobletz. — Interdiction des cantiques. — L'épreuve de Dieu : la porte qui s'ouvre toute seule. — Examen et approbation des peintures. — Patience et résignation du missionnaire. — Prédiction contre ses ennemis. — Les confirmants d'Ouessant et de Molènes et leurs cantiques. — Justification des chants nouveaux et de Michel le Nobletz. — Des visites imprévues et prédites du P. Maunoir à Dom Michel. — *Ecce sponsus venit.*

En apprenant le succès de la mission du P. Maunoir, au retour d'une assemblée populaire où il avait présidé lui-même l'exercice des cantiques, le vénérable Michel le Nobletz pleura de joie et s'agenouilla, dans sa cellule, pour rendre grâce à Dieu, en s'écriant : « C'est maintenant que je suis prêt à mourir, voyant que Dieu est connu, loué et honoré. — *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* » (1)

Sa joie ne tarda point à être mêlée d'amertume. Etrange contradiction des hommes à l'œuvre divine ! L'innovation des cantiques, qui produisait tant de bien, allait servir de prétexte aux ennemis du missionnaire,

(1) Manusc. cit., L. II, ch. xx.

pour le persécuter de nouveau. En effet, Mgr de Léon vint, sur les entrefaites, en tournée pastorale à Lochrist, et le recteur, trompé par deux prêtres indignes, porta plainte publiquement contre lui. Il l'accusa d'avoir fait venir des jeunes gens d'un autre diocèse, pour chanter dans les rues des chansons mauvaises, d'avoir présidé lui-même ces assemblées de chanteurs, sur la place publique, malgré son âge et son caractère, d'amuser le monde avec des peintures étranges qu'il avait chez lui, de troubler le repos public, de hanter les femmes et les filles, de ne pas dire la messe, ni de l'entendre, enfin de vivre comme un huguenot.

La bonne foi de Mgr Cupif était décidément bien facile à surprendre. Il écouta ces calomnies invraisemblables et manda, devant lui, le vieux missionnaire. Le serviteur de Dieu, dans son humilité héroïque, ne voulut point se justifier : « Si ce qu'on dit contre moi est vrai, observa-t-il seulement, qu'il vous plaise de prendre mon surpely et mon bonnet, parce que je ne suis pas digne de les porter. » (1) L'évêque, voyant qu'il ne s'excusait point lui, adressa une sévère réprimande. Dans la suite de son inspection, il demanda au recteur si l'on faisait le catéchisme. Afin de se disculper, car il ne s'en occupait point, celui-ci répondit que Maître Michel le Nobletz avait chargé une fille de le faire. Au même instant, le vicaire d'Ouessant s'avança et accusa cette fille d'avoir prêché dans l'île, au mépris des saints canons. Nous savons que Jeannie le Gall n'avait nullement prêché, mais s'était contentée de répondre au catéchisme. Il se trouva là heureusement quelques témoins pour l'attester. L'évêque ordonna aux recteurs qui étaient présents d'interroger Jeanne le Gall : elle satisfait à toutes leurs

(1) Manusc. cit., L. II, ch. xxi.

questions. Il voulut voir ensuite les peintures que l'on critiquait. Dom Michel le Nobletz alla aussitôt les chercher, mais, arrivé à son logis, il trouva la porte fermée et chercha inutilement la personne qui avait la clef. Alors levant les yeux au ciel, il prononça ces paroles, en breton : « *Mar be ar virionez ganen, en hano Doue, dor digor* : Si la vérité est avec moi, au nom de Dieu, porte, ouvre-toi. » N'était-ce pas invoquer hardiment l'épreuve de Dieu, comme au moyen âge ? Elle lui fut favorable. La porte s'ouvrit d'elle-même, en présence des témoins stupéfaits (1). Maître Michel montra ses peintures à l'évêque qui ne put que les approuver et les jugea convenables, pour instruire le peuple. Quant aux cantiques, ne sachant pas la langue bretonne, il s'en remit de confiance à l'accusation, et non seulement il défendit de chanter ces chansons nouvelles, sous peine d'excommunication, mais il enjoignit aux fidèles de congédier les chanteurs de Douarnenez et de les renvoyer dans leur diocèse.

Ce fut un vrai triomphe pour les ennemis du missionnaire, mais il n'en ressentit aucun chagrin ni aucune amertume. Bien loin de là, il se réjouit, comme saint Paul, de l'humiliation et du mépris qu'il avait publiquement endurés : « Je craignais, disait-il, que le diable ne m'eût oublié, car ni lui ni le monde ne m'éprouvaient depuis longtemps ; mais je vois à présent que Dieu se souvient de moi. » Quelques-uns de ses amis blâmaient devant lui, le recteur de l'avoir ainsi calomnié et vilipendé, en pleine assemblée, auprès de l'évêque. Michel

(1) Qu'on ne nous accuse pas de rapporter une légende. Le fait est raconté par le P. Maunoir qui cite deux témoins du miracle : Marguerite le Gac et M. Cozquer. Voir *manusc.* liv. II, ch. xxi.

le Nobletz l'excusa, disant qu'il était bon et qu'il n'avait pas eu mauvaise intention, mais qu'il s'était fié au témoignage de deux prêtres de sa paroisse. Il dit en particulier à mademoiselle Launay que « ces ecclésiastiques seraient bientôt dans l'impuissance de lui nuire. » Ils moururent tôt après, » ajoute le chroniqueur (1).

Une veuve de Douarnenez, Marguerite Pollaouec, qui était venue au Conquet, avec beaucoup d'autres personnes, dans l'espoir de suivre la mission, ne fut pas aussi patiente que son Père spirituel et se plaignit à lui de ce qu'il ne les eût pas défendues contre le traitement infligé par l'évêque : « Vous n'avez pas plaidé votre cause, c'est votre affaire, lui dit-elle ; mais pourquoi n'avez-vous rien dit pour nous excuser ? » Il repartit : « Si je vous eusse excusé, Dieu ne l'aurait pas fait. Prenez patience : vous entendrez demain d'autres nouvelles. » (2)

Le lendemain, il arriva deux vaisseaux au port de Liogan, d'où l'on vit débarquer une foule de passagers : c'étaient des jeunes gens de l'île d'Ouessant qui venaient se faire confirmer à Saint-Mathieu. Ils étaient au nombre de *mille*. Ils se rangèrent deux par deux, en bon ordre, comme pour une procession, et se mirent à chanter les cantiques du P. Maunoir. L'ancien port de Liogan, construit en briques, n'est plus aujourd'hui qu'une petite rade foraine, à peu près solitaire, entre le Conquet et Saint-Mathieu. Il y a un trajet de trois quarts de lieue environ, pour gagner cette dernière localité. On accourut de tous côtés, au-devant du cortège, pour voir et ouïr cette jeunesse si édifiante ; mais, quand on reconnut les cantiques prohibés, ce fut un concert

(1) *Manusc.* du P. Maunoir. *Cit. supra.*

(2) *Id.* *id.*

d'exclamations et de menaces : « Vous chantez des chansons défendues ! Vous allez être excommuniés ! Taisez-vous donc, ou nous vous arrêtons. » Les Bretons ne se laissent pas facilement intimider. Ceux-ci ne perdirent pas contenance. Ils répondirent qu'on ne pouvait les excommunier, pour chanter ce que les bons Pères missionnaires leur avaient appris, et ils n'en chantèrent que plus fort. On insiste, on crie, on menace, et les bâtons se lèvent autour d'eux : « Crucifiez-nous alors, dit une femme, Jeanne Bouernezet, qui conduisait les jeunes filles. Martyrisez-nous : les apôtres l'ont bien été ; nous sommes tout prêts à l'être (1). »

Les têtes s'échauffaient, la situation devenait inquiétante, quand par bonheur, il survint un ecclésiastique, M. de Pentrez, théologal de la célèbre église collégiale, Notre-Dame du Folgoët, qui accompagnait l'évêque dans sa tournée. Il écoute les chants et, comprenant qu'ils relatent simplement les articles de la foi et les commandements de Dieu, il apaise les opposants. Voilà donc « les chansons mauvaises, impudiques et dangereuses » que l'on avait dénoncées avec tant d'indignation à l'autorité diocésaine ! Quelle odieuse calomnie ! M. de Pentrez va faire son rapport à l'évêque. Il justifie en même temps dom Michel le Nobletz. Les insulaires attestèrent aussi le bien que la mission des Pères Jésuites avait opéré parmi eux, et Mgr Cupif, dont le caractère généreux ne le cédait point à la bonne foi, se rétracta, sans hésiter. D'après ses ordres, un prêtre de son entourage, M. le Dermat, prieur de Recouvrance, monta en chaire et déclara, en sa présence, que l'évêque avait été d'abord

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxi. *Vie du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, t. I, p. 139.

mal informé sur le P. le Nobletz, les gens de Douarnenez, les chansons spirituelles et leurs auteurs, et que, mieux informé, il voulait leur rendre justice. Il réhabilitait le bon P. le Nobletz, le reconnaissant pour un prêtre de sainte vie, et engageant le peuple à suivre ses conseils. Il levait l'interdit qu'il avait mis sur les nouveaux cantiques et les approuvait entièrement. Il bénissait ceux qui les avaient composés et ceux qui les chantaient et, en particulier, la jeunesse de Douarnenez qui les avait importés au Conquet. Cette prompte et franche rétractation saisit le peuple d'admiration pour l'évêque et d'indignation contre les calomnieurs.

Les confirmants revinrent au Conquet, en chantant à pleine voix les cantiques interdits la veille, au milieu d'une foule enthousiaste. Dom Michel le Nobletz vit passer le cortège avec une sainte joie et ses ennemis furent confondus. A leur retour qui eut lieu peu après, les missionnaires diffamés reçurent aussi le meilleur accueil de l'évêque. Il les remercia de leurs prédications, dans les îles, et les pria d'y prêcher encore le Carême suivant ; puis, se tournant vers le P. Maunoir : « Après Pâques, lui dit-il gracieusement, vous reviendrez me voir et vous m'apprendrez le breton. » Il ajouta en souriant que, s'il y manquait, il condamnerait de nouveau ses cantiques, pour lui faire entendre par là que, s'il les avait interdits d'abord, c'était faute de savoir la langue.

Les missionnaires unirent donc leurs actions de grâce à celles de leur cher maître, Dom Michel le Nobletz. Ils admirèrent ensemble les voies de la divine Providence. Ils racontèrent sans doute les merveilles qu'elle avait opérées, par leurs mains, et spécialement les guérisons produites, au moyen du grain bénit. Le thaumaturge leur conseilla de recourir aussi à l'huile des lampes

qui brûlent devant le Saint-Sacrement ou les images des saints.

C'était pour eux un grand bonheur de se rencontrer au Conquet, quand l'occasion s'en présentait, et le P. Maunoir fit plus d'une fois le voyage, dans ce seul but. Ce n'était point du temps perdu, car les leçons du maître profitaient toujours au disciple. Le maître se faisait alors le serviteur de son disciple, pour tous les besoins matériels, avec un empressement sans pareil. Il prenait note, sur un bout de papier, de tout ce qui pouvait lui être nécessaire ou utile et s'efforçait de le lui procurer « avec plus de charité et de tendresse que ne fait une mère à son enfant », suivant la touchante comparaison du P. Maunoir lui-même. Quand celui-ci devait prêcher, Maître Michel s'en allait de maison en maison avertir « qu'à telle heure le Père prêcherait et catéchiserait ». Par une intuition prophétique, il prévoyait souvent sa venue. Passant un jour sur le marché aux poissons, il s'arrêta devant la marée et dit à son hôtesse : « Mademoiselle le Gac, achetez ce poisson pour le P. Maunoir qui viendra demain nous voir. » Le Père n'avait dit à personne qu'il dût venir au Conquet. Le lendemain il arriva effectivement, en compagnie du P. Bernard. Une autre fois, sans s'être annoncé, les Pères missionnaires abordèrent sur la côte, à minuit, par un temps noir, ne sachant trop comment trouver leur chemin. Ils rencontrèrent le P. Michel qui se rendait au-devant d'eux, une lanterne en main : « *Eccce sponsus venit, exite obviam ei*. Voici l'époux qui vient : sortez et accourez au-devant de lui », s'écriait de loin le saint homme. Et il les conduisit à sa demeure (1).

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. XII.

Dès qu'on apprit leur arrivée au Conquet, on s'attroupa de bonne heure dans la rue, à la porte de l'humble logis. C'étaient des gens qui voulaient apprendre à chanter les cantiques. La journée entière se passa dans ce saint exercice. Le soir, Maître Michel mena ses hôtes voir une malade qui avait la fièvre, depuis deux ans : il les pria de lui donner leur bénédiction, mais ils obligèrent le saint prêtre à la bénir aussi. La malade recouvra aussitôt la santé. On pouvait attribuer la guérison à l'un comme aux autres, car ils étaient également les serviteurs de Dieu, et leur humilité fut ainsi sauvegardée.

## CHAPITRE XXXII

Dom Michel le Nobletz ouvre la voie à son successeur, le P. Maunoir, et lui procure différentes missions. — Epreuves et croix des Pères Jésuites : leurs miracles eux-mêmes tournent contre eux. — Succès prodigieux de la mission à Daoulas et autres lieux. — Jeanne le Gall continue son prosélytisme. — Elle est victime à Dirinon d'un terrible accident. — Michel le Nobletz la guérit par miracle. — Le P. Maunoir cherche et trouve des associés. — La mission s'étend et se propage de plus en plus. — Statistique édifiante. — Après avoir semé dans les larmes, Michel le Nobletz se réjouit de la récolte et des fruits spirituels que lui présentent ses disciples. — Les prières du patriarche attirent sur les missionnaires les bénédictions du Ciel. — Michel le Nobletz est vraiment le missionnaire des missionnaires.

Quand il réfléchissait aux débuts de son cher disciple et héritier, une chose frappait surtout Dom Michel le Nobletz, — c'est que « la croix avait marché à la tête de la mission ». Le P. Maunoir avait été d'abord en proie aux rebuts et à la calomnie : il les avait subis avec patience et il s'était livré lui-même aux mortifications de toute sorte. Le Maître voyait là un signe certain de succès et un gage assuré des bénédictions divines. Il encourageait donc, autant qu'il le pouvait, la vocation de

son successeur. Non seulement il le soutenait, par sa direction vraiment pratique, mais encore il lui ouvrait la voie ici et là. A cette dernière fin, il saisissait toutes les occasions indiquées par la Providence. Il se servit ainsi de l'intermédiaire d'un ecclésiastique influent, M. de la Coste, pour obtenir que Messire René de Rieux, abbé de Daoulas et du Relec, appelât le missionnaire dans les nombreuses paroisses dépendantes de ces deux abbayes. Le P. Michel y fut lui-même invité ; mais il répondit au prélat que, quand il avait l'âge et la santé, on ne lui avait point permis de travailler, comme il l'aurait voulu, dans la vigne du Seigneur et que maintenant il n'avait plus la force nécessaire à ce labeur. Il promettait du moins ses prières, pour obtenir aux ouvriers les grâces d'en haut et, en particulier, celle de « porter les livrées du Fils de Dieu et de participer à l'ignominie de la croix ». — « On vit reluire » au commencement de la mission « ces perles précieuses de l'Évangile, » pour nous servir des expressions suggestives et imagées du P. Maunoir (1).

Lorsque les missionnaires vinrent à Daoulas, on répandit le bruit qu'ils étaient « des trompeurs qui avaient pris prétexte de mission pour se jeter dans l'abbaye et s'en rendre maîtres ». Accusation étrange et incompréhensible, si nous ne rappelions ici que Mgr de Rieux, ancien évêque de Léon, avait été déposé de son siège pour s'être compromis dans les divisions qui survinrent entre le roi Louis XIII et sa mère Marie de Médicis. Les habitants pouvaient redouter une dépossession nouvelle et un changement de seigneurie. Quoi qu'il en soit, ils ne furent pas trop fâcheusement impressionnés, car ils suivirent assidûment la mission. Les populations

(1) Manusc., t. II, ch. xxii.

d'alentour y accoururent même, en grand nombre. Il se passa un incident, qui donna beaucoup de crédit au P. Maunoir, et attira la foule aux exercices. Comme le Père expliquait pour la première fois les cartes peintes, une femme dit à ses voisins qu'elle avait déjà vu le tableau qui se trouvait devant ses yeux. C'était à Landerneau, pendant la mission de Maître Michel le Nobletz, et celui-ci avait prédit que les Pères Jésuites dont personne ne parlait alors s'en serviraient un jour, comme lui, pour instruire le peuple. Et ce jour était arrivé. Elle se nommait Marie Keraudi. Le trait fut raconté à la ronde et produisit beaucoup d'effet. Dès lors ce fut un enthousiasme général. Au témoignage du P. Maunoir, le succès de la mission fut inimaginable. Dieu répandit sur Daoulas les grâces temporelles après les grâces spirituelles. Il y avait alors une grande sécheresse qui compromettait la récolte; cette calamité survenait, après deux mauvaises années : la famine était imminente. Le P. Maunoir eut recours à saint Corentin, le pasteur du diocèse, pour obtenir l'éloignement du fléau. Il composa un cantique de circonstance qu'il fit chanter aux petits enfants, dans une procession publique :

*Roit va escop me ho supli  
Eur glaô clouar d'oc'h escopti.  
Roit deomps ni oll eur blaovez mad  
D'ho servicha a galou vat.*

Donnez, bon évêque, je vous en prie,  
Une pluie bénigne à votre évêché.  
Donnez à nous tous une bonne année  
Pour vous servir de bon cœur.

Les enfants n'avaient pas achevé le cantique, qu'une pluie douce et bienfaisante commença de tomber et sauva les récoltes. Chose extraordinaire, ce miracle dis-

crédita les missionnaires, dans une paroisse voisine, à Plougastel, où ceux-ci se rendirent ensuite. On les fit passer pour sorciers : on prétendit qu'ils avaient un commerce avec les démons. Les Pharisiens n'attribuaient-ils pas à Béalzébuch les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Un prêtre du Léon osa bien, contre tout droit et toute justice, défendre aux habitants d'aller se confesser aux Pères. « C'était, déclarait-il, un cas réservé de le faire et l'on renverrait à l'évêque ceux qui entreindraient la défense. Du reste ces gens étaient des séducteurs qui abusaient le peuple (1). »

La mission allait-elle échouer devant pareille cabale? Presque personne n'y vint, pendant les quatre premiers jours, mais les étrangers affluaient. Le cinquième jour, une femme de Brest, arrivée avec sa famille pour gagner l'indulgence, se confessa au P. Maunoir et fut si heureusement impressionnée qu'elle ne pouvait s'en taire : elle arrêtait toutes les personnes qu'elle rencontrait : « Connaissez-vous le P. Maunoir? leur disait-elle : c'est un vrai saint. Ce qu'il dit va au cœur. Si vous saviez comme je suis contente de m'être confessée à lui! » Ses paroles éveillèrent l'attention et la curiosité des habitants : on voulut voir ce qu'il en était ; on s'entraîna mutuellement ; bientôt toute la population suivait la mission, malgré les opposants (1644).

Nous retrouvons ici, auprès des nouveaux missionnaires, comme servante et catéchiste, Jeanne le Gall, cette dernière zélatrice que Michel le Nobletz avait formée et qu'il leur envoya lui-même. Non seulement elle coopérait à l'instruction religieuse des filles et des femmes, mais elle les préparait à la confession, en éclai-

(1) Manusc., liv. II, ch. xxii.

rant leurs consciences, dissipant leurs scrupules, encourageant leurs aveux et même en recevant leurs confidences les plus pénibles. Elle procura ainsi la conversion d'un grand nombre.

Dieu témoigna plus d'une fois par des signes extraordinaires que Jeanne le Gall était l'instrument choisi de ses miséricordes. Une nuit elle fut réveillée à deux heures et « se sentit tirée trois fois par le collet de sa chemise ». Elle se leva et fut poussée, sans savoir pourquoi ni comment, vers la maison où logeaient les missionnaires. En face de leur demeure, elle aperçut un pauvre vieillard couché sur un tas de litière. Il avait l'air triste et inquiet. Elle lui demanda ce qu'il faisait là. Il répondit que, depuis trois jours, il attendait une place au confessionnal et qu'il veillait pour « prendre un des Pères au passage ». Jeanne voulut se rendre compte de sa religion et lui demanda « combien il y avait de personnes en la Sainte-Trinité et laquelle des personnes s'était faite homme pour nous. » Il répondit « qu'il n'en savait rien ». Elle l'instruisit alors des principales vérités de la doctrine chrétienne, puis le recommanda au premier missionnaire qu'elle put trouver. Ce bon vieillard octogénaire était un mendiant du Léon, qui allait chercher son pain de village en village. « Il disait tous les jours son chapelet en l'honneur de son bon ange. Depuis environ soixante ans, il avait une peine intérieure qui lui était plus insupportable que sa pauvreté » elle-même. Pendant la mission de Plougastel il vit, dans son sommeil, un ange qui lui montra « les Pères de la Compagnie de Jésus travaillant dans les vignes du Seigneur » et l'avertit de se confesser à l'un d'eux qu'il lui désignait. Le vieillard se mit en chemin, « avec la résolution de ne manger morceaux », avant de s'être confessé. Dans la

grande presse des pénitents, il demeura trois jours, sans boire ni manger, au bout desquels Dieu lui donna la grâce qu'il désirait si ardemment (1) ».

Jeanne le Gall suivit les missionnaires à Dirinon (1644), où elle fut victime d'une terrible accident. Un jour qu'elle se tenait à l'entrée de l'église, pour entendre la prédication, celle-ci fut transférée au cimetière, l'enceinte de l'édifice ne pouvant contenir la foule. Les assistants sortirent en masse. Jeanne fut jetée par terre, sur le seuil de la porte, et lourdement foulée aux pieds. On retira la malheureuse à demi écrasée. Elle avait les côtes enfoncées. On la transporta au Conquet. Pendant dix mois, elle fut incommodée au point de ne pouvoir marcher ni travailler. Elle respirait difficilement et avait des faiblesses. Le P. Maunoir, la croyant guérie, écrivit à Michel le Nobletz de lui renvoyer sa pupille, car ils avaient besoin de ses services. Dom Michel lut cette lettre à Jeanne : « Vous voyez, lui dit-il, qu'on vous désire aux missions ? » Elle objecta son infirmité : elle ne pouvait presque se remuer ; comment ferait-elle donc pour aller jusque-là ? « Vous ferez votre possible, reprit le vénéré directeur, mais ne manquez pas de vous mettre en chemin et de témoigner au moins votre bonne volonté. » Jeanne résolut d'obéir, autant que son état le permettrait. Elle chercha un bateau et y déposa ses bagages. Au moment de s'embarquer, elle vint demander à Dom Michel sa bénédiction : « Je vais, dit-elle, à la mission par mer, ne pouvant y aller par terre. » « Jeanne, vous voulez aller par mer, par votre volonté, répondit le serviteur de Dieu. Il faut aller à pied par obéissance. » Elle fit observer de nouveau qu'elle pouvait à peine

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxii.

marcher, qu'elle suffoquait au moindre effort et qu'elle éprouvait même des évanouissements tous les jours. Mais il réitéra son ordre : « Si vous défaillez sur la route, on écrira au Père que vous êtes partie mais que vous n'avez pas eu assez de force pour achever votre voyage. » « Elle obéit enfin et Dieu bénit son obéissance. » Les côtes de l'infirmes se redressèrent : elle put respirer à l'aise et n'éprouva aucune défaillance. Ce jour-là même où elle reçut la bénédiction de son maître, elle fit dix lieues, sans trop de fatigue. Depuis ce temps, elle fut délivrée de ses infirmités et travailla, dans cinq missions, à ses exercices habituels (1).

La vogue des Pères Jésuites attirait de toute part les fidèles aux paroisses où ils prêchaient. Au cours d'un voyage en Léon, l'évêque de Quimper fut surpris de rencontrer, sur son chemin, une quantité de pèlerins qui se rendaient à la mission. Ils amenaient avec eux des chevaux, chargés de vivres, afin de pouvoir stationner tout le temps nécessaire. Les maisons ne suffisaient pas à loger cette multitude qui campait en plein air, dans les rues ou les champs, et couchait à la belle étoile. « Les jours ouvriers ressemblaient aux dimanches et aux fêtes les plus solennelles, écrit le P. Maunoir, et il fallait prêcher hors des églises. L'auditoire était composé de quatre à cinq mille personnes. » On se serait cru revenu au temps de saint Vincent Ferrier. Il n'y avait pas moins d'empressement pour recevoir les sacrements. Les pénitents jeûnaient, quelquefois jusqu'au soir, et veillaient, toute la nuit, pour retenir leurs places à confesse. Le P. Maunoir témoigne que, « dans l'espace de deux ans », il instruisit et catéchisa « près de cent cin-

(1) Manusc. cit. supr.

quante mille personnes, dont la plupart ne savaient les premiers et plus nécessaires éléments de la doctrine chrétienne ». Il fit « plus de six mille conversions » notables (1). A Dirinon, lui et le P. Bernard se voyant débordés par la tâche, il eut l'heureuse inspiration de s'associer des prêtres séculiers qui viendraient à leur aide. Il en chercha autour de lui et découvrit neuf ouvriers qui voulurent bien travailler, sous ses ordres, à la vigne du Seigneur. Cette association libre devait s'étendre rapidement et englober un millier d'ecclésiastiques. Elle s'est perpétuée même jusqu'à nos jours, dans une certaine mesure.

« Le père de famille qui a pris bien de la peine à déraciner les épines et les ronces de son champ, pour y planter un beau verger, a un grand contentement lorsque ses enfants lui présentent des fruits de ses travaux, sur le déclin de son âge (2), » écrit le P. Maunoir dans son langage naïvement imagé. Ainsi le P. Michel, continue-t-il, ayant beaucoup peiné « l'espace de quarante-cinq ans » à extirper de la Basse-Bretagne « les ronces et les épines de l'ignorance... pour y dresser un jardin de délices abondant en toutes sortes de vertus », ressentit également « une extrême consolation de voir les fruits » que lui offraient les PP. Jésuites « dans les évêchés de Léon, Tréguier et Cornouaille où il avait jeté le premier fondement de la connaissance et amour de Dieu (3). » Chaque année, la récolte était bonne. Il y avait environ, bon an mal an « trente mille personnes » catéchisées, « quatre mille confessions générales, deux

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxii.

(2) *Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le R. P. Boschet, p. 171.

(3) Manusc. cit.

mille conversions remarquables de pécheurs obstinés qui étaient en danger de leur salut ».

Quels fruits multiples et savoureux ! C'était lui, Michel le Nobletz, qui avait semé et planté. Pendant ses missions, il avait été rebuté « comme la pierre angulaire : *Lapidem quam reprobaverunt ædificantes, hic factus est caput anguli*. Tout le monde était contre lui, on ne connaissait pas sa vertu, il se tenait caché, fuyait la gloire et l'esprit du monde. » Mais ses miracles avaient ouvert les yeux : les évêques, recteurs et abbés qui l'avaient d'abord méconnu eussent été heureux d'accueillir le serviteur de Dieu et d'utiliser maintenant ses services, mais ses infirmités et sa vieillesse ne lui permettaient plus de répondre à leurs vœux. Alors il les suppliait instamment d'employer à sa place les héritiers de sa mission, les PP. Jésuites et leurs associés qui parcouraient la Basse-Bretagne.

« Cet homme apostolique, devant que sortir de ce monde, eut la consolation d'Abraham en voyant une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, écrit le P. Mau noir (1). Il eut le bonheur d'apprendre que, dans les missions qu'il avait procurées, près de quatre cent mille âmes avaient été instruites et douze mille conversions extraordinaires avaient marqué une particulière bénédiction de Dieu. » Il eût voulu être jeune et fort, pour travailler à cette abondante moisson ; mais, pendant que ses disciples s'y multipliaient, l'apôtre « levait les mains en haut, comme un autre Aaron, et assistait les missionnaires de ses avis et conseils ». N'était-il pas vraiment leur chef et leur patriarche ? C'est lui qui les avait suscités : il leur avait donné l'exemple ; il avait marché de-

vant eux : il leur avait ouvert la voie ; il les guidait encore de loin dans la carrière apostolique. D'après sa recommandation, ils résolurent de placer leurs missions sous la protection de la Sainte Vierge, le patronage de saint Corentin et la garde des anges tutélaires attachés aux personnes et aux lieux. Une pluie de grâces tombait de ses mains en prières et un divin rayonnement s'échappait de son âme pour descendre sur ses disciples ; et ceux-ci faisaient des miracles, après lui et comme lui. Après avoir été leur initiateur, le vénérable Michel le Nobletz restait leur conseiller, leur intermédiaire auprès de Dieu et leur patron vivant. On aurait pu l'appeler, sans exagération, le missionnaire des missionnaires.

(1) Liv. II, ch. xxiii.

## CHAPITRE XXXIII

Vie de Michel le Nobletz au Conquet, à la fin de sa vie. — Révélations et prédictions à diverses personnes. — Jeanne le Gall sauvée d'un grand péril, par la prière de son maître. — Vaisseaux en perdition arrachés au naufrage. — Conversion d'un jaloux furieux. — Les larmes de Michel le Nobletz pour le salut des pécheurs. — Visite des pauvres et des malades. — Guérisons miraculeuses. — Prodige de bilocation. — Association de charité entre des femmes pieuses. — Avarice et conversion du filleul de Dom Michel. — Mort et apparition de Claude le Bélec. — Auréole de Michel le Nobletz.

Les épreuves presque incessantes, les travaux apostoliques, les fatigues, les infirmités, la vieillesse avaient épuisé le serviteur de Dieu. Il aurait pu se reposer légitimement, dans la retraite et la méditation qui lui eussent procuré, sans doute, d'intimes consolations. N'avait-il pas formé des disciples qui poursuivaient partout sa mission? Les PP. Jésuites Maunoir et Bernard et, autour d'eux, un groupe de prédicateurs et de confesseurs, évangélisaient le peuple. Plusieurs saintes filles ou veuves les secondaient par l'enseignement du catéchisme. Comme Moïse qui regardait, du haut de la montagne, Josué et ses vaillantes troupes combattre, dans la plaine, et priaient ardemment pour le triomphe de

leurs armes, le vénérable Michel le Nobletz n'aurait-il pu se contenter de suivre du regard les progrès de sa légion apostolique, de l'exciter par ses conseils et d'attirer sur elle, par ses prières, les bénédictions du Seigneur? Il ne le voulut pas et, tant qu'il put se tenir debout, il employa le reste de ses forces au service de Dieu; il prêcha, catéchisa, confessa, comme il l'avait fait toute sa vie. Sa journée était occupée, depuis le matin jusqu'au soir, chaque heure avait son emploi, suivant un règlement particulier dont il ne se départait jamais, sans motif grave. Ses bonnes œuvres étaient d'ailleurs assez nombreuses pour ne lui laisser aucun loisir.

Tant que ses infirmités ne le retinrent pas au logis, ce qui lui arriva fréquemment les dernières années de sa vie, on le voyait dès le matin, sur le chemin de Lochrist où se trouvait alors l'église paroissiale du Conquet et où il allait dire sa messe. Souvent, malgré le trajet d'une lieue, il se rendait jusqu'à Saint-Mathieu, car il avait une dévotion particulière à célébrer le Saint-Sacrifice dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, auprès de l'abbaye. Il rencontrait parfois des femmes ou sœurs de marins qui se dirigeaient vers Lochrist, et le prophète leur annonça, en plus d'une occurrence, le sort de ces êtres chéris : « Dépêchez-vous, leur disait-il, il est grand temps de prier, si vous voulez qu'ils échappent au naufrage »; ou bien, les regardant d'un air compatissant : « Vous arrivez trop tard, soupirait-il, » et il les exhortait doucement à la résignation. L'événement confirmait toujours ses paroles (1).

Il avait surtout de ces révélations au saint autel. Un

(1) Tradition recueillie, sur les lieux, par l'auteur.

jour, il pria Jeanne le Gall, sa pupille, d'aller assister un malade, à une lieue du Conquet. « Cette fille, attendant le bateau, pour passer un bras de mer, se sentit poussée » tout à coup et précipitée dans les flots, « sans apercevoir personne ». Le serviteur de Dieu, au milieu de la messe, eut connaissance du péril extrême que son envoyée traversait : « Il offrit au Père Éternel les mérites de son Fils Jésus » pour la sauver. Elle resta « près d'un quart d'heure au fond de l'eau » en pleine connaissance; puis elle revint à la surface où des mariniers, la voyant flotter de loin, se jetèrent à son secours et la ramenèrent au rivage. Cet étrange et terrible accident ne lui causa pas même la moindre indisposition. Après la messe, le P. Michel le Nobletz observa simplement que « quelque chose était arrivé à Jeanne le Gall ». On la vit revenir de la côte, toute trempée des pieds à la tête. Elle changea de vêtements, se remit en chemin et visita le malade qui lui avait été recommandé. Son directeur lui communiqua, au retour, la révélation qu'il avait eue, à son sujet (1).

Un marchand du Conquet avait un navire sur l'Océan, où il avait risqué une grande partie de son bien. Il en était justement inquiet, car il n'en avait reçu aucune nouvelle, depuis fort longtemps. Il pria Michel le Nobletz de dire la messe, à son intention, et il voulut y assister, à l'église Saint-Mathieu. Après la messe le saint prêtre appela le marchand : « Prenez vos longues-vues, lui dit-il, et montez sur la tour : vous verrez venir

(1) Manusc. cit., liv. I, ch. xiii. Tous les faits surnaturels rapportés par le P. Maunoir, et celui-ci en particulier, le sont généralement, d'après le témoignage de Michel le Nobletz lui-même ou les dépositions faites par des témoins contemporains lors de l'enquête qui eut lieu plus tard devant l'évêque de Léon.

le bateau dont vous êtes en peine. » Jacques Lanuzel aperçut en effet un navire se dirigeant vers le Conquet et ne tarda pas à le reconnaître.

Dans la même église Saint-Mathieu, pendant la messe, Dom Michel eut connaissance d'un navire en perdition. Sitôt qu'il put parler à l'armateur qui se nommait Guillaume Jourdan et se trouvait apparemment au service divin : « Prions Dieu, lui dit-il, pour votre fils Guyon, qui est en danger de périr avec votre vaisseau. » Puis il s'agenouilla, se couvrant la figure de ses mains; étant sorti de l'oraison, il annonça au commerçant que son fils et son bien étaient saufs. Un témoin prit note du jour (c'était le dimanche des Rameaux), et de l'heure où le missionnaire avait parlé ainsi, et plus tard le navigateur lui affirma que ce même jour et à cette même heure, il avait failli naufrager.

Il y avait et il existe encore aujourd'hui, au cimetière de Lochrist, une vaste chapelle où Michel le Nobletz enseignait le catéchisme à tous ceux qui voulaient l'apprendre. Elle est dédiée aux saints Anges. Un peu en dehors du Conquet, du côté de la pleine mer, sur la pointe de Sainte-Barbe dont le site élevé domine tout le pays on montre aux pèlerins *la croix de Dom Michel*. Est-ce parce qu'il l'avait érigée ou qu'il avait coutume de la fréquenter? L'un et l'autre motif rendirent probablement cette appellation populaire. La croix de granit aux bras étroits était de médiocre hauteur, comme la plupart de ces modestes monuments, que l'on rencontre aux carrefours des routes, en Basse-Bretagne, sortes de bornes qui rappellent aux passants les voies de l'éternité; le piédestal très large et très haut se compose de cinq grandes marches : on dirait les gradins d'un amphithéâtre. La vue s'étend de là, en face sur l'immen-

sité de la mer, coupée au loin par la ligne des îles ; à droite, la presqu'île de Kermorvan, la baie aux sables blancs des Sablons et les contours profondément découpés de la côte ; à gauche, les terres plus ou moins mouvementées, arides ou cultivées des anciennes landes et enfin, derrière soi, la ville du Conquet, groupée au-dessus du port. D'après la tradition locale, Dom Michel le Nobletz y réunissait les enfants et, dans une causerie familière, leur inculquait les éléments de la doctrine chrétienne. Nul doute qu'il n'ait prêché quelquefois d'une manière plus solennelle, aux pieds de cette croix, à la suite d'une procession ou de toute autre cérémonie publique.

Les pénitents ne lui faisaient pas plus défaut que les auditeurs. Le missionnaire continuait de convertir les pécheurs les plus endurcis. Une femme, nommée Jeanne Querrien, a témoigné que, pendant trois ans, la jalousie de son mari la menaça de mort violente. Les deux dernières années, ce malheureux la cherchait toutes les nuits pour la tuer ; elle ne coucha jamais deux fois de suite, sous le même toit. Dans son désespoir, elle eut recours au P. Michel qui la rassura aussitôt, en lui disant qu'elle échapperait à la fureur de son mari, et que ce dernier allait se convertir. Il promit en même temps de prier Dieu pour lui. Peu de temps après, ce furieux rappela sa femme, lui demanda pardon et mena depuis lors « une vie paisible et sans reproche (1). »

Les prières et les larmes de Michel le Nobletz firent en ce temps-là, bien d'autres conversions qui sont restées le secret de Dieu ou dont le souvenir n'a pas été gardé. Les iniquités des pécheurs, leurs abominations, leurs

sacrilèges, leur commerce habituel avec le diable lui causaient en effet une douleur sensible. Il versa tant de larmes, à leur sujet, qu'il en perdit les cils et même presque la vue. Il pouvait difficilement lire, les quinze dernières années de sa vie, et cette infirmité, jointe à ses autres maux, l'empêchait de pouvoir célébrer quotidiennement la messe. Mgr de la Coste, le curé de Ploumoguier, dont nous avons déjà parlé, le rencontra un jour pleurant à chaudes larmes, sur le grand chemin de sa paroisse ; il lui demanda la cause de son chagrin : « Je viens de trouver, répondit le saint homme, une personne très âgée qui ne connaît pas encore Jésus-Christ mort pour nous et qui reste insensible au salut de son âme. » La tristesse qu'il avait conçue de cet aveuglement et de cette dureté d'âme le fit tomber malade et il ne recouvra la santé que plusieurs jours après. Les saints peuvent seuls aimer à ce point leur prochain. Ainsi Notre-Seigneur pleurerait sur les pécheurs de Jérusalem.

Dom Michel le Nobletz occupait une partie de sa journée à la visite des pauvres, des malades, des infirmes. Sa charité ne se lassait jamais. Pendant plusieurs années, il alla, chaque matin, voir un vieillard infirme, que son grand âge et ses misères avaient réduit à l'abandon même de ses proches. Il consolait toujours, il guérissait parfois miraculeusement ces malheureux. Une veuve du Conquet, Clémence le Restour, avait un bras énormément enflé et gangrené, par suite de je ne sais quel terrible mal. Depuis douze jours, elle ne pouvait dormir, et le chirurgien se préparait à l'amputer, quand notre compatissant missionnaire intervint. Il détrempa de la poussière avec sa salive, comme autrefois le divin Sauveur, dans une circonstance analogue, et appliqua cette

(1) Manusc. du P. Maunoir, L. I, ch. xxxii.

boue sur le mal, mais en accompagnant d'un signe de croix l'étrange remède. Puis il promit la guérison à la malade qui s'endormit profondément. Le lendemain, elle était déjà mieux, mais l'homme de Dieu lui défendit de révéler ce qu'il avait fait et s'en alla quérir les premières herbes venues qu'il posa sur le bras infirme : « Si l'on vous demande, lui dit-il, comment je vous ai guéri, vous répondrez que je vous ai donné des herbes. » L'engflure diminua de moitié et la gangrène disparut. Le troisième jour, la guérison était complète. Cependant, Michel le Nobletz prédit à cette femme qu'elle ne laisserait pas de ressentir au bras des douleurs passagères : celles-ci lui rappelleraient le miracle et l'engageraient à en remercier Dieu toute sa vie. (1)

Une mère, Jeanne le Pape, veuve le Cuëff, était inquiète de son fils Jean, âgé de douze ans, car il avait une fièvre continue que l'on ne pouvait couper. Elle le mena au P. Michel : il lui traça un signe croix sur le front et l'enfant fut guéri instantanément.

Marie Allés, cette paralytique guérie déjà miraculeusement, il y avait quatorze ans, à l'église Saint-Mathieu, retomba en paralysie et reçut l'Extrême-Onction. Avait-elle éprouvé un refroidissement à quelque fête champêtre où elle avait trop dansé ? On le présumerait. Dom Michel vint la voir et lui demanda en riant : « *Ac' hui danso ho tanson creiz?* — Irez-vous jamais au milieu de la danse ? » Elle répondit que non. Il lui appliqua de l'huile bénite en l'honneur de saint Florentin et la mourante se leva aussitôt (2).

Mais sa seule prière ou l'attouchement d'un objet qui

(1) Manusc. du P. Maunoir.

(2) Manusc. cit., liv. I, ch. xiii.

lui avait appartenu suffisait à opérer des guérisons miraculeuses, nous l'avons déjà vu ailleurs. Sœur Gertrude, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, revenait du Conquet à Morlaix, après avoir été rendre visite au missionnaire. Elle fut saisie soudain d'un si grand mal de tête, qu'elle croyait être à sa dernière heure. Elle se fit descendre de cheval, ne pouvant plus supporter aucun mouvement, et s'assit au bord de la route, pour attendre la mort. Au même instant elle eut la pensée d'appliquer sur sa tête endolorie une pieuse image que le P. Michel lui avait donnée, et aussitôt le mal cessa.

Une religieuse calvaïrienne de la même ville, parente du missionnaire, renversa, sur ses pieds tout nus, une marmite pleine de bouillon chaud. On cherchait de l'onguent pour panser sa brûlure, mais elle se trouva guérie auparavant, par le simple attouchement d'une lettre que son oncle lui avait écrite et qu'elle avait gardée dans sa poche.

Mademoiselle de Bel-Air rapporte qu'une dame de Tréguier fut tourmentée longtemps d'un mal inconnu aux médecins. C'étaient des crises qui la prenaient de temps à autre, sans cause apparente; elle éprouvait soudain des élancements cruels dans diverses parties du corps. Il y avait seize ans qu'elle en souffrait, lorsqu'on lui conseilla d'avoir recours au saint missionnaire. Elle envoya un messenger, au Conquet, lui demander le secours de ses bonnes prières. Il le promit et, peu après, cette dame fut entièrement délivrée de son mal. Mademoiselle de Bel-Air en donna la nouvelle à Dom Michel qui était son oncle. Il lui révéla que son amie avait été ainsi tourmentée par un sorcier, au moyen d'une image en cire qui la représentait. A mesure qu'il piquait cette cire, la personne en question était piquée au même endroit.

Le malfaiteur fut découvert, convaincu de sortilège et condamné devant le parlement de Rennes (1).

Une sainte et mystique veuve que Michel le Nobletz appelait « un vase d'or couvert de paille », et dont la vie était d'ailleurs un tissu de miracles, fut guérie d'une manière plus prodigieuse encore. Elle était à Quimper, sous l'étreinte d'une fièvre violente, et son médecin, désespérant d'elle, l'engageait à recevoir au plus tôt les derniers sacrements. On chercha vainement un prêtre pour la confesser. La malade se désolait d'être privée de l'Extrême-Onction quand elle vit apparaître, dans sa chambre, Michel le Nobletz en personne, revêtu d'un surplis; elle ne connaissait pas le vénérable missionnaire : « Je suis, dit-il, l'ami intime des Pères Jésuites, vos directeurs habituels (c'étaient les PP. Bernard et Maunoir), mais ils sont en mission et je suis venu à leur place. » Et sur la demande de la mourante, il se nomma, Catherine Danielou avait souvent entendu parler de lui; elle savait qu'il était au Conquet, à vingt lieues de Quimper, et que son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de voyager. Elle ne pouvait donc s'expliquer sa présence : « Qui vous a informé de mon état? dit-elle. Comment avez-vous pu venir si vite? » — « Il a plu à Dieu d'en disposer ainsi en votre faveur, répliqua-t-il sans autre explication : vous ne mourrez point de cette maladie et vous reverrez vos directeurs. » Cependant il la confessa, l'exhorta à la patience, et lui donna l'absolution : elle se sentit aussitôt guérie (1). C'était en 1649, et le serviteur de Dieu, presque impotent, ne quittait plus le Conquet. Il y a donc ici un miracle de bilocation bien constaté.

(1) Manusc. du P. Maunoir, L. I, ch. xxx.

(2) *Vie de M. le Nobletz*, p. 466, 467.

Non content d'assister personnellement les malades et les infirmes, Michel le Nobletz persuada deux dames de qualité, ses nièces, mesdames de Bel-Air et de Catoalan, de s'associer avec d'autres personnes charitables pour soigner les pauvres malades, panser leurs plaies et leur procurer tous les remèdes nécessaires. On en a vu plusieurs guéris extraordinairement par ces saintes femmes, après avoir été abandonnés par les médecins.

Dom Michel le Nobletz ne perdait pas de vue ses disciples de Douarnenez; il correspondait avec eux et les encourageait dans le bien. Au commencement de chaque année, il leur expédiait, en guise d'étrennes, des traités spirituels très pratiques qu'il avait composés lui-même et fait transcrire à cette intention. Plusieurs étaient naïvement illustrés de figures emblématiques, au dire de son premier biographe (1).

Le missionnaire n'avait pas oublié en particulier son hôtesse, Claude le Bélec, cette veuve selon Dieu, qu'il avait dirigée dans les voies de la perfection, et il s'intéressait de loin à tout ce qui la concernait, elle et les siens. Elle était alors sous le coup d'une suprême épreuve. L'un de ses fils avait mal tourné et lui causait un grand chagrin : c'était le filleul de Dom Michel. Sa mère n'avait rien négligé pour son éducation. Il fit en effet ses études au collège de Quimper, où il se conduisit en bon chrétien jusqu'à l'âge de vingt-trois ans; mais, de retour au pays natal, il fut saisi par une passion, assez rare chez les jeunes gens. L'avarice le fascina. L'attrait de l'or s'empara de lui : il se jeta dans le commerce, avec une sorte de furie; rien n'égalait son appétit au gain. Il montra « une telle avarice qu'il sem-

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 352.

blait vouloir engloutir tout Douarnenez, » suivant l'expression naïve et pittoresque du P. Maunoir. Il s'enorgueillissait en même temps de son industrie, d'abord assez heureuse. Il méprisait sa mère qui ne comprenait pas ou déplorait trop justement cet amour outré de richesses, et cette poursuite acharnée après la fortune ; il s'emportait contre elle : il osa l'injurier et la maltraiter.

Dom Michel le Nobletz éprouva une peine très vive, en apprenant la conduite indigne de celui qu'il avait tenu sur les fonts du baptême. Il supplia Dieu de punir ce fils ingrat et dénaturé, « de l'humilier, de l'affliger, afin qu'il se reconnût et ne mourût pas dans son péché ». Dieu entendit la prière de son serviteur : il lui montra « les verges qu'il avait préparées » pour châtier « cet enfant rebelle et ce filleul méconnaissant ». Dom Michel écrivit à Claude le Bélec et lui prédit tous les malheurs qui devaient arriver à son fils. Le jeune homme projetait alors divers voyages et entreprises qui allaient l'enrichir pour jamais, d'après ses prévisions. « Il ne pourra se rendre à Bordeaux ni à Saint-Malo, dit le prophète, il sera poursuivi des sergents qui le mèneront en prison, deviendra gueux et sera dépouillé comme Caïn : il sera obligé de quitter le pays, et, comme un autre Néron, il privera sa patrie d'une personne qui procure le bien public : enfin il mourra misérable. » Notre ambitieux s'imaginait d'être parvenu, au sommet de la fortune, dont il croyait tenir la roue : « bouffi d'orgueil et de présomption », il s'habillait comme un gentilhomme et « menait une vie débordée ». Il se lança dans des affaires plus ou moins hasardeuses où il perdit plus qu'il n'avait gagné : il fut l'objet de poursuites judiciaires et se sauva devant les recors, mais ceux-ci l'attrapèrent. Alors sa conscience se réveilla : il dit que « c'étaient ses péchés

qui l'avaient poursuivi et jeté en prison ». Ses propriétés furent saisies : maisons, meubles et terres furent vendus à l'encan. Il ne lui resta pas même « un lit ni un vêtement, ni un morceau de pain ». Il fut réduit à l'extrême misère, comme son saint parrain l'avait prédit. « Dans cet état il reconnut la main de Dieu et pria un Père Jésuite d'entendre sa confession générale. » Il quitta ensuite le pays et s'en fut à Paris où « il se fit valet d'écurie ». Enfin, conclut le P. Maunoir auquel nous empruntons le fond de ce récit original et qui envisage les choses à la façon des saints, « il eut le bonheur de mourir à l'hôpital, mangé de poux (1). » Sa mère ne fut témoin ni de son châtiment ni de sa conversion : elle mourut de chagrin auparavant (1648).

Elle apparut, après son décès, à son hôte vénéré. Ce jour là même, une bonne femme du Conquet avait fait la buée chez Dom Michel. La nuit suivante, il vit une femme âgée dans sa chambre. Ne pouvant pas la distinguer, au milieu des ténèbres, il crut d'abord que c'était cette lavandière qui avait eu le front de se loger chez lui, à son insu. Saisi d'indignation, il met sa robe de chambre, prend son bâton et s'avance vers elle, pour l'expulser, comme elle le méritait. Il allait la frapper, mais elle tourne la tête : il reconnaît son hôtesse de Douarnenez : « C'est moi, dit-elle, Claude le Bélec, décédée : priez Dieu pour moi. » Puis elle disparaît.

Le lendemain il avertit les amis de cette sainte veuve de vouloir bien unir leurs prières aux siennes, car il la croyait morte. Quinze jours après, un bateau venu de Douarnenez apporta la nouvelle de sa mort. Celle-ci avait eu lieu précisément à l'heure de l'apparition. Une

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. VIII.

autre vision, glorieuse celle-là, prouva que les prières avaient été exaucées. Claude le Bélec apparut dans une paroisse de Cornouailles, à une personne de sa connaissance ou de sa parenté qu'elle éclaira sur un cas de conscience et engagea de se confesser, au plus tôt, à un Père Jésuite qu'elle trouverait au confessionnal. Cette personne ignorait la venue du missionnaire, probablement le P. Maunoir, car c'est lui qui raconte le fait. Elle déclara que « Claude le Bélec était resplendissant, comme un soleil, en compagnie d'une très belle dame et d'un évêque revêtu de ses habits pontificaux ». C'étaient, présume le vénérable narrateur, « la sainte Vierge et saint Corentin, auxquels cette charitable veuve avait montré une grande dévotion (1) ».

Voilà comment Michel le Nobletz, après avoir dirigé ses disciples dans la voie du salut, leur ouvrait la porte du Ciel par ses prières et ses bonnes œuvres. Voilà comment ceux-ci devenaient ses précurseurs, dans la gloire éternelle, où il brillera bientôt lui-même d'un plus vif éclat.

C'est ici peut-être le lieu de rapporter un fait merveilleux qui se passa vers cette époque ou quelque temps auparavant : les biographes ne donnent pas la date, comme il leur arrive trop souvent. Un gentilhomme du pays, M. de la Porte-Neuve, allant un jour à cheval, du côté de Plouarzel, rencontra le P. Michel le Nobletz à pied. Il pleuvait et le ciel était couvert de nuages. Le cavalier vit le missionnaire entouré d'une vive clarté, ce qui l'étonna fort. Il regarda le ciel pour voir d'où venait la lumière, mais le soleil était caché : aucun rayon ne perçait la nue. Il regarda de nouveau le Père et le vit

toujours resplendissant. Ému de respect et de compassion, car le saint homme marchait péniblement, il le pria de monter sur son cheval : mais Dom Michel « le remercia très humblement et poursuivit son chemin, comme il l'avait commencé ». Madame de la Porte-Neuve a certifié tenir la chose de son mari. Jeanne le Gall ayant parlé de cette faveur à son maître, « il répondit qu'on ne pouvait empêcher Dieu de faire ce qu'il lui plaît, pour témoigner son affection à ceux qui recherchent sa gloire (1) ». N'était-ce pas le présage de l'auréole céleste qui devait couronner le serviteur de Dieu ?

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxx.

(1) Manuscrit, liv. II, ch. viii.

## CHAPITRE XXXIV

Prières et méditations de Michel le Nobletz. — Prophéties. — Extase. — Visites aux églises et chapelles. — Miracle du Lys de Sainte-Barbe. — L'apôtre du mépris du monde. — Son esprit de pauvreté et de détachement parfait. — Ses mortifications terribles. — Sa pureté angélique. — Sensation surnaturelle à l'approche des âmes impures. — Les deux hôpitaux : les deux croix.

Quand il ne vaquait pas aux bonnes œuvres, Michel le Nobletz s'adonnait à l'oraison et à la méditation, car c'était un homme intérieur, s'il en fut jamais. Il y consacrait une partie des nuits, et elles s'élevaient souvent aux plus sublimes contemplations. Il en oubliait le boire et le manger ou, s'il lui arrivait alors de remplir instinctivement les fonctions matérielles nécessaires à la vie, il ne s'en souvenait plus l'instant d'après. Pour cacher les transports de la grâce qui le ravissaient et lui faisaient presque perdre l'usage des sens extérieurs, il se retirait à l'écart, quand il sentait les approches de l'Esprit divin : mais s'il ne pouvait point quitter la société où il se trouvait, il s'isolait dans un coin de l'appartement et, se couvrant le visage de ses mains, donnait à penser qu'il était endormi. Et c'était en effet un irrésistible

sommeil des sens mais qui laissait son âme en pleine activité et en pleine lumière (1). « On l'a vu souvent, après la messe, ravi en extase, privé de l'usage de ses sens extérieurs, rapporte le P. Maunoir : les bonnes gens de son canton croyaient qu'il était évanoui (2). »

Quand le saint homme sortait de cet assoupissement extérieur, il parlait des choses de Dieu avec une clarté surnaturelle et prédisait même l'avenir, comme si un ange l'avait transporté, à l'instar des prophètes, par delà les espaces et le temps, pour le rendre témoin des événements futurs. C'est ainsi qu'il prédit la naissance de Louis XIV, neuf ans avant cet événement, annonçant que la reine aurait un fils qui gouvernerait le royaume avec une grande sagesse (1643). Un jour, il s'interrompit, au milieu d'un entretien ordinaire, puis, après un temps de silence, il éleva les yeux et les bras vers le ciel, en s'écriant : « Dieu soit loué de ce que nous avons à présent un pape ! » Il fit ensuite une seconde pause, comme s'il méditait, tandis qu'on s'étonnait autour de lui d'une nouvelle peu vraisemblable, et il reprit d'un ton plus haut : « Oui, assurément, nous avons un pape qui s'appelle Innocent; rien au monde n'est plus vrai ! » La suite des événements donna raison au serviteur de Dieu, car on ne tarda point d'apprendre que l'élection d'Innocent X avait eu lieu au moment même où il la proclamait (1644). Un an avant la révolution d'Angleterre, il dit à une personne pieuse, mademoiselle de Launay, « qu'il y aurait bientôt une guerre civile dans ce pays et que les Anglais, pendant ces troubles, tourneraient leurs armes contre la ville du

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 383.

(2) *Manusc. cit.*, liv. I, ch. XIII.

Conquet (1647). » Cette prédiction s'accomplit l'année suivante, car plusieurs coups de canon furent lancés par les vaisseaux anglais contre la petite ville, sans dommages sérieux, il est vrai. On en parlait, devant Dom Michel, comme d'une chose qu'il avait miraculeusement prévue; mais le saint homme ne répliqua que par un second oracle plus terrible : « Les malheureux qu'ils sont, dit-il en soupirant, ils feront mourir leur roi ! » Comme s'il eût vu se dresser devant lui l'échafaud de Charles I<sup>er</sup> (1).

Mais ses élans vers Dieu sont encore plus admirables que ses révélations surnaturelles. Rien ne peut mieux nous en donner l'idée que ses propres écrits : « Je voudrais que tous mes os fussent autant de beaux chandeliers d'or et que la moelle d'iceux fût de l'encens : je la ferais flamber à jamais pour votre plus grande gloire, mais que serait-ce au prix de ce que vous méritez ? »

» O si je pouvais faire que toutes les gouttes d'eau de la mer, tous les brins d'herbe qui sont sur la terre, tous les grains de sable qui sont sur les rivages et au fond de l'Océan, que toutes les étoiles qui sont au ciel fussent changées en autant de belles langues, ô que de bon cœur je les y changerais pour vous louer à jamais.

» Si je pouvais créer cent mondes pleins d'ardents séraphins, ô que de bon cœur je le ferais ! Que seraient tous ces objets, près de votre grandeur et gloire ? Ce serait une goutte d'eau auprès de l'Océan, car, pour tout cela, vous ne seriez plus grand ni plus glorieux.

» Je me réjouis donc en dernier lieu de ce qu'il n'y a rien au ciel et sur la terre qui puisse agrandir votre

gloire éternelle. Vous avez toujours possédé sans l'aide des créatures.

» Je me réjouis de ce que vous estes grand, sage, tonnant, foudroyant et de ce que vous estes.

» Je me réjouis de ce que vous vous aimez à jamais, autant que vous estes digne d'être aimé. Et pour cet acte de réjouissance j'entends comprendre, autant qu'il m'est possible, tous les amours que vous a portés votre Fils, en tant qu'homme, et tous les amours de Notre-Dame. Je me réjouis de vos louanges et par cet acte de réjouissance et de louange, j'entends comprendre toutes les louanges que vous ont jamais données et donnent à présent et donneront à jamais l'Eglise militante en terre et triomphante au ciel. Et d'autant que tout cela est peu, au regard de ce que mérite un Dieu si haut, si puissant, si admirable, je me réjouis d'être surmonté de votre immense gloire (1). »

Quel feu et quel amour ! quelles sublimes pensées ! quel magnifique langage ! Mais Michel le Nobletz ne s'y complaisait point car, malgré son attrait pour l'oraison, cet exercice des anges, il avait coutume de dire qu'il valait encore mieux résister à une affection déréglée ou mortifier une passion, si légère fût-elle, que de prier et méditer une journée entière. N'est-ce pas, après tout, le meilleur moyen de s'unir à Dieu et de se préparer à l'oraison elle-même ? Qui travaille prie, a-t-on dit ; qui agit pour Dieu prie, ajouterons-nous. Le missionnaire préférerait les personnes riches qui font de grandes aumônes et de courtes prières à celles qui font de longues prières et de petites aumônes. Les uns mortifient

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 451 et suiv.

(1) Ecrits inédits. Archives de l'Evêché de Quimper. — *Les Bons Désirs* : instructions à sa sœur Marguerite.

leur avarice; les autres la ménagent au détriment de la charité.

« Quoiqu'il eût reçu de Dieu, suivant son propre témoignage des visites et des consolations tout à fait extraordinaires, et que ses oraisons fussent accompagnées de sentiments de dévotion et de douceurs indicibles, il n'en faisait aucun état, si elles n'étaient suivies d'un très humble sentiment de soi-même, d'un surcroît de mortification intérieure et des victoires qu'il faut remporter sur l'amour-propre et sur l'estime du monde, pour avancer dans la sainteté (1). » Il comparait la dévotion sensible et les lumières qui l'accompagnaient « à des feux de nuit dangereux et sujets à plusieurs illusions », si elles n'aident pas à fortifier les volontés et à progresser dans le bien. D'ailleurs, il n'avait pas besoin des douceurs de la grâce pour demeurer fidèle à Dieu et le prier avec amour. Il a passé par des ténèbres, des sécheresses et des désolations intérieures plus pénibles que le martyre, d'après son propre aveu, sans délaisser un seul moment ses exercices de piété. Il se contraignait même alors à faire des oraisons plus longues, plus assidues, et luttait, pour ainsi dire, comme un autre Jacob, contre Dieu qui lui rendait enfin la joie et la paix de l'âme. Ses domestiques et d'autres témoins ont gardé le souvenir des nuits qu'il passait en prières. Regardant par le trou de la serrure, ils l'ont vu prosterné, au milieu de sa chambre, le corps à demi courbé et sans aucun appui, comme les moines dans leurs stalles, et parfois même élevé au-dessus du sol. Les dernières années de sa vie, il était parvenu à prier si parfaitement qu'il n'avait pas une distraction fautive (2).

(1) *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, p. 386.

(2) Id. id. id. p. 387.

Dom Michel méditait souvent sur les mystères de la vie du Sauveur. Il honorait avec une vénération et une tendresse particulières les souffrances de sa passion et de sa mort. Il conseillait très instamment à ses disciples ce sujet de méditation et avait composé, à leur usage comme au sien, un tableau qui représentait les stations douloureuses à toutes les heures de la journée, et qu'il appelait l'*Horloge de la Passion*.

Le missionnaire était un dévot serviteur de Marie : il récitait chaque jour le chapelet et d'autres prières composées à sa gloire. *Sancta Maria, Mater Dei!* Il lui rendait spécialement ses hommages sous ce dernier titre. Se souvenant de cette parole, à la louange de Marie, qu'une femme fit entendre publiquement devant Jésus : *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité!* il avait, à l'instar d'autres saints, une dévotion naïve et filiale pour la maternité divine. Il invoquait les anges et les saints. Il implorait et faisait implorer à ses disciples l'assistance des neuf chœurs célestes par une neuvaine de prières : « Il demandait aux Séraphins un ardent amour de Dieu; aux Chérubins, une science divine, aux Trônes, le don de contemplation et le repos d'esprit en Dieu; aux Dominations, une douce sévérité envers ses inférieurs; aux Vertus, une inclination constante à la pratique des vertus; aux Puissances, une force d'esprit et de courage nécessaire pour surmonter les ennemis de son salut et ses propres passions; aux Principautés, une obéissance prompte, humble et respectueuse à ses supérieurs; aux Archanges, une grande affection pour le bien public de l'Eglise, des royaumes et des provinces et particulièrement des lieux où il demeurerait, et aux Anges, le zèle du salut des âmes

et une constante imitation de l'emploi que Dieu leur a donné de purifier, d'illuminer et de perfectionner les âmes rachetées du sang de son Fils (1). » Il demandait leur aide aux anges gardiens des lieux où il prêchait et des personnes qu'il dirigeait, il invoquait enfin les patrons des diocèses, des villes et des bourgades qu'il évangélisait, sainte Anne, les Apôtres, saint Jérôme, saint Ignace, saint Dominique, saint François d'Assise et une quantité d'autres saints (2).

L'un de ses exercices de piété habituels était de prier dans les chapelles, si nombreuses au pays breton, qui leur étaient dédiées. Ainsi visitait-il tous les jours, au Conquet, pendant les derniers temps de sa vie, la chapelle de Sainte-Barbe pour obtenir par son intercession le don de force et la grâce d'une bonne mort. Elle se dressait, à l'entrée du port, sur la falaise, entre les roches vives comme une sentinelle avancée. Un pan de mur insignifiant en indique seul aujourd'hui l'emplacement. Quelques années avant sa mort, Dieu y glorifia son serviteur par un prodige bien rare dans la vie des saints. C'était le matin de la fête de sainte Catherine (1646). Dom Michel le Nobletz, entrant dans la chapelle, remarque, non sans peine, que l'autel où l'on devait célébrer la messe était malpropre et couvert de poussière; il voulut l'essuyer, mais, n'ayant rien sous la main pour cela, il ramassa par terre une tige de lys fanée et desséchée que l'on avait jetée dans un coin et il se mit à épousseter l'autel. Les personnes présentes virent tout à coup cette tige morte couverte de boutons blancs et frais qui s'épanouissaient déjà. Dom Michel continuait d'épousseter. Madame la douairière de Catelan, parente

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 381.

(2) *Id.* p. 332.

du missionnaire, lui demanda s'il prenait garde aux belles fleurs qu'il avait à la main. Il regarda et parut surpris : « Cela ne m'appartient pas dit-il, mais à la grande sainte que Dieu veut nous faire honorer. » Et saluant l'image de sainte Barbe, il déposa le lys miraculeux sur l'autel et s'agenouilla pour prier. Cependant les témoins du prodige allèrent répandre la nouvelle dans le voisinage de l'oratoire et quantité de gens accoururent à la chapelle. Ils ne pouvaient assez admirer la fleur surnaturelle et quelques-uns emportaient des boutons par curiosité. (1)

Ce lys desséché qui produisait, en hiver, des fleurs vives et fraîches, n'était-il pas vraiment l'image du saint vieillard, au corps flétri par l'âge, la maladie et les austérités, mais à l'âme pure, blanche et embaumée de l'arome des vertus chrétiennes? Et celles-ci se multipliaient et s'épanouissaient devant Dieu et devant les hommes, comme les boutons du lys de sainte Barbe.

En vérité, l'apôtre breton avait toutes les vertus, à un degré très éminent, comme tous les saints ont dû les avoir, mais il y a dans chaque saint une vertu qui le caractérise. Le mépris du monde et de ses maximes jusqu'au complet détachement de soi-même fut celle de Michel le Nobletz. Le serviteur de Dieu se montra vraiment le modèle et l'apôtre de cette vertu, dans un siècle et dans un pays où la vie matérielle absorbait exclusivement tant d'âmes, au détriment de la vie spirituelle, où un sensualisme grossier avait gagné l'Eglise elle-même, où des plaisirs profanes se mêlaient aux fêtes religieuses, où le clergé recherchait les profits plus que l'honneur du sacerdoce, où le peuple estimait la richesse par-dessus

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus. L. IX, ch. III.

toute chose et se précipitait, dans la voie large que le monde ouvre à ses favoris. Michel n'était encore qu'un enfant, lorsqu'il en avait reçu les premières leçons, de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, à l'ermitage de Kerventa, sanctifié dès lors par ses précoces mortifications. Dès sa jeunesse, il avait rompu résolument avec le monde, quand il se retira, loin de toute créature humaine et de toute satisfaction sensuelle, dans cette sauvage retraite de Tréménach, comme un anachorète des temps anciens. Dès sa jeunesse, il avait méprisé le monde, quand il quitta la carrière honorable qui l'eût conduit à l'épiscopat pour se faire l'apôtre des pauvres, des humbles et des petits, par une dérogation extraordinaire aux traditions de sa famille, aux coutumes de son temps, aux usages de son pays, aux pratiques du clergé contemporain. Plus tard, il brava le monde avec un courage surhumain, lorsque le monde le poursuivait de ses sarcasmes, éloignait de lui les fidèles et faisait le vide autour de sa chaire. L'intrepide contempteur du monde stigmatisa le monde, lutta avec le monde et lui enleva de vive force une foule de partisans. « *Væ mundo!* Malheur au monde! » C'était son cri de guerre. Il tonnait contre ses scandales; il dénonçait son ignorance, ses désordres, ses lâchetés, ses turpitudes, ses excès de toute sorte; il démasquait son hypocrisie et le chassait du lieu saint où ce perfide avait pénétré : « *Le monde me hait*, pouvait-il dire après le divin Maître, *parce que je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises : me autem odit quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.* » (Ev. selon S. Jean, ch. vii, v. 7). Jamais il ne voulut pactiser avec lui, jamais il n'accepta ses compromis : il n'était pas du monde, il avait renoncé au monde, il condamnait

le monde et ses maximes, sans aucune atténuation; il avait ses fêtes en horreur, il ne pouvait pas supporter son luxe et ses vanités, il fuyait sa louange et ses satisfactions sensuelles comme d'autres les recherchent. Aussi le monde l'appela-t-il le *prêtre fol*, aussi le monde le rebutait, aussi le monde se ligua-t-il contre lui en masse; mais lui se réjouissait des rebuts, des humiliations, des souffrances.

Il insistait spécialement, dans ses écrits et ses conférences, sur le détachement intérieur; et, comme on s'étonnait qu'il recommandât plus souvent cette vertu que la charité elle-même, il répondait que, sur le chemin de la perfection, « la difficulté n'est pas de comprendre que Dieu est infiniment aimable », mais qu'elle consiste « à s'opposer aux charmes et aux fausses douceurs du monde entièrement contraires aux lois de l'amour divin; que le Saint-Esprit est toujours disposé à remplir nos cœurs de charité, s'il les trouvait vides de l'amour-propre et de l'attache aux créatures (1). »

Dom Michel le Nobletz dirigeait toujours ses disciples ecclésiastiques ou laïques par cette voie étroite de l'abnégation chrétienne où l'on rencontre tant de grâces. Il fut toujours fidèle à la sainte Pauvreté qu'il avait épousée, à l'âge de vingt-trois ans. Il vivait comme un pauvre et n'avait pas ordinairement un écu sur lui. Il se nourrissait, comme les paysans, de lait et de pain noir, ayant seulement une préférence austère pour le pain d'orge qu'il appelait le pain évangélique, parce que Jésus-Christ s'en servit, ainsi qu'on le constate au récit

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 399. Ce pieux auteur a consacré le Livre VIII de son ouvrage. c'est-à-dire quatorze chapitres, aux vertus de M. le Nobletz. Nous y avons puisé bien des traits, sans nous astreindre à suivre ce long panégyrique qui eût lassé la dévotion des lecteurs.

du miracle de la multiplication des pains. Il en portait même chez les riches, lorsqu'il lui arrivait, par extraordinaire, de manger à leur table, et, pour cacher sa mortification, il laissait croire que c'était là son goût naturel. Il refusait qu'on le distinguât des plus pauvres en l'appelant Messire le Nobletz, comme le respect de sa naissance et de sa vertu engageait chacun à le faire. Il exigeait qu'on le nommât tout bonnement Maître Michel, comme s'il eût été un prêtre de village, et il n'était pas mieux vêtu. Il s'était dispensé des modes séculières ; il avait les cheveux coupés, au-dessus des oreilles, suivant le rite romain. Il évitait d'ailleurs toute affectation dans sa mise. Son vêtement d'étoffe commune n'était ni trop long, ni trop court : la soutane et le manteau lui tombaient presque à la cheville du pied. Il aimait à loger dans les chaumières, et son habitation du Conquet n'en différait guère. Elle n'avait qu'un rez-de-chaussée, composé de deux pièces étroites séparées par un corridor, avec un grenier au-dessus : l'une servait de chambre et l'autre de cuisine. Un tout petit jardin y attenait. Le pauvre prêtre refusait les honoraires de messes et les autres offrandes personnelles qu'il aurait pu légitimement accepter. Son esprit d'humilité le suivait à l'église même où le ministre du Seigneur est obligé d'accomplir le culte public, avec un certain apparat, pour rendre gloire à Dieu. Maître Michel ne voulait pour lui que des ornements d'étoffe unie. Lui en offrait-on de plus riches ? Il engageait les donateurs à réserver leurs libéralités aux pauvres. Il les exhortait aussi à entretenir plutôt ces temples vivants de Jésus-Christ qu'à orner les églises avec trop de luxe. C'était là de sa part une inspiration qui ne doit pas faire condamner, en général, la

richesse des ornements sacerdotaux ni celle des églises. Ces hommages des fidèles à la divinité sont légitimes, recommandables et parfois même obligatoires.

Après avoir aimé et pratiqué la pauvreté à un pareil degré, le missionnaire avait le droit de la prêcher aux autres et ne s'en faisait pas faute. Il croyait qu'elle n'était pas seulement une vertu du cloître mais que les gens du monde ne peuvent se sauver sans elle. Il tonnait contre l'avarice : « Non seulement, disait-il, vous devez vous abstenir des gains illicites et restituer tout ce que vous avez mal acquis, chacun dans votre profession, mais vous êtes obligés de pratiquer la pauvreté d'esprit et le détachement de tous les biens créés (1). » Il enseignait qu'il y a une pauvreté heureuse — elle produit toutes les vertus dans l'âme, — et une pauvreté malheureuse, — elle y fomenté tous les vices. Il les avait représentées dans un tableau, sous la figure de deux hôpitaux : l'un s'appelait l'*Hôpital de la Charité* et l'autre l'*Hôpital de la Justice de Dieu*. Sur le frontispice du premier où demeuraient les pauvres volontaires, on lisait ces paroles gravées en lettres d'or : *Bienheureux les pauvres d'esprit !* Et ceux-ci bénissaient continuellement le Seigneur d'avoir été appelés à imiter la pauvreté de son divin Fils : et on leur délivrait des passeports pour se rendre au royaume de gloire, en sortant de cette demeure. A l'entrée de l'autre hôpital, celui de la Justice de Dieu, on voyait cette inscription en lettres rouges : *Ici sont renfermés ceux qui méritent d'être privés de la lumière et de souffrir le cachot des plus épaisses ténèbres, et que Dieu a punis de la perte de tous leurs biens, puisqu'ils en faisaient un mauvais usage.* (Sap., c. xviii).

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 144.

Il y avait, dans l'hospice de ces incurables, treize appartements différents marqués par autant d'écriteaux qui étaient des sentences tirées de la Sainte Ecriture, où l'on reconnaissait d'une part les causes de leur punition, c'est-à-dire les sources illicites et le mauvais emploi de leur fortune, et d'autre part les différents châtimens qu'ils devaient subir, dès cette vie.

Entre les deux édifices apparaissaient trois grandes croix couchées par terre, celle du Sauveur et celles des Larrons : les pauvres volontaires se disputaient l'honneur de charger la première croix sur leurs épaules ; mais les pauvres involontaires prenaient la croix du mauvais larron et augmentaient ainsi leur misère, en mettant le comble à leurs péchés, par leur impatience, leur désespoir et leurs blasphèmes. Quelques-uns seulement d'entre ceux-ci tendaient les bras pour recevoir la croix du bon larron et partager sa pénitence (1).

Telles étaient les images ingénieuses dont Michel Le Nobletz se servait pour faire mieux saisir ses instructions : voilà comment il comprenait la pauvreté ; elle devait être volontaire ou acceptée volontairement, sur l'autel du Calvaire, en sacrifice.

L'esprit du monde est un esprit d'orgueil, mais il peut bien survivre chez les religieux eux-mêmes qui se sont séparés du monde par des clôtures infranchissables, à plus forte raison chez un missionnaire obligé de vivre au milieu du monde. Mais Michel le Nobletz n'avait gardé aucun amour-propre et se méprisait lui-même, comme le dernier des hommes. « Tout est vain en nous, dit Bos-

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 414 et suiv. Nous n'avons retrouvé nulle part les tableaux en question, dont nous avons d'autant plus tenu à mentionner la description.

suet, excepté le sincère aveu que nous faisons, devant Dieu, de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes. » (1) C'était le sentiment de l'humble missionnaire et il avait composé là-dessus un traité, en quatre parties, qui a pour titre : *CONNAIS-TOI TOI-MÊME !* Dans la première, il développe cette maxime de saint Paul : *Que n'étant rien, c'est se tromper lourdement soi-même de penser être quelque chose.* (Gal., vi.) Tout ce qui est hors de Dieu n'est rien de soi-même. Lui seul peut dire : « *C'est moi qui suis de moi-même, indépendant de tout autre.* » (Exode, i, 3.) La seconde partie est le commentaire d'une autre sentence de saint Paul, à savoir : *Que nous ne pouvons de nous-mêmes rien penser de bon et que tout notre pouvoir en cela vient uniquement de Dieu.* (II Cor., i, 3.) Nous ne pouvons concevoir aucune bonne pensée ni aucun bon désir, si nous ne les recevons de Dieu : nous pouvons tout avec son aide qui fortifie notre faiblesse et, dans cette confiance, nous devons aspirer à la perfection. La troisième partie a pour fondement ces paroles du même Apôtre : *Mon Dieu, c'est vous qui nous avez donné et la pensée et la volonté et l'exécution de tout ce que nous avons fait de bien.* (Id., c. xxvi.) Toutes nos bonnes actions viennent de Dieu. Nous coopérons à la grâce par le concours de notre libre volonté mais Dieu nous a donné cette grâce, sans laquelle nous ne pouvons rien, avec laquelle nous pouvons tout. Enfin, la quatrième a encore pour principe un texte de saint Paul : *Avez-vous quelque chose que vous n'ayez pas reçu et, si vous avez reçu d'ailleurs tout ce que vous avez, quel sujet avez-vous d'en tirer vanité ?* (I. Cor. c. 4.) Tous les avantages de l'homme

(1) Bossuet. Or. funèbres.

sont des sujets d'humilité pour lui, car plus Dieu lui a fait de dons et de faveurs, plus il doit reconnaître l'extrême besoin qu'il en avait et sa dépendance proportionnée à l'égard de son bienfaiteur (1).

Ce fut avec ce sentiment impersonnel que Michel le Nobletz agit toujours. Il n'entreprit aucune mission ni aucune œuvre, sans l'avis de ses directeurs et en particulier des PP. Jésuites qui avaient toute sa confiance. Il leur représentait ses péchés, son indignité, son insuffisance morale, sa faiblesse de tempérament et sa mauvaise santé ; il concluait très humblement que l'entreprise proposée serait l'œuvre de Dieu et non la sienne, puisqu'il était lui-même l'homme le moins propre à l'accomplir. Mais, loin de le décourager, cette conclusion pratique affermissait sa résolution et la rendait inébranlable contre tous les obstacles.

Quand il allait en mission, dès qu'il apercevait le clocher de la paroisse où il devait prêcher, « il se mettait à genoux et, s'abîmant dans la pensée de son néant et de ses offenses, il priait la divine Bonté de n'avoir point d'égard à son indignité et de ne pas punir les pauvres, en leur refusant l'abondance de ses grâces, à cause des péchés de son prédicateur. » (2) Mais quand il recevait de Dieu des faveurs extraordinaires, il les considérait comme des talents dont il aurait à rendre compte. Malheur à lui s'il n'en avait pas bien usé pour la gloire de son Maître ! Il savait qu'il y a, dans l'enfer, des gens qui ont fait des miracles et Dieu lui avait révélé que ses plus grands serviteurs du siècle couraient le danger de se perdre, faute d'hu-

(1) *Vie de M. le Nobletz*, cit., L. VIII, ch. xi suiv. Nous donnons le sens, sinon les termes de cette analyse.

(2) *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, cit. supr.

milite, malgré les peines et les fatigues qu'ils se donnaient pour Lui. Cette vue le remplit de frayeur. Il comparait les plus petits défauts et les moindres négligences dont il se croyait coupable avec tous les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu et les regardait comme des infidélités énormes.

Les humiliations ne pouvaient atteindre un homme qui s'était mis si bas dans sa propre estime : aussi les supportait-il volontiers. La calomnie lui paraissait un traitement mérité. L'engageait-on à se défendre ? Il répondait que, si les calomnieurs pouvaient pénétrer dans son âme, ceux-ci le jugeraient encore plus durement. Il mettait autant de complaisance à découvrir ses prétendus vices qu'à excuser les défauts d'autrui. Il disait que, sans la grâce divine, « il eût été le plus méchant homme de son siècle et que la colère, sa passion dominante, l'eût porté à des crimes horribles (1) ». S'il lui échappait dans son zèle des mouvements de vivacité à l'égard d'un pécheur, il se le reprochait, comme une faute grave. Il ne lui arriva jamais de dire une chose désobligeante à quelqu'un sans aller, le même jour, se jeter à ses pieds et lui en demander pardon, et cet excès d'humilité produisait plus d'effet sur le cœur des pécheurs que les discours les plus éloquentes.

Toute sa conduite n'était qu'un exercice continu d'humilité. Il bannissait de ses discours et de son entretien tout ce qui sentait la vanité, l'enflure et une rhétorique inutile. Il parlait facilement, mais simplement et modestement. Enfin il cachait ses bonnes œuvres, comme d'autres en font montre. Il voulait coucher seul, dans sa chambre, pour n'avoir aucun témoin de

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 422.

ses communications surnaturelles avec Dieu, de ses longues et ferventes oraisons, de ses austérités héroïques. Son servent de messe l'ayant surpris une fois, pendant qu'il se donnait la discipline avec des cordes chargées de plomb, il lui remit une pièce d'argent afin de l'obliger au silence. Il s'infligeait trois fois par semaine cette cruelle flagellation et, comme son linge était ensanglanté, il avait soin de le laver lui-même, le samedi. Néanmoins son domestique, Jacques le Trémen y découvrit deux ou trois fois des traces de sang. (1)

Michel le Nobletz avait donc l'esprit de pénitence et de mortification qui est un bouclier, non seulement contre l'orgueil, mais contre la plupart des vices. Le monde soigne et dorlote sa chair : lui crucifiait la sienne impitoyablement. Il portait fort souvent, sinon habituellement, un rude cilice en crin de cheval : il mettait des pois ou de petites pierres pointues dans ses chausses et dans ses souliers ; il couchait sur la dure et dormait seulement quatre ou cinq heures par nuit : il se nourrissait à peine des aliments les plus grossiers. Au témoignage de son biographe, il ne mangeait pas en huit jours autant que les autres personnes en un seul. Ses jeûnes étaient fréquents et extraordinaires : il se contentait d'un repas, sans aucune collation. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, il garda une sévère abstinence. Il mangeait rarement du poisson. Du pain, de l'eau et du lait, voilà son ordinaire, et quelques fruits les jours de fête. Il lui fallut un ordre exprès du Ciel, comme l'assure un de ses directeurs, pour lui faire quitter ce régime et l'obliger à prendre un peu de viande et de vin, afin de fortifier son estomac débilité par des austérités excessives, — mais

(1) *Vie de M. le Nobletz*. L. VIII, ch. XI.

en quelle infime quantité ! Quelques gouttes de vin dans son eau, une ou deux bouchées de viande « environ la grosseur d'une noix (1) ». Mais pendant ces maigres repas, son esprit se repaissait d'une nourriture céleste et il conversait dans le Ciel. On l'a vu quelquefois se découvrir, saluer et murmurer à voix basse, comme s'il s'entretenait avec des hôtes invisibles. Étaient-ce les anges qui servaient Notre-Seigneur, après son jeûne de quarante jours, ou les saints favoris du missionnaire ? — Mais ses vertus et principalement la chasteté qu'il avait toujours conservée, avec un soin jaloux, ne le rendaient-ils pas lui-même l'émule des saints et des anges ?

On se souvient que la Vierge Marie lui promettait, dès sa jeunesse, qu'il garderait cette vertu sans tache. D'après l'attestation de ses confesseurs, il ne commit jamais un seul péché, même véniel, contre la chasteté. Il avait une sainte horreur du vice impur. Dieu lui révélait surnaturellement le misérable état des pécheurs qui en étaient contaminés, et quoiqu'il souffrît volontiers toutes les plus mauvaises odeurs, dans ses visites aux pauvres et aux malades, il ne pouvait pas supporter celle des âmes lascives. Cette impression extraordinaire et très pénible ne l'empêchait point d'ailleurs de travailler à leur salut. Combien en a-t-il retiré de leur borbier ! Mais combien de vierges et combien de veuves ont été, sous sa direction, des modèles de pureté ? Autant de fleurons à sa blanche couronne de lys ! Il avait coutume de dire que la pureté des personnes mariées ressemble « à la lumière des étoiles, que celle des veuves est pareille à l'éclat de la lune, mais que celle des vierges est plus brillante que le soleil (2) ». Il avait représenté les

(1) *Vie de M. le Nobletz*, Liv. VIII, ch. XIII.

(2) Id.,

id.

avantages de la continence sur le mariage par une énigme spirituelle où deux croix étaient figurées, l'une très grande et entourée d'épines, l'autre toute petite et ornée de différentes fleurs. Quelques personnes seulement acceptaient la première, des mains de Notre-Seigneur, parmi la foule obligée de choisir entre les deux, et la plupart saisissaient la seconde avec empressement. Mais il y avait des fleurs sous les épines de celle-là et des épines sous les fleurs de celle-ci, et la petite était plus lourde que la grande (1).

Ainsi le serviteur de Dieu portait avec délices la croix et les épines de Jésus-Christ. Ni les persécutions, ni les délaissements intérieurs, ni les souffrances, ni la maladie ne troublaient le bonheur que lui causait l'amour divin. Il ne craignait pas les épreuves, comme le grand nombre des hommes : il redoutait seulement de n'en avoir pas assez. La paix momentanée de sa vie ou le succès de ses œuvres elles-mêmes l'inquiétait. Il croyait que Dieu lui donnait moins de part à sa croix, pour punir sa lâcheté à la porter. Lorsqu'il voyait fondre sur lui l'orage de l'adversité, il en bénissait le Seigneur : « J'avais peur, ô mon Dieu, disait-il, que vous ne m'eussiez oublié. Il y avait trop longtemps que vos ennemis me laissaient dans une paix dangereuse et honteuse : soyez à jamais béni de ce que vous me donnez ces marques de votre amour : voici un présent du paradis que je reçois avec toute l'affection de mon cœur et toute la reconnaissance dont je suis capable. » (2) Au milieu des contradictions, qu'elles vinssent des hommes ou du diable, il ressentait une joie surnaturelle qui le transfigurait parfois. Plu-

(1) *Vie de M. le Nobletz*, cit., Liv. VIII, ch. xii.

(2) Id., Liv. VIII, ch. xiv.

sieurs personnes ont affirmé qu'elles avaient vu alors son visage rayonner d'une vive lumière. C'était comme un rejaillissement de la grâce intérieure qui se reflétait au dehors et formait une splendide auréole à l'apôtre du mépris du monde.

## CHAPITRE XXXV

Dernières épreuves de Michel le Nobletz. — L'apôtre du mépris du monde demande à Notre-Seigneur de participer aux humiliations de son enfance et aux souffrances de sa Passion. — Une révélation lui fait connaître qu'il a été exaucé. — Prédiction à Jeanne le Gall. — Cette servante l'abandonne et puis revient à lui. — Le vénérable missionnaire fait son testament et prend toutes ses dispositions afin de se préparer à la mort. — Il lègue à ses héritiers « un beau rien » dans un coffre vide.

Ce n'était pas assez pour Michel le Nobletz d'avoir renoncé volontairement à toutes les moindres satisfactions du monde, de la chair et des sens, de s'être humilié profondément devant Dieu et devant les hommes, d'avoir foulé aux pieds toute gloire humaine et réprimé toute sensualité naturelle, de s'être mortifié dans son corps et dans son esprit, autant qu'il lui était possible. Il ne se jugeait pas encore assez anéanti, car il songeait aux abaissements inexprimables du divin Maître et eût voulu les partager, avant l'immolation suprême. Il avait toujours ressenti une dévotion particulière pour l'humble Enfance du Sauveur et sa cruelle Passion : il osa Lui demander de participer humainement à la faiblesse et aux misères de l'une et aux douleurs de l'autre, en con-

servant toutefois la raison et la volonté pour rendre son sacrifice plus méritoire.

Trois ans et demi avant son décès, il apprit par révélation qu'il était exaucé. Un jour que, retiré en prière, dans son petit jardin, il réfléchissait à cela et offrait son sacrifice à Dieu, non sans une émotion naturelle bien concevable, il vit Jeanne le Gall, sa servante, sur le seuil de la porte, qui venait faire son ménage ; car elle avait coutume, depuis plusieurs années, de pourvoir à ses nécessités, d'acheter ses vivres, d'allumer son feu, de cuire ses pauvres aliments. Il la salua d'un air humble et affable, avec une expression saisissante et les larmes aux yeux ; il la pria, au nom de Dieu, de ne point l'abandonner dans de grandes afflictions qui devaient lui arriver sous trois ans : « Je deviendrai paralytique et vous aurez bien de la peine avec moi, continua-t-il, mais vous gagnerez ainsi votre Paradis. Souvenez-vous que Dieu vous a donné à moi et que si vous me quittez, vous aurez sa malédiction. » — « Mais comment pouvez-vous savoir que vous aurez une pareille maladie, répartit Jeanne le Gall effrayée de la perspective, et dans le temps que vous marquez ? Qui a donc pu vous annoncer cela ? » — « Le Saint-Esprit, » dit-il simplement. — La servante fut tentée d'impatience, malgré son dévouement à Dom Michel, et, quelque temps après, elle résolut d'abandonner le serviteur de Dieu déjà infirme et âgé de soixante-douze ans (1649). « Elle ôta les linceuls et la couette qu'elle lui avait prêtés et ne lui laissa que deux ais et de la paille pour se coucher. » Elle lui déclara en même temps qu'il ne devait plus compter sur elle et qu'elle ne reviendrait jamais. (1)

(1) Manusc. du P. Maunoir. Supplément.

Deux ans auparavant, pour récompenser la servante et l'at-

Dom Michel prouva bien alors sa patience à toute épreuve, car il ne fit aucun reproche à Jeanne le Gall; et cependant son abandon cruel se produisait au plus mauvais moment, car les hommes et jeunes gens du Conquet venaient de s'embarquer pour la pêche annuelle, et il ne se trouva personne qui pût ou voulût assister le vieux missionnaire. On se contenta de crier contre cette dévote ingrate qui refusait de servir son ancien bienfaiteur et maître. Mais le bon P. Michel poussa la charité jusqu'à défendre sa servante, contre le blâme général qu'elle avait encouru. « Il alla chez tous ceux qui l'avaient entreprise et querellée », à son sujet : il l'excusa lui-même auprès d'eux, alléguant que sa faute avait été causée par une surprise de l'ennemi : « Vous ne savez pas, disait-il, ce que c'est que d'être tenté. » Il pria

tacher davantage à son maître, une nièce du saint homme, Françoise le Nobletz, dame douairière de Coatelant, lui avait constitué une rente viagère de dix-huit livres tournois, par contrat du 19 juin 1647. « — Le dix-neufliesme jour du moys de Juin mil six centz quarante et sept après midy Dame Françoise Nobletz, dame douairière de la chastelenye de Coatelant, Trebriant, de Prat, etc., demeurante au dit lieu de Trebriant, estante en ce bourg du Conquest treff de Locrist-Plougonvelen, logée en la demeure de noble et vénérable personne M<sup>re</sup> Michel le Nobletz son oncle au service et conduite duquel esgard à son grand âge est domestique et servante Jeanne le Gall, pour plusieurs années passées à quoy elle s'est loyalement et fidèlement acquittée au contentement dudit Sieur Nobletz qui désire la maintenir à continuer audit service sur laquelle considération et pour l'affection que ladite dame porte à son dict oncle et soubz la promesse que la dite Le Gall a fait de maintenir ledit service, envers ledit Sieur Nobletz et icelluy continuer sa vie durante fidèlement et loyaument et sans se marier sans le congé dudit Sieur Nobletz, ains se régler soulz et en l'obédiance de la vye spirituelle dudit S<sup>r</sup> Nobletz et de ne le quitter pour quelque cause qu'il soit sans son exprès consentement, a donné et par ceste, donne, octroye et délaisse à ladite Jeanne le Gall acceptante la somme de dix-huit livres de rente, etc., etc. » (*Archives de l'Évêché.*)

Dieu pour cette brebis égarée et, tout incontinent, elle reconnut sa faute et demanda pardon à son pasteur. « Elle rapporta les objets enlevés, redevint une fidèle servante et ne s'écarta plus de son devoir (1) ».

Dans la prévision de cette grave et dernière maladie qu'il avait annoncée, le vénérable Michel le Nobletz fit ses adieux aux chers disciples de Douarnenez, dans une lettre où il renouvelait les principales maximes de conduite qu'il leur avait données. Il leur recommandait, entre autres choses, d'avoir toujours, parmi eux, un lecteur, afin de leur communiquer la doctrine de ses écrits spirituels et autres, de ne rien épargner pour l'instruction chrétienne de leurs enfants et de gager, à cette fin, des maîtres vertueux, d'honorer les ecclésiastiques et d'assister spécialement ceux qui vivaient, suivant les saintes lois de leur profession, de rester attachés aux Capucins et aux Jésuites et de mettre en pratique leurs enseignements, de réserver leurs libéralités aux bonnes œuvres les plus profitables à l'édification du peuple et du progrès de la religion, et de ne point consulter là-dessus leur inclination personnelle, enfin d'être toujours unis par les liens de la charité, car c'était le meilleur moyen de sauvegarder les intérêts de leurs familles et conserver l'esprit de Dieu au milieu d'eux (2).

Depuis longtemps déjà il avait pris ses précautions pour leur confier le dépôt de ses chères cartes peintes, à des conditions soigneusement spécifiées. « Je laisse, écrivait-il dans un contrat du 18 août 1632, je laisse les carthes de la doctrine chrétienne faictes aux dépens de quelques âmes dévotes, entre les mains de mes amys et

(1) Vie manusc., cit. supr.

(2) Vie de M. le Nobletz, par le P. Verjus, p. 300.

honorables hommes, Bernard Poullavec, Henry Pober... et honorables femmes Domath Rolland, veuve de feu Tudec Jouin, Jeanne le Louarn, veuve de feu Vincent le Nozeach, Claude le Bellec, veuve de Jean le Moan, Jeanne Cabellic, femme épouse de Yvon le Cevaer, Marguerite le Poquet, femme épouse de Noël Florellou, Clémence le Golf, femme épouse de Morvan Gougen, Marie Cevaer, lesquelles avant leur déceis choisiront quelques autres, en leur place, qui seront propres à faire le mesme office et fonction d'être fidelles conservateurs d'icelles ». Il prévoyait le cas où « les dictes cartes » seraient mal conservées ou bien deviendraient un sujet de dispute entre elles. « Je laisse la charge à Henri le Pober, avec quatre des plus anciennes femmes susdictes ou trois, de mettre ordre à tout cela, comme si j'étais présent en personne, sans touttefois les pouvoir transporter ailleurs, ne prester, ny les mettre entre les mains des personnes inhabiles qui ne sachent les conserver et les employer à faire le bien public. Et en l'absence dudit Pober, je veux que les dictes personnes aient le même pouvoir de choisir un autre pour accorder leur différend. » Il engage les dépositaires à faire renouveler les cartes peu à peu, « selon qu'il sera expédient pour le profit spirituel de la jeunesse afin qu'elle puisse parvenir à la cognaissance de la doctrine et de la vertu ». Il leur lègue également « ses cahiers manuscrits, tableaux, livres et autres meubles... pour l'instruction du peuple par la grâce de Dieu ». Il n'omet aucune précaution, ni aucune garantie, afin d'en assurer la garde. Si la maison où elles se trouvent ne paraît pas sûre, on désignera un autre local : elles devront être renfermées dans un coffre. « On députera une personne à part pour garder la clef. » On ne se fierà ni aux serviteurs, ni aux servantes, ni à

aucun intermédiaire, et la gardienne qui retirera les cartes devra les remettre elle-même dans le coffre. Enfin le testateur délègue son disciple, M. Henry le Pober, pour faire le contrôle deux fois l'an et, « en cas que cestuy-cy soit négligent, en cest affaire, les personnes susnommées choisiront un autre, en sa place, lequel aura le même pouvoir ».

L'année suivante (18 avril 1633), il recommande certains cahiers d'explications à la veuve Denath Rolland, dans une lettre personnelle qui a l'importance d'un acte, avec les signatures de deux ecclésiastiques connus comme témoins : MM. G. Brélivet et A. Pennec. En tête, les noms sacrés : JÉSUS † MARIA : « Ma sœur Denath, écrit-il, je vous laisse les cahiers que vous scavez, à condition de ne les prester hors de votre chambre, après ma mort, ne en mon vivant », sauf à des personnes indiquées. « Que si quelque supérieure, en sa paroisse, vous veut importuner, faictes-les rendre en un sac de cuir, aux Capucins ou aux Jésuites, pour garder à votre postérité... et prenez de leurs mains quelque reconnaissance. » Au bas de cet acte, sous seings privés, car c'en est un, la sainte femme promet d'en observer les conditions et de les prescrire elle-même aux personnes qui auront le cahier après elle. Et « d'autant qu'elle ne scait ni lire ni écrire », elle fait signer cet engagement par Henry le Pober, en son nom (1).

Dom Michel le Nobletz ne croyait pas encore avoir assez garanti son trésor spirituel, ni suffisamment assuré la conservation et la garde de ses chères cartes peintes. Le 12 septembre 1635, il complète sa première dona-

(1) *Opera S. D. Michaelis Nobletz presbyteri*, t. IV. Archives de l'Evêché de Quimper.

tion par un legs en bonne et due forme où il développe et fortifie les clauses antérieures, avec certaines modifications exigées par les circonstances. Il veut que « après son décès, sans faire autre disposition, les cartes peintes de la doctrine chrestienne, avec les caiers, tableaux et enseignements et livres, demeurent en la possession de honorable femme, Claude le Bellec, de Douarnenez, veuve de feu Jean le Mof, avec le coffre déposé à les conserver... Elle prendra garde de ne les porter hors sa maison ; ne permettre à des personnes trop peu instruites à les enseigner aux autres. » Dom Michel le Nobletz prévoit la mort de la légataire elle-même et prend ses précautions en conséquence. Il désire qu'au paravant « elle choisisse autres capables par l'avis des femmes qui seront cy-après mentionnées, pour faire la mesme fonction, soyent fils ou filles ; et en attendant, par provision, craignant qu'elle ne soit prévenue et surprise par quelque sinistre accident, de façon qu'elle ne puisse disposer selon sa volonté, il nomme honorables femmes, Jeanne le Louarn, Anne Keraudren, Demath Rolland, Jeanne Cabellic, Catherine Pocquet, Marie le Cevaer, lesquelles députeront une femme veuve, gardienne des cartes, et lui délivreront une clef du coffre et garderont l'autre ». A l'instar de Claude le Bellec, elles montreront les cartes « suyvnt les conditions mentionnées, en ce contract et en tous autres contracts faicts, cy-devant, ce touchant : n'entendant nullement qu'elles monstrent trop souvent, ne trop peu : et pour oster toute occasion de dispute, il luy semble que c'est assez de monstrier les plus principales quatre fois l'an, et pour le moins, deux fois » là où l'on voudra, « selon l'adviz des personnes dévotes et bien advisées, choisies par les susdites femmes ». Cela s'entend évidemment des expositions

publiques, en dehors de leurs domiciles privées, car plus loin il leur laisse toute latitude d'enseigner les cartes, au moins dans la maison où elles sont en dépôt, et, à cette fin, il ne veut pas admettre « sans nécessité » comme gardienne ou conservatrice « une femme soubz puissance du mary » ni « sans circonspection » une jeune fille ou veuve qui prétend se marier, ni « une personne trop occupée des affaires du monde, affin que toutes et chacune des dites femmes puissent avoir l'entrée libre, pour visiter les cartes et les monstrier, à leur volonté » ; mais il leur défend formellement de transporter les cartes « par les maisons du bourg, pour contenter la curiosité de plusieurs, ayant déposé autres à cet effet ». — « Fault aussy prendre bien garde, ajoute-t-il, de ne les monstrier à la chaleur du soleil, ne au lieu où il y a insolence, ne à la maison où est le coffre, aux personnes étrangères, ains en quelque maison destinée à cet effet et au temps prescrit. » Il recommande encore à ces pieuses femmes et zélatrices de l'enseignement religieux, d'avoir « une charité exemplaire, en toute humilité et simplicité chrestienne, spécialement envers les ignorants de la doctrine... et les pauvres orphelins, laquelle charité sera facile à cognoistre, selon qu'on les voyera libres des occupations mondaines et fort portées et sages à procurer l'avancement spirituel des habitants du bourg de Douarnenez et mesme, si elles sont plus affectonnées à vivre, selon la Doctrine évangélique que selon les vanités de ce misérable siècle ». Il les sollicite de rechercher des bienfaitrices, pour renouveler les peintures, « afin que la même facilité d'enseigner demeure à leurs successeurs ». Il supplie « humblement ceux qui en feront leur profit de prier Dieu pour ceux qui leur auront procuré ce bien : et les conservateurs

et conservatrices feront dire une messe par an, à tel jour qu'ils voudront, tandis que les dites cartes dureront, à l'intention du dit Nobletz ». De son côté il leur promet, s'ils sont fidèles, « qu'ils recevront une belle récompense de notre pieux Rédempteur au Ciel ».

Le donateur avait multiplié les formalités légales pour que ce legs fut observé, car il existe deux expéditions de son acte, l'une « par la cour royale de Quimper-Corentin et celle de Douarnenez », où « le R<sup>d</sup> Père Michel leNobletz, prêtre », est porté comme « demeurant au bourg de Douarnenez, paroisse de Plouéré » ; l'autre « par la cour royale de Saint-Renan et Brest, où il fait élection de domicile au bourg du Conquet, treff de Lochrist, paroisse de Plougouven (1). »

Nous devons signaler encore un *Advertissement pour les conservateurs des dictes cartes*, signé par le P. le Nobletz et son ami, Guillaume Brelivet, écrit antérieur ou postérieur à cet acte qui vient le corroborer, sous bien des rapports. Nous le citons, dans sa teneur naïve.

« 1<sup>o</sup> Lorsqu'il vous arrivera de choisir autres conservateurs, en votre place, ne les laissez à vos plus grands amys, ne aux plus gentz de bien, ains aux plus propres pour faire le bien de la communauté.

» 2<sup>o</sup> Prenez garde ne choisir les hommes masles pour conservateurs, d'autant qu'ils sont contraincts de s'absenter du Bourg pour leurs affaires, ny les femmes, lesquelles font profession de porter qualité de damoiselle ou de semblable grandeur mondaine, ne celles qui les entendent trop peu, ains des simples femmes afin qu'un chacun aye un accès plus facile à procurer son salut.

» 3<sup>o</sup> Il ne faut laisser la charges d'icelles à une seule

(1) *Contrat de donaison des cartes, 1635. Archives de l'Evêché de Quimper. Op. cit.*

famille ains à deux pour plusieurs accidents qui peuvent arriver, en temps de guerre et de paix.

» 4<sup>o</sup> Item les dicts conservateurs seront curieux de solliciter les personnes dévotes à faire autres. Autrement leurs héritiers souffriront grande perte. Partant les dicts conservateurs admonesteront et exhorteront les dévotes personnes de leur bourg de n'employer leur bien temporel en autres dévotions, ne en richesses périssables de ce siècle, en si grande abondance qu'ils laissent à faire autres cartes, à leur commodité, afin que la doctrine demeure toujours à leurs héritiers (1). »

Enfin, il y a un legs particulier, sous seing privé, de la carte des controverses à Margaritte Poullaouec qui n'était pas désignée dans les autres pièces. Il est daté du 9 juillet 1841 au manoir de Kerougant. C'est le dernier en date, par conséquent.

« Margaritte, je laisse entre vos mains pour garder et conserver la carte ditte carte des controverses, afin que mettiez votre peine à le bien entendre et monstrier à ceux auxquels vous trouverez expédiant et, à ceste fin, je vous laisse aussy le cayer où est escrite l'explication d'icelle. Or, notez que ceste carte a deux explications, une courte et commune pour monstrier à un chacun promptement, laquelle déclaration est parmy les cayers de la communauté.

» Il y a une autre explication extraordinaire fort prolix, laquelle est un cahier à part, lequel je mets entre vos mains, parce que je cognois votre cappacité et amour que vous portez à la vertu et à la cognoissance de la doctrine chrestienne et aussy le zèle que vous avez à procurer le salut de vostre prochain. C'est pourquoy,

(1) Archives de l'Evêché. Manusc. cit.

vous suppliant de continuer, je vous laisse ces cartes et la carte, pour vous ayder à coopérer au salut des âmes »

Les cartes peintes et les cahiers d'explications, voilà donc le trésor de Michel le Nobletz et son principal legs. Il n'a rien omis pour le sauvegarder et le perpétuer, au profit des âmes. Quant à ses autres biens, il les avait dissipés depuis longtemps, en faveur des pauvres et des bonnes œuvres. Aussi ses proches ne peuvent compter que sur son héritage moral de bons exemples et de prières. Néanmoins le saint prêtre a rédigé pour eux une sorte de testament où il prend congé d'eux et leur déclare sa pauvreté, sur un ton naïf et plaisant, caustique même, qui n'exclut pas la leçon grave et pieuse. Nous devons citer tout entière cette pièce originale on ne peut plus curieuse, car elle nous fournit certains traits bien caractérisés de la physionomie du missionnaire qui se nommait, à juste titre, l'apôtre du mépris du monde.

« *Un adieu et congé que prend Monsieur le Nobletz de messieurs ses parents et héritiers.*

» Messieurs et parents, l'humble salut vous soit donné de ma part en Jésus-Christ, comme prenant mon dernier congé en concorde d'avec vous et d'avec tous mes amis ; mais, pour y parvenir, je vous diray par ces lignes que vous avez trouvé le lieu où il y a eu plusieurs richesses, grâces à Dieu, parlant de mon coffre, mais vous devez vous réjouir de ce qu'elles n'y soient plus parce que je m'en suis servi pour soulager ma pauvre vie. Vous savez que Dieu a créé ce beau monde sur un fondement qui s'appelle *rien*. En cette considération j'ay voulu vous

laisser par mon testament ce beau rien dans un coffre, espérant que vous en pourrez tirer plus de profit et de gain que si je vous y avais laissé quelque trésor d'or et d'argent, connaissant bien que la possession de l'or et de l'argent et autres biens de ce monde sont les plus dangereux ennemis de notre salut : par conséquent je vous laisse ce beau rien à partager également entre vous, afin que l'un de vous en puisse avoir autant que l'autre, sans aucuns priseurs ni estimateurs, pour éviter les frais, et vous donne avis que ce beau rien est grandement chéry et est si noble et si puissant qu'il n'y aura jamais procès ni discorde pour lui.

» C'est l'amitié que je vous porte et que je dois porter à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'a fait vivre d'une manière extraordinaire aux mondains pour vous laisser ce précieux joyau que j'ai acquis de mon trafic en ce monde. Ce rien est propre pour les doctes et pour les ignorants, parce qu'il n'y a mot en toute la grammaire si facile à décliner que ce beau rien qui se décline ainsi : *Nihil per omnes casus*, c'est-à-dire rien, rien pour tout cas, rien pour tout partage.

« Ce beau rien vous retirera de la tyrannie d'un greffier et de la patte d'un sergent qui vous eussent contraint d'inventorier tous mes biens pour parvenir à l'inventaire de vos bourses. C'est pourquoi je vous supplie d'avoir souvenance du salut d'une pauvre âme, laquelle je recommande à vos bonnes prières, autant et plus que si je vous avais laissé de grands biens, car pour lors vous auriez été estroitement obligé, à cause de mes biens, mais vous mériteriez davantage, priant Dieu pour moi par une pure charité et non à cause de mes biens, ainsi priant fraternellement et charitablement, car il n'est pas honnête d'aimer le parent comme le chien ayme les os, à cause

de la chair qu'il y trouve à roucher, mais aymer le parent et ami, sans en désirer récompense et en laisser rétribution au bon Dieu qui ne laisse aucun bien sans guerdon. O rien, rien, lequel fait riche le pauvre, puisque la pauvreté est la vraie richesse, quand on l'embrasse de bon cœur. L'on dit aussi : *Ex nihilo nihil fit*. Je vous dis : *Contra quia ex nihilo omnia fiunt*. L'on dit encore que la consolation de plusieurs malades est rien, comme par exemple si quelqu'un est bien malade et a perdu l'appétit, on lui demandera : « Vous plaît-il manger de cecy ou cela, ou boire cecy ou cela? » Le malade incontinent répond : « Nenny ! » et si on lui demande : « Que mangerez-vous et que boirez-vous pour vous substanter et soulager, en votré maladie, il répliquera sur le lieu : « Rien du monde ! » et par conséquent ce beau rien le contente plus que toute chose qu'on lui puisse donner. C'est pourquoi, considérant que quelques-uns de vous, mes héritiers, êtes malades du désir d'avoir de moi ce que je ne puis vous donner, je vous laisse pour soulagement de votre maladie, ce précieux médicament — rien : ce qui est cause que je ne vous laisse que ce beau rien pour toute ma succession, c'est qu'en toute ma vieillesse, je ne me suis addonné à aucun lucre, gain ni traffic et quant à mon revenu, comme vous scavez, était trop petit pour m'entretenir et subvenir aux accidents qui me sont advenus, ce qui a été cause qu'il m'a été besoin d'avoir recours à l'assistance de mes amis, car pour mes parents, ils ne m'ont pas subvenu entièrement pour vivre, selon ma vocation, encore que quelqu'un d'eux m'ayent fait la charité, mais ceux de qui j'en ay reçu le plus ça été de quelques bonnes dévotes qui m'ont beaucoup assisté, c'est pourquoy je suis bien obligé de prier Dieu *pro devoto femineo sexu*. Je vous dis toutes ces choses pour

vous oster hors de peine, vous suppliant d'avoir soin du salut de mon âme par vos bonnes prières, encore que je ne vous laisse rien : vous assurant de ma part que prieray le souverain législateur et autheur de tous biens de vous consoler de ses saintes et abondantes bénédictions. Ainsy signé :

MICHEL LE NOBLETZ, *prêtre* (1).

Un beau rien dans un coffre ! Quelle amère ironie pour les héritiers ! Heureusement que ceux-ci connaissent bien la pauvreté réelle de Dom Michel, et que la plupart étaient assez chrétiens pour apprécier à sa valeur cette leçon du *prêtre fol*, comme le monde l'appelait, et lui savaient bon gré, quand même, de son souvenir et de ses prières.

Le testateur a soin de dissimuler humblement l'usage qu'il a fait de ses biens : « Je m'en suis servi, dit-il, pour soulager ma pauvre vie... Mon revenu était trop petit pour m'entretenir et subvenir aux accidents qui me sont survenus. » Ses missions et ses bonnes œuvres sont réellement les accidents auxquels il fait allusion. Le soulagement de sa pauvre vie ne préoccupait guère le saint prêtre, mais bien celui des indigents et des malades. Son esprit de détachement éclate dans cette apologie plaisante du rien, où il y a des traits subtils qui tenaient au goût de son temps et d'autres traits caustiques qui tenaient au caractère du saint naïvement malicieux, à ses heures.

« O rien, s'écrie-t-il, rien qui fait riche le pauvre, puisque la pauvreté est la vraie richesse, quand on l'embrasse de bon cœur ! » Il l'avait étroitement embrassée

(1) Manusc. du P. Maunoir.

en effet, à la façon d'un saint François d'Assise, se dépouillant de tout et se confiant à la charité publique. Mais Dieu « qui ne laisse aucun bien sans guerdon » lui avait donné en retour les richesses de sa grâce, et le pauvre prêtre en était revêtu comme d'un manteau d'or. Il ne lui restait rien et il avait tout, car celui qui possède la grâce divine a vraiment tout : il est plus riche que les riches et aucune fortune n'égale la sienne. Il a de quoi acheter le royaume des cieux. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* — *Bienheureux les pauvres, parce que le royaume des cieux à eux.* (Ev. selon saint Mathieu.)

## CHAPITRE XXXVI

Michel le Nobletz tombe en paralysie. — Il est cruellement tourmenté de tous les maux imaginables. — Les démons le flagellent et le crucifient. — Il endure trois agonies et meurt en odeur de sainteté. — Prodiges et signes dans le ciel après sa mort. — Premiers miracles opérés par son intercession. — Funérailles populaires. — Parfum surnaturel qui s'échappe de son corps.

Ce fut aux environs de la fête de saint Michel, son patron (29 septembre 1651), à l'époque prédite par lui, que Michel le Nobletz tomba frappé de paralysie, au milieu de sa chambre. Il demeura sept mois entiers dans un état d'impuissance qui le rendait semblable à un petit enfant. Sa vie était depuis longtemps une préparation à la mort ou plutôt une mort continuelle, suivant les fortes expressions de son disciple, le V. P. Maunoir. Il était mort au monde et il était mort à lui-même. Il ne vivait qu'en Dieu, pour Dieu et pour les âmes. Il accepta donc volontiers ce nouveau genre d'anéantissement qu'il avait désiré et prévu, mais comme il se défiait de lui-même avec l'humilité des saints, il envoya un exprès à Quimper pour demander à un Père jésuite d'aller s'agenouiller, en son nom, devant la statue de saint Corentin, dans la cathédrale, et « de présenter son âme au glorieux

apôtre et protecteur de la Cornouaille ». Il avait une dévotion particulière à ce grand saint : il l'avait toujours invoqué, dans sa longue et pénible mission de vingt-cinq ans, à travers le diocèse qui lui est consacré : il voulait se mettre une dernière fois, sous son puissant patronage, avant d'affronter la suprême épreuve de cette vie. Le paralytique ne cessa point d'ailleurs de travailler au salut des âmes, dans toute la mesure du possible. Son grabat devint une chaire d'où il continua de prêcher plus fructueusement que jamais. Ses parents, ses amis, ses pénitents et surtout les pauvres dont il avait toujours été le père et le protecteur venaient le visiter et l'entendre, et il leur distribuait ses avis, et il les exhortait à la pratique des vertus chrétiennes. Il ne voulut pas non plus interrompre le cours de son catéchisme ordinaire aux petits enfants. C'était un spectacle touchant de les voir réunis, autour du saint paralytique, et recevant de lui la parole de vie. Il leur souriait doucement et leur vive jeunesse égayait sa vieillesse infirme. On eût dit un groupe d'anges prêts à enlever ce patriarche au ciel.

Dom Michel profitait encore des occasions qui lui étaient offertes de reprendre le vice et de donner des leçons au monde. Pendant sa maladie, une dame vint le voir, qui avait des habits trop luxueux à son gré. Il la reçut assez froidement. Étonnée de son silence, elle essaie de le faire parler. « Eh ! bien, maître Michel, que dites-vous aujourd'hui ? » — « Hélas ! repart-il aussitôt, avec sa bonne grâce habituelle, que vous avez beaucoup d'or et d'argent sur vos habits et moi pas du tout dans ma bourse (1). »

(1) Vie manusc., par le P. Maunoir. Supplément.

La famille de Michel le Nobletz s'émut de son état, et M. de Kerodern, l'ainé de ses neveux, voulut avoir la consolation de l'entretenir une dernière fois, mais le saint homme lui prédit qu'il vivrait encore quelques mois et le pria de revenir, au commencement de mai. Sa nièce, madame la comtesse de Carné, étant venue lui faire visite, il lui prédit qu'elle aurait bientôt un enfant, contre son attente à elle-même, mais qu'elle ne devait point fonder là-dessus de grandes espérances, parce que l'enfant ne vivrait point. Il lui donnait vraisemblablement cet avis pour l'engager à ne point différer le baptême du nouveau-né.

L'un de ses voisins et amis, le marquis de Kergroadez, fut touché de son dénuement. Quand il entra dans sa pauvre chambre, il ne put s'empêcher de remarquer combien le malade était mal logé. Cette cellule mesurait environ douze pieds carrés : le mobilier consistait en un coffre qui servait à s'asseoir et renfermait les papiers du missionnaire, un petit trépied en fer, un pot de terre, une écuelle, une assiette et une cuillère en bois, deux images accrochées au mur, l'une de la Sainte-Trinité et l'autre de la Vierge Marie, et un bénitier en faïence. Le vénérable infirme était couché sur un lit étroit, sans rideaux, avec une seule couverture. M. de Kergroadez lui demanda « s'il ne serait pas content d'être logé plus commodément et s'il ne troquerait pas sa petite maison avec le château de Kergroadez. » C'était alors une des plus belles demeures du pays. Le missionnaire sourit à l'offre du seigneur : « Combien de retour me bailleriez-vous en échange ? » dit-il plaisamment. Puis d'un air sérieux : « Vous pouvez garder votre château pour vous, monsieur le marquis, ajouta-t-il, et cependant le jour n'est pas loin où vous voudriez bien avoir changé votre

beau manoir avec ma pauvre maison. » Et en effet le marquis de Kergroadez mourut peu de temps après. Quant à notre saint paralytique, il ne cherchait aucun adoucissement dans ses maux, bien loin de là : il se serait plutôt impatienté de ne pas souffrir assez que de trop souffrir.

Vers la fin du Carême (1652), à l'époque où l'Eglise célèbre plus solennellement la Passion et la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le malade redoubla ses prières pour obtenir la grâce d'être tourmenté et crucifié avec Lui. Il fut enfin complètement exaucé. Le démon devint son bourreau et le flagella cruellement, à trois reprises différentes. On le trouva couvert de meurtrissures, depuis la tête jusqu'aux pieds, alors qu'il ne pouvait remuer ni bras ni jambes et que, par conséquent, il ne pouvait non plus se donner la discipline : mais les deux premières fois, les cicatrices disparurent le lendemain, ou même avant la fin du jour, au dire des témoins. Ce fut le Vendredi-Saint, pendant l'office, que Michel le Nobletz endura ce supplice diabolique, pour la troisième fois : les traces sanglantes des verges et des fouets restèrent imprimées sur sa chair jusqu'à la fête de Pâques. L'esprit malin essaya, le même jour, de lui percer les mains avec de gros clous. On en voyait encore les stigmates distincts, après la mort du serviteur de Dieu. Satan lui infligea une dernière et plus douloureuse blessure. Furieux du don de chasteté qu'il avait obtenu, par l'intercession de la Sainte Vierge, le démon voulut s'en venger par une torture spéciale : il se jeta sur le malade et lui fit une plaie outrageante « capable d'ôter la vie à l'homme le plus robuste ». Quelques amis du missionnaire veillaient près de son lit, mais ils s'étaient endormis, comme les apôtres au jardin des

Olives : c'était apparemment la nuit. Le bruit causé par le démon réveilla le plus proche : il jette les yeux sur le P. Michel qu'il voit tout hors de lui, haletant, « le visage effaré comme une petite colombe sur laquelle est fondu quelque oiseau carnassier, écrit le P. Mau noir (1). » — « Il lui demande qui l'avait mis en ce piteux état. Le malade répondit qu'il n'en savait rien. » Mais Dieu le guérit en peu de temps. Voyant « qu'il était impuissant sur ce corps qui avait servi de temple au Saint-Esprit », ce démon exhala sa rage sur les vêtements du vénérable prêtre. Il les lui arrachait violemment et le laissait nu sur son lit, comme Jésus sur la croix ; il jetait ses habits çà et là et les souillait de boue et lui jouait cent autres méchants tours. Mais Michel le Nobletz n'en était pas ému et se moquait de lui et l'appelait en plaisantant son bon ami, parce qu'il offrait à son âme des occasions de mérite. Le ciel le fortifiait d'ailleurs contre les attaques de l'Enfer par des visions consolantes (2).

Un jour le P. Quintin lui apparut, tout rayonnant de la gloire des élus, et le convia aux délices du Paradis où il était parvenu lui-même, sous sa conduite et grâce à

(1) Manusc. cit. Liv. II, ch. xxvi.

(2) Dom Lobineau, dans son abrégé de la biographie de M. le Nobletz (*Vies des saints de Bretagne*) ne raconte pas ces choses prodigieuses : « Nous ajouterions ici, écrit-il, les persécutions de l'Enfer et des démons à celles des hommes, si le siècle où nous vivons était disposé à donner quelque créance à ces sortes de récits, mais nous nous contenterons de renvoyer le lecteur curieux de ces sortes de matières à l'auteur même de la *Vie de M. le Nobletz*. » On sent que le savant bénédictin partage volontiers l'incrédulité de son siècle sur ces *sortes de récits* : il écarte d'ailleurs souvent les faits surnaturels, sans invoquer l'opinion du siècle, et nous nous demandons pourquoi il se dérobe cette fois derrière elle.

son exemple. Le malade regarda cette vision comme un avertissement de sa fin prochaine; il voulut recevoir les derniers sacrements pour se munir contre les affres de l'agonie. Il communiait déjà très pieusement, deux fois par semaine, depuis le commencement de sa maladie, mais il se prépara au Viatique avec une dévotion encore plus fervente, comme à sa dernière communion. Cette cérémonie s'accomplit devant une assistance aussi nombreuse que possible, dans sa petite chambre. Dès qu'il entendit la clochette qui annonçait la venue du Saint-Sacrement, il voulut se faire mettre à genoux. Il adora l'Hostie si humblement et dévotement que chacun en était édifié, au delà de toute expression. Puis il voulut parler à l'assistance: « Je me sens obligé, dit-il, non à cause de moi, mais à cause de ceux qui m'ont fréquenté dans ce canton, de découvrir une grâce que j'ai reçue de Dieu, dans mon jeune âge. Quand j'étais étudiant à Agen, sous les Pères de la Compagnie de Jésus, la Sainte Vierge me visita, au milieu d'une grande affliction et, après m'avoir consolé, me donna de la part de son Fils la couronne de virginité que Dieu m'a conservée jusqu'à présent. Je n'ai jamais commis, vieux ni jeune, aucune faute contre cette vertu, ni de pensée ni d'effet, ce que j'atteste par serment sur la custode du Saint-Sacrement. Je le fais pour mettre à couvert l'honneur de ceux qui m'ont fréquenté et pour vous engager à remercier Dieu de sa grâce. Je le fais aussi, afin que vous ne méprisiez pas, après ma mort, la doctrine de Jésus-Christ, telle que je vous l'ai enseignée. Si je puis parler une autre fois, je vous en dirai davantage (1).

» Il rapporta plus tard à un confident digne de foi

(1) Manusc. du P. Maunoir, cit. sup.

toutes les circonstances de cette faveur céleste : nous les avons relatées nous-même et nos lecteurs doivent se souvenir que la Vierge Marie lui avait apporté, non seulement la couronne de la chasteté, mais la couronne de la science divine et la couronne de l'humilité, vraie tiare spirituelle que plus d'un pape aurait pu envier. Les hommes ne la voyaient pas, mais les anges et les saints admiraient à cette heure son rayonnement mystique, et l'apôtre mourant semblait déjà participer à leur propre gloire. Le prêtre déposa l'hostie sans tache sur ses lèvres vierges et sa langue éloquente qui n'avaient jamais failli à leur sublime vocation.

Après s'être recueilli, pendant quelques instants, pour rendre grâces à son divin Maître, Michel offrit ses membres infirmes aux suprêmes onctions du dernier sacrement. Elles n'avaient à effacer en lui aucune souillure mais elles devaient le fortifier contre les luttes terribles d'une terrible agonie.

Il eut encore la révélation de cette épreuve extraordinaire : « Mon heure approche, dit-il à Jeanne le Gall, sa gardienne dévouée, mais il me reste encore trois grandes peines à souffrir, avant de quitter ce monde. Veillez et faites veiller autour de moi, jour et nuit. » Pendant le cours de sa maladie, il se faisait lire, toutes les nuits, la Passion écrite en vers bretons, disant que la pensée des douleurs du Fils de Dieu l'empêchait de sentir les siennes. Jeanne lui lisait aussi des cantiques bretons, car elle ignorait le français. L'amour de son pays et de sa langue natale lui faisait préférer d'ailleurs le texte breton à tout autre. Il s'occupait, la plupart du temps, à parler de Dieu et des choses saintes ou bien il s'absorbait dans la contemplation. Voyant ses forces diminuer, il pria sa gardienne de

redoubler de vigilance et d'employer à son égard les saintes pratiques qu'il lui avait apprises et qu'elle exerçait, depuis vingt ans, auprès des moribonds. Ce luxe de précautions et la crainte d'un si saint homme, en présence de la mort, étonnèrent Jeanne le Gall : « Dom Michel, lui dit-elle enfin, vous n'avez fait que des bonnes œuvres, pendant votre vie : on ne vous a jamais vu commettre aucune mauvaise action : comment craignez-vous tant ? » — « Dans ce détroit, répondit-il, les malins esprits ramassent toutes leurs forces et jouent de leur reste pour nous perdre. Quelque bonne vie qu'on ait menée, on est en grand danger, si Dieu ne nous accorde la persévérance finale. Nous autres théologiens, nous sommes souvent tentés contre les principales vérités de la foi : notre ennemi rusé cherche à nous jeter dans l'infidélité ou le désespoir ; s'il ne peut pas y réussir, il nous met devant les yeux nos bonnes œuvres pour nous y complaire et y placer notre espérance. Voilà de quoi perdre le plus grand saint qui soit au monde. Je désire donc que, de demi-heure en demi-heure, vous me suggériez les points suivants. Lisez-moi d'abord, en breton, le cantique des points de la foi : proposez-moi chaque article, comme si j'étais un petit enfant de sept ans. Faites-moi faire souvent des actes de foi sur les mystères de notre religion, à savoir qu'il y a trois personnes en un seul Dieu ; que la seconde personne, le Fils, s'est fait homme pour nous et qu'il est mort pour le salut de tous les hommes ; que son corps précieux est au Saint-Sacrement de l'autel.

» En second lieu, remontez-moi le grand honneur que Dieu a daigné m'accorder en m'appelant à l'ordre de la prêtrise et m'employant à procurer le salut des âmes. Rappelez-moi mes négligences à m'acquitter de

mon devoir, dans ces saints ministères. Ne me parlez point de mes bonnes œuvres. Si j'ai fait quelque chose qui ait plu, aux yeux de la divine Majesté, je n'ai été qu'un instrument de sa bonté. Ramenez-moi en mémoire la multitude et la grièveté de mes offenses ; suscitez-moi des actes de contrition et d'espérance en la pure miséricorde de mon Dieu. Aidez-moi à élever mon esprit vers Dieu par de semblables oraisons : « Père Éternel, fortifiez-moi de votre puissance ; Fils de Dieu Tout-Puisant, illuminez-moi de votre sagesse ; Glorieux Saint-Esprit, embrasez-moi de votre amour ; Sainte-Trinité, faites de mon cœur un tabernacle pour y reposer à jamais. Jésus, vrai Fils de Dieu, cachez-moi dans votre côté ouvert, noyez mes péchés dans votre sang. O glorieuse Vierge, advocate des pécheurs, mère de Miséricorde, intercédez pour moi, à l'heure de ma mort. Saint Joseph, nourricier de Jésus, grand saint Michel, mon bon Ange, saint Jean-Baptiste, sainte Barbe, sainte Jeanne de Dieu, saint Corentin, assistez-moi maintenant et à ma fin (1) ».

Voilà comment il se prémunissait contre les dernières épreuves de l'existence humaine. Il déplorait la négligence de plusieurs prêtres qui, après avoir mis les chrétiens en extrême-onction, les laissent « tout seuls aux prises avec la maladie, la mort et les démons dont la rage est d'autant plus redoutable qu'ils se voient dans l'alternative de tout perdre ou de tout gagner ». C'est pourquoi il avait composé un exercice spirituel pour apprendre aux fidèles « le moyen de s'assister mutuellement à l'article de la mort (2). »

(1) Manusc. du P. Maunoir cit., liv. II, ch. xxvii. Tout cela est extrait textuellement.

(2) Id.

Notre saint malade parut entrer en agonie, au commencement d'avril. Pendant cinq jours il endura les maux avant-coureurs de la mort et l'on s'attendait d'heure en heure à le voir expirer. Puis, il y eut un mieux imprévu : le mourant recouvra l'appétit et reprit quelque force. Il en profita aussitôt pour donner sa soutane à un pauvre, avec un reste de monnaie qu'il avait cachée dans sa manche. Il fit cette charité, en cachette, un dimanche, pendant qu'on était à la messe.

Moins d'une semaine plus tard, il retomba en agonie (14 avril). Un froid extraordinaire le saisit, « comme s'il eût été couvert de neige ». Il présenta tous les symptômes d'une fin prochaine. Il parut rendre le dernier soupir : sa bouche resta « sans haleine » et son cœur « sans palpitation » pendant l'espace d'une demi-heure. A regarder son corps rigide et inerte, on eût dit un cadavre. Les assistants le croyaient mort. Mais quelle fut leur surprise de le voir tout à coup revenir à la vie, respirer, remuer et parler. Cette seconde agonie dura cinq jours, comme la première. « Il mangea ensuite et dormit comme auparavant. » Plusieurs témoins osèrent dire qu'il était ressuscité pour glorifier Dieu par ses souffrances. Interrogé lui-même là-dessus, il refusa de répondre autrement que par un sourire (19 avril). Sans vouloir affirmer le miracle, nous ferons observer qu'il n'aurait pas été nouveau, dans l'histoire des saints, et que saint Sylvius, évêque d'Albie, ressuscita ainsi.

Un habitant du Conquet, assez mal informé des ressources du missionnaire, vint alors lui demander un emprunt : il lui offrait en gage une bague d'or. Le malade répondit que, s'il avait chez lui en argent la valeur de cette bague, il aurait peur d'être du nombre des réprouvés. Même en santé, il ne voulait aucune provision

pour son entretien futur : lorsqu'on le reprenait de tout donner aux pauvres, il avait coutume de dire que rien ne lui manquerait jusqu'à la mort et que si ses moyens s'épuisaient ce serait le signe de sa fin (1).

Cependant le P. Maunoir apprit que son vénéré maître était à la dernière extrémité. Il accourut de Douarnenez, avec le P. Bernard, pour recevoir sa bénédiction. Ils trouvèrent le malade plus dispos qu'ils ne l'espéraient. Celui-ci éprouva une vraie joie de leur visite. « Tout son cœur s'épanouit, à l'arrivée de ses bons amis », écrit le P. Maunoir. Ils durent passer une bonne partie de la nuit à causer avec lui et à chanter des cantiques bretons. L'un de ces cantiques relatait l'histoire d'un gentilhomme, chassé par son père et sa mère de la maison natale, et qui prit la Sainte Vierge pour mère et saint Corentin pour père. Dom Michel se mit à pleurer, disant qu'il avait eu un sort pareil et qu'il en bénissait le bon Dieu (2).

Le P. Bernard voulut le consulter sur un cas de conscience : il se sentait fort las, souffrant d'un asthme et marchant très péniblement, à cause d'un mal de jambes. Il ne savait s'il devait continuer ou quitter ses fonctions de missionnaire. Presque tous ses amis lui conseillaient de se retirer, mais le P. Maunoir l'engageait à tenir bon. Il pria Michel le Nobletz de prononcer là-dessus, se soumettant à sa décision : « Allez, mon Père, lui dit le saint homme, tant que la jambe poura vous porter, et quand elle ne vous portera plus, faites-la porter en mission jusqu'à la mort (3). Il s'entretint ensuite avec les missionnaires de leurs prédications et de leurs conquêtes

(1) Manusc. du P. Maunoir, cit. liv. II, ch. xxviii.

(2) Id.

id.

(3) *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 193.

spirituelles. Il déclara que pour sa part « s'il voyait le paradis ouvert », il s'en priverait volontiers pour convertir un seul pécheur, quand bien même il lui faudrait supporter, pendant trois ans, une agonie semblable à celle qu'il avait endurée pendant cinq jours. Cette même nuit où avait lieu son entretien avec les Pères, le serviteur de Dieu apparut à un homme qui ne dormait ni ne rêvait et, lui parlant d'une voix très distincte, l'engagea de se confesser le lendemain d'un péché grave, caché jusqu'alors par fausse honte. Sans cet avertissement prodigieux, le malheureux perdait son âme. Suprême acte d'apostolat où la miséricorde de Dieu et la charité de son disciple furent également nécessaires pour produire, en faveur d'un pécheur, ce phénomène de bilocation, si rare dans la vie des saints (1).

Les visiteurs, croyant que le malade pourrait vivre un certain temps encore, se séparèrent de lui et retournèrent à leur mission. On lui demanda pourquoi il ne les avait pas priés de rester jusqu'à la dernière heure. Il répondit que l'un d'eux y assisterait. Quatre ans auparavant il avait fait la même prédiction au P. Maunoir. Ce dernier s'était mis en route le croyant gravement malade et désirant lui rendre ses devoirs. Il rencontra un messager qui l'obligea de rebrousser chemin, au nom du malade, et l'assura qu'il n'était point en danger de mort. Le vénérable missionnaire craignit apparemment de l'avoir contristé et, quelques jours après, il envoya un exprès à Quimper pour lui promettre de ne pas mourir sans son assistance.

Avant sa dernière rechute, Dom Michel le Nobletz eut encore quelques jours de relâche et prit des disposi-

(1) *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, liv. I, ch. v, p. 315.

tions, en vue de ses obsèques. Il exprima le désir que son corps reposât, trois jours, dans une chapelle dédiée à saint Christophe et réservée aux indigents « afin que ses frères, les pauvres, y vinssent prier pour lui, en grand nombre. Il fit promettre à Jeanne le Gall d'aller quérir alors ses plus chers amis, prêtres ou laïques, catéchistes, confrères, de se rendre avec eux à la chapelle Sainte-Barbe et d'y invoquer la glorieuse patronne, saint Nicolas et la Mère de Miséricorde. « Il s'est trouvé des saints, disait-il, dont les corps faisaient des miracles, pendant qu'on les portait en terre, et dont les âmes étaient en purgatoire. Il ne faut qu'une petite négligence, une petite attache à quelque créature pour vous détenir dans la prison de la justice divine. » Il ordonna que sa dépouille mortelle fût transportée en dernier lieu à l'église de Lochrist, et qu'elle fût inhumée au bas de la chapelle de Saint-Tugean où l'on enterrait les plus pauvres. « Ne me pleurez point, ajouta-t-il; ne prenez pas des habits de deuil, comme font les gens du monde, mais des habits de fête et montrez un joyeux visage, afin de contrecarrer les maximes du monde. » (1)

Irrité de son humilité, le démon lui donna un grand coup de marteau sur le dos de chaque main. Pour en dissimuler les stigmates et éviter des explications embarrassantes, le moribond « joignit le dehors de ses deux mains ensemble, jour et nuit ». On s'étonna qu'un homme de son âge, affaibli par la maladie, pût se tenir dans une pareille contrainte, pendant cinq ou six jours. Les mieux portants auraient en effet de la peine à en faire autant, sans relâche. Peu après, il entra dans cette troisième agonie qui devait être sa suprême épreuve.

(1) *Manusc. cit.*, liv. II, ch. xxviii.

Comme le Sauveur des hommes, au jardin des Olives, il eut une sueur mêlée de sang. Je ne sais quel feu intérieur lui brûlait le corps à tel point que sa peau se collait aux draps de son lit, et qu'on ne pouvait l'en détacher sans lui faire endurer un vrai supplice. Dans ce cruel état, le mourant se plaignait seulement de ne pas souffrir encore assez et de ne pas ressentir à la fois les tourments de tous les martyrs, « non pour avoir plus de récompense au paradis mais seulement pour accroître la gloire de son Dieu qu'il avait commencé de servir, par pur amour, dès l'âge de vingt-trois ans, n'ayant fait aucune action, depuis ce temps, ni par peur des peines éternelles, ni pour le regard du loyer, mais purement pour la gloire de Dieu », comme il l'a rapporté lui-même dans ses écrits (1).

Le premier jour de son agonie (2 mai), une bonne villageoise défunte qu'il avait secourue et visitée, pendant dix années de maladie, lui apparut toute lumineuse. Il la salua affectueusement, et « elle le consola, dans ses peines, en retour des consolations qu'elle avait reçues de lui jusqu'à la mort. Le lendemain (3 mai), il envoya chercher le P. Maunoir qui prêchait une mission à vingt lieues du Conquet, sur les confins du Léon. Personne ne croyait qu'il pût arriver à temps. Le jour suivant (4 mai), le serviteur de Dieu fut ravi en extase, l'espace de deux heures : « Son visage devint resplendissant et frais, comme celui d'un jeune homme », ses yeux restèrent fixés immobiles sur un même point, avec une expression de joie inexprimable. On eût dit un élu jouissant déjà de la vision béatifique. Plusieurs témoins qui entouraient son lit, s'attendant à le voir mourir, ont

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxviii.

(2) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 316.

attesté le phénomène. Ce fut alors que, par une permission providentielle, un peintre survint heureusement pour ébaucher le portrait du saint prêtre. Quand Michel le Nobletz sortit de sa contemplation, Jeanne le Gall, sa fidèle servante, le pria de révéler aux assistants l'objet de sa vision : « C'est ma bonne Maîtresse qui me visita autrefois dans Agen, répondit-il avec simplicité : elle est venue me consoler. » (1) Il ferma ensuite les yeux du corps pour n'ouvrir plus que ceux de l'âme et demeurer dans une continuelle union avec Dieu.

Cependant, le soir de ce même jour, le P. Maunoir, étant arrivé, notre saint missionnaire le regarda très affectueusement. Il voulut recevoir de lui la dernière absolution. Toute la nuit se passa en oraison et méditation. Le lendemain matin, dimanche (5 mai 1652), Michel le Nobletz rassembla tout ce qui lui restait de forces, avec une énergie extraordinaire, pour exprimer à Dieu son amour par des actes de charité et d'abandon à sa sainte volonté. C'était la fête de la Translation des reliques de saint Corentin, auquel le vénérable malade avait une dévotion spéciale. Les cloches de la paroisse sonnaient joyeusement, dans le lointain. Le peuple ému et attristé priait pour son cher missionnaire. Les chants de l'office solennel et le vague murmure des flots animaient doucement le calme universel de la petite ville. Michel exhalait à voix basse et entrecoupée des invocations à Jésus, à la Sainte Vierge, aux saints, et il baisait souvent et tendrement le crucifix que le P. Maunoir lui présentait. Il expira paisiblement dans cet embrassement de la croix, à l'âge de soixante-quinze ans.

Aussitôt un parfum merveilleux s'éleva de sa couche

(1) Manuscrit cit. supr.

mortuaire. Non seulement son corps, mais ses vêtements, les draps et la paille de son lit en étaient imprégnés. Les personnes qui l'ensevelirent témoignèrent publiquement du prodige. Après avoir lavé son corps et l'avoir déposé dans un cercueil modeste, on se mit en devoir de le transporter à Saint-Christophe, sans le moindre délai, suivant sa volonté expresse. La grand'messe n'étant pas terminée et tous les prêtres de la paroisse se trouvant à l'office, on dut recourir à des laïques, pour opérer cette translation. Le vénérable P. Maunoir conduisait le cortège. La chapelle Saint-Christophe était située à quelques pas seulement de la maison du défunt. Elle se dressait sur la falaise, à l'entrée du port, comme une garde avancée et c'était bien en effet la gardienne du port. Elle servait au culte, le dimanche ; le vicaire de Lochrist y venait dire la messe pour les marins du Conquet ; mais elle était silencieuse et vide, quand les amis de Dom Michely apportèrent son corps à découvert, suivant l'usage, et revêtu des ornements sacerdotaux. Le P. Maunoir commença aussitôt la récitation des Litanies de Notre-Dame et en même temps les assistants virent une rougeur monter au visage du défunt, comme si cette prière tant aimée le rappelait à la vie, et ses lèvres remuer, comme s'il eût voulu répondre aux pieuses invocations (1).

Cependant la nouvelle de sa mort ne tarda point à se répandre et, au tintement des glas, le peuple accourut en foule pour vénérer ses restes. Chacun voulait baiser ses mains ou ses pieds, ou faire toucher au corps un livre d'heures, un chapelet ou d'autres objets de dévotion. La chapelle ne désemplit pas, durant trois jours : on fut obligé même de la laisser ouverte, la nuit. On eût dit un pardon et non pas la veillée d'un mort.

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxviii.

Le ciel manifesta lui-même la gloire du serviteur de Dieu. Des personnes pieuses attestèrent, sous serment, qu'étant allées, la nuit, dans la chapelle Saint-Christophe, elle leur parut illuminée d'une clarté merveilleuse, « quoiqu'il n'y eut aucun flambeau, ni lampe, ni chandelle allumées (1). » Elles virent au-dehors un dais blanc et lumineux, environné de flambeaux, suspendu dans les airs, à une grande hauteur, et entendirent « un concert de voix mélodieuses » comme d'un chœur angélique, planant sur l'Océan. Des marins de l'île d'Ouessant, débarquant du Conquet, le lendemain matin, confirmèrent ces prodiges. Ils rapportèrent que, cette nuit-là, ils avaient été poursuivis et serrés de fort près par des pirates de Dunkerque et qu'ils avaient été sauvés, grâce à une nuée lumineuse qui s'était interposée tout d'un coup entre leur navire et celui de l'ennemi. Un marchand de la même île, André le Coz, fut surpris par une tempête, à l'entrée du Conquet : lui et ses matelots s'attendaient à périr, quand ils virent sortir de la chapelle où était exposé le corps du saint missionnaire « une lumière semblable à celle du soleil en plein midi », phare surnaturel qui dirigea leur marche vers le port. Son rayonnement était si intense qu'ils distinguaient, dans leur bâtiment, les plus menus détails et purent y réparer aisément les avaries causées par la bourrasque : il produisait en même temps un effet d'apaisement sur les flots. Aussitôt qu'ils eurent abordé, le marchand et son équipage montèrent à Saint-Christophe, afin de rendre grâce au serviteur de Dieu, et leur récit prodigieux accrût encore la dévotion des visiteurs (2).

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. vi, p. 319.

(2) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxix. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. vi, p. 319 et suiv.

Telle fut l'auréole céleste qui signala glorieusement au loin la dépouille mortelle de Michel le Nobletz, l'apôtre des Bretons : mais celle-ci opérait encore d'autres miracles, dès la première heure, au profit des malades qui s'en approchaient avec foi. La fille d'un gentilhomme du voisinage, mademoiselle Marie de Kernarouez, au manoir du Prédic, près du promontoire Saint-Mathieu, était tombée en épilepsie, depuis deux mois, à la suite d'une frayeur. Elle avait tous les jours des attaques plus ou moins violentes et une fièvre continue. Madame de Kerrourien, sa marraine, conseilla de la faire porter à la chapelle de Saint-Christophe. La malade posa les mains sur le corps exposé, et, suivant l'attestation de plusieurs notables, elle fut immédiatement délivrée de ses maux.

Il y avait au Conquet une petite fille du peuple appelée Marie Bernard, âgée de treize ans et demi, qui avait reçu, dès sa première enfance, les leçons de Dom Michel. Il lui apprit ses prières et son catéchisme : « Lorsqu'elle répondait bien, il lui donnait des pommes. » Un an avant sa mort, elle devint paralytique au point de perdre même l'usage de la parole. Souvent, la mère étant à l'ouvrage au dehors, la pauvre enfant demeurait seule, sans pouvoir remuer. De méchants gamins profitèrent de son isolement et de son impuissance pour la tourmenter cruellement. Ils faisaient irruption dans la maison, lui crachaient au visage ou, du seuil de la porte, ils lui jetaient des pierres. Pendant ce temps-là, elle récitait mentalement son chapelet qu'elle tenait à la main. C'était son seul moyen de défense, mais Dieu la protégeait visiblement; sans quoi elle aurait succombé à la persécution. Le P. Michel, avant d'être malade, venait la consoler et lui conseillait de

prier pour ses petits bourreaux, à l'exemple de saint Etienne. Elle acceptait volontiers la pratique du conseil évangélique, mais elle aurait voulu pouvoir parler, afin d'invoquer Dieu pour ses ennemis, non seulement de cœur mais de bouche : alors son directeur demanda cette grâce au Ciel et l'obtint aussitôt. Néanmoins la jeune malade resta paralysée et reçut une autre croix, comme en échange de celle qui lui était enlevée, car elle perdit la vue, deux mois avant la mort de son saint protecteur. Elle s'affaiblit tellement qu'elle tombait souvent en pâmoison et que sa mère la crut « proche de sa fin ». Le premier dimanche de mai, le jour même du décès de Michel le Nobletz, vers minuit, Dieu permit aux esprits malins d'attaquer cette pauvre enfant que le P. Maunoir appelle « la petite fille de Job ». — « Ne pouvant reposer », à cause de ses souffrances sans doute et aussi de son chagrin, « elle entend une voix », dans l'horreur de la nuit, comme d'une personne près de son lit à sa gauche : « Marie-Jeanne, disait-elle, tu es bien malheureuse : de quoi te servent tes prières ? Tu ne laisses pas d'être misérable. Donne-toi à moi corps et âme : renie Dieu qui ne t'écoute pas, renonce à toutes tes oraisons. Je suis un grand seigneur : je te guérirai. Tu seras à ton aise, rien ne te manquera jamais. » L'enfant, surprise et terrifiée, n'a pas eu le temps de répondre aux propositions du tentateur, qu'elle entend une autre voix, à sa droite : « Marie-Jeanne, faites le signe de la croix, tournez-vous vers Dieu, dites votre *Pater* : celui qui vous attaque, c'est le malin esprit. N'ayez peur de moi, je suis Dom Michel votre père défunt. Toutes et quantes fois que vous serez abordée de la sorte, combattez comme je viens de vous le dire, avec une grande foi et confiance dans la bonté et la puissance de Dieu.

Dites à votre mère qu'elle fasse venir ici le Père qui assistait à ma mort, afin de vous confesser. » — « La patiente obéit à tout et le tentateur quitta la place avec la honte d'être vaincu d'une petite fillette aveugle qui ne pouvait faire un seul pas. » Le vénérable P. Maunoir, le narrateur de ces choses prodigieuses, vint la confesser le lendemain, et il aida sa mère à la porter à Saint-Christophe « pour y visiter le corps de celui qui l'avait tant de fois visitée, elle-même, pendant sa maladie ». Entrés dans la chapelle, ils avertirent l'enfant qu'elle se trouvait devant les pieds de son bon maître. Alors, toute transportée de joie, elle avança ses lèvres et les baisa dévotement. A l'instant même, elle vit le corps exposé et ceux qui l'entouraient. L'aveugle avait recouvré la vue et, dès le lendemain, la paralytique marchait, sans ressentir aucune fatigue; double miracle qui fut canoniquement constaté par Mgr Henry de Laval, le pieux évêque de Léon, après interrogation des témoins (16 octobre 1654) (1).

Les prémices des miracles de Michel le Nobletz, après sa mort, furent donc pour les marins et les enfants, auxquels il s'était tant dévoué pendant sa vie.

Il y avait deux jours que son corps était exposé publiquement et qu'une gloire surnaturelle l'environnait, comme les reliques d'un saint, sans que le peuple se lassât de le contempler. Le moment était venu pourtant de l'inhumer, comme les restes mortels de tout homme. Cette cérémonie solennelle eut lieu, le mardi des Rogations, troisième jour après le décès. Le convoi ressemblait plutôt à une procession solennelle, tellement le défilé était nombreux. On y remarquait plus de deux

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxix. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. vi.

cents personnes nobles accourues de fort loin. L'apôtre du mépris du monde se trouva ainsi exalté plus qu'aucun grand du monde. Le P. Maunoir lui-même prononça l'oraison funèbre dans l'église de Lochrist : c'était un saint louant un autre saint, en présence des témoins de sa vie, de ses vertus, de ses bonnes œuvres et de ses miracles. La joie d'avoir un si puissant protecteur au Ciel tempérait la tristesse de ne plus avoir un directeur si éclairé sur la terre. Une pieuse émotion transportait l'auditoire dans le séjour des bienheureux, avec le cher défunt. Les yeux brillaient, à travers les larmes, comme parfois les rayons du soleil, à travers la pluie. Ce n'était pas seulement un ami, un bienfaiteur, un père qu'on pleurait : c'était un saint monté au Ciel, d'où ses faveurs s'épanchaient déjà sur la terre.

La chapelle Saint-Tugean était située au bas de l'église, à gauche de l'entrée. Le corps de Michel le Nobletz ne fut pas confondu avec les ossements des pauvres, comme il l'avait désiré, mais inhumé dans l'enfeu de l'illustre famille du Halgouët, qui s'honora elle-même une fois de plus en recueillant de pareilles reliques. Au moment de la sépulture, un enfant de sept ans, Gabriel Milon, du Conquet, vit sortir de la bouche du saint prêtre une colombe blanche. Il se produisit alors un incident émouvant. Madame la douairière de Kervasdouë, malade depuis six mois d'une fièvre quarte et se traînant à peine, voulut descendre dans le caveau, embrasser le cercueil et demander sa guérison au serviteur de Dieu. Ce grand acte de foi fut récompensé aussitôt, Madame de Kervasdouë se sentit pénétrée d'un baume très doux et odoriférant qui la guérit de sa fièvre tenace. Elle ne fut pas la seule personne à remarquer le parfum extraordinaire qu'on avait déjà observé sur la couche mortuaire de

l'apôtre. Le fossoyeur lui-même eut bien de la peine à quitter le tombeau, « encore qu'il fut à jeun », car ce parfum le contentait et le rassasiait à la fois, plus que les meilleurs mets du monde. Cinquante témoins sentirent la même odeur suave et délicieuse qui leur causait une joie intime (1). Quelques-uns même, ignorant l'emplacement du tombeau, y furent conduits par ces émanations embaumées, qui augmentaient à mesure qu'ils s'en approchaient. C'était, on peut le présumer, le signe surnaturel de la sainteté de Michel le Nobletz. *Sancti tui, Domine, floreant sicut liliū et sicut odor balsami, erunt ante te. — Vos saints, Seigneur, fleuriront comme le lis et seront, devant vous, comme l'odeur du baume.*

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. vi.  
— Manusc. du P. Maunoir, cit. plus haut.

## CHAPITRE XXXVII

Miracles opérés au tombeau de Michel le Nobletz. — Apparitions du serviteur de Dieu à diverses personnes. — Conversions miraculeuses. — La maison du saint missionnaire est transformée en oratoire. — Des cloches invisibles se font entendre, dans son ancienne demeure de Douarnenez. — De nombreuses guérisons le rendent célèbre. — Mgr René du Louët y retrouve l'usage de ses jambes. — Érection d'une chapelle à saint Michel, en ce saint lieu. — Pèlerinage organisé par le P. Maunoir. — Guérison et résurrection de plusieurs enfants. — Les mêmes merveilles se reproduisent à l'ermitage de Tréménach. — Plusieurs marins sont sauvés du naufrage par l'intercession de Michel le Nobletz.

Le tombeau de Michel le Nobletz devint « aussi glorieux que les sépulcres des plus grands saints de l'Église, malgré le soin qu'il avait pris d'y rechercher l'humilité et l'obscurité », écrit son premier historien (1). On y accourait de toute part, comme à une source de grâces : beaucoup y obtenaient des guérisons ou des bienfaits spirituels encore plus précieux. Il fut fréquenté tous les jours, comme un lieu de pèlerinage, au témoignage du P. Maunoir, « depuis les Rogations 1652 jusqu'à la mi-octobre 1654 (2). Sans être aussi continuel, plus tard, le

(1) *Vie de M. le Nobletz*, liv. IX, ch. III, p. 477.

(2) Manuscrit, liv. II, ch. xxix.

mouvement ne s'arrêta pas de longtemps, à preuve les miracles qui nous sont signalés par les biographes, à des dates ultérieures.

M. le comte de Carné, le neveu par alliance de Michel le Nobletz, avait une fièvre chaude qui le minait depuis deux mois ; mais aussitôt que sa femme eut promis pour lui un voyage au tombeau du saint oncle, il en fut délivré (1658). Trois de ses enfants furent aussi guéris, à différentes époques, de maladies mortelles, par l'intercession du serviteur de Dieu qui avait répondu à la confiance de la famille en se faisant son protecteur perpétuel.

Le R. P. Marcel de Sainte-Geneviève, supérieur des Carmes déchaussés de Brest, a laissé un écrit où il raconte plusieurs guérisons obtenues, et tout d'abord la sienne, au célèbre tombeau de Lochrist (31 décembre 1663). Etant entré un jour chez un notable de la ville, M. le Mayer, un futur maire de Brest, pour lui rendre visite, il fut saisi de voir dans son salon le portrait d'un ecclésiastique environné d'une lumière très douce. Il se dit intérieurement que cè devait être un grand saint et demande à son hôte quel est ce personnage. M. le Mayer lui répond que c'est Dom Michel le Nobletz, un fameux missionnaire breton, mort en odeur de sainteté, il y avait déjà plusieurs années : là-dessus, il lui raconte plusieurs traits merveilleux de sa vie qui plongent le moine dans l'admiration. Depuis ce temps, le Supérieur des Carmes s'informa avec intérêt de l'histoire du P. le Nobletz, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion. C'était « sa plus grande joie que d'en parler ou d'en entendre parler ». Il éprouva bientôt une vraie dévotion pour le nouveau saint. Il y avait plus d'un an que le R. P. Marcel était incommodé d'humeurs

froides dans toutes les parties du corps, et employait inutilement les remèdes indiqués par son médecin pour s'en débarrasser. Il invoqua le missionnaire breton et fit vœu de visiter le tombeau de Lochrist. Son infirmité diminua et disparut, pendant son voyage.

Peu de temps après, l'un de ses religieux, le P. Daniel de Sainte-Euphrosine, malade de la fièvre quarte depuis quatorze ou quinze mois, vint à Brest, sa ville natale, pour changer d'air et se remettre. Il demanda un jour au Supérieur la permission de se rendre au Conquet, afin d'y voir quelques parents et de se distraire un peu. Le R. P. Marcel la lui donna très volontiers : « Ne manquez pas, dit-il, d'aller prier pour moi au tombeau de Michel le Nobletz : je vous engagerai même à le prier aussi pour vous. Il pourrait bien vous guérir comme il m'a guéri. » Docile au conseil de son Supérieur, le P. Daniel promit intérieurement de le suivre. Or, c'était le jour de sa fièvre, qui se faisait sentir comme d'habitude ; mais elle cesse, à l'instant même, pour ne plus revenir. Ce Carme appartenait à la famille de Lestobec : son frère, malade lui-même de la fièvre continue, devait l'accompagner au Conquet, malgré son extrême faiblesse. Témoin de la guérison miraculeuse, il n'hésite pas à recourir au même intercesseur. Il en reçoit la même grâce, et les deux frères, le laïque et le religieux, vont, pleins de joie et de santé, s'agenouiller sur le tombeau de leur bienfaiteur (1). Combien d'autres malades précédèrent et suivirent ceux-là, s'entraînant mutuellement comme eux !

Mais les miracles qui confirmaient la gloire du serviteur de Dieu n'éclataient pas seulement dans l'église de

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 491.

Lochrist, embaumée par ses reliques, mais dans les principaux lieux sanctifiés par sa vie. Il y apparaissait en personne, comme pour y continuer sa mission et convertir les âmes. « Le P. Maunoir ne craint pas d'affirmer et les prêtres qui m'entourent, dit-il, affirmeront avec moi, quand l'heure en sera venue, que Dom Michel n'a pas apparu moins de quatre-vingts fois à de très grands pécheurs. » La conversion de plusieurs d'entre eux a même été marquée par des signes de la grâce véritablement éclatants (1). » Citons-en quelques traits rapportés par le P. Maunoir.

Un grand pécheur se confessait à un ecclésiastique, ami intime de Dom Michel. Le prêtre « n'étant point satisfait de la déposition du pénitent », l'exhorta doucement à ne lui rien celer. Ce dernier répondit qu'il y avait, à sa gauche, « un cavalier qui le menaçait de le tuer, s'il avouait certains péchés ». Le confesseur ne voyant personne et soupçonnant un piège du démon, « se recommanda au bienheureux serviteur de Dieu, décédé depuis quatre ans, et en même temps sonna la petite clochette dont il se servait à la messe ». Alors « le pénitent reprit courage et acheva sa confession avec une grande sincérité », car son étrange compagnon était parti. Le missionnaire l'interrogea ensuite sur ce mystérieux personnage. Il répondit qu'il le connaissait, depuis l'âge de sept ans, et que cet inconnu s'était d'abord présenté à lui, comme un gentilhomme du voisinage; il le voyait et lui parlait plusieurs fois le jour; il en recevait des promesses trompeuses et des conseils pernicieux qui l'avaient entraîné aux plus honteux excès. La clochette de Dom Michel suffit à mettre en fuite ce

(1) *Histoire du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, t. I, p. 332.

démon familial qui l'avait rendu muet, pendant plusieurs années. « La harpe de David est admirable, conclut le P. Maunoir, pour avoir chassé le malin esprit de Saül qui ne changea pour cela de vie, mais le son de la petite clochette du serviteur de Dieu est plus admirable, puisqu'il a chassé le démon et le péché de l'âme d'un homme presque perdu (1) ».

De son vivant, le missionnaire avait assisté et exhorté souvent à la patience un pauvre malade couvert de plaies, quasi perclus et découragé. En traçant le signe de croix sur sa personne, il lui avait obtenu même la faveur de marcher, mais non celle de ne plus souffrir. Durant sept ans qu'il le visita fréquemment, il lui avait conseillé surtout d'invoquer sainte Barbe, pour avoir le courage de supporter son mal. Après la mort de Dom Michel, le malheureux perdit courage, car ses tourments ne cessaient point. Un jour, qu'il se désespérait ainsi, un inconnu ayant l'air et l'habit d'un gentilhomme entra chez lui, comme attiré par ses exclamations d'impatience : « Tu es bien fou de rester si longtemps en peine ; prends un couteau et enfonce-le dans le cœur : tous tes maux seront finis avec la vie, car il n'y a pas d'autre monde, ni paradis, ni enfer, quoiqu'en disent les prédicateurs. » Surexcité par ces paroles, le malade saisit son couteau et allait s'en frapper, quand Michel le Nobletz apparut, lui prit le bras et arrêta le coup. Le missionnaire était en surplis, avec une étole violette ; il portait un bourdon de pèlerin surmonté d'une croix. A ses côtés se tenait une belle dame, ayant une tour emblématique entre les mains : nul doute que ce ne fût sainte Barbe pour qui le serviteur de Dieu avait une dévotion particulière. Après

(1) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxx.

avoir suspendu le coup du suicide, il écarta du bout de sa croix le démon tentateur, puis, se tournant vers son ancien pénitent : « Où est, dit-il, la patience que je vous ai tant recommandée ? où est votre jugement de croire à ce trompeur ? Vous pensiez que c'était un homme qui vous conseillait votre bien ; n'avez-vous pas pris garde que, s'il a la forme d'un homme, il a des pieds de bête ? Vous ferez-vous à ce traître maudit ? Souvenez-vous qu'à l'âge de sept ans, il vous transporta au sabbat où, en présence de tous les assistants, vous avez renié Dieu, votre Créateur, Jésus-Christ et sa Bienheureuse Mère ? Sur la fin de l'année, il passera ici un Père de la Compagnie de Jésus ; confessez-vous à lui de ce que vous avez fait alors et du suicide que vous voudriez commettre aujourd'hui, et disposez-vous à une confession générale. Quand vous verrez ce traître déguisé en forme humaine, regardez aussitôt ses pieds et vous le reconnaîtrez : faites le signe de la croix, récitez votre *Pater*, invoquez les saints noms de *Jésus* et de *Mari*e. Endurez maintenant patiemment vos douleurs et vous diminuerez les peines de l'autre vie. Demandez trois choses à Dieu : premièrement, qu'il augmente vos peines ; en second lieu, qu'il vous donne la résignation ; en troisième lieu, qu'il vous rende dévot à Jésus, à sa Bienheureuse Mère et à sainte Barbe. Tenez bien à ces instructions et je vous assisterai pendant votre agonie et au moment de votre mort (1). »

(1) A cause de certaines analogies frappantes, nous serions tentés de croire que les deux traits rapportés ici concernent le même personnage, — mais, le P. Maunoir les racontant séparément, nous sommes obligés de le suivre. — Voir manusc. cit. liv. II, ch. xxx. — Nous citons presque textuellement, atténuant seulement les incorrections de style et les répétitions de mots.

La petite maison de Michel le Nobletz au Conquet fut transformée en oratoire, sitôt après sa mort. Suivant une tradition locale, quelques personnes voulurent y habiter, mais, à deux reprises, elles se trouvèrent dans la rue, au lever du jour, sans pouvoir s'expliquer comment la chose s'était faite, et durent quitter ce logement consacré par la présence du serviteur de Dieu. La chapelle fut dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours. L'on s'y rendait en pèlerinage comme à l'église de Lochrist elle-même et les prières y étaient également exaucées. (1)

La maison de Douarnenez, la demeure du saint homme pendant vingt-trois années, fut signalée par un prodige à la vénération publique. Des cloches mystérieuses y tintèrent plusieurs fois, comme pour appeler les fidèles, quoique la maison fût fermée et inhabitée. On distinguait généralement neuf sons de cloche à chaque sonnerie, nombre sacré qui correspond à celui des chœurs angéliques. Plusieurs voulurent en découvrir la cause mais sans pouvoir y parvenir. Le phénomène se renouvela pendant deux ans consécutifs (1661-1663.) (2) Un miracle le confirma. Une veuve de Ploaré, Marguerite le Dardec, ayant ouï dire cette merveille par des témoins, ne voulut pas y ajouter foi : au même instant « elle sentit son cou tourner sur son épaule, sans pouvoir le remettre à sa place ordinaire : en outre, elle fut frappée au côté d'une douleur semblable à une rage ». (3) Réfléchissant à ce qui lui était arrivé, elle fut saisie de repentir et résolut de visiter l'habitation de Dom Michel où les cloches avaient tinté. Elle s'y prosterna

(1) Témoignage de M. le curé du Conquet. Traditions locales.

(2) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, ch. xxxi.

(3) Id. id.

humblement et demanda pardon à Dieu de son incrédulité déraisonnable. Ayant achevé sa prière, elle se rendit à la fontaine voisine qui servait au saint prêtre et s'y lava le cou. Aussitôt elle put le mouvoir naturellement et son mal de côté diminua de moitié. Pendant trois jours de suite, elle recommença son voyage et ses prières et fut entièrement guérie.

Le P. Maunoir avait formé déjà auparavant le projet d'ériger une chapelle en ce lieu, à la mémoire de son cher et vénéré maître, mais il était tout seul de son avis : le clergé et le peuple s'y opposaient d'un commun accord, crainte de diviser la paroisse. L'évêque de Quimper, Mgr René du Louët qui entendait parler continuellement des grâces obtenues, par l'intercession de Michel le Nobletz, lui ordonna précisément alors de procéder à une information canonique sur ses vertus et ses miracles. Le P. Maunoir se mit de suite à l'œuvre avec tout l'empressement de la piété filiale ; il put soumettre bientôt au prélat une relation authentique contresignée par des témoins dignes de foi. Nous devons mentionner, entre autres, un miracle de premier ordre.

Une petite fille de Ploaré, Jeanne Runavant, âgée seulement de dix-neuf mois, se trouva par hasard au pied d'une vieille maison lézardée, au moment où elle s'écroulait, et fut enfouie sous les décombres. Ses parents accoururent au bruit et la cherchèrent en vain de tous côtés. Il y avait déjà plus d'une demi-heure que l'accident était arrivé. Le père, Guivarch Runavant, ne s'attendait plus déjà qu'à retrouver un cadavre informe. Il se souvint alors des bontés que le P. le Nobletz avait pour lui, de son vivant ; il le regardait comme un saint et la pensée lui vint d'implorer son secours. Sa prière faite avec une grande confiance, il entendit soudain les

cris de sa petite fille. Appelant ses voisins à l'aide, il travailla de suite au déblaiement des matériaux. Ils enlevèrent au moins huit charretées de pierre et de terre et découvrirent l'enfant complètement ensevelie sous ces débris qui auraient dû l'étouffer, depuis le temps qu'elle y était restée : elle ne pouvait naturellement crier ni respirer. Mais on fut encore plus surpris, après avoir lavé son corps, de constater qu'elle n'était pas même blessée ni contusionnée le moins du monde et qu'elle était demeurée saine et sauve, sous cet amas de ruines qui devaient l'écraser (1661) (1).

Mgr du Louët admira les faits miraculeux soumis à son jugement, mais il fut très frappé de l'événement surnaturel qui émouvait si justement la population de Douarnenez et, le premier, il voulut répondre à l'appel de cette cloche invisible et céleste. Les fatigues et la vieillesse avaient perclus ses jambes. Depuis huit mois il ne pouvait marcher ni même se tenir debout. Il espéra, malgré ses quatre-vingt-trois ans, que cet homme de Dieu, son ancien compagnon d'études et son ami, lui obtiendrait un soulagement, sinon la guérison de son infirmité. Il se fit transporter jusqu'à l'humble maison du missionnaire. M. Amice, promoteur du diocèse l'accompagnait ; MM. les recteurs de Ploaré et de Poullan et les RR. PP. Julien Maunoir et Alain de Launay, suivis d'une foule de peuple, vinrent au-devant de lui et l'escortèrent dans son pèlerinage solennel. L'évêque pria longuement, avec une ferveur visible, dans la chambre de Michel le Nobletz. Ce jour-là même, il put s'appuyer sur ses pieds, et faire quelques pas (avril 1663) (1). Le lendemain il entendit la messe à

(1) *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, I. IX, ch. III, p. 482.

(2) Nous ne pouvons donner la date précise de ce miracle :

genoux ; ses membres engourdis se ranimèrent. Au grand étonnement de son peuple, ce vieillard impotent reprit peu à peu ses fonctions, dit la messe, conféra les ordres et poursuivit le cours interrompu de ses visites pastorales. Les plus longues cérémonies ne le fatiguaient pas : à la fin de l'année, il chanta les trois messes de Noël, dans l'église de Saint-Corentin, sa cathédrale.

Après une pareille faveur, Mgr du Louët encouragea vivement l'érection d'une chapelle, sous le vocable de saint Michel archange, ne pouvant pas la consacrer à Michel le Nobletz lui-même. Une pieuse femme, Anne de Kernafflen, dame du Pratelas, acheta la maison et les terrains nécessaires pour cette œuvre ; mais il n'y avait aucune ressource, en vue de la construction future, sauf une somme de sept livres, et le P. Maunoir était assez embarrassé. La Sainte Vierge lui révéla, par l'intermédiaire de Catherine Danielou, la mystique de Quimper, que les offrandes ne manqueraient pas et que, dût-on couvrir d'argent la chapelle entière, on en trouverait autant qu'il serait nécessaire. Trois ans auparavant elle avait prédit également à sa servante qu'il s'élèverait, à Douarnenez, une chapelle aussi fréquentée que celle de Sainte-Anne d'Auray. Et en effet la guérison de l'évêque de Cornouaille et l'annonce du futur édifice commencèrent d'attirer la foule des visiteurs au saint lieu. En trois jours il y eût onze cents livres d'offrandes,

le P. Verjus lui assigne à tort, le 30 septembre 1663, date de la première messe à la chapelle, d'après le P. Maunoir. Celui-ci semble indiquer le mois d'avril ou le mois de mars, dans le récit d'un autre miracle qui suit la guérison de Corentin Jauregui qui arriva, écrit-il, « peu de temps après la guérison de Mgr de Cornouaille, au commencement du mois de mai 1663 ».

— Manusc. liv. II, ch. xxxii.

et la première année des travaux, sept mille livres (1).

De nouveaux miracles éclatèrent et accrurent le mouvement. Un habitant de Plounevetz, François le Gall, mena sa petite fille, âgée de cinq ans et demi, entièrement percluse à la maison déjà renommée, et, après avoir invoqué l'assistance du serviteur de Dieu, il lava son enfant dans la fontaine que le missionnaire avait fait creuser et murer, tout près de sa demeure, pour le besoin des habitants, encore plus que le sien propre. Au même instant la pauvre jeune infirme remua tous ses membres et se mit à marcher (2).

Il suffisait parfois de vouer les malades au vénérable Michel le Nobletz, pour obtenir leur guérison. Le jeune Corentin Jaureguy, fils du S<sup>r</sup> de Lestreourien, procureur au siège présidial de Quimper, ayant une surdité extrême, fut voué ainsi par sa tante, Catherine Bodennec et tout incontinent guéri (mai 1663).

Il y avait, dans le voisinage de la maison le Nobletz, un enfant âgé de quatre ans, Jean Gouzien, fils d'Etienne Gouzien, qui était à l'agonie et ne pouvait déjà plus parler, depuis vingt-quatre heures ; une amie, Jeanne Gouragou, conseilla à la mère de le vouer au P. Michel. Aussitôt que celui-ci l'eut fait, le petit moribond lui demanda une pomme et la mangea de bon appétit. Il avait recouvré la santé (3).

Le récit de ces guérisons prodigieuses passait de bouche en bouche, excitant la dévotion du peuple envers le saint missionnaire.

(1) Vie manusc. liv. II, ch. xxxi. *Histoire du V. P. Maunoir*, par le P. Séjourné, t. II, p. 40.

(2) Attesté le 1<sup>er</sup> octobre 1663, devant le P. Maunoir. Manusc., liv. II, ch. xxxi.

(3) Manusc., liv. II, ch. xxxii.

C'est le 12 août 1663 que fut posée solennellement la première pierre de la future chapelle, à l'endroit même du rez-de-chaussée, où Michel le Nobletz avait coutume de recevoir ses visiteurs et de leur donner ses instructions pratiques. Au moment de la cérémonie, sans aucune apparence d'orage, le tonnerre gronda tout à coup avec tant de fracas que la multitude effrayée le crut tombé sur la maison. Était-ce le démon qui exhalait une dernière fois sa rage contre le serviteur de Dieu, en essayant de troubler la fête ? On le pensa généralement. Mais en revanche, ce jour-là même, il y eut un miracle. Un enfant de quatre ans, Jean Louboutin, était malade, depuis six mois, d'une fièvre continue : il habitait Ploaré, la paroisse de Douarnenez, et tout jeune qu'il fût, il avait entendu souvent parler de ce bon P. Michel qui aimait tant les petits enfants et leur faisait le catéchisme. Il savait également que c'était fête à Douarnenez, en son honneur, et pria sa mère de l'y conduire. Elle le porta, car il était trop faible pour marcher. En arrivant il fut guéri devant plusieurs pèlerins qui rendirent témoignage du fait (1).

Il semble que Dieu se complut à entourer d'un éclat extraordinaire la mémoire de celui qui avait méprisé tout éclat et toute gloire en ce monde. La Sainte Vierge elle-même, dit-on, communiqua, dans une révélation (2), le plan de la future chapelle, dont la construction fut menée avec un élan surprenant après l'opposition antérieure. Les petits enfants, depuis l'âge de trois ans, voulurent y travailler et le vénérable P. Maunoir affirme qu'ils transportèrent à bras « plus de trois cents charretées de terre ». Aussi le serviteur de Dieu comblait-il

(1) Manusc., liv. II, ch. xxxii.

(2) Histoire du V. P. Maunoir, par le P. Séjourné, t. II, p. 41.

spécialement les enfants de ses faveurs surnaturelles, parmi les autres visiteurs qui accouraient à sa chapelle, avant même qu'elle ne fût achevée, et implorèrent son intercession, non sans succès d'ailleurs.

Une mère, Catherine le Musellec, de Guengat, en Cornouaille, avait deux enfants malades de la fièvre : l'un était âgé de dix ans et l'autre n'avait que deux ans. Elle les offrit au P. le Nobletz dans une prière fervente et conduisit l'ainé avec elle, à la chapelle Saint-Michel. Ils furent guéris au même instant. Un jeune homme perdu d'un bras, Jean Quiniou, témoin de ce miracle, se recommanda lui-même à Michel le Nobletz et accompagna l'heureuse mère à son pèlerinage d'action de grâces. Après avoir fait sa prière, il lava son bras paralysé dans l'eau de la fontaine, dont nous avons parlé, et recouvra l'usage du membre infirme (août 1663).

Marguerite le Cartreq, qui habitait Poullan, aux environs de Douarnenez, fut également engagée à demander sa guérison, puis celle de son neveu, Jean Gouzien, que nous avons racontée précédemment. Elle invoqua le missionnaire défunt et aussitôt la fièvre disparut (15 août 1663).

Une veuve de Berzec-Cap-Sizun, Anne Guével, avait la vue tellement affaiblie qu'elle ne pouvait voir son chemin. Elle se fit conduire, par une de ses filles, à la demeure de Michel le Nobletz que l'on transformait en chapelle ; elle y pria, puis se lava les yeux à la fontaine voisine et cette eau lui rendit la vue. Elle put regagner son domicile, distant de trois lieues, sans avoir besoin d'aucun guide (24 août 1663).

Un autre miracle eut lieu le même jour. Un maître-maçon de Quimper, François Mauni, qui travaillait sur le chantier de la chapelle, voyait avec chagrin sa femme

malade à la suite d'un accident, au point de ne plus pouvoir parler depuis deux jours. Il invoqua naïvement le P. Michel : « Puisque je travaille chez vous, dit-il, qu'il vous plaise obtenir de Dieu, en récompense, la parole à ma femme, afin qu'elle puisse se confesser. » Il fut exaucé à l'instant et elle se confessa : peu de temps après, elle fut guérie.

Un habitant de Quimper, Tanguy le Bescond, avait la fièvre quarte, depuis tantôt un an. Il recourut à l'assistance du P. Michel et promit de visiter la chapelle que l'on bâtissait sur l'emplacement de sa maison. Il fut délivré de son mal et la fièvre ne revint plus.

Une veuve d'Esquilien, en Cornouaille, Marie Kerammon, était « percluse de tous les membres, avec des douleurs très aiguës. » Elle se voua au serviteur de Dieu et fut guérie sur l'heure (28 septembre 1663). Le lendemain, elle fit quatre lieues à pied pour visiter le lieu saint de Douarnenez.

C'est à travers ce courant de miracles et l'affluence croissante des pèlerins que la chapelle Saint-Michel s'élevait et se couvrait. Le bruit se répandit bientôt que, sans attendre l'achèvement des travaux, le vénérable évêque de Cornouaille, l'un des premiers miraculés, viendrait y dire la messe le dernier dimanche de septembre, jour de la fête de saint Jérôme (30 septembre 1663). Douarnenez et les environs furent envahis par une multitude que le P. Maunoir évalue à quarante mille personnes. L'office divin fut célébré devant la statue de saint Michel Archange ; mais à côté du glorieux prince des milices célestes, son patron et son protecteur, la figure de Michel le Nobletz apparaissait dans toutes les âmes, et cette fête religieuse était vraiment aux yeux du peuple une canonisation anticipée.

Une miraculée de la veille, Marie Kerammon, assistait à la messe. Ce jour-là même fut signalé par un nouveau miracle. Un enfant de neuf ans, Yves Quélon, de Ploumardieu, avait perdu la vue, depuis l'âge de trois ans « à la suite de la petite vérole qui lui avait laissé deux taies sur les yeux ». Son père l'ayant conduit à la chapelle, il recouvra soudainement la vue « devant l'image de saint Michel qu'il reconnut. Les taies se dissipèrent en un instant. » (1)

Le disciple de Michel le Nobletz, le V. P. Maunoir, profita de la fête pour inaugurer une mission qui produisit des fruits spirituels plus merveilleux que toutes les guérisons du monde. Elle fut couronnée par une procession générale qui descendit de Ploaré à Douarnenez, avec un long cortège de personnages figurant la vie du Sauveur et sa douloureuse Passion : Jésus enfant porté dans sa crèche, la Vierge-Marie, saint Joseph, les Bergers et les Mages, les petits Innocents en tunique rouge, le roi Hérode avec son glaive nu, saint Jean-Baptiste, les douze Apôtres : Jésus Sauveur portant sa croix, suivi de ses juges et bourreaux mais accompagné des saintes Femmes, les trois Marie, sainte Véronique et Notre-Dame-de-Pitié, les porte-insignes de la Passion, saint Nicodème tenant en main les trois clous et la couronne d'épines, Joseph d'Arimathie déployant le linceul ; puis, les gloires du Paradis, les Vertus personnifiées avec leurs emblèmes variés et ingénieux, la Foi, l'Espérance, la Charité, la Prudence, la Justice, la Tempérance, la Force, toute une légion de saintes divisées en deux groupes, les Vierges en robes blanches, une palme

(1) Tous ces miracles sont relatés, avec témoignages à l'appui, dans la *Vie manuscrite* du P. Maunoir, liv. II, ch. xxxii. Le P. Maunoir lui-même signe souvent comme témoin.

à la main, les Martyrs en robes écarlates, une couronne d'épines sur la tête, avec les instruments de leurs supplices ; puis, encadrant ces scènes émouvantes de leurs longues files, les associations paroissiales, les confréries, les Tiers-Ordres avec leurs croix antiques, leurs superbes bannières, leurs statues aux brancards richement décorés et d'innombrables oriflammes de toutes couleurs ; enfin, comme dans une gloire, entre les rangs de prêtres nombreux parés de chapes ou de chasubles étincelantes, le Très-Saint-Sacrement lui-même, sous un dais brodé d'or et d'argent. C'était un défilé triomphal qui s'avancait solennellement, au chant prolongé des cantiques et des hymnes, à travers une foule attentive, pieuse et recueillie, depuis l'église paroissiale jusqu'à la chapelle Saint-Michel où, ne pouvant s'écouler tout entière, elle refluit dans les rues adjacentes pour recevoir la bénédiction. Il y avait autant de pèlerins que le jour de la première messe.

Après la procession, le P. Maunoir récola, par ordre de l'évêque, les dépositions de tous ceux qui avaient obtenu des guérisons surnaturelles par l'intercession de Michel le Nobletz. M. de Penfrat, conseiller et procureur du Roi au présidial de Quimper, qui avait assisté à la cérémonie était présent à cette enquête et en fut grandement édifié. Mais ce n'était que le commencement des merveilles qui devaient entraîner les fidèles à Douarnenez, aussi nombreux qu'à Keranna, suivant la prophétie de Catherine Danielou. Les pèlerinages, les neuvaines, les miracles n'y discontinuèrent plus, pendant plusieurs années, et les historiens de Michel le Nobletz se déclarèrent impuissants à mentionner tous les prodiges qui rendirent célèbre en Bretagne la chapelle érigée à sa sainte mémoire. Ils enregistrent seulement quelques

faits, avec témoignages à l'appui, pour en donner l'idée.

Un enfant, Michel Jubin, originaire de l'évêché de Vannes, avait été « malade d'une pleurésie et saigné par trois fois », sans aucune amélioration. Sa mère et sa grand-mère, madame de Penfrat, voyant le médecin très inquiet, vouèrent le jeune Michel au bon P. le Nobletz, avec promesse de le conduire à la chapelle de Douarnenez, en cas de guérison. C'était dans la soirée : aussitôt l'enfant s'endormit et le lendemain il était guéri (1).

Le jeune Mathieu Cariou, âgé de douze ans, fils d'Yves Cariou de Ploaré, était devenu sourd, depuis six années révolues. Sa mère, Marie Rosec, le mena en pèlerinage à Saint-Michel et, après y avoir prié, il fut se laver les oreilles à la fontaine de Dom Michel. Sur l'heure il entendit parler ceux qui étaient autour de lui.

Une jeune fille de quinze ans, Anne Madec, de Plouziri, en Léon, tomba paralysée, sans pouvoir remuer ni bras ni jambes (septembre 1663). Yves Madec, son père, recourut à Michel le Nobletz et lui promit un pèlerinage. Le lendemain elle put marcher et, peu après, se mit en route pour remercier le serviteur de Dieu.

Un habitant de l'île de Sein, Théphan Siquin, paralytique, se croyait à sa dernière heure et se préparait à recevoir l'Extrême-Onction, quand on lui conseilla de se vouer au missionnaire qui avait prêché dans cette île. Le vœu fait, le mourant se leva, le paralytique marcha et s'en fût jusqu'à Douarnenez pour remplir sa promesse (2).

(1) *Vie manuscrite*, liv. II, ch. xxxii. Le P. Verjus écrit Lubin, fils de Louis Lubin, seigneur de Kervily. Le grand-père, M. de Penfrat était ce procureur dont nous avons parlé.

(2) Également cités par le P. Maunoir, *manusc.*, liv. II, ch. xxxii.

Vers la fin du mois d'octobre (1663), la fille aînée de madame de Moëlien, de Crozon, fit un voyage par piété ou curiosité à la chapelle Saint-Michel. De retour chez sa mère, elle rapporte naturellement ce qu'elle a vu et entendu. On avait beaucoup parlé d'une récente guérison qui avait eu lieu à Quimper, dans des circonstances spéciales. La supérieure des religieuses de la Charité, Mère Corentine, ayant eu le poumon malade et « attaché à son dos avec une douleur très aiguë au bras et au côté droit », prit une image du P. le Nobletz et se l'appliqua là où elle souffrait. « Tous ses maux la quittèrent et elle se sentit saine, avec la respiration aussi libre qu'auparavant (1). » Mais il y avait bien d'autres miracles à Douarnenez et même des morts ressuscités. Madame de Moëlien refusa de croire tout cela ; mais dans la journée même, elle fut saisie d'une douleur à la hanche droite « qui lui monta au cœur » avec une telle violence qu'elle pensait étouffer. Elle fit venir un confesseur pour recevoir les derniers sacrements, « se figurant qu'elle ne pourrait voir la fin de la journée ». Après avoir communiqué, elle déclara, en présence de ses enfants et de ses domestiques, « que ce mal lui était arrivé », parce qu'elle n'avait pas voulu croire aux miracles opérés par l'intercession du P. le Nobletz. Après quoi elle pria sa fille aînée de retourner pour elle, à Douarnenez, et de demander au serviteur de Dieu « un peu de relâche en son mal », afin qu'elle pût mettre ordre à ses affaires, avant de mourir. Ensuite elle mit sur sa poitrine l'image du saint prêtre, à l'instar de la Mère Corentine, et Dieu lui accorda plus qu'elle ne demandait, car son mal disparut immédiatement. Elle n'en ressentit plus qu'une lassi-

(1) Manuscrit du P. Maunoir, liv. II, ch. xxxii.

tude, pendant dix jours, au bout desquels on la vit elle-même prendre le chemin de Douarnenez pour rendre grâce au P. le Nobletz (27 octobre 1663) (1).

Une vertueuse femme de cette ville, Blanche Stipon, veuve Melou, avait une petite fille de quatre ans, malade depuis plusieurs années d'une fièvre continue et tenace. Il y avait cinq jours qu'elle ne pouvait plus rien avaler. Une nuit de novembre, sa mère la veillait tristement, épiant avec angoisse les moindres signes sur la figure de son enfant. C'était sa fille unique, la seule consolation de son veuvage. A un moment donné, elle crut s'apercevoir que la malade ne respirait plus : elle s'approche, elle la trouve « froide comme du fer », elle tâte son poulx, elle pose la main sur son cœur et ne sent aucun mouvement. Alors cette femme désolée se souvint que, de son vivant, le bon P. le Nobletz avait ressuscité un enfant, étouffé par un chat, dans la maison de sa mère qui était la nourrice de ce petit miraculé : le missionnaire défunt serait-il donc moins puissant au Ciel qu'il ne l'avait été sur la terre ? Elle se précipite à genoux, les mains jointes, dans une prière fervente : « Grand serviteur de Dieu, s'écrie-t-elle, vous qui avez rendu son nourrisson à ma pauvre mère, priez le bon Dieu qu'Il me rende aussi mon enfant ! » Puis elle regarde, puis elle attend pendant une demi-heure, sans que sa foi faiblisse. Tout à coup, la petite fille remue, elle crie, elle demande à manger, elle est revenue à la vie (29 novembre 1663) (2).

Guillaume Guérief, seigneur de Rumen, dans la paroisse de Landrevarec, avait une petite fille du même âge, nommée Guillemette, qui faisait pitié à tout le monde. Il y avait six mois qu'une fièvre intermittente la

(1) Manusc. cit., liv. II, ch. xxxiii.

(2) Id. id.

minait peu à peu ; en même temps deux taies se formant sur ses yeux lui avaient enlevé la vue ; elles étaient si épaisses que la pauvre petite malade ne pouvait fermer les paupières ; enfin par suite d'une infirmité de ses membres, l'enfant ne pouvait se tenir debout. Le père recommanda sa fille aux prières de Michel le Nobletz et promit un voyage avec elle à la chapelle de Douarnenez. Au même instant les taies se dissipèrent, et l'enfant remarqua un cheval blanc qui passait, dans la cour du château. A partir de ce jour, la petite Guillemette ne cessa d'importuner son père, pour qu'il la conduisit à Douarnenez. Il attendait peut-être la guérison complète. Il la transporta donc en voiture, mais arrivée dans la chapelle Saint-Michel, l'enfant recouvra l'usage de ses pieds et fut délivrée de la fièvre (2 janvier 1664) (1).

Le P. Alain de Launay, de la Compagnie de Jésus, demeurant au collège de Quimper, fut tourmenté, pendant un mois, de douleurs lancinantes, au côté gauche. Il craignit un abcès et se recommanda en même temps à saint Michel Archange et à son serviteur Dom Michel le Nobletz. Il promit de dire chaque jour un *Pater*, en l'honneur du saint missionnaire, jusqu'à ce qu'il eût visité la chapelle en construction. Aussitôt la souffrance intérieure cessa et il n'en ressentit plus désormais aucune atteinte (10 février 1664) (3).

Un autre religieux, le R. P. Fulgence de Sainte-Féconde, des Pères Augustins de Irhaix, fut guéri d'une enflure aux jambes, à la suite d'un vœu semblable (11 février 1664). Dans le même mois, une femme de Pleden, en Cornouaille, Adeline Normand, eut un en-

(1) Manusc. cit. sup.

(2) C'est le P. Verjus qui donne la date, liv. IX, ch. III, p. 500.

fant mort-né, au vu et su de plusieurs personnes : quel-qu'un le voua au bon P. Michel, et « il reprit la vie du corps pour recevoir celle de l'âme par le baptême », après lequel il vécut seulement le temps nécessaire pour empêcher les assistants d'avoir un doute sur le miracle.

Un petit garçon de trois ans, André-Joseph de Lésormel, fils du seigneur de Lésormel et de dame Marguerite de Trogoff, était réduit à toute extrémité par une fièvre chaude. Il ne voyait plus, il n'entendait plus, ne sentait plus rien, depuis vingt-quatre heures d'agonie. On épiait son dernier souffle, lorsque sa mère fit vœu de le porter à la chapelle neuve, s'il revenait à la vie. Elle fut récompensée sans délai de sa foi, car le mourant ouvrit les yeux et réclama des aliments : il était guéri. (Vendredi saint 1664.) (1).

Une dame du Léon, madame de Kersulvan, de Landerneau, fut guérie d'une fluxion qui lui obstruait la vue, depuis six semaines, après avoir fait vœu de visiter la chapelle Saint-Michel (26 avril 1664). Un enfant de huit ans, muet et impotent de naissance, parla et marcha librement, après que sa mère eut passé une heure en prière, devant l'image du saint missionnaire, et promit un pèlerinage à la chapelle bâtie à sa mémoire (6 mai 1664). Il se nommait Yves le Gral et sa mère, Marguerite Mallegall, de Commana, au pays léonais. Françoise Pouliquen, de Pleiber, âgée de dix-huit ans, muette aussi de naissance, obtint la même grâce dans cette chapelle, le jour de la Pentecôte, en présence de plusieurs pèlerins très notables (1<sup>er</sup> juin 1664).

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 488. Il donne comme date 1663, mais la chapelle dont il fait mention n'existait pas encore ; il y a évidemment erreur ou faute d'impression.

Une femme de soixante ans, Françoise Bourdon, femme Lozach, de Dirinon, avait perdu la vue depuis quatre ans, et la recouvra tout à coup, dans le même sanctuaire, devant cent personnes réunies, en se faisant oindre les yeux avec de l'huile d'une fiole qui avait servi au saint prêtre.

Une jeune fille de Loqueffret, Louise Turmel, était affligée, il y avait déjà six ans, d'une surdité extrême produite par une fluxion de mauvaise nature. Elle avait quatorze ans. Elle fut complètement guérie de la fluxion, en se rendant à Douarnenez pour invoquer Michel le Nobletz, et sa surdité disparut, à son entrée à Saint-Michel, où elle entendit parfaitement des personnes qui parlaient tout bas.

Une petite fille de trois ans, Catherine Guivarch, de Scaër, tomba la tête la première dans un puits très profond, où elle resta submergée une demi-heure avant qu'on pût la retirer. En face de son cadavre, ses parents eurent assez de foi pour promettre un voyage à Douarnenez, si leur enfant revenait à la vie : aussitôt le vœu formulé, elle respira et se ranima (13 août 1664) (1). Quelle succession de miracles, à court intervalle, dans toutes les classes de la société ! La grande dame et la femme du peuple, le laïque et le religieux ont la même confiance, également récompensée, dans le saint missionnaire.

Le premier historien de Michel le Nobletz mentionne encore, sans date, deux autres enfants noyés et resuscités de la même façon que le précédent.

Une dame de Penguern avait retardé imprudemment, deux mois durant, le baptême de sa petite fille, parce

qu'elle ne pouvait réunir, comme elle le désirait, les membres de sa famille qui devaient assister à la fête. Or, une nuit, elle fut réveillée par une voix qui lui disait de se faire apporter son enfant. Le soir, en se couchant, elle l'avait mise elle-même dans son berceau. Que signifiait cet avertissement ? Elle appelle la nourrice qui se réveille et apporte l'enfant : mais hélas ! ce n'est plus qu'un corps inerte et raide. Quelle fut l'affliction de la mère ! Elle se désola de voir sa fille morte et, encore plus, de penser qu'elle était morte, sans baptême, par sa très grande faute. Toute la maison est bouleversée par ce triste événement. Plusieurs personnes en sont témoins et viennent considérer le petit cadavre, laissé tout nu sur le plancher, pendant qu'on préparait le linge nécessaire pour l'ensevelir. Deux heures se passent ainsi. Soudain la malheureuse mère, saisie d'une céleste inspiration, se prosterne humblement et ose demander à Dieu, pour son enfant, la vie et la grâce du baptême par l'intercession de Michel le Nobletz, son serviteur. A peine eut-elle achevé sa prière et prononcé le vœu de visiter la chapelle Saint-Michel, que la petite morte remue, s'agite et crie. On la baptise immédiatement, mais aussitôt qu'elle eut reçu le sacrement, elle vomit quantité de bile et reprit les couleurs de la vie et de la santé (1).

Dans un autre ordre de faits, la guérison de deux folles furieuses mérite d'être citée. L'une était du Léon et l'autre de Cornouaille. Ces malheureuses avaient dû être liées et enfermées, pour ne pas nuire aux personnes de leur entourage. Mais il suffit d'un vœu de pèlerinage à la chapelle Saint-Michel pour leur rendre à la fois la raison et le calme. Après trois ans de souffrances morales

(1) *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, p. 484.

(1) *Vie de M. le Nobletz* cit. p. 485.

inexprimables, une possédée fut semblablement délivrée des attaques du démon qui terrorisait le voisinage (1).

Pendant que les miracles se multipliaient ainsi sur l'emplacement de la maison de Douarnenez, où le missionnaire avait habité si longtemps, la cellule de Tréménach, où le jeune prêtre s'était préparé aux missions par une vraie réclusion d'ascète, devenait également un but de pèlerinage. Là aussi les aveugles voyaient, les sourds entendaient, les muets parlaient, les paralytiques marchaient, les morts ressuscités rendaient grâces.

Les enfants y sont, comme ailleurs, les favoris du thaumaturge.

Les parents d'un enfant de treize ans, muet de naissance, Yves Patinec, de Goulven en Léon, vinrent le recommander à Michel le Nobletz, dans son ancien ermitage. A leur retour, l'enfant parlait comme s'il n'avait jamais eu cette infirmité désolante.

Un jeune homme de vingt-deux ans, René Trévien, de Guinevantes, en Léon, ayant le bras gauche retourné et la main crispée, depuis quatre ans, fit faire une neuvaine au même lieu. A la fin de la neuvaine, il approcha son bras de l'image du saint prêtre et put le mouvoir naturellement, en présence d'une foule de témoins.

Un vieillard impotent et sexagénaire, Yves Grall, de Lesneven, s'y traîna sur ses deux béquilles et, après y avoir prié avec une grande confiance, revint allègrement à sa demeure sans appui ni aide quelconque. Une femme de Kerlouan, Catherine Castel, veuve Douremap, également infirme, et, de plus, toute courbée en deux, fut guérie instantanément de la même manière.

Un jeune enfant, Yves Fâcheux, de Plounéoux, était

(1) *Vie de M. le Nobletz*, cit.

resté aveugle à la suite de la petite vérole. Des peaux épaisses lui recouvraient les yeux. Son père promit de le mener à Tréménach : aussitôt les taies disparurent (17 juillet 1664).

Un enfant de vingt-six mois, Nicolas le Mintern, de la paroisse de Guissény, était tombé dans un petit étang, auprès de la bonde d'un moulin, d'où il avait été précipité par le courant d'eau sur la roue et dans une douve profonde de six pieds. Son père, ne sachant pas ce qu'il était devenu, le chercha pendant une heure et demie et le trouva enfin étendu sans vie et noyé. Il le prit dans ses bras avec une émotion douloureuse, et une inspiration subite lui vint. Il promit de donner quelque chose pour la décoration de la cellule de Dom Michel, si son enfant reprenait vie. En apprenant l'horrible accident, la mère accourut affolée et promit, à son tour, un pèlerinage et une messe. Leurs vœux furent exaucés sur-le-champ, et ils virent leur cher petit soulever ses paupières et agiter ses lèvres : il rendit toute l'eau qui l'avait suffoqué et se ranima entièrement (26 juillet 1664) (1).

Le P. Maunoir donnait, cette année-là, une grande mission à Tréménach, et il en profitait pour encourager les pèlerins qui se rendaient à l'ermitage. Il était témoin des miracles, il y croyait et admirait ces preuves nouvelles de la sainteté de Michel le Nobletz, son ancien maître et aujourd'hui le cher patron de son apostolat.

Il n'était pas toujours nécessaire de se rendre au Conquet, à Douarnenez ou à Tréménach, pour éprouver les célestes faveurs de Michel le Nobletz. Ses vêtements, ses images, les grains de chapelet qu'on avait fait tou-

(1) *Vie de M. le Nobletz* par le P. Verjus, liv. IX, ch. III. *passim*, — pour ces différents miracles, avec de nombreux témoins indiqués en marge du volume, tous gens notables et dignes de foi.

cher à son corps, le jour de ses obsèques, la seule invocation de son nom opéraient des miracles semblables.

Une nièce du missionnaire, madame de Bellaire, de Plourin, avait une fille qui tombait du haut mal et que les plus habiles médecins de Paris et de Rennes avaient soignée inutilement. N'ayant plus aucune confiance dans les remèdes humains, elle eut recours aux reliques de son saint oncle, dont elle possédait une dent. Elle fit boire à sa fille un peu d'eau où cette relique avait trempé quelques instants et, sauf deux légers accès, elle n'éprouva plus désormais aucune suite de son mal.

Après deux mois d'insomnie continue, Voe Cam, de Plouniventer, retrouva le sommeil par l'intercession de Michel le Nobletz, lorsqu'on lui eut frotté le front avec de l'huile commune prise dans une fiole qui avait servi au saint homme (mai 1664).

Un avocat au Parlement, Regnaud Gouriu, S<sup>r</sup> de Rullan, à Quimper-Corentin, se délivra d'une fièvre quarte, en mettant sur sa tête un bonnet qui avait servi au saint-prêtre et que madame de Brescanvel lui avait prêté, non sans raison, car, au moyen de cette relique, elle avait déjà procuré la santé à plusieurs malades.

Une religieuse du Calvaire de Rennes, la Mère Jeanne du Cœur-de-Jésus, fut pareillement guérie du même mal en appliquant sur sa tête, pendant neuf jours, un morceau de la soutane de Michel le Nobletz.

Une mère, Perrine Fouquet, femme le Bourlez, de Saint-Rioval, en Cornouaille, venait de perdre sa fille unique, à l'âge de six ans, après quinze jours de fièvre et de convulsions. Il y avait déjà six heures que l'enfant était morte : on lui avait couvert le visage, on allait l'ensevelir, lorsque la mère, poussée par un mouvement

subit, se jette à genoux et supplie le saint missionnaire : « Michel le Nobletz, serviteur de Dieu, je n'ai plus aucun enfant, s'écrie-t-elle en pleurant : rendez-moi ma fille, puisque vous le pouvez. » Comment dépeindre la joie de cette mère et la surprise des assistants, lorsqu'ils virent la petite fille morte se lever soudain à cet appel ! « Je demeurerai avec vous, ma mère, lui dit-elle en se jetant à son cou : je suis guérie. » Elle l'était si bien, en effet, qu'elle n'éprouva jamais aucune suite de sa maladie (1).

L'historien qui rapporte ces faits ajoute que plusieurs autres personnes « se sont trouvées tout à coup guéries de douleurs très aiguës et de maladies très dangereuses, en invoquant seulement l'intercession de notre saint prêtre, en portant sur elles son image, en appliquant sur les endroits où elles souffraient quelque morceau de sa soutane ou quelque chose qui lui eût servi (2). » Il cite aussi sommairement plusieurs femmes enceintes qui durent leur délivrance à l'intercession du saint prêtre, alors que les médecins en désespéraient tout à fait.

Les marins, que Michel le Nobletz avait protégés de son vivant, eurent souvent recours à lui après sa mort. Au milieu de la tempête, quand ils voyaient leur vaisseau ou leur barque sur le point de périr, ils appelaient Dom Michel à leur aide, et aussitôt les vents et la mer se calmaient, autour d'eux, et une brise favorable les poussait miraculeusement vers le port.

Dans l'une des salles du vaste presbytère de Plouguerneau, nous avons remarqué un ex-voto naïvement peint. Il représente un vaisseau désemparé, au milieu des flots, avec son capitaine à bord, élevant les mains

(1) *Vie de M. le Nobletz*, p. 482.

(2) *Id.*, p. 478.

vers le ciel : Dom Michel le Nobletz, agenouillé sur le rivage, semble prier aussi pour le salut du navire, en recourant à la Vierge Marie qui apparaît à travers les nuées, comme l'étoile de la mer. Dans un cartouche, on lit l'inscription suivante : « J'ai fait pour Michel Aultraït du Conquet à Dom Michel le Nobletz, son parrain, étant en grand danger sur les costes d'Espagne, le 30 novembre 1665. »

Ainsi la protection de l'apôtre breton s'étendait à tous les malheureux affligés de l'âme ou du corps, qui imploraient son puissant recours ; il arrachait sa proie à la mort elle-même. Aussi la voix du peuple le déclarait-elle saint, en attendant la canonisation que l'Eglise seule peut décerner à ses enfants.

## CHAPITRE XXXVIII

Des monuments érigés à la mémoire de Michel le Nobletz. —

La chapelle Saint-Michel et ses peintures, à Douarnenez : affluence des pèlerins. — Apparitions de Michel le Nobletz au P. Maunoir, à Notre-Dame-de-Comfort. — La chapelle Saint-Michel et la cellule de Dom Michel à Tréménach. — Le Pardon de 1892. — L'oratoire du Conquet. — La Vierge aux trois couronnes. — L'église et le tombeau de Lochrist. — La croix du missionnaire. — Introduction de la cause de Michel le Nobletz.

La mémoire des saints ne périt jamais : *In memoria celerat erunt justi*. Elle peut s'obscurcir pour un temps, après un grand éclat ; elle peut rester confinée, durant des siècles, dans un coin de pays, une église ignorée, une chapelle solitaire ; elle peut paraître ensevelie sous les pages d'un livre ou d'un manuscrit oublié, au fond d'une bibliothèque ; elle peut se dérober, dans la secrète dévotion de deux ou trois bourgades ou l'intimité incon nue de quelques âmes fidèles ; un jour ou l'autre, on remue la cendre des temps, on exhume les vieux livres et les antiques parchemins, on visite la chapelle et le tombeau où gisent les reliques, on interroge les rares fidèles, et la mémoire du saint se ranime et brille de nou-

veau, pour ne plus s'éclipser désormais ; elle est mise sur le candélabre et illumine l'Église entière. La gloire de Michel le Nobletz, qui avait resplendi d'un si vif éclat sur sa tombe, ne cessa de grandir pendant longtemps ; la multiplicité des miracles contribua d'abord à l'accroître ; les oratoires érigés, en souvenir du saint prêtre, devaient la perpétuer plus tard, à travers l'obscurcissement du temps et des révolutions. C'est à Douarnenez surtout qu'elle atteignit son apogée, une fois la chapelle Saint-Michel achevée.

L'édifice, assez vaste, affecte la forme d'une croix, avec l'abside et les deux branches du transept terminées en hémicycle. Un petit clocher à dômes superposés surmonte la façade où nous lisons cette inscription :

M<sup>re</sup> HIE : PAILLART : RECT : DE PLOARÉ :  
MICHEL : POULLAUEC : FABRIQUE : 1664.

L'unique autel, orné d'un rétable à colonnes torses, contient les statues de saint Michel, la Sainte Vierge, sainte Anne et, au sommet, la Sainte-Trinité. La voûte en bois, curieusement peinte, déroule toute une série de figures où les scènes de la vie du Sauveur et de la Sainte Vierge alternent avec des traits, soit historiques, soit symboliques, du ministère des Anges auprès de l'homme : saint Michel chassant Lucifer, saint Gabriel saluant Marie, les Anges montant et descendant l'échelle de Jacob, l'Ange gardien conduisant un enfant, l'ange enseignant un écolier, l'Ange de piété (il tient un gros chapelet), l'Ange de la paix avec une palme, l'Ange porte-cierge et l'Ange de l'eau bénite, l'Ange de la pénitence, l'Ange de la communion, l'Ange de la Mort, l'Ange de la

Gloire, etc., avec des attributs appropriés (1). Le vénérable Michel le Nobletz lui-même figure en pied, les mains jointes, au milieu de saints personnages. Au fond du transept sud, on remarque un grand tableau sur toile, signé Le Sueur, qui représente l'apparition de la Sainte Vierge à Dom Michel le Nobletz : l'Enfant Jésus tend les trois couronnes au missionnaire agenouillé sur un prie-Dieu, un lis à ses pieds. Toute cette ornementation se produisit, dès les premières années qui suivirent la construction de la chapelle, grâce aux offrandes des pèlerins (1667-1675). D'après le P. Fabri, leurs multitudes innombrables y accouraient de tous les points de la Bretagne et, à certains jours solennels, il n'y avait pas moins de dix mille personnes. « C'était un flux et reflux perpétuels de pèlerins qui arrivaient et qui partaient (2). » L'héritier et le successeur de Michel le Nobletz, le V. P. Maunoir, présidait bien souvent ces pieuses réunions qu'il provoquait lui-même ou augmentait considérablement par une mission, toujours très suivie : c'est ainsi qu'il passa tout le mois de mai, à Douarnenez, en 1664. Nous l'y retrouvons, l'année suivante, à la même époque, avec sa légion de quarante missionnaires (1665). Cette année-là, il fonda définitivement le Pardon de Saint-Michel. Sur sa demande, Mgr du Louët accorda, tous les jours du mois de mai et le mardi de chaque semaine, une indulgence de quarante jours à ceux qui visiteraient la chapelle, ou y communieraient, ou y feraient dire la sainte messe (3).

(1) Voir aux pièces justificatives la description détaillée de ces peintures.

(2) P. Fabri, *Historia compendianta adium*, 1664. Cité par le P. Séjourné, *Histoire de Julien Maunoir*, t. II, p. 35.

(3) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, chap. xxxi.

veau, pour ne plus s'éclipser désormais ; elle est mise sur le candélabre et illumine l'Église entière. La gloire de Michel le Nobletz, qui avait resplendi d'un si vif éclat sur sa tombe, ne cessa de grandir pendant longtemps ; la multiplicité des miracles contribua d'abord à l'accroître ; les oratoires érigés, en souvenir du saint prêtre, devaient la perpétuer plus tard, à travers l'obscurcissement du temps et des révolutions. C'est à Douarnenez surtout qu'elle atteignit son apogée, une fois la chapelle Saint-Michel achevée.

L'édifice, assez vaste, affecte la forme d'une croix, avec l'abside et les deux branches du transept terminées en hémicycle. Un petit clocher à dômes superposés surmonte la façade où nous lisons cette inscription :

M<sup>re</sup> HIE : PAILLART : RECT : DE PLOARÉ :  
MICHEL : POULLAUEC : FABRIQUE : 1664.

L'unique autel, orné d'un rétable à colonnes torsées, contient les statues de saint Michel, la Sainte Vierge, sainte Anne et, au sommet, la Sainte-Trinité. La voûte en bois, curieusement peinte, déroule toute une série de figures où les scènes de la vie du Sauveur et de la Sainte Vierge alternent avec des traits, soit historiques, soit symboliques, du ministère des Anges auprès de l'homme : saint Michel chassant Lucifer, saint Gabriel saluant Marie, les Anges montant et descendant l'échelle de Jacob, l'Ange gardien conduisant un enfant, l'ange enseignant un écolier, l'Ange de piété (il tient un gros chapelet), l'Ange de la paix avec une palme, l'Ange porte-cierge et l'Ange de l'eau bénite, l'Ange de la pénitence, l'Ange de la communion, l'Ange de la Mort, l'Ange de la

Gloire, etc., avec des attributs appropriés (1). Le vénérable Michel le Nobletz lui-même figure en pied, les mains jointes, au milieu de saints personnages. Au fond du transept sud, on remarque un grand tableau sur toile, signé Le Sueur, qui représente l'apparition de la Sainte Vierge à Dom Michel le Nobletz : l'Enfant Jésus tend les trois couronnes au missionnaire agenouillé sur un prie-Dieu, un lis à ses pieds. Toute cette ornementation se produisit, dès les premières années qui suivirent la construction de la chapelle, grâce aux offrandes des pèlerins (1667-1675). D'après le P. Fabri, leurs multitudes innombrables y accouraient de tous les points de la Bretagne et, à certains jours solennels, il n'y avait pas moins de dix mille personnes. « C'était un flux et reflux perpétuels de pèlerins qui arrivaient et qui partaient (2). » L'héritier et le successeur de Michel le Nobletz, le V. P. Maunoir, présidait bien souvent ces pieuses réunions qu'il provoquait lui-même ou augmentait considérablement par une mission, toujours très suivie : c'est ainsi qu'il passa tout le mois de mai, à Douarnenez, en 1664. Nous l'y retrouvons, l'année suivante, à la même époque, avec sa légion de quarante missionnaires (1665). Cette année-là, il fonda définitivement le Pardon de Saint-Michel. Sur sa demande, Mgr du Louët accorda, tous les jours du mois de mai et le mardi de chaque semaine, une indulgence de quarante jours à ceux qui visiteraient la chapelle, ou y communieraient, ou y feraient dire la sainte messe (3).

(1) Voir aux pièces justificatives la description détaillée de ces peintures.

(2) P. Fabri, *Historia compendianta adium*, 1664. Cité par le P. Séjourné, *Histoire de Julien Maunoir*, t. II, p. 35.

(3) Manusc. du P. Maunoir, liv. II, chap. xxxi.

Informé de la situation par l'évêque de Cornouaille, le pape Alexandre VII daigna concéder au sanctuaire une indulgence plénière que les fidèles pouvaient gagner, le premier dimanche après la Saint-Michel, aux conditions habituelles (1). Cent mille pèlerins environ se rendirent au pardon, dans le courant du mois de mai. Il y eut seize mille confessions générales et, le seul dimanche de la Sainte-Trinité, sept mille cinq cents communions. Des visions surnaturelles y convertirent les pécheurs les plus endurcis. La Sainte Vierge, les Saints Anges et Dom Michel le Nobletz, en personne, leur apparaissaient soudainement, dans une lumière céleste, et brisaient leurs dernières résistances. Que le temps était loin, où l'obscur missionnaire prêchait les vérités chrétiennes à quatre ou cinq auditeurs seulement, pour commencer, dans l'église Sainte-Hélène, et où il était contraint d'aller querir les habitants chez eux, pour les convier à venir l'entendre ! L'emplacement de la maison qu'il avait habitée était regardé comme un lieu saint, et le seul souvenir de sa parole et de ses vertus y attirait une foule incalculable. Le clergé séculier, qui l'avait tenu en défiance et même expulsé de cette ville, entourait maintenant son disciple et coopérait puissamment à la mission qu'il avait commencée tout seul. L'apôtre avait semé dans les larmes, mais la moisson avait grandi : elle était mûre ; les bras ne pouvaient plus suffire à la cueillir. Il avait donné d'une voix forte, mais isolée, le signal de la réforme : la réforme s'étendait maintenant au clergé et au peuple, avec un élan incroyable, et rien ne devait plus l'arrêter en Bretagne.

Nous devons signaler ici une révélation merveilleuse mais authentique qui se rattache aux missions du

(1) Manusc., cit. supr.

V. P. Maunoir dans les parages de Douarnenez, et nous dévoile l'état de béatitude du vénérable Michel le Nobletz. Un jour de l'année 1675, rapporte un témoin digne de foi, « le P. Maunoir et M. Galerne, recteur de Mûr en Bretagne et promoteur de Cornouaille, chevauchaient ensemble sur le chemin de Pont-Croix. Ils se trouvaient déjà dans la paroisse de Meilars, près de la chapelle de Notre-Dame-de-Comfort. Tout à coup apparut devant eux Dom Michel le Nobletz. Il portait le surplis. Les deux cavaliers descendirent de cheval et se mirent à genoux, sur le seuil de la chapelle. Elle était bien fermée à clef, mais elle s'ouvrit incontinent. Une brillante lumière inonda soudain toute l'enceinte. Dans les hauteurs du sanctuaire, la Vierge Marie, éclatante de beauté, paraissait assise sur un trône. Des anges du ciel se tenaient à ses côtés. Michel le Nobletz était à genoux. Il leur présentait le P. Maunoir qui s'était avancé jusqu'à l'autel. La Reine des Cieux, abaissant sur le Vénérable un regard plein de bonté, le bénit avec tendresse et tout aussitôt la vision disparut. Quand il eut donné libre cours à sa reconnaissance, le P. Maunoir rejoignit son compagnon de voyage demeuré à la porte de la chapelle (1). »

Mais revenons sur terre, aux monuments qui établissent la réputation de sainteté de l'apôtre breton. Environ un demi-siècle après la construction de la chapelle de Douarnenez (1707) (2), une autre chapelle Saint-Michel fut érigée à Tréménach, auprès de l'ermi-

(1) *Histoire du V. P. Maunoir* par le P. Séjourné. T. II, p. 174 et 175.

(2) Nous indiquons cette date d'après une inscription gravée sur la façade, qui rappelle également que la chapelle fut bâtie du temps de François Porz, recteur apparemment ou fabrique.

tage de Michel le Nobletz. Était-ce aussi en souvenir du saint missionnaire ? On pourrait le présumer, d'après le vocable et l'emplacement. Nous y avons remarqué, dans le chœur, en face d'une statue de la Vierge, celle d'un saint François Xavier qui ressemble bien à notre vénéré personnage. Saint Michel archange y occupe une place secondaire, à un petit autel. L'ancien Pardon de cette chapelle (aujourd'hui en Plouguerneau) a toujours lieu le 29 septembre, mais la fête populaire confond presque le culte du glorieux archange et la mémoire du serviteur de Dieu. Un ancien cimetière environne la chapelle ; à l'un de ses angles, du côté de la mer, s'élève une maisonnette avec un clocheton : c'est la cellule de Michel le Nobletz — *Ty an aotrou Mikéal Nobletz* — relevée récemment sur l'ancien emplacement ; mais elle n'a pas le même caractère et les Bretons du pays regretteront toujours la petite maison, couverte en chaume, qui était d'ailleurs tombée en ruines. Une statue de saint Jean-Baptiste orne l'autel et l'on a conservé, dans l'oratoire, une pieuse statuette en bois peint représentant Dom Michel le Nobletz à genoux.

Le 21 juin 1891, il y eut une grande fête à l'occasion de cette restauration qui est due à M. Favé, curé de Plouguerneau, et Mgr Lamarche, évêque de Quimper et de Léon, daigna venir lui-même bénir le nouvel oratoire, au milieu d'un clergé nombreux et d'une foule accourue de tous les points du diocèse. Il y avait, assurément, sept à huit mille pèlerins et, parmi eux, les descendants de plusieurs familles alliées au serviteur de Dieu, les de Kervasdoué, de Lesguern, de Roquefeuil, de Bergevin, de Kerdanet, de Meray, de Becdelièvre, etc. (1).

(1) Voir *Histoire du V. serviteur de Dieu Julien Maunoir*, par

Tous les ans, depuis lors, un nouveau pardon a eu lieu, en mémoire de cette bénédiction. Nous y avons assisté nous-mêmes en 1892 : nous avons vu les longues files de la procession se déroulant et serpentant, à travers les dunes, avec les croix étincelantes, les antiques bannières, les reliquaires et les statues des saints, au chant des hymnes et des cantiques bretons, dans le plus profond recueillement. En réminiscence d'un vœu fait à tous les saints du pays, lors d'une épidémie générale, vingt-cinq à trente notables portent des bâtons colorés, surmontés de statuette des différents saints invoqués, vrais scéptres religieux. Ça et là, autour des brancards, apparaissent des groupes aux couleurs éclatantes : ce sont les anciens costumes du canton : des femmes vêtues, comme les mariées du seizième siècle, en robes de damas de soie rouge cramoisi à ramages, ornées de galons d'or et d'argent à fleurettes de nuances variées, et des enfants en bragou-braz, avec la veste de drap rouge pourpre et le petit bonnet casque-à-mèche. Les hommes, aussi nombreux que les femmes, sont graves et recueillis, tête nue, le chapelet à la main. Je ne sais quelle émotion intime et pénétrante vous saisit. C'est la Bretagne d'autrefois qui passe dans le vieux pays breton, sur la lande au fond sombre et les grèves mornes, en face de l'immense Océan. La procession est arrivée au but de son pèlerinage ; l'église Saint-Michel est envahie ; la foule déborde dans le cimetière et reflue au pied de la cellule vénérée ; plusieurs hommes et enfants sont grimpés sur les murs. Les prêtres entament les vêpres d'une voix haute et sonore. Au dehors comme au dedans, rien ne trouble le calme, le silence, le recueillement, la dévotion de cette

le P. Séjourné, t. II, aux pièces justificatives, p. 372, un brillant compte-rendu de la cérémonie.

multitude immobile. Tout Plouguerneau est là, tel que Michel le Nobletz l'a laissé. En voyant cette population si foncièrement religieuse, on y sent l'influence de sa vertu et de sa doctrine : l'âme du saint est là. L'idéal divin se reflète dans ces yeux réfléchis et méditatifs, sur ces fronts purs, dans ces attitudes graves et pieuses que rien ne vient distraire. Ce sont bien toujours les gens de Maître Michel, — *Tud Master Michel*.

Au Conquet, l'oratoire de Notre-Dame de Bon-Secours existe encore, mais il est plus connu communément sous le nom de Dom Michel : *aller à Dom Michel*, c'est y faire un pèlerinage, suivant l'expression populaire. Au commencement du siècle, la chapelle fut agrandie des deux tiers par l'acquisition de maisons voisines et on la surmonta d'un clocheton; mais jusqu'à ces derniers temps, on avait conservé pieusement la disposition des lieux. Une porte intérieure s'ouvrait seulement entre l'ancienne partie de l'oratoire et la nouvelle. L'autel remplit la place du foyer où se chauffait le missionnaire; il y avait jadis, à droite et à gauche, les statues de N.-D. de Bon-Secours et de Michel le Nobletz, dans des niches; mais elles furent retirées, plusieurs années avant l'introduction de la cause, et remplacées par saint François Xavier et N.-D. des Victoires. Elles sont conservées au presbytère; le missionnaire est en surplis et soutane mouvementés, un peu collés sur les jambes qui ressortent sous le vêtement, dans l'attitude de la prière, les mains jointes, le visage levé; Notre-Dame de Bon-Secours porte l'Enfant Jésus qui l'embrasse d'une main et de l'autre lui montre les dévots; nul doute qu'elles ne reprennent un jour leurs places privilégiées, car elles sont toutes deux vénérables. Une assez médiocre statue de Dom Michel agenouillé figure

sur un haut piédestal, à la place que le lit du saint moribond occupait. Depuis quelques années on a presque entièrement démoli le mur de séparation et, à l'aide de pierres brutes disposées en rocailles, on a formé une grotte de Lourdes, avec statuette de la Vierge miraculeuse. Dans le jardinet, on remarque une courte croix de granit : c'est la tête de l'ancienne croix de Dom Michel sur la falaise. Il est à désirer qu'elle y soit remplacée.

Vous cherchiez en vain, à Lochrist, l'église et le tombeau de Michel le Nobletz : ils ont été transportés au Conquet. Au milieu du village, vous distinguerez seulement l'emplacement de l'édifice : un monument religieux devrait y rappeler son souvenir et celui du vénérable apôtre breton dont le corps a reposé là, pendant deux siècles. Le cimetière renferme une chapelle assez grande, consacrée aux Saints Anges, où vous observerez une statue caractéristique de N.-D. de Bon-Secours portant d'une main l'Enfant Jésus qui bénit, et tenant de l'autre main les trois couronnes de son apparition à Dom Michel. Les images des Anges liturgiques rayonnent partout, comme dans la chapelle de Douarnenez. Au-dessus du maître-autel, c'est saint Michel délivrant les âmes du Purgatoire; ailleurs, c'est Gabriel annonçant le mystère de l'Incarnation, c'est Raphaël conduisant Tobie et découvrant le poisson guérisseur, etc. Le missionnaire avait évidemment popularisé le culte des Saints Anges.

L'église de Lochrist domine maintenant le port du Conquet, où elle a été relevée à peu près sur le plan primitif, dans le style gothique mélangé de renaissance, avec trois nefs mais deux bras de croix, au lieu d'une seule branche au transept (1856-1858). Le vitrail du bras droit, à demi effacé par les intempéries, rappelle en trois

sujets superposés l'histoire de Michel le Nobletz : dans la première scène, il reçoit sa mission de l'évêque ; dans la seconde, il explique une carte peinte à un groupe d'auditeurs ; la troisième représente la translation de ses restes enchâssés dans une enveloppe de plomb, avec le masque de la tête (1). La tombe n'occupe plus en effet le bas de l'église, dans la chapelle Saint-Tujean qui n'a pas été rétablie ; mais un tombeau monumental se dresse à l'entrée de la nef principale, au pied du premier pilier, du côté de l'Épître. Il est formé d'un soubassement très simple en marbre noir, surmonté d'une statue en terre cuite de couleur blanche qui représente Michel le Nobletz, avec l'étole et le surplis, agenouillé, les yeux au ciel et les mains jointes, comme en extase. Les prédicateurs ont coutume de lui baiser les pieds, avant de monter en chaire, et les fidèles y viennent souvent prier. Ce monument remonte à l'année 1701, d'après une inscription gravée sur le cercueil qui relate une première translation faite par Mgr Pierre le Neboux de la Brousse, évêque et comte de Léon, non sans un avis préalable à la Congrégation des Rites : c'était un dévot de Michel le Nobletz qui ne lui demandait rien sans l'obtenir, au témoignage d'une sainte femme, Françoise-Anne de Kergroa-dès, de Lesneven. (Lettre du 25 octobre 1694.) D'après un acte notarié du 26 juin 1701, « Messieurs les ecclésiastiques, noblesses et bourgeois du Conquet et habitants de la dite trefve » avaient décidé eux-mêmes, avec l'approbation de l'évêque, « de lever le corps du bienheureux Dom Michel le Nobletz » et « de le mettre dans la tombe élevée au S<sup>r</sup> de Measrional, située dans le choeur

(1) Voir aux pièces justificatives le procès-verbal de la translation.

de Lochrist, du côté de l'Évangile, et joignant le bancq de S<sup>er</sup> du Halegoet, et suivant leur consentement (1). » Il y a eu ainsi deux translations plus ou moins solennelles, depuis la sépulture.

Plouguerneau, Douarnenez, le Conquet ont donc gardé précieusement la mémoire de leur illustre missionnaire, et le peuple de ces trois villes le vénère à l'égal d'un patron. Bientôt il le sera sans doute canoniquement, mais il n'a jamais cessé de les protéger. Suivant une tradition locale, Dom Michel le Nobletz avait prédit que le pays du Conquet ne serait atteint par aucune épidémie. Le fait est qu'il a été préservé du choléra, dans le cours de ce siècle. Les marins de Douarnenez et du Conquet ont une confiance sans bornes dans le saint prêtre qui aimait tant à converser avec les gens de mer, et savait si bien les convertir. Plusieurs ne voudraient pas s'embarquer, sans visiter son oratoire ou fixer son image à leur bateau, comme une sauvegarde.

On conserve, à l'évêché de Quimper, une relique inestimable de Michel le Nobletz : c'est une pauvre croix en bois noir qu'il portait habituellement, — toute simple, sans aucune ornementation, avec un petit creux à l'intersection des bras, la place vide d'une relique, peut-être celle de la vraie croix. Je l'ai vue non sans émotion. O petite croix de bois, vous êtes plus belle et plus précieuse que m'importe quelle croix d'or enrichie de diamants, car vous êtes la relique d'un saint. Vous avez reçu ses confidences ineffables et ses ardents baisers ; vous avez recueilli ses larmes plus précieuses que toutes les perles et que tous les trésors du monde. O très humble et sublime croix, je vous salue et je vous glo-

(1) Voir aux pièces justificatives un acte notarié concernant le projet de la première exhumation.

rifié avec tout le peuple breton que vous avez évangélisé, avec les pécheurs endurcis que vous avez attendris, avec les justes que vous avez fortifiés, avec les malades que vous avez guéris, avec les affligés que vous avez consolés, avec les anges que vous avez transportés de joie et les démons eux-mêmes que vous avez terrifiés. Un jour qui n'est pas loin peut-être, vous serez enchâssée dans l'or, comme un diamant sans prix, petite croix de bois noir, et sur votre passage les fidèles de Saint-Corentin et de Saint-Guennolé s'agenouilleront et courberont la tête pour recevoir les effluves de grâces qui sortiront de vous, en même temps que des ossements sacrés et des autres reliques du grand missionnaire breton, l'émule des plus grands saints, au pays des bruyères et des clochers à jour.

Et en effet Rome a parlé déjà et la cause de l'apôtre breton vient d'être introduite. Dès l'année 1867, cent trente prêtres, réunis à Quimper pour la retraite ecclésiastique, signèrent une supplique à l'évêque pour qu'on s'occupât « d'informer canoniquement sur la vie, vertus et miracles du grand serviteur de Dieu, Michel le Nobletz ». Mais elle demeura sans effet. Plus tard, le P. le Jeune, de la Congrégation du Saint-Esprit, originaire du même diocèse, fit d'abord une démarche inutile auprès de Mgr Nouvel, pour le prier de prendre la cause en main; mais il fut plus heureux auprès de Mgr Lamarche, son successeur. La Providence l'avait spécialement préparé à ce grand dessein, car, au séminaire Saint-Sulpice, il avait lu avec admiration la *Vie de Michel le Nobletz* et en avait toujours gardé l'édifiant souvenir. Aussi accéda-t-il très volontiers au pieux projet, et le 30 octobre 1888, à la demande du postulateur, M. l'abbé Yves Linguiniou (12 juin), il désigna le tri-

bunal diocésain qui devait faire le procès informatif et celui de *non cultu*, composé comme il suit : juge, M. François Ollivier, vicaire général; assesseurs, M. Alphonse de Penfentenyo, chanoine, archi-prêtre de la cathédrale, et le R. P. Hervé Jégou, de la congrégation du Saint-Cœur de Marie (ce dernier, empêché, fut remplacé le 10 juillet 1889 par M. Pierre le Moing, chanoine); promoteur fiscal, M. Mingat, professeur de théologie au séminaire; notaire, M. Paul Peyron, chancelier de l'évêché, et curseur, M. Georges le Borgne, vicaire de la cathédrale. Il y eut quarante-et-une sessions pour le procès informatif : l'instrument de clôture fut signé le 30 octobre 1890, et M. Linguiniou reçut la mission de transmettre les pièces justificatives à la Congrégation des rites.

Dans le même temps, Mgr Lamarche annonçait publiquement au clergé diocésain sa pieuse entreprise : « Depuis plusieurs années, écrivait-il, le clergé du diocèse avait manifesté le désir de voir introduire la cause de Michel le Nobletz. Ce vœu ne pouvait manquer d'être bien accueilli parmi nous. Longtemps, en effet, avant d'arriver à Quimper, nous avions lu la vie de ce grand serviteur de Dieu et dès lors nous restâmes pénétré de la plus grande vénération pour le saint missionnaire breton que nous regardions comme le modèle du prêtre zélé et dévoué à l'instruction et au salut des âmes. Aussi, lors de notre première visite au tombeau des SS. Apôtres, nous avons été heureux de soumettre ce projet au Souverain Pontife et d'entendre de sa bouche les exhortations les plus pressantes pour hâter l'introduction d'une cause qui semblait trop longtemps différée. Le tribunal que nous avons nommé en conséquence, sur les instances du regretté P. le Jeune, s'est

transporté sur les lieux où Dom Michel a vécu et il a pu constater la réputation de sainteté et la confiance dont jouit encore dans les paroisses qu'il a évangélisées autrefois celui que le Vénérable P. Maunoir, son disciple et son historien, appelle le second saint Yves de la Bretagne. Les actes et documents du procès informatif sont déjà prêts, et nous aurons à désigner bientôt le prêtre chargé de les porter à la Congrégation des Rites. »

Il ouvrait ensuite une souscription, parmi les fidèles, pour les premiers frais du procès.

L'année suivante, il ordonnait, dans un mandement solennel, les recherches des écrits du serviteur de Dieu (25 janvier 1891), et dans une circulaire, il annonçait qu'il venait « d'adresser à Rome le procès de l'Ordinaire, pour solliciter l'introduction de la cause de béatification et canonisation de Dom Michel le Nobletz, ce modèle des prêtres séculiers, qui fut pour la Bretagne Armorique, au commencement du dix-septième siècle, le promoteur d'une renaissance religieuse dont les heureux effets se font encore sentir », et il demandait aux personnes notables et aux parents, alliés de Dom Michel une lettre postulatoire qu'il serait heureux de déposer aux pieds du Souverain Pontife (20 juillet 1891).

Le procès *de non cultu* fut commencé le 3 avril et terminé le 22 décembre 1891. Par suite de circonstances particulières, la rédaction de l'acte de clôture se trouva retardée jusqu'au 16 juin 1892 ; mais Mgr Lamarche mourut la nuit suivante, sans avoir pu donner sa signature, et tout fut ajourné jusqu'à l'entrée de son successeur, Mgr Valleau, qui eut l'honneur de signer cette pièce (3 janvier 1893). La cause marcha ensuite rapidement, malgré la mort du pieux et zélé postulateur,

M. l'abbé Linguiniou, enlevé presque subitement (mars 1896) et remplacé par M. l'abbé Kerisit, professeur au grand séminaire et prêtre de Douarnenez, la ville tant aimée du missionnaire. Toutes les formalités furent abrégées, autant que possible, et sans attendre le vote et l'intervention habituels des consultants, N. S. Père le Pape Léon XIII dispensa la sacrée Congrégation de Rites du délai de dix ans qui devait s'écouler entre le procès de l'Ordinaire et la sentence de l'Introduction. Le 6 avril dernier (1897), elle a rendu son jugement favorable et Sa Sainteté a daigné signer la commission qui introduit la cause du *vénérable serviteur de Dieu, Michel le Nobletz, prêtre et missionnaire*.

Le décret mentionne les principales circonstances de sa vie et sa réputation de sainteté jusqu'à nos jours. Le premier degré est franchi. Nous espérons voir monter avant peu sur l'autel le grand apôtre breton, qui fut le précurseur du vénérable P. Maunoir, son disciple et glorieux émule, dans la réforme catholique du peuple et du clergé en Bretagne, à une époque de trouble et d'ignorance religieuse. Le P. Maunoir fut plus grand que lui par les œuvres, mais Michel le Nobletz eut le mérite d'être l'initiateur et le maître dans cette difficile entreprise : le prêtre séculier ouvrit la voie au religieux et le lança ensuite en avant à de nouvelles et plus vastes conquêtes où le missionnaire devint Légion. Sans l'appel de Michel le Nobletz, la vocation du P. Maunoir ne s'explique pas et c'est l'esprit de Michel le Nobletz, après la grâce de Dieu, qui a rempli et entraîné le P. Maunoir. Voilà pourquoi ils sont inséparables, dans le mérite comme dans l'honneur, et qu'ils seront probablement vénérés ensemble comme saints.

Le V. P. Maunoir, dans le *Journal latin* de ses mis-

sions (1), a laissé, en trois lignes, le plus bel éloge possible du V. Michel le Nobletz; il est la conclusion logique et le digne couronnement de notre histoire : « *Cum charitate in Deum, quam unam semper in animo habebat, animarum zelo, miraculorum gratia, prophetiæ dono admirabili, cæterisque virtutibus, apostolis ipsis æquandum esse videatur...* » — « Pour la charité envers Dieu, son unique amour, le zèle des âmes, la grâce des miracles, le don de prophétie et toutes les autres vertus, il paraît l'égal des apôtres. »

(1) *Præfatio ad missiones armoricas*, II, p. 1.

FIN

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

### CONTRAT DE DONAISON DES CARTES AUX HABITANTS DE DOUARNENEZ

#### I

I. H. S.

Je qui soubsigne Michel Nobletz pbrestre déclare que je laisse les cartes de la doctrine chrétienne faictes aux dépanz de quelques âmes dévotes du bourg de Douarnenez, desquelles je avaiets la charge de les conserver entre les mains de ses amis et honorables marchands Bernard Poullavec et Guillaume Couulloch son beau-père et honnorables femmes Claude le Bellec, veuffve de Jean le Moan et Dommath Rolland femme de Tudec Jouin leur vie durante lesquelles après leur décoix choisiront quelques autres en leur place qui seront propres à faire le mesme office et fonction et fidelles conservateurs d'icelles et en cas que les dites cartes soient mal conservées ou qu'il en vienne quelque dispute pour elles, je laisse la charge à Henry Pobeur mon disciple pour le bon service qu'il m'a fait de mettre ordre à tout cela comme sy j'estois présent, en ma personne; sans toutesfois les pouvoir porter ailleurs, ne

prester, ne les mettre entre les mains des personnes inhabiles à faire le bien publicq, ne, contre le gré des personnes susdites, lesquelles je prie de les faire renouveler peu à peu selon qu'il sera expédiant pour le profit spirituel de la jeunesse, afin qu'elle puisse parvenir à la cognoissance de la doctrine chrestienne et du chemin de la vérité, et auront les mêmes personnes le soing de conserver les cahiers manuscrits auxquels est contenue la déclaration desdites cartes assez ample-ment par la grâce de Dieu, auquel soit honneur et gloire et à son fils Jésus pour la gloire duquel nous faisons la présente. Ainsy faict et script, ce jour vingt-uniesme du mois de Janvier, l'an 1624.

Nous susdicts nommés cognoissons avoir reçu dudit Nobletz les dites cartes et le remercions humblement du soing qu'il a de nostre salut et ont lesdits Pobeur et Poullaouec signé, et les autres confessent ne savoir signer. En oultre ledit Messire Michel le Nobletz veut qu'en l'absence dudit Henry Pobeur, les susdictes personnes choisissent un aultre habitant dudit bourg en son lieu, lequel prendra le mesme soing et aura le mesme pouvoir. Et par mesme, ledit Nobletz supplie les susdites personnes et tous autres confrères de la doctrine chrestienne de solliciter les habitants du bourg de donner chaque année ou laisser par leur testament quelque chose entre les mains du procureur des frères pour faire entrer autres carthes, afin de conserver la mesme facilité à ceux qui viendront après eux.

Aussy il désire qu'après sa mort, on dira une messe à chant chaque année à son intention tandis que les dites carthes dureront et ce à tel jour que les confrères députeront.

Et n'entend ledit Nobletz s'obliger par cest acte sa vie durant ne en rien se priver du droit qu'il avoit, cy devant, qu'en cas qu'il y arrive de mourir sans faire autre disposition. Et promettent lesdites personnes par leurs serments ne prester les cartes hors leurs maisons à aucune personne de quelque quallité que ce soit.

Et pour ce, celluy qui les gardera aura un coffre député à deux serrures afin que les aultres confrères gardent un des cleffs. Oultre ce qui est dict des cartes s'entend de tous tableaux, livres de dévotion et autres peintures qui seront mises, entre les mains desdites personnes, ce que lesdicts dénommés promettent garder selon leur possible. A quoy ils consentent par

devant les soubsignés nottaires de la court de l'isle Tristan, après qui se sont soubmis au pouvoir et auctorité d'icelle et qu'ils y ont prorogé de juridiction à leurs personnes et biens, meubles et immeubles. Et ont lesdicts Pober et Poullavec signé, et pour ce que lesdicts Couloche et Bellec et Rolland affirment ne sçavoir signer ont prié signer à leur requeste sçavoir ledit Couloche, Dom Guillaume Brelivet Pbre. et ladite Rolland, Dom Charles Samson, soudiacre présent, à ce que dessus o les nostres. Faict et le gré prins au bourg de Douarnenez, paroisse de Plouaré desdits jour et an que devant.

C. BRELIVET

*Pbre.*

SAMSON

LYMYNYC

*Nre royal.*

D. MICHEL LE NOBLETZ

*prêtre.*

ANTOINE LE PENNEC

*Pbre.*

HENRI POBER

BERNARD POUILLAVEC

KSANDY

*Nre.*

*(Archives de l'Evêché.)*

## II

### IN GESTO S<sup>ti</sup> PAULI IN LEONIA

Math. <sup>21</sup> et Luc <sup>14</sup>. Domus mea domus orationis vocabitur in ea omnes, qui petit accipit.

Domus Dei est templum quia in eo habitat Deus et illius laudes cantantur, ibi ei obsequium præstat, ideo qui ædificat templum accipit Deum hospitio, imo in illius honorem ædificat domum ei propriam quod est valde Deo gratum, nam hoc ipse est testatur.

1<sup>o</sup> Videamus de Abraham. Abrah. ædificavit altare Dno et magnificatus, est Abraham et dedit illi Duos oves et boves — et Jacob in Bethel... unde constat neminem ædificare templum Deo nisi sit amicus Dei et ideo accepturus merita bona.

Item. Luc vii. Commendatur centurio quod ædificaverit synagogam judeis.

Dagobertus rex Galliæ ædificavit ædes divi Dyonisii in Francia cujus anima fuit liberata a D. Dyonisio a dæmonibus ut refert historia, puto quod fuerit reversa ad corpus.

Item, Carolus magnus qui templum S<sup>ti</sup> Jacobi in Compostella, cujus anima in statera posita periclitabatur, nisi adveniret D. Jacobus.

Denique plu est restaurare templum quam ædificare quia edificare erat libertatis, restaurare necessitatis : 1<sup>o</sup> propter ignominiam inhabitantium ; 2<sup>o</sup> propter ingratitude exempli gratia, si esset hic aliquis ferventes ovans pro vobis a multis annis, essetis obligati restaurare illius domum petendo stipendium et eleemosynam pro illo, quanto magis debetis restaurare domum sancti.

Videamus exempla de contemnentibus templum. (Macab. iii. de Pompeio qui erat victoriosissimus, et postquam stabulant equos in templo fuit victus.

Vos voluistis restaurare templum sancti, restaurate saltem templum Dei, quod est anima, nam car cor hoc sonat, comera omnipotentis regis. Depingamus saltem hoc templum variis coloribus exemplo cujusdam regis deformis qui pinxit in cubiculo pulchras imagines ut ex illarum apprehensione illius uxor conciperet pulchros filios, sic vos pingite parietibus pulchras imagines, ut vitam Christi, ut inde possitis concipere aliquid boni. Sic Jacob posuit virgas, variorum colorum in rivulis ut oves inde conciperent oves varias... Commendabo rosaria et confiteri orare Deum, mane et vespere, et tempore sacri, ferre patientes injurias, item ut veniant ad magnam missam quæ est tanti meriti, propter multitudinem orantem. Adjeci ut cum gaudio hoc, faciant non gementes, hoc enim expedit vobis.

(Archives de l'Evêché.)

## III

CONTRAT D'UNE TOMBE DONNÉE A M. LE NOBLETZ  
PAR LES PAROISSIENS DE PLOARÉ (1634).

22 janvier 1634.

JÉSUS + MARIA,

Ce jour de dimanche vingt et deuxième de janvier mil six centz trante-quatre, par la Cour du Roy à Quimper-Corentin et celle du prieuré de l'isle Tristan, à Douarnenez, et par chacune d'elles o soubz mission et prorogation de jurisdiction y jurée, présants sont en personnes : M<sup>rs</sup> Jean Laurentz et Guillaume Madec, Henry L'or, Allain et Jean Le Pellennec, Cléden Le Pellerin, M<sup>e</sup> Augustin Drogo, Mathieu Le Lyminic, Hervé Le Barnec, Guillaume le Bellec, Allain Le Friant, François Louboutin, Pierre Le Roux, Philibert Le Lyminic, Jean Carriou, André le Marchant, Jean Jeannou, Jean l'Argenton, Grégoire Le Brun, Hervé Kervenec, Jean Celton, Jean le Cudennec, Allain Bariou, Jean le Perrec, Pezron Le Bourchis, Hervé Le Guiader, Yvon Lozeach-meur, et plusieurs autres habitants de la ville de Douarnenez et paroissiens de Plouérlé, congrégés et assemblés en corps politique en l'église paroissiale de la ditte paroisse de Plouérlé, tant pour prier Dieu et assister au divin service, que pour disposer des affaires de leur communauté, faisantz lesdits cy-devant nommés la maire et saine voix desdits habitants et paroissiens, sans aucune contrainte de personne quelconque.

Lesquels sur la remontrance qui leur a été présentement faite par vénérable et discrète personne Messire Jean Capitaine, recteur de la ditte paroisse, recognoissants les obligations qu'il ont en général à noble et vénérable personne Messire Michel le Nobletz prestre, tant de ses bonnes prières, assistances, instructions et prédications qu'ils ont receus avant ce jour de luy, et qu'ils espèrent au temps à venir recevoir ; avoir par ce, et, autres choses à ce mouvant baillé, ceddé et

délaissé, et par ceste baillent ceddent et délaissent purement et simplement au dit Nobletz absent, pour lequel nous acceptons cestes, en tant qu'il aye par agréable, pour en jouir de ce jour, il ses héritiers et successeurs à jamais, sçavoir, est une tumbe, située en laditte église paroissiale de Plouerlé dans laquelle a esté inhumé et enterré le corps de damoisellé Marguerite le Nobletz sa sœur, estant au costé d'une petite vitre qui donne devers le nort, sur maison appartenant à Jean le Pellennec et Marie Madec sa femme et au moyen se sont lesdits habitantz et paroissiens desmis, dévestus, et dessaysis de laditte tumbe susdélaissé, vestantz, mettantz et induisants ledit Nobletz absent comme dit est, par l'octroy et tradition de ceste et le tiltre susdit, les y faisant et instituant son ayant-cause et procureur *in rem*, o promesse de garantaige à la coustume et pour mettre et induire ledit Nobletz en la possession réelle et actuelle de la ditte tumbe susdélaissée lesdits habitants et paroissiens ont nommé, créé et institué à leur procureur M<sup>r</sup> Guillaume Brelivet, ô tout pouvoir acquis et pertinent à la ditte fin et cognoissance de cause. Ainsy promis, juré, grée, renoncé, condempné, faict et grée près et devant le grand et principal autel estant en laditte église paroissiale de Plouerlé en l'endroit du prosne de la grande messe dominicale, y ditte et célébrée lesdits jour et an que devant.

Et disants lesdits habitants et paroissiens ne sçavoir signer, fors les soubzsignants on prié ledit sieur Recteur à ce présentant de signer ceste à leur requeste.

*Signé :*

Laurens, Médén Le Pellerin, André Le Marchant, An. Drogo, Bernard Poullavec, Henri Lor, Pierre Le Roux, J. Guégan, Allain Le Borgne, Philibert Lymynyc, Guillaume Madec, Jean Capitaine, recteur de Ploerlé, Hiérosme Le Lymynyc et Michel Kersaudy, notaires. — Le Lymynyc gardien-registrateur.

Devant nous nottaires soubzsignants à la court roiale et sèneschaussée de Quimper-Corentin et celle du prieuré de l'isle Tristan et Douarnenez ont comparu en personne, M<sup>r</sup> Guillaume Brelivet Pbre procureur es fins cy-après des habitants de Douarnenez et paroissiens des champs de la pa-

roisse de Ploerlé desnomés au contract cy-devant d'une part, et noble, vénérable et discrète personne M<sup>re</sup> Michel le Nobletz y aussy desnomé : lequel Brelivet usant et en vertu du pouvoir luy donné et octroyé par ledit contract, mis et induit ledit Nobletz en la possession réelle et actuelle d'une tumbe luy délaissée, située en l'église paroissiale de Ploerlé, laquelle possession à celluy le Nobletz prenant et acceptant, a prinse et acceptée par avoir jetté de l'eau bénitte sur laditte tumbe, et prié Dieu là-dessus, laditte tombe estant à plain, embouée et spécifiée par ledict contract y recours sy besoing est, et faict tous autres actes et choses requises et nécessaires pour bonne et juste possession prendre et accueillir à la coustume. Le tout faict sans aucune opposition ny empêchement de personne quelconque ; comme aussy, promet et s'oblige ledict Nobletz, paier et faire avoir pendant et durant le temps de vingt ans prochains venantz la somme de trois soubz thournois au fabrique et marguiller de laditte église paroissiale de Ploerlé, au dix-septième de septembre, sy le dimanche tumbe à tel jour, ou à la feste de saint Mathieu pour le plus tard, et lors on allumera quelque petite chandelle sur laditte tumbe, durant un quard heure, après l'élévation du Saint-Sacrement de la grande messe et en l'endroit sont comparus en personne Claude le Bellec et Denzmat Rolland dudict Douarnenez, lesquelles ont promis et se sont obligées paier en acquit dudict Nobletz laditte somme de trois soubz thournois pendant et durant lesdits 20 ans, soubz obligation de tous leurs biens présents et futurs. De tout quoy nous avons décerné acte audit Nobletz, il le requérant pour lui valloir et servir ainsin que de raison.

Faict et grée sur la situation de la dicte tumbe en la dicte église paroissiale dudit Ploerlé le dixième jour de febvrier avant midy 1634, disantes les dites femmes ne sçavoir signer et ledit Le Nobletz et Brélivet ont signé.

Michel le Nobletz prbre, G : Brelivet procureur pbre, Pober requis par lesd. femmes. H. Lymynyc et M. Kersaudy Nres.

## IV

LES PEINTURES DE LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL  
A DOUARNENEZ

« Dans le quartier dit Port-Rhu s'élève une chapelle dédiée à saint Michel, qui a été construite par l'évêque René du Laouet en mémoire des travaux apostoliques de Dom Michel le Nobletz dans la ville de Douarnenez.

Au-dessus de la porte principale, sous le clocher, on lit cette inscription :

M. HIE : PAILLART ; RECT : DE PLOARÉ ;  
MICHEL : POULLAQUE : FABRIQUE : 1664.

Sur le petit clocher à dômes superposés se trouve la date de 1665.

L'édifice affecte la forme d'une croix, avec l'abside et les deux branches du transept terminées en hémicycle.

L'autel est surmonté d'un rétable à colonnes torsées contenant les statues de saint Michel terrassant le dragon, la Sainte Vierge, sainte Anne et en haut la Sainte-Trinité.

Au fond du transept sud, est un tableau sur toile représentant une apparition de la Sainte Vierge à Michel le Nobletz ; l'enfant Jésus lui présente trois couronnes : le vénéré missionnaire est à genoux et un lys à ses pieds. Une inscription porte ce texte : *Le révérend P. le Nobletz mourut en 1652, âgé de 75 ans.*

Ce qui fait l'intérêt de cette chapelle, ce sont les peintures historiques et symboliques qui ornent et recouvrent entièrement le lambris ou plafond en bois et qui ont été exécutées dans la période de 1667 à 1675, comme nous l'apprendront les inscriptions et dates dont nous nous occuperons à la fin.

Dans l'abside sont représentés les quatre évangélistes : saint Marc, saint Mazé, saint Luc, saint Jean ; puis les quatre grands docteurs de l'Occident : saint Hiérosme, saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire.

Ensuite viennent des scènes de la vie de la Sainte Vierge et

de Notre-Seigneur ou des représentations figuratives ayant trait aux différents ministères des anges auprès des hommes : nous les citerons dans l'ordre où nous les trouvons pour suivre tout du long la série, quoique ce ne soit pas toujours la suite logique et chronologique, particulièrement dans l'histoire de Notre-Seigneur.

Au bas de chaque tableau est un texte que nous donnerons, avec la description du sujet quand il y aura lieu.

1. Auprès de saint Marc, du côté de l'évangile : la conception de la Sainte Vierge — sainte Anne et saint Joachim sont en vénération et en contemplation devant la Vierge Immaculée apparaissant dans les nuages couronnée de douze étoiles ; au-dessus plane le Père éternel bénissant, la main gauche posée sur le globe du monde, la tête parée du nimbe triangulaire.

2. Nativité de la Sainte Vierge — une femme porte des gâteaux dans un plat.

3. Présentation de la Sainte Vierge.

4. L'Annonciation — ou plutôt la moitié de cette scène, car il n'y a ici que l'ange Gabriel ; et la Sainte Vierge, qui est le complément du tableau, se trouve en face, de l'autre côté.

5. Dans le transept nord : Lange nous aime ; — un ange donne une croix à un enfant que le diable menace de sa fourche.

6. L'ange nous enseigne. — Un petit enfant écrivant, l'ange lui montre un livre.

7. L'ange qui nous éclaire. — Il tient un flambeau allumé.

8. L'ange de dévotion. — Il tient un gros chapelet.

9. L'ange de paix. — Il tient une couronne et une palme.

10. L'ange chef de l'armée de l'éternel — tenant un glaive.

11. L'ange gardien — conduisant un enfant.

12. L'ange tient Satan enchaîné.

13. L'ange envoyé pour nous défendre. — Il tient un bâton et un glaive.

14. L'ange porte cierge bénist. — Il tient un cierge et une couronne.

15. L'ange qui donne Lo contre le diable. — Il tient un bénitier et un goupillon.

16. L'ange nous mène à la pénitence. — Il conduit un enfant dans un confessionnal.

17. L'ange nous mène à la sainte communion.

18. L'ange nous assiste à la mort. — Il exhorte un moribond et le démon s'enfuit.

19. La salutation de l'ange. — La Sainte Vierge faisant pendant à l'ange Gabriel dans la scène de l'Annonciation.

20. La Résurrection de Notre-Seigneur.

21. L'Ascension de Notre-Seigneur.

22. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

23. Le mariage de la Sainte Vierge.

24. Saint Michel chassant Lucifer du Paradis.

25. La mort du juste.

26. Passant du côté de l'épître, au bas : Les anges montent et descendent dans l'échelle de Jacob.

27. L'apparition de saint Michel — c'est la manifestation du mont Gargan : on voit le bouvier lançant sa flèche vers la caverne.

28. Le Sauveur crucifié.

29. Jésus portant sa croix.

30. Jésus est couronné d'épines.

31. La flagellation du Sauveur.

32. La prière au jardin.

33. Dans le transept sud : Notre-Seigneur disputant au milieu des docteurs.

34. Notre-Seigneur est adoré de trois rois.

35. Notre-Seigneur est né à Bethléem.

36. Prends la  $\dagger$  de Jésus-Christ. — Ange tenant une croix.

37. Saint Paul.

38. Dom Michel le Nobletz, prestre. — Il est représenté en surplis et en étole ; les mains jointes.

39. Mère de Dieu P. N. (priez pour nous). — La Sainte Vierge les mains jointes.

40. Sauveur du monde A. P. D. N. (Ayez pitié de nous).

41. Saint Michel.

42. Saint Pierre.

43. Si tu veux une couronne de gloire. — Ange portant une couronne de roses (complément du n° 36).

44. La Vierge est couronnée reine des anges et des hommes.

45. La Vierge est ensevelie par les apôtres.

46. Le trépassement de la Vierge. — La Sainte Vierge est sur son séant, entourée des apôtres, dont l'un porte la croix, et un autre un cierge allumé.

47. Au chevet ou abside : La Visitation de la Vierge.

48. La Purification de la Vierge.

49. L'Assomption de la Vierge.

Autour de la clef sculptée qui est à la croisée des transepts se trouvent les inscriptions suivantes :

N. H. LANLARCH. GOUVERNEUR. 1647

M. GVILLAVME. PAILLART. RECTEUR. 1675

PEINCT. PAR. LE. SIEVR DE PRATANBARS. 1675

M. MICHEL. CONAN. POVLLOVEC. CVRE.

V. ET. DISCRET. G. PAILLART. DOCTEUR. 1692

H. H. ALAIN. SAVIDAN. GOUVERNEUR. 1675.

MESSIRE. JAN. COVLOCH. CVRE. 1675

MESSIRE. HIEROSME. PAILLART. 1667. »

(Extrait d'une étude de M. Abgrall, chanoine aumônier de l'hospice et architecte diocésain de Quimper.)

## V

### ACTE CONCERNANT LA PREMIÈRE TRANSLATION DES RESTES DU V. MICHEL LE NOBLETZ EN 1701.

Ce jour de dimanche 26 juin 1701, en l'endroit du presbytere de la Gde messe dicte et celebrée en l'église tressiale de Locrist, paroisse de Plougouelen, Evesché de Léon, en présence des soubzsignant notaires du siège royal de Brest et aussi notaires apostoliques audit Evesché de Léon Ecuier Allain du Meascam, S<sup>r</sup> de Measvional, tant en privé que pour demoiselle Eliemiore Josledan sa mère, dame douairière de Measrionall et pour les Dames ses sœurs demeurant en la ville de Landesneon, p<sup>re</sup> de Saint-Honordon, a remontré au général de la dicte tressve et paroisse, que l'on doit lever le corps du bienheureux dom Michel Nobletz este inhumé audit Locrist dans une tombe de Messieurs du Hollegoet, et que pour la gloire de D. et du bienheureux Nobletz, Messieurs les ecclésiasti-

ques, noblesses, bourgeois du Conquest et habitants de ladite tressve et p<sup>re</sup> ont jugé à propos de mettre le dict corps dans la tumbelle élevée du dict S<sup>r</sup> de Measrional située dans le chœur de cette dicte église de Lochrist du costé de l'Evangile et joignant le bancq desd. S<sup>rs</sup> du Halegoet et suivant leur consentement que par lettre de la dame du Halgoet du mercredi saint dernier qu'elle a écrite à madame de Lamotte Kerouartz ; lequel S<sup>r</sup> du Measrional en privé et pour les dictes dames, sa mère et ses sœurs consent à ce que dessus avec plaisir pour la gloire de Dieu et du bienheureux Nobletz et pour la commodité et utilité du publicq et que néanmoins la dite tumbelle lui soit toussjours à perpétuité attribuée et que ses armes soient gravées dans la mozollée qui y doit estre mise sur la dicte tumbelle à l'honneur du bienheureux Nobletz suivant ce que Mgr Evesque comte de Léon a proposé et que Sa Grandeur approuve le projet que lon lui a formé de rendre à la mémoire de mon dit sieur Nobletz une partye de ce qui lui est deub requérant au tout, l'abvis et consentement ce tombant de mes dicts sieurs ecclésiastiques noblesses et général, sous requérant orte à vuloir et devoir comme il appartiendra et a signé avec Messieurs les pretres du dict Lochrist et noblesses presentes au dict prosne et consentants à ce que dessus.

Ainsi signé sur l'original :

A. du Meascam.

Ambroise Gall prêtre.

P. Koer prêtre.

Françoise Anne de Kgroades.

Prigent Joseph Michel de Kerveny.

Vincent de Keroullas.

Gabriel Millon qui a escript sinbez son signe : sans préjudice aux droits de ceux qu'il appartiendra.

Ellemore Jorledan.

Anne du Meascam.

Marguerite de Meascan.

## VI

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME EXHUMATION  
EN 1855.

*Registre des délibérations de la fabrique de la succursale  
du Conquet.*

OUVERTURE DU TOMBEAU DE MICHEL LE NOBLETZ EN 1855

Sanctus sanctificetur adhuc.  
(Apoc., xxii, 11.)

Ce jour, 5 décembre mil huit cent cinquante-cinq. Nous soussignés, Joseph-Marie Mercier, Chanoine archi prêtre, curé de Brest, membre de la Légion d'honneur ; — Alain Marie Rivoalen, curé-doyen de Plouguerneau ; — Joseph-Marie Le Roun, curé de Saint-Renan ; et Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, docteur en droit, ancien avocat à la cour d'appel de Rennes ; tous les quatre délégués par Sa Grandeur Mgr René Sergent, Evêque de Quimper et de Léon.

A l'effet

de procéder, sous la présidence de notre dit Sieur abbé Mercier, à l'ouverture et Vérification du mausolée de Vénérable et Discret Messire Michel Le Nobletz, en son vivant prêtre et missionnaire apostolique de la Basse-Bretagne, fils de Messire Le Nobletz, et de Françoise De Lesguern, en leur temps Seigneur et Dame de la terre de Kerodern, paroisse de Plouguerneau, Evêché de Léon ;

Le dit Michel Le Nobletz, né au château de Kerodern, le 29 septembre 1577, décédé au Conquet en odeur de sainteté : le 5 mai 1652, inhumé dans l'enfeu de Saint-Tujean, église de Lochrist, le 7 du même mois : *Sepultum in Tymbo divi Tujanij hujus Trevialis ecclesiae, die septimâ ejusdem mensis.* Reg. de Lochrist. — Mort après un apostolat de 52 ans, rempli de peines et de souffrances, grandes comme la mer

(Jérém. 2-13), « car il avait trouvé partout l'humiliation et la Croix, la calomnie, les injures, les violences, les mauvais traitements, l'interdit même, et jusqu'à l'expulsion du diocèse de Quimper par l'autorité ecclésiastique, » telle avait été la nourriture amère et substantielle qui avait rassasié son ardent amour pour la croix. Il est vrai que des délices ineffables l'avaient amplement dédommagé de ces souffrances. Son âme généreuse n'avait aspiré qu'à trois choses : la gloire de Dieu, le mépris de soi-même et le salut du prochain. — Les dernières années de sa vie avaient été consolées par les succès apostoliques du P. Maunoir, son fils spirituel et son successeur dans les missions, dont lui-même avait été le troisième fondateur, après saint Corentin, premier Evêque de Quimper, après saint Pôl, premier Evêque de Léon. — Il avait légué à ce disciple bien-aimé ses tableaux énigmatiques pour l'instruction du peuple (ces tableaux dont il avait été l'inventeur ont servi depuis aux Jésuites dans les missions du monde entier), sa petite cloche pour appeler les enfants au catéchisme, sa petite croix, son bâton d'apôtre, son esprit, son zèle et ses vertus... lui qui avait eu l'innocence d'Abel, la justice de Noë, la foi d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, la piété de Jacob, la chasteté de Joseph, les vertus de Moïse, le zèle d'Elie et l'autorité de Jean-Baptiste — lui qui avait compté, encore comme Abraham, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel, puisqu'il avait instruit dans ses missions plus de quatre cent mille âmes, et fait douze mille conversions extraordinaires. — Lui qui avait été révérend comme un saint, de son vivant, et à qui les peuples ont décerné, après sa mort, une sorte de culte public, car ils l'honorent en son ancienne solitude de Tremenach en Plouguerneau, où l'on a érigé une chapelle du nom de Saint-Michel; à une autre chapelle du même nom, bâtie par les habitants de Douarnenez, dans la place de son ancienne demeure en cette ville; dans l'église de Lochrist, où repose son corps; dans la ville du Conquet, où l'on a converti également en chapelle la petite maison qu'il y avait habitée et où il avait rendu à Dieu son âme bienheureuse, le 1<sup>er</sup> dimanche de mai, ce doux mois de la reine des anges, et après trois agonies dans lesquelles il avait souffert, suivant ses pieux désirs et sa fervente prière, tous les tourments des martyrs et les douleurs d'un véritable crucifié.

Et c'est maintenant le tombeau de ce saint prêtre, que nous venions visiter, avec les pouvoirs de notre Auguste et vénéré Prélat, dont nous allons essayer de remplir les si pieuses intentions.

En conséquence, le dit jour cinq décembre, en présence de MM. Martin Gloaquen, Recteur du Conquet, et de Lochrist; Jean-Maure Le Guerrannic, maire des dits lieux; Joseph Bigot, architecte du département; Joseph-Louis Massé, médecin au dit Conquet, choisi pour notre opération; François-Marie Le Gall, Recteur de Plougouvelin; Jean-Marie Salaün, Recteur de Trébabu; Alain-Marie Lunven, ancien Recteur de cette dernière paroisse; Jean-André Kersaudy, vicaire au Conquet; Maudetz Penhors, vicaire à Plouguerneau; Alphonse-Ernest Le Guerrannic, fils; Frédéric-Alexandre Tissier, fils, et plusieurs autres témoins et assistants,

Nous avons examiné, d'abord à l'extérieur, le susdit tombeau; lequel se compose d'un mausolée en marbre noir, veiné de quelques marques blanches, sans aucune inscription, ni armoiries; mais surmonté de la statue du saint Prêtre, de proportion humaine, parfaitement modelée en terre cuite, et peinte de couleurs naturelles, placée à genoux sur le mausolée, en surplis, avec l'étole, les mains jointes et le visage tourné vers l'évangile du maître-autel.

L'artiste, comme inspiré, a répandu sur cette statue, sur cette belle figure, sur ce front élevé, ces yeux grands, expressifs, cette bouche entr'ouverte et presque encore parlante, ce reflet divin, cette chaleur céleste, qui avaient animé les mêmes traits dans Nobletz, quand il était vivant.

Il nous semblait encore l'entendre prononcer ces paroles si brûlantes dans l'église où nous étions, devant ce même autel, devant ce même tabernacle si rapprochés de l'Océan : « Oh ! si je pouvais faire que toutes les gouttes de cette mer, que tous les brins d'herbe qui sont sur la terre, que tous les grains de sable qui sont sur les rivages et au fond de l'Océan, que toutes les étoiles qui sont au ciel fassent autant de belles langues, oh ! que de bon cœur je les y changerais pour vous louer à jamais, ô mon Dieu ! si je pouvais créer cent mondes pleins d'ardents séraphins; oh ! que de bon cœur je le ferais ! mais que seraient ces objets auprès de votre grandeur et gloire ! ce serait une goutte d'eau auprès

» de l'océan, car pour tout cela, vous ne seriez ni plus glorieux !... »

Et voilà comment la mort nous parlait par la tombe de Nobletz

Ce mausolée à l'extérieur a 2<sup>m</sup>10 de long, sur 1<sup>m</sup>10 de large, 1<sup>m</sup>10 de hauteur ; — à l'intérieur, 1<sup>m</sup>45 de long, sur 0<sup>m</sup>50 de large, et 0<sup>m</sup>80 de profondeur.

Nous étions bien empressés d'ouvrir ce pieux monument, mais étions-nous bien sûrs d'y trouver le corps que nous venions chercher ? car les uns nous avaient dit que ce corps précieux était dans la crypte de Saint-Tujean, ou dans le tombeau des Du Halgoët, et que nul ne savait aujourd'hui où se trouvaient ces deux tombeaux, que du reste le corps saint avait dû se consommer dans un si long espace de temps, — 203 ans ; — d'autres que le mausolée que nous avions sous les yeux n'était qu'un monument d'honneur élevé à la mémoire de cet homme admirable ; que jamais corps humain n'y avait été déposé. Enfin quelques vieillards nous avaient assuré que le corps saint de Michel le Nobletz avait vraiment existé dans ce tombeau, mais que dans les mauvais jours on en avait retiré la chasse et dispersé les cendres.

Telle était donc notre position pénible entre le doute et l'espérance, lorsque les ouvriers enlevant la statue et l'entablement du tombeau nous laissent bientôt apercevoir dans le fond, un peu obscur, du monument, comme une espèce de momie !... Mais retirons ce mot, pour ne point troubler la paix du saint, car Michel le Nobletz avait eu en horreur (presqu'autant que le péché) tout ce qui avait appartenu aux Egyptiens, cette nation si coupable, si abîmée dans les idolâtries, et que Dieu avait séparée des autres peuples : *ut sciatis quanto dividat Dominus egyptias ex Hæbreos...* (Exod., II, 7.)

Disons donc plutôt que ce que nous avions aperçu au fond du mausolée avait la forme d'un homme enseveli, dont la tête était découverte et le reste du corps enveloppé d'un linceul ; mais le linceul était de plomb comme toute la chasse.

Cette chasse ayant été retirée du tombeau, nous eûmes à admirer le soin, la netteté et même l'élégance avec lesquels elle a été fondue. La tête en plomb du saint Prêtre ressemblait parfaitement à celle de la statue en terre cuite dont nous avons

parlé. L'une a dû servir de type à l'autre, ou elles ont été fondues toutes deux dans le même moule.

La tête a 30<sup>e</sup> de long sur 27 de large, et le surplus de la chasse 1<sup>m</sup>46 de long sur 49<sup>e</sup> de large à la poitrine et 24<sup>e</sup> aux pieds. Quelle fut notre satisfaction quand après avoir essuyé le dessus de la chasse, couverte de poussière, nous y trouvâmes, dans une espèce d'ovale entouré d'ornements du meilleur goût, une épitaphe composée de dix-sept lignes, et gravée avec soin sur le plomb. Elle est ainsi conçue ; nous la reproduisons avec la plus exacte fidélité :

*Cy gît le corps du noble et vénérable Michel le Nobletz d'heureuse mémoire, en son vivant prêtre et missionnaire apostolique de la Basse-Bretagne, lequel mourut au Conquet en odeur de sainteté le 5 mai 1652, âgé de 75 ans ; et en l'année 1701, Monseigneur Pierre Le Neveux de la Brousse, Evêque et Comte de Léon, fit tirer ces ossements du lieu où il avait été enterré et les fit mettre en sa présence dans ce cercueil de plomb, qu'il fit ensemble poser sous un tombeau de marbre que la piété des fidèles avait fait construire à l'honneur de ce saint prêtre. Le tout ayant été préalablement communiqué à la Congrégation des rites.*

Plus bas se trouve l'écusson de Nobletz pareillement entouré d'ornements, et surmonté d'une couronne de Comte ; le dit écusson portant : *D'argent aux 2 faces de sables, au canton de gueules chargé d'une quinte-feuille aussi d'argent.*

Nous vérifiâmes ensuite les autres côtés de la chasse qui, comme les cercueils ordinaires, était divisée en deux parties soudées ensemble, et la soudure scellée à l'entour, d'un cachet en cire rouge, en parfaite conservation de Notre Dit Seigneur Evêque Nebout de la Brousse, dans l'ordre qui suit, savoir : 3 cachets à l'endroit de la tête ; 2 au côté droit ; 2 au côté gauche, et un seul cachet à la plante des pieds.

Le petit cachet de petit module, portant pour armes, avec les insignes du prélat : *Ecartelé aux 1 et 4<sup>e</sup> de gueules, aux six billettes d'argent, 3, 2 et 1 et aux 2 et 3<sup>e</sup> aussi de gueules, aux trois fusées d'argent, posées en fascés.*

Après avoir ainsi examiné l'extérieur de la chasse, qui nous assurait pleinement que nous tenions le cercueil de Nobletz, nous avions le plus vif désir de connaître ce qui pouvait s'y trouver ; car, là était le fond, le point capital de notre mis-

sion, et déjà l'építaphe nous avait annoncé que nous ne devions pas compter sur un corps tout entier, ni sur une grande partie de ce corps, puisque ce n'était qu'au bout de quarante-neuf ans que le Révérendissime Prélat avait extrait ces ossements d'un lieu où on les avait enterrés, et où, sans doute, l'humidité, dans le voisinage de la mer, avait dû produire de grands ravages ; mais restait la sainteté qui conserve souvent les corps... Nous étions en proie à de nouvelles inquiétudes que les sublimes paroles de Bossuet, qui nous revenaient en mémoire n'étaient guère propres à calmer dans notre esprit, lorsque ce grand Evêque, reproduisant une pensée de Tertulien, avait dit que la chair changerait de nature, que le corps prendrait un autre nom, que même celui de cadavre ne lui resterait pas longtemps ; qu'il deviendrait un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans notre langue.

Nous demandions donc en silence, peut-être même à Michel le Nobletz, qu'il n'en fût point ainsi de son corps, pour que nous pussions trouver quelque chose de ce qui fut le tabernacle d'un ange sur la terre.

La châsse s'ouvre et nos vœux sont exaucés. Nous trouvons avec bonheur ces pieuses reliques que nous étions venus rechercher avec tant d'empressement : nous les comptons, nous les enregistrons, ici, avec un saint respect. En voici le détail infiniment précieux :

- 1° Un fragment du maxillaire inférieur ;
- 2° Un radius et un cubitus du bras droit ;
- 3° Un radius et un cubitus du bras gauche ;
- 4° L'humérus du dit bras gauche ;
- 5° Un fragment de l'os du bassin ;
- 6° Des fragments des deux fémurs ;
- 7° Deux tibias ;

8° Environ un kilogramme de matières noires et brunes mêlées de petits ossements et de résidus d'entrailles et de chaires réduites en poussière. Enfin, les restes du linge blanc extrêmement fin, et maintenant de couleur jaunâtre, qui avait servi à recueillir ses reliques.

Voilà les ossements que le saint Prêtre aurait désiré lui-même immoler au Seigneur, et pour lesquels il s'écriait, un jour, consumé de toutes les flammes :

« Oh ! que je voudrais que mes os fussent autant de chan-

» deliers d'or, et que la moelle d'eux fût de l'encens ! oh !  
 » que je les ferais flamber à jamais pour votre plus grande  
 » gloire, ô mon Dieu ! Mais que serait-ce au prix de ce que  
 » vous méritez ? Je me réjouis donc de ce que vous êtes grand,  
 » tonnant, foudroyant, et de ce que vous êtes... »

Voilà ces os bénits que Dieu nous a laissés pour sa gloire et pour notre salut... Nobletz, du fond de son tombeau, bénit encore les enfants de ceux qu'il bénissait autrefois.

Ces saintes et précieuses reliques ont été rétablies avec soin dans la châsse en plomb, qui a été scellée de nouveau et déposée au Conquet, dans la chapelle de Saint-Michel, pour être remise plus tard dans son ancien tombeau, quand l'église paroissiale aura été construite dans cette ville, pour le plus grand bien des fidèles. Alors aussi, puisque le saint a fait une sorte d'apparition parmi les vivants, on lui fera de nouvelles funérailles plus belles que ne l'avaient été celles de 1652, quoique cependant à cette époque elles eussent été magnifiques, et que « le convoi, au rapport des historiens, eût été moins celui d'un particulier que le convoi des peuples et de la patrie. »

En foi de quoi nous avons signé, avec les témoins, le procès-verbal au Conquet, les dits jours, mois et an que dessus.

*Signé : Miorcec de Kerdanet.*

Vu et approuvé par le Conseil de fabrique le 30 mars 1856.

|                            |               |
|----------------------------|---------------|
| N. GLOAGUEN,               | L. GUÉRANNIC. |
| <i>Recteur du Conquet.</i> | TASSION.      |
| PODEUR.                    | M. CLOUR.     |
| LEVEN.                     | TISSIER AINÉ. |

## VII

DECRETUM CORISOPITEN. BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS VEN. SERVI DEI MICHAELIS LE NOBLETZ SACERDOTIS ET MISSIONARI.

Ex præstantibus doctrina ac religione viris qui Christi Ecclesiam illustrarunt atque, veluti clypeus, ab hostium telis

atque incursibus defenderunt, in conspectu omnium adstat Michael Le Nobletz sacerdos et missionarius cuius apostolicum studium et christiana sapientia hæreticam pravitatem et Calvinianam lûem ab Aremorica propulsavit, illamque in veritate et iustitia coram Deo ambulare satagit. Apud castrum Keraudern in parœcia Plouguerneau et diœcesi Leonensi, minoris Britanniae, die 29 septembris anno 1577, e parentibus avita fide et generis nobilitate conspicuis in lucem editus et baptizatus Dei Famulus, præsidio ac nomine Principis militiæ cœlestis roboratus fuit. A piissima nutrice, veluti altera matre, catholice institutus, vix septennis ab avunculo, eoque defuncto a patre sacerdotibus dicendi initiis imbuendus traditur, atque ætate decem annorum ad oppidum Ploudaniel missus ut humanioribus litteris vacaret; deinceps undeviginti annos natus Burdigali studia prosecutus est. Interea præsentissimam Deiparæ opem pluries expertus, se cœlestibus etiam divini amoris deliciis identidem fruebatur. Ad meliora charismata vocatus, atque Aginum profectus, in Collegio Patrum Societatis Iesu in virtutibus et disciplinis progressus est. Dum apud quosdam coniuges honestos habitabat, de ignominioso lapsu arguitur Dei Famulus sed ipse vitæ integer scelerisque purus ad Purissimam Deiparam Virginem confugiens, eam patronam ac vindicem habuit; atque ipsa adprecante, tres laureas virginitatis, doctrinæ et despicientiæ mundi Michael tunc impetrasse fertur. Inter sodales marianos cooptatus, propriæ perfectioni et aliorum saluti sedulam dedit operam qua plures Christo adhæserunt, et ex his nobilis vir militaribus studiis intentus Petrus Quintinus Trecoriensis qui dein Dominicanæ Familiæ se adscripsit. Burdigalam rediens superioribus sacrisque disciplinis diligenter peractis, adolescens divinæ vocationi quam precibus et macerationibus promeruerat, obtemperavit. Namque a patre tentatus et ex discrimine victor evadens, paternam domum reliquit. Illico, ipsius patris permissu, Parisios adiit, ubi hortante Patre Cotton viro sapientia et virtute claro, ecclesiasticos ordines atque ipsum sacerdotium rite suscepit. Ad sacras missiones se comparavit in solitario recessu, prope mare ad Tréménach, integrum annum studio, orationi ac penitentiae operibus impendens; atque in oppido Plouguerneau, sacrum ministerium inauguravit. Missionarius in Montem-relaxum abiit, insulas Uxantem,

Molevez et Bar invisit, atque in ora maritima S. Matthæi sede missionum constituta, ubique plures Deo adiuvante, a licentiori vita retraxit atque ad christianam disciplinam perduxit. Postea Michael Corisopitum advenit et patrocinio Sancti Correntini primi Episcopi Corisopitensis nixus, ipsa civitate et finitimis pagis villisque excultis, ad missionem occidentalis oræ Cornu-galliæ perrexit. Quinque et viginti annos in urbe Douarnez commoratus est, missiones iugiter agens, in quibus Famulo Dei adiutor fuit prædictus Pater Quintinus sacerdos professus Ordinis Prædicatorum qui anno 1629 piissime obiit. Ea civitate relicta, omnibus collacrymantibus, Conquesti usque ad vitæ exitum elaboravit, comitem curæ ac laboris sibi adsciscens Ven. Patrem Maunoir S. I. olim suum discipulum, deinceps hæredem et successorem in missionibus instituendis ad regulas ac spiritum Beati Patris Ignatii, prouti ipse Michael, Deo adspirante, pluries populo prænuntiaverat. Tandem Dei Famulus virtutibus meritisque decorus, lethali morbo affectus atque Ecclesiæ subsidiis munitus, accepta ab ipso Ven. P. Maunoir extrema sacramentali absolutione, die quinta maii anno salutis millesimo sexcentesimo quinquagesimo secundo, ætatis suæ quinto et septuagesimo, in pace Christi cuius passionis evangelicam historiam tunc audiens et recolens ipse recreabatur, sancte quievit. Sacrum corpus mirifico fragrant odore, prouti fama refert, in sacellum S. Christophori ecclesiæ ritu delatum fuit. Funere persoluto, adstantibus ex omni ordine fidelibus qui rosaria, numismata, lintea ad Michaelis exuvias admota secum asportabant, idem sacrum corpus ad Lochristum conditum et anno 1701 in honorificentiore tumulum translatum, anno demum 1858 in novo Conquesti templo rite et decore compositum fuit. Interim fama sanctimonie quam Michael vivens adeptus fuerat, post obitum clara, diffusa et usque ad hæc tempora nunquam interrupta, maiora accepit incrementa ex quo sermo de causa Beatificationis introducenda evulgatus fuit. Hinc adornato Processu Ordinario in Ecclesiastica Curia Corisopitensi super eiusmodi fama Servi Dei, eoque in Actis Sacre Rituum Congregationis exhibito, ad instantiam Rmi P. Vincentii Ligiez ex Ordine Prædicatorum, huiusce Causæ Postulatoris, Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, decretis 26 ianuarii et 10 martii 1894 editis, benigne indulsit, ut dubium de signanda Commissione

introductionis causæ proponi et discuti possit in conventu Sacræ ipsius Congregationis Ordinario absque interventu et voto consultorum, etiam ante lapsum decennii a supradicta Processus Ordinarii exhibitione. Quum vero ex alio decreto super revisione scriptorum Servi Dei, dato die 12 februarii 1896 nihil obstaret quominus ad ulteriora procedi posset; instante prædicto Causæ Postulatore, attentisque postulantiis litteris nonnullorum Emorum ac Rmorum S. R. E. Cardinalium, necnon plurium Sacrorum Antistitum aliorumque virorum sive ecclesiastica sive civili dignitate præstantium, infrascriptus Cardinalis Sacræ Rituum Congregationi Præfectus et huiusce Causæ Relator, in Coetu Sacræ ipsius Congregationis Ordinario, subsignata die, ad Vaticanas Ædes coadunato, sequens dubium discutiendum proposuit : « *An signanda sit Commissio introductionis causæ in casu et ad effectum de quo agitur ?* » Et Sacra ipsa Congregatio, post relationem eiusdem infrascripti Cardinalis Ponentis, audito etiam voce et scripto R. P. D. Gustavo Persiani Sanctæ Fidei Promotoris munere fungente, omnibusque maturo examine perpensis, rescribendum censuit : *Affirmative, seu signandam esse Commissionem si Sanctissimo placuerit.* Die 6 aprilis 1897.

Quibus omnibus Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII per ipsum infrascriptum Cardinalem relatis, Sanctitas Sua sententiam Sacræ Rituum Congregationis ratam habens, propria manu signare dignata est Commissionem introductionis Causæ Venerabilis Servi Dei Michaelis Le Nobletz, sacerdotis et missionarii, die nona iisdem mense et anno.

CAIETANUS CARD. ALOISI-MASELLA,  
S. R. C. Præfectus.

L. † S.

DIOMEDES PANICI, S. R. C. Secretarius.

## TABLE DES MATIÈRES

### CHAPITRE PREMIER

La Bretagne au seizième siècle. — Naissance de Michel le Nobletz, sa famille, son pays natal, sa première éducation. — Sa piété précoce et ses mystérieuses visions. — Le jardin et la fontaine de Saint-Michel. — Tentations et vertu héroïque du jeune homme. — Il fait le catéchisme à Ploudaniel, au péril de ses jours. . . . . 1

### CHAPITRE II

Michel le Nobletz étudiant à Bordeaux, au collège de Guienne. — Il est nommé prieur des Bretons : dangers auxquels cette charge l'expose. — Intervention surnaturelle de la Vierge Marie pour le sauver. — Il continue ses études au collège d'Agen, tenu par les PP. Jésuites. — Il y rencontre Pierre Quintin. — Jeunesse aventureuse et conversion extraordinaire de celui-ci. — Michel devient son ami et son maître. — Ils catéchisent ensemble les pauvres et les petits enfants. . . . . 11

### CHAPITRE III

La vertu de Michel le Nobletz est en butte à la calomnie. — Résignation et récompense. — La Vierge elle-même console le jeune étudiant et lui apporte trois couronnes de gloire. — Adieux au monde. — Pèlerinage à Toulouse. — Etudes de théologie à Bordeaux. — Piété et charité de Michel. — La multiplication des écus. — Préparation au sacerdoce . . . . . 22

## CHAPITRE IV

Michel le Nobletz fait une retraite de six mois pour se préparer aux saints Ordres. — Retour à Kerodern. — Dispute de théologie à Saint-Pol-de-Léon. — Michel refuse un gros bénéfice et encourt la colère de son père. — Le docteur en théologie devient gardeur de bêtes. — Michel, chassé de la maison natale, se réfugie chez sa nourrice. — Voyage à Paris : le P. Cotton, jésuite, le détermine à recevoir les Ordres. — Première messe de Michel le Nobletz, à Plouguerneau. . . . . 34

## CHAPITRE V

Vocation de Michel le Nobletz. — Sa retraite et son ermitage à Tréménach. — Le missionnaire commence ses courses apostoliques à Plouguerneau et aux environs. — On le prend pour un fou. — Désolation dans sa famille. — Son père le chasse de la maison natale. . . . . 45

## CHAPITRE VI

Mission de Michel le Nobletz à Plouguerneau et dans le voisinage. — Contradiction et persécution. — Il convertit son père et sa mère. — Il éloigne du monde ses deux sœurs, Marguerite et Anne. — Transformation de sa paroisse natale. . . . . 54

## CHAPITRE VII

Pierre Quintin, maître d'école et puis dominicain à Morlaix. — Ses tentatives inutiles pour réformer les Frères Prêcheurs. — Persécution qu'il endure chez eux. — Il supplie Michel le Nobletz de venir à son aide. — Les deux saints amis donnent en vain aux religieux l'exemple d'une vie monastique. — Le portrait indécent corrigé. — Michel le Nobletz est flagellé et chassé de l'Ordre pour avoir défendu l'honneur de la Maison de Dieu. . . . . 68

## CHAPITRE VIII

Michel le Nobletz catéchise et prêche à Morlaix avec un grand succès. — Conversion admirable de François de Quisidic. — Marguerite le Nobletz vient rejoindre son frère et partager son apostolat. — Dom Michel le Nobletz s'adjoint le P. Quintin, pour faire des missions, dans le diocèse de Tréguier. — Ferveur des deux Prêcheurs. — Leur abondante récolte spirituelle. . . . . 77

## CHAPITRE IX

Missions de Michel le Nobletz aux îles d'Ouessant, de Molènes et de Baz. — Ses austérités continuelles. — Il prêche sur terre et sur mer. — Il confesse, en marchant. — La croix rouge et la tête de mort. — Adieux aux habitants de Baz. . . . . 89

## CHAPITRE X

Mission au promontoire de Saint-Mathieu. — Hostilité des habitants. — Françoise Troadec, hôtesse et zélatrice de Dom Michel. — Mort de son père. — Marguerite le Nobletz catéchise les petites filles. — Malgré une opposition longue et acharnée, le missionnaire commence à convertir quelques âmes. . . . . 97

## CHAPITRE XI

Suite de la mission à Saint-Mathieu et dans les paroisses limitrophes. — Retraite à Lochrist. — La grotte et l'ermitage de Saint-Mathieu. — Opposition du clergé. — Dom Michel le Nobletz triomphe enfin de toutes les résistances. — Conversion générale des habitants du promontoire. . . . . 106

## CHAPITRE XII

Mission de Landerneau. — Vanité de ses habitants. — Luxe et toilettes des femmes. — La robe de soie et la jarrettière d'étaupe. — Dom Michel le Nobletz commence à se servir des cartes peintes allégoriques pour instruire le peuple. — Marguerite le Nobletz et le P. Quintin viennent l'aider dans sa mission peu fructueuse. — Le crucifix au bal. — Le pain miraculeux. . . . . 117

## CHAPITRE XIII

Première mission de Michel le Nobletz à Quimper et aux environs. — Il catéchise les petits enfants avec un grand succès. — Les Quimperoïses le regardent comme un fou. — Il est expulsé de son logement. — Ses relations avec un saint prêtre, Dom Pierre Bocet. — Heureux effet de ses instructions dans la ville de Faou. — Mort de sa mère. — Michel lui rend les derniers devoirs. — Vie retirée et contemplative de sa sœur Anne le Nobletz. . . . . 124

## CHAPITRE XIV

Missions à Concarneau, à Pont-l'Abbé et à Audiern. — Dieu récompense ceux qui assistent son serviteur et qui l'écoutent, et il punit terriblement ceux qui font fi de sa parole. — Michel le Nobletz entreprend une grande tournée dans les campagnes de la Cornouaille. — Il y détruit une quantité de superstitions sacrilèges ou idolâtriques. . . . . 131

## CHAPITRE XV

Missions au cap Sizun et à l'île de Sein. — Mœurs sauvages des insulaires. — Dom Michel le Nobletz les civilise et les convertit à Dieu. — Son disciple, le capitaine François le Su, continue et perpétue son œuvre. — Ce pauvre pêcheur, déjà vieux, devient curé de l'île. . . . . 140

## CHAPITRE XVI

Dom Michel le Nobletz supplée le recteur de Meilars. — Il reprend le chemin de Quimper. — Notre-Dame lui apparaît et lui montre le port de Douarnenez comme le lieu de sa mission prochaine. — Il s'établit dans cette ville pour l'évangéliser. — Conversion d'un mauvais prêtre, Dom Antoine le Pennec, qui devient son coadjuteur. — Un sermon pour une personne. — Le missionnaire forme à grand'peine quelques disciples. — Il convertit le quart de la ville. . . . . 151

## CHAPITRE XVII

Dom Michel poursuit énergiquement à Douarnenez la conquête des âmes. — Un coup de maître. — *Compelle intrare*. — L'examen religieux obligatoire pour les paroissiens. — Méthode ingénieuse d'enseignement. — Dénonciation à l'official. — Le recteur, Dom Jean Capitaine, justifie Michel le Nobletz. — La mesure prise et autorisée propage au loin l'instruction religieuse. . . . . 160

## CHAPITRE XVIII

Complots contre la vie du missionnaire. — La Providence les déjoue surnaturellement. — Les ennemis les plus acharnés de Michel le Nobletz deviennent ses disciples. — Il fait venir

sa sœur Marguerite et rompt ses secrètes fiançailles. — Son esprit de prosélytisme gagne autour de lui plusieurs âmes. — Les trois saintes veuves, Claude le Bellec, Domnat Rolland et Anne Keraudren. — Les bienfaits de la mission s'étendent à tous les lieux circonvoisins. — Mgr Guillaume le Prestre approuve la méthode d'enseignement par l'image. . . . 168

## CHAPITRE XIX

Les tableaux ou cartes peintes de Michel le Nobletz. — Liste de ces tableaux. — Modèles de ceux qui restent. — La carte géographique des Conseils et le percement de l'isthme de Panama exposé comme allégorie. — La croix fleurie et les chemins de la vie. — Le chevalier chrétien et le chevalier errant. — Le Désirant. — *Imago mundi*. — Babylone. — Harboulin. — Le tableau des cœurs et le cheval du quincaillier. . . . . 187

## CHAPITRE XX

Les cantiques de Michel le Nobletz. — Devant la Croix et le Saint-Sacrement. — Le chant du missionnaire. — Heureux effet des cantiques sur le peuple. — La population de Douarnenez se convertit de plus en plus, grâce aux moyens de propagande employés par Michel le Nobletz. . . . . 210

## CHAPITRE XXI

Les innovations religieuses de Michel le Nobletz lui suscitent une violente opposition. — Le recteur de Douarnenez l'interdit dans sa paroisse et fait un rapport contre lui à l'évêque de Quimper. — Défense victorieuse de Michel le Nobletz qui justifie sa méthode d'enseignement. . . . . 217

## CHAPITRE XXII

Influence personnelle de Michel le Nobletz. — Son portrait. — Parole de le Nobletz. — Plan d'un sermon à Saint-Pol de Léon. — Charité du missionnaire. — Ses miracles à Douarnenez. — Guérisons et résurrections. — Le bon P. le Nobletz est surtout le consolateur des mères affligées et le guérisseur des enfants. . . . . 228

## CHAPITRE XXIII

Le P. Quintin vient aider Michel le Nobletz à Douarnenez. — Derniers jours et mort édifiante du V. P. Prêcheur. — Miracles opérés sur sa tombe. — Dieu console Michel le

Nobletz, en lui annonçant la venue d'un successeur. — Entrevue de Dom le Nobletz et du P. Maunoir au collège de Quimper . . . . . 242

## CHAPITRE XXIV

Biographie du P. Julien Maunoir jusqu'à son entrevue avec Dom Michel le Nobletz. — Son origine bretonne. — Le missionnaire en herbe. — Prophétie de Michel le Nobletz. — Julien Maunoir, zéléteur de ses condisciples, chez les RR. PP. Jésuites. — Sa vocation religieuse et son noviciat. — Il est comblé des grâces divines et il sait y répondre. — Julien Maunoir, professeur au Collège de Quimper. — Ses relations avec le P. Bernard. — Celui-ci l'engage vainement à étudier la langue bretonne, pour succéder un jour à Michel le Nobletz . . . . . 251

## CHAPITRE XXV

Le P. Maunoir à la chapelle de *Ty-Mam-Doué*. — Il apprend miraculeusement la langue bretonne. — Premier sermon à Douarnenez. — Le démon essaie d'entraver sa mission. — La maladie arrête le prédicateur. — Derniers jours et mort héroïque de Marguerite le Nobletz. — Sa tombe à Ploaré. — Grâce à son immolation volontaire, Clémence le Gall recouvre la santé et retrouve la fortune. — Association spirituelle d'outre-tombe du frère et de la sœur. . . . . 261

## CHAPITRE XXVI

Michel le Nobletz est en butte aux persécutions des hommes et des démons. — Consolations spirituelles. — Visions et extases. — Les anges se mettent au service du missionnaire; mais nul miracle ne désarme ses ennemis. — Le nouveau recteur de Douarnenez sollicite son expulsion, à l'évêché de Quimper. — Lettre du grand-vicaire à Douarnenez. « Allez-vous-en et ne revenez plus. » — Douleur des habitants, à la nouvelle du départ de leur missionnaire. — Michel le Nobletz s'embarque pour le Conquet, après leur avoir fait ses adieux. . . . . 279

## CHAPITRE XXVII

Nouvel apostolat de Michel le Nobletz au Conquet et à Saint-Mathieu. — Il forme une nouvelle zélatrice, pour l'aider à instruire les âmes. — Histoire de Jeanne le Gall. — Mort de

sa mère prédite par Dom Michel. — La maîtresse de cette paysanne cherche à la détourner de sa vocation. — Le missionnaire la frappe de mutisme jusqu'à sa mort. — Domnat Rolland achève l'instruction de Jeanne le Gall. — Dom Michel le Nobletz annonce à cette dernière qu'elle deviendra la coopératrice et la servante de son successeur. — Elle refuse de participer aux missions. — Elle tombe malade de la peste. — Elle est guérie, après avoir fait le vœu de suivre les missionnaires partout où ils iront. . . . . 291

## CHAPITRE XXVIII

Prédiction de Michel le Nobletz relative à son successeur. — Hésitations du P. Maunoir entre les missions du Canada et celles de la Basse-Bretagne. — Il tombe malade et reçoit le Viatique. — Songe prophétique. — Guérison miraculeuse qui détermine la vocation du P. Maunoir. — Peste à Quimper. — Le P. Maunoir revient enfin en Bretagne. — Dom Michel le Nobletz veut le voir au Conquet. — Entrevue des deux missionnaires. — Elie et Elisée. — Miracle du grain bénit. — Les derniers obstacles à la mission sont levés. — Le P. Bernard accepte d'être le compagnon du P. Maunoir. — Vocations prédites par Dom Michel. — Saint Pierre et saint André. . . . . 300

## CHAPITRE XXIX

Instructions confidentielles de Michel le Nobletz au P. Maunoir et à ses supérieurs, par l'entremise du P. Bernard, où se manifeste l'esprit large et profond du missionnaire. — Toute vocation extraordinaire exige une direction extraordinaire. — Les deux prophètes. . . . . 312

## CHAPITRE XXX

Dom Michel le Nobletz invite le P. Maunoir à cultiver le terrain des âmes, dans sa chère ville de Douarnenez. — Ses cantiques bretons. — Le P. Maunoir revient au Conquet. — Les habitants de Douarnenez le suivent, pour revoir Michel le Nobletz. — Mission interdite au Conquet, mais autorisée à Ouessant. — Les gens de Douarnenez apprennent les cantiques à ceux du Conquet. — Succès du P. Maunoir et du P. Bernard dans les îles. — Processions générales imaginées ou encouragées par Michel le Nobletz . . . . . 319

## CHAPITRE XXXI

Mgr l'évêque de Léon, en tournée pastorale au Conquet, reçoit des dénonciations calomnieuses contre Michel le Noblet. — Interdiction des cantiques. — L'épreuve de Dieu : la porte qui s'ouvre toute seule. — Examen et approbation des peintures. — Patience et résignation du missionnaire. — Prédiction contre ses ennemis. — Les confirmants d'Ouessant et de Molènes et leurs cantiques. — Justification des chants nouveaux et de Michel le Noblet. — Des visites imprévues et prédites du P. Maunoir à Dom Michel. — *Ecce sponsus venit*. . . . . 326

## CHAPITRE XXXII

Dom Michel le Noblet ouvre la voie à son successeur, le P. Maunoir, et lui procure différentes missions. — Épreuves et croix des PP. Jésuites : leurs miracles eux-mêmes tournent contre eux. — Succès prodigieux de la mission à Daoulas et autres lieux. — Jeanne le Gall continue son prosélytisme. — Elle est victime à Dirinon d'un terrible accident. — Michel le Noblet la guérit par miracle. — Le P. Maunoir cherche et trouve des associés. — La mission s'étend et se propage de plus en plus. — Statistique édifiante. — Après avoir semé dans les larmes, Michel le Noblet se réjouit de la récolte et des fruits spirituels que lui présentent ses disciples. — Les prières du patriarche attirent sur les missionnaires les bénédictions du Ciel. — Michel le Noblet est vraiment le missionnaire des missionnaires. . . . . 334

## CHAPITRE XXXIII

Vie de Michel le Noblet au Conquet, à la fin de sa vie. — Révélations et prédictions à diverses personnes. — Jeanne le Gall sauvée d'un grand péril, par la prière de son maître. — Vaisseaux en perdition arrachés au naufrage. — Conversion d'un jaloux furieux. — Les larmes de Michel le Noblet pour le salut des pécheurs. — Visite des pauvres et des malades. — Guérisons miraculeuses. — Prodiges de bilocation. — Association de charité entre des femmes pieuses. — Avarice et conversion du filleul de Dom Michel. — Mort et apparition de Claude le Bélec. — Auréole de Michel le Noblet. 344

## CHAPITRE XXXIV

Prières et méditations de Michel le Noblet. — Prophéties. — Extase. — Visites aux églises et chapelles. — Miracle du Lys de Sainte-Barbe. — L'apôtre du mépris du monde. — Son esprit de pauvreté et de détachement parfait. — Ses mortifications terribles. — Sa pureté angélique. — Les deux hôpitaux : les deux croix. . . . . 358

## CHAPITRE XXXV

Dernières épreuves de Michel le Noblet. — L'apôtre du mépris du monde demande à Notre-Seigneur la grâce de participer aux humiliations de son Enfance et aux souffrances de sa Passion. — Une révélation lui fait connaître qu'il a été exaucé. — Prédiction à Jeanne le Gall. — Cette servante l'abandonne et puis revient à lui. — Le vénérable missionnaire fait son testament et prend toutes ses dispositions afin de se préparer à la mort. — Il lègue à ses héritiers « un beau rien » dans un coffre vide. . . . . 378

## CHAPITRE XXXVI

Michel le Noblet tombe en paralysie. — Il est tourmenté cruellement de tous les maux imaginables. — Les démons le flagellent et le crucifient. — Il endure trois agonies et meurt en odeur de sainteté. — Prodiges et signes dans le ciel, après sa mort. — Premiers miracles opérés par son intercession. — Funérailles populaires. — Parfum surnaturel qui s'échappe du saint corps. . . . . 393

## CHAPITRE XXXVII

Miracles opérés au tombeau de Michel le Noblet. — Apparition du serviteur de Dieu à diverses personnes. — Conversions miraculeuses. — La maison du saint missionnaire au Conquet est transformée en oratoire. — Des cloches invisibles se font entendre dans son ancienne demeure de Douarnenez. — De nombreuses guérisons la rendent célèbre. — Mgr René du Louët y retrouve l'usage de ses jambes. — Erection d'une chapelle à saint Michel, en ce saint lieu. — Pèlerinage organisé par le P. Maunoir. — Guérison et résurrection de plusieurs enfants. — Les mêmes merveilles se reproduisent à l'ermitage de Tréménach. — Plusieurs marins sont sauvés du naufrage par l'intercession de Michel le Noblet. . . . . 415

## CHAPITRE XXXVIII

Des monuments érigés à la mémoire de Michel le Nobletz. —  
 La chapelle Saint-Michel et ses peintures, à Douarnenez :  
 affluence des pèlerins. — Apparition de Michel le Nobletz au  
 P. Maunoir, à Notre-Dame de Comfort. — La chapelle Saint-  
 Michel et celle de Dom Michel à Tréménach. — Le Pardon  
 de 1892. — L'oratoire du Conquet. — La Vierge aux trois  
 couronnes. — L'église et le tombeau de Lochrist. — La  
 croix du missionnaire. — Introduction de la cause de Mi-  
 chel le Nobletz. . . . . 443